



ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES 2026



DOCUMENT DE PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES DÉPENSES &
PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

DPPD-PAP
Septembre
2025

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	i-xviii
INTRODUCTION	xix-xxii
SECTION 130	PRIMATURE
SECTION 134	AUTORITE INDEPENDANTE DE GESTION DES ELECTIONS
SECTION 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
SECTION 185	MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE
SECTION 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL
SECTION 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE
SECTION 195	COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT
SECTION 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SECTION 220	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME
SECTION 223	OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE
SECTION 226	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
SECTION 230	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE
SECTION 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECTION 311	CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES
SECTION 320	MINISTERE DU TRAVAIL,DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL
SECTION 323	MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
SECTION 328	MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT
SECTION 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
SECTION 334	AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
SECTION 340	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTE ET DES COUTUMES
SECTION 341	MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE
SECTION 346	AUTORITE DE GESTION DES REPARATIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE CRISES
SECTION 380	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
SECTION 410	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
SECTION 412	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
SECTION 510	MINISTERE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERE ET DU TOURISME
SECTION 520	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECTION 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
SECTION 614	HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECTION 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE
SECTION 700	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES
SECTION 714	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
SECTION 720	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU
SECTION 726	MINISTERE DES MINES
SECTION 730	MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
SECTION 732	HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION
SECTION 740	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION
SECTION 820	MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SECTION 822	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
SECTION 850	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AA	Armée de l’Air
AAI	Autorité Administrative Indépendante
AAT	Autorité pour l’Aménagement de Taoussa
ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
ACCT	Agence Centrale Comptable du Trésor
ACEFOR	Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation
ACMAD	Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
ACNOA	Association des Comités Nationaux olympiques d’Afrique
ACTE	Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education
ADM	Aéroports Du Mali
ADNM	Agence de Développement du Nord du Mali
ADR	Agences de Développement Régional
ADRS	Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal
AE	Académie d’Enseignement
AE/CP	Autorisations d’Engagement/Crédits de Paiement
AEDD	Agence de l’Environnement et du Développement Durable
AEP	Adduction d’Eau Potable
AER	Agence de l’Energie Renouvelable
AES	Alliance des Etats du Sahel
AES	Adduction d’Eau Sommaire
AFD	Agence Française pour le Développement
AGCC2	Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali, phase 2
AGEFAU	Agence de Gestion du Fonds d’Accès Universel
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGETIC	Agence des Technologies de l’Information et de la Communication
AGETIER	Agence d’Exécution des Travaux d’Infrastructures et d’Équipements Ruraux
AGMCPB	Agence de Gestion du Marché Central à Poisson de Bamako
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGRA	Alliance pour une Révolution verte en Afrique
AGRV	Autorité de Gestion des Réparations en faveur des victimes des crises au Mali
AICE2	Application Intégrée de la Comptabilité de l’Etat, 2 ^{ème} génération
AIGE	Autorité Indépendante de Gestion des Elections
AMADER	Agence Malienne de Développement de l’Energie Rurale

AMALAN	Académie Malienne des Langues
AMAM	Agence Malienne de Métrologie
AMAMUS	Agence Malienne de Mutualité Sociale
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
AMAP	Agence Malienne de Presse et Publicité
AMAQ-SUP	Agence Malienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
AMARAP	Agence Malienne de Radio Protection
AMC	Ateliers Militaires Centraux
AMCOMET	Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
ANAC	Agence Nationale de l'Aviation Civile
ANADEB	Agence Nationale de Développement des Biocarburants
ANAES	Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation de la Santé
ANASAEC	Agence Nationale de Sécurisation des Actes d'Etat Civil
ANCD	Agence Nationale de Communication pour le Développement
ANE	Acteurs Non Étatiques
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi
ANR	Assises Nationales pour la Refondation
AN-RM	Assemblée Nationale de la République du Mali
APC	Approche Par les Compétences
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APD	Aide Public au Développement
APDP	Autorité de Protection des Données à Personnel
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APES	Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée
APEX	Agence pour la Promotion des Exportation du Mali
APEX	Agence pour la Promotion des Exportations
API	Agence pour la Promotion des Investissements
APRM	Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique du Mali
ASACE	Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'Etat
ASACO	Association de Santé Communautaire

AT	Armée de Terre
ATI	Agence d'Aménagement des Terres et de fourniture de l'eau d'Irrigation
AUREP	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
BAC	Baccalauréat
BCS	Bureau Central de la Solde
BEEC	Bureau d'Expertise d'Évaluation et de Certification des diamants bruts
BID	Banque Islamique de Développement
BMCESP	Bureau du Modérateur de Concertation État /Secteur Privé
BOP	Budget Opérationnel de Programme
BRMN	Bureau de Restructuration et Mise à Niveau des entreprises industrielles du Mali
BSI	Budget Spécial d'Investissement
BT	Brevet de Technicien
BUMDA	Bureau Malien du Droit d'Auteur
BVG	Bureau du Vérificateur Général
CAA	Centres d'Apprentissage Agricole
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CADDA	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur de l'Agriculture
CADDEE	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du Secteur Énergie-Eau
CAF	Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé	Centres d'Apprentissage Féminin
CAISFF	Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Financiers et Fiscaux
CAMM-BFK	Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté
CANAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CAP	Centres d'Animation Pédagogique/Certificat d'Aptitude Professionnel
CAPF	Centre d'Accueil et de Placement Familial
CARFIP	Cellule d'Appui à la Reforme des Finances Publiques ;
CASCA	Cellule d'Appui aux Structures de Contrôle de l'Administration
CATDC	Cellule d'Appui pour le Transfert de Compétences de la Diaspora
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC	Conseils de Cercles
CCLMT	Cellule de Lutte Contre les Mouches Tsé-tsé
CCMD-BRE	Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa
CCR	Comités Communaux de Réconciliation

CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre de Développement du secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDN	Comité Directeur National
CDPE	Centres de Développement de la Petite Enfance
CED	Centres d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFORPA	Cellule d'Appui à l'Emploi et à la Formation Professionnelle des Diplômés en Arabe
CEI	Centres d'Education pour l'Intégration
CEI	Coefficient d'Efficacité Interne
CEMAPI	Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CENTF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière
CERCAP	Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer
CERFITEX	Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile
CESC	Conseil Economique, Social et Culturel
CESEK	Centre d'Entrainement des sports d'Elite de Kabala
CETRU	Cellule des Travaux d'Urgence Routiers
CFCT	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CFD	Centre de Formation pour le Développement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPA	Centre de Formation Pratique en Aquaculture
CFPE	Centre de Formation Pratique en Elevage
CFPF-T	Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro
CFP-SAT	Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique
CG-FIF PV	Cellule de Gestion du Fonds d'Inclusion Financière des Populations Vulnérables
CGME	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CIAR	Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique
CICB	Centre International des Conférences de Bamako
CICB	Centre International des Conférences de Bamako
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations

CIGMA	Centre d'Information Gouvernementale du Mali
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIMRRAP	Comité Interministériel d'Appui à l'Elaboration des Rapports Initiaux et Périodiques
CM/UEMOA	Conseil de Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
CMC	Conseil Malien des Chargeurs
CMDT	Compagnie Malienne de Développement du Textile
CMS	Centre de Médecine du Sport
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CMTR	Conseil Malien des Transporteurs Routiers
CNAMM	Commission Nationale des Autorisations de Mise sur le Marché des médicaments à usage humaine et Vétérinaire
CNAOM	Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali
CNAP	Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse
CNASA	Centre National d'Appui à la Santé Animale
CNCM	Centre National de la Cinématographie du Mali
CNCS	Centre National des Cantines Scolaires
CNDDR	Commission Nationale de Désarmement-Démobilisation et Réinsertion
CN-DDR	Commission Nationale de Désarmement-Démobilisation-Réinsertion
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNDIFE	Centre national de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CNE	Conseil National de l'Environnement
CNEAME	Comité National de l'Egal Accès aux Media d'Etat
CNECE	Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
CNELA	Commission Nationale d'Etablissement des Listes d'Aptitude
CNI	Commission Nationale d'Intégration
CNIA	Centre National d'Insémination Artificielle Animale
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin
CNLP	Centre National de la Lecture Publique
CNLTE	Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants
CNMU	Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO
CNODER	Cadre National d'Orientation du Développement Economique Régional
CNOSM	Comité National Olympique et Sportif du Mali
CNOU	Centre National des Opérations d'Urgence
CNPV	Centre National de Promotion du Volontariat
CNRA	Comité National de la Recherche Agricole
CNR-ENF	Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle

CNREX/BTP	Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux
CNRST	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CNSA	Conseil National de la Sécurité Alimentaire
COLLOC	Logiciel de gestion budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales
COMANAF	Compagnie Malienne de Navigation Fluviale
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
COVACC	Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises
CPA	Centre de Promotion d'Appui
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés
CPD	Correspondant à la Protection des Données
CPER	Contrats Plans Etat-Régions ou District
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation
CPS/CI	Cellule de Planification et de Statistique / Coopération Internationale
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CPS/SICAEP IP	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
CPS/SME	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines-Energie
CPS- SEEUDE	Cellule de Planification et de Statistique du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat
CPU	Centre pour la Promotion de la Paix et de l'Unité
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCEP	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du PRODESS
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSGP	Contrôle Général des Services Publics
CSLP	Cellule Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSLS-TBH	Cellule Sectorielle de Lutte contre les VHI/SIDA, la Tuberculose et les Hépatites Virales
CS-PONAV	Cellule de Suivi de la politique Nationale Villes
CSPP	Cellule de Suivi des Projets et Programmes financés par les PTF
CSRE	Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat
CSREF	Centre de Santé de Référence
CT	Collectivités Territoriales
CTC	Cellule Technique du Codéveloppement
CT-CSLP	Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTDEC	Centre de Traitement des Données d'état Civil
CTRACA	Cellule Technique des Reformes du Climat des Affaires

CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DAE	Directeurs d'Académie d'Enseignement
DAF	Direction Administrative et Financière
DCPNAT	Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire
DCPND	Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
DCSSA	Direction Centrale des Services de Santé des Armées
DEF	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGABE	Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DGCE	Direction Générale du Contentieux de l'Etat
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDC	Direction Générale des Domaines et du Cadastre
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DGESRS	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DGGN	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
DGI	Direction Générale des Impôts
DGIA	Délégation Générale à l'Intégration Africaine
DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale
DGPTS	Direction Générale de la Police Technique et Scientifique
DGR	Direction Générale des Routes
DGSHP	Direction Générale de la Santé et l'Hygiène Publique
DGT	Direction Générale des Transports
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DHD	Développement Humain Durable
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNAC	Direction Nationale des Arts et de la Culture
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement, de Contrôle des pollution et des Nuisances

DNAJ	Direction Nationale de l'Administration de la Justice
DNAJS	Direction Nationale de Affaires Judiciaires et du Sceau
DNAM	Direction Nationale des Archives du Mali
DNAPES	Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée
DNARCC	Direction Nationale des Affaires Religieuses, des Cultes et des Coutumes
DNAT	Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DNDH	Direction Nationale des Droits de l'Homme
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNE	Direction Nationale de l'Energie
DNEC	Direction Nationale de l'Etat Civil
DNEF	Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental
DNEN	Direction Nationale de l'Economie Numérique
DNEN	Direction Nationale de l'Enseignement Normal
DNENF-LN	Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales
DNEPS	Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale
DNESG	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général
DNETP	Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNFPCT	Direction Nationale de Formation des Collectivités Territoriales
DNFPP	Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNJS	Direction Nationale de la jeunesse et du Sport
DNP	Direction Nationale de la Pédagogie
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPIA	Direction Nationale des production et Industries Animales
DNPME	Direction Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
DNPSES	Direction Nationale de la protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNSEP	Direction Nationale du Sport et de l'Education Physique
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DNT	Direction Nationale du Travail

DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DNUH	Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPM	Direction de la Pharmacie et du Médicament
DPNLP	Direction du Programme National de Lutte contre le Paludisme
DPPAM	Direction des Projets/Programmes Alimentaires du Mali
DPPD-PAP	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance
DRAPES	Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée
DRARCC	Direction Régionale des Affaires Religieuses, des Cultes et des Coutumes
DRB	Direction Régionale du Budget
DRCC	Direction Régional du Commerce et de la Concurrence
DRCF	Direction Régionale du Contrôle Financier
DRE	Direction Régionale de l'Energie
DREFP	Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DRGM	Direction Régionale de la Géologie et des Mines
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRH/SDEF	Direction des Ressources Humaines du Secteur du Développement, de l'Economie et des Finances
DRHA	Direction des Ressources Humaines des Armées
DRI	Direction Régionale des Impôts
DRI	Direction Régionale de l'Industrie
DRJS	Direction Régionale de la jeunesse et du Sport
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DRPFEF	Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
DRPIA	Direction Régionale des production et Industries Animales
DRPPV	Direction des Recettes, de la Planification et des Programmes de Vérification
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRR	Direction Régionale des Routes
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
DRT	Direction Régionale du Travail
DTTIA	Direction de Transmission, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées
DUO	Document Unique d'Organisation
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
EBES	Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux

EES	Evaluations Environnementales Stratégiques
EFEP	Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires
EID	Espace d'Interpellation Démocratique
EMAA	Etat-Major de l'Armée de l'Air
EMABE	Entrepôts du Mali au Bénin
EMACI	Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire
EMAGHA	Entrepôts du Mali au Ghana
EMAGUI	Entrepôts du Mali en Guinée
EMAMAU	Entrepôts du Mali en Mauritanie
EMASE	Entrepôts du Mali au Sénégal
EMATO	Entrepôts du Mali au Togo
EMGA	Etat-Major Général des Armées
EMIA	Ecole Militaire Inter Armes
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente
EMP	Ecole de Maintien de la Paix
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ENAPES	Ecole Nationales d'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée
ENPC	Ecole Nationale de la Protection Civile
ENSUP	Ecole Normale Supérieure
EPEM	Equipement Point d'Eau Moderne
EPES	Etablissements Pénitentiaires et d'Education Surveillée
EPH	Etablissements Publics Hospitaliers
EPN	Etablissement Public National
EPS	Education Physique et Sportive
ERAR	Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation
ESJSC	Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication
ESO	Ecole des Sous-Officiers
ETP	Enseignement Technique et Professionnel
EVT	Extrémisme Violent et le Terrorisme
FAFE	Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAIC	Fonds d'Appui à l'Industrie Cinématographique
FAMA	Forces Armées du Mali
FCRIT	Fonds Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique
FDD	Fonds de Développement Durable
FDE	Fonds de Développement Economique

FIER	Formation, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FMI	Fonds Monétaire International
FNAA	Fonds National d'Appui à l'Agriculture
FNACT	Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales
FNDSTAT	Fonds National de Développement de la Statistique
FSEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
GAFI	Groupe d'Action Financière
GAMAM	Google-Amazon-Meta-Apple-Microsoft
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GFP	Gestion des Finances Publiques
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Internationale Allemande pour Technologie)
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HAC	Haute Autorité de la Communication
HCC	Haut Conseil des Collectivités
HCCA	Habillement, Couchage, Campement et Ameublement des FAMA
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HCNLS	Haut Conseil National de Lutte contre le Sida
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
HIMO	Haute Intensité de Mains d'Œuvre
IDAF	Inspection des Domaines et des Affaires Foncières
IEC/CCC	Information Education et Communication/Communication pour le Changement de Comportement
IER	Institut d'Economie Rurale
IES	Institutions d'Enseignement Supérieur/Institutions d'Education Spéciale
IESR	Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche
IF	Inspection des Finances
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFP	Institut de Formation Professionnelle
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
IGM	Institut Géographique du Mali
IMEE	Inspection des Mines, de l'Energie et de l'Eau
INA	Institut National des Arts
INFJ	Institut National de Formation Judiciaire
INFP-BTP	Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux publics
INFTS	Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

INIFORP	Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INRMPT	Institut National de Recherche sur la Médecine et la Pharmacopée Traditionnelle
INSP	Institut Nationale de la Santé Publique
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPRES	Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire
IPR-IFRA	Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée
ISESCO	Organisation Mondiale Islamique pour l'Education, la Science et la Culture
ISH	Institut des Sciences Humaines
ISJ	Inspection des Services Judiciaires
ISS	Institutions de Sécurité Sociale
ISSPC	Inspection Générale des Services de Sécurité et de la Protection Civile
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
JAEP	Journée Annuelle de l'Entreprise Privée
LAR	Laboratoire d'Analyse et de Recherche
LBCT	Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme
LC	Langues et Communication
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LF	Loi des Finances
LFI	Loi des Finances Initiale
LFR	Loi des Finances Rectificative
LNE	Laboratoire National des Eaux
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LOPJ	Loi d'Orientation et de Programmation de la Justice
LOPM	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
LPSI	Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure
LSBOS	Lycée Sportif Ben Oumar SY
LT	Lycée Technique
LVG	Laboratoire Vétérinaire de Gao
MA	Ministère de l'Agriculture
MAECI	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MARE	Mission d'Appui à la Réforme de l'Etat
MARN	Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale
MDC	Missions Diplomatiques et Consulaires

MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MINUSMA	Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
MRNDRN	Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord
MRPCN	Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale
MSDS	Ministère de la Santé et du Développement Social
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MWc	Méga Watt Crête
NINA	Numéro d'Identification Nationale
NINACAD	Numéro d'Identification Nationale Unique Cadastral
OCLEI	Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite
OCS	Office Central de lutte contre les Stupéfiants
ODD	Objectifs du Développement Durable
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
ODPA-DIN	Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMA	Observatoire du Marché Agricole
OMAP	Office Malien des produits Pétroliers
OMH	Office Malien de l'Habitat
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAF	Observatoire National du Foncier Agricole
ONAV	Observatoire National des Villes
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONI	Observatoire National de l'Industrie
ONRP	Office National de la Recherche Pétrolière
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPV	Office de Protection des Végétaux
ORSEC	Ordre et Sécurité
ORTM	Office des Radio et Télévision du Mali
OSC	Organisation de la Société Civile

PAAFE	Programme d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et de l'Enfant
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PACEN	Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord
PADE	Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Education
PADES	Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur
PAFIP	Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGAM/GFP	Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAGE	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PAMORI	Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Intérieures
PANETEM	Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali
PAP	Projet Annuel de Performance
PAPGT	Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition
PAQAMA	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali
PARE	Plan d'Actions de la Refondation de l'Etat
PASEM	Projet d'Amélioration du Secteur de l'Energie du Mali
PBSG	Planification et Budgétisation Sensible au Genre
PCAHB	Palais de la Culture Amadou Hampaté Bah
PCDI	Politique Cadre de Développement de la Jeunesse
PCRSS	Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation
PDA	Politique de Développement Agricole
PDDAFEF	Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
PDDSS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PDERM	Programme Développement des Energies Renouvelables au Mali
PDI	Programme de Développement Institutionnel
PDRM	Programme pour le Développement des Ressources Minières
PDSEC	Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PE	Plan d'Engagement
PEJ	Programme Emplois Jeunes
PEN	Politique Energétique Nationale
PGES	Plans de Gestion Environnementale et Sociale
PGT	Paierie Générale du Trésor
PIB	Produit Intérieur Brut
PIEGM	Projet Interconnexions Electrique Guinée -Mali
PIEV	Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables
PISE	Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education

PIT	Programme d’Initiatives Transfrontalières
PMAJ	Projet de formation en Mécanique Auto et d’insertion socioprofessionnelle des Jeunes
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie
PMK	Prytanée Militaire de Kati
PNAT	Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
PNCC	Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme
PNCD	Politique Nationale de Communication pour le Développement
PNDE	Politique Nationale de Développement de l'Elevage
PNDPA	Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture
PNDS	Politique Nationale de Développement du Sport
PNE	Politique Nationale de l’Emploi
PNEV	Programme National d’Education aux Valeurs
PNFP	Politique Nationale de Formation Professionnelle
PNG	Politique Nationale Genre
PNIAM	Politique Nationale en Matière d’Intégration Africaine du Mali
PNILDC	Programme National Intégré de Lutte contre la Drogue et la Criminalité
PNISA	Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole
PNLEVT	Politique Nationale de prévention et de Lutte contre l’Extrémisme Violent et le Terrorisme
PNP	Politique Nationale de Population
PNPESS	Politique Nationale de la Promotion de l’Economie Sociale et Solidaire
PNPF	Politique Nationale de Promotion de la Famille
PNPJ	Programme National de Promotion de la Jeunesse
PNPPE	Politique Nationale de Promotion et de Protection de l’Enfant
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNQ	Politique de Développement de la Qualité
PNSTI	Politique Nationale de la Science, de la Technologie et de l’Innovation
PNT	Politique Nationale du Travail
PNTITD	Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement
PNVBG	Programme National pour l’Abandon des Violences Basées sur le Genre
PolSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PONAGA	Politique Nationale de la Gestion de l’Aide
PONAM	Politique Nationale de Migration
PONAV	Politique Nationale de la Ville
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPP	Partenariat Public-Privé

PPTD	Programme Pays de Promotion du Travail Décent
PREM	Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali
P-RM	Président de la République du Mali
PRODAFFE	Programme de Développement pour Autonomisation de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODEFPE	Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
PRODEV	Programme de Développement des Villes du Mali
PRODEVAL AIT	Projet de Développement et de Valorisation de la Production Laitière au Mali
PRODEVIM	Programme de Développement de l'Exportation de la Viande du Mali
PRRE	Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PRSEAM	Projet Renforcement Système Electrique Amélioration Accès Electricité
PRTD	Projet de Restauration des Terres Dégradées
PSD	Plan Stratégique de Développement
PSDU	Politique Sectorielle de Développement Urbain
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTG	Programme de Travail Gouvernemental
PTI	Programme Triennal d'Investissement
PV	Procès-Verbal
PVMSBV	Projet Ville du Mali Sans Bidonville
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RAMED	Régime d'Assurance Médicale
RAMU	Régime d'Assurance Maladie Universelle
RAP	Rapport Annuel de Performance
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RECODE	Ressources de Collectivités Décentralisées
RGAE	Recensement Agricole Elevage et Pêche
RGD	Recettes Générales du District
RH	Ressources Humaines
RMS	Réseau Multiservices
RPF	Réseau des Point Focaux
RSU	Registre Social Unifié
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCAP	Stratégie Commune d'Accompagnement Pays

SDNI	Schéma Directeur National des Infrastructures
SDU	Schéma Directeur d'Urbanisme
SE/HCNLS	Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le Sida
SES	Sciences Economiques et Sociales
SFD	Système Financier Décentralisés
SGCA	Service de Gestion de la Cité Administrative
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
SHA	Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
SIFEF	Système d'Information sur la Femme, l'Enfant et la Famille
SIG	Système d'Information Géographique
SIGA COMPTA	Système d'Information de la Gestion Budgétaire et Comptable
SIGMAP	Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
SIGTAS	Système Intégré de Gestion des Taxes et Assimilées
SLPFEF	Service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
SMT	Sciences, Mathématiques et Technologie
SMTD	Société Malienne de Transmission et de Diffusion
SNACR	Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNEDD	Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable
SNGIE	Système National de Gestion de l'Information Environnementale
SNJ	Service National des Jeunes
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
SNS	Stock National de Sécurité alimentaire
SNSSBM	Stratégie Nationale de Stabilisation et de Sécurisation du Bétail Malien
SNU	Service National Universel
SOPAfer	Société de Patrimoine Ferroviaire
SRAT	Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
SSN	Système Statistique National
STP-CSSP	Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé
TAL	Terminale Art et Lettre
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TC	Tribunaux de Commerce
TED	Tableau d'Effectifs et de Dotation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TLL	Terminale Langue et Lettre

TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TOKTEN	Transfer of Knowledge through Expatriate Nationals (Transfert de connaissances à travers les expatriés nationaux)
TR	Trésorerie Régionale
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
TSE	Terminale Sciences Exactes
TSEco	Terminale Sciences Economiques
TSExp	Terminale Sciences Expérimentales
TSS	Terminale Sciences Sociales
TT	Tribunaux de Travail
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UNDAF	Organisation des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UOP	Unité Opérationnelle de Programme
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion
VA	Valeur Actualisée
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise
VN	Valeur Nominale

INTRODUCTION

L'élaboration du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) intervient dans un environnement politique, économique et financier caractérisé entre autres par :

- l'adoption des documents de « Mali Kura jetaasira ka ben san 2063 ma » et sa Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD) 2024-2033 ;
- l'adoption du Plan d'Action du Gouvernement (PAG) 2025-2026 ;
- la volonté et la détermination des autorités de la Transition à restaurer la souveraineté du Mali tant sur le plan politique qu'économique ;
- la poursuite et la consolidation des actions au sein de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) en matière de Défense, de Diplomatie et de Développement ;
- le démarrage des négociations avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'un accord qui préserve les intérêts des populations des Etats du Sahel (AES) ;
- la poursuite de la reconstruction d'une armée professionnelle à travers notamment l'opération « Dougoukoloko ».

Le présent DPPD-PAP couvrant la période 2026-2028 s'inscrit dans le cadre global de mise en œuvre de la modernisation de la gestion des finances publiques à travers la poursuite de l'opérationnalisation du budget-programmes amorcée depuis 2018. Il est élaboré conformément à la loi n°2025-038 du 15 août 2025 portant loi organique relative aux lois de Finances (LOLF). Cette loi organique stipule en son article 45 que la loi de Finances de l'année est accompagnée « des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses, tels que prévus à l'article 52 de la présente loi, ayant servi de base à la préparation des budgets des ministères ».

Le DPPD-PAP 2026-2028 est la traduction de la politique budgétaire dont le fondement réside dans le document « Mali Kura jetaasira ka ben san 2063 ma » et sa Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD) 2024-2033. Il s'aligne également sur le Plan d'Action du Gouvernement (PAG) 2025-2026.

Pour rappel, la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD) est le cadre opérationnel de mise en œuvre du document « Mali Kura jetaasira ka ben san 2063 ma » pour la première décennie 2024-2033. Elle est bâtie autour de cinq (5) Axes stratégiques, 13 Objectifs globaux et 38 Objectifs spécifiques dont la mise en œuvre permettra d'atteindre son objectif général « **la Refondation de l'Etat et la transformation structurelle de l'économie** ». Cette Stratégie est fondée sur une démarche stratégique axée sur les projets structurants et intégrateurs.

Les cinq (05) axes stratégiques de la SNEDD 2024-2033 sont :

- Axe stratégique 1 : Renforcement de la Souveraineté et Consolidation de la Paix et de la Sécurité ;
- Axe stratégique 2 : Refondation de la gouvernance ;
- Axe stratégique 3 : Transformation structurelle de l'économie et croissance ;
- Axe stratégique 4 : Renforcement du capital humain et développement de territoires résilients ;
- Axe stratégique 5 : Gestion durable de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et résiliences.

S'agissant du PAG 2025-2026, il est bâti autour de huit (08) axes, 24 Objectifs avec 72 indicateurs, 69 actions et 305 activités avec 402 indicateurs. Le coût global de la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement est évalué à 1 577,229 milliards de FCFA sur la période 2025-2026.

Ainsi, les allocations budgétaires dans le DPPD-PAP 2026-2028 serviront à financer les priorités retenues dans les différents documents de références précités.

Le DPPD-PAP 2026-2028, structuré par programme à l'intérieur des ministères, institutions et Autorités administratives indépendantes, comporte les éléments suivants :

- **Au titre du DPPD par ministère/institution et Autorités administratives indépendantes :**
 - la mission de l'entité ;
 - les contraintes et défis ;
 - l'évolution des indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier ;
 - la programmation des dépenses sur la période t - 1 à t + 2 par programme et par nature économique.
- **Au titre des PAP par programme :**
 - la présentation stratégique du programme ;
 - la description du programme, ses actions et projets ;
 - la présentation détaillée des objectifs et indicateurs avec les valeurs cibles chiffrées ;
 - les prévisions financières par actions et par natures économiques ;
 - la justification au premier franc à travers le détail des actions en activités et projets ;
 - les prévisions des effectifs ;
 - les autorisations d'engagement.

La cartographie des programmes du DPPD-PAP 2026-2028 s'appuie sur le Décret n°2025-0069/PM-RM du 03 février 2025, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels. En outre, elle prend en compte les implications de la loi n°2025-038 du 15 août 2025 portant loi organique relative aux lois de Finances qui a érigé l'ensemble des Institutions constitutionnelles en dotation, d'où la suppression de sept (07) programmes dont cinq (05) programmes opérationnels et deux (02) programmes de pilotage ou d'administration générale au sein desdites Institutions constitutionnelles.

Ainsi, le budget d'Etat de 2026 s'articulera autour de :

- 134 programmes dont 29 programmes de pilotage, 92 programmes opérationnels, 1 programme des budgets annexes et 12 programmes de Comptes spéciaux du Trésor (CST) ;
- 319 actions dont 119 pour les programmes de pilotage, 181 pour les programmes opérationnels, 7 pour le programme des budgets annexes et 12 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 439 objectifs dont 116 pour les programmes de pilotage, 299 pour les programmes opérationnels, 2 pour le programme des budgets annexes et 22 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 1 048 indicateurs dont 266 pour les programmes de pilotage, 718 pour les programmes opérationnels, 14 pour le programme des budgets annexes et 50 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor.

Comme toute réforme, la mise en œuvre de la réforme budgétaire au Mali n'est pas sans difficultés. Le cadre de performance de certains programmes présente des insuffisances relatives à la définition des objectifs, indicateurs et activités ainsi qu'à la cohérence entre ceux-ci. Ce qui nécessite un renforcement de capacités des acteurs au niveau des ministères et institutions dans le but de perfectionner les prochains DPPD-PAP.

Aussi, dans le cadre de l'amélioration continue des cadres de performance des Programmes et pour renforcer la cohérence d'ensemble entre les objectifs, les indicateurs et les activités, certains objectifs ont été reformulés, de même que certains indicateurs ont été modifiés ou remplacés par de nouveaux indicateurs qui sont sensés mieux apprécier l'atteinte des objectifs définis. A cet effet, les nouveaux indicateurs intégrés, dans le PAP pour la première fois, ne présentent pas de valeurs historiques pour les années antérieures et la définition de leurs valeurs cibles a commencé à partir de 2026 dans le présent DPPD-PAP.

Concernant les indicateurs reformulés, leurs libellés ont changé mais les précisions méthodologiques et les valeurs historiques restent valables.

SECTION :130 PRIMATURE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

La Constitution du 22 juillet 2023 dispose respectivement en ses articles 76, 77 et 78 : « (i) Le Gouvernement conduit la politique de la Nation déterminée par le Président de la République. Il dispose de l'Administration. (ii) Le Premier ministre est le Chef du Gouvernement. A ce titre, il dirige l'action du Gouvernement. Il assure l'exécution des lois. Sous réserve des dispositions des articles 66 et 67, il exerce le pouvoir réglementaire. Il supplée le Président de la République à la présidence du Conseil des Ministres sur délégation et pour un ordre du jour déterminé. Il le supplée à la présidence du Conseil de Sécurité nationale et du Comité de Défense nationale. Les actes du Premier ministre sont contresignés, le cas échéant, par les ministres chargés de leur exécution. (iii) Le Gouvernement est responsable devant le Président de la République ».

Dans le cadre de la mise en oeuvre des attributions des membres du Gouvernement et des fonctions du Premier ministre sus citées, la Primature est chargée, à travers le Cabinet du Premier ministre, d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses fonctions de direction et de coordination de l'action gouvernementale, d'exécution des lois et de la politique de défense nationale.

A ce titre, à travers le même Cabinet, elle est chargée de : i) suivre les relations du Premier ministre avec les autres institutions de la République et les autorités administratives indépendantes, ii) suivre l'exécution des instructions du Président de la République et du Premier ministre par les membres du Gouvernement, iii) suivre la mise en oeuvre de la Déclaration de politique générale du Premier ministre par les membres du Gouvernement, iv) préparer les arbitrages et décisions du Premier ministre, v) suivre les relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les confessions religieuses et les partenaires sociaux, vi) exercer des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services relevant du Premier ministre à l'exception du Secrétariat général du Gouvernement et du Cabinet de Défense, vii) mettre à la disposition du Premier ministre une information régulière et complète sur la situation de l'administration et du pays, viii) mener des réflexions pour faire des propositions sur toute question d'intérêt national, ix) orienter et impulser la mise en oeuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat.

De même, à travers les services relevant d'elle, la Primature est chargée de : i) assurer la coordination du travail gouvernemental, ii) suivre l'évaluation de la situation sécuritaire du pays, iii) élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en oeuvre de cette politique, iv) assurer le développement des institutions et des ressources humaines, v) améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative, vi) assurer la promotion du service et/ou de l'accès universel aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication, vii) Coordonner le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques, viii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles, ix) défendre les intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des organismes personnalisés.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission régaliennne, la Primature fait face à certaines contraintes et des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures auxquelles la Primature fait face sont :

- la faible appropriation des règles, procédures et principes du travail gouvernemental par les cadres des départements ministériels ;
- le faible niveau des ressources budgétaires destinées à la prise en charge de besoins sans cesse croissants ;
- la persistance de la crise sécuritaire qui annihile les efforts du Gouvernement ;
- l'insuffisance des effectifs dans certains services de la Primature ;
- la faible appropriation du contrôle interne au sein des services ;

- la faible capacité des acteurs du Contrôle Général des Services Publics en audit de performance ;
- les difficultés liées à la mise en oeuvre de la disposition du texte de création de la Direction Générale du Contentieux de l'Etat (DGCE) relative à la mise en place d'une régie de recettes et d'une régie spéciale d'avances ;
- la récurrence des crises politiques et sociales ;
- la faible maîtrise des outils de planification ;
- les mauvaises conditions de conservation des archives ;
- l'insuffisance d'outils permettant d'effectuer des contrôles à distance en raison du faible niveau d'informatisation des services ;
- l'inadéquation entre la régulation budgétaire et la mise en oeuvre du plan de passation des marchés ;
- la vétusté des équipements du Réseau Multiservices (RMS) ;
- la non effectivité de la formation des neuf (9) Corps relevant de l'ENA ;
- la non effectivité de la formation et le perfectionnement des cadres A et B de l'Administration de l'Etat.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées, les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- Renforcer les capacités du Secrétariat général du Gouvernement et les cadres des départements ministériels en matière de règles, procédures et principes du travail gouvernemental ;
- Ajuster les besoins aux ressources budgétaires ;
- Renforcer les mesures sécuritaire et sanitaire sur toute l'étendue du territoire ;
- Renforcer les effectifs des services de la Primature ;
- Renforcer les capacités, notamment, en audit interne dans les services de l'Administration publique ;
- Passer d'une logique de vérification centrée sur la régularité à une logique de vérification centrée sur la performance ;
- Créer une régie de recettes et une régie spéciale d'avances à la DGCE ;
- Renforcer le dispositif de veille aux crises politiques et sociales ;
- Renforcer les capacités en planification ;
- Améliorer la sauvegarde des archives ;
- Renforcer le contrôle à distance ;
- Renforcer la gouvernance ;
- Remplacer et moderniser les équipements du RMS;
- Rendre opérationnelle la formation continue ;
- Rendre effectif la formation et le perfectionnement des cadres A et B de l'Administration de l'Etat.

I.3 La politique sectorielle

La politique gouvernementale sera adossée à la mise en oeuvre des mesures inscrites dans le Plan d'Actions (2022-2026) du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE) 2022-2031, au document "MALI KURA NIETA SIRA KA BEN SAN 2063 MA", la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033), des politiques et des Stratégies sectorielles.

Ces actions engagent le Premier ministre et tous les membres du Gouvernement autour de huit axes, à savoir :

- i) le renforcement de la Défense et de la Sécurité ;
- ii) les Réformes politiques et institutionnelles ;
- iii) la satisfaction des besoins fondamentaux de la population ;
- iv) l'amélioration de la couverture sanitaire ;
- v) l'amélioration du système éducatif ;
- vi) l'apaisement du climat social ;

- vii) le renforcement de la diplomatie ;
- viii) la création de conditions pour des élections transparentes et apaisées.

Les principales structures opérationnelles chargées de la mise en oeuvre des actions prévues par la Primature se présentent ainsi qu'il suit :

- le programme 1.003 " Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale " regroupe le Cabinet du Premier ministre, le Secrétariat Général du Gouvernement, le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes Politiques et du Soutien au Processus électoral, le Service de Gestion de la Cité Administrative, le Cabinet de Défense du Premier ministre, le Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques et l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU) ;

- le programme 1.004 " Administration générale et contrôle " concerne le Contrôle Général des Services Publics, l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), la Direction Administrative et Financière et la Direction Nationale des Archives du Mali ;

- le programme 2.002 " Défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés " a comme structure opérationnelle la Direction Générale du Contentieux de l'Etat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Niveau de satisfaction des usagers des services publics	%	25	25	25	-
2	Pourcentage de communes couvertes par la téléphonie (fixe ou mobile)	%	96	96	100	100

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale	7 403 427	7 905 909	9 176 411	9 737 763	
Administration générale et contrôle	5 414 652	5 708 509	7 635 819	8 735 465	
Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés	738 304	799 322	943 342	1 096 492	
Total :	13 556 383	14 413 740	17 755 572	19 569 720	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 692 831	2 912 301	2 944 995	3 143 424	
Biens et services	7 394 423	7 583 423	10 176 070	10 796 320	
Transferts et subventions	1 719 129	1 768 016	1 534 764	1 574 371	
Investissement	1 750 000	2 150 000	3 099 743	4 055 605	
Total :	13 556 383	14 413 740	17 755 572	19 569 720	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale

Responsable de programme : Le Directeur de Cabinet adjoint du Premier ministre.

a) Présentation stratégique :

Le programme vise :

- i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire ;
- ii) le suivi et l'évaluation de la situation sécuritaire du pays ;
- iii) les réformes politiques et institutionnelles ;
- iv) l'organisation des élections générales ;
- v) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité ;
- vi) la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de travail gouvernemental ;
- vii) l'information du citoyen sur l'action gouvernementale ;
- viii) l'amélioration du cadre de vie et de travail à la Cité administrative.

Il est découpé en deux (02) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre :

- Action 01 : Pilotage de l'action gouvernementale ;
- Action 02 : Coordination administrative.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le programme « Formulation de la politique et coordination de l'Action gouvernementale » vise l'atteinte de trois (03) objectifs à travers 12 indicateurs. Les objectifs et les indicateurs y afférents figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Conduire et coordonner la mise en oeuvre de l'action gouvernementale						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'exécution de la tranche annuelle du Plan d'action du Gouvernement (PAG)	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation						
Précision Méthodologique : (nombre d'actions réalisées/nombre d'actions prévues dans le PAG) x100						
1.2 Taux d'exécution des instructions du Premier ministre	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation						
Précision Méthodologique : (nombre d'instructions exécutées/nombre d'instructions données par le Premier ministre) x100						
1.3 Taux d'exécution du Programme de Travail gouvernemental (PTG)	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation du PTG						
Précision Méthodologique : (nombre de dossiers introduits en Conseil des Ministres/nombre de dossiers inscrits au PTG) x100						
1.4 Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation du PTG						
Précision Méthodologique : (nombre de projets de textes législatifs et réglementaires adoptés en Conseil des Ministres/nombre de textes inscrits au PTG) x100						
1.5 Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la Base documentaire structurée	Nombre	1000	1000	1000	1000	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et base de données						
Précision Méthodologique : dénombrement des textes législatifs et réglementaires publiés dans la Base documentaire structurée.						
1.6 Nombre de rapports émanant des services de défense et de sécurité analysés	Nombre	452	452	452	452	

Moyen de Vérification : rapport d'activité						
Précision Méthodologique : dénombrement des rapports analysés						
1.7 Taux de mise en oeuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts fonctionnaires de Défense	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : (nombre de consignes exécutées/ nombre de consignes élaborées) x100						
1.8 Taux de réalisation de la tranche annuelle des réformes politiques et institutionnelles	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : (nombre de textes élaborés et validés/ nombre de textes programmés) x100						

Objectif 2: Améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de satisfaction des structures de la Cité administrative	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : (nombre de structures sondées satisfaites / nombre de structures sondées) x100						
2.2 Taux de satisfaction de la fonctionnalité et de la fiabilité des équipements communs	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs et usagers sondés satisfaits/ nombre de travailleurs et usagers sondés) x100						
2.3 Taux de satisfaction de la fonctionnalité et de la fiabilité du Réseau Multiservices (RMS)	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : (nombre de responsables du système informatique des départements logés dans la Cité administrative sondés satisfaits/nombre de responsables du système informatique des départements logés dans la Cité administrative sondés) x 100						

Objectif 3: Coordonner le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Menaces identifiées et déclarées	Nombre	156	156	160	160	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : dénombrement des menaces contenues dans les rapports et de notes d'alerte transmis au Premier ministre						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 729 428	1 882 910	1 821 390	1 967 099	
Biens et services	4 649 032	4 795 032	6 275 457	6 459 436	
Transferts et subventions	614 967	667 967	342 271	346 377	
Investissement	410 000	560 000	737 293	964 851	
Total :	7 403 427	7 905 909	9 176 411	9 737 763	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Pilotage de l'action gouvernementale	4 013 112	4 309 994	4 547 520	4 809 886	
Coordination Administrative	3 390 315	3 595 915	4 628 891	4 927 877	
Total :	7 403 427	7 905 909	9 176 411	9 737 763	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	57	71	74	74
CATEGORIE B1	26	29	29	29
CATEGORIE B2	24	22	23	23
CATEGORIE C	7	6	5	5
AUTRES	179	162	161	162
Total :	293	290	292	293

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 716 442	1 864 324	1 807 628	1 952 237
Biens et services	1 761 703	1 897 703	2 341 876	2 411 791
Transferts et subventions	474 967	487 967	270 598	273 844
Investissement	60 000	60 000	127 418	172 014
Total	4 013 112	4 309 994	4 547 520	4 809 886

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG)	9 000
1.1.2 Evaluation de la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) : 2025-2026	15 800
1.1.3 Elaboration et mise en oeuvre de la stratégie de communication du Premier ministre	2 800
1.1.4 Suivi de l'exécution des instructions du Président de la Transition, Chef de l'Etat et du Premier ministre par les membres du Gouvernement	1 600
1.1.5 Suivi des relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les autorités et légitimités traditionnelles, les confessions religieuses, les partenaires et les Autorités administratives indépendantes	3 600
1.1.6 Exercice des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services de la Primature, à l'exception du Secrétariat Général du Gouvernement et du Cabinet de Défense du Premier ministre	1 900
1.1.7 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Unité PPP	400 000
1.1.8 Prise en charge des dépenses de souveraineté	554 204
1.1.9 Prise en charge de la participation au fonctionnement du CIGMA	87 967
1.2.1 Préparation et tenue des réunions d'arbitrage du Premier ministre	1 700
1.2.2 Examen des demandes de mission à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national	2 500
1.2.3 Coordination de la mise en oeuvre du Plan d'action de la Refondation de l'Etat	2 500
1.2.4 Suivi mensuel de la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement	2 000
1.2.5 Mise à la disposition du Premier ministre, d'une information régulière et complète sur la situation de l'Administration et du Pays	3 000
1.2.6 Réflexions stratégiques assorties des propositions sur toute question d'intérêt national (Conseillers spéciaux)	3 700
1.2.7 Suivi de l'état d'exécution du contrat de performance de l'AGEFAU	200
1.3.1 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement 2025	12 000
1.3.2 Elaboration et mise en oeuvre du Programme de Travail du Gouvernement au titre de l'année 2026	16 700
1.3.3 Organisation des sessions de formation des cadres du SGG et des départements ministériels	12 700
1.3.4 Organisation des réunions de coordination du Premier ministre (Conseil de Cabinet et autres)	4 000
1.3.5 Organisation de séminaires sur le Travail Gouvernemental	21 700
1.3.6 Rémunération du Personnel pour le pilotage de l'action gouvernementale	1 864 324
1.3.7 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité du Premier ministre	32 082
1.4.1 Tenue des sessions du Conseil des Ministres	24 500
1.4.2 Tenue de réunions du Comité de Coordination des Secrétaires Généraux des départements ministériels	22 400
1.4.3 Tenue de réunions interministérielles	14 400
1.4.4 Publication et diffusion des numéros du Journal officiel	7 600
1.4.5 Diffusion régulière des communiqués du Conseil des Ministres	10 600
1.4.6 Suivi de la procédure législative	12 500
1.4.7 Organisation de la consultation des institutions	19 600
1.4.8 Accueil et réception des hôtes et invités de marque du Premier ministre	25 000
1.4.9 Acquisition de biens et services	999 177
1.4.10 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité de la Cité administrative	30 840
1.5.1 Constitution d'une base de données documentaires, numérisées et classées de textes législatifs et des numéros du Journal officiel	4 000
1.5.2 Numérisation et classement des archives du Secrétariat Général du Gouvernement	7 000
1.5.3 Suivi et coordination des activités des services rattachés au Secrétariat Général du Gouvernement	6 000
1.5.4 Mise à jour et exploitation de l'application "E-conseil"	9 200
1.5.5 Etude et formulation d'avis juridiques sur l'élaboration des textes législatifs et réglementaires	3 000
1.5.6 Mise en place d'un portail documentaire intergouvernemental	2 800
1.6.1 Analyse de rapports et émission d'avis	4 000

1.7.1	Elaboration et supervision de la mise en oeuvre des consignes de sécurité	5 300
1.7.2	Organisation de séminaires à l'intention des Hauts Fonctionnaires de Défense et d'autres cadres des Forces de Défense, de Sécurité et Civils	5 000
1.7.3	Exercices de simulation et d'évacuation en cas de sinistre	6 500
1.7.4	Amélioration des conditions de performance du Cabinet de Défense sur le lieu de travail	10 600
1.8.1	Elaboration, validation et adoption de lois organiques en lien avec les réformes politiques et institutionnelles	12 000
1.8.2	Modification, validation et adoption de textes législatifs et règlementaires en lien avec les réformes politiques et institutionnelles	12 000
Total		4 309 994

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	12 986	18 586	13 762	14 862
Biens et services	2 887 329	2 897 329	3 933 581	4 047 645
Transferts et subventions	140 000	180 000	71 673	72 533
Investissement	350 000	500 000	609 875	792 837
Total	3 390 315	3 595 915	4 628 891	4 927 877

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.11 Modernisation du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	200 000
2.1.1 Rémunération du personnel pour la Coordination administrative	18 586
2.1.2 Entretien des bâtiments (nettoyage, travaux d'électricité, de plomberie, de balayage, de ramassage, d'évacuation des ordures, d'entretien des espaces verts, de gardiennage, de génie civil et de peinture)	543 000
2.1.3 Tenue des réunions du comité de gestion pour l'adaptation de la fiche d'appréciation du prestataire, distribution auprès des points focaux de ladite fiche pour renseignement sur les prestations effectuées	5 700
2.1.4 Collecte et traitement des données de la fiche d'appréciation du prestataire pour la délivrance d'attestation de service fait par le Service de Gestion de la Cité Administrative (SGCA)	4 100
2.2.1 Réparation et maintenance des climatiseurs, réalisation des travaux d'étanchéité et maintenance des onduleurs, des groupes électrogènes et autres équipements, prise en charge des groupes en carburants	100 000
2.2.2 Organisation des sondages en relation avec les points focaux	3 400
2.2.3 Acquisition de biens et services	2 098 989
2.2.4 Prise en charge des dépenses d'alimentation de l'Intendance des Palais	22 140
2.3.1 Maintenance du Réseau Multiservices (RMS)	120 000
3.1.1 Tenue des sessions du Conseil d'orientation et de suivi du Centre National pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques (CNAP)	17 000
3.1.2 Prise en charge des activités d'études, de collecte, d'analyse, de traitement et de diffusion des informations liées aux menaces à la bonne gouvernance, à la sécurité et à la paix	31 250
3.1.3 Acquisition de biens et services au profit du Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse (CNAP)	131 750
3.1.4 Construction siège Centre national alerte Précoce	300 000
Total	3 595 915

Le Programme : 1.004 Administration générale et contrôle

Responsable de programme : Le Directeur administratif et financier

a) Présentation stratégique :

Le programme «Administration générale et contrôle » vise :

- le contrôle des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales ;

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la collecte, la centralisation, la numérisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali.

Ce programme est mis en oeuvre à travers les actions ci-après :

- Renforcement de la gouvernance ;
- Coordination administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs .

La mise en oeuvre du programme vise, de façon spécifique, l'atteinte des quatre (04) objectifs suivants :

- améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA ;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- assurer de façon sécurisée la conservation des Archives du Mali.

A ces objectifs, sont associés onze (11) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) x 100

1.2 Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de manuels validés / nombre de manuels programmés au titre de l' année) x100

1.3 Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	100	100	100	120

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : dénombrement des contrôleurs et inspecteurs formés

Objectif 2: Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des programmes de formation initiale	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation et rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de programmes de formation initiale réalisés/ nombre total de programmes de formation initiale prévus) X 100

2.2 Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation des programmes de formation continue et rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formation réalisées/ nombre de sessions de formation prévues) X 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : compte administratif ; situation d'exécution du budget					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits alloués) x 100					
3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100					
3.3 Taux de satisfaction des cadres organiques des structures de la Primature	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes; rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (nombre de postes pourvus/nombre de postes à pouvoir) x100					

Objectif 4: Assurer de façon sécurisée la conservation des Archives du Mali					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Nombre d'articles à accès libre communiqués aux usagers	Nombre	900	900	900	1000
Moyen de Vérification : rapport de fin d'année					
Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès libre communiqués aux usagers					
4.2 Nombre d'articles à accès restreint communiqués aux usagers	Nombre	50	5	10	15
Moyen de Vérification : rapport de fin d'année					
Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès restreint communiqués aux usagers					
4.3 Nombre de pages d'archives numérisées et sécurisées	Nombre	-	2000	2500	3000
Moyen de Vérification : rapport de fin d'année					
Précision Méthodologique : dénombrement des pages d'archives numérisées et sécurisées					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	660 099	677 069	776 351	817 473	
Biens et services	2 490 391	2 521 391	3 569 242	3 939 240	
Transferts et subventions	1 074 162	1 070 049	1 159 639	1 194 411	
Investissement	1 190 000	1 440 000	2 130 587	2 784 341	
Total :	5 414 652	5 708 509	7 635 819	8 735 465	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Régulation et renforcement de la gouvernance	1 880 435	1 896 501	2 474 364	2 857 634	
Coordination Administrative et financière	3 534 217	3 812 008	5 161 455	5 877 831	
Total :	5 414 652	5 708 509	7 635 819	8 735 465	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	169	172	173	173
CATEGORIE B1	13	15	17	17
CATEGORIE B2	23	19	19	22
CATEGORIE C	4	2	2	2
AUTRES	46	45	45	46
Total :	255	253	256	260

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	349 663	357 842	450 309	465 349
Biens et services	406 610	418 610	760 921	1 047 372
Transferts et subventions	1 074 162	1 070 049	1 159 639	1 194 411
Investissement	50 000	50 000	103 495	150 502
Total	1 880 435	1 896 501	2 474 364	2 857 634

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation de missions de contrôle des services publics, organismes et collectivités territoriales	176 620
1.1.2	Production des rapports finaux des missions de contrôle	14 860
1.1.3	Rémunération du Personnel du Contrôle Général des Services Publics (CGSP)	357 842
1.1.4	Acquisition de biens et services au profit du Contrôle Général des Services Publics	173 030
1.2.1	Formation des gestionnaires sur le guide d'élaboration des manuels de procédures	9 000
1.2.2	Validation des manuels de procédures des services et organismes publics	18 100
1.3.1	Formation continue des Contrôleurs aux techniques de vérification	27 000
1.3.2	Mise en oeuvre des activités du Plan de Réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM)	150 000
2.1.1	Rémunération personnel ENA	592 058
2.1.2	Réalisation des programmes de formation initiale à l'ENA	136 305
2.2.1	Réalisation des programmes de formation continue à l'ENA	135 000
2.2.2	Prise en charge des redevances d'électricité, d'eau, de téléphone et d'internet ENA	32 686
2.2.3	Entretien des bâtiments (Rénovation)	50 000
2.2.4	Entretien courant des bâtiments	24 000
Total		1 896 501

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	310 436	319 227	326 042	352 124
Biens et services	2 083 781	2 102 781	2 808 321	2 891 868
Investissement	1 140 000	1 390 000	2 027 092	2 633 839
Total	3 534 217	3 812 008	5 161 455	5 877 831

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Exécution du Budget 2026	4 633
3.1.2 Elaboration de l'avant-projet de budget 2027	4 000
3.1.3 Production des situations périodiques 2026 et du compte Administratif 2025	2 000
3.1.4 Tenue de l'atelier de revue du calendrier harmonisé des projets/programmes de la Primature	8 750
3.1.5 Rémunération du Personnel de l'action 02	319 227
3.1.6 Construction / Aménagement DAF Primature	300 000
3.1.7 Réhabilitation Cité Administrative	700 000
3.2.1 Location de bâtiments pour le compte de certains services de la Primature	192 000
3.2.2 Exécution du plan de passation des marchés 2026	2 100
3.2.3 Acquisition de biens et services de la DAF	1 945 412
3.2.4 Elaboration de plan de passation des marchés publics 2027	2 500
3.3.1 Mise à jour du fichier du personnel	3 440
3.3.2 Mise à disposition du personnel	4 000
3.3.3 Renforcement des capacités du personnel	69 537
4.1.1 Communication de documents d'archives	5 448
4.1.2 Formation en préarchivage des chargés d'archive des Ministères, Régions, Cercles et Communes	12 700
4.2.1 Célébration de la journée internationale des archives le 9 juin	5 600
4.2.2 Validation et mise en oeuvre du plan d'actions (2026-2030) de la politique nationale des archives du Mali	4 000
4.2.3 Participation du Mali aux Conférences Internationales du Conseil International des archives	6 000
4.2.4 Acquisition de biens et services de la DNAM	43 953
4.2.5 Réhabilitation de la DNAM	150 000
4.3.1 Identification des fonds d'archives	15 500
4.3.2 Transfert des fonds d'archives	9 208
4.3.3 Numérisation des fonds d'archives	2 000
Total	3 812 008

Le Programme : 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés

Responsable de Programme : Le Directeur général du Contentieux de l'Etat

a) Présentation stratégique :

Le programme 2.002 est relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre des éléments de la politique nationale en matière de prévention, de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation, la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et le recouvrement des montants dûs à l'Etat .

Le programme comprend une action qui est la « Protection de l'intérêt public ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à « assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant ».

L'objectif ci-dessous est assorti de quatre (04) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de procès gagnés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Direction générale du Contentieux de l'Etat (DGCE)						
Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements) x100						
1.2 Taux de recouvrement des ressources issues des décisions de justice favorables à l'Etat	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la DGCE						
Précision Méthodologique : (montant recouvré/ montant à recouvrer) x100						
1.3 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes						
Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Kayes) x100						
1.4 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti						
Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Mopti) x100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	303 304	352 322	347 254	358 852	
Biens et services	255 000	267 000	331 371	397 644	
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 854	33 583	
Investissement	150 000	150 000	231 863	306 413	
Total :	738 304	799 322	943 342	1 096 492	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Protection de l'intérêt public	738 304	799 322	943 342	1 096 492	
Total :	738 304	799 322	943 342	1 096 492	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	13	16	16	17
CATEGORIE B1	3	3	3	4
CATEGORIE B2	4	5	6	6
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	7	8	9	9
Total :	29	34	36	38

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	303 304	352 322	347 254	358 852
Biens et services	255 000	267 000	331 371	397 644
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 854	33 583
Investissement	150 000	150 000	231 863	306 413
Total	738 304	799 322	943 342	1 096 492

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements	81 210
1.1.2	Rémunération du personnel	352 322
1.1.3	Acquisition de biens et services	182 220
1.1.4	Construction équip. Direction Générale du Contentieux de l'Etat	100 000
1.2.1	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat	8 270
1.2.2	Exécution des décisions de justice favorables à l'Etat	13 300
1.2.3	Mise en oeuvre des activités du Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques au Mali (PREM)	30 000
1.3.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Kayes	10 000
1.3.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Kayes	7 000
1.4.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Mopti	10 000
1.4.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Mopti	5 000
Total		799 322

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.003	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
MODERNISATION SGG		200 000	250 000	200 000	435 625	566 312
CONSTRUCTION SIEGE CENTRE NATIONAL ALERTE PRECOCE		300 000	100 000	300 000	174 250	226 525
Total :		500 000	350 000	500 000	609 875	792 837

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.004	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
RAHABILITATION CITE ADMINISTRATIVE		2 000 000	500 000	700 000	839 475	1 074 528
CONSTRUCTION / AMENAGEMENT DAF PRIMATURE		300 000	300 000	300 000	503 685	644 716
PROJET DE REHABILITATION DE LA DIRECTION NATIONALE DES		150 000	100 000	150 000	174 250	226 525
Total :		2 450 000	900 000	1 150 000	1 517 410	1 945 769

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.002	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION EQUIP. DIRECTION GLE CONTENTIEUX ETAT		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
Total :		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413

SECTION :134 AUTORITE INDEPENDANTE DE GESTION DES ELECTIONS**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

L' Autorité Indépendante de Gestion des Elections a pour mission d'organiser et de gérer toutes les opérations référendaires et électorales du Mali. A ce titre, elle est chargée de :

- La confection, la gestion, la mise à jour et la conservation du fichier électoral ;
- La réception et la transmission des dossiers de candidatures relatifs aux élections des Députés à l'Assemblée nationale, des Sénateurs au Sénat et des conseillers des collectivités territoriales ;
- La sécurité, la fiabilité, la confidentialité et l'intégrité des données électorales ;
- Les opérations de dépouillement des bulletins de vote, le recensement des votes, la centralisation, la proclamation, la publication des résultats provisoires des scrutins par bureau de vote et la transmission des procès-verbaux ;
- La gestion des observateurs nationaux et internationaux ;
- La formation électorale et la coordination des activités y afférentes ;
- La publication et la remise officielle de son rapport annuel d'activités ;
- L'acheminement des procès-verbaux des consultations référendaires, présidentielles ; et législatives, accompagnés des pièces qui doivent y être annexées à la cour constitutionnelle, en rapport avec les représentants de l'Etat ;
- La centralisation des résultats des consultations électorales communales, régionales, de cercle ; du district et la conservation des procès-verbaux ;
- Le suivi et la supervision de la révisions des listes électorales à l'occasion des opérations référendaires et des élections dans les conditions prévues par la loi électorales ;
- Le suivi de la campagne électorale ;
- Les opérations de délivrance des procurations de votes ;
- Le suivi du déroulement de vote ;
- L'élaboration de son budget annuel de fonctionnement et du budget des consultations référendaires et électorales ;
- La mise en place des cadres de concertation permanents avec l'Administration, les partis politiques et la société civile ;
- La dénonciation des infractions à l'autorité judiciaire compétente ;
- La participation à l'élaboration de la législation afférente aux élections.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis de l'AIGE sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

- faible niveau de certains membres des coordinations en matière électorale ;
- l'insécurité dans certaines parties du territoire nationale;
- retard constaté dans le paiement des mandats de délégation par la paierie générale du trésor (PGT).

I.2.2 Défis

- Assurer la disponibilité d'un fichier électoral actualisé, consolidé et fiable ;
- Organiser des élections transparentes et crédibles ;
- Renforcer les capacités des acteurs du processus électoral ;
- Constituer un vivier dynamique d'agents électoraux.

I.3 La politique sectorielle

Le programme 2.098 de L'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) ne repose sur aucune politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Organisation et Gestion des Opérations Referendaires et Electorales	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212	
Total :	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 432 123	3 432 123	3 385 239	3 649 287	
Biens et services	2 181 050	2 281 050	2 511 695	2 557 901	
Investissement	480 000	480 000	1 002 240	1 353 024	
Total :	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.098 Organisation et Gestion des Opérations Referendaires et Electorales

2.1 Responsable du Programme : Le Président de l'AIGE

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Organisation et Gestion des Opérations Référendaires et Electorales » est mis en œuvre grâce au concours du Collège, du Secrétariat général, de l'agence comptable et des cinq (05) départements techniques et de l'Agence comptable. Ses objectifs sont les suivants :

- la gestion efficace du processus électoral et référendaire ;
- la confection, la conservation et la mise à jour d'un fichier électoral fiable et consensuel pour l'organisation d'élections libres, transparentes, et apaisées ;
- la dénonciation des infractions aux autorités judiciaires compétentes ;
- la réception et la transmission des dossiers de candidatures relatifs aux élections générales et la gestion des observateurs nationaux et internationaux ;
- le suivi de la campagne électorale, le suivi des opérations de vote et l'amélioration de la communication ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'AIGE.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.098 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des défis relatifs à : (i) gérer efficacement le processus électoral et référendaire ; (ii) améliorer la visibilité de l'AIGE (iii) assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'AIGE.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Gérer efficacement le processus électoral et référendaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Disponibilité du fichier électoral fiable et mis à jour	Nombre	DISPONIBL E	DISPONIBL E	DISPONIBL E	DISPONIBL E	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Programmation des résultats dans le délai légal	Nombre de	-	5	05	05

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'AIGE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de mise en oeuvre du plan d'actions annuel de la strategie de communication	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE

Précision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées /nbre d'activités programmées) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières de l'AIGE					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE, rapports de formation					
Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés /nbre d'agents à former) x 100					
3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'AIGE					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés / Nombre de marchés programmés =) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 432 123	3 432 123	3 385 239	3 649 287	
Biens et services	2 181 050	2 281 050	2 511 695	2 557 901	
Investissement	480 000	480 000	1 002 240	1 353 024	
Total :	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Appui à la Democratie	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212	
Total :	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	35	46	46	46
CATEGORIE B1	12	9	9	9
CATEGORIE B2	3	4	4	4
CATEGORIE C	3	5	5	5
AUTRES	136	150	150	150
CATEGORIE D	3	3	3	3
Total :	192	217	217	217

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	3 432 123	3 432 123	3 385 239	3 649 287
Biens et services	2 181 050	2 281 050	2 511 695	2 557 901
Investissement	480 000	480 000	1 002 240	1 353 024
Total	6 093 173	6 193 173	6 899 174	7 560 212

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Mise à jour du fichier électoral	500 000
2.1.1	Mise en oeuvre du plan de communication	200 000
3.1.1	Mise en oeuvre du plan annuel de formation	150 000
3.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	3 432 123
3.2.1	Acquisition de véhicules	400 000
3.2.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'AIGE	1 511 050
Total		6 193 173

SECTION :180 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale prépare et met en oeuvre l'Action diplomatique et la politique de Coopération internationale du Mali.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'établissement et la consolidation des relations entre le Mali et les autres Etats et entre le Mali et les Organisations Internationales ;
- la coordination des actions diplomatiques de l'Etat ;
- le suivi des relations entre les membres du Gouvernement et les représentants de pays et d'organismes étrangers ;
- l'organisation de la représentation diplomatique du Mali ;
- l'organisation des consulats du Mali, en concertation avec le ministre chargé des Maliens établis à l'extérieur ;
- la négociation, la conclusion, la conservation, l'interprétation et le suivi des traités et accords internationaux ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les représentants des Etats étrangers et des organisations internationales accrédités au Mali ;
- la gestion des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires ;
- l'information régulière du Gouvernement sur l'évolution de la situation internationale et ses répercussions sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- l'information des missions diplomatiques et des organisations internationales sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- la gestion du protocole de l'Etat ;
- le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- les questions de paix et de sécurité internationale ;
- la coordination des actions de coopération économique, technique et culturelle de l'Etat avec les pays étrangers et les organisations internationales ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération internationale, notamment le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union africaine et des organisations sous régionales ;
- le développement des rapports de coopération économique, sociale, culturelle, technique ou scientifique avec les Etats et les organismes étrangers ;
- la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- le suivi de l'évaluation de l'exécution des programmes et projets de développement bénéficiant du concours financier de partenaires au développement, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques et culturels du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et les défis auxquels le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale fait face sont :

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non-respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux cadres organiques) ;
- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maîtrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles.

I.2.2 Défis

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres ;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du ministère ;
- relire le plan de carrière du ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation globale ;
- élaborer les manuels de procédures pour le département central et les missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en oeuvre une cartographie des risques pour le département ;
- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et stratégies sectorielles ;
- renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est structurée autour de quinze (15) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
3. l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
5. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi-évaluation ;
6. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
7. l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de coopération ;
8. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
9. le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales ;
10. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali est partie prenante ;
11. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi des contentieux y afférents ;
12. l'analyse des grandes questions de Droit International ;
13. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée ;
14. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
15. le suivi de l'efficacité et de l'utilisation de l'aide publique au développement.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	-	-	-	8
2	Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	-	-	-	4
3	Nombre d'accords de coopération signés	Nbre	53	44	31	-
4	Nombre de nationaux placés dans les Organisations internationales avec l'appui du gouvernement	Nbre	2	-	5	2
5	Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	60
6	Nombre de traités internationaux ratifiés	Nbre	89	92	100	11

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	45 868 939	49 551 209	59 119 052	66 538 635
Politique Extérieure et Coopération Internationale	465 755	412 535	477 348	506 925
Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux	151 176	128 584	142 042	151 976
Total :	46 485 870	50 092 328	59 738 442	67 197 536

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	19 072 171	21 791 528	20 213 388	21 830 432
Biens et services	13 711 441	14 039 080	18 740 297	19 282 417
Transferts et subventions	5 790 477	9 349 939	12 270 530	14 872 548
Investissement	7 911 781	4 911 781	8 514 227	11 212 139
Total :	46 485 870	50 092 328	59 738 442	67 197 536

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.006 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme 1.006

Le programme 1.006 s'occupe de :

- i) suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- ii) la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
- iii) l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- iv) la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
- v) l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- vi) la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.006 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- (i) contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ;
- (ii) mettre les programmes du département dans les conditions efficaces ;
- (iii) s'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ;
- (iv) oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés onze (11) indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de programmation, mise en oeuvre, suivi-évaluation des programmes et projets.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'action Gouvernemental.	%	94	20	90		90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; Programme de Travail Gouvernemental (PGT)						
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/ Nombre de propositions formulées par le département) x 100						
1.2 Taux d'exécution des projets et programmes	%	75	75	75		75
Moyen de Vérification : Rapport de la revue sectorielle.						
Précision Méthodologique : : (Total des dépenses effectuées / Total des montants prévus) x 100.						
1.3 Nombre d'axes diplomatiques et coopération rédefinies	Nbre	3	3	4		5
Moyen de Vérification : Rapport d'activité						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.4 Nombre d'accord de coopération signés dans le domaine de sécurité et de défense	Nbre	2	2	2		3
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Denombrement						
1.5 Mise en œuvre de la politique sectorielle genre et son évaluation périodique (Taux de mise en œuvre des activités genres de la stratégie MAECI)	%	60	25	80		90
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activité mise en œuvre/Nombre d'activité prévu)						

Objectif 2: Mettre les programmes du département dans les conditions efficientes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	98	99	99	99	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DFM

Précision Méthodologique : $:(\text{montant mandaté} / \text{dotation budgétaire}) \times 100.$

2.2 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	50	60

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : $\text{Nombre d'agents formés} / \text{Nombre d'agents à former}) \times 100$

2.3 Pourcentage des diplomates de carrière dans les MDC, y compris le chef de mission	Nbre	41,27	41	50	60

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DRH

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de Diplomates de Carrière} / \text{Total Agents nommés dans les MDC}$ **Objectif 3: S'assurer du bon fonctionnement des services et veiller à l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière, administrative et matérielle du département.**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	90	60	90	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de missions exécutées} / \text{Nombre de missions prévues}) \times 100.$

3.2 Taux de réalisation des missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPS/CI

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de missions exécutées} / \text{Nombre de missions prévues}) \times 100.$

3.3 Nombre de rapports d'activités annuels transmis par les MDC	Nbre	52	51	52	52

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	1500	1500	1500	1500	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombres de dossiers d'immunités et privilèges traités	Nbre	8200	8000	8000	8000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de missions d'assistances apportées aux hautes personnalités maliennes en déplacement à l'extérieur	Nbre	655	655	1000	1200

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre de conférences et cérémonies officielles organisées	Nbre	150	150	180	180

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	18 673 123	21 485 640	19 790 467	21 373 680	
Biens et services	13 567 197	13 803 849	18 543 828	19 080 268	
Transferts et subventions	5 716 838	9 349 939	12 270 530	14 872 548	
Investissement	7 911 781	4 911 781	8 514 227	11 212 139	
Total :	45 868 939	49 551 209	59 119 052	66 538 635	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination administrative et financière	15 069 026	15 651 813	24 362 241	29 814 828	
Représentation du Mali à l'extérieur	30 583 878	33 679 008	34 399 181	36 271 525	
Planification, programmation et suivi évaluation	216 035	220 388	357 630	452 282	
Total :	45 868 939	49 551 209	59 119 052	66 538 635	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	355	376	375	375
CATEGORIE B	2	2	2	2
CATEGORIE B1	67	60	60	60
CATEGORIE B2	60	56	55	55
CATEGORIE C	26	25	0	0
AUTRES	1 211	1 245	1 162	1 162
Total :	1 721	1 764	1 654	1 654

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 476 047	1 580 535	1 564 368	1 689 516
Biens et services	4 030 863	4 109 162	5 552 444	5 712 395
Transferts et subventions	1 850 335	5 250 335	9 066 992	11 630 589
Investissement	7 711 781	4 711 781	8 178 437	10 782 328
Total	15 069 026	15 651 813	24 362 241	29 814 828

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et suivi du Programme d'Action Gouvernemental (PAG) du département (coordination des	119 667
1.1.2 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur	29 924
1.1.3 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du SNEDD	27 924
1.1.4 Renforcement du centre d'Etudes Stratégiques	85 425
1.1.7 Comité nationale de la confédération des Etats du Sahel (CN-AES)	45 900
1.3.1 Redéfinition des visées diplomatiques et la coopération en fonction des besoins nouveaux du Mali.	1 000
1.4.1 Diversification et renforcement de la coopération militaire	1 000
1.5.1 Tenue des réunions du comité d'institutionnalisation de la politique sectorielle genre ; formation des membres du comité en PBSG	27 924
2.1.1 Gestion rationnelle du personnel	28 008
2.1.3 Gestion efficiente des ressources financières et matérielles	4 888 792
2.1.4 Prise en charge des contributions du Mali aux budgets de fonctionnement des organisations	3 400 000
2.1.5 Prise en charge de la valise diplomatique	60 838
2.1.6 Gestion de la presse et de la communication	20 388
2.1.7 Prise en charge du transport des retraités	149 156
2.1.8 Traitement des salaires du personnel	1 580 535
2.1.9 Diverses activités liées au fonctionnement et appuis aux services du Département	2 126 313
2.1.10 Projet 1: Prog. Construction. Résiden. Loge. Diplom. Chancellerie	1 500 000
2.1.11 Projet 3: de Construct. du nouveau siège du Protocole de la République	600 000
2.1.12 Projet réhabilitation Inspection Services Diplomatiques et Consulaires	300 000
2.1.16 Salaires du personnel recruté au niveau local et Allocation aux conjoints des Diplomates dans les MDC.	490 110
2.1.17 Préparation du budget et exécution du budget	15 000
2.2.1 Formation du personnel	68 000
2.3.1 Professionnalisation de notre diplomatie	1 000
3.1.1 Renforcement des missions de contrôle au sein du département et dans les MDC (ISDC)	41 686
4.1.1 Gestion des questions d'accueil et de Cérémonial (Accueil)	5 832
4.2.1 Traitement avec diligence les dossiers couverts par les régimes dérogatoires	25 727
4.3.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (départ personnalités)	5 832
4.4.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (cérémonial)	5 832
Total	15 651 813

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	17 197 076	19 905 105	18 226 099	19 684 164
Biens et services	9 520 299	9 674 299	12 969 544	13 345 402
Transferts et subventions	3 866 503	4 099 604	3 203 538	3 241 959
Total	30 583 878	33 679 008	34 399 181	36 271 525

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.13 Traitement salarial des MDC	19 905 105
2.1.14 Fonctionnement des MDC	9 674 299
2.1.15 Diverses activités liées au fonctionnement (MDC)	4 002 704
2.1.18 Session Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (New York)	96 900
Total	33 679 008

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	16 035	20 388	21 840	22 471
Investissement	200 000	200 000	335 790	429 811
Total	216 035	220 388	357 630	452 282

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur (planif.)	10 194
1.1.6 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du SNEDD (CPS).	10 194
1.2.1 Appui CPS	160 000
3.2.1 Réalisation de missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	40 000
Total	220 388

Le Programme : 2.008 Politique Exterieur et Coopération Internationale

Responsable du programme : le Directeur de la Coopération Multilatérale

a) Présentation stratégique du programme 2.008

Le programme 2.008 a pour objet :

- i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- ii) l'élaboration de la politique de coopération et sa mise en oeuvre ;
- iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
- iv) le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.008

Le cadre de performance du programme 2.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) accroître le volume de l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) suivre l'efficacité de l'utilisation de l'Aide ; (iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir

à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Accroître le volume de l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de conventions de financement signées	Nbre	45	10	30		30
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Montant des conventions de financement signées	millions	500 000	850450	400000		500000
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Volume de l'aide mobilisée par nature (dons)	millions	600000	45000	100000		300000
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.4 Volume de l'aide mobilisée par nature (Prêts)	millions	400	300000	300000		200000
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Objectif 2: Suivre l'efficacité de l'utilisation de l'aide						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de l'aide en exécution nationale	%	60	60	70		70
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Volume d'aide en exécution nationale/Volume total d'aide) X 100						
2.2 Taux de l'APD investi dans les secteurs productifs (Agriculture, Industries, Infrastructures et Mines)	%	30	30	35		35
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (L'APD investie dans les secteurs productifs / total d'APD) x100						
2.3 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Dons)	%	95	20	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (l'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100						
2.4 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Prêts)	%	40	40	25		25
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (l'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100						

Objectif 3: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (SNU)	nbre	8	3	5		1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de participation aux réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	50	100		100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires)

3.3 Taux d'organisation des réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	50	75		75

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions effectivement organisées / Nombre de réunions prévues) x100

3.4 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (ORI)	Nbre	5	0	3		1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : : Dénombrement

3.5 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (Autres Organisations)	Nbre	2	0	1		1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : : Dénombrement

Objectif 4: Mobiliser le Financement des activités genres du département par les partenaires techniques et financiers (PTF).

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Mobiliser l'aide des PTF en faveur de la politique genre (Taux de mise en œuvre des activités de la stratégie genre du MAECI financé par les PTF)	millions	-	60000	64510		64510

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'activité mise en oeuvre sur financement PTF/Nombre d'activité prévu sur financement PTF)

4.2 Nombre de rencontre avec les PTF		-	2	1		1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	291 437	223 726	308 871		333 578
Biens et services	123 692	188 809	168 477		173 347
Transferts et subventions	50 626				
Total :	465 755	412 535	477 348		506 925

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coopération bilatérale	259 075	234 655	280 587		297 155
Coopération multilatérale	206 680	177 880	196 761		209 770
Total :	465 755	412 535	477 348		506 925

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	29	23	23	23
CATEGORIE B1	4	2	2	2
CATEGORIE B2	5	2	2	2
CATEGORIE C	4	3	0	0
AUTRES	11	11	11	11
Total :	53	41	38	38

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	156 218	123 022	165 562	178 805
Biens et services	84 449	111 633	115 025	118 350
Total	240 667	234 655	280 587	297 155

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation des accords de financement et/ou de partenariat	6 605
1.2.1 Diversification des axes de coopération entre le Mali et ses partenaires	6 605
1.3.1 Coordination et suivi de l'aide publique au développement	6 605
2.1.1 Traitement des salaires du personnel (Coopération bilatérale)	123 022
2.1.2 Suivi et mise en oeuvre des conventions	6 605
3.1.1 Suivi et promotion des cadres maliens dans les organisations internationales (Coop bilatérale)	6 605
3.2.2 Renforcement des relations politiques avec les pays	6 605
3.2.3 Participation aux réunions statutaires	6 605
3.2.4 Participation aux négociations multilatérales stratégiques des mécanismes bilatéraux de coopération	6 605
3.3.1 Organisation des commissions mixtes	6 605
3.3.2 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. Bilatérale)	40 091
3.3.3 Organisation des revues des Comités de pilotage des programmes bilatéraux avec les PTF	6 597
4.1.1 Mise en oeuvre de la politique sectorielle genre et son évaluation périodique	5 500
Total	234 655

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	135 219	100 704	143 309	154 773
Biens et services	39 243	77 176	53 452	54 997
Total	174 462	177 880	196 761	209 770

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Diversification des domaines de coopération avec les fonds internationaux et les Agences du système	3 634
2.1.4 Organisation des réunions du comité de pilotage du cadre intégré des Nations Unies pour l'Assistance	1 763
2.1.5 Organisation des revues de portefeuilles et les réunions des Comités de pilotage des Agences du système des nations Unies et des programmes financés par les PTF	1 763
2.1.6 Coordination des travaux du Groupe thématique n°5 (Partenariat et mobilisation des ressources).	1 763
2.1.7 Conduite des études et recherches concourant à l'élaboration des éléments de la politique nationale	1 877
2.1.8 Suivi et mise en oeuvre des conventions internationales et autres accords sur les biens publics	1 871
2.2.1 Traitement de salaires du personnel (Coop. Multilatérale)	100 704
2.2.2 Collecte et traitement des données de coopération pour l'élaboration du Rapport de Coopération au développement	1 763
3.1.2 Suivi et promotion des cadres maliens et des candidatures dans les organisations internationales (Coop Multi)	3 634
3.2.1 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. Multi)	44 464
3.2.5 Participation aux négociations multilatérales dans les enceintes des Nations Unies	5 505
3.2.6 Participation du Mali aux réunions statutaires des Organisations internationales et des Agences du système des nations unies	3 634
3.2.7 Participation aux réunions du Conseil de Sécurité des Nations unies consacrées à l'examen du rapport	3 634
3.3.5 Organisation des réunions des Comités du PBF et du Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité	1 871
Total	177 880

Le Programme : 2.009 Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux

Responsable de Programme 2.009: le Directeur des Affaires Juridiques

a) Présentation stratégique du programme 2.009

Le programme 2.009 a pour objet :

- i) l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali fait partie ;
- ii) la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
- iii) l'analyse des grandes questions de Droit International ;
- iv) le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- v) la gestion des relations avec les Consulats étrangers établis au Mali et des affaires consulaires et des contentieux y afférents.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.009

Le cadre de performance du programme 2.009 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques : (i) assurer le processus de conclusion des traités internationaux ainsi que le suivi des engagements y afférents ; (ii) contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international ; (iii) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (iv) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires et (v) sécuriser les archives diplomatiques.

A ces objectifs sont associés onze (11) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-

dessous.

Objectif 1: Assurer le processus de conclusion des traités ainsi que le suivi des engagements y afférents.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de traités internationaux ratifiés.	Nbre	50	10	50	50	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	Nbre	50	50	50	50	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de présentation						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Pourcentage de rapport initiaux et périodiques produit lors de cession du comité interministériel d'appui à l'élaboration des rapports initiaux et périodiques (CIMERAP)	%	92	2	95	95	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports périodiques						
Précision Méthodologique : (Nombre de Rapports initiaux et périodiques produits / Nombre Rapports initiaux et périodiques prévus) x 100						

Objectif 2: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de dossiers de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	75	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et transmis à la Direction générale du Contentieux/Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100.						
2.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali.	%	100	75	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de contentieux traités/Nombre de dossiers reçus) x 100						
2.3 Pourcentage de participations aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	%	60	50	70		80
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100						

Objectif 3: Contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée	%	100	3	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapport de mission						
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100						

Objectif 4: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Nombre de Consuls honoraires du Mali nommés.	nbre	10	4	10	10	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités.	%	100	75	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers consulaires traités /Nombre de dossiers consulaires reçus) x 100.						

Objectif 5: Sécuriser les archives diplomatiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Pourcentage d'accords numérisés.	%	50	50	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'accords numérisées / Nombre d'accords à numériser) x 100

5.2 Pourcentage des documents diplomatiques archivés.	%	0	50	50	50	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents diplomatiques archivés / Nombre de documents diplomatiques à archiver) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	107 611	82 162	114 050	123 174	
Biens et services	20 552	46 422	27 992	28 802	
Transferts et subventions	23 013				
Total :	151 176	128 584	142 042	151 976	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses	151 176	128 584	142 042	151 976	
Total :	151 176	128 584	142 042	151 976	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	14	11	11	11
CATEGORIE B1	1			
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	1	1	1	1
Total :	18	14	13	13

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	107 611	82 162	114 050	123 174
Biens et services	20 552	46 422	27 992	28 802
Total	128 163	128 584	142 042	151 976

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Négociation, conclusion, ratification et mise en oeuvre des accords internationaux	6 692
1.1.2	Diverses activités liées au fonctionnement	4 683
1.2.1	Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux (Nbre traités signés)	5 032
1.3.1	Suivi des engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit	5 456
1.3.2	Elaboration des rapports découlant de la mise en oeuvre des Conventions Internationales	4 603
2.2.1	Gestion efficiente des litiges entre les missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali et leurs employés	4 603
3.1.1	Traitement de salaires du personnel	82 162
4.1.1	Nomination consuls	6 968
5.1.1	Réhabilitation et numérisation des accords	5 456
5.2.1	Réhabilitation et numérisation des documents diplomatiques	2 929
Total		128 584

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.006	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR COOPERATION ET INTEGRATION		200 000	200 000	200 000	335 790	429 811
PROG. ACQUISITION / CONSTR./ REHAB./ RESIDENCE/LOGE DIPLO		1 500 000	1 300 000	1 500 000	2 182 635	2 793 772
PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DU PROTOCOL		2 000 000	600 000	600 000	1 007 370	1 289 433
PROJET REHABILITATION INSPECTION SERVICES DIPLOMATIQUE		754 000	300 000	300 000	503 685	644 716
Total :		4 454 000	2 400 000	2 600 000	4 029 480	5 157 732

SECTION :185 MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Suivant Décret n° 2025-0068/PT-RM du 03 février 2025, fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine prépare et met en oeuvre la Politique nationale concernant les maliens établis à l'extérieur du Mali, la Politique nationale migratoire et l'Intégration africaine.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la protection des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en oeuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens établis à l'extérieur, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- le suivi des questions de migration, en rapport avec le ministre concerné, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- l'assistance aux Maliens établis à l'extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres chargés des Affaires étrangères, de la Justice, des Finances et du Développement Social ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'extérieur dans la réalisation des actions de développement ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'intégration africaine;
- la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'intégration africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les ministres intéressés ;
- la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes communautaires en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres ;
- le suivi de la politique d'intégration des communautés africaines vivant au Mali, de la politique d'immigration et d'émigration africaine en liaison avec les ministres concernés ;
- la participation à la gestion des questions relatives à la prévention et au règlement des conflits en Afrique.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et les défis liés à la mise en oeuvre des missions du département se présentent comme suit.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- l'accroissement du nombre de rapatriement de migrants et l'expulsion massive de nos compatriotes à prendre en charge ;
- l'insuffisance de ressources humaines en nombre au niveau de la Commission Nationale pour l'Intégration Africaine (CNIA), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM), de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC) et du TOKTEN ;
- l'insuffisance de moyens financiers pour la mise en oeuvre du plan de formation et de perfectionnement des agents ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles au niveau du Cabinet, de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA), du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), de la Délégation Générale des Maliens de l'extérieur (DGME), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC);
- la difficulté de mobilisation de fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- le faible niveau de la part des transferts de fonds des migrants orienté vers les investissements productifs ;
- la suspension de l'Aide Publique au Développement qui se justifie par la position actuelle du Mali ;
- l'insuffisance de la synergie d'actions entre les acteurs intervenant dans le domaine de la migration.

I.2.2 Défis

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine a plusieurs défis à relever entre-autres :

- la maîtrise des flux d'immigration irrégulière au Mali ;

- la mobilisation des ressources nécessaires à l'assistance d'urgence des migrants ;
- l'adéquation des ressources humaines aux besoins du Département ;
- l'accroissement de la participation des maliens établis à l'extérieur au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- le dénombrement des maliens de l'extérieur ;
- l'insertion des migrants de retour et des candidats potentiels à la migration irrégulière ;
- la contribution à la correction des données dans la base RAVEC pour les maliens établis à l'Extérieur ;
- la poursuite de l'opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des maliens établis à l'extérieur ;
- le développement d'une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des maliens établis à l'extérieur ;
- le renforcement de capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- le financement du plan de formation pour les agents du département ;
- l'inscription sur le budget du département du Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- la valorisation de l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- la migration, une opportunité pour tous et non une menace ;
- l'incitation à la réorientation des transferts de fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- la sensibilisation sur les risques et les dangers liés à la migration irrégulière ;
- la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNIAM ;
- le suivi régulier de la mise en oeuvre des politiques, programmes et stratégies de développement au niveau des organisations sous régionales et régionales ;
- l'institutionnalisation du projet TOKTEN en Cellule d'Appui pour le Transfert de Compétences de la Diaspora (CATCD);
- l'adoption d'une stratégie de protection des maliens en situation de détresse ;
- la production des données statistiques des maliens établis à l'extérieur ;
- la multiplication des partenaires techniques et financiers pour le Département.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine contribue à la mise en oeuvre du Cadre Stratégique Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033) à travers l'objectif spécifique 4.2.3. : « Encourager la participation des maliens établis à l'extérieur au développement du pays ».

Dans le but de mieux gérer la question de la migration, en particulier de la migration internationale, le Mali a élaboré et mis en oeuvre une politique nationale de la migration (Ministère des maliens de l'extérieur, PONAM 2014) avec pour ambition de faire de la migration un véritable atout pour le développement, un facteur de croissance économique par la mobilisation de l'épargne des maliens de l'extérieur et un outil de promotion sociale.

A cet effet, notre pays dispose d'un document de Politique nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté. La révision de cette politique est en cour, dont le lancement de processus de relecture de la Politique nationale de Migration (PONAM) et son plan d'actions a eu lieu le 02 mai 2025.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont: (i) assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leur accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration, (iii) mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national et (iv) faire du Mali, un carrefour Ouest-Africain de dialogue et de concertation sur la migration.

Les axes stratégiques adossés à ces objectifs sont :

- la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille ;
- la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration ;
- l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour ;
- la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants ;
- le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile ;
- le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations ;
- l'amélioration des connaissances sur les migrations ;
- la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali.

Aussi, le Gouvernement du Mali pour traduire sa volonté en faveur de l'Intégration Africaine, a adopté le 02 novembre 2018, la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) et son Plan d'Actions.

L'objectif global de la PNIAM est de contribuer à la création d'un ensemble sous régional homogène et cohérent en vue de la réalisation de l'unité africaine.

Pour l'atteinte de l'objectif global de la PNIAM, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus :

- oeuvrer à la conception des politiques sectorielles nationales conformes aux directives des politiques communautaires ;
- renforcer les capacités des ressources humaines nationales pour les rendre aptes à la concurrence par l'harmonisation ;
- améliorer la perception populaire des organisations communautaires, de leurs principes, de leurs compétences et de leurs missions ;
- coordonner et suivre toutes les actions en matière d'intégration africaine.

Ces différents objectifs ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics maliens.

La PNIAM est mise en oeuvre suivant quatre (04) axes stratégiques qui sont : les politiques publiques, l'intégration économique et l'environnement des affaires, les politiques socioculturelles, la communication autour des objectifs et programmes de l'intégration africaine.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	1 411 095	1 511 791	1 815 238	1 927 713	
Intégration Africaine	453 018	452 661	522 246	536 804	
Gestion des Maliens de l'Extérieur	2 168 789	2 488 954	3 307 088	4 041 606	
Total :	4 032 902	4 453 406	5 644 572	6 506 123	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	643 713	607 217	682 230	736 807	
Biens et services	1 293 026	1 455 026	1 757 059	1 808 612	
Transferts et subventions	431 163	456 163	357 233	361 516	
Investissement	1 665 000	1 935 000	2 848 050	3 599 188	
Total :	4 032 902	4 453 406	5 644 572	6 506 123	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.007 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire général

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme, composé du Cabinet, de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC) et de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), s'occupe de : (i) la coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

La mise en oeuvre du programme est assurée, à travers les actions ci-après :

- Action 01 : Coordination et pilotage de la politique du département ;
- Action 02 : Coordination Administrative et Financière.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.007 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations des réunions de coordination	%	70	70	75	80	
Moyen de Vérification : Rapports d'activités et Comptes Rendus produits						
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/Nombre de recommandations formulées)x100						
1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	70	70	70	75	
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutés/Nombre d'activités programmées)x100						
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	70	60	65	70	
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi-évaluation exécutées/Nombre de missions de suivi-évaluation programmées)x100						
Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget	%	84,32	98	99	98	
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Crédits exécutés / crédits notifiés x 100						
2.2 Taux d'équipement des structures	%	25	50	55	50	
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Nombre de besoins d'équipements satisfaits / Nombre de besoins d'équipements exprimés x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	465 241	460 937	493 080	532 525
Biens et services	895 854	1 000 854	1 215 976	1 251 843
Investissement	50 000	50 000	106 182	143 345
Total :	1 411 095	1 511 791	1 815 238	1 927 713

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Coordination et pilotage de la politique du département	587 944	595 856	694 860	733 829
Coordination Administrative et Financière	823 151	915 935	1 120 378	1 193 884
Total :	1 411 095	1 511 791	1 815 238	1 927 713

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	25	25	25	25
CATEGORIE B1	10	10	10	10
CATEGORIE B2	10	7	7	7
CATEGORIE C	3	2	0	0
AUTRES	27	28	28	28
Total :	75	72	70	70

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	336 601	304 513	356 743	385 282
Biens et services	251 343	291 343	338 117	348 547
Total	587 944	595 856	694 860	733 829

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation d'actions de prévention de la migration irrégulière	220 099
1.2.1	Prise en charge des salaires du personnel du CABINET	304 513
1.2.2	Entretien des locaux	25 000
1.3.1	Evaluation de la Politique nationale de la Migration	20 000
1.3.2	Missions d'informations sur les opportunités du Codéveloppement en Espagne, Italie, Allemagne	26 244
Total		595 856

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	128 640	156 424	136 337	147 243
Biens et services	644 511	709 511	877 859	903 296
Investissement	50 000	50 000	106 182	143 345
Total	823 151	915 935	1 120 378	1 193 884

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.3 Organisation de la journée internationale des migrants	50 000
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	156 424
2.1.2 Renforcement de la coopération internationale sur les enjeux migratoires	589 511
2.2.1 Renforcement de capacités opérationnelles des structures dans le domaine de la migration	50 000
2.2.2 Réalisation d'étude et recherche sur les migrants	70 000
Total	915 935

Le Programme : 2.010 Intégration Africaine

Responsable du programme : le Délégué Général à l'Intégration Africaine.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.010, composé de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA) et du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), a pour objet : (i) la promotion d'une culture de l'unité africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation ; (ii) la mise en oeuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration africaine et (iii) l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action " Conduite et pilotage de la politique d'intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.010 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) préparer le pays à l'intégration Africaine ; (ii) assurer la mise en oeuvre du programme national du MAEP et (iii) assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM).

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui y sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Préparer le pays à l'Intégration					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution des recommandations issues des réunions statutaires des institutions sous régionales et régionales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre des recommandations mises en oeuvre / Nombre total des recommandations X 100					
1.2 Nombre d'actions menées en faveur de l'Intégration	nombre	60	70	75	80
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports d'ateliers et de séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Communications écrites et les Avis de vacances de postes et de manifestation d'intérêt publiés.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre du programme national du MAEP					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des activités du plan d'action du MAEP	%	75	70	70	75

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP					
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues x 100					
2.2 Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	65	65	70	75
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP					
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues x 100					

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Politique nationale en matière d'Intégration africaine (PNIAM)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution des réunions de suivi de la PNIAM	%	60	65	70	75

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions					
Précision Méthodologique : Nombre de réunions tenues / nombre total de réunions prévues x100					
3.2 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions de la PNIAM	%	60	65	70	75
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de suivi					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues dans le Plan d'actions) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	30 972	30 615	32 825	35 451
Biens et services	261 779	261 779	356 633	366 972
Transferts et subventions	160 267	160 267	132 788	134 381
Total :	453 018	452 661	522 246	536 804

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Conduite et pilotage de la politique d'intégration.	453 018	452 661	522 246	536 804
Total :	453 018	452 661	522 246	536 804

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	2	2	2	2
CATEGORIE B1	1			
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	3	3	1	1
Total :	8	7	4	4

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	30 972	30 615	32 825	35 451
Biens et services	261 779	261 779	356 633	366 972
Transferts et subventions	160 267	160 267	132 788	134 381
Total	453 018	452 661	522 246	536 804

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DGIA	30 615
1.2.1 Ateliers d'appropriation sur la charte du liptako-gourma instituant l'Alliance des Etats du Sahel (AES)	96 523
1.2.2 Renforcement de capacités des acteurs (Semaine nationale de l'Intégration africaine)	90 211
1.2.3 Missions de suivi, d'information et de sensibilisation sur la libre circulation tout au long des corridors de transports	60 267
2.1.1 Participation au fonctionnement du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)	100 000
3.1.1 Mise en oeuvre de la Politique nationale de l'Intégration africaine	60 000
3.2.1 Suivi du plan d'actions de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine (PNIAM)	15 045
Total	452 661

Le Programme : 2.011 Gestion des Maliens de l'Extérieur

Responsable du programme : le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme Gestion des maliens de l'extérieur, composé de la Délégation Générale des Maliens établis à l'Extérieur (DGME), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et des projets du département (Appui Programme TOKTEN, Appui Insertion Réinsertion Migrants Maliens, Projet de Construction Siège DGME/DGIA/CTC/TOKTEN, Appui Investissements Diaspora Malienne Régions d'Origines, Réhabilitation Equipement Centres d'Accueil Migrants, Programme de Digitalisation des Migrants et Réhabilitation du CIGEM), a pour objectifs de : (i) veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger, (ii) initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des maliens établis à l'extérieur, (iii) veiller à la création de conditions permettant la participation des maliens établis à l'extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens. La mise en oeuvre du programme est assurée à travers l'action « Soutien aux maliens de l'extérieur ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la protection des maliens de l'extérieur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux des demandes administratives traités	%	3	60	75	80

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / Nombre total des demandes reçues à la DGME) x100					
1.2 Taux d'assistance aux Maliens assistés en situation de détresse à l'étranger	%	100	100	70	75

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / Nombre de demandes reçues à la DGME) X 100					
1.3 Taux de rapatriements humanitaires organisés ou facilités	%	-	80	85	90

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME					
Précision Méthodologique : (Nombre de maliens rapatriés / Nombre de demandes reçues) X 100					

Objectif 2: Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de projets d'investissement appuyés	%	100	50	55	60

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement					
Précision Méthodologique : Nombre de projets appuyés / nombre de demandes reçues x 100					
2.2 Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	106,67	75	75	80

Moyen de Vérification : Rapports du programme TOKTEN					
Précision Méthodologique : Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées x 100					
2.3 Taux d'insertion/ réinsertion des maliens de l'extérieur	%	86,66	40	45	50

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule du Co-développement, du BSI et de l'OIM					
Précision Méthodologique : Nombre de personnes insérées ou réinsérées / nombre de demandes d'insertion ou de réinsertion x 100					

Objectif 3: Amélioration du niveau des connaissances sur les migrations					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution des activités du plan d'action annuel du CIGEM	%	-	60	65	70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CIGEM					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités programmées) x 100					
3.2 Nombre d'études réalisées sur la migration	Nombre	-	2	2	3

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'études du CIGEM					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	147 500	115 665	156 325	168 831
Biens et services	135 393	192 393	184 450	189 797
Transferts et subventions	270 896	295 896	224 445	227 135
Investissement	1 615 000	1 885 000	2 741 868	3 455 843
Total :	2 168 789	2 488 954	3 307 088	4 041 606

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Soutien aux maliens de l'extérieur	2 168 789	2 488 954	3 307 088	4 041 606
Total :	2 168 789	2 488 954	3 307 088	4 041 606

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	14	12	12	12
CATEGORIE B1	3	2	2	2
CATEGORIE B2	1			
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	6	6	6	6
Total :	26	22	20	20

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	147 500	115 665	156 325	168 831
Biens et services	135 393	192 393	184 450	189 797
Transferts et subventions	270 896	295 896	224 445	227 135
Investissement	1 615 000	1 885 000	2 741 868	3 455 843
Total	2 168 789	2 488 954	3 307 088	4 041 606

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DGME	115 665
1.1.2 Fonctionnement de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME)	135 393
1.1.3 La digitalisation des procédures de la gestion administrative des migrants	100 000
1.2.1 Opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des maliens de l'extérieur	145 000
1.2.2 Appui au fonctionnement du HCME	55 396
1.3.1 Assistance humanitaire des migrants de retour	57 000
2.1.1 Réalisations des projets financés (appui aux investissements de la diaspora malienne dans leurs régions d'origine)	300 000
2.1.2 Travaux de construction du siège DGME/DGIA/CTC/TOKTEN	750 000
2.1.3 Réhabilitation et équipement des centres d'accueil des migrants	100 000
2.2.1 Renforcement des capacités des ressources humaines nationales à travers le transfert des compétences de la Diaspora (missions TOKTEN)	75 000
2.3.1 Appui à l'insertion et à la réinsertion des migrants de retour	450 000
3.1.1 Prise en charge des salaires du personnel du CIGEM	500
3.1.2 Fonctionnement du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)	80 000
3.1.3 Réhabilitation du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)	100 000
3.2.1 Réalisation d'études sur la migration	25 000
Total	2 488 954

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI PROGRAMME TOKTEN		75 000	75 000	75 000	149 985	181 226
APPUI INSERTION REINSERTION MIGRANTS MALIENS		450 000	375 000	450 000	507 567	664 049
PROJET CONSTRUCTION SIEGE DGME/ CT-CODEV / PROG TOKTE		2 500 000	400 000	750 000	799 920	966 543
PROJET APPUI INVESTISSEMENTS DIASPORA MALIENNE REGION		300 000	275 000	300 000	461 711	590 990
REHABILITATION EQUIPEMENT CENTRES ACCUEIL MIGRANTS F		100 000	100 000	100 000	167 895	214 905
PROGRAMME DIGITALISATION DES MIGRANTS		100 000	150 000	100 000	251 842	322 357
REHABILITATION DU CIGEM		100 000	240 000	100 000	402 948	515 773
Total :		3 625 000	1 615 000	1 875 000	2 741 868	3 455 843

SECTION :190 BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Institué par la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021, le Vérificateur Général est une Autorité Administrative Indépendante chargée de la Vérification Générale. Aux termes de l'article 2 de la Loi précitée, il a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, des programmes et projets de développement et d'évaluer leurs impacts ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière,
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement ou de son initiative, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics ;
- d'effectuer des missions de suivi de mise en oeuvre des recommandations des vérifications effectuées.

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

Dans l'exercice de ses missions, le Vérificateur Général est confronté à un certain nombre de contraintes. Il s'agit notamment :

- des difficultés d'accès aux documents dans le cadre des missions de vérification. En effet, les travaux de vérification requièrent toujours des éléments probants qui permettent aux équipes de vérification de fonder leurs constatations et de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Or, la collecte de ces documents est souvent délicate en raison de la faiblesse de l'archivage au sein des entités vérifiées ;
- des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification. Chaque mission de vérification conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations administratives visant à corriger les dysfonctionnements et à respecter la légalité. Ces recommandations sont adressées aux responsables des entités vérifiées et au besoin à leurs supérieurs hiérarchiques, y compris les plus hautes autorités. Néanmoins, la mise en œuvre de certaines de ces recommandations devient difficile en raison, notamment, de l'instabilité des gestionnaires à leur poste, phénomène qui caractérise de plus en plus les services publics. Par ailleurs, l'insécurité persistante dans plusieurs parties du pays ne favorise pas une couverture idéale des entités à vérifier.

I.2.2 Défis

Pour faire face aux contraintes ci-dessus évoquées, le Bureau du Vérificateur Général envisage l'organisation d'échanges avec les entités vérifiées en vue de sensibiliser les responsables sur la valeur ajoutée des vérifications et la mise en oeuvre des recommandations qui en sont issues. Cette approche a été inscrite dans l'axe « partenariat et synergies » de la vision du Vérificateur Général qui entend étendre les concertations avec les entités publiques au niveau régional. Ces rencontres permettront également de partager avec les services, la nécessité de l'archivage correcte des documents notamment en utilisant les TIC.

En outre, l'accent sera mis pour l'année à venir d'une part, sur la vérification de la mise en oeuvre des recommandations des vérifications précédentes et, d'autre part, sur la promotion des relations avec les acteurs de la société civile pour servir de relai, notamment, au niveau déconcentré.

Enfin, le BVG poursuivra la diversification des secteurs de vérification notamment dans ceux ayant une incidence directe sur la vie des citoyens.

I.3 La politique sectorielle

'Le Vérificateur Général est une Autorité administrative indépendante dotée d'un programme intitulé "Bureau du Vérificateur Général". Ce programme est mis en oeuvre dans le strict respect des valeurs qui fondent et soutiennent l'action du Vérificateur Général. Ces valeurs sont : l'intégrité, l'objectivité, le professionnalisme, l'honnêteté et l'exemplarité afin de renforcer la crédibilité du BVG.

Les valeurs suscitées s'inscrivent dans le document post Vision stratégique 2018-2025 du Vérificateur Général qui vise à instaurer une gouvernance vertueuse pour plus de redevabilité et une meilleure reddition des comptes.

Ce document s'inscrit dans la continuité de la vision 2018-2025 et permettra de couvrir principalement :

1. Les missions de vérification et évaluation de politiques publiques

Ces missions s'inscrivent en droite ligne des priorités du Gouvernement du Mali, qui a fondé la Vision Mali 2063 dont la première phase concerne la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033).

Elles visent à :

- Poursuivre les vérifications financières et de conformité et explorer plus de domaines nouveaux ;
- Intensifier les vérifications de performance et s'adapter aux réformes des finances publiques en cours : GAR et Budget en mode Programmes ;
- Intensifier les vérifications de suivi de recommandations pour, davantage, s'assurer de l'effectivité de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue des différentes missions du BVG ;
- renforcer les équipes d'Evaluation de Politiques Publiques et conduire plus d'évaluations.

2. Les Partenariats et le développement

Les actions à ce niveau ont pour objet de consolider et de renforcer un cadre de collaboration entre le Vérificateur Général et des partenaires stratégiques au niveau national et international mais également de promouvoir une synergie d'actions visant à soutenir la mission, la vision et les actions du Bureau du Vérificateur Général.

Le partenariat stratégique permet au BVG de renforcer les capacités professionnelles et contribuer au développement du Bureau du Vérificateur Général.

Objectifs stratégiques :

A l'horizon 2025, le Bureau du Vérificateur Général se fixe comme objectif stratégique d'être un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification au service de l'intérêt public pour une gouvernance de qualité.

Les activités de vérification contribuent fortement à l'atteinte des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment de l'objectif n° 16 « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ». Elles sont également en lien avec l'objectif global 1.2 « Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable », de l'axe 2, objectif 2.3 : améliorer la gouvernance économique et financière de la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033).

De façon spécifique la mise en oeuvre des activités de vérification contribue à l'atteinte de l'objectif spécifique .2.3.2. du SNEDD "Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance financière".

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du BVG	%	52	55	45	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Bureau du Vérificateur Général	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422
Total :	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	3 491 773	3 698 570	3 444 074	3 712 711
Biens et services	1 223 732	1 283 732	1 409 239	1 435 161
Transferts et subventions	30 000	30 000	15 358	15 542
Investissement	160 000	160 000	334 080	451 008
Total :	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Responsable du Programme : Vérificateur général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.012 s'inscrit dans les missions assignées au Vérificateur général et est en lien direct avec sa vision stratégique 2018-2025 qui s'articule autour de deux axes majeurs que sont (i) l'axe vérification et évaluation et (ii) l'axe partenariat et synergies.

Les structures responsables du pilotage et de la mise en oeuvre des objectifs de performance du BVG sont : i) le Collège de vérificateurs, ii) la Direction des Pratiques professionnelles, iii) la Cellule Gestion de la Qualité, iv) la Cellule juridique, v) le Service d'Audit interne, vi) la Direction des Finances et du Matériel, vii) la Direction de l'Informatique, viii) la Direction de la Formation, du Personnel et de la Documentation.

La coordination administrative est effectuée, sous l'autorité du Vérificateur général, par le Secrétaire général.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Vérification et évaluation des politiques publiques" et est bâti autour des deux (2) objectifs spécifiques suivants :

- assurer les vérifications financières, de performance et de suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;
- utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité.

Ces deux objectifs spécifiques permettent au BVG de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la performance des services publics pour une gouvernance de qualité.

Le détail des objectifs et les indicateurs qui leur sont associés figurent dans les tableaux suivants :

Objectif 1: Améliorer le fonctionnement des services publics par des vérifications financières et des évaluations des politiques publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine prévues) et d'évaluation des politiques publiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérifications et de saisines d'évaluation des politiques publiques effectuées au cours de l'année / nombre de missions prévues) x 100					
1.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérifications sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année/nombre de missions de saisines non prévues programmées sur l'année de référence) x 100					
1.3 Taux de réalisation des missions de suivi de recommandations	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de vérification					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations issues des vérifications formulées/nombre de recommandations mises en oeuvre) x 100					

Objectif 2: Utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au Bureau du Vérificateur général pour assurer une vérification de qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées au cours de l'année / nombre de formations prévues) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan annuel de développement informatique	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du plan annuel de développement informatique

Précision Méthodologique : (Nombre de projets informatiques terminés / nombre de projets prévus) x 100

2.4 Taux d'exécution du budget du BVG	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Montant de crédits liquidés / montant de crédits notifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 491 773	3 698 570	3 444 074	3 712 711	
Biens et services	1 223 732	1 283 732	1 409 239	1 435 161	
Transferts et subventions	30 000	30 000	15 358	15 542	
Investissement	160 000	160 000	334 080	451 008	
Total :	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Vérification et évaluation de politiques publiques	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422	
Total :	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	97	97	97	97
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	17	17	17	17
CATEGORIE C	22	22	22	22
CATEGORIE D	3	3	3	3
Total :	140	140	140	140

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	3 491 773	3 698 570	3 444 074	3 712 711
Biens et services	1 223 732	1 283 732	1 409 239	1 435 161
Transferts et subventions	30 000	30 000	15 358	15 542
Investissement	160 000	160 000	334 080	451 008
Total	4 905 505	5 172 302	5 202 751	5 614 422

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques	190 000
1.2.1	Réalisation de missions de vérification et d'évaluation des politiques (non prévues)	150 000
1.3.1	Réalisation de missions de suivi des recommandations des vérifications et d'évaluation des politiques publiques précédentes	56 428
2.1.1	Renforcement des capacités	133 464
2.2.1	Exécution des projets informatiques	30 000
2.4.1	Païement des salaires et accessoires de salaires	3 698 570
2.4.2	Prise en charge des besoins de fonctionnement des services	913 840
Total		5 172 302

SECTION :192 MEDiateur DE LA REPUBLIQUE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Institué par la Loi 97-022 du 14 mars 1997, modifiée et du Décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le Médiateur de la République est une Autorité Administrative Indépendante qui s'occupe des réclamations concernant le fonctionnement des administrations de l'Etat, des Collectivités territoriales, des Etablissements Publics et de tout organisme investi d'une mission de service public dans leurs relations avec les administrés.

Le Médiateur de la République contribue à la protection des citoyens face à l'administration, à la promotion de l'esprit du service public et d'une culture démocratique nationale.

I.2 Les contraintes et les défis

Aux termes de la Loi 97-022 du 14 mars 1997, modifiée et du Décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le rôle du Médiateur de la République est de régler les difficultés nées du fonctionnement des Administrations dans leurs relations avec les usagers. Il contribue à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et d'une culture démocratique nationale, au renforcement de l'État de droit, à la consolidation de la paix sociale.

Le Médiateur de la République est également chargé de l'organisation de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D), qui a pour objet d'informer les opinions publiques nationales et internationales sur l'état des Droits de l'Homme en République du Mali.

Le Médiateur de la République peut en outre être chargé par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement de toutes autres missions particulières dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement de conflits.

I.2.1 Contraintes

La perspective d'atteindre les résultats escomptés est soumise aux contraintes majeures suivantes :

- la très faible couverture du territoire national par les services du Médiateur de la République pour offrir aux citoyens un service de proximité ;
- la difficulté de réalisation d'activités de restitution du rapport annuel et d'activités d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national et au bénéfice des maliens de l'Extérieur.

I.2.2 Défis

Le Médiateur de la République est une Autorité indépendante, dont la mission fondamentale porte sur le traitement des réclamations concernant le fonctionnement des Administrations de l'Etat, des Collectivités territoriales, des établissements publics et tout organisme investi d'une mission de service public dans leurs relations avec les administrés.

Le Médiateur de la République a pour objectif la mise en place d'une administration répondant aux exigences d'un Etat de droit, accessible et ayant des relations de confiance avec les usagers.

Dans le but d'approfondir les actions de redevabilité et de recevabilité des dossiers de saisines (réclamations et interpellations), le Médiateur de la République poursuit la mise en œuvre du développement institutionnel dans toutes les régions administratives.

Pour y parvenir les Services du Médiateur de la République doivent relever le défi du rétablissement de la confiance entre l'Administration et le citoyen à travers :

- une présence forte sur l'ensemble du territoire de la République du Mali (construction de sièges des Délégations Territoriales, leurs équipements et dotations en personnel et moyens logistiques) ;
- une visibilité des Services du Médiateur de la République, de la procédure de saisine en passant par une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et par la culture d'une bonne pratique administrative ;
- une mise en œuvre des recommandations du jury d'honneur de l'E.I.D et des rapports annuels du Médiateur de la République.

I.3 La politique sectorielle

Les missions du Médiateur de la République s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de protection et de promotion des droits, de libertés des citoyens et une participation active au renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la paix sociale.

La distinction majeure du Médiateur de la République et les autres acteurs des droits de l'Homme est celle que lui confère la Loi N°2012-010 du 08 février 2012 en son article 1er (nouveau) qui dispose que le Médiateur de la République peut être saisi par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement des conflits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655	
Total :	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	426 853	414 016	488 704	505 026	
Biens et services	818 076	868 076	1 063 084	1 275 697	
Transferts et subventions	120 500	120 500	131 970	134 899	
Investissement	285 000	485 000	417 658	523 033	
Total :	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.013 Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration

Responsable du Programme : Le Médiateur de la République

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.013 Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration vise à :

- protéger et promouvoir les droits et libertés des citoyens ;
- participer au renforcement de l'Etat de droit ;
- assurer la gestion administrative et financière de ses services.

Il se décline en une seule action pour mieux assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 2.013 Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers ;
- participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale ;
- améliorer le fonctionnement de l'Institution ;
- assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de résultats soumis à l'atteinte des performances du Médiateur de la République à court et moyen termes.

Objectif 1: Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	100	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapports statistiques mensuels

Précision Méthodologique : (Nbre de dossiers traités/Nbre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	90	80	90	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de réclamations clos/ Nombre de dossiers de réclamations reçus) x 100

Objectif 2: Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation de suivi des interpellations	%	100	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, comptes rendus de réunion,

Précision Méthodologique : (Nbre de co/Nbre d'activités de suivi programmées) x 100

2.2 Taux de réalisation du suivi des recommandations	%	-	60	100	100

Moyen de Vérification : PV de conciliation; rapport d'activités; rapport annuel

Précision Méthodologique : PV de conciliation; rapport d'activités; rapport annuel

2.3 Taux de satisfaction des interpellateurs	%	-	60	85	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'interpellateurs satisfaits / Nombre d'interpellations traitées) x 100

Objectif 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation du plan d'effectif	%	81	70	100	100	

Moyen de Vérification : Plan d'effectifs, décisions de recrutement et de mise à disposition

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre d'agents prévus au plan) x 100

3.2 Taux d'exécution du budget	%	58	70	100	100	

Moyen de Vérification : Compte administratif, logiciel PRED

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /Crédits notifiésl) x 100

3.3 Taux de satisfaction des demandes d'expressions de besoins	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Comptabilité matière, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (besoins satisfaits/besoins provisionnés)x 100

Objectif 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de réalisation du rapport annuel et des actes de l'EID	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel aux autorités

Précision Méthodologique : (Nombre de productions réalisées/Nombre de productions prévues) x100

4.2 Taux de restitution du rapport annuel	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Ventilation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de redevabilité effectuées/Nombre d'activités de redevabilité prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	426 853	414 016	488 704	505 026	
Biens et services	818 076	868 076	1 063 084	1 275 697	
Transferts et subventions	120 500	120 500	131 970	134 899	
Investissement	285 000	485 000	417 658	523 033	
Total :	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655	
Total :	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	13	13	13	13
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	4	4	4	4
CATEGORIE C	1			
AUTRES	9	9	9	9
Total :	28	27	27	27

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	426 853	414 016	488 704	505 026
Biens et services	818 076	868 076	1 063 084	1 275 697
Transferts et subventions	120 500	120 500	131 970	134 899
Investissement	285 000	485 000	417 658	523 033
Total	1 650 429	1 887 592	2 101 416	2 438 655

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion des dossiers de réclamation	12 500
1.2.1	Elaboration des rapports trimestriels	8 000
2.1.1	Suivi des dossiers d'interpellations	5 000
2.2.1	Mission de suivi des recommandations	5 000
2.2.2	Mission de suivi, contrôle et supervisions	15 000
2.3.1	Organisation de l'E.I.D	108 000
3.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	414 016
3.1.2	Renforcement des capacités	18 000
3.2.1	Suivi de l'exécution du budget	4 500
3.2.2	Préparation et suivi du budget	4 500
3.2.3	Constructions de délégations territoriales	250 000
3.3.1	Prises en charges besoins de fonctionnement (électricité, eau, téléphone, internet, activités de communication, entretiens divers, carburants, luburifants...)	632 576
3.3.2	Equipements des Services du Médiateur de la République	70 000
3.3.3	Acquisition d'un ascenseur	40 000
3.3.4	Acquisition de matériels informatiques	195 000
4.1.1	Production et diffusion de rapports annuels et autres	35 000
4.2.1	Organisation des missions d'information; de sensibilisation et de restitution	30 500
4.2.2	Organisation des conférences, séminaires et ateliers	40 000
Total		1 887 592

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		Crédits de paiement				
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION DELEGATIONS MEDiateur DE LA REPUBLIQUE		250 000	250 000	250 000	354 658	428 533
Total :		250 000	250 000	250 000	354 658	428 533

SECTION :195 COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME) est une autorité indépendante créée par la loi n°93-001 du 06 janvier 1992. Conformément à cette loi, il a pour mission d'assurer l'égal accès de tous aux médias d'Etat dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il veille à :

- l'équilibre et au pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- une gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après énumérés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par le CNEAME se résument essentiellement :

- à l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour faire face à sa mission ;
- au retard constaté dans la mise à disposition (décaissement) des crédits électoraux ;
- à la fermeture de certaines stations régionales de l'ORTM et l'insuffisante couverture de nombreux points du territoire par la radio et la télévision nationales ;
- à la prise en compte des nouvelles entités administratives créées (régions).

I.2.2 Défis

Le principal défi que le CNEAME se propose de relever est d'assurer le maintien et l'équilibre de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, à travers :

- la mise en place d'un système de monitoring de l'ensemble des médias d'Etat ;
- l'élaboration proactive des documents financiers pour permettre la mise à disposition des budgets électoraux dans des délais raisonnables ;
- la jugulation de l'absence de stations régionales ou l'insuffisante couverture du territoire par l'allocation de temps d'antennes dans les médias privés ;
- la couverture de l'ensemble des régions.

I.3 La politique sectorielle

Les actions du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique sectorielle spécifique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024**

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Egal accès aux medias d'Etat	160 945	160 569	207 451	246 856	
Total :	160 945	160 569	207 451	246 856	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	10 896	10 520	12 474	12 890
Biens et services	150 049	150 049	194 977	233 966
Total :	160 945	160 569	207 451	246 856

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.014 Egal accès aux médias d'Etat

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du CNEAME.

a) Présentation stratégique du programme

En participant à la gestion des élections, le programme vise à assurer l'accès égal de tous les citoyens aux médias d'Etat en phase électorale et non électorale.

Il intervient dans la mise en oeuvre d'une seule action : "Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs de la CNEAME dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme unique sont :

- faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile ;
- assurer la visibilité du CNEAME ;
- assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du CNEAME.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'acteurs (formations politiques, organisations de la société civile, médias d'Etat) concerté formé, informé et sensibilisé	%	-	100	90		95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs concertés, formés, informés et sensibilisés/Nombre total d'acteurs) x 100						
1.2 Taux de traitement des plaintes	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées/Nombre de plaintes reçues) x 100						
Objectif 2: Assurer la visibilité du CNEAME						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du programme de communication	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de bulletins publiés/Nombre prévu) x 100						
Objectif 3: Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines	2	70	100	95		95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents en fonction/Nombre prévu sur le cadre organique) x 100						
3.2 Taux de satisfaction des besoins en ressources matérielles et services	%	70	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements et de services acquis / Nombre total programmé) x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	10 896	10 520	12 474	12 890
Biens et services	150 049	150 049	194 977	233 966
Total :	160 945	160 569	207 451	246 856

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat	160 945	160 569	207 451	246 856
Total :	160 945	160 569	207 451	246 856

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	1			
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	3	3	1	1
Total :	5	4	1	1

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	10 896	10 520	12 474	12 890
Biens et services	150 049	150 049	194 977	233 966
Total	160 945	160 569	207 451	246 856

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Sensibilisation et formation des acteurs électoraux	11 000
1.2.1	Tenues des sessions statutaires	20 000
2.1.1	Production et publication des bulletins de surveillance	1 000
3.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	10 520
3.2.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement du Comité	118 049
Total		160 569

SECTION :210 MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre de la Défense et des anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique nationale de la défense et en particulier, de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation de l'ensemble des Forces Armées du Mali ainsi que des infrastructures nécessaires.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en œuvre et le suivi de la politique de défense ;
- la défense de l'intégrité du territoire national ;
- l'organisation des Forces Armées nationales ;
- la formation et l'emploi de l'ensemble des Forces Armées terrestres et aériennes ;
- la gestion du personnel des Armées et l'exercice des pouvoirs hiérarchiques et disciplinaires y afférents ;
- l'évaluation, la programmation et la réalisation des besoins des Forces Armées, en personnels, matériels et équipements;
- l'acquisition et la gestion des infrastructures, matériels et équipements militaires ;
- le contrôle de la capacité opérationnelle des unités et des formations des Etats-majors et Directions de Service relevant du ministère en charge des Forces Armées et de Sécurité ;
- l'inspection et le contrôle de tous les Etats-majors et Directions de Service dans le domaine de l'application des mesures sécuritaires et de l'organisation de la sécurité des communications ;
- l'exercice des poursuites judiciaires prévues par le Code de Justice militaire et le contrôle de l'application des peines prononcées par les juridictions militaires ;
- la participation, en relation avec le ministre chargé des Affaires étrangères, aux négociations internationales concernant les questions de défense nationale, de paix et de sécurité internationale ;
- l'organisation et le suivi de la participation des Forces Armées et de Sécurité aux missions de prévention des conflits, de maintien ou de rétablissement de la paix à l'extérieur du Mali ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures de protection sociale des anciens combattants et victimes de guerre ;
- l'approvisionnement des Forces Armées et de Sécurité en matériel des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique tout en assurant son entretien et sa réparation ;
- l'information régulière du Gouvernement sur les menaces d'atteinte à l'intégrité territoriale, sur l'état de mise en condition d'emploi et de mobilisation des Forces Armées et de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que sur l'état de la coopération militaire du Mali avec les pays étrangers et les organisations internationales, en rapport avec le ministre chargé des Affaires étrangères.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis à relever dans la mise en œuvre de la politique de la défense et de promotion des anciens combattants se résument comme suit :

I.2.1 Contraintes

- Insuffisance de crédits alloués et la mise place tardive de certaines natures économiques ;
- Insuffisance d'effectifs, de personnel qualifié et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;
- Insuffisance d'infrastructures adéquates pour le logement des militaires dans les casernes ;
- Insuffisance des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;
- Insuffisance d'infrastructures, de moyens pédagogiques, de programmes de formations adaptées pour l'aguerrissement des hommes dans les centres ;
- Difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du Département ;
- Manque de formation des acteurs dans la préparation des documents budgétaires.

I.2.2 Défis

- Sécuriser la population et leurs biens ;
- Renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;
- Renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix ;
- Mettre l'accent sur la qualification des FAMas à travers les formations ;
- Générer des nouvelles unités et leur mise en condition opérationnelle ;
- Sécuriser et implanter des unités sur l'ensemble du territoire national ;
- Poursuivre des opérations sur l'ensemble du territoire national ;
- Construire les nouvelles emprises et rénover les anciennes ;
- Construire des boulangeries dans les garnisons ;
- Construire et équiper les Ecoles et Centres de Formation ;
- Former et sensibiliser la population concernant les missions des Famas ;
- Relancer et renforcer la coopération avec les partenaires ;
- Renforcer le climat de confiance entre la population et son Armée ;
- Doter régulièrement les FAMas en matériels d'habillement, de Couchage, de Campement et d'Ameublement (HCCA) notamment en équipement de protection ;
- Mener des missions de contrôle de la capacité opérationnelle des unités et service de soutien des FAMas ;
- Assurer une couverture intégrale du territoire national en matériel des transmissions, des télécommunications et de l'informatique.

I.3 La politique sectorielle

Le ministère de la Défense et des anciens Combattants dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la sécurisation des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national. C'est dans cette perspective que le pays continue de poursuivre la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM).

Cette Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) est la traduction financière de la politique de Défense qui permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, se traduisant en particulier par l'acquisition des matériels et équipements spécifiques, des moyens roulants et aériens, des matériels de transmissions ainsi que l'amélioration de cadre de vie des militaires et des anciens combattants, la réhabilitation et la rénovation des infrastructures.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	420 988 269	465 441 817	536 965 501	604 146 290
Gestion des Opérations Militaires	62 313 462	63 828 030	82 800 965	86 628 250
Inspection des Armées	356 206	356 206	482 992	491 037
Formation	873 077	873 077	1 246 122	1 315 117
Gestion des Transmissions	527 526	707 526	716 060	768 313
Total :	485 058 540	531 206 656	622 211 640	693 349 007

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	272 819 915	308 198 463	308 884 392		323 710 582
Biens et services	121 621 474	131 150 174	158 275 051		156 637 624
Transferts et subventions	3 528 272	3 727 005	4 210 737		4 553 203
Investissement	87 088 879	88 131 014	150 841 460		208 447 598
Total :	485 058 540	531 206 656	622 211 640		693 349 007

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.008 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- la gestion et le suivi de l'utilisation efficiente et efficace des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la gestion efficace des ressources du département (ii) la coordination et le suivi des différents programmes en vigueur dans le département, (iii) la participation à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de se projeter sur les efforts encore à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du Budget	%	63	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits alloués)*100

1.2 Taux de satisfaction du programme d'investissement	%	45	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution de la LOPM

Précision Méthodologique : (Investissements réalisés/ investissements prévus)*100

1.3 Taux d'exécution du recrutement	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation

Précision Méthodologique : (Effectifs réalisés/Effectifs prévus)*100

Objectif 2: Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation du programme de suivi	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du programme

Précision Méthodologique : (Activités de suivi réalisées/Activités de suivi prévues)*100

Objectif 3: Participer à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres structures et de prestations au profit d'autres pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des prestations des Ateliers Militaires Centraux de Markala (AMC)	%	15	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalisation/Prévision)*100

3.2 Taux de réalisation des prestations de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP)	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	272 819 915	308 198 463	308 884 392	323 710 582	
Biens et services	65 254 578	74 329 578	85 967 134	84 963 954	
Transferts et subventions	3 403 758	3 464 089	3 986 092	4 277 010	
Investissement	79 510 018	79 449 687	138 127 883	191 194 744	
Total :	420 988 269	465 441 817	536 965 501	604 146 290	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	319 800 063	364 253 611	371 559 800	387 790 623	
Gestion des ressources humaines	61 737 504	61 737 504	96 817 576	122 861 948	
Gestion des ressources financières et matérielles	39 450 702	39 450 702	68 588 125	93 493 719	
Total :	420 988 269	465 441 817	536 965 501	604 146 290	

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	272 819 915	308 198 463	308 884 392	323 710 582	
Biens et services	41 778 582	50 853 582	55 597 878	54 938 724	
Transferts et subventions	302 685	317 833	360 804	399 645	
Investissement	4 898 881	4 883 733	6 716 726	8 741 672	
Total	319 800 063	364 253 611	371 559 800	387 790 623	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires	308 198 463
1.1.2	Prise en charge de la prime globale d'alimentation	39 000 000
1.1.3	Sécurisation des sites stratégiques	4 804 000
1.1.4	Achat de matériels de fonctionnement (Cab, DSM, DJM, Tribunaux)	11 920 554
1.1.5	Collection et conservation des objets	58 973
1.1.6	Assistance aux anciens combattants et victimes de guerre	76 357
3.2.1	Participation au fonctionnement des services (EMP)	195 264
Total		364 253 611

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	17 120 082	17 120 082	21 923 800	21 679 808
Transferts et subventions	105 784	105 784	112 968	115 475
Investissement	44 511 638	44 511 638	74 780 808	101 066 665
Total	61 737 504	61 737 504	96 817 576	122 861 948

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Organisation et déploiement du personnel civil et militaire (DRHA)	182 003
1.3.2 La mise en œuvre de la LOPM	59 555 501
1.3.3 Entretien et maintenance des avions et des engins blindés	2 000 000
Total	61 737 504

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	6 355 914	6 355 914	8 445 456	8 345 422
Transferts et subventions	2 995 289	3 040 472	3 512 320	3 761 890
Investissement	30 099 499	30 054 316	56 630 349	81 386 407
Total	39 450 702	39 450 702	68 588 125	93 493 719

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Equipement des services (DFM)	22 724 185
1.2.2 Achats de matériels pour l'hôpital militaire	7 095 904
2.1.1 Assistance aux militaires (fonctionnement DFM)	6 936 400
2.1.2 Contribution indemnités décennales	2 400 408
3.1.1 Production d'équipements (AMC)	293 805
Total	39 450 702

Le Programme : 2.015 Gestion des Opérations Militaires

Responsable du programme : le Chef d'État-Major Général des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. préparations opérationnelles des Forces ;
3. soutiens opérationnels des Forces ;
4. contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en œuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de satisfaction du Document Unique d'Organisation (DUO)	%	55,56	77.27	81,16	90,78

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Données réalisées / Données prévues) *100					
1.2 Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	68	89.28	93,72	95,87

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100					
1.3 Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	72,72	86.68	87,85	91,03

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Activités de soutien logistique réalisées / Activités de soutien logistique prévues)*100					

Objectif 2: Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'implantation des unités	%	71,58	85.85	87,68	89,53

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100					
2.2 Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	86,95	82.66	85,25	92,1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions)*100					

Objectif 3: Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre d'effectif aux missions des NU	Nbre	32	33	34,37	39,22

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre des actions de développement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux d'exécution des actions de développement socio-économique	%	70,83	88.40	88,40	91,54

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations demandées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	54 762 502	55 116 202	70 132 715	69 472 007	
Transferts et subventions	124 514	262 916	224 645	276 193	
Investissement	7 426 446	8 448 912	12 443 605	16 880 050	
Total :	62 313 462	63 828 030	82 800 965	86 628 250	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Préparation des emplois des forces armées	57 285 349	58 411 349	76 211 419	79 772 651	
Soutien logistique	3 862 706	4 138 906	5 008 019	5 166 419	
Génie militaire	810 019	810 019	1 082 910	1 140 630	
Activités socio-culturelles et sportives	355 388	467 756	498 617	548 550	
Total :	62 313 462	63 828 030	82 800 965	86 628 250	

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	50 090 829	50 216 829	64 112 155	63 413 697	
Investissement	7 194 520	8 194 520	12 099 264	16 358 954	
Total	57 285 349	58 411 349	76 211 419	79 772 651	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Fournitures des biens et services	386 935
1.1.2	Achats de fournitures et de services (EMGA)	660 994
1.2.1	Approvisionnement des services (AT, AA)	690 591
1.2.2	Equiperment des services (EMGA)	7 091 537
1.2.3	Prise en charge de l'opération DOUGOUKOLOKO	46 928 000
1.2.4	Travaux de construction du Siège (EMGA)	1 000 000
1.3.1	Renforcement des capacités opérationnelles des forces armées	705 000
1.3.2	Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire	948 292
Total		58 411 349

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	3 703 661	3 866 861	4 763 992	4 803 211	
Transferts et subventions	87 797	197 797	123 508	145 204	
Investissement	71 248	74 248	120 519	218 004	
Total	3 862 706	4 138 906	5 008 019	5 166 419	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Acquisitions de matériels et consommables médicaux	681 379
2.1.2	Acquisitions et ravitaillement de matériels	3 015 710
2.1.3	Soutien-santé des opérations	243 200
2.2.1	Prise en charge de l'assistance psycho-sociale	198 617
Total		4 138 906

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	695 933	695 933	891 246	881 597
Investissement	114 086	114 086	191 664	259 033
Total	810 019	810 019	1 082 910	1 140 630

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Construction et réalisation des chantiers du Génie Militaire	661 502
3.1.2 Poursuite de la mise en œuvre du programme d'instruction du Génie	106 677
3.1.3 L'application de la doctrine et procédure du Génie	41 840
Total	810 019

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	272 079	336 579	365 322	373 502
Transferts et subventions	36 717	65 119	101 137	130 989
Investissement	46 592	66 058	32 158	44 059
Total	355 388	467 756	498 617	548 550

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Participation aux compétitions sportives et culturelles	253 171
4.1.2 Prise en charge des communications opérationnelles	214 585
Total	467 756

Le Programme : 2.016 Inspection des Armées

Responsable de Programme : l'Inspecteur Général des Armées et Services.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.016 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en œuvre du programme 2.016 vise à atteindre spécifiquement l'objectif suivant : apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien. Cet objectif assorti d'indicateurs de performance se présente comme suit :

Objectif 1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'exécution du programme d'inspection	%	20	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100

1.2 Taux d'exécution des enquêtes et des investigations	%	20	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations exécutées/Nbre de missions effectuées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	335 206	335 206	446 221	440 864
Investissement	21 000	21 000	36 771	50 173
Total :	356 206	356 206	482 992	491 037

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées	356 206	356 206	482 992	491 037
Total :	356 206	356 206	482 992	491 037

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	335 206	335 206	446 221	440 864
Investissement	21 000	21 000	36 771	50 173
Total	356 206	356 206	482 992	491 037

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Inspections et contrôle des zones de Défense	78 000
1.2.1	Suivi des recommandations des missions d'inspection	278 206
Total		356 206

Le Programme : 2.017 Formation

Responsable de Programme : le Directeur des Écoles Militaires

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.017 vise à :

- mettre en oeuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.017 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays ; (ii) assurer la formation des agents d'autres départements. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	99	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités prévues)*100					
1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	99	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100					
1.3 Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	NBRE	1863	1500	1700	1700

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer la formation des agents d'autres départements					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Agents extérieurs en formation	NBRE	142	650	150	150

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	838 064	838 064	1 174 876	1 211 366	
Investissement	35 013	35 013	71 246	103 751	
Total :	873 077	873 077	1 246 122	1 315 117	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Instructions militaires	646 706	646 706	952 893	1 021 736	
Spécialisation des militaires	226 371	226 371	293 229	293 381	
Total :	873 077	873 077	1 246 122	1 315 117	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	614 932	614 932	887 087	925 337
Investissement	31 774	31 774	65 806	96 399
Total	646 706	646 706	952 893	1 021 736

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des concours d'entrée dans les écoles militaires Nationales	232 480
1.1.2 Elaboration des documents pédagogiques et didactiques	81 589
1.1.3 Restauration des Ecoles (EEM, EAO)	85 868
1.2.1 Organisation des examens de sortie (CIK)	54 158
1.3.1 Formation initiale et continue des élèves Nationaux et Etrangers du Prytanée militaire	101 054
1.3.2 Formation initiale et continue des Officiers et des Sous-officiers	91 557
Total	646 706

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	223 132	223 132	287 789	286 029
Investissement	3 239	3 239	5 440	7 352
Total	226 371	226 371	293 229	293 381

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation du Cours du Certificat d'Etat-major	226 371
Total	226 371

Le Programme : 2.018 Gestion des Transmissions

Responsable de Programme : le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.018 vise à :

1. assurer la formation du personnel des transmissions ;
2. approvisionner les Armées en matériel de transmission tout en assurant son entretien et sa réparation ;
3. contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel de transmission des Armées;
4. Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de transmission des Armées.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.018 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité ; (ii) approvisionner les unités des forces de Défense et Sécurité en moyens de communications et maintenir les équipements ; (iii) assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées ; (iv) élaborer des documents de sécurité pour l'exploitation des réseaux.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de formation à l'intérieur du Mali en Transmissions	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation					
Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100					
1.2 Taux de formation à l'extérieur du Mali en Transmissions	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation					
Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100					

Objectif 2: Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions et de l'Informatique tout en assurant son entretien et sa réparation.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'équipement des unités	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Notes de délivrances					
Précision Méthodologique : (Réalisations/Prévisions) * 100					
2.2 Taux de réparation des matériels de transmissions	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Registres					
Précision Méthodologique : (Nbre de réparations/Nbre de pannes)* 100					

Objectif 3: Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des Transmissions et de l'Informatique des Armées					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des réseaux	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Documents techniques					
Précision Méthodologique : (Nbre réalisé /Nbre prévu) * 100					
3.2 Fréquence de travail des réseaux	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre de maintenances/Nbre de pannes) * 100					

Objectif 4: Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de Transmissions et de l'Informatique des Armées.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux d'élaboration de documents	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Productions/Prévisions) * 100					
4.2 Taux de répartition des documents	%	/	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Répartitions/Prévisions)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	431 124	531 124	554 105	549 433	
Investissement	96 402	176 402	161 955	218 880	
Total :	527 526	707 526	716 060	768 313	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Conduite et gestion des Télécommunications militaires	527 526	707 526	716 060	768 313
Total :	527 526	707 526	716 060	768 313

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	431 124	531 124	554 105	549 433
Investissement	96 402	176 402	161 955	218 880
Total	527 526	707 526	716 060	768 313

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Equiperment des forces Armées en matériels radio HF, VHF et UHF (DTTIA)	197 291
1.1.2	Formation des agents de la DTTIA	31 250
1.2.1	Approvisionnement des services (DTTIA)	203 545
2.1.1	Réalisations des réseaux de Transmissions dans les Régions Militaires (Kati, NARA)	33 680
2.2.1	Réalisations des réseaux de Transmissions dans les Régions Militaires (Kayes, KITA, NIOURO)	39 680
3.1.1	Réalisations des réseaux de Transmissions dans les Régions Militaires (Sik, BOUGOUNI, KOUTIALA)	39 680
3.2.1	Réalisations des réseaux de Transmissions dans les Régions Militaires (Ségou, DIOILA, SAN)	39 680
4.1.1	Réalisations des réseaux de Transmissions dans les Régions Militaires (Mopti, BANDIAGARA, DOUENTZA)	39 680
4.2.1	Réalisations des réseaux de Transmissions dans les Régions Militaires (Kidal, Tbouct, Gao)	83 040
Total		707 526

SECTION :220 MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Département de la Justice a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale en matière de Justice et de Sceaux de l'État.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'administration de la justice en matière civile, commerciale, pénale et sociale ;
- l'application des lois et règlements ;
- la politique criminelle ;
- l'authentification et la protection des sceaux de l'Etat ;
- le bon fonctionnement des juridictions ;
- la surveillance de l'état civil et des auxiliaires de justice ;
- la bonne marche de la police judiciaire ;
- la préparation et la mise en oeuvre des décisions de grâce et d'amnistie ;
- l'administration des services judiciaires et pénitentiaires ;
- l'élaboration et l'application des textes relatifs à la nationalité ;
- l'élaboration et l'application du statut de la magistrature et des statuts des autres professions juridiques et judiciaires ;
- la participation à la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la corruption et les autres formes de délinquance économique et financière, la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- les mesures et actions de promotion et de protection des droits de l'homme ;
- le suivi des questions des droits de l'homme au niveau des organisations régionales et internationales.

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme est confronté à un certain nombre de contraintes notamment :

- le sous-financement du secteur de la justice (le budget du secteur représente seulement 1% du Budget d'Etat) ;
- la sous-administration de la justice ;
- la mauvaise perception qu'ont les citoyens de la justice : un sondage réalisé en 2014 donne un niveau de satisfaction de 26,8% des maliens ;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance et le faible niveau du personnel du secteur de la justice.

I.2.2 Défis

Pour faire face à toutes ces contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le ministère de la justice et des Droits de l'Homme entend mettre en oeuvre une politique de renforcement institutionnel et logistique à travers :

- le financement conséquent du secteur à travers la mobilisation des ressources supplémentaires ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des services judiciaires et pénitentiaires ainsi que le déploiement des systèmes d'information et de gestion (SIG) ;
- l'amélioration de l'image de la justice ;
- la réalisation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires ;
- l'acquisition des moyens logistiques ;
- le développement de la communication au sein du secteur ;
- le recrutement et le renforcement des capacités du personnel du secteur.

I.3 La politique sectorielle

La politique nationale du Ministère de la Justice est structurée autour de Onze (11) objectifs spécifiques :

1. Améliorer la gouvernance des services judiciaires ;

- Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
- Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie ;
- Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
- Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
- Moderniser la gestion de la justice ;
- Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
- Améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ ;
- Améliorer les conditions de détention en milieu carcéral et les conditions de travail du personnel de l'administration pénitentiaire ;
- Améliorer la sécurité des établissements pénitentiaires ;
- Favoriser la rééducation et la réinsertion sociale des détenus.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de couverture de la carte judiciaire	%	42	56,92	75	75
2	Ratio juge / habitants	%	1/38 3339	1/40 954	1/42 872	1/45 258

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale, Coordination et Contrôle	10 014 819	10 379 939	13 007 322	14 296 479	
Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	25 787 344	26 035 687	31 282 190	34 174 798	
Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	10 229 868	10 753 098	13 471 435	16 292 886	
Total :	46 032 031	47 168 724	57 760 947	64 764 163	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	23 834 922	23 968 481	27 132 377	28 064 741	
Biens et services	14 846 673	14 846 673	20 889 467	23 692 755	
Transferts et subventions	2 029 369	3 032 503	1 555 532	1 613 104	
Investissement	5 321 067	5 321 067	8 183 571	11 393 563	
Total :	46 032 031	47 168 724	57 760 947	64 764 163	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.009 Administration Générale, Coordination et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice, des Sceaux de l'Etat et des droits de l'Homme.

Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au développement du secteur de la justice et des droits de l'Homme.

Les grands chantiers du programme sont entre autres :

- la coordination de la mise en oeuvre des activités des services du secteur de la justice ;
- le pilotage et la coordination de la mise en oeuvre de la nouvelle carte judiciaire ;
- la mise en oeuvre de la Loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice ;
- l'amélioration des prestations du cabinet du ministre, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- le pilotage des mesures de modernisation (informatisation et archivage) ;
- le renforcement du dispositif de contrôle et du suivi-évaluation du ministère.

Les activités du programme sont mises en oeuvre par les services centraux et services rattachés dont le contrôle et le suivi sont assurés par le cabinet du ministre.

La Direction des Finances et du Matériel et la CPS appuient le ministre et les responsables des différents programmes dans la planification stratégique et opérationnelle.

Le programme s'occupe de :

- l'impulsion, la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1..009 est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer la gouvernance des services judiciaires ;
- (ii) renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
- (iii) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie ;
- (iv) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
- (v) améliorer la gestion des ressources financières et matérielles ;
- (vi) améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du secteur de la Justice.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

L'atteinte de ces objectifs contribue à la résolution des problèmes ci-après :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;

- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance des services judiciaires ;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	30	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département/CPS./:

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x100

1.2 Taux de réalisation du Plan de communication du Département	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombres d'activités réalisées / Nombres d'activités programmées) x 100

1.3 Pourcentage de services contrôlés.	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de l'ISJ

Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre total de services à contrôler) x 100

1.4 Taux de vérification des faits signalés	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités / Nombre de cas signalés) x 100

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de dossiers de corruption ayant reçu de suites judiciaires	%	40	98	98	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des pôles économiques et financiers

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus)100

2.2 Taux de recouvrement des biens gelés, saisis ou confisqués dossiers ayant reçu des suites judiciaires.	%	50	100	98	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'Agence de Recouvrement.

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers dont l'instruction est bouclée / nombre de dossiers transmis pour instruction) x 100

2.3 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu des suites judiciaires.	%	95	98	98	98	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers dont l'instruction est bouclée/ nombre de dossiers transmis pour instruction) 100

2.4 Pourcentage de dossiers de cybercriminalité ayant reçu des suites judiciaires.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyens de vérification :Rapport d'activités du pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires / Nombre de dossiers reçus) 100

2.5 Taux de réalisation des réunions statutaires des instances de pilotage et de coordination du PNILDC.	%	95	98	100	100	

Moyen de Vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions statutaires prévu) x 100

2.6 Pourcentage des acteurs de la justice formés sur la traite des personnes et les pratiques assimilées.	%	95	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/Nombre d'acteurs à former) x 100

Objectif 3: Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'actions genre de la justice	%	57,92	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule genre

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100

3.2 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés et formés sur les droits de l'Homme.	%	50	0	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du point focal

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibiliser et formés / Nombre d'acteurs à sensibiliser et former) 100

3.3 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'action de lutte contre l'Apatridie	%	92,28	0	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du point focal

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) 100

Objectif 4: Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage de textes élaborés et /ou relus	%	33,33	95	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés et /ou relus / Nombre de textes à élaborer et /ou à relire) x 100

4.2 Pourcentage de dossiers de coopération judiciaire traités	%	86,9	95	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ

Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés et /ou relus / Nombre de textes à élaborer et /ou à relire) x 100

Objectif 5: Améliorer la gestion des ressources financières et matérielles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	99,54	100	100	100	

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits engagés /Crédits notifiés) x100

5.2 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés sur le VIH/SIDA/la COVID-19 et autres		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Cellule SIDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

Objectif 6: Améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du Secteur Justice.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
6.1 Taux de production des documents de programmations et de revues	%	90	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre de programme et revue produit / Nombre de programme et de revue prévue) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 757 154	2 110 115	1 951 107	2 028 577	
Biens et services	5 426 926	5 426 926	8 155 457	8 650 498	
Transferts et subventions	1 131 870	1 144 029	568 012	576 918	
Investissement	1 698 869	1 698 869	2 332 746	3 040 486	
Total :	10 014 819	10 379 939	13 007 322	14 296 479	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	5 228 883	5 598 424	6 172 789		6 593 453
Gestion des ressources financières et matérielles	3 782 778	3 778 357	5 413 312		5 981 264
Planification, programmation et suivi évaluation	1 003 158	1 003 158	1 421 221		1 721 762
Total :	10 014 819	10 379 939	13 007 322		14 296 479

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	65	81	81	81
CATEGORIE B	1	3	3	3
CATEGORIE B1	21	20	20	20
CATEGORIE B2	23	24	24	24
CATEGORIE C	17	15	0	0
AUTRES	77	78	38	38
Total :	204	221	166	166

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 498 592	1 855 974	1 665 229	1 731 264
Biens et services	2 704 421	2 704 421	3 901 400	4 227 353
Transferts et subventions	1 003 870	1 016 029	566 560	575 436
Investissement	22 000	22 000	39 600	59 400
Total	5 228 883	5 598 424	6 172 789	6 593 453

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	1 281 469
1.1.2 Tenue des réunions de coordination.	34 520
1.1.3 Acquisition des biens et services du cabinet.	414 843
1.1.4 Réalisations des missions à l'extérieur (frais de mission).	50 000
1.1.5 Réalisations des missions à l'intérieur et l'extérieur (indemnité de déplacement).	100 000
1.1.6 Organisation de la semaine de la Justice.	80 000
1.2.1 Mise en oeuvre du plan de communication du Département	66 000
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel.	287 801
1.3.2 Réalisation des missions d'inspection des services relevant du MJDH.	117 664
1.3.3 Acquisition des biens et services de l'ISJ.	26 735
1.3.4 Renforcement des capacités des personnels de l'ISJ	20 000
1.4.1 Réalisation des missions sur faits signalés.	87 000
2.1.1 Prise en charge des missions des pôles économiques et financiers à l'intérieur et à l'extérieur.	50 000
2.1.2 Acquisition des biens et services des pôles économiques et financiers	239 502
2.1.3 Formation du personnel du Pôle national économique et financier	20 000
2.1.4 Prise en charge de l'organisation et de la tenue des audiences	70 000
2.1.5 Entretien des bâtiments des pôles économiques et financiers.	22 000
2.2.1 Prise en charge du personnel	89 407
2.2.2 Prise en charge des missions de l'agence de recouvrement à l'intérieur et à l'extérieur	60 000
2.2.3 Acquisition des biens et services de l'agence de recouvrement.	170 000
2.2.4 Entretien des bâtiments de l'agence de recouvrement.	22 000
2.3.1 Acquisition des biens et services du pôle judiciaire spécialisé.	194 599
2.3.2 Prise en charge de l'organisation et de la tenue des audiences	70 000
2.3.3 Formation du personnel du pôle judiciaire spécialisé	20 000
2.3.4 Prise en charge des missions du pôle judiciaire spécialisé à l'intérieur et à l'extérieur	23 170
2.3.5 Entretien des bâtiments du pôle judiciaire spécialisé.	20 000
2.3.6 Acquisition des biens et services des antennes du pôle judiciaire spécialisé	227 250
2.4.1 Acquisition des biens et services du pôle national de lutte contre la cybercriminalité.	170 000
2.4.2 Prise en charge des missions du pôle national de lutte contre la cybercriminalité à l'intérieur et à l'extérieur	30 000
2.4.3 Prise en charge de l'organisation et de la tenue des audiences	70 000
2.4.4 Formation du personnel du pôle national de lutte contre la cybercriminalité	20 000
2.4.5 Entretien des bâtiments du pôle national de lutte contre la cybercriminalité.	20 000
2.5.1 Mise en oeuvre du programme national intégré de lutte contre le trafic	132 000
2.6.1 Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur la traite des personnes et les pratiques assimilées.	275 460
2.6.2 Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité National de Lutte Contre la Traite de Personnes et les pratiques assimilées.	3 300
2.6.3 Entretien du bâtiment du PNILDC	20 000
2.6.4 Appui à l'organisation des sessions spéciales.	20 000
3.1.1 Sensibilisation et formation du personnel judiciaire et de l'administration publique sur les questions de droits	40 000
3.1.2 Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité d'institutionnalisation genre.	3 300
3.1.3 Mission de suivi de la mise en oeuvre des recommandations des ateliers sur le genre.	5 000
3.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel	72 213
3.2.2 Formation et sensibilisation des acteurs de la justice sur les droits de l'Homme.	51 500
3.2.3 Acquisition des biens et services de la DNDH	150 000

3.2.4	Prise en charge des missions de la DNDH à l'intérieur et à l'extérieur	50 000
3.2.5	Prise en charge des missions de la DNDH à l'intérieur et à l'intérieur	40 000
3.3.1	Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité Interministériel de lutte contre l'Apatridie.	2 200
3.3.2	Formation et sensibilisation des acteurs de l'administration, de la justice et de la société civile sur l'Apatridie.	33 000
4.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel.	214 491
4.1.2	Acquisition des biens et services de la DNAJS.	70 000
4.1.3	Prise en charge des missions de la DNAJS à l'intérieur et à l'extérieur.	20 000
4.1.4	Prise en charge des activités de la Commission Permanente Législative.	22 000
4.2.1	Création et opérationnalisation d'une imprimerie d'Etat chargée de la confection des Symboles de l'Etat	80 000
4.2.2	Formation et sensibilisation sur les symboles de l'Etat	50 000
4.2.3	Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale,	60 000
4.2.4	Prise en charge des dépenses d'entretien de réparation de véhicules	10 000
Total		5 598 424

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	258 562	254 141	285 878	297 313
Biens et services	2 407 587	2 407 587	3 774 016	3 924 916
Transferts et subventions	128 000	128 000	1 452	1 482
Investissement	988 629	988 629	1 351 966	1 757 553
Total	3 782 778	3 778 357	5 413 312	5 981 264

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel.	254 141
5.1.2 Préparation du budget	12 100
5.1.3 Exécution du budget.	2 356 095
5.1.4 Diverses activités de gestion des ressources financières et matérielles.	128 000
5.1.5 Prise en charge des missions à l'intérieur et à l'extérieur.	25 592
5.1.6 Etude et recherches des nouveaux projets.	110 750
5.1.7 Travaux, constructions et équipement des bâtiments administratifs.	500 207
5.1.8 Acquisitions de matériels roulants.	287 672
5.1.9 Prise en charge des travaux d'entretien bâtiment rénovation.	90 000
5.2.1 Sensibilisation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA, la COVID-19 et autres.	5 000
5.2.2 Achat matériels COVID-19 et autres.	8 800
Total	3 778 357

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	314 918	314 918	480 041	498 229
Investissement	688 240	688 240	941 180	1 223 533
Total	1 003 158	1 003 158	1 421 221	1 721 762

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Acquisition des biens et services de la CPS.	115 418
6.1.2 Travaux de construction de la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) Justice.	588 240
6.1.3 Renforcement des capacités des personnels Judiciaires en matière de statistique et de suivi évaluation.	33 000
6.1.4 Organisation des journées statistiques et informatiques du secteur justice	30 000
6.1.5 Organisations des activités préparatoires de la Revue et de programmation de la Loi LOPJ 2020-2024.	16 500
6.1.6 Prise en charge des travaux et des missions dans le cadre de l'opérationnalisation du système d'information de la justice	50 000
6.1.7 Tenue des travaux d'élaboration et de validation des documents de programmation et de revue du Secteur Justice.	25 000
6.1.8 Organisation des missions de collectes des données statistiques et de suivi du secteur.	75 000
6.1.9 Evaluation de la LOPJ 2020-2024	20 000
6.1.10 Elaboration du nouveau programme décennal sectoriel de la Justice.	50 000
Total	1 003 158

Le Programme : 2.019 Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Administration de la Justice.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la Justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'État dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques ; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

Le programme est composé de 7 actions :

1. jugements des affaires civiles et pénales ;
2. jugements des conflits de travail ;
3. exécutions des décisions de justice ;
4. jugements des affaires administratives ;
5. jugements des affaires juvéniles ;
6. jugements des affaires commerciales ;
7. conduite et pilotage des actions du corps de la justice.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.019 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;

- (ii) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
- (iii) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Délai moyen de traitement des procédures civiles et pénales hors procédures rapides	mois	4,17	15	17	15	

Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Délai moyen de traitement des procédures administratives, commerciales et des conflits de travail hors procédures rapides (de la demande jusqu'à la disponibilité de la décision).	mois	3	8	6	5	

Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Taux de couverture de la carte judiciaire en lien avec l'accessibilité au droit et à la justice.	%	75	75	75	80	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de juridictions fonctionnelles / Nombre total prévu) x 100						

Objectif 2: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de réussite aux examens de sortie des auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires.	%	0	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ						
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.						
2.2 Pourcentage des Magistrats ayant bénéficié de formation continue.	%	159	45	98	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ						
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.						
2.3 Pourcentage des autres acteurs de Justice ayant bénéficié de formation continue.		37	35	50	70	

Objectif 3: Améliorer les capacités opérationnelles de l'INJFJ						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation des infrastructures programmées	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.						
3.2 Taux de réalisation des études et recherches programmées	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ						
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	18 170 603	17 427 971	20 729 042	21 435 236	
Biens et services	4 663 683	4 663 683	6 443 124	7 374 754	
Transferts et subventions	767 499	1 758 474	845 148	890 654	
Investissement	2 185 559	2 185 559	3 264 876	4 474 154	
Total :	25 787 344	26 035 687	31 282 190	34 174 798	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Jugement des affaires civiles et pénales	16 968 921	16 203 415	19 894 751	21 199 613	
Jugement des conflits de travail	840 168	732 163	996 669	1 077 396	
Exécution des décisions de justice	502 569	502 347	612 188	684 021	
Jugement des affaires administratives	680 784	701 688	806 903	871 942	
Jugement des affaires juvéniles	412 713	417 571	506 088	568 858	
Jugement des affaires commerciales	288 113	269 379	344 086	375 318	
Conduite et pilotage des actions du corps de la justice	6 094 076	7 209 124	8 121 505	9 397 650	
Total :	25 787 344	26 035 687	31 282 190	34 174 798	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	653	862	862	862
CATEGORIE B	170	123	123	123
CATEGORIE B1	161	138	138	138
CATEGORIE B2	212	207	207	207
CATEGORIE C	357	270	0	0
AUTRES	264	245	252	252
Total :	1 817	1 845	1 582	1 582

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	14 365 813	13 600 307	16 447 490	16 996 825	
Biens et services	2 475 281	2 475 281	3 217 181	3 857 669	
Investissement	127 827	127 827	230 080	345 119	
Total	16 968 921	16 203 415	19 894 751	21 199 613	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel.	13 600 307
1.1.2	Tenue des audiences civiles et pénales	1 020 479
1.1.3	Réalisation diverses activités des juridictions.	127 827
1.1.4	Acquisition des biens et services des tribunaux.	959 802
1.1.5	Contrôle des cabinets d'instruction et des maisons d'arrêts par les Chambres d'accusation	40 000
1.1.14	Tenue des audiences criminelles	350 000
1.2.8	Acquisition des biens et services des CAAB.	90 000
1.2.9	Diverses activités des CAAB.	15 000
Total		16 203 415

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	667 878	559 873	764 655	790 194
Biens et services	156 000	156 000	202 692	243 220
Investissement	16 290	16 290	29 322	43 982
Total	840 168	732 163	996 669	1 077 396

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel du TT.	559 873
1.2.2 Réalisation de diverses activités des tribunaux du travail.	16 290
1.2.3 Acquisition des biens et services des tribunaux de travail.	156 000
Total	732 163

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	270 669	270 447	309 890	320 240
Biens et services	230 000	230 000	298 878	358 651
Investissement	1 900	1 900	3 420	5 130
Total	502 569	502 347	612 188	684 021

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Prise en charge des dépenses de personnel du Parquet général.	270 447
1.1.7 Application de la loi pénale et exécution des décisions de justice	35 000
1.1.8 Acquisition des biens et services du Parquet général	45 000
1.1.9 Surveillance de la police judiciaire et contrôle des professions juridiques et judiciaires.	30 000
1.1.10 Diverses activités du Parquet	1 900
1.1.15 Tenue des audiences criminelles des Parquets généraux	120 000
Total	502 347

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	519 198	540 102	594 430	614 283
Biens et services	156 586	156 586	203 474	244 161
Investissement	5 000	5 000	8 999	13 498
Total	680 784	701 688	806 903	871 942

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Prise en charge des dépenses de personnel des TA/CAAB.	540 102
1.2.5 Tenue des audiences du ressort des affaires administratives	57 429
1.2.6 Acquisition des biens et services des TA.	99 157
1.2.7 Diverses activités des TA.	5 000
Total	701 688

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	243 903	248 761	279 245	288 571
Biens et services	153 810	153 810	199 843	239 787
Investissement	15 000	15 000	27 000	40 500
Total	412 713	417 571	506 088	568 858

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.11 Prise en charge des dépenses de personnel des TE.	248 761
1.1.12 Acquisitions des biens et services des tribunaux pour enfants.	153 810
1.1.13 Diverses activités des tribunaux pour enfants.	15 000
Total	417 571

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	203 738	185 004	233 258	241 047
Biens et services	82 000	82 000	106 554	127 860
Investissement	2 375	2 375	4 274	6 411
Total	288 113	269 379	344 086	375 318

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.10 Prise en charge des dépenses de personnel des TC.	185 004
1.2.11 Tenue des audiences commerciales	22 000
1.2.12 Acquisition des biens et services des tribunaux de commerce	60 000
1.2.13 Diverses activités des tribunaux de commerce	2 375
Total	269 379

Action 07

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 899 404	2 023 477	2 100 074	2 184 076
Biens et services	1 410 006	1 410 006	2 214 502	2 303 406
Transferts et subventions	767 499	1 758 474	845 148	890 654
Investissement	2 017 167	2 017 167	2 961 781	4 019 514
Total	6 094 076	7 209 124	8 121 505	9 397 650

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNAJ	869 559
1.3.2 Acquisition des biens et services de la DNAJ	660 000
1.3.3 Diverses activités de la DNAJ	643 733
1.3.4 Appui à l'organisation des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature.	16 273
1.3.5 Organisation des concours de recrutement.	150 000
1.3.6 Formation des personnels du corps de la Justices.	90 000
1.3.7 Travaux, constructions et équipements des bâtiments administratifs	1 397 167
1.3.8 Solde et accessoires besoin nouveaux	1 153 918
2.1.1 Prise en charge du solde et accessoires des recrues.	200 000
2.1.2 Prise en charge des heures supplémentaires des cours à l'INFJ.	75 000
2.1.3 Acquisition des biens et services de l'INFJ.	147 367
2.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel de l'INFJ.	1 093 474
2.2.1 Formation continue des magistrats.	100 000
2.3.1 Formation continue des autres acteurs de la Justice.	50 000
3.1.1 Acquisition de véhicule pour INFJ.	70 000
3.1.2 Projet construct/Equipement. Réhab Infrastructure INFJ.	400 000
3.2.1 Diverses activités de l'INFJ (recherche, étude et diffusion du droit.	92 633
Total	7 209 124

Le Programme : 2.020 Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée

Responsable du Programme : le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée

a) Présentation stratégique du programme

Il s'agit, au niveau de ce programme, d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

Le programme est composé de deux (02) actions :

- gestion pénitentiaire ;
- préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.020 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;
- (ii) favoriser la réinsertion sociale des détenus.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à

court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant de quartiers séparés (homme, femme, mineur)	%	25	50	50	55

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES					
Précision Méthodologique : (Nombre de centres de détention disposant de quartiers séparés/ Nombre total de centres de détention du pays) x 100.					
1.2 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues"	%	40	50	50	55
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES					
Précision Méthodologique : (Nombre centres de détention respectant les normes/ Nombre total des centres de détentions) x100.					
1.3 Taux de réalisation des quartiers pour femmes et mineurs au niveau de 02 maisons d'arrêt	%	60	62	62	80

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de quartiers construits / Nombre de quartier programmés) x 100					

Objectif 2: Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourcentage de Maisons d'arrêts disposant de murs de clôture surmontés de concertinas, de mirador et de système de vidéosurveillance.	%	-	8	8	13

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de maisons d'arrêt disposant de clôtures surmontées de concertinas mur ou et de miradors/ Nombre total) x 100					

Objectif 3: Favoriser la réinsertion sociale des détenus.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage des détenus bénéficiant d'une formation professionnelle.		-	28	28	30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES					
Précision Méthodologique : (Nombre de détenus bénéficiant d'une formation professionnelle / nombre total de détenus) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 907 165	4 430 395	4 452 228	4 600 928	
Biens et services	4 756 064	4 756 064	6 290 886	7 667 503	
Transferts et subventions	130 000	130 000	142 372	145 532	
Investissement	1 436 639	1 436 639	2 585 949	3 878 923	
Total :	10 229 868	10 753 098	13 471 435	16 292 886	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion pénitentiaire	9 795 322	10 318 552	12 867 640	15 529 157	
Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus	434 546	434 546	603 795	763 729	
Total :	10 229 868	10 753 098	13 471 435	16 292 886	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	113	94	94	94
CATEGORIE B	95	115	115	115
CATEGORIE B1	24	26	26	26
CATEGORIE B2	24	28	28	28
CATEGORIE C	308	353	0	0
AUTRES	34	63	345	345
Total :	598	679	608	608

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	3 907 165	4 430 395	4 452 228	4 600 928
Biens et services	4 381 518	4 381 518	5 795 091	7 065 774
Transferts et subventions	130 000	130 000	142 372	145 532
Investissement	1 376 639	1 376 639	2 477 949	3 716 923
Total	9 795 322	10 318 552	12 867 640	15 529 157

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel DNAPES.	3 430 395
1.1.2 Acquisition des biens et services au compte de la DNAPES et des services pénitentiaires.	1 479 652
1.1.3 Acquisition des biens et services au compte des DRAPES.	563 366
1.1.4 Réalisations de diverses activités des DRAPES	5 425
1.1.5 Solde et accessoires besoins nouveaux.	1 000 000
1.2.1 Prise en charge des dotations alimentaires des établissements pénitentiaires.	2 000 000
1.2.2 Acquisition des bois de chauffe au profit des EPES.	28 500
1.2.3 Prise en charge des dotations en produits pharmaceutiques et équipements médicaux	120 000
1.2.4 Travaux, constructions et équipements des bâtiments administratifs.	941 214
1.2.5 Organisation des journées du détenu.	10 000
1.2.6 6 Equipements des ateliers de réinsertion.	80 000
1.2.7 Dotations en matières premières des EPES	40 000
1.2.8 Fonctionnement de la boulangerie de l'APES.	60 000
1.3.1 Construction de quartiers pour femmes et mineurs au niveau de 02 maisons d'arrêt	100 000
3.1.1 Travaux de réhabilitation, Construction de mur de clôture surmontés de concertinas et de mirador de trois maisons d'arrêt (Bollé mineurs, Kangaba, Baraouéli)	300 000
3.1.2 Installation de système de vidéosurveillance au niveau de trois maisons d'arrêt.	30 000
3.1.3 Participation au fonctionnement (heures supplémentaires des cours à l'ENAPES)	20 000
3.1.4 Acquisition des biens et services de l'ENAPES	90 000
3.1.5 Diverses activités de l'ENAPES (recherche, étude et diffusion du droit).	20 000
Total	10 318 552

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	374 546	374 546	495 795	601 729
Investissement	60 000	60 000	108 000	162 000
Total	434 546	434 546	603 795	763 729

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02 (En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Acquisition des biens et services des Centres Spécialisés de Détention.	91 273
2.1.2	Acquisition des biens et services de la Maison d'Arrêt	283 273
2.1.3	Réalisations de diverses activités de la Maison d'Arrêt	60 000
Total		434 546

SECTION :223 OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Suivant l'Ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de luttes envisagées au plan national, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé de :

- assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- prendre la communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- animer et de coordonner, en cas de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissement illicite.

L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut, sur la base d'informations graves, concordantes en sa possession, saisir le Procureur du Pôle Economique et Financier compétent.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut faire face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

- les pesanteurs socioculturelles ;
- la faiblesse du système de contrôle interne au sein des administrations publiques ;
- le déficit d'information des usagers du service public sur les procédures et les tarifs des actes administratifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation de la déclaration des biens ;
- les difficultés liées à l'accès aux informations foncières, au registre d'immatriculation des véhicules ;
- la restriction de communication imposée à l'OCLEI, suite au protocole d'accord entre le Gouvernement et le Syntade ;
- l'insuffisance de connaissance et de compréhension des missions de l'OCLEI ;
- la réduction des crédits budgétaires.

I.2.2 Défis

- l'adhésion des citoyens à la mise en oeuvre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- le renforcement du contrôle interne dans les administrations publiques ;

- le renforcement des moyens matériels et financiers de l'OCLEI.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite rentrent dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2027 et la la Politique Nationale de la Transparence.

La stratégie nationale de lutte contre la corruption est structurée autour de quatre (04) axes à savoir:

- Gouvernance et réforme ;
- Prévention des faits de corruption,
- Répression ;
- Communication.

Quant à la Politique Nationale de la Transparence, elle vise à promouvoir notamment:

- les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen ;
- la dénonciation d'actes irréguliers ;
- la culture de divulgation active des documents officiels ;
- la culture de reddition des comptes et de redevabilité ;
- la culture du résultat et de la performance ;
- la culture d'ouverture dans l'administration.

La transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre la population et les élites. Pour ce faire, la création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite constitue une opportunité pour laquelle l'Etat s'est engagé à déployer les moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Classement de Transparency international sur la perception de la corruption	Rang/180 pays	136	137	136	136

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 889 000	3 088 270	3 189 238		3 491 747
Total :	2 889 000	3 088 270	3 189 238		3 491 747

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 910 000	2 049 270	1 883 907		2 030 851
Biens et services	789 000	849 000	908 611		925 324
Investissement	190 000	190 000	396 720		535 572
Total :	2 889 000	3 088 270	3 189 238		3 491 747

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.094 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Responsable du Programme : le Secrétaire général de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite

a) Présentation stratégique du programme

La stratégie du programme s'articule autour de la prévention, la répression, la communication active et le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Le programme 2.094 servira de cadre de mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, à travers notamment les axes relatifs à la prévention des faits de corruption, la répression et la communication.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme Coordination de Lutte contre l'Enrichissement illicite comporte quatre (4) objectifs spécifiques qui sont :

- (i) renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité ;
- (ii) assurer la prévention de l'enrichissement illicite ;
- (iii) contribuer à la répression de l'enrichissement illicite ;
- (iv) renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Objectif 1: Renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Nombre d'outils de gestion de l'OCLEI (MPAFC, MO, RI, CG, Accord d'établissement)	Nombre	-	2	1	1

Moyen de Vérification : Outils de gestion, PV de validation

Précision Méthodologique : Dénombrement des outils produits

1.2 Taux d'exécution du budget de l'OCLEI	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits Notifiés) x 100

1.3 Taux de réalisation du plan annuel de formation	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres formés sur les outils d'investigation et d'analyse / Nombre de cadres programmés) x 100

1.4 Nombre de rapports publiés	Nombre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la prévention de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exploitation des déclarartions de biens	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de synthèse, fiches de décompte

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers exploités / Nombre total reçu) x 100

2.2 Taux d'implantation des référents déontologiques	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de mécanismes opérationnels / Nombre programmé) x 100

2.3 Taux de réalisation du plan annuel de formation des acteurs	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte-Rendus d'ateliers, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres formés et sensibilisés sur la prévention des pratiques de corruption / Nombre total programmé) x 100

Objectif 3: Contribuer à la répression de l'enrichissement illicite					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de traitement des dossiers d'investigation	%	50	60	80	80

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport d'analyse, rapport d'investigations					
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports produits / Nombre d'investigations effectuées) x 100					
3.2 Nombre de dossiers transmis à la justice	Nombre	-	8	9	10
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Nombre d'études réalisées	Nombre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Nombre d'accords de coopération internationale signé	Nombre	-	1	1	1
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation indépendante, Rapport Anuel d'activités					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 910 000	2 049 270	1 883 907	2 030 851	
Biens et services	789 000	849 000	908 611	925 324	
Investissement	190 000	190 000	396 720	535 572	
Total :	2 889 000	3 088 270	3 189 238	3 491 747	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 889 000	3 088 270	3 189 238	3 491 747	
Total :	2 889 000	3 088 270	3 189 238	3 491 747	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	72	47	47	47
CATEGORIE B1	0	2	2	2
CATEGORIE B2	22	32	34	34
AUTRES	6	5	5	5
Total :	100	86	88	88

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 910 000	2 049 270	1 883 907	2 030 851
Biens et services	789 000	849 000	908 611	925 324
Investissement	190 000	190 000	396 720	535 572
Total	2 889 000	3 088 270	3 189 238	3 491 747

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et validation des outils de gestion	10 000
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	2 049 270
1.2.2 Approvisionnement en biens pour le fonctionnement	340 000
1.2.3 Approvisionnement en services pour le fonctionnement (Electricité, eau, bail, entretiens divers...)	277 350
1.3.1 Renforcement de capacités des membres et du personnel (Guide d'investigation, Logiciel de conversion et d'analyse des données, team building, l'IA, SMAC)	20 000
1.4.1 Productions et publications des rapports	5 000
2.1.1 Campagne de sensibilisation des assujetés	5 000
2.2.1 Implémentation des référents déontologiques	2 000
2.3.1 Animation d'un cadre de concertation avec les autres acteurs impliqués dans la lutte contre l'enrichissement illicite	10 000
2.3.2 Sensibilisation des femmes sur la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite	15 000
3.1.1 Organisation des missions d'investigations sur les présomptions d'enrichissement illicite	119 650
3.1.2 Missions de benchmarking avec les structures pairs et les pôles économiques	170 000
3.2.1 Organisation de sessions statutaires	20 000
4.1.1 Réalisation d'une étude sur le cadre juridique	30 000
4.2.1 Organisations de cadres de concertation	15 000
Total	3 088 270

SECTION :226 COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Aux termes de l'article 3 de la loi N° 2016 -036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), cette autorité administrative indépendante a pour mission la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour l'accomplissement de cette mission, la loi a conféré de nombreuses prérogatives à la CNDH. Ainsi, elle évalue annuellement la situation des droits de l'Homme et émet des avis et recommandations.

Plus spécifiquement, la CNDH est chargée de :

- recevoir des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes allégations de violation des droits de l'Homme sur le territoire national, de constater les atteintes qui pourraient être portées et d'entreprendre toutes mesures en vue d'y mettre fin ;
- orienter les plaignants et leur offrir une assistance juridique ;
- veiller au respect des droits des groupes ou personnes vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes privées de leur liberté, les réfugiés, les déplacés internes ;
- entreprendre des enquêtes, notamment sur des questions de violations des droits de l'Homme et d'adresser aux autorités concernées des recommandations sur des mesures visant à renforcer la protection et la culture des droits de l'Homme ;
- recommander aux pouvoirs publics toutes mesures tendant à renforcer le respect et l'effectivité des droits de l'Homme ;
- mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication en vue d'instaurer une culture des droits de l'Homme ;
- promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels ;
- faire le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la ratification et la publication de tous les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ;
- examiner et de formuler des avis sur la législation nationale dans le domaine des droits de l'Homme en vue de son amélioration ;
- développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les Institutions de la République, les organes des Nations Unies, les Institutions non gouvernementales nationales et internationales ;
- contribuer dans le respect de son indépendance, à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations Unies et aux Institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles et de veiller à la mise en oeuvre des recommandations qui en résultent ;
- émettre des avis ou de formuler des recommandations à l'attention du Gouvernement ou de toute autorité compétente sur toutes les questions relatives aux droits de l'Homme ;
- renforcer la capacité d'intervention des associations de défense des droits de l'Homme ;
- faire des visites régulières ou inopinées dans tous les lieux de privation de liberté et tous autres lieux où des personnes seraient détenues ;
- examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté, en vue de renforcer, le cas échéant leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- formuler des recommandations à l'attention des autorités compétentes afin d'améliorer le traitement et la situation des personnes privées de liberté et de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- présenter des propositions, faire des observations au sujet de la législation en vigueur ou des projets de loi en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- faire le suivi de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue de chaque visite et celles formulées par le Sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, la Commission Nationale des Droits de l'Homme fait face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- les pesanteurs socioculturelles qui ne favorisent pas la dénonciation ;
- la faiblesse du système d'information et de captation de données relatives aux droits de l'Homme ;
- la faible capacité d'intervention de l'Institution, face à la surabondance des abus et violations des droits de l'Homme en lien avec le contexte de crise sécuritaire ;
- le risque d'interférence avec les missions d'autres structures, impliquées dans la défense des droits de l'Homme.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- mettre en place un système de captation de données relatives au domaine des droits de l'Homme ;
- mettre en place une base de données opérationnelle permettant d'enregistrer les plaintes ;
- former les commissaires et renforcer la législation des droits de l'Homme ;
- assurer une coopération et une coordination efficace avec toutes les entités intervenant dans la défense des droits de l'Homme ;
- combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- prévenir la torture dans les lieux de privatisation de liberté.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de la Commission Nationale des Droits de l'Homme rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Stratégique 2022-2024 ainsi que la Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme. Le Plan Stratégique de la CNDH s'articule autour des objectifs suivants:

- la protection et la promotion des droits de l'Homme ;
- la culture des droits de l'Homme ;
- la dénonciation d'actes et de faits portant atteinte aux droits de l'Homme ;
- la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

La création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme résulte d'un engagement international de l'Etat du Mali à se conformer aux « Principes de Paris » exigeant la mise à disposition des moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de protection, de promotion et de contrôle aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée pour la défense des droits de l'Homme.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	
Total :	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	367 684	367 684	406 529	422 790	
Biens et services	621 450	641 450	976 072	1 015 208	
Investissement	47 500	47 500	64 957	84 444	
Total :	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.097 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Responsable du Programme : le Chef du Service Administratif et Financier.

Le programme 2.097 Protection et promotion des Droits de l'Homme s'appuie sur les axes stratégiques suivants : i) Protéger et promouvoir les droits de l'Homme au Mali, ii) Prévenir la torture et autres peines ou traitement cruels inhumains ou dégradants, iii) Favoriser l'accès de la population à la CNDH. Le programme servira à accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme au Mali, en Afrique et dans le Monde.

A cet effet, le cadre de performance du programme 2.097 s'articule autour des objectifs suivants auxquels sont associés des indicateurs de performance de mesure de leur progrès:

Objectif 1: Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de la CNDH

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du plan annuel de renforcement des capacités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre prévu) x 100

1.2 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits notifiés / Crédits liquidés) x 100

1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre exprimé) x 100

Objectif 2: Lutter contre toutes formes de violation des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de traitement des plaintes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes recevables) x 100

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'assistance aux victimes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de victimes assistées / Nombre de plaintes traitées) x 100

Objectif 3: Contribuer à la protection et la promotion des Droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage de textes adoptés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre soumis) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du programme de communication	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'opinions émises sur les rapports / Nombre examiné) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	367 684	367 684	406 529	422 790	
Biens et services	621 450	641 450	976 072	1 015 208	
Investissement	47 500	47 500	64 957	84 444	
Total :	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	
Total :	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	22	23	23	23
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	6	6	6	6
CATEGORIE D	5	5	5	5
Total :	35	36	36	36

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	367 684	367 684	406 529	422 790	
Biens et services	621 450	641 450	976 072	1 015 208	
Investissement	47 500	47 500	64 957	84 444	
Total	1 036 634	1 056 634	1 447 558	1 522 442	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Renforcement de capacités des commissaires et du personnel	17 500
1.2.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de la CNDH (bail, entretiens divers, eau, électricité, fournitures de bureau...)	386 030
1.2.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	367 684
1.3.1	Equipement du siège et des antennes régionales	47 500
2.1.1	Gestion des plaintes	63 650
2.2.1	Assistances aux victimes	60 570
3.1.1	Organisations des sessions statutaires	52 700
3.1.2	Participations aux cadres de concertations	15 000
3.2.1	Vulgarisations des textes sur les questions de droits de l'Homme	8 000
3.2.2	Productions et publications des rapports	8 000
3.2.3	Enquêtes sur les questions de droits de l'Homme	30 000
Total		1 056 634

SECTION :230 MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et l'application des règles dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des Institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de l'exercice de leurs activités;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de Sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts au public ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts au public et dans le domaine public ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la Sécurité intérieure.

I.2 Les contraintes et les défis

Pour l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est confronté à un certain nombre de contraintes et de défis.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- insuffisance de ressources humaines et financières ;
- manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- inadéquation des textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;
- insuffisance de synergie des collectivités territoriales en termes d'appui aux services déconcentrés de la protection civile ;
- absence et/ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux centres de formation.

I.2.2 Défis

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- mettre en oeuvre la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- reformer le secteur de la sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population dans le cadre des missions des services de sécurité et de la protection civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité et de protection civile ;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les Ecoles et les Centres de Formation ;
- construire et équiper le Centre Opérationnel de Veille et le Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ;
- construire et équiper le laboratoire d'analyse et de recherche (LAR) ;
- mettre en oeuvre le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- élaborer et adopter le plan d'Organisation des secours (ORSEC) national, régional, local et communal ;
- mettre en oeuvre le plan d'actions de la stratégie.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- politique nationale de la sécurité et de la protection civile ;
- stratégie de la gestion des catastrophes ;
- plan de sécurisation intégrée des régions du centre ;

- renforcement des acquis Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI) 2017-2021.

1.3.1 Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, présidé par le Président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la Sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale genre, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- la priorisation de la prévention ;
- le renforcement des capacités des unités ;
- le renforcement des capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- la réduction de l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- la mise en place d'une Police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- la mise en place d'une gouvernance partagée de sécurité ;
- la consolidation et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'adoption d'une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global visé par la politique nationale de la sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et la promotion de la paix sociale.

Trois (03) objectifs spécifiques concourent à la réalisation de l'objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et social.

1.3.2 Stratégie de la gestion des catastrophes

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, à l'invasion acridienne, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au coeur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et à son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant les périodes sèches et les périodes de fortes précipitations.

Elle est aussi liée, en période de pluie, aux crues des deux (02) grands fleuves, le Niger et le Sénégal et de leurs affluents qui constituent d'importants réseaux hydrographiques inscrits dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

1.3.3 Plan de sécurisation Intégré des régions du centre

Cette politique est bâtie autour de huit (08) axes stratégiques :

- assurer la présence et l'opérationnalisation de l'Administration publique à tous les niveaux ;
- encadrer, protéger et assister les populations des zones sensibles ;
- désenclaver, assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens, intensifier les contrôles sur les axes routiers ;
- connaître le phénomène, dissuader et intervenir ;
- coopérer internationalement pour mieux agir localement ;
- lutter contre la prolifération des armes légères ;
- lutter contre le trafic illicite de drogue et de la criminalité organisée ;
- coordonner, suivre et évaluer la stratégie de lutte contre l'insécurité.

1.3.4 Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de crimes et délits enregistrés	Unité	-	7066	6991	-
2	Nombre de forces de sécurité (Police, Protection civile) pour 100.000 habitants (Base: population estimée à 22.000.000)	Unité	-	-	104	-
3	Nombre de personnes déplacées ou réfugiées retournées dans les régions du Nord et du Centre	Unité	-	-	5201	854.956

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	21 185 290	24 293 098	25 423 083	29 897 292	
Ordre et Sécurité	133 765 306	136 792 215	161 072 201	176 684 405	
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	29 934 253	31 455 933	38 998 385	44 279 596	
Total :	184 884 849	192 541 246	225 493 669	250 861 293	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	133 958 965	136 613 837	148 511 073	155 317 944	
Biens et services	17 300 572	19 213 097	24 356 195	25 962 409	
Transferts et subventions	4 174 744	4 263 744	52 029	53 183	
Investissement	29 450 568	32 450 568	52 574 372	69 527 757	
Total :	184 884 849	192 541 246	225 493 669	250 861 293	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.010 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du Programme 1.010

Pour la mise en oeuvre de ce programme, il est reparti en trois (3) actions ainsi énumérées :

- conduite et pilotage de la politique de sécurité ;
- gestion des ressources financières ;
- gestion des ressources humaines.

Le programme 1.010 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 1.010

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous :

Objectif 1: Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat Général

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ISSPC

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget annuel	%	94,09	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif MSPC

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits initiaux) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DFM

Précision Méthodologique : (Besoins en matériels satisfaits/Besoins en matériels exprimés) x 100

2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	97,32	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation du programme de recrutement	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées/Nombre de formations prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	293 372	282 837	324 364	337 337	
Biens et services	7 488 108	7 596 451	11 761 174	12 232 775	
Transferts et subventions	3 681 310	3 691 310	41 835	42 760	
Investissement	9 722 500	12 722 500	13 295 710	17 284 420	
Total :	21 185 290	24 293 098	25 423 083	29 897 292	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	13 057 383	16 109 022	14 635 454	18 353 012	
Gestion des ressources financières et matérielles	7 899 907	7 924 076	10 443 746	11 161 734	
Gestion des ressources humaines	228 000	260 000	343 883	382 546	
Total :	21 185 290	24 293 098	25 423 083	29 897 292	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	1	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	7	7	5	5
Total :	9	10	7	7

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	284 522	273 505	314 580	327 162
Biens et services	1 428 861	1 481 517	2 244 228	2 334 213
Transferts et subventions	2 534 000	2 544 000	28 797	29 435
Investissement	8 810 000	11 810 000	12 047 849	15 662 202
Total	13 057 383	16 109 022	14 635 454	18 353 012

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement de salaires et accessoires de salaires (Cabinet)	273 505
1.1.2 Organisation des réunions de coordination du departement	375 000
1.1.3 Participation au fonctionnement des services de Sécurité et de la Protevction Civile	2 953 465
1.1.4 Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitations des services de sécurité et de PC	11 470 000
1.1.5 Recherche de renseignement et Appuis aux Unités (Cabinet)	520 000
1.2.1 Realisation des missions d'inspection des services de sécurité et de la Protection Civile	114 478
1.2.2 Participation au fonctionnement de l'Inspection	62 574
1.2.3 Dotation en équipementet en infrastructures (Inspection)	340 000
Total	16 109 022

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	8 850	9 332	9 784	10 175
Biens et services	5 901 247	5 924 934	9 268 789	9 640 459
Transferts et subventions	1 147 310	1 147 310	13 038	13 325
Investissement	842 500	842 500	1 152 135	1 497 775
Total	7 899 907	7 924 076	10 443 746	11 161 734

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Traitement des salaires et accessoires de salaires	9 332
2.1.2 Participation au fonctionnement de la DFM et autresservices du departement	4 681 934
2.1.3 Gestion des traitements medicaux des Forces de Sécurité et de la Protction Civile	169 710
2.1.4 Gestion des dépenses de communication, eau et energie des structures du departement	1 243 000
2.1.5 Partcipation au fonctionnement de la Réforme du Secteur de la Sécurité	177 600
2.2.1 Partcipation aux operartions spéciales des Forces de Sécurité et de Protection Civile	800 000
2.3.1 Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitation des bâtiments	842 500
Total	7 924 076

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	158 000	190 000	248 157	258 103
Investissement	70 000	70 000	95 726	124 443
Total	228 000	260 000	343 883	382 546

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Gestion des carrières	100 000
3.2.1 Participation au fonctionnement de la DRH	90 000
3.2.2 Réhabilitation/Equipements de la DRH	70 000
Total	260 000

Le Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Responsable du programme : Le Directeur Général de la Police Nationale

a) Présentation stratégique du programme 2.021

Les activités du programme 2.021 Ordre et Sécurité sont accomplies par les services suivants :

- Direction Générale de la Police Nationale ;
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
- Etat-major de la Garde Nationale ;
- Office Central des Stupéfiants ;
- Ecole Nationale de Police ;
- Ecole Nationale de la Gendarmerie Nationale.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.021

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés quatre (04) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	81	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100					
1.2 Taux de réalisation des activités de Police judiciaire	%	89	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)					
Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100					

Objectif 2: Lutter contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100

2.2 Taux de narcotrafiquants identifiés arrêtés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre de cas élucidés / nombre de cas identifiés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	110 885 523	112 123 000	122 149 960	128 074 232	
Biens et services	7 789 317	9 578 749	10 028 882	10 930 041	
Transferts et subventions	383 434	383 434	7 922	8 095	
Investissement	14 707 032	14 707 032	28 885 437	37 672 037	
Total :	133 765 306	136 792 215	161 072 201	176 684 405	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Protection des personnes et de leurs biens	131 737 874	134 653 389	158 036 698	173 011 023	
Lutte contre les stupéfiants	1 740 432	1 804 832	2 722 794	3 332 223	
Spécialisation des agents de la sécurité	287 000	333 994	312 709	341 159	
Total :	133 765 306	136 792 215	161 072 201	176 684 405	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	1 217	1 269	1 269	1 269
CATEGORIE B	17 266	17 135	17 135	17 135
CATEGORIE B1	7 793			
CATEGORIE B2	387			
CATEGORIE C		600	0	0
AUTRES	1	600	600	600
Total :	26 664	19 604	19 004	19 004

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	110 885 523	112 123 000	122 149 960	128 074 232
Biens et services	6 709 885	8 387 923	8 692 224	9 471 795
Transferts et subventions	298 434	298 434	6 166	6 301
Investissement	13 844 032	13 844 032	27 188 348	35 458 695
Total	131 737 874	134 653 389	158 036 698	173 011 023

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement des salaire et accessoires de salaire (DGPN, DGPTS)	112 123 000
1.1.2 Organisation des patrouilles sur le Territoire National (Services de sécurité)	1 483 727
1.1.3 Participation au fonctionnement des services Centraux (DGPTS,DGGN,EM-GN,DGPN, INSPECTIONS))	3 752 696
1.1.4 Participation au fonctionnement des services rattachés(CURM,GMO-GARDE,GMS-RG,GSR,SP-LPA,GSIGN,GIGN, Police frontières, CUSI, DSTCI, DSSPN, INTERPOL)	296 953
1.2.1 Dotation en équipemnt, infrastructures et réhabilitation des bâtiments(DGPN,DGGN,DGPTS,EM-GN)	13 784 032
1.2.2 Participation au fonctionnement des services deconcentrés (Police,Gendarmerie, Garde, SP-LPA)	2 914 547
1.2.3 Prise en charge des appuis Unités	298 434
Total	134 653 389

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	792 432	856 832	1 023 949	1 117 087
Transferts et subventions	85 000	85 000	1 756	1 794
Investissement	863 000	863 000	1 697 089	2 213 342
Total	1 740 432	1 804 832	2 722 794	3 332 223

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des patrouilles sur le territoire national contre les stupéfiants	334 500
2.1.2 Sensibilisation sur les effets de la drogue	113 000
2.1.3 Dotation en équipements, en infrastructures et réhabilitations des bâtiments (OCS)	863 000
2.2.1 Participation au fonctionnement des structures deconcentrées de l'OCS, MILD	494 332
Total	1 804 832

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	287 000	333 994	312 709	341 159
Total	287 000	333 994	312 709	341 159

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Spécialisation des Agents	333 994
Total	333 994

Le Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Responsable de Programme : Le Directeur Général de la Protection Civile

a) Présentation stratégique du programme 2.022

Ce programme est mis en oeuvre par la Direction Générale de la Protection Civile. Il a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendies, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.022

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes des catastrophes naturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Activités réalisés / Activités prévues) X 100

Objectif 2: Secourir les victimes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de secours sollicités réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Nombre d'assistances réalisées/ Nombre d'assistances sollicitées) x 100

2.2 Délai théorique moyen d'intervention	Minutes	20	20	20	20

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : Chronométrage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	22 780 070	24 208 000	26 036 749	26 906 375	
Biens et services	2 023 147	2 037 897	2 566 139	2 799 593	
Transferts et subventions	110 000	189 000	2 272	2 328	
Investissement	5 021 036	5 021 036	10 393 225	14 571 300	
Total :	29 934 253	31 455 933	38 998 385	44 279 596	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Prévention et secours aux victimes	29 909 753	31 425 933	38 967 312	44 245 696	
Spécialisation des agents de la protection civile	24 500	30 000	31 073	33 900	
Total :	29 934 253	31 455 933	38 998 385	44 279 596	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	526	531	531	531
CATEGORIE B	1 107	1 103	1 103	1 103
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	3	3	3	3
CATEGORIE C	2 733	2 824	0	0
AUTRES	1	1	1	1
Total :	4 372	4 464	1 640	1 640

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	22 780 070	24 208 000	26 036 749	26 906 375
Biens et services	1 998 647	2 007 897	2 535 066	2 765 693
Transferts et subventions	110 000	189 000	2 272	2 328
Investissement	5 021 036	5 021 036	10 393 225	14 571 300
Total	29 909 753	31 425 933	38 967 312	44 245 696

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	24 208 000
1.1.2	Organisation des secours et transport des blessés	528 124
2.1.1	Participation au fonctionnement de la DGPC	627 600
2.1.2	Sensibilisation dans le cadre de la journée mondiale de la Protection Civile	189 000
2.1.3	Participation au fonctionnement des services rattachés (CNOU, LABO, SSSM, SSPC, CNI)	101 000
2.2.1	Participation au fonctionnement des services déconcentrés (Services régionaux)	583 574
2.2.2	Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitation des bâtiments de la DGPC	5 188 635
Total		31 425 933

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	24 500	30 000	31 073	33 900
Total	24 500	30 000	31 073	33 900

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.4	Prise en charge du fonctionnement de l'ENPC	30 000
Total		30 000

SECTION :310 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique économique, financière et monétaire de l'Etat. A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la coordination de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire ;
- l'élaboration du cadre macro-économique de référence pour les politiques économiques à moyen et long termes ;
- l'élaboration de mesures visant à accroître les ressources de l'Etat et à améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- la prévision économique et le suivi de la conjoncture économique ;
- l'élaboration des statistiques économiques et financières et la réalisation d'études ;
- la préparation et l'exécution des lois de finances, du budget de l'Etat et des plans de trésorerie ;
- l'élaboration et l'application de la fiscalité et de la réglementation douanière ;
- l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers ;
- la tutelle financière des collectivités locales et des organismes publics bénéficiant d'un concours de l'Etat ;
- le contrôle financier des services et organismes publics ;
- le renforcement de l'intermédiation financière et la promotion de l'inclusion financière ;
- le suivi et le contrôle des banques, des établissements financiers et de crédits, des systèmes financiers décentralisés et des compagnies d'assurances ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- la tenue de la comptabilité publique ;
- la gestion de la dette publique ;
- la gestion du portefeuille et des participations financières de l'Etat ;
- la centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec les ministres concernés et le ministre chargé de la coopération internationale ;
- la participation à l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours de fonds d'origine extérieure ;
- le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- le suivi de l'évaluation, de la sélection et du pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la lutte contre la délinquance financière et le blanchiment d'argent ;
- la mobilisation de financements en faveur du développement de la recherche scientifique ;
- la préparation et l'exécution du budget d'Etat ;
- la préparation et l'exécution des plans de trésorerie de l'Etat ;
- le contrôle financier de l'Etat sur les services publics et les régions ;
- la conception et la mise en oeuvre de la politique et de la législation des marchés publics ;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques dans le cadre de la mise en oeuvre du suivi-évaluation du schéma Directeur de la Statistique (SDS).

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chaque programme et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la faible maîtrise des outils de mise en oeuvre du budget-programmes par certains acteurs de la chaîne managériale;
- la faible implication des responsables de programmes dans la conception et l'évaluation des documents budgétaires.
- la faible maîtrise de la planification des dépenses par les acteurs (programmes d'utilisation des crédits et plans de passation des

marchés) ;

- l'absence d'une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation, en cours d'exercice, de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;
- la faible maîtrise de la chaîne des dépenses au niveau des établissements publics ;
- la faiblesse dans la coordination des modes de contrôles ;
- le faible niveau de la pratique du contrôle interne ;
- les tensions de trésorerie en cours d'exercice ;
- les difficultés liées à la centralisation des données budgétaires des services déconcentrés ;
- la faible implication des responsables de programmes dans la conception et l'évaluation des documents budgétaires ;
- l'imprévisibilité du financement extérieur dans le cadre de la gestion des investissements publics ;
- l'incohérence des ressources disponibles en cours d'exercice budgétaire en lien avec les dépenses d'investissements publics.

I.2.2 Défis

- la poursuite du renforcement de la capacité des acteurs de la chaîne managériale en matière d'application des outils de mise en oeuvre du budget-programmes;
- la révision du canevas de certains outils de mise en oeuvre du budget-programmes et leur intégration dans le système;
- l'implication effective de l'ensemble des responsables de programmes aux travaux de conception et d'évaluation des documents budgétaires.
- le renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration des programmes d'utilisation des crédits et des plans de passation des marchés ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel ;
- la poursuite de la mise en place d'une politique budgétaire en cohérence avec les objectifs du développement ;
- l'interconnexion des établissements publics à la chaîne de dépenses ;
- la meilleure coordination des modes de contrôles ;
- l'opérationnalisation du système de contrôle interne ;
- la poursuite de la mise en place du Compte Unique du Trésor et de l'opérationnalisation de la nouvelle réforme du Trésor;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- le respect du calendrier harmonisé dans le cadre de la mise en oeuvre des revues annuelles ;
- la participation effective de l'ensemble des acteurs, notamment les bénéficiaires et les groupes cibles dans le processus de conception, de mise en oeuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques en termes de rôles et responsabilités ;
- l'opérationnalisation effective de la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) au Mali ;
- l'amélioration de la stratégie de programmation budgétaire en cohérence avec les dépenses d'investissements publics.

I.3 La politique sectorielle

Le ministère dispose de trois (03) politiques sectorielles. Il s'agit de:

- la vision mali 2063 « Mali kura gneti sira ka ben 2063 ma » qui s'incline en 04 phases décennales dont la première phase est la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033).
- le Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques (PREM) qui vise à asseoir un système de gestion des finances publiques qui offre au Mali l'une des conditions préalables à l'émergence et à la bonne gouvernance économique et financière.
- la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA), adoptée par le Gouvernement le 20 juin 2019 qui a pour but de contribuer à la création des conditions d'un financement du développement basé principalement sur la mobilisation des ressources internes. Suite au retrait des partenaires depuis le changement institutionnel, des dispositions sont en cours pour finaliser les actions non encore réalisées et assurer la mise à jour de la politique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

1	Recettes budgétaires	Milliards	1510	1737	1687	2413
2	Dépenses budgétaires	Milliards	2184	2329	2312	2791
3	Encours de la dette publique	Milliards	4757	5522	5919	6803
4	Taux de pression fiscale	%	14,3	15,3	13,5	13,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 12 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	24 471 258	19 877 192	25 492 548	28 718 219	
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	13 278 822	13 269 830	18 370 741	22 140 860	
Recouvrement des Recettes Fiscales	24 392 937	22 059 887	30 054 783	34 564 715	
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	9 074 579	9 157 014	10 399 129	11 415 689	
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	7 201 754	8 462 254	8 840 398	10 057 080	
Gestion de la Dette Publique	1 087 909	1 076 990	1 485 391	1 779 120	
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels	7 804 755	10 744 180	11 459 246	14 342 911	
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National	3 718 251	2 400 349	5 266 974	6 345 669	
Remboursement des Crédits TVA	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	
Garanties et Avals	343 442	343 442	396 724	406 642	
Total :	192 532 707	188 550 138	224 873 108	249 648 191	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	28 832 249	28 440 911	30 489 061	32 928 132	
Biens et services	112 885 189	114 688 711	128 267 977	135 412 245	
Transferts et subventions	14 443 051	13 528 298	12 995 187	13 216 045	
Investissement	36 372 218	31 892 218	53 120 883	68 091 769	
Total :	192 532 707	188 550 138	224 873 108	249 648 191	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.011 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 1.011 s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- iv) la négociation de conventions relatives aux échanges commerciaux dans le sous-secteur des hydrocarbures avec le Sénégal, le Ghana, la Côte-d'Ivoire et le Niger.

Perspectives :

Elles porteront sur :

- la poursuite de la mise en oeuvre des trois (03) politiques sectorielles ;
- l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs au suivi de la politique de mise en place d'un stock national de sécurité en produits pétroliers liquides et gazeux ;
- l'accroissement des capacités de stockage dans le cadre du Partenariat Public-Privé.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques et treize (13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'amélioration de la coordination et du suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département, (ii) la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières, (iii) la gestion efficace des ressources humaines, (iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère, (v) l'animation et la coordination de l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers et (vi) la satisfaction des besoins du pays en produits pétroliers.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans les tableaux ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités du Département	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département						
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100						
1.2 Niveau de mise en oeuvre du programme économique avec le FMI	-	Satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Aide-mémoire des missions FMI.						
Précision Méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI						
1.3 Taux de mise en oeuvre des réformes communautaires au Mali	%	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Aide-mémoire de la revue annuelle						
Précision Méthodologique : (Nombre de réformes mises en oeuvre /nombre de réformes prévues)*100						
1.4 Niveau de mise en oeuvre du programme de réforme des finances publiques	-	Satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques						
Précision Méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques						
1.5 Taux de réalisation des activités de suivi de la stratégie nationale d'inclusion financière	-	100	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'UAS/SDSF						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de suivi réalisées/ Nombre d'activités de suivi prévues)*100						

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés /crédits ouverts) *100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés /nombre de marchés programmés) *100

2.3 Taux de codification des matériels durables	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (matériels durables codifiés /matériels durables acquis) *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	85	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

3.2 Taux d'exécution du programme de formation en visioconférence	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFD

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

Objectif 5: Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux de mise en oeuvre des projets du schéma directeur informatique du MEF	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Précision Méthodologique : (nombre de projets réalisés/ nombre de projets prévus)*100

Objectif 6: Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
6.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100

6.2 Taux de commercialisation des Produits Petroliers		-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport Annuel d'Activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : (Quantité Vendu /Quantité Importé)*100

6.3 Taux de réalisation des Sessions Statutaires des organes d'administration et de gestion		-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions statutaires tenues/nombre de sessions statutaires prévues)*100

6.4 Nombre d'incidents de sécurité dans les installations de stockage des produits petroliers		-	0	0	0	

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : Dénombrement

6.5 Nombre de bulletins d'information diffusés sur les statistiques du sous secteur petrolier		-	4	4	4	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'Activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 392 055	1 300 612	1 443 380	1 558 849	
Biens et services	5 122 607	4 771 835	6 500 788	6 689 287	
Transferts et subventions	8 240 158	8 343 307	7 928 365	8 079 916	
Investissement	9 716 438	5 461 438	9 620 015	12 390 167	
Total :	24 471 258	19 877 192	25 492 548	28 718 219	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	4 902 710	4 736 450	5 035 170	5 315 200	
Gestion des ressources financières et matérielles	6 341 969	5 765 189	8 563 380	9 568 859	
Gestion des ressources humaines	829 353	875 178	1 104 263	1 294 413	
Processus de décentralisation et de déconcentration	144 910	144 910	133 358	135 533	
Renforcement des Capacités des cadres	1 030 748	1 030 748	1 473 306	1 654 876	
Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier	1 274 545	1 229 298	1 853 342	2 149 296	
Gestion de l'Aide	355 500	355 500	422 106	494 663	
Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques	5 824 823	1 824 823	1 987 909	2 211 792	
Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires	311 500	354 300	441 154	506 366	
Informatisation de l'Administration Financière	3 455 200	3 560 796	4 478 560	5 387 221	
Total :	24 471 258	19 877 192	25 492 548	28 718 219	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	136	131	131	131
CATEGORIE B1	51	40	40	40
CATEGORIE B2	34	25	25	25
CATEGORIE C	15	13	0	0
AUTRES	90	82	76	76
Total :	326	291	272	272

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	785 588	724 328	832 596	899 203
Biens et services	739 593	739 593	1 007 589	1 036 806
Transferts et subventions	3 141 216	3 141 216	2 750 895	2 783 904
Investissement	236 313	131 313	444 090	595 287
Total	4 902 710	4 736 450	5 035 170	5 315 200

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 pilotage des activités du departement	272 133
1.1.2 Entretien des batiments (renovation)	61 313
1.1.3 Entretien courant des batiments	403 658
1.1.4 Prise en charge du salaire du Personnel EP et des Cellules	20 541
1.1.5 Appui au Plan d'Actions des microfinances	20 675
1.1.6 Appui PAGAM (CNSC) PREM	100 000
1.1.7 Transfert de fonds FNDSTAT	3 000 000
1.1.8 Mise en oeuvre du Programme de Communication	63 802
1.1.17 Fonds de Developpement Economique (FDE)	70 000
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires du Personnel	724 328
Total	4 736 450

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	376 997	350 989	367 583	396 989
Biens et services	4 233 721	3 882 949	5 289 816	5 443 204
Transferts et subventions	148 626	148 626	123 142	124 619
Investissement	1 582 625	1 382 625	2 782 839	3 604 047
Total	6 341 969	5 765 189	8 563 380	9 568 859

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du Budget	202 300
2.1.2 Execution et suivi du Budget du Département	3 922 453
2.1.3 Prise en charge du Personnel de la DFM	350 989
2.1.4 Entretien Immeuble Hôtel des Finances	300 000
2.1.5 Construction Nouvel Hôtel des Finances	800 000
2.2.1 Mise en oeuvre du Plan de Passation des Marchés	104 447
2.3.1 Immatriculation et codification du matériel durable	85 000
Total	5 765 189

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	229 470	225 295	243 201	262 657
Biens et services	124 383	124 383	169 449	174 360
Transferts et subventions	125 500	125 500	103 981	105 228
Investissement	350 000	400 000	587 632	752 168
Total	829 353	875 178	1 104 263	1 294 413

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du Personnel de la DRH	225 295
3.1.2 Elaboration et mise en oeuvre des Plans de Formation	149 883
3.1.3 Appui de la mise en oeuvre du Programme d'activités PAGAM/GFP (DRH /PREM)	100 000
3.1.4 Programme de perfectionnement des agents du MEF	300 000
3.1.5 Construction et équipement de la salle d'archives de la DRH/SDEF	100 000
Total	875 178

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	24 910	24 910	33 934	34 917
Transferts et subventions	120 000	120 000	99 424	100 616
Total	144 910	144 910	133 358	135 533

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration (CADD)	84 910
4.1.2 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités (PREM/ CADD)	60 000
Total	144 910

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	630 748	630 748	673 386	688 334
Investissement	400 000	400 000	799 920	966 542
Total	1 030 748	1 030 748	1 473 306	1 654 876

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Organisation des formations par vidéo conférence et en présentielle pour le renforcement des capacités des cadres par le CFD	450 000
3.2.2 Pilotage des activités du CFD	110 748
3.2.3 Mise en oeuvre des activités de formation du CFD (PREM)	70 000
3.2.4 Construction du Centre de Formation pour le Developpement (CFD)	400 000
Total	1 030 748

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	827 045	781 798	1 169 437	1 233 753
Investissement	447 500	447 500	683 905	915 543
Total	1 274 545	1 229 298	1 853 342	2 149 296

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel de l'OMAP	276 597
6.1.2 Participation aux négociations et aux renégociations dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	75 400
6.1.3 Concertations périodiques avec les opérateurs pétroliers, les consommateurs et les structures administratives impliquées dans la gestion du sous-secteur pétrolier	25 001
6.1.4 Réalisation d'études pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur des hydrocarbures	47 500
6.1.5 Contrôle de qualité des produits pétroliers et appui aux services chargés de la lutte contre la fraude	54 000
6.1.6 Entretien et renovation des bâtiments	11 339
6.1.7 Constitution du stock national de Sécurité	400 000
6.2.1 Réalisation des activités liées à la commercialisation des produits pétroliers	73 103
6.3.1 Tenue des sessions statutaires des organes d'administration de gestion de l'OMAP	15 000
6.4.1 Sécurisation des dépôts et des centres emplisseurs	161 500
6.4.2 Formation et sensibilisation du personnel aux risques et aux procédures d'urgence	31 500
6.5.1 Collecte et Traitement des données pour assurer l'établissement fiable des statistiques d'importation, de consommation et de vente des produits pétroliers	58 358
Total	1 229 298

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	205 500	205 500	170 264	172 306
Investissement	150 000	150 000	251 842	322 357
Total	355 500	355 500	422 106	494 663

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.9 Mise en oeuvre du Programme d'activités du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA)	95 506
1.1.10 Prise en charge des salaires du SHA	99 994
1.1.11 Appui à la mise en oeuvre du Programme d'Activités du SHA (PREM)	10 000
1.1.16 Appui mise en oeuvre Plan Harmonisation de l'Aide (SHA)	150 000
Total	355 500

Action 08**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 324 823	1 324 823	1 311 154	1 326 395
Investissement	4 500 000	500 000	676 755	885 397
Total	5 824 823	1 824 823	1 987 909	2 211 792

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.12	Prise en charge des salaires de la Cellule de Gestion du Fonds d'Inclusion Financière des Populations Vulnérables (CG-FIF PV)	22 938
1.1.15	Mise en oeuvre des mesures visant une plus grande inclusion financière des populations vulnérables (CG-FIF PV)	40 062
1.4.1	Mise en oeuvre du Programme d'activités de la CARFIP	814 795
1.4.2	Prise en charge des salaires de la CARFIP	179 528
1.4.3	Appui à la Compétitivité de l'économie malienne	200 000
1.5.1	Mise en oeuvre du Programme d'activités de l'Unité de Suivi de la Stratégie du Secteur Financier (UAS)	166 398
1.5.2	Prise en charge des salaires du Personnel de l'UAS	101 102
1.5.3	Appui Cellule au Développement du Secteur Financier /UAS	300 000
Total		1 824 823

Action 09**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	161 500	204 300	238 127	240 746
Investissement	150 000	150 000	203 027	265 620
Total	311 500	354 300	441 154	506 366

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.3.1	Mise en oeuvre du Programme d'activités de la Cellule de Suivi des Réformes de l'UEMOA	138 216
1.3.2	Prise en charge des salaires du personnel de la Cellule UEMOA	66 084
1.3.3	Appui à la Cellule de Suivi des Réformes de l'UEMOA	150 000
Total		354 300

Action 10

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 555 200	1 660 796	1 288 555	1 304 015
Investissement	1 900 000	1 900 000	3 190 005	4 083 206
Total	3 455 200	3 560 796	4 478 560	5 387 221

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Pilotage des activités de la CAISFF	110 988
5.1.2 Pilotage des activités du Centre de traitement de base légales des exonérations CAISFF	4 808
5.1.3 formation des informaticiens de la CAISFF	91 500
5.1.4 Acquisition d'équipements informatiques et électriques	55 000
5.1.5 Acquisition de solutions informatiques	25 000
5.1.6 Maintenance du Système d'Information de la CAISFF	63 900
5.1.7 Entretien et réhabilitation des locaux de la CAISFF	39 600
5.1.8 Elaboration du nouveau SDI PREM CAISFF	50 000
5.1.9 Poursuite du developpement de solutions informatiques (PREM/CAISFF)	60 000
5.1.10 Organisation des sessions de formation sur les applications informatiques CAISFF	100 000
5.1.11 Poursuite de la sécurisation du SI du MEF-PREM/CAISFF	60 000
5.1.12 Poursuite de la mise en place de la GED dans les structures du MEF conformément aux recommandations de l'étude de faisabilité CAISFF-PREM	10 000
5.1.13 Renforcement des capacités des informaticiens du MEF-PREM/CAISFF	100 000
5.1.14 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules) CAISFF	890 000
5.1.15 Renforcement de la CAISFF en infrastructures et équipements CAISFF	500 000
5.1.16 Interconnexion des bases de données de la CAISFF	900 000
5.1.17 Construction et équipement du Siège de la CAISFF	500 000
Total	3 560 796

Le Programme : 2.023 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Budget

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme définit les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et assure la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

A ce titre, il assure :

- la coordination de la préparation du projet de loi de finances ;
- le suivi de l'exécution du budget de l'Etat ;
- l'analyse et la formulation des avis et des propositions sur les mesures susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- la mise en oeuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Ce programme se décline en quatres (04) actions; à savoir:

- l'élaboration et la mise en oeuvre de la loi de finances et des reformes budgétaires;
- la gestion de la solde ;
- la gestion du Système d'Information Financière ;
- la gestion et contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de d'Etat.

Les perspectives porteront sur :

- la relecture de l'arrêté portant nomenclature du budget de l'État;
- les réformes institutionnelles et organisationnelles de la Direction Générale du Budget ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs ;
- la poursuite de l'opérationnalisation des outils de mise en oeuvre du budget-programmes ;

- la mise en oeuvre des recommandations issues de l'évaluation du budget-programmes ;
- la finalisation, la validation et la diffusion du manuel de procédures ;
- la poursuite du renforcement des capacités des agents de la DGB.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.023 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique budgétaire au Mali.

Objectif 1: Améliorer la prévision budgétaire de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'ouverture des crédits budgétaires	%	-	95	95	95	

Moyen de Vérification : Situation d'exécution du budget générée par SIGD PRED

Précision Méthodologique : :(Crédits notifiés /crédits initiaux) *100

1.2 Taux de couverture des dépenses par les recettes		-	85	86	87	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'exécution du budget

Précision Méthodologique : (Recettes réalisées / Dépenses exécutées) *100

1.3 Délai imparti pour le dépôt des avant-projets de budget des départements ministériels, institutions et Autorités administratives indépendantes	Semaine	-	6	6	6	

Moyen de Vérification : Lettre Circulaire du MEF relative à la préparation de la loi de finances

Précision Méthodologique : Nombre de semaines entre la transmission de la lettre circulaire et la date indiquée pour le dépôt des avant-projets de budget.

Objectif 2: Assurer une gestion efficace des dépenses publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage d'outils de gestion budgétaires opérationnels.	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils opérationnels/Nombre d'outils disponibles) *100 NB : Outils de gestion budgétaire : (Lettres de mission, Charte de gestion ministérielle, plans d'engagement, RST, RAP, DPPD-PAP, PE)

2.2 Ratio des dépenses en capital par rapport aux dépenses totales.	%	-	20	22	25	

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du budget

Précision Méthodologique : :(Dépenses en capital exécutées / Dépenses Totales) *100

2.3 Délai de mise à disposition des états de salaires.	date limit	Respecté	Au plus tard le 05	Au plus tard le 05	Au plus tard le 05	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGB / état des statistiques de traitement des salaires par le BCS

Précision Méthodologique : Vérification du respect des dates de mise à disposition des états de salaire (au plus tard le 05 du

2.4 Pourcentage de dossiers traités relatifs aux déplacements des agents de l'Etat	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB/TA

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités/Nombre de dossiers reçus) *100

Objectif 3: Améliorer la transparence du budget de l'État

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage des principaux documents budgétaires publiés dans le délai	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents publiés dans le délai / nombre de documents publiés) *100 N.B - PLF et annexes (une semaine après adoption par le Gouvernement) -LF et annexes (au plus tard 15 janvier de l'année N) - DPBEP (une semaine après adoption par le Gouvernement) - Situation d'exécution trimestrielle (au plus tard 30 jours après la clôture au titre de la période concernée) - Budget citoyen (au plus tard fin février de l'année N).

3.2 Moyenne mensuelle de visiteurs sur le site web	Nbre	-	3250	3500	4000	

Moyen de Vérification : Statistiques du site de la transparence www.budget.gouv.ml / Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : Nombre total de visiteurs de l'année N/12

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 702 392	2 579 400	2 858 096	3 086 737	
Biens et services	3 506 517	4 255 517	4 451 006	4 594 831	
Transferts et subventions	924 920	924 920	766 338	775 531	
Investissement	6 144 993	5 509 993	10 295 301	13 683 761	
Total :	13 278 822	13 269 830	18 370 741	22 140 860	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires	10 988 379	10 990 838	15 076 478	18 119 555	
Gestion de la solde	1 896 954	1 892 317	2 714 549	3 306 082	
Gestion du Système d'Information Financière	250 000	250 000	429 270	554 692	
Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat	143 489	136 675	150 444	160 531	
Total :	13 278 822	13 269 830	18 370 741	22 140 860	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	152	151	151	151
CATEGORIE B1	79	78	78	78
CATEGORIE B2	53	50	50	50
CATEGORIE C	44	39	0	0
AUTRES	86	82	50	50
Total :	414	400	329	329

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 409 547	2 298 006	2 553 721	2 758 013
Biens et services	2 808 919	3 557 919	3 710 480	3 818 024
Transferts et subventions	924 920	924 920	766 338	775 531
Investissement	4 844 993	4 209 993	8 045 939	10 767 987
Total	10 988 379	10 990 838	15 076 478	18 119 555

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la DGB	1 053 744
1.1.2 Fourniture des services de réseaux internet et intranet à la DGB	85 000
1.1.3 Préparation et suivi du budget	616 806
1.1.4 Appui à l'élaboration de la mercuriale des prix	65 000
1.1.5 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bko	335 592
1.1.6 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kayes	106 782
1.1.7 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koulikoro	179 452
1.1.8 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Sikasso	133 785
1.1.9 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Ségou	96 147
1.1.10 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Mopti	282 245
1.1.11 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Tombouctou	70 493
1.1.12 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Gao	84 628
1.1.13 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kidal	71 884
1.1.14 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Taoudéni	212 459
1.1.15 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Menaka	81 701
1.1.16 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nioro	114 600
1.1.17 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Dioila	114 600
1.1.18 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bougouni	114 600
1.1.19 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koutiala	114 600
1.1.20 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bandiagara	96 500
1.1.21 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kita	115 000
1.1.22 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nara	115 000
1.1.23 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Douentza	115 000
1.1.24 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB District de Bko	244 815
1.1.25 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Kayes	114 597
1.1.26 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Koulikoro	162 113
1.1.27 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Sikasso	135 978
1.1.28 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Ségou	128 179
1.1.29 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Mopti	118 545
1.1.30 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Tombouctou	94 820
1.1.31 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Gao	54 150
1.1.32 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Kidal	54 810
1.1.33 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Taoudéni	38 194
1.1.34 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Ménaka	38 464
1.1.35 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Dioila	40 521
1.1.36 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de San	14 630
1.1.37 Formation des agents de la DRB de Bamako	6 650
1.1.38 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Douentza	4 446
1.1.40 Préparation, exécution et suivi du budget régional de San	115 000
1.2.1 Élaboration des rapports d'exécution trimestrielle du budget de l'Etat	10 000
1.3.1 Organisation de la conférence de lancement des travaux du processus budgétaire 2027	100 000
2.1.1 Appui à l'élaboration des documents budgétaires	712 000
2.1.2 Organisation de deux (02) voyages d'études	45 350
2.1.3 Organisation de dix (10) sessions de renforcement des capacités des acteurs de la gestion budgétaire par programme	250 000
2.1.4 Élaboration du rapport sur les risques budgétaires	10 000
2.1.5 Réalisation des travaux du cadrage budgétaire 2027-2029	10 000

2.1.6	Revue qualité des documents budgétaires	50 000
2.1.7	Formation de vingt (20) agents de la DGB	100 000
2.1.8	Diffusion et opérationnalisation des outils du budget-programmes	150 000
2.2.1	Construction du siège DGB-DNCF	800 000
2.2.2	Construction des bâtiments administratifs de la région de Kayes	200 000
2.2.3	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Koulikoro	188 000
2.2.4	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Sikasso	500 000
2.2.5	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Ségou	200 000
2.2.6	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Mopti	200 000
2.2.7	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Tombouctou	200 000
2.2.8	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Gao	200 000
2.2.9	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Kidal	200 000
2.2.10	Construction des bâtiments administratifs District de Bamako	850 000
3.1.1	Conception et diffusion des documents budgétaires	191 958
3.1.2	Mise en oeuvre du plan de communication de la réforme du budget-programmes	62 000
3.1.3	Gestion du site Web de la transparence	10 000
3.2.1	Promotion du portail de la transparence	5 000
3.2.2	Mise en place d'une application d'enquête de satisfaction des usagers du site Web	5 000
Total		10 990 838

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	208 498	203 861	216 708	234 044
Biens et services	638 456	638 456	677 749	710 956
Investissement	1 050 000	1 050 000	1 820 092	2 361 082
Total	1 896 954	1 892 317	2 714 549	3 306 082

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.1 Prise en charge des salaires et accessoires du BCS	203 861
2.3.2 Traitement et impression des états de salaires	638 456
2.3.3 Construction/Équipement du Transit Administratif et Bureau Central de la Solde	900 000
2.3.4 Elaboration du logiciel de gestion des soldes	150 000
Total	1 892 317

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Investissement	250 000	250 000	429 270	554 692
Total	250 000	250 000	429 270	554 692

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.11 Appui à la migration PRED 6	250 000
Total	250 000

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	84 347	77 533	87 667	94 680
Biens et services	59 142	59 142	62 777	65 851
Total	143 489	136 675	150 444	160 531

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.4.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du personnel du Transit Administratif	77 533
2.4.2	Suivi des déplacements des agents de l'Etat	59 142
Total		136 675

Le Programme : 2.024 Recouvrement des Recettes Fiscales

Responsable du Programme : Le Directeur Général des Impôts

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à élaborer les éléments de la politique nationale en matière de fiscalité (intérieure et de porte) et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il est chargé de :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat ;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat ;
- l'amélioration des services rendus aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Les perspectives porteront sur :

- la fiscalisation du secteur agricole ;
- la fiscalisation du secteur informel ;
- la lutte contre la sous-capitalisation ;
- l'instauration d'un système sécurisé de facture normalisée ;
- le déploiement des télé-services ;
- la maîtrise des exonérations douanières ;
- le contrôle du certificat d'origine ;
- la maîtrise des opérations de dédouanement en ligne ;
- l'exploitation des résultats du scanning.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.024 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique fiscale au Mali.

Objectif 1: Améliorer les recettes fiscales de l'Etat						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de pression fiscale de la DGI	%	10,27	9.9	9,9		9,9
Moyen de Vérification : Rapport Annuel, Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.						
Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles DGI / PIB nominal) *100						
1.2 Taux de pression fiscale de la DGD	%	6,7	5.86	5,86		5,86
Moyen de Vérification : Rapport Annuel, Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.						
Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles DGD / PIB nominal) *100						
1.3 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>=10	>=10	>=8		>=8
Moyen de Vérification : Rapport de SIGTAS						
Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N)- (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100						
1.4 Taux de recouvrement des recettes de la DGI	%	104	100	100		100
Moyen de Vérification : Documents des comptabilités annuelles de la DGI						
Précision Méthodologique : (Total des recettes recouvrées / Total des recettes prévues) * 100						
1.5 Taux de recouvrement des recettes de la DGD	%	89,4	100	100		100
Moyen de Vérification : Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD						
Précision Méthodologique : (Total des recettes recouvrées / Total des recettes prévues) * 100						
Objectif 2: Améliorer les services aux contribuables						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Porter la part des paiements électroniques à 40% des recettes de la DGI	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : SIGTAS (module de recouvrement)						
Précision Méthodologique : (Total des recettes électroniques /Total des recettes de la DGI)*100						
Formule :						
2.2 Délai moyen de dédouanement	heures	11,4	10	10		10
Moyen de Vérification : Rapport produit par la Direction du Système d'Information (DSI) de la DGD						
Précision Méthodologique : Le cumul des données de traitement de toutes les déclarations annuelles / le nombre total des déclarations annuelles						
Objectif 3: Moderniser l'administration fiscale						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux d'informatisation de la DGI	%	60,71	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI)						
Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter)* 100 NB : Nombre de site à informatiser 19, réalisation 2021 six (6) objectif 2022 neuf (9), objectif 2023 douze (12), objectif 2024 seize (16) 2025 dix neuf (19).						
3.2 Taux d'informatisation de la DGD	%	95	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)						
Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter)* 100						
3.3 Niveau d'informatisation des procédures de gestion des exonérations au niveau de la DGI	satisfait	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant		satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport de la Sous-direction législation fiscale et du contentieux						
Précision Méthodologique : Appréciation de la chaine de gestion des exonérations						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	14 304 397	13 550 652	15 160 350	16 373 166	
Biens et services	1 413 540	1 834 235	1 879 579	1 934 018	
Transferts et subventions	1 875 000	1 875 000	1 553 526	1 572 167	
Investissement	6 800 000	4 800 000	11 461 328	14 685 364	
Total :	24 392 937	22 059 887	30 054 783	34 564 715	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Amélioration des recettes intérieures	12 234 127	12 662 587	15 278 579	17 724 791	
Amélioration des recettes de portes	12 158 810	9 397 300	14 776 204	16 839 924	
Total :	24 392 937	22 059 887	30 054 783	34 564 715	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	946	909	909	909
CATEGORIE B	1			
CATEGORIE B1	769	719	719	719
CATEGORIE B2	344	325	325	325
CATEGORIE C	278	262	0	0
AUTRES	404	385	361	361
Total :	2 742	2 600	2 314	2 314

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	5 703 597	5 711 362	6 044 890	6 528 474
Biens et services	715 530	1 136 225	949 320	976 813
Transferts et subventions	1 765 000	1 765 000	1 462 387	1 479 935
Investissement	4 050 000	4 050 000	6 821 982	8 739 569
Total	12 234 127	12 662 587	15 278 579	17 724 791

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement en moyens matériels de la DGI	101 058
1.1.2 Organisation d'une journée de porte ouverte	5 000
1.1.3 Réalisation d'une étude pour évaluer le potentiel fiscal et optimiser les recettes	10 000
1.1.4 Edification du civisme fiscale en milieu scolaire	10 000
1.1.5 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel DGI	2 565 654
1.1.6 Approvisionnement en biens et services de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)	29 703
1.1.7 Renforcement en moyens matériels de la DRI BKO	135 150
1.1.8 Prise en charge du Personnel DRI BKO	1 459 877
1.1.9 Renforcement en moyens matériels de la DRI KAYES	19 285
1.1.10 Prise en charge du Personnel DRI Kayes	262 248
1.1.11 Renforcement en moyen matériel de la DRI Koulikoro	34 910
1.1.12 Prise en charge du Personnel DRI Koulikoro	479 013
1.1.13 Renforcement en moyen matériel de la DRI SIKASSO	16 047
1.1.14 Prise en charge du Personnel DRI Sikasso	179 293
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ségou	21 185
1.1.16 Prise en charge du Personnel DRI Ségou	453 372
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DRI Mopti	24 988
1.1.18 Prise en charge du Personnel DRI Mopti	89 967
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DRI Tombouctou	24 569
1.1.20 Prise en charge du Personnel DRI Tombouctou	61 562
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DRI Gao	25 132
1.1.22 Prise en charge du Personnel DRI Gao	54 600
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kidal	21 375
1.1.24 Prise en charge du Personnel DRI Kidal	7 655
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DRI Taoudénit	28 090
1.1.26 Prise en charge du Personnel DRI Taoudénit	8 631
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DRI Menaka	33 583
1.1.28 Prise en charge du Personnel DRI Menaka	4 706
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DRI Nioro	6 000
1.1.30 Renforcement en moyens matériels de la DRI Dioila	6 000
1.1.31 Prise en charge du Personnel DRI Dioila	21 534
1.1.32 Renforcement en moyens matériels de la DRI Bougouni	6 000
1.1.33 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koutiala	6 000
1.1.34 Renforcement en moyens matériels de la DRI Bandiagara	6 000
1.1.35 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kita	6 000
1.1.36 Renforcement en moyens matériels de la DRI Nara	6 000
1.1.37 Renforcement en moyens matériels de la DRI San	6 000
1.1.38 Prise en charge du Personnel DRI San	63 250
1.1.39 Renforcement en moyens matériels de la DRI Douentza	6 000
1.1.40 Renforcement en moyens matériels du CIME Rive Droite	73 000
1.1.41 Renforcement en moyens matériels du CIME Rive Gauche	78 000
1.1.42 Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de BKO	14 000
1.1.43 Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Kayes	20 000
1.1.44 Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Koulikoro	16 000
1.1.45 Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Sikasso	16 000
1.1.46 Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Ségou	22 000
1.1.47 Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Mopti	16 000

1.1.48	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Tombouctou	26 000
1.1.49	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Gao	32 000
1.1.50	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Kidal	18 000
1.1.51	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Taoudénit	12 000
1.1.52	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Menaka	12 000
1.1.53	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Nioro	12 000
1.1.54	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Dioila	12 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Bougouni	20 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Koutiala	16 000
1.1.57	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Bandiagara	18 000
1.1.58	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Kita	12 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Nara	12 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de San	14 000
1.1.61	Renforcement en moyens matériels des Services Sub Régionaux de Douentza	12 000
1.3.1	Mise à niveau de la stratégie du plan et des outils de communication externe	15 700
1.3.2	Conception des supports de communication	26 800
1.4.1	Mise en place de service d'accueil et des salles d'entrevues	2 000
1.4.2	Mise en oeuvre des recommandations de l'étude pour la fiscalisation du secteur agricole (PREM)	13 000
1.4.3	Mise en oeuvre des recommandations de l'étude pour la fiscalisation des nouvelles économies (E commerce) (PREM)	5 000
1.4.4	Mise en oeuvre des recommandations de l'étude pour la fiscalisation du secteur informel (PREM)	13 000
1.4.5	Renforcement des cadres de la DGI en formation (PREM)	5 000
1.4.6	Institution de la facture normalisée (PREM)	5 000
1.4.7	réalisation d'une étude sur le système d'interressement des structures de recette (PREM)	5 000
1.4.8	Interconnection des sites au reseau informatique des structures extérieures (PREM)	14 000
1.4.9	réalisation d'une étude pour reformer la fiscalité locale en vue de sa simplification et de sa rentabilité (PREM)	14 000
1.4.10	Construction Immeuble des Impôts	4 000 000
2.1.1	Mise en place d'un centre d'appel dans les centres et au niveau de la DGI	10 000
2.1.2	Réalisation de l'enquête de satisfaction des contribuables	29 000
2.2.1	Renforcement du contrôle des marchandises par le recours à l'analyse du risque et au ciblage	20 000
2.2.2	Facilitation de la circulation des marchandises au niveau de la chaine logistique	30 000
3.1.1	Extention du resau informatique au autres structures de la DGI (SIGTAS)	200 000
3.1.2	Application de la télédéclaration et renforcement du paiement electronique des impôts (SIGTAS)	95 000
3.1.3	Formation des contribuables aux téléprocédures (SIGTAS)	236 500
3.1.4	Information et sensibilisation des contribuables (SIGTAS)	97 500
3.1.5	Implantation de l'interface bancaire (SIGTAS)	175 000
3.1.6	Acquisition de consommables et matériels informatiques (SIGTAS)	60 000
3.1.7	Extension des téléprocédures au PME-PMI	140 000
3.1.8	Réalisation des missions de contrôle interne sur l'application des procédures	41 650
3.1.9	Développement et mise en production du module de gestion des exonérations	150 000
3.1.10	Digitalisation de certaines activités de la DGI	100 000
3.1.11	Mise en pace de bureau d'assistance aux contribuables	10 000
3.1.12	Prise en charge des renumérations des informaticiens de la DGI (SIGTAS)	301 000
3.3.1	Mise en place d'un infocentre	60 000
Total		12 662 587

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	8 600 800	7 839 290	9 115 460	9 844 692
Biens et services	698 010	698 010	930 259	957 205
Transferts et subventions	110 000	110 000	91 139	92 232
Investissement	2 750 000	750 000	4 639 346	5 945 795
Total	12 158 810	9 397 300	14 776 204	16 839 924

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Renforcement en moyens matériels et fonctionnement DGD	44 779
1.2.2 Suivi de l'application stricte des textes du PVI et du Scaning	254 838
1.2.3 Organisation des sessions de formation et recyclage des agents pour le renforcement de leurss capacités	10 000
1.2.4 Duplication du Code des Douanes	23 885
1.2.5 Constatation et repression des infrastions relevées au PVI et au scanning	165 000
1.2.6 Renforcement de la lutte contre la fraude transfrontalière	35 220
1.2.7 Reconciliation des AV et des déclarations	3 008
1.2.8 Prise en charge du Personnel DGD	5 493 922
1.2.9 Consolidation de l'activité des Brigades avancées de lutte contre la Fraude (PREM)	110 000
1.2.10 Renforcement en moyens matériels de la DGD BKO	11 833
1.2.11 Renforcement en moyens matériels de la DGD Kayes	19 762
1.2.12 Prise en charge du personnel DGD Kayes	1 043 550
1.2.13 Renforcement en moyens matériels de la DGD Koulikoro	20 803
1.2.14 Prise en charge du personnel DGD Koulikoro	292 847
1.2.15 Renforcement en moyens matériels de la DGD Sikasso	20 984
1.2.16 Prise en charge du personnel DGD Sikasso	377 010
1.2.17 Renforcement en moyens matériels DGD ségou	17 824
1.2.18 Prise en charge du personnel DGD Ségou	97 252
1.2.19 Renforcement en moyens matériels de la DGD Mopti	23 440
1.2.20 Prise en charge du personnel DGD Mopti	182 697
1.2.21 Renforcement en moyens matériels de la DGD Tombouctou	14 000
1.2.22 Prise en charge du personnel DGD Tombouctou	36 021
1.2.23 Renforcement en moyens matériels de la DGD Gao	22 645
1.2.24 Prise en charge du personnel DGD Gao	65 865
1.2.25 Renforcement en moyens matériels de la DGD Kidal	17 889
1.2.26 Prise en charge du personnel DGD Kidal	85 126
1.2.27 Renforcement en moyens matériels de la DGD Taoudénit	25 825
1.2.28 Renforcement en moyens matériels de la DGD Ménaka	21 043
1.2.29 Renforcement en moyens matériels de la DGD Bougouni	20 000
1.2.30 Renforcement en moyens matériels de la DGD Koutiala	20 000
1.2.31 Renforcement en moyens matériels de la DGD Nioro	20 000
1.2.32 Renforcement en moyens matériels de la DGD Kita	20 000
1.2.33 Renforcement en moyens matériels de la DGD San	6 000
1.2.34 Renforcement en moyens matériels de la DGD Douentza	6 000
1.2.35 Renforcement en moyens matériels de la DGD Nara	6 000
1.2.36 Renforcement en moyens matériels de la DGD Bandiagara	6 000
1.2.37 Renforcement en moyens matériels de la DGD Dioila	6 000
1.2.38 Renforcement des capacités des services deconcentrés	50 000
1.5.1 Formation et sensibilisation sur les reformes douanières	232
1.5.2 Construction et équipement de la Direction Générale des Douanes	500 000
1.5.3 Construction et équipement Direction Régionales des Douanes	200 000
Total	9 397 300

Le Programme : 2.025 Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

Responsable du Programme : Le Directeur National du Contrôle Financier

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de contrôle de l'exécution du budget. A ce titre, le programme « Contrôle et assistance de la gestion des deniers publics » vise à :

- exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes) ;
- assurer l'évaluation des résultats et des performances des programmes du budget ;
- contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières et comptables résultant de l'exécution du budget de l'Etat ;
- contrôler l'application de la réglementation sur les marchés publics et les délégations de service public ;
- veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration du contrôle a priori des finances publiques et l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- l'amélioration du contrôle a posteriori des finances publiques ;
- l'amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- l'amélioration du contrôle des systèmes financiers décentralisés en vue de leur viabilité.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.025 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de onze (11) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs :

- au contrôle a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- au contrôle a posteriori des finances publiques ;
- au contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- à la viabilité du système financier décentralisé.

Objectif 1: Contribuer à l'amélioration des contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de couverture du budget par le Contrôle Financier	%	99,1	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de la division évaluation des Resultats et des Performances des Programmes					
Précision Méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques dépensées) *100					
1.2 Taux de participation du contrôle financier aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DDCF					
Précision Méthodologique : (Nombre de participations du contrôle financier aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception atteignant le seuil de 10 millions) *100					
1.3 Nombre de programmes évalués par la DDCF	nbre	14	25	30	35
Moyen de Vérification : Rapport de la Division Evaluation des Résultats et des Performances des Programmes					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Améliorer l'efficacité du contrôle a posteriori de la gestion des deniers publics					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des missions de vérification	%	93,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées /Nombre de missions de vérification programmées) *100					
2.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle réalisées /Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle programmées) *100					

Objectif 3: Contrôler les procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage des marchés passés par Appel d'Offres Ouvert sans dérogations (restreint et entente directe)	%	95,5	95.5	95.5	95,5

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP-DSP					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés par appel d'offres ouvert / l'ensemble des marchés passés) *100					
3.2 Pourcentage de marchés suivis en cours d'exécution		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP DSP					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés suivis /nombre de marchés programmés)*100					
3.3 Pourcentage des dossiers traités dans le délai moyen de traitement de dossiers d'Appel d'Offre et de rapport de dépouillement		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP DSP					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers d'Appel d'Offres et de Rapport de dépouillement traités dans les délais/Nombre de dossiers d'Appel d'Offre et de Rapport de depuilement reçus)*100					
3.4 Pourcentage des services réginnaux couverts par le reseau informatque du gouvernement ayant accès à SIGMAP		-	70	80	90

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP					
Précision Méthodologique : (Nombre de service régional couvert par le reseau informatique du gouvernement ayant accès à SIGMAP/Nombre de service régional couvert par le reseau informatique du gouvernement)*100					

Objectif 4: Contribuer à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des missions de contrôle des SFD	%	87,5	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées) X100					
4.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	4 724 686	4 834 376	5 007 372	5 407 943
Biens et services	2 688 581	2 859 463	3 335 064	3 431 693
Transferts et subventions	636 312	338 175	280 191	283 552
Investissement	1 025 000	1 125 000	1 776 502	2 292 501
Total :	9 074 579	9 157 014	10 399 129	11 415 689

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes	5 227 383	5 487 538	6 064 896	6 668 347	
Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques	1 002 092	971 988	1 165 919	1 228 765	
Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.	298 137				
Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public	2 546 967	2 697 488	3 168 314	3 518 577	
Total :	9 074 579	9 157 014	10 399 129	11 415 689	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	329	331	331	331
CATEGORIE B1	135	139	139	139
CATEGORIE B2	99	103	103	103
CATEGORIE C	38	36	0	0
AUTRES	77	82	61	61
Total :	678	691	634	634

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	3 098 688	3 190 461	3 284 091	3 546 807
Biens et services	1 433 695	1 602 077	1 682 639	1 731 387
Transferts et subventions	120 000	120 000	99 425	100 618
Investissement	575 000	575 000	998 741	1 289 535
Total	5 227 383	5 487 538	6 064 896	6 668 347

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Exécution et suivi du budget	108 315
1.1.2 Organisation des missions d'audit interne et d'Appui conseil	72 136
1.1.3 Prise en charge du personnel de la DRCF	2 214 686
1.1.4 Poursuite de la déconcentration du Contrôle Financier	5 000
1.1.5 Relecture du manuel de procédures du Contrôle Financier	10 000
1.1.6 Organisation du Conseil de Direction	48 000
1.1.7 Renforcement des capacités opérationnelles des agents du Contrôle Financier (formation sur PRED, GAR, Technique de Contrôle Interne, Oracle, Evaluation de la Performance des Programmes, Nouveau Manuel du CF) CF	10 000
1.1.8 Dotation des délégations locales du CF en matériels informatiques et Kits Solaires	55 450
1.1.9 Organisation des missions d'évaluation des Programmes	6 900
1.1.10 Appui PREM (PAGAM)	120 000
1.1.11 Renforcement des capacités des services déconcentrés	65 000
1.1.12 Renforcement en moyens matériels de la DRCF du District de Bamako	14 384
1.1.13 Prise en charge du Personnel de la DRCF du District de Bamako	70 579
1.1.14 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Kayes	29 816
1.1.15 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Kayes	136 839
1.1.16 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Koulikoro	43 610
1.1.17 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Koulikoro	118 563
1.1.18 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Ségou	36 230
1.1.19 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Ségou	106 683
1.1.20 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Sikasso	27 703
1.1.21 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Sikasso	99 284
1.1.22 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Mopti	38 259
1.1.23 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Mpoti	102 571
1.1.24 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de GAO	45 642
1.1.25 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Gao	39 593
1.1.26 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Toumbouctou	32 432
1.1.27 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Tombouctou	82 238
1.1.28 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Kidal	29 418
1.1.29 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Kidal	35 936
1.1.30 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Menaka	40 043
1.1.31 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Menaka	31 775
1.1.32 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Taoudénit	46 415
1.1.33 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Taoudénit	22 833
1.1.34 Renforcement en moyen matériel de la DRCF de Nioro	45 000
1.1.35 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Nioro	500
1.1.36 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Dioila	45 000
1.1.37 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Dioila	38 977
1.1.38 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Bougouni	45 000
1.1.39 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Bougouni	28 018
1.1.40 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Koutiala	45 000
1.1.41 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Koutiala	6 738
1.1.42 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Bandiagara	41 150
1.1.43 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Bandiagara	500
1.1.44 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Kita	45 000
1.1.45 Prise en charge du Personnel de la DRCF de Kita	500

1.1.46	Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Nara	45 000
1.1.47	Prise en charge du Personnel de la DRCF de Nara	5 972
1.1.48	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Bamako	14 000
1.1.49	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Kayes	20 000
1.1.50	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Koulikoro	16 000
1.1.51	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Sikasso	16 000
1.1.52	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Ségou	34 000
1.1.54	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Tombouctou	26 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF GAO	32 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Kidal	18 000
1.1.57	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Taoudénit	12 000
1.1.58	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Menaka	12 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Nioro	12 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Dioila	12 000
1.1.61	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Bougouni	20 000
1.1.62	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Koutiala	16 000
1.1.63	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Bandiagara	18 000
1.1.64	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Kita	12 000
1.1.65	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Nara	12 000
1.1.66	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF San	14 000
1.1.67	Renforcement en moyens matériels des Services Subrégionaux DRCF Douentza	12 000
1.1.68	Renforcement en moyens matériels de la DRCF de San	45 000
1.1.69	Prise en charge du Personnel de San	19 676
1.1.70	Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Douentza	45 000
1.1.71	Prise en charge du Personnel de Douentza	28 000
1.1.72	Aménagement/Equipement DRCF/Délégations	500 000
1.2.1	Participation aux receptions à partir de 10 millions de FCFA	88 624
1.3.1	Approvisionnement en biens et services des délégations du CF	94 550
Total		5 487 538

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	552 873	522 769	585 956	632 832
Biens et services	389 219	389 219	530 251	545 625
Transferts et subventions	60 000	60 000	49 712	50 308
Total	1 002 092	971 988	1 165 919	1 228 765

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel de l'IF	522 769
2.1.2	Elaboration et mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	113 323
2.1.3	Participation aux missions conjointes avec les autres structures de contrôle et Inspections des Departements ministériels	178 944
2.1.4	Missions d'Audit de performance et d'Appui conseil	57 138
2.1.5	Formation des cadres en Audit et aux techniques de contôle de la GAR (PREM)	50 000
2.1.6	Relecture des textes de l'IF (PREM)	10 000
2.2.1	Elaboration et mise en oeuvre des missions de suivi et de l'application des recommandations	39 814
Total		971 988

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 073 125	1 121 146	1 137 325	1 228 304
Biens et services	865 667	868 167	1 122 174	1 154 681
Transferts et subventions	158 175	158 175	131 054	132 626
Investissement	450 000	550 000	777 761	1 002 966
Total	2 546 967	2 697 488	3 168 314	3 518 577

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel de la DGMP	940 329
3.1.2 Renforcement des capacités des Cellules de passation des marchés publics	98 175
3.1.4 Renforcement en moyens matériels de la DRMP de Bamako	35 384
3.1.5 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Kayes	43 572
3.1.6 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Kayes	25 816
3.1.7 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Koulikoro	33 031
3.1.8 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Koulikoro	28 841
3.1.9 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Sikasso	26 983
3.1.10 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Sikasso	26 102
3.1.11 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Ségou	29 244
3.1.12 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Ségou	25 798
3.1.13 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Mopti	4 142
3.1.14 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Mopti	24 339
3.1.15 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Tombouctou	12 632
3.1.16 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Tombouctou	21 362
3.1.17 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Gao	8 820
3.1.18 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Gao	26 345
3.1.19 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Kidal	18 097
3.1.20 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Taoudénit	26 444
3.1.21 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Menaka	34 011
3.1.22 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Nioro	500
3.1.23 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Nioro	44 800
3.1.24 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Dioila	500
3.1.25 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Dioila	44 800
3.1.26 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Bougouni	18 393
3.1.27 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Bougouni	44 800
3.1.28 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Koutiala	500
3.1.29 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Koutiala	44 800
3.1.30 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Bandiagara	500
3.1.31 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Bandiagara	41 150
3.1.32 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Kita	500
3.1.33 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Kita	45 000
3.1.34 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Nara	500
3.1.35 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Nara	45 000
3.1.36 Prise en charge du Personnel de la DRMP de San	500
3.1.37 Renforment en moyens matériels de la DRMP de San	45 000
3.1.38 Prise en charge du Personnel de la DRMP de Douentza	500
3.1.39 Renforment en moyens matériels de la DRMP de Douentza	45 000
3.1.40 Réhabilitation Extension DGMP	500 000
3.2.1 Mission de contrôle des marchés en cours d'exécution	3 704
3.2.2 Suivi des missions de contrôle de la Passation des marchés	30 000
3.3.1 Audit des structures de la chaîne de passation des marchés	221 574
3.4.1 Renforcement des capacités sur le SIGMAP	20 000
3.4.2 Mission de déploiement du SIGMAP (PREM)	10 000
Total	2 697 488

Le Programme : 2.026 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise l'exécution du budget des organismes publics et parapublics, la gestion de la trésorerie publique et la gestion comptable du portefeuille de l'Etat, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique financière et monétaire de l'Etat, le suivi, la mise en œuvre et l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'assurance.

A ce titre, il :

- exécute les opérations du budget de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements publics ;
- suit et contrôle la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- élabore la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et suit son application ;
- assure la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiés à l'Etat et aux Collectivités territoriales ;
- applique et contrôle la réglementation des changes ;
- élabore la réglementation et contrôle le secteur des assurances ;
- assure les véhicules de l'Etat ;
- coordonne et contrôle les activités des services régionaux, subrégionaux et les services rattachés.

Ce programme intervient dans la mise en œuvre de l'action gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier.

Pour réaliser les objectifs assignés au programme, la DGTCP dispose de sept (7) services rattachés (Agence Comptable centrale du Trésor ACCT, Paierie générale du Trésor PGT, Recette générale des Finances RGF, Agence Comptable centrale des Dépôts ACCD, Paierie de l'Armée et de la Sécurité PAS, Paierie des Institutions de la République et de la Diplomatie PIRD, Paierie de l'Education, de la Santé et du Développement social PESDS), dix (19) Trésoreries régionales et quatre-vingt-onze (91) recettes perceptions devenues Trésoreries de Cercle ou Municipales.

Son financement s'appuie sur les dotations budgétaires allouées à la DGTCP, à l'ACCT, à la PGT, à la RGF, à l'ACCD, aux trois PST, aux services régionaux et subrégionaux et le Fonds d'équipement du Trésor.

Objectif 1: Améliorer la gestion de la Trésorerie de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage d'EPN déposant leurs fonds à l'Agence Comptable Centrale des dépôts ACCD	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCD

Précision Méthodologique : (nombre d'établissements publics ayant déposé leurs fonds à l'ACCD/sur le nombre d'établissements publics prévus au cours l'exercice)*100

1.2 Taux de déploiement de TRESORPAY dans les services publics	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP

Précision Méthodologique : (nombre de services publics utilisant TRESORPAY / nombre de service publics ciblés au cours de l'année) *100 NB: Cible: 70 commissariats de police, Brigade de Gendarmerie, Mairies, Centre des Impôts, bureau des Douanes, DGT, Regies des Recettes des EPN de BAMako et Kati.

Objectif 2: Améliorer la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics et rendre compte de l'exécution des budgets à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de postes comptables supérieurs du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:AICE2	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveau postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100 NB: Cible: 4 postes comptables supérieurs

2.2 Pourcentage des recettes perceptions utilisant l'application de tenue de la comptabilité des Collectivités Colloc V 5.0	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP

Précision Méthodologique : (Nombre Recettes Perceptions utilisant l'application COLLOCV 5.0 / Nombre Total de Recettes Perceptions prévus) *100 NB: 91 RP

2.3 Pourcentage des EPN utilisant l'application de tenue de la comptabilité publique SIGA COMPTA	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPN utilisant l'application SIGA -COMPTA / Nombre Total d' EPN) *100 NB: Cible: 67 EPN

2.4 Pourcentage de postes comptables vérifiés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables vérifiés / nombre de postes comptables prévus) *100

2.5 Taux de réalisation des sessions de formations des agents du Trésor	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP.

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées/ nombre de sessions de formations prévues) * 100

2.6 Pourcentage de postes comptables supérieurs ayant respecté le délai de production des comptes de gestion	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Division Contrôle de la DGTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables supérieurs ayant respectés le délai de production/nombre de postes comptables supérieurs)*100 NB: Cible: 25 comptables supérieurs

Objectif 3: Améliorer le suivi du secteur bancaire et financier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage des agents du trésor formés dans le suivi du secteur bancaire et financier	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGTCP

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 963 095	4 506 563	4 200 224	4 536 231	
Biens et services	1 152 562	1 711 457	1 413 732	1 454 675	
Transferts et subventions	425 310	723 447	352 388	356 616	
Investissement	1 660 787	1 520 787	2 874 054	3 709 558	
Total :	7 201 754	8 462 254	8 840 398	10 057 080	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier	7 201 754	8 462 254	8 840 398	10 057 080	
Total :	7 201 754	8 462 254	8 840 398	10 057 080	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	288	288	288	288
CATEGORIE B1	193	175	175	175
CATEGORIE B2	156	147	147	147
CATEGORIE C	86	85	0	0
AUTRES	73	83	95	95
Total :	796	778	705	705

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	3 963 095	4 506 563	4 200 224	4 536 231
Biens et services	1 152 562	1 711 457	1 413 732	1 454 675
Transferts et subventions	425 310	723 447	352 388	356 616
Investissement	1 660 787	1 520 787	2 874 054	3 709 558
Total	7 201 754	8 462 254	8 840 398	10 057 080

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la Gestion de la trésorerie DGTCP	228 774
1.1.2 Gestion de la trésorerie ACCT	32 548
1.1.3 Gestion de la trésorerie ACCD	92 479
1.1.4 Prise en charge du personnel de la DGTCP	904 334
1.1.5 Renforcement des capacités des services déconcentrés de la DGTCP	50 000
1.1.6 Projet Réhabilitation Extension équipement Trésoreries et Perseptions	450 000
1.1.7 Projet de construction et d'équipement de la Salle d'archives DGTCP	500 000
1.2.1 Gestion de la trésorerie PGT	39 240
1.2.2 Gestion de la trésorerie PIRD	114 000
1.2.3 Gestion de la trésorerie PAS	114 000
1.2.4 Gestion de la trésorerie PESDS	114 000
1.2.5 Gestion de la trésorerie RGF	11 788
1.2.6 Prise en charge du personnel de la PGT	475 571
1.2.7 Prise en charge du personnel de la ACCT	311 209
1.2.8 Prise en charge du personnel de la RGD	561 789
1.2.10 Prise en charge du personnel de la RGF	591 541
2.1.2 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Kayes	16 839
2.1.3 Prise en charge du personnel TR Kayes	287 670
2.1.4 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Koulikoro	39 503
2.1.5 Prise en charge du personnel TR Koulikoro	275 421
2.1.6 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Sikasso	26 759
2.1.7 Prise en charge du personnel TR Sikasso	220 098
2.1.8 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Segou	23 783
2.1.9 Prise en charge du personnel TR Segou	213 404
2.1.10 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Mopti	22 407
2.1.11 Prise en charge du personnel TR Mopti	181 364
2.1.12 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Tombouctou	25 201
2.1.13 Prise en charge du personnel TR Tombouctou	103 615
2.1.14 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Gao	33 366
2.1.15 Prise en charge du personnel TR Gao	78 071
2.1.16 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Kidal	23 295
2.1.17 Prise en charge du personnel TR Kidal	65 976
2.1.18 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Taoudenit	45 607
2.1.19 Prise en charge du personnel TR Taoudenit	37 326
2.1.20 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Menaka	43 273
2.1.21 Prise en charge du personnel TR Menaka	55 827
2.1.22 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Nioro	45 000
2.1.23 Prise en charge du personnel TR Nioro	23 463
2.1.24 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Dioila	45 000
2.1.25 Prise en charge du personnel TR Dioila	17 102
2.1.26 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Bougouni	45 000
2.1.27 Prise en charge du personnel TR Bougouni	74 503
2.1.28 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Koutiala	45 000
2.1.29 Prise en charge du personnel TR Koutiala	500
2.1.30 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Bandiagara	41 150
2.1.31 Prise en charge du personnel TR Bandiagara	7 737
2.1.32 Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Kita	45 000

2.1.33	Prise en charge du personnel TR Kita	500
2.1.34	Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Nara	45 000
2.1.35	Prise en charge du personnel TR Bandiagara Nara	500
2.1.36	Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR San	45 000
2.1.37	Prise en charge du personnel TR Bandiagara San	12 542
2.1.38	Exécution du budget de la comptabilité de l'Etat TR Douentza	45 000
2.1.39	Prise en charge du personnel TR Bandiagara Douentza	6 500
2.1.40	Entretien courant des bâtiment (Renovation)	10 787
2.1.41	Projet de construction et d'équipement du siège de la RDG et PGT	200 000
2.1.42	Acquisition Assurance logiciel AICE2	100 000
2.1.43	Développement AICE2	50 000
2.2.20	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Bamako	14 000
2.2.21	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Kayes	20 000
2.2.22	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Koulikoro	16 000
2.2.23	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Sikasso	16 000
2.2.24	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Segou	22 000
2.2.25	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Mopti	16 000
2.2.26	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Tombouctou	26 000
2.2.27	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Gao	32 000
2.2.28	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Kidal	18 000
2.2.29	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Taoudénit	12 000
2.2.30	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Menaka	12 000
2.2.31	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Nioro	12 000
2.2.32	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Dioila	12 000
2.2.33	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Bougouni	20 000
2.2.34	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Koutiala	16 000
2.2.35	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Bandiagara	18 000
2.2.36	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Kita	12 000
2.2.37	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Nara	12 000
2.2.38	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR San	14 000
2.2.39	Exécution du budget et tenue de la comptabilité Sub.Reg.TR Douentza	12 000
2.2.40	Mise en oeuvre des activités du conseil national de la comptabilité	35 789
2.3.1	Tenue de la comptabilité publique SIGA COMPTA (EPN) Appui PAGAM/PREM	200 000
2.4.1	Vérification des postes comptables	70 966
2.5.1	Formation des agents du trésor	20 000
2.6.1	Production des compte de gestion dans le délai Appui PAGAM/PREM	190 000
3.1.1	Formation sur le secteur bancaire et financier	270 777
3.1.2	Prise en charge du personnel de la CCS/SFD	27 360
Total		8 462 254

Le Programme : 2.027 Gestion de la Dette Publique

Responsable du Programme : Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.027 Gestion de la dette est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'endettement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources extérieures ;
- animer le Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Le programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui participent à l'amélioration de la gestion de la dette.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- amélioration de la gestion de la dette

Pour la mise en oeuvre de cette action, onze (11) activités ont été identifiées au regard de l'enveloppe budgétaire disponible. La réalisation de l'action permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette ;
- améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur ;
- assurer le service de la dette à bonne date.

Les perspectives porteront notamment sur :

- l'élaboration de la politique nationale d'endettement ;
- la relecture du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la dette publique ;
- le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale de la Dette Publique (formations et voyages d'études) ;
- la réalisation des missions de réconciliation de bases de données de la dette avec les bailleurs de fonds ;
- l'organisation des missions de terrain pour le suivi de l'exécution des projets et programmes financés par les PTF ;
- l'accueil et le suivi des missions de supervision des projets et programmes par les PTF.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.027 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'amélioration de la gestion de la dette.

Objectif 1: Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de concessionnalité de la dette par rapport aux normes (au moins 35% d'élément don)	%	>=35	>=35	>=35	>=35	

Moyen de Vérification : Base de données.

Précision Méthodologique : Elément don= (valeur nominale- valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt) x100

1.2 Taux de réalisation du plan annuel d'emprunt	%	>90	>=90	>=90	>=90

Moyen de Vérification : Base de données.

Précision Méthodologique : Montant des Accords signés/Montant prévu dans l'année

1.3 Ratios de Viabilité de la dette (Encours de la dette par rapport au PIB Nominal)	%	<70	>=70	<70	<70

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : Taux d'endettement = (Encours/PIB Nominal)*100

Formule : NB : La viabilité de la dette s'apprécie à travers des indicateurs de solvabilité et de liquidité que sont :

Objectif 2: Améliorer le suivi de la mise en oeuvre des projets et programmes financés sur ressources extérieures

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des revues des projets et programmes	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGDP

Précision Méthodologique : :(Nombre de revues organisées dans l'année / Nombre de revues prévues dans l'année) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de suivi de la CSPP		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CSPP

Précision Méthodologique : (Nombre de visites de suivi effectuées auprès des projets / Nombre de visites de suivi prévues dans l'année) x 100

Objectif 3: Assurer le service de la dette à bonne date					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : TOFE					
Précision Méthodologique : montant du service de la dette payé/montant prévu dans l'année.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	258 239	247 320	273 691	295 586	
Biens et services	88 106	88 106	120 030	123 508	
Transferts et subventions	191 564	191 564	158 715	160 617	
Investissement	550 000	550 000	932 955	1 199 409	
Total :	1 087 909	1 076 990	1 485 391	1 779 120	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Amélioration de gestion de la dette	1 087 909	1 076 990	1 485 391	1 779 120	
Total :	1 087 909	1 076 990	1 485 391	1 779 120	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	28	27	27	27
CATEGORIE B1	5	5	5	5
CATEGORIE B2	4	3	3	3
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	8	8	8	8
Total :	46	44	43	43

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	258 239	247 320	273 691	295 586
Biens et services	88 106	88 106	120 030	123 508
Transferts et subventions	191 564	191 564	158 715	160 617
Investissement	550 000	550 000	932 955	1 199 409
Total	1 087 909	1 076 990	1 485 391	1 779 120

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Animation du Comité National de la Dette Publique	26 809
1.2.1 Gestion de la dette	88 106
1.2.2 Réhabilitation Immeuble de la dette	200 000
1.3.1 Elaboration de la stratégie d'endettement public	10 000
1.3.2 Prise en charge du Personnel de la DGDP	247 320
2.1.1 Revue périodique des Projets et Programmes	15 000
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de suivi de la CSPP	97 859
2.2.2 Prise en charge des sursalaires	46 896
2.2.3 Appui à la Cellule CSPP	135 000
3.1.1 Organisation des missions de conciliation des données avec les PTFs	10 000
3.1.2 Appui à la Viabilité de la Dette	200 000
Total	1 076 990

Le Programme : 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Planification du Développement

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de la planification du développement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

Le programme 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels vise :

- l'appui à la formulation et à la coordination des politiques, des stratégies et des Projets/Programmes ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation des projets/programmes publics de développement ;
- le renforcement des missions de suivi des projets/programmes publics sur le terrain ;
- l'amélioration du taux de décaissement des projets/programmes publics ;
- la mise en oeuvre effective du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) sur la période 2018-2030 ;
- l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD) ;
- la réalisation d'études thématiques sur le développement socio-économique ;
- le renforcement des capacités des structures intervenant dans le processus de la planification de développement ;
- la formulation et la coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable ;
- le suivi de la mise en oeuvre des ODD et de la SCAP ;
- le suivi régulier des recommandations issues de la revue annuelle de la SNEDD 2024-2033 ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation de la SNEDD 2024-2033.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- appui à la formulation et à la coordination des politiques, des stratégies et des Projets/Programmes ;
- formulation et coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques,

Sectoriels est bâti autour deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la planification du développement. Il s'agit d'une part, d'améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement et, d'autre part, de renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Le premier objectif est mis en oeuvre à travers le suivi de trois (3) indicateurs pertinents et le second objectif à travers deux (2) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités de planification	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNPD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités programmées) ×100

1.2 Taux de réalisation des missions de suivi des projets/programmes	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport des missions de suivi des projets/programmes

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) ×100

1.3 Niveau de mise en oeuvre de la SNEDD		satisfaisant	Satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	

Moyen de Vérification : Rapports de la Revue annuelle

Précision Méthodologique : Appréciation des parties prenantes de la revue

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des formations	%	80	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) ×100

2.2 Taux de financement des études	%	90	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport du Comité

Précision Méthodologique : (Nombre d'études financées /Nombre d'études éligibles)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 487 385	1 421 988	1 545 948	1 669 620	
Biens et services	410 834	665 656	327 470	343 392	
Transferts et subventions	506 536	506 536	444 718	450 053	
Investissement	5 400 000	8 150 000	9 141 110	11 879 846	
Total :	7 804 755	10 744 180	11 459 246	14 342 911	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes	7 137 219	10 026 644	10 672 928	13 434 669	
Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable	667 536	717 536	786 318	908 242	
Total :	7 804 755	10 744 180	11 459 246	14 342 911	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	91	77	77	77
CATEGORIE B1	78	64	64	64
CATEGORIE B2	32	21	21	21
CATEGORIE C	15	11	0	0
AUTRES	41	43	44	44
Total :	257	216	206	206

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 487 385	1 421 988	1 545 948	1 669 620
Biens et services	410 834	665 656	327 470	343 392
Transferts et subventions	89 000	89 000	78 137	79 074
Investissement	5 150 000	7 850 000	8 721 373	11 342 583
Total	7 137 219	10 026 644	10 672 928	13 434 669

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP BKO	11 088
1.1.2 Prise en charge du Personnel DRPSIAP BKO	110 891
1.1.3 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Kayes	33 417
1.1.4 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Kayes	103 790
1.1.5 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Koulikoro	17 831
1.1.6 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Koulikoro	119 963
1.1.7 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Sikasso	15 832
1.1.8 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso	108 240
1.1.9 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Segou	14 878
1.1.10 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso Segou	126 949
1.1.11 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Mopti	14 925
1.1.12 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso Mopti	108 840
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Tombouctou	13 865
1.1.14 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso Tombouctou	59 394
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Gao	17 316
1.1.16 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso Gao	68 381
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Kidal	17 276
1.1.18 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso Kidal	28 847
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Taoudenit	21 161
1.1.20 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso Kidal Taoudenit	12 342
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Menaka	24 534
1.1.22 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Nioro	6 000
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Dioila	6 000
1.1.24 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Bougouni	6 000
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Koutiala	6 000
1.1.26 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Bandagara	6 000
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Kita	6 000
1.1.28 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Nara	6 000
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP San	6 000
1.1.30 Prise en charge du Personnel DRPSIAP Sikasso san	25 350
1.1.31 Renforcement en moyens matériels de la DRPSIAP Douentza	6 000
1.1.85 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DU DISTRICT DE BAMAKO	14 000
1.1.86 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Kayes	20 000
1.1.87 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Koulikoro	16 000
1.1.88 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE sikasso	16 000
1.1.89 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Segou	22 000
1.1.90 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Mopti	16 000
1.1.91 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Tombouctou	26 000
1.1.92 Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Gao	32 000

1.1.93	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Kidal	18 000
1.1.94	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Taoudenit	12 000
1.1.95	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Menaka	12 000
1.1.96	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Nioro	12 000
1.1.97	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Dioila	12 000
1.1.98	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Bougouni	20 000
1.1.99	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Koutiala	16 000
1.1.100	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Bandiagara	18 000
1.1.101	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Kita	12 000
1.1.102	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Nara	12 000
1.1.103	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE San	14 000
1.1.104	Renforcement en moyens matériels SERVICES SUBRÉGIONAUX PLANIF. STAT. INFORM. AMÉNAG. DU TERRIT. & POP. DE LA RÉGION DE Douentza	12 000
1.1.105	Coordination des activités de planification	96 533
1.1.106	Renforcement des capacités des services déconcentrés	50 000
1.1.107	Prise en charge du personnel de la DNPD	549 001
1.1.108	Renforcement des capacités appui PAGAM/ PREM	70 000
1.1.109	Programme Promotion Planification Gestion Développement	300 000
1.1.110	Projet de construction DRPSIAP de KAYES	300 000
1.1.111	Réhabilitation Equipement DRPSIAP de SIKASSO	200 000
1.1.113	Réhabilitation Extension Equipement DRPSIAP	350 000
1.2.1	Appui Programme Suivi Evaluation des Investissements	400 000
2.1.1	Renforcement des Capacités Modélisation Prévision Macroéconomique	250 000
2.2.1	Fonds d'Etude et de Préparation des Projets	6 000 000
Total		10 026 644

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	417 536	417 536	366 581	370 979
Investissement	250 000	300 000	419 737	537 263
Total	667 536	717 536	786 318	908 242

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de la CT CSLP	132 520
1.3.2 Projet d'Appui à la mise en oeuvre du SNEDD	300 000
1.3.3 Autres dépenses de Personnels (EP Cellule CSLP)	285 016
Total	717 536

Le Programme : 2.082 Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

Responsable de Programme : Le Conseiller Technique chargé de la Statistique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du Système Statistique National et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.082 Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la production des statistiques de base					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	87	100	100	100

Moyen de Vérification : Base de données Malikunnafofi

Précision Méthodologique : (Nombre total d'indicateurs renseignés / Nombre total d'indicateurs à renseigner) X 100

Objectif 2: Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100

Objectif 3: Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des sessions de formations	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CFP/STAT

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées/ nombre de sessions de formations prévues)*100

3.2 Taux d'exécution du programme indicatif 2023-2025 du SSN	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du SSN

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) *100

3.3 Nombre de Techniciens Supérieurs de la Statistique formés et mis à la disposition du SSN	nbre	75	30	30	30

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faitières de la société civile.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées/ Nombre d'activités de renforcement des capacités programmées) X 100

Objectif 5: Améliorer l'appui à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de réalisation des activités d'études / recherches.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités d'études et recherches réalisées/ Nombre d'activités d'étude et recherches programmées) X 100

Objectif 6: Contribuer à la capitalisation des savoirs et des savoir-faire d'intérêt pour le développement durable					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
6.1 Taux de réalisation des activités de diffusion et de capitalisation.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation réalisées/ Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	1 643 251	625 349	1 510 946	1 537 593	
Investissement	2 075 000	1 775 000	3 756 028	4 808 076	
Total :	3 718 251	2 400 349	5 266 974	6 345 669	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national	2 677 798	1 364 831	3 518 132	4 237 832	
Renforcement des Capacités en Statistique	634 953	630 018	1 103 570	1 301 984	
Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer	405 500	405 500	645 272	805 853	
Total :	3 718 251	2 400 349	5 266 974	6 345 669	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	28	28	28	28
CATEGORIE B1	5	5	5	5
CATEGORIE B2	10	9	9	9
CATEGORIE C	1			
Total :	44	42	42	42

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 327 798	314 831	1 165 757	1 179 745
Investissement	1 350 000	1 050 000	2 352 375	3 058 087
Total	2 677 798	1 364 831	3 518 132	4 237 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel de l'INSTAT	187 033
1.1.2 Renforcement des moyens matériels de l'INSTAT	15 201
1.1.3 Participation au fonctionnement du CFP STAT	112 597
2.1.1 Appui au Schéma Directeur de la Statistique	350 000
2.1.2 Appui à la mise en oeuvre des activités de l'INSTAT	200 000
2.1.3 Construction et équipement du siège de l'INSTAT	500 000
Total	1 364 831

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	184 953	180 018	203 660	214 623
Investissement	450 000	450 000	899 910	1 087 361
Total	634 953	630 018	1 103 570	1 301 984

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du Personnel du CFT STAT	48 610
3.1.2 Prise en charge du Personnel vacataire du CFP STAT	25 600
3.2.1 Construction du siège du CFP STAT	450 000
3.3.1 Renforcement des capacités du Système Statistique National en Ressources Humaines de qualité	105 808
Total	630 018

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	130 500	130 500	141 529	143 225
Investissement	275 000	275 000	503 743	662 628
Total	405 500	405 500	645 272	805 853

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs de développement	100 500
5.1.1 Réalisation des activités d'étude et de recherche	75 000
5.1.2 Appui à la mise en oeuvre du CERCAP	200 000
6.1.1 Publication et dissémination des résultats d'études et de recherche	30 000
Total	405 500

Le Programme : 3.001 Remboursement des Crédits TVA

Responsable du Programme: Le Conseiller Technique, chargé de la fiscalité.

Objectif 1: Assurer le Remboursement des crédits TVA					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution des crédits TVA	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGI					
Précision Méthodologique : (Montant de crédits TVA remboursés/ Montant de crédits TVA collectés) ×100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	
Total :	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Remboursement des Crédits TVA	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	
Total :	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	
Total	98 159 000	98 159 000	109 843 584	116 434 199	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité			Coût activité
1.1.1	Rembourssement des crédits TVA		98 159 000
Total			98 159 000

Le Programme : 3.008 Appui au développement de la statistique

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 3.008 intervient dans la mise en oeuvre du développement du Système Statistique National.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.008 Appui au Développement de la Statistique est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et d'un (01) indicateur qui contribuent à la résolution des problèmes de développement de la statistique.

Cet objectif et son indicateur de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer le financement du secteur de la statistique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	%	98,82	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées /nombre d'activités programmées)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Investissement	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	
Total :	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	
Total :	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Investissement	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	
Total	3 000 000	3 000 000	3 263 590	3 443 087	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	3 000 000
Total	3 000 000

Le Programme : 3.014 Garanties et Avals

Responsable du Programme: Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer la couverture des défauts de remboursements ou appels en garantie et des avals constatés à l'occasion de la mise en oeuvre des conventions de cautionnement de l'Etat. Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action « GARANTIE POUR LA CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE 33 MWc A SEGOU ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et de l'indicateur du programme :

Le cadre de performance du programme 3.014 Comptes de Garanties et d'Avals est bâti autour d'un objectif spécifique : Assurer la couverture des défauts de remboursement, appels en garantie et avals.

A cet objectif est associé un indicateur dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et les efforts à fournir à court et moyen termes pour la couverture des engagements de cautionnement de l'Etat. Les détails de l'objectif ainsi que l'indicateur qui lui est associé, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la couverture des défauts de remboursement, appels en garantie et avals

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'exécution des crédits de garanties et Avals	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles des comptes de garanties et d'avals

Précision Méthodologique : (Montant cautionné / Montant total des cautionnements des projets en année N)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	343 442	343 442	396 724	406 642	
Total :	343 442	343 442	396 724	406 642	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Cautionnement des Garanties Centrale Solaire de Segou	343 442	343 442	396 724	406 642	
Total :	343 442	343 442	396 724	406 642	

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	343 442	343 442	396 724	406 642	
Total	343 442	343 442	396 724	406 642	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	GARANTIE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 33 MWC À SEGOU	343 442
Total		343 442

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN OEUVRE PLAN HARMONISATION DE L'AIDE	150 000	150 000	150 000	251 842	322 357
	PROGRAMME PERFECTIONNEMENT AGENTS MEF	300 000	250 000	300 000	419 737	537 263
	APPUI FONDS DVPT ECONOMIQUES (FDE)	70 000	75 000	70 000	101 513	132 809
	APPUI CELLULE DVPT SECTEUR FINANCIER / UAS	300 000	300 000	300 000	406 053	531 238
	RENFORCEMENT INFRASTRUCT. EQUIP. CAISFF	500 000	500 000	500 000	839 475	1 074 528
	INTERCONNEXION DES BASES DE DONNEES DU MEF	900 000	900 000	900 000	1 511 055	1 934 150
	APPUI CELLULE SUIVI REFORMES UEMOA	150 000	150 000	150 000	203 027	265 620
	PROJET APPUI COMPETITIVITE ECONOMIE MALIENNE (PACEM)	200 000	200 000	200 000	270 702	354 159
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DRH-SDEF	100 000	100 000	100 000	167 895	214 905
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE CAISFF	4 000 000	500 000	500 000	839 475	1 074 528
	ENTRETIEN HOTEL DES FINANCES	300 000	300 000	300 000	503 685	644 716
	CONSTRUCTION NOUVEL HOTEL DES FINANCES	10 000 000	1 000 000	800 000	1 678 950	2 149 056
	CONSTRUCTION CENTRE FORMATION POUR DEVELOPPEMENT	400 000	400 000	400 000	799 920	966 542
	CONSTITUTION STOCK NATIONAL SECURITE OMAP	400 000	400 000	400 000	541 405	708 320
Total :		17 770 000	5 225 000	5 070 000	8 534 734	10 910 191

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.023	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION LOGICIEL GESTION DES SOLDES	150 000	150 000	150 000	251 842	322 357
	APPUI A LA MIGRATION DE PRED 6	250 000	250 000	250 000	429 270	554 692
	CONSTRUCT° / EQUIP TRANSIT ADM. ET BCS.	900 000	900 000	900 000	1 568 250	2 038 725
	CONSTRUCTION SIEGE DGB-DNCF	15 000 000	800 000	800 000	1 343 160	1 719 244
Total :		16 300 000	2 100 000	2 100 000	3 592 522	4 635 018

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DOUANE	500 000	2 500 000	500 000	4 197 375	5 372 640
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DOUA	200 000	200 000	200 000	335 790	429 811
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE DES IMPOTS	15 000 000	4 000 000	4 000 000	6 715 801	8 596 225
Total :		15 700 000	6 700 000	4 700 000	11 248 966	14 398 676

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DRCF/DELEGATIONS	500 000	500 000	500 000	839 474	1 074 526
	REHABILITATION/ EXTENSION DGMP	500 000	400 000	500 000	671 580	859 622
Total :		1 000 000	900 000	1 000 000	1 511 054	1 934 148

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
REHABIL. EXTENS. EQUIP. TRESORERIES ET PERCEPTIONS		450 000	450 000	450 000	755 527	967 074
CONSTRUCT° / EQUIP. SIEGE PGT / RGD		200 000	500 000	200 000	839 475	1 074 528
PROJET DE CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DNT		2 000 000	500 000	500 000	839 475	1 074 528
Total :		2 650 000	1 450 000	1 150 000	2 434 477	3 116 130

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI A LA VIABILITE DE LA DETTE		200 000	200 000	200 000	335 790	429 811
REHABILITATION IMMEUBLE DGDP		200 000	200 000	200 000	335 790	429 811
APPUI CELLULE COORDINATION SUIVI DES PROJETS		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
Total :		550 000	550 000	550 000	932 955	1 199 409

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.028	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAM. PROMOTION PLANIFICATION GESTION DEVELOPPEN		300 000	150 000	300 000	261 375	339 787
APPUI MISE EN OEUVRE CREDD		300 000	250 000	300 000	419 737	537 263
FONDS D'ETUDE PREPARATION DES PROJETS		6 000 000	3 500 000	6 000 000	6 098 750	7 928 375
REHABILITATION EXTENSION EQUIPEMENT DRPSIAP		350 000	350 000	350 000	609 875	792 837
APPUI PROGRAM. SUIVI EVALUATION INVESTISSEMENTS		400 000	400 000	400 000	696 999	906 098
RENFORCEMENT CAPACITE MODELISATION / PREVIS. MACROEC		250 000	250 000	250 000	435 624	566 311
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT DRPSIAP DE KAYES		300 000	300 000	300 000	522 750	679 575
REHABILITATION EQUIPEMENT DRPSIAP-SIKASSO		200 000	0	200 000	0	0
Total :		8 100 000	5 200 000	8 100 000	9 045 110	11 750 246

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.082	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI MISE EN OEUVRE INSTAT		200 000	200 000	200 000	348 500	453 050
APPUI MISE EN OEUVRE SCHEMA STATISTIQUE		350 000	350 000	350 000	609 875	792 837
CONSTRUCTION / EQUIPEMENTSIEGE INSTAT		500 000	800 000	500 000	1 394 000	1 812 200
CONSTRUCT/ EQUIPEMENT CENTRE PERFECTIONNEMENT STAT		1 000 000	450 000	450 000	899 910	1 087 361
APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP		200 000	200 000	200 000	348 500	453 050
Total :		2 250 000	2 000 000	1 700 000	3 600 785	4 598 498

SECTION :311 CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour mission le traitement et la transmission d'informations, en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ce titre, elle est chargée de :

1. recueillir, analyser, enrichir et exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue, au titre des dispositions des articles 15, 36, 43, 70, 79, 80, 86 et 111 de la loi N° 008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
2. recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire, qu'elle traite, le cas échéant, comme en matière de déclaration d'opération suspecte ;
3. demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre d'enrichir les déclarations de soupçons ;
4. effectuer ou faire réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national ;
5. animer et coordonner, aux besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
6. participer à l'étude des mesures à mettre en oeuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
7. développer, en relation avec les directions concernées relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La CENTIF est également chargée d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune d'elles, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Elle émet des avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La CENTIF élabore des rapports périodiques, au moins une fois par trimestre, et un rapport annuel, qui analysent l'évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au plan national et international, et procède à l'évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont soumis au Ministre chargé des Finances.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard des missions qui lui sont assignées, la CENTIF fait face à certaines contraintes et défis liés tant du point de vue juridique, institutionnel et opérationnel.

I.2.1 Contraintes

L'existence des acquis du point de vue réglementaire ne doit pas faire perdre de vue les risques et autres vulnérabilités liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. C'est ainsi qu'on répertorie entre autres les insuffisances du cadre légal (sur le plan opérationnel) et celles liées aux assujettis.

a) Insuffisances du cadre légal

- difficulté de poursuite de l'auteur du blanchiment pour auto blanchiment ;
- absence de cadre juridique pour l'établissement de la liste nationale des personnes susceptibles de financer le terrorisme

conformément à la résolution 1373 des Nations Unies ;

- absence des mesures de vigilance concernant les associations à but non lucratif ;
- absence de système d'échange d'informations en matière de transport inhabituel d'or, de métaux précieux ou de pierres précieuses ;
- absence de système informatisé de conservation d'informations relatives aux transports physiques de capitaux ;
- absence de dispositions relatives aux infractions boursières.

b) Insuffisances liées aux entités déclarantes :

- faible bancarisation de l'économie malienne (seulement 4% de la population malienne a accès aux services bancaires) ;
- développement du système alternatif de transfert de fonds ; porosité des frontières (sept pays frontaliers, Algérie, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal), et l'étendue du territoire national ;
- trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains ;
- prolifération des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) ou ONG qui méritent un contrôle renforcé ;
- détournements des deniers publics ;
- faible implication de la société civile dans les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

I.2.2 Défis

Les défis se déclinent suivant les axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- renforcer le cadre juridique ;
- combler les vides juridiques existants et mettre en conformité le dispositif national de lutte avec les normes internationales ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte afférent à l'application effective de la législation en vigueur ainsi que les recommandations attenantes ;
- améliorer la coopération et l'entraide judiciaires en matière de LBC FT ;
- diffuser les textes et la jurisprudence en matière de LBC FT ;
- Renforcer la vigilance et la capacité des assujettis ;
- Renforcer les mesures de vigilance par les Institutions Financières.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle en matière de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2021-2023).

Il s'agit de promouvoir la transparence afin de lutter contre la délinquance financière sous toutes ces formes (blanchiment de capitaux et le financement). Pour ce faire, l'Etat envisage de doter les structures impliquées dans cette lutte en ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour les accompagner dans l'atteinte des missions qui leur sont assignées.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Assistance au traitement à la gestion de l'information financière	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463	
Total :	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	152 404	220 404	161 523	174 444	
Biens et services	1 229 305	1 168 305	1 674 755	1 723 319	
Transferts et subventions		240 000	0	0	
Investissement	130 000	83 000	276 075	372 700	
Total :	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.044 Assistance au traitement à la gestion de l'information financière

Responsable du Programme : le Président de la CENTIF

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme "Assistance au traitement et à la gestion de l'information financière" s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités de la Cellule ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme "Assistance au traitement et à la gestion de l'information financière" est bâti autour de (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de clôture des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon	%	50	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CENTIF

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et envoyés/Nombre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de GAFI	%	80	85	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de l'état des lieux du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

1.3 Taux d'exécution du plan de formation des acteurs	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisées / Nombre de sessions programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources, financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des activités

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Total programmé) x 100

2.2 Taux d'exécution du budget de la CENTIF	%	99	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Dotation) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	152 404	220 404	161 523	174 444
Biens et services	1 229 305	1 168 305	1 674 755	1 723 319
Transferts et subventions		240 000	0	0
Investissement	130 000	83 000	276 075	372 700
Total :	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Traitement de l'information financière	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463	
Total :	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	17	17	17	17
CATEGORIE B	9	10	10	10
CATEGORIE D	7	8	8	8
Total :	33	35	35	35

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	152 404	220 404	161 523	174 444	
Biens et services	1 229 305	1 168 305	1 674 755	1 723 319	
Transferts et subventions	0	240 000	0	0	
Investissement	130 000	83 000	276 075	372 700	
Total	1 511 709	1 711 709	2 112 353	2 270 463	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Organisations d'enquêtes	85 000
1.1.2	Tenues des ateliers de coordination	20 000
1.2.1	Organisation des ateliers de la commission nationale LBCT	100 000
1.3.1	Renforcement de capacités des membres et du personnel	20 000
1.3.2	Organisation des ateliers de sensibilisation des acteurs sur le LBCT	35 000
1.3.3	Organisation des missions	105 000
2.1.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de la CENTIF	746 305
2.1.2	Opérations diverses de la CENTIF	250 000
2.2.1	Equipement de la CENTIF	130 000
2.2.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	220 404
Total		1 711 709

SECTION :320 MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social a pour mission de préparer et mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion du dialogue social, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privé ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration, et la mise en oeuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certaines contraintes qui agissent de manière négative sur les résultats des 3 programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- Le retard accusé dans l'exécution de certains points d'accord, surtout à incidence financière, de plusieurs procès-verbaux de conciliation signés entre le Gouvernement et les partenaires sociaux ;
- le non rattachement de certains services publics nécessaires au portage d'une politique holistique et cohérente de Travail, de Fonction publique et de Dialogue social, notamment l'Institut national de Prévoyance social (INPS), la Caisse Malienne de Sécurité sociale (CMSS) et l'Ecole nationale d'Administration (ENA) ;
- l'absence de documents de politique nationale dans les domaines de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- l'absence d'un plan national de recrutement;
- l'absence d'un plan national de formation ;
- l'absence d'un document de politique nationale de sécurité et santé au travail ;
- le problème de la représentativité des organisations syndicales, lié à la non tenue des élections professionnelles, faute de prévisions budgétaires suffisantes ;
- l'absence de structures techniques et pérennes chargées du Dialogue social ;
- la faible part du budget du département dans le budget national;
- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits.

I.2.2 Défis

Les mesures à relever sont :

- Le rattachement de certains services publics nécessaires au portage d'une politique holistique et cohérente de Travail, de Fonction publique et de Dialogue social, notamment l'Institut national de Prévoyance social (INPS), la Caisse Malienne de Sécurité sociale (CMSS) et l'Ecole nationale d'Administration (ENA) ;
- la tenue de la Conférence sociale ;
- la proposition aux partenaires sociaux d'une stratégie de mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement ;
- l'élaboration et l'adoption du document de pacte de stabilité sociale et de croissance ;
- l'organisation des élections professionnelles ;
- la mise en place du Conseil national du dialogue social ;

- l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan national de formation des agents publics ;
- la création d'une structure chargée du dialogue social ;
- la digitalisation de la Gestion des ressources humaines de l'Etat et l'identification biométrique du personnel de l'Etat ;
- l'informatisation des concours d'entrée à la Fonction publique ;
- l'Audit du personnel de la Fonction publique ;
- l'augmentation de la part du budget du ministère du Travail et de la Fonction publique dans le budget national.
- le renforcement des capacités des acteurs du dialogue social ;
- l'adoption et la mise en œuvre du Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM) ;
- l'élaboration du manuel de procédures pour les structures du Département.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la Politique Nationale du Travail. En outre, le Département contribue à la mise en œuvre de certaines politiques notamment la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique Nationale de Transparence (PN-T).

1.3.1 La Politique Nationale du Travail

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

Objectif général.

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Objectifs spécifiques

La PNT est bâtie autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

1. promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent ;
2. promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
3. promouvoir l'égalité au travail ;
4. promouvoir le dialogue social.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

- Une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail.
- Une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six (06) axes stratégiques :

- le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail
1. le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;
 2. le renforcement du cadre institutionnel ;
 3. le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
 4. la mise en œuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
 5. la collaboration, le partenariat et la mobilisation des ressources ;

6. les mécanismes de suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de fonctionnaires de l'Etat	Nombre	40569	40652	38604	39979
2	Nombre de femmes fonctionnaires de l'Etat	Nombre	12039	12104	11724	12088

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	2 996 130	3 323 098	5 143 465	6 080 036	
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	1 021 172	1 065 089	1 857 416	2 207 788	
Amélioration du Cadre législatif du Travail	1 355 632	1 376 094	1 955 563	2 143 666	
Total :	5 372 934	5 764 281	8 956 444	10 431 490	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 673 443	1 614 790	2 168 764	2 241 191	
Biens et services	2 160 157	2 410 157	3 565 004	3 850 775	
Transferts et subventions	148 050	148 050	202 462	208 152	
Investissement	1 391 284	1 591 284	3 020 214	4 131 372	
Total :	5 372 934	5 764 281	8 956 444	10 431 490	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.012 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général

2.1 Présentation Stratégique du programme :

Le programme 1.012 s'articule autour de la conduite de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière de Travail, de Fonction Publique, de Dialogue Social, de gestion des ressources matérielles et financières du département, de suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Le Programme 1.012 est composé de trois (03) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du travail, de la Fonction Publique et du dialogue social ;
- Action 2 : Gestion des ressources financières et matérielles ;
- Action 3 : Processus de décentralisation et de déconcentration.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.012 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : préserver et consolider la paix sociale ;
- Objectif 2 : promouvoir le Dialogue Social ;
- Objectif 3 : assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Objectif 1: Préserver et consolider la paix sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage des préavis de grève gérés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Arrêtés, avis de réunion et Procès-verbaux

Précision Méthodologique : (Nombre de préavis de grève levés/nombre de préavis de grève reçus) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des points d'accords conclus avec les syndicats	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Etat d'exécution des accords.

Précision Méthodologique : (Nombre de points exécutés/nombre de points d'accords conclus) x 100

1.3 Taux d'exécution des activités Genre du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du comité genre du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) x 100

1.4 Taux d'exécution du plan d'activités de la Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x 100

1.5 Pourcentage d'agents formés par le Programme de renforcement des capacités par la formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents programmés) x 100

Objectif 2: Promouvoir le Dialogue Social					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Disponibilité du document de politique nationale de dialogue social	Nombre	1	1	1	-

Moyen de Vérification : Document de politique nationale de dialogue social

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de formations en dialogue social réalisées/nombre de formations prévues) x 100.

2.3 Pourcentage de personnes formées en dialogue social	%	-	75	75	75

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées en dialogue social /nombre de personnes prévues) x 100.

2.4 Taux de Centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité		75	75	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité/nombre de centrales syndicales inscrites) x 100.

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/dotations de la loi des finances) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	342 116	344 084	443 380	458 188	
Biens et services	1 402 430	1 527 430	2 313 775	2 485 884	
Transferts et subventions	100 250	100 250	147 816	149 441	
Investissement	1 151 334	1 351 334	2 238 494	2 986 523	
Total :	2 996 130	3 323 098	5 143 465	6 080 036	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	1 916 129	2 190 421	3 325 872	4 067 510	
Gestion des ressources Financières et du Matériels	1 030 001	1 067 677	1 735 095	1 923 892	
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 000	65 000	82 498	88 634	
Total :	2 996 130	3 323 098	5 143 465	6 080 036	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	18	22	22	22
CATEGORIE B1	6	4	4	4
CATEGORIE B2	15	13	13	13
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	34	34	21	21
Total :	76	76	60	60

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	193 512	197 804	250 790	259 166
Biens et services	525 367	595 367	866 849	931 339
Transferts et subventions	100 250	100 250	147 816	149 441
Investissement	1 097 000	1 297 000	2 060 417	2 727 564
Total	1 916 129	2 190 421	3 325 872	4 067 510

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du Cabinet	197 804
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du cabinet et prises en charge des dépenses	1 066 212
1.1.4 Mise en place des cadres de concertation pour la gestion des grèves	92 155
1.1.5 Subventions aux centrales syndicales	100 250
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des accords conclus avec les centrales syndicales	8 000
1.3.1 Tenue des cadres de concertations sur le genre et/ou autres activités diverses	3 000
1.5.1 Programme de Renforcement de capacités nationale par la formation	600 000
2.1.1 Elaboration de la politique nationale du Dialogue social	10 000
2.1.2 Mise en place du conseil national du Dialogue social	17 000
2.2.1 Renforcement de capacités des acteurs du Dialogue social	10 000
2.3.1 Renforcement de capacités des acteurs tripartite du Dialogue social	10 000
2.4.1 Tenue d'un atelier de formation sur la représentativité	16 000
2.4.2 Elaboration de fichier électoral et mise en place des organes électoral	25 000
2.4.3 Organisations des élections professionnelles	35 000
Total	2 190 421

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	148 604	146 280	192 590	199 022
Biens et services	827 063	867 063	1 364 428	1 465 911
Investissement	54 334	54 334	178 077	258 959
Total	1 030 001	1 067 677	1 735 095	1 923 892

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du Personnel de la DFM	146 280
3.1.2 Préparation et suivi de l'exécution du budget du Département	18 000
3.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures du Département	903 397
Total	1 067 677

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 000	65 000	82 498	88 634
Total	50 000	65 000	82 498	88 634

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.4.1	Acquisition des biens et services pour le fonctionnement de la CADD	50 000
1.4.2	Elaborations du plan de déconcentration du département	15 000
Total		65 000

Le Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Responsable du Programme : le Directeur national de la Fonction publique et du Personnel

2.1 Présentation stratégique du programme :

Le Programme 2.030 « Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat » est composé de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel et du Centre national des Concours de la Fonction publique.

La Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'administration et de gestion des ressources humaines de l'Etat et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique.

Le Centre national des Concours de la Fonction publique a pour mission d'organiser les concours en vue de pourvoir aux vacances d'emploi dans les services publics.

Au regard des missions des deux structures, les activités du Programme au cours de la période 2023-2025 seront consacrées au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme :

Le programme est composé de trois (03) objectifs qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'Etat. Il s'agit de :

- Objectif N°1 : Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- Objectif N°2 : Renforcer la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat ;
- Objectif N°3 : Pourvoir à la vacance d'emploi en personnel fonctionnaire et contractuel de l'Etat ;
- Objectif N°4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique d'Etat.

Objectif 1: Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Disponibilité du Statut Général des Fonctionnaires et son decret d'application	nbre	-	1	1		1
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNFPP						
Précision Méthodologique : oui/non						
1.2 Disponibilité du plan de carrière des agents de l'Etat	nbre	-	1	1		1
Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP						
Précision Méthodologique : oui/non						
1.3 Disponibilité du plan national de formation et recrutement	nbre	-	1	100		100
Moyen de Vérification : Fichier solde (BCS) et le fichier administratif(DNFPP)						
Précision Méthodologique : (nombre de fiches actualisées au BCS/total des fiches à actualisées) x100						
1.4 Disponibilité de l'archivage numérique	nbre	1	1	100		100
Moyen de Vérification : Fichier solde (BCS) et le fichier administratif(DNFPP)						
Précision Méthodologique : (nombre de fiches actualisées au BCS/total des fiches à actualisées) x100						
1.5 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)		100	100	100		100
Objectif 2: Renforcer la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents mis en congé de formation/ Nombre total de demandes) X100						
2.2 Disponibilité du document de politique nationale de la Fonction publique	nbre	-	1	1		1
Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Objectif 3: Pourvoir à la vacance d'emploi en personnel fonctionnaire et contractuel de l'Etat						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de recrutement au compte des services publics	%	50	50	50		50
Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration						
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre de besoins exprimés) X100.						
3.2 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés	%	5	5	15		15
Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration						
Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents de l'Etat recrutés) x100						
Objectif 4: Assurer l'équité genre dans la fonction publique de l'Etat						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage de femmes catégories « A » dans la Fonction Publique d'Etat	%	30	30	30		30
Moyen de Vérification : Base de données DNFPP.						
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes de catégorie A répertoriée/ Nombre total d'agents de l'Etat de Catégorie A) x 100						
4.2 Pourcentage de femme occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique	%	-	30	30		30
Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP						
Précision Méthodologique : (Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique /Total des postes de responsabilités dans l'administration publique occupées) x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	368 783	347 700	477 942	493 905
Biens et services	466 189	531 189	769 204	826 429
Investissement	186 200	186 200	610 270	887 454
Total :	1 021 172	1 065 089	1 857 416	2 207 788

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration	1 021 172	1 065 089	1 857 416	2 207 788
Total :	1 021 172	1 065 089	1 857 416	2 207 788

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	32	33	33	33
CATEGORIE B1	9	8	8	8
CATEGORIE B2	14	11	11	11
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	27	26	26	26
Total :	85	81	78	78

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	368 783	347 700	477 942	493 905
Biens et services	466 189	531 189	769 204	826 429
Investissement	186 200	186 200	610 270	887 454
Total	1 021 172	1 065 089	1 857 416	2 207 788

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses du personnel	347 700
1.1.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPP	302 038
1.1.3	Relecture du statut général des fonctionnaires et son decret d'application	20 000
1.2.1	Elaboration du plan de carrière des agents de l'Etat	20 000
1.3.1	Développement d'une application d'archivage numérique des actes et une application permettant	15 000
1.5.1	Collecte et mise à jour des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	10 000
2.1.1	Elaboration des projets de réglementation en matière de formation des Ressources Humaines	20 000
2.1.2	Suivi des agents mise en congés de formation dans les établissements de formation	10 000
2.2.1	Elaboration du document de politique nationale de la fonction publique	20 000
3.1.1	Evaluation des besoins nouveaux en personnel des services publics	15 000
3.1.2	Organisation des concours direct et professionnels et des testes de recrutement des contractuels dans la fonction publique	168 351
3.1.4	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNCFP	89 000
4.1.1	Recensement des femmes catégorie A dans la fonction publique	10 000
4.2.1	Recensement des femmes catégorie A dans la fonction publique	10 000
4.2.2	Formation des responsables du département en équité genre	8 000
Total		1 065 089

Le Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Responsable de Programme : le Directeur National du Travail

2.1 Présentation stratégique du programme

Le programme 2.031 « Amélioration du cadre législatif du travail » est mis en oeuvre par la Direction Nationale du Travail et la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

La DNT a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale du travail, de la législation et de la réglementation en la matière et d'assurer leur application, la promotion du dialogue social, les études et enquêtes concernant les conditions de vie et de travail des salariés, la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en oeuvre de la politique du travail et la coordination, l'évaluation et le suivi de l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le travail des enfants mises en oeuvre par la CNLTE. Ce programme vise à opérationnaliser la politique nationale du travail. Au cours des trois (03) prochaines années, il a pour perspectives l'opérationnalisation des services subrégionaux du travail, le renforcement du dialogue social et le retrait des enfants des pires formes de travail.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.031 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : Renforcer le dialogue social ;
- Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Objectif 3 : Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants.

Objectif 1: Renforcer le dialogue social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de conflits du travail relevant du code du travail résolus	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés

Précision Méthodologique : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100

1.2 Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions et accords relus et adoptés / Nombre total de conventions et accords soumis aux services du travail) x 100

1.3 Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	16	7	8	9

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT.

Précision Méthodologique : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N / Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1) - 1] x 100

Objectif 2: S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de progression des établissements contrôlés	%	11	8	9	10	

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail.

Précision Méthodologique : [(Nombre d'établissements contrôlés de l'année N / Nombre d'établissements contrôlés de l'année N-1) - 1] x 100

2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	14	8	9	10

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT ; copie des contrats de travail visés.

Précision Méthodologique : [(Nombre de contrats de travail visés de l'année N / Nombre de contrats de travail visés de l'année N-1) - 1] x 100

2.3 Pourcentage d'Inspecteurs/Contrôleurs du Travail formés (femmes)	%	55	60	60	70

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports annuels.

Précision Méthodologique : (Nombre d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail formés / nombre total d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail) x 100.

Objectif 3: Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Nombre d'enfants victimes des pires formes de travail identifiés	Nombre	350	400	500	550	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

3.2 Pourcentage des filles victimes des pires formes de travail des enfants identifiées	%	350	55	60	60	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Taux de retrait des enfants victimes des pires formes de travail des enfants	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants filles victimes des pires formes de travail identifiés /Nombre total d'enfants identifiés) x 100

3.4 Taux d'exécution des activités de lutte contre le travail des enfants	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants retirés/Nombre total d'enfants identifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	962 544	923 006	1 247 442	1 289 098	
Biens et services	291 538	351 538	482 025	538 462	
Transferts et subventions	47 800	47 800	54 646	58 711	
Investissement	53 750	53 750	171 450	257 395	
Total :	1 355 632	1 376 094	1 955 563	2 143 666	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social	1 355 632	1 376 094	1 955 563	2 143 666	
Total :	1 355 632	1 376 094	1 955 563	2 143 666	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	69	61	61	61
CATEGORIE B1	26	24	24	24
CATEGORIE B2	31	30	30	30
CATEGORIE C	8	8	0	0
AUTRES	96	80	52	52
Total :	230	203	167	167

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	962 544	923 006	1 247 442	1 289 098
Biens et services	291 538	351 538	482 025	538 462
Transferts et subventions	47 800	47 800	54 646	58 711
Investissement	53 750	53 750	171 450	257 395
Total	1 355 632	1 376 094	1 955 563	2 143 666

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	923 006
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNT	225 000
1.1.3 Gestion des conflits de Travail	17 000
1.2.1 Poursuite de la relecture des conventions collectives de travail et des accords d'établissements	6 000
1.3.1 Assistances et conseils aux partenaires sociaux et usagers	4 000
2.1.1 Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux des travail	3 000
2.1.2 Enquête sur les comités d'Hygiène et de sécurité(CHS)	3 000
2.1.3 Mise en oeuvre de la politique cohérente de santé et sécurité au travail	6 000
2.1.4 Poursuite de l'élaboration d'un repertoire national des entreprises relevant du code du travail	3 000
2.1.5 Promotion des normes internationales de travail	4 000
2.1.6 Poursuite du recensement et contrôle des conditions d'emploi et de travail de la main d'oeuvre étrangère	3 000
2.2.1 Vérification des contrats de travail	3 000
2.3.1 Tenue des sessions de formations des Inspecteurs ou contrôleurs du travail	6 288
3.1.1 Tenue des 4 reunions statutaires du Comité Directeur National (CDN) et des autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	2 000
3.1.2 Acquisition des biens et services pour le fonctionnement de la CNLTE	63 000
3.1.3 Réalisation des missions de supervision du travail des enfants sur le terrain	7 000
3.1.4 Renforcement des capacités des agents de la CNLTE et des autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	8 000
3.1.5 Organisation des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation sur le terrain des enfants dans les sites d'orpaillage et les zones agricoles	8 000
3.1.7 Tenue des sessions de dépouillements des fiches d'identification	2 000
3.2.1 Réalisation des missions d'identification des enfants victimes des pires formes de travail	8 000
3.2.2 Création d'une base de donnée pour les enfants victimes ou a risque identifiés	10 000
3.3.1 Tenue des missions conjointes d'évaluations des possibilités des retraits des enfants victimes du travail des enfants avec les organismes de prise en charge (DNPEF, ONG, etc.)	10 800
3.4.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des DRT	51 000
Total	1 376 094

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.012	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGR. RENFOR. CAPACITE NAT. PAR LA FORMATION		600 000	600 000	600 000	1 045 500	1 359 150
CONSTRUCTION / REHABILITATION ANNEXES MTFPRE		2 000 000	400 000	600 000	697 000	906 100
Total :		2 600 000	1 000 000	1 200 000	1 742 500	2 265 250

SECTION :323 MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle prépare et met en oeuvre la politique nationale de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la formation professionnelle.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion et le développement de la culture entrepreneuriale ;
- la facilitation de l'accès aux sources de financement et aux marchés publics au profit des jeunes entrepreneurs ;
- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en oeuvre de mesures visant l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles;
- l'insuffisance des locaux et des équipements dans certains centres de formation professionnelle ;
- la faible valorisation de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'insuffisance et la faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- la faible motivation des agents des services centraux et de certains services rattachés ;
- l'absence d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés ;
- la faible maîtrise des réformes et les outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.2.2 Défis

- Mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- la valorisation des auto- emplois et l'emploi informel à travers notamment la mise en place d'un dispositif adéquat de soutien à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;
- l'achèvement du processus de mise en place d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ou de l'expérience ;
- la construction et/ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- le renforcement du mécanisme de financement des programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- l'appropriation des réformes et des outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales ;
- la restauration des taxes sur l'emploi et la formation professionnelle.

I.3 La politique sectorielle**a) La Politique Nationale de l'Emploi**

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

La PNE poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales ;

- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emplois, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, migrants potentiels etc.) ;
- améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;
- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b) La Politique Nationale de Formation Professionnelle

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'État, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle contribuera à:

- tendre vers l'adéquation formation/emploi ;
- améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ;
- améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs ;
- satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée ;
- favoriser l'insertion professionnelle des actifs en milieu rural et urbain ;
- assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ;
- consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de chômage (%)	%	7,5	6,3	6,4	6,4
2	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans	%	13,5	13	15,7	13,6
3	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans	%	10,8	9,9	10,4	10
4	Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	%	60,2	60,9	62,4	61,4
5	Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	Nbre	52 903	59 416	49 533	60 692
6	Taux d'emplois informels (%)	%	96,4	96,5	96,5	95,8
7	Demandes d'emplois enregistrées	Nbre	3 998	4 673	3 006	4 152
8	Offre d'emplois enregistrées	Nbre	3 167	1 434	1 785	2 844
9	Population en âge de travailler en millions	Nbre	9,7	9,9	10,3	10,9
10	Proportion des jeunes de 15-24 ans "ni en emploi, ni en éducation et ni en formation" (%)	%	35,3	31,5	31,3	30,1
11	Proportion des jeunes de 15-35 ans "ni en emploi, ni en éducation et ni en formation" (%)	%	34,4	31,3	30,7	31,9
12	Taux de salarisation (%)	%	7,7	11,6	10,7	11,8
13	Proportion de ménages de travailleurs pauvres (%)	%	31,2	29,6	30,7	ND
14	Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres) en %	%	31,1	39,6	41,5	ND

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	4 021 822	3 804 624	6 273 208	7 458 624
Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	8 124 008	10 650 900	11 280 919	12 007 454
Formation Professionnelle	8 449 232	17 983 244	12 454 202	13 411 057
Total :	20 595 062	32 438 768	30 008 329	32 877 135

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 591 330	1 704 712	2 056 003	2 125 984	
Biens et services	1 712 117	2 114 986	2 814 903	3 024 056	
Transferts et subventions	11 985 713	13 003 693	17 561 654	17 759 226	
Investissement	5 305 902	15 615 377	7 575 769	9 967 869	
Total :	20 595 062	32 438 768	30 008 329	32 877 135	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.013 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables de programme du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au chômage et à l'insuffisance de qualification.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière d'emplois et de formation professionnelle ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination et suivi des programmes ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et déconcentration au sein du département ;
- la production et la diffusion d'informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 1.013 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'insuffisance des ressources humaines , financières et matérielles ; (iii) au manque de synergie entre les différents acteurs de la formation professionnelle ; (iv) à la faible prise en charge des questions d'emplois et de formation professionnelle par les collectivités territoriales (v) et à l'insuffisance des données statistiques pour le secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du programme de travail annuel du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports, CR mensuels

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues *100

1.2 Taux de mise en oeuvre des instructions et/ou recommandations issues des missions statutaires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des missions statutaires

Précision Méthodologique : Nombre d'instructions et/ou recommandations exécutées-réalisées / Nombre d'instructions et/ou recommandations formulées *100

1.3 Taux de mise en oeuvre des recommandations de l'évaluation du PRODEFPE	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports Cabinet

Précision Méthodologique : Nombre de recommandations mise en oeuvre/Nombre de recommandations*100

Objectif 2: Renforcer l'employabilité et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre de diplômés et formés en langue arabe identifiés et inscrits dans la base des données	Nbre	200	300	400	500

Moyen de Vérification : Rapport CEFORPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Proportion d'AGR financées au profit des diplômés et formés en langue arabe sur les 25 prévues	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport CEFORPA

Précision Méthodologique : Nombre d'AGR financées/Nombre d'AGR prévues*100

2.3 Proportion de jeunes ruraux installés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport CIJR

Précision Méthodologique : Nombre de jeunes ruraux installés/Nombre de jeunes ruraux prévus*100

2.4 Pourcentage des emplois occupés par les jeunes ruraux consolidés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport CIJR

Précision Méthodologique : Nombre d'emplois occupés par les jeunes ruraux consolidés /Nombre total d'emplois à consolider *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport Annuels de formation

Précision Méthodologique : Nombre Agents formés / Nombre Agents à former*100

3.2 Taux de satisfaction des PV de conciliation	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DRH

Précision Méthodologique : Nombre d'accords satisfaits / Nombre d'accords signés *100

3.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte Administratif, Rapport Annuel de Performance

Précision Méthodologique : Crédits exécutés/Dotation annuelle *100

3.4 Taux d'exécution du PPM	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Tableau de suivi du PPM

Précision Méthodologique : Nombre de marchés notifiés/Nombre de marchés programmés*100

3.5 Nombre de missions d'inventaire	Nbre	9	9	9	9

Moyen de Vérification : Rapports de missions d'inventaire

Précision Méthodologique : Nombre d'états d'inventaire

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027		2028
4.1 Nombre de campagnes de dissémination des textes de transfert de compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle transférées aux Collectivités Territoriales	Nbre	2	6	7		7

Moyen de Vérification : Rapport de missions de la CADD

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Plan triennal de transfert de compétences et de ressources transférées aux Collectivités Territoriales disponible	Nbre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Documents du Plan triennal de décentralisation et de déconcentration

Précision Méthodologique : Nombre de collectivités couvertes/Nombre total des collectivités (Régions et District) *100

Objectif 5: Mettre à la disposition du grand publics des informations fiables sur l'emploi et la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Nombre d'études réalisées sur l'emploi	Nbre	5	5	8	9	

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Nombre d'études réalisées sur la formation professionnelle	Nbre	3	3	6	6

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.3 Nombre d'études publiées	Nbre	8	8	8	14

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	569 080	677 066	737 525	762 157	
Biens et services	1 274 628	1 324 628	2 102 759	2 259 154	
Transferts et subventions	429 888	454 704	589 097	598 039	
Investissement	1 748 226	1 348 226	2 843 827	3 839 274	
Total :	4 021 822	3 804 624	6 273 208	7 458 624	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Coordination et pilotage de la politique du département	1 113 365	1 288 882	1 655 234	1 875 861
Gestion financière et matérielle	2 091 301	1 698 770	3 366 014	4 032 110
Gestion des ressources humaines du Secteur	41 223	41 223	67 990	73 047
Processus de décentralisation et déconcentration	50 470	50 470	81 291	86 283
Production d'information statistique sur l'emploi et la formation	725 463	725 279	1 102 679	1 391 323
Total :	4 021 822	3 804 624	6 273 208	7 458 624

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	34	36	36	36
CATEGORIE B1	21	21	21	21
CATEGORIE B2	13	10	10	10
CATEGORIE C	4	3	0	0
AUTRES	96	95	95	95
Total :	168	165	162	162

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	312 631	423 148	405 169	418 701
Biens et services	340 234	380 234	561 382	603 144
Transferts et subventions	135 000	160 000	199 054	201 242
Investissement	325 500	325 500	489 629	652 774
Total	1 113 365	1 288 882	1 655 234	1 875 861

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités du département	200 409
1.1.2 Mise en oeuvre du programme de communication	80 000
1.1.3 Prise en charge du personnel	423 148
1.2.1 Participation du département aux rencontres statutaires	99 999
1.2.2 Missions de supervision et de suivi des activités	25 326
1.3.1 Actualisation du plan d'actions de mise en oeuvre des recommandations de l'évaluation du PRODEFPE	15 000
1.3.2 Organisation des revues trimestrielle de la mise en oeuvre du plan d'actions PNFP	30 000
1.3.3 Tenue des sessions du cadre partenarial de suivi et d'orientation de l'emploi et de la formation professionnelle	40 000
2.1.1 Mise en place d'une base de données sur les diplômés et formés en arabe	10 000
2.1.2 Information et sensibilisation trimestrielle des diplômés et formés en langue arabe sur la CEFORPA	15 000
2.2.1 Formation des diplômés et formés en langue arabe en montage de projet	5 000
2.2.2 Financement d'Activités Génératrices de Revenus des diplômées et formées en langue arabe	20 000
2.2.3 Coordination et pilotage des activités de la CEFORPA	25 000
2.3.1 Nombre d'actions d'information et de sensibilisation des parties prenantes du projet dans le cadre de la lutte contre la pauvreté rurale et l'insécurité	9 599
2.3.2 Formation et à l'installation de 100 jeunes sélectionnés dans les filières (Riz, fonio, sésame et embouche)	70 000
2.3.3 Elaboration de protocole d'Accord pour l'animation des JFFLS par les facilitateurs	8 000
2.4.1 Acquisition des équipements de production et post récolte pour les jeunes bénéficiaires	80 000
2.4.2 Organisation des missions de suivi et de supervision des activités	25 401
2.4.3 Prise en charge des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement	107 000
Total	1 288 882

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	256 449	253 918	332 356	343 456
Biens et services	853 976	863 976	1 408 719	1 513 485
Transferts et subventions	110 000	110 000	117 435	121 192
Investissement	870 876	470 876	1 507 504	2 053 977
Total	2 091 301	1 698 770	3 366 014	4 032 110

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1 Prise en charge des dépenses générales des structures	734 305
3.3.2 Prise en charge des compléments de bourse, des bourses de vacances et des billets d'avion des étudiants maliens de la formation professionnelle	110 000
3.3.3 Sensibilisation sur le VIH	529
3.3.4 Acquisition d'équipements pour les structures	170 876
3.3.5 Prise en charge du personnel	253 918
3.3.6 Construction et équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	300 000
3.4.1 Organisation des sessions d'ouverture des plis	5 000
3.5.1 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	124 142
Total	1 698 770

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	41 223	41 223	67 990	73 047
Total	41 223	41 223	67 990	73 047

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Actualisation et validation du plan de formation	1 000
3.1.2 Organisation des séminaires et ateliers de formation	20 000
3.1.3 Organisation des missions de terrain	5 000
3.2.1 Organisation des rencontres avec les partenaires sociaux	475
3.2.2 Coordination et pilotage des activités de la DRH	14 748
Total	41 223

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	39 195	39 195	64 668	69 478
Transferts et subventions	11 275	11 275	16 623	16 805
Total	50 470	50 470	81 291	86 283

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Organisation d'atelier de partage ou d'appropriation du décret fixant le détail des compétences à transférer	10 300
4.1.2	Renforcement des capacités des femmes élues en matière de transfert des compétences dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle	5 275
4.2.1	Elaboration du plan triennal de transfert de compétences et de ressources transférées aux Collectivités	11 000
4.2.2	Coordination et pilotage des activités de la CADD	23 895
Total		50 470

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	173 613	173 429	255 985	258 800
Investissement	551 850	551 850	846 694	1 132 523
Total	725 463	725 279	1 102 679	1 391 323

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
5.1.1	Production du Rapport Nationale Emploi 2025	17 000
5.1.2	Réalisation du Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) 2025	16 000
5.2.1	Réalisation d'une étude thématique sur l'emploi ou la formation professionnelle	18 850
5.3.1	Organisation d'une journée scientifique et des conférences de presse pour la publication des rapports des études et des enquêtes	25 000
5.3.2	Prise en charge du personnel EPA	27 759
5.3.3	Achat de fournitures, mobiliers de bureau, matériels informatiques, consommables de bureau, produits alimentaires et autres articles	32 350
5.3.4	Entretien des matériels et programme informatique	15 000
5.3.5	Sécurisation des locaux et amélioration des conditions d'hygiène en milieu de travail (entretien et réparation des bâtiments, gardiennage)	25 000
5.3.6	Prise en charge des frais de maintenance et d'entretien des climatiseurs et des installations sanitaires et électriques	14 000
5.3.7	Prise en charge des frais de Couverture de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	34 320
5.3.8	Travaux de construction du siège de l'ONEF	500 000
Total		725 279

Le Programme : 2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi

Responsable du Programme : Conseiller Technique chargé de l'Emploi

a) Présentation Stratégique du Programme :

Le programme vise à assurer la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes à travers la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et d'effectuer le suivi-évaluation de ladite politique.

De la promotion de l'Emploi :

- réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;

- facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits;
- mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes;
- mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes ;
- assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois;
- promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
- mise en oeuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ;
- mise en oeuvre des mécanismes et des actions destinés à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin et de celui de l'emploi des personnes en situation d'handicap.

De l'insertion des jeunes :

- conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes ;
- amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créées par le secteur privé ;
- conception et mise en oeuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'oeuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieux urbain et rural;
- facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification ;
- appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en oeuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes.

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Action Opérationnel adoptés le 18 mars 2015, constituent l'un des cadres de référence du Ministère en charge de l'Emploi.

À cet effet, La PNE a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

L'emploi est retenu dans l'objectif spécifique 5.2.1 : « Améliorer le rendement interne du système pour une meilleure employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants » dans l'axe stratégique 5 du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

Les orientations de la Politique Nationale de l'Emploi ont comme fondements : le CSCRP 2012-2017, révisé en CREDD-2016-2018, les politiques sectorielles, les lois d'orientation majeures votées par l'Assemblée Nationale (Loi d'Orientation Agricole, Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé, etc.).

Le programme est décliné en deux actions fondamentales à savoir :

- Action 1 : mise en oeuvre et suivi-évaluation de la politique nationale de l'emploi ;
- Action 2 : promotion de l'emploi et insertion des jeunes.

Objectif 1: Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du plan d'actions triennal de la politique nationale de l'emploi	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNE

Précision Méthodologique : Nombre d'activités mises en oeuvre/Nombre d'activités prévues * 100

1.2 Proportion de collectivités territoriales ayant pris en charge l'emploi dans les PDSEC	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE et des DREFP

Précision Méthodologique : Nombre de collectivités ayant pris en charge l'emploi dans les PDSEC/Nombre total de collectivités rencontrées*100

Objectif 2: Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de sessions du comité intersectoriel de suivi de la Déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'emploi de Ouaga + 10	Nbre	2	2	2		2
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNE						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des cadres de concertations des structures centrales et regionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE						
Précision Méthodologique : Nombre de recommandations mise en oeuvre/nombre de recommandations formulées *100						
2.3 Nombre de sessions de dissémination et d'appropriation de la politique national de l'emploi et son plan d'actions	Nbre	4	24	24		24
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.4 Nombre de cadre de concertation tenu avec les acteurs pour la gestion de l'emploi et de la formation professionnelle	Nbre	-	20	20		20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des DREFP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Objectif 3: Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des acticités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux d'evolution d'emplois créés par les projets/programmes et les stuctures de promotion d'emploi	%	14,79	13.4	18.60		18,60
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APEJ, ANPE, PNA/ERP, FIER						
Précision Méthodologique : (Nombre d'emploi créés en N-nombre d'emploi créés en N-1/ nombre d'emploi créés en N-1)*100						
3.2 Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle/qualification	Nbre	2330	9930	10730		11930
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE APEJ						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.3 Nombre de personnes ayant bénéficiés de renforcement de capacités en entrepreneuriat	Nbre	3051	3600	3600		7500
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ, FIER II						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.4 Nombre de personnes vulnérables installées	Nbre	4200	4400	4600		4800
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE,APEJ, PNA/ERP, FIER II						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.5 Nombre de projets de jeunes financés	Nbre	-	100	200		300
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ, FIER II						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	263 516	279 355	335 175		347 689
Biens et services	332 917	685 786	539 604		579 529
Transferts et subventions	5 397 000	6 360 184	7 957 765		8 045 299
Investissement	2 130 575	3 325 575	2 448 375		3 034 937
Total :	8 124 008	10 650 900	11 280 919		12 007 454

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	672 008	1 040 716	1 122 474	1 287 415	
Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes	7 452 000	9 610 184	10 158 445	10 720 039	
Total :	8 124 008	10 650 900	11 280 919	12 007 454	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	17	19	19	19
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	4	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	53	61	61	61
Total :	78	85	84	84

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	263 516	279 355	335 175	347 689	
Biens et services	332 917	685 786	539 604	579 529	
Investissement	75 575	75 575	247 695	360 197	
Total	672 008	1 040 716	1 122 474	1 287 415	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions triennal de la PNE au niveau central	8 000
1.1.2	Suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions triennal de la PNE dans les 20 régions	10 000
1.1.3	Organisation de sessions de dissémination et d'appropriation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions 2025-2027 dans les 20 régions	24 000
1.1.4	Organisation de sessions de dissémination et d'appropriation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions 2025-2027 dans les 20 régions	33 170
1.2.1	Organisation des séances d'échanges avec les collectivités territoriales pour une bonne prise en charge de l'emploi et de la formation professionnelle dans le PDSEC dans les 20 régions	10 000
2.1.1	Organisation des sessions du comité intersectoriel de suivi de la Déclaration des chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi de Ouaga + 10	16 000
2.2.1	Organisation de cadres de concertations entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	30 000
2.3.1	Mission de suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois niveau national	16 000
2.3.2	Mission de suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois dans les 20 régions	61 303
2.4.1	Organisation de cadre de concertation avec les acteurs pour la gestion de l'emploi et la formation professionnelle dans les 20 régions	20 000
2.4.2	Prise en charge du personnel	79 878
2.4.3	Coordination et pilotage des activités de la DNE	20 358
2.4.4	Equiperment des nouvelles régions	67 500
2.4.5	Prise en charge des dépenses de fonctionnement dans les 20 régions	127 030
2.4.6	Prise en charge du personnel dans les 20 régions	199 477
2.4.7	Prise en charge des dépenses générales et de fonctionnement des services subrégionaux de l'emploi et de la formation professionnelle	318 000
Total		1 040 716

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	5 397 000	6 360 184	7 957 765	8 045 299
Investissement	2 055 000	3 250 000	2 200 680	2 674 740
Total	7 452 000	9 610 184	10 158 445	10 720 039

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Formation en conduite et dotation des jeunes apprentis en permis de conduire	30 000
3.1.2 Coordination et pilotage des activités du PNA/ERP	20 000
3.1.3 Mise en oeuvre des activités du projet FIER II	3 150 000
3.1.4 Mise en oeuvre des activités de Haute Intensité de Main d'oeuvre (HIMO)	434 000
3.2.1 Mise en oeuvre du programme de stage de formation professionnelle (Ex volontariat) et du stage de qualification professionnelle (dans le secteur privé)	2 467 181
3.3.1 Mise en oeuvre des activités de sensibilisation et de formations en entrepreneuriat jeune	60 000
3.3.2 Prise en charge de personnel et de fonctionnement	3 203 000
3.4.1 Formation rapide et installation des femmes et PSH	50 000
3.4.2 Mise en oeuvre des actions de soutiens aux personnes vulnérables	96 003
3.5.1 Financement des projets des jeunes	100 000
Total	9 610 184

Le Programme : 2.034 Formation Professionnelle

Responsable de Programme : Conseiller Technique chargé de la Formation professionnelle

a) Présentation stratégique du programme

Le programme formation professionnelle vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de formation professionnelle ;
- améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs;
- satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée;
- assurer la recherche, l'appui-conseil et l'expertise en matière d'ingénierie de formation.

Le programme est décliné en trois actions fondamentales à savoir :

- Action 1. Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle ;
- Action 2. Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue ;
- Action 3. Ingénierie de la formation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques suivants (i) Assurer la coordination et le contrôle technique des services et organismes concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de formation professionnelle ; (ii) Améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs; (iii) Satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée; (iv) Assurer la recherche, l'appui-conseil et l'expertise en matière d'ingénierie de formation.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coodination et le contôle technique des services et organismes concourant à la mise en oeuvre de la politique nationale de formation professionnelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'execution du plan de travail annuel de la formation professionnelle	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNFP						
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues*100						
1.2 Taux de réalisation des missions de suivi auprès des services et organismes la formation professionnelle	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNFP						
Précision Méthodologique : Nombre de missions de suivi/Nombre de missions de suivi prévues*100						

Objectif 2: Améliorer les compétences des actifs des secteurs productifs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de projets/plans de formation financés	Nbre	245	250	255	260	

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.2 Nombre de centres habilités/équipés	Nbre	10	10	10		10
Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.3 Nombre d'actifs formés dans les secteurs productifs (Part des femmes 30%)	Nbre	6300	6450	6600		6750
Moyen de Vérification : Rapport d'activités FAFPA						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Objectif 3: Satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Nombre de sortants des CFP certifiés (au moins 30% de femmes)	Nbre	1500	1500	1600	1700	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNFP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.2 Nombre d'apprenants formés en entrepreneuriat au niveau des CFP	Nbre	200	200	200		200
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CFP-Sénou						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Objectif 4: Assurer la recherche, l'appui-conseil et l'expertise en matière d'ingénierie de formation					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Nombre de référentiels de formation élaborés	Nbre	4	5	5	5
Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Nombre de référentiels de formation révisés/adaptés	Nbre	8	20	20	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.3 Proportion d'entreprises prospectées et appuyées	%	90	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP					
Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises prospectées et appuyées/Nombre total (25) d'entreprises prospectées*100					
4.4 Proportion d'entreprises appuyées dans le cadre de la mise en oeuvre du contenu local dans le secteur minier	%	-	100	100	100
4.5 Disponibilité d'une Plateforme numérique fonctionnels de promotion des produits et services de l'INIFORP	Nbre	-	1	1	1

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	758 734	748 291	983 303	1 016 138	
Biens et services	104 572	104 572	172 540	185 373	
Transferts et subventions	6 158 825	6 188 805	9 014 792	9 115 888	
Investissement	1 427 101	10 941 576	2 283 567	3 093 658	
Total :	8 449 232	17 983 244	12 454 202	13 411 057	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle	250 520	240 077	366 854	394 241	
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	7 885 861	17 405 861	11 602 978	12 387 543	
Ingenierie de la formation	312 851	337 306	484 370	629 273	
Total :	8 449 232	17 983 244	12 454 202	13 411 057	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	16	14	14	14
CATEGORIE B1	2	1	1	1
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	43	42	36	36
Total :	64	60	52	52

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	163 872	153 429	212 377	219 470
Biens et services	79 572	79 572	131 290	141 054
Investissement	7 076	7 076	23 187	33 717
Total	250 520	240 077	366 854	394 241

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration du programme annuel de travail	1 000
1.1.2 Organisation de revues trimestrielles	4 000
1.1.3 Coordination et pilotage des activités de la DNFP	48 420
1.1.4 Prise en charge du personnel	153 429
1.2.1 Organisation des missions de supervision	27 228
1.2.2 Organisation des missions de contrôle technique des services et organismes	6 000
Total	240 077

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	594 862	594 862	770 926	796 668
Biens et services	25 000	25 000	41 250	44 319
Transferts et subventions	5 995 999	6 015 999	8 840 962	8 938 201
Investissement	1 270 000	10 770 000	1 949 840	2 608 355
Total	7 885 861	17 405 861	11 602 978	12 387 543

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui au financement des plans/projets de formation	2 720 000
2.1.2 Mise en oeuvre des activités de fonctionnement du FAFPA (électricité, téléphone et internet)	72 000
2.1.3 Mise en oeuvre des autres activités de fonctionnement (dépenses de personnel, matériels et services) et autres dépenses d'investissement, formation et équipements (FAFPA)	2 189 000
2.2.1 Appui à l'équipement pédagogique	10 000
2.3.1 Organisation des sessions de formation des actifs (part des femmes)	9 000
3.1.1 Prise en charge générale des dépenses de personnel et fonctionnement des CFP et CEPAM des régions	881 289
3.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP de Missabougou et Sébénikoro et du personnel CFP-SENOU	574 072
3.1.3 Réhabilitation et équipement de Centre de Formation professionnelle (MOFA)	500 000
3.1.4 Construction, réhabilitation et équipement des CFP du Mali	10 000 000
3.1.5 Mise en oeuvre d'activités du Programme Formation Insertion Professionnelle - (contrepartie nationale)	30 000
3.1.6 Organisation de la certification des apprenants	70 000
3.1.7 Elaboration des certificats	20 000
3.1.8 Organisation de la rentrée solennelle de la formation professionnelle	30 000
3.2.1 Organisation de formations en culture d'entreprise	30 000
3.2.2 Mise en oeuvre des activités (Formation initiale, formation continue) et fonctionnement du CFP-SENOU	200 500
3.2.3 Mise en oeuvre des activités (recherche sur la production d'outils et de matériels dans les différents ateliers)	70 000
Total	17 405 861

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	162 826	172 806	173 830	177 687
Investissement	150 025	164 500	310 540	451 586
Total	312 851	337 306	484 370	629 273

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Élaboration de référentiels de formation	60 000
4.1.2	Dépenses de fonctionnement et équipement de l'INIFORP	202 806
4.2.1	Adaptation/révision de programmes	40 000
4.3.1	Réalisation de mission de prospection	6 000
4.4.1	Réalisation d'une étude sur le contenu local dans le secteur des mines	20 000
4.5.1	Développement d'une plateforme numérique fonctionnelle de promotion des produits et services de l'INIFORP	8 500
Total		337 306

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCT° EQUIPEMENT DNEFP	2 000 000	700 000	300 000	947 459	1 239 560
	CONTRIBUT° INSERT° PROF RENF RESILIENCE DES JEUNES EN M	300 000	300 000	300 000	406 054	531 240
	CONSTRUCTION SIEGE ONEF	2 500 000	500 000	500 000	676 757	885 401
Total :		4 800 000	1 500 000	1 100 000	2 030 270	2 656 201

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.033	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. NAT. ACTION EMPLOI REDUCTION PAUVRETE	100 000	150 000	100 000	203 027	265 620
	PROJET APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE INSERT° ENTREP	150 000	150 000	150 000	203 026	265 618
Total :		250 000	300 000	250 000	406 053	531 238

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. FORMATION. INSERTION PROFESSIONNELLE	150 000	150 000	150 000	203 027	265 620
	CONSTRUCTION/ REHAB/ EQUIP CENTRES FORMAT PROFESSION	45 000 000	500 000	10 000 000	676 757	885 401
	FERME ECOLE MOFA	3 000 000	500 000	500 000	676 757	885 401
Total :		48 150 000	1 150 000	10 650 000	1 556 541	2 036 422

SECTION :328 MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Conformément aux dispositions du Décret n°2025-0068/PM-RM du 03 février 2025 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministère de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de refondation de l'État.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite des réformes institutionnelles et administratives relatives à la modernisation et à la consolidation de l'État de droit et de la démocratie ;
- la mobilisation des forces politiques et sociales dans le cadre de l'action gouvernementale pour la reconstruction de la nation ;
- la promotion de la réduction du train de vie de l'État et la transparence dans la gestion des affaires publiques, la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption ;
- la proposition de mesures pour l'adaptation de l'État aux réalités socioculturelles, l'amélioration de la gouvernance et l'efficacité de l'administration publique ;
- la facilitation et le suivi des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

Suivant Décret n°2025-0069/PM-RM du 03 février 2025, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels, le Ministère de la Refondation de l'Etat comprend les services centraux ci-après :

- le Commissariat au Développement Institutionnel ;
- la Direction des Finances et du Matériel.

Cette année, l'élaboration du DPPD PAP coïncide avec l'abrogation du Décret N°2021-0260/PM-RM du 19 avril 2021 portant création de la Mission d'Appui à la Refondation de l'État (MARE).

Par ailleurs, le département a bénéficié d'une allocation de ressources pour les activités de refondation.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Refondation de l'Etat fait face à des contraintes et des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- la faible mobilisation de ressources pour les activités planifiées (BSI) ;
- la non tenue des sessions des instances de pilotage de la Réforme de l'Etat ;
- l'absence de manuel de procédures.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la formation continue du personnel ;
- la mise à disposition du CDI de personnel qualifié ;
- la recherche de financement alternatif au BSI ;
- l'instauration d'une journée de planification des activités du département avec les RPROG, la CPS, la DRH ;
- la poursuite de l'équipement des différentes structures ;
- la tenue régulière des sessions des instances de pilotage de la Réforme de l'Etat;
- l'élaboration d'un manuel de procédures.

I.3 La politique sectorielle

Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat et son Plan d'Actions, la Politique Nationale de Gestion axée sur les Résultats (PN-GAR), la Politique nationale de Transparence (PN-T), le Programme de Développement Institutionnel 2ème génération (PDI-2), la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) et le Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV) sont les socles des

actions du Ministère de la Refondation de l'Etat.

Le Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat a pour objectif général d'assurer un véritable processus de refondation du Mali à travers la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

La Politique nationale de la Gestion axée sur les Résultats a pour objectif global d'implanter la Gestion axée sur les résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

La Politique nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert ». Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

Le Programme de Développement Institutionnel 2ème Génération (PDI-2) a pour objectif de créer les conditions de modernisation de l'Administration à travers la promotion de la culture des résultats, l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers des services publics et la consolidation de la confiance entre l'Administration et les usagers.

La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption traduit une volonté de réduire la corruption qui menace l'avenir et le patrimoine économique national. Elle se construit autour de la vision qui est qu'à l'horizon 2032, le Mali dispose de mécanismes opérationnels et efficaces de lutte contre la corruption et dans le respect strict des règles d'éthique et de transparence. Cette vision appelle le rejet par le citoyen du fléau, comme le premier rempart contre la corruption au Mali.

Le Programme National d'Education aux Valeurs a pour objectif général, de promouvoir une éducation civique, morale et patriotique basée sur le respect des valeurs et la bonne gestion des affaires publiques. La finalité recherchée est de promouvoir notre fonds de valeurs comme source de motivation et de réarmement des jeunes générations, notre capital humain, utilisé comme un levier efficace d'épanouissement général et de promotion du développement.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de satisfaction des usagers des services publics	%	25	25	25	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale et Contrôle	674 597	891 308	933 113	969 571	
Reformes Administratives et Institutionnelles	641 976	597 517	922 040	1 100 769	
Total :	1 316 573	1 488 825	1 855 153	2 070 340	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	383 634	365 886	430 769	455 139	
Biens et services	602 939	792 939	869 100	902 703	
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 535	32 925	
Investissement	300 000	300 000	522 749	679 573	
Total :	1 316 573	1 488 825	1 855 153	2 070 340	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.044 Administration Générale et Contrôle

Le Programme : 1.044 Administration Générale

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale » s'occupe de :

i. la coordination, l'évaluation, l'animation et la supervision des activités du Département ;

ii. la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs qui sont :

1. Assurer la coordination des activités du Département ;

2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il est donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination des activités du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de mise en oeuvre du Plan Opérationnel du Département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux d'exécution du plan de communication	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel d'exécution du plan de communication

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication exécutées/Nombre d'activités de communication prévues)x100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100

2.3 Pourcentage des agents du département formés	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents prévus) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	228 147	254 858	252 248	262 337	
Biens et services	446 450	636 450	680 865	707 234	
Total :	674 597	891 308	933 113	969 571	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	353 187	564 971	476 403		495 334
Gestion financière et matérielle	321 410	326 337	456 710		474 237
Total :	674 597	891 308	933 113		969 571

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	7	8	8	8
CATEGORIE B1	6	6	6	6
CATEGORIE B2	7	7	7	7
CATEGORIE C	2	3	0	0
AUTRES	16	11	13	13
Total :	38	35	34	34

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	163 962	185 746	181 283	188 534
Biens et services	189 225	379 225	295 120	306 800
Total	353 187	564 971	476 403	495 334

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet	125 746
1.1.2 Fonctionnement du Cabinet	113 725
1.1.3 Pilotage des activités du Département	40 000
1.1.4 Planification des activités du Département	2 000
1.1.5 Création et fonctionnement de la structure chargée du S&E de la performance des activités du Gouvernement (CSRE)	2 000
1.1.6 Poursuite du renforcement de capacités des acteurs de la mise en œuvre du CSRE	3 000
1.1.7 Tenue des activités de coordination et de suivi du cadre institutionnel de mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE)	3 000
1.1.8 Poursuite des sessions de restitution de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE).	3 000
1.1.9 Opérationnalisation du Comité sectoriel d'institutionnalisation de la PNG et la stratégie Genre du MRE.	3 000
1.1.10 Mise en œuvre des activités du Plan d'Actions de la Stratégie nationale de dépolitisation de l'Administration	2 000
1.1.11 Mise en œuvre des activités du Plan d'Actions de la stratégie nationale de rationalisation des structures de l'Administration et Institutions de l'Etat	2 000
1.1.12 Vulgarisation/dissémination du rapport sur l'état de la corruption auprès du grand public	25 000
1.1.13 Sensibilisation et information des personnes vulnérables sur la corruption	25 000
1.1.14 Poursuite des Sessions de formation sur la lutte contre la corruption	25 000
1.1.15 Poursuite des Sessions d'appropriation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption dans les régions.	42 400
1.1.16 Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un code d'éthique et de conduite des OSC	25 000
1.1.17 Organisation de la semaine nationale de lutte contre la corruption	25 000
1.1.18 Réalisation d'études sur la perception des citoyens sur la corruption et la lutte contre la corruption.	23 100
1.1.19 Commémoration de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée.	1 000
1.1.20 Réalisation de Chroniques sur l'histoire des peuples, des cultures et traditions au Mali.	1 000
1.1.21 Formation de l'encadrement supérieur sur les critères d'accessibilité aux distinctions honorifiques.	1 000
1.1.22 Sensibilisation des populations sur les valeurs incarnées par les distinctions honorifiques.	1 000
1.1.23 Tenue des réunions du comité interministériel.	1 000
1.1.24 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du SP	60 000
1.2.1 Mise en œuvre des activités du plan de communication du département	10 000
Total	564 971

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	64 185	69 112	70 965	73 803
Biens et services	257 225	257 225	385 745	400 434
Total	321 410	326 337	456 710	474 237

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DFM	69 112
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	219 225
2.1.3 Elaboration du manuel de procédures	8 000
2.2.1 Exécution du plan de passation des marchés	10 000
2.3.1 Renforcement de capacités des agents du département	20 000
Total	326 337

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Responsable de Programme : le Commissaire au Développement Institutionnel

c) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Réformes administratives et institutionnelles » est mis en oeuvre par le Commissariat au Développement Institutionnel. Il a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale de modernisation de l'État et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A cet effet, il est chargé de :

- analyser les mutations institutionnelles induites par le processus de démocratisation et susciter et/ou accompagner toute réforme institutionnelle de nature à conforter ledit processus ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des mesures de réforme visant à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- impulser les mesures et actions visant à assurer le renforcement de la décentralisation ;
- apporter un appui à la politique de décentralisation ;
- élaborer ou proposer les mesures et actions destinées à accroître l'efficacité des services et organismes publics, à améliorer leurs relations avec les usagers, à simplifier les procédures et formalités administratives ;
- identifier et proposer les mesures de renforcement de la société civile et de promotion de sa participation ;
- mener ou faire mener toutes études ou recherches en vue de l'amélioration et de la rationalisation de la gestion des structures, des méthodes et des moyens d'action de l'administration ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des règles en matière de création, d'organisation, de gestion et de contrôle des services publics ;
- déterminer les axes stratégiques de développement et de valorisation des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales.

d) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques du Programme de Développement Institutionnel (PDI-2) : (i) assurer le pilotage de la réforme de l'Etat (ii) créer les conditions d'implantation de la gestion axée sur les résultats dans l'administration publique ; (iii) améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer le pilotage de la réforme de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Nombre des instances de pilotage de la réforme de l'Etat tenues (PDI-2, PN-GAR, PN-T)	Nbre	18	18	18	18

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Nombre de sessions de pilotage tenues dans l'année

Objectif 2: Créer les conditions d'implantation de la Gestion Axée sur les Résultats dans l'administration publique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution des activités du plan de travail annuel de la PN-GAR	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées dans l'année) *100

Objectif 3: Améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de satisfaction des usagers des services publics	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'enquête annuel du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de personnes satisfaites /Nombre de personnes interviewées) *100

3.2 Taux de mise en oeuvre des activités du Plan annuel de travail du P.O - PDI-2	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées dans l'année) *100

3.3 Taux de mise en oeuvre des activités du Plan annuel de travail de la PN-T	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées dans l'année) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	155 487	111 028	178 521	192 802	
Biens et services	156 489	156 489	188 235	195 469	
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 535	32 925	
Investissement	300 000	300 000	522 749	679 573	
Total :	641 976	597 517	922 040	1 100 769	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Réformes Administratives	641 976	597 517	922 040	1 100 769	
Total :	641 976	597 517	922 040	1 100 769	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	12	8	8	8
CATEGORIE B1	5	4	4	4
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	7	7	7	7
Total :	28	23	21	21

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	155 487	111 028	178 521	192 802
Biens et services	156 489	156 489	188 235	195 469
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 535	32 925
Investissement	300 000	300 000	522 749	679 573
Total	641 976	597 517	922 040	1 100 769

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel du CDI	111 028
1.1.2	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement du CDI	185 307
1.1.3	Tenue des sessions de pilotage des organes du PDI-2, PN-GAR et PN-T	6 000
1.1.4	Tenue des ateliers des groupes thématiques du PDI-2	6 000
2.1.1	Formation des utilisateurs sectoriels en GAR	10 000
2.1.2	Formation des Elus et des agents des Collectivités territoriales en GAR	10 000
2.1.3	Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur l'introduction des normes de prestation de services à l'intention des agents et des usagers des services publics	10 000
2.1.4	Expérimentation d'un mécanisme d'évaluation du personnel basé sur la performance	30 000
2.1.5	Implémentation du contrat de performance dans les secteurs de concentration des réformes	10 500
3.1.1	Réalisation de l'enquête de satisfaction des usagers des services publics	30 000
3.2.1	Mise en oeuvre des activités du Plan annuel de travail du P.O-PDI-2	100 000
3.2.2	Appui à la mise en oeuvre des plans de réforme sectorielle intégrée	28 500
3.2.3	Organisation des sessions de formation en équité femme / homme dans la fonction publique	20 182
3.3.1	Mise en oeuvre des activités du Plan annuel de travail de la PN-T	40 000
Total		597 517

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL		300 000	300 000	300 000	522 749	679 573
Total :		300 000	300 000	300 000	522 749	679 573

SECTION :330 MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Administration du Territoire et de Décentralisation.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération décentralisée au niveau national, frontalier et international ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, les groupements politiques et les associations ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- la création, la suppression, la scission ou la fusion de Collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice des compétences des Collectivités territoriales ;
- le contrôle de la régularité juridique des délibérations des Collectivités territoriales ;
- le suivi des relations entre les Collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales, en rapport avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou de stratégies visant à accroître les ressources financières des Collectivités locales ;
- la gestion du personnel relevant du Statut général des fonctionnaires des Collectivités territoriales ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. L'analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques à la CPS ;
- la non signature de l'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés maliens en Mauritanie et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer le suivi de la mission de gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- la difficulté dans la collecte des données ;
- l'insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques pour les missions de contrôle ;
- l'absence d'un document de stratégie de gestion des ressources humaines du secteur.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- l'instabilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;
- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DGAT) ;

- l'absence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,
- l'insuffisance de cadres ;
- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Nationale de l'Etat Civil (DNEC) ;
- le faible niveau et instabilité des agents de déclaration bénévoles ;
- l'absence de schéma d'approvisionnement des centres d'état civil en registres et divers imprimés ;
- l'acheminement irrégulier des volets de déclaration des faits d'état civil des centres d'état civil vers le niveau central ;
- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;
- la vétusté de l'outil de travail du CTDEC ;
- la faiblesse de la couverture territoriale des centres de pérennisation des acquis du RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- l'insuffisance de crédits pour la gestion des questions de frontières ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants et de bureaux, équipements topographiques et cartographiques) ;
- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

Dans le domaine de la Décentralisation :

- l'insuffisance des instruments de planification de développement territorial ;
- la faible qualité des services sociaux de base ;
- l'insuffisance des ressources dédiées aux structures d'appui technique aux CT ;
- l'insuffisance des ressources financières des CT ;
- la timidité des transferts de compétences de l'Etat aux CT ;
- la non fonctionnalité des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et logistiques au niveau de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;

Dans le domaine du développement local:

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- difficulté de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants) et de ressources humaines des ADR.

1.2.2 Défis

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de leurs activités ;
- diligenter la signature de l'accord tripartite Mali-Mauritanie-Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) ;
- élaborer et mettre en oeuvre le plan stratégique de gestion des ressources humaines ;
- poursuivre la formation des représentants de l'Etat en GAR ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs ;
- renforcer les capacités des agents de la CPS ;
- élaborer la stratégie de gestion des ressources humaines du secteur.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

- améliorer les crédits de fonctionnement ;

- poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
- créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;
- mettre en oeuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- former les acteurs du processus électoral ;
- mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux ;
- moderniser le Centre de Traitement des Données d'état civil (CTDEC);
- fidéliser les agents de déclarations bénévoles ;
- renforcer les capacités du personnel de la DNEC et des autres acteurs ;
- assurer le financement pérenne de l'état civil ;
- intensifier la communication sur l'état civil.
- produire les registres population par commune de naissance et de résidence ;
- relire la loi régissant l'état civil ;
- assurer la formation des agents de la DNEC ;
- informatiser le système de l'état civil ;
- rendre pérenne le RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- préserver la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la paix et la concorde entre le Mali et les voisins ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan institutionnel, stratégique et opérationnel ;
- contribuer au développement des zones frontalières ;
- créer les conditions pour l'intégration régionale et sous régionale.

Dans le domaine de la décentralisation :

- contribuer à la stabilité, la sécurité et la paix sociale ;
- promouvoir un développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- favoriser une gouvernance inclusive du territoire ;
- contribuer à l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- améliorer les dotations budgétaires dédiées aux structures d'appui technique aux CT ;
- renforcer des ressources financières des CT (Ressources propres et celles transférées);
- accélérer les transferts de compétences de l'Etat aux CT;
- assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'administration générale des collectivités territoriales ;
- construire un local adéquat pour abriter les services d'appui technique aux CT (DGCT, DNFPCT, CPS, CADD, DNF) ;
- finaliser la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités ;
- opérationnaliser les commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- améliorer le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes ;
- assurer la formation d'initiation des nouveaux élus.

Dans le domaine du développement régional et local :

- améliorer les crédits de fonctionnement des services du département ;
- mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;
- doter les ADR de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation poursuit la mise en oeuvre de différentes politiques:

- Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND), couvrant la période 2015-2024 fondé sur les conclusions de l'évaluation du DCPND 2005 -2014. Ce nouveau DCPND traduit les orientations fortes du Gouvernement en matière de renforcement de

la décentralisation, fondées sur les conclusions et les recommandations des Etats Généraux de la Décentralisation. Fortement inspiré du Document de stratégie et plan d'actions prioritaires pour la mise en oeuvre des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation, adopté par le Gouvernement en mars 2014, il met en cohérence et en synergie les dynamiques en cours et définit le cadre de mise en oeuvre des initiatives en faveur de la décentralisation. Il est assorti d'un Plan d'Actions qui donne les détails des activités à mener et leurs échéances. Cette politique vise les objectifs suivants:

* Objectif Général N°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains. Cet objectif général porte sur la réorganisation territoriale pour donner plus de cohérence au développement territorial, la promotion d'une économie régionale créatrice de richesses et d'emploi, la promotion des villes comme pôles de croissance et de développement.

* Objectif Général N°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales. L'ambition de cet objectif général est de rendre les collectivités territoriales plus performantes dans la fourniture des services aux populations à travers des transferts significatifs de compétences et de ressources, le renforcement des capacités du personnel et la valorisation de la fonction publique des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat. Une meilleure présence de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales devra se traduire, d'une part, par une déconcentration plus efficiente des services de l'Etat sur le territoire se traduisant par un contrôle systématique et de l'évaluation des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire. La finalité recherchée par cet objectif est d'avoir une gouvernance territoriale qui valorise les légitimités traditionnelles, améliore la participation et le contrôle des citoyennes et citoyens, et fait de la sécurité intérieure une affaire collective qui implique fortement les collectivités territoriales et les citoyens.

* Objectif Général N°5 : Améliorer le financement de la décentralisation. Cet objectif se focalise sur l'augmentation significative des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales, le renforcement de la fiscalité des collectivités territoriales pour améliorer leurs ressources propres et l'amélioration des mécanismes d'aide des partenaires techniques et financiers aux collectivités territoriales.

- la Politique Nationale des Frontières ;

- la stratégie Nationale de l'Etat Civil.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements de base dans les régions	%	69,05	70	72	-
2	Taux de réalisation des projets integrateurs	%	50	55	55	-
3	Taux de déconcentration du personnel	%	75	75	75	72
4	Nombre de régions fonctionnelles	Nombre	9	10	13	19
5	Taux d'enregistrement des naissances	%	79	87	90	89,5
6	Pourcentage de Km de frontières bornés	%	34	37,4	39,82	35

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale et Contrôle	4 628 920	4 458 015	4 487 243	4 741 271
Administration du Territoire	53 606 251	62 325 534	64 973 103	72 943 048
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	673 221	679 873	965 932	1 184 310
Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	27 974 198	31 587 222	42 798 779	55 024 459
Développement Régional et Local	2 079 000	2 079 000	2 043 033	2 203 159
Total :	88 961 590	101 129 644	115 268 090	136 096 247

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	8 059 605	13 362 057	7 886 344	8 501 455	
Biens et services	32 360 437	34 354 015	36 906 373	37 610 924	
Transferts et subventions	17 596 184	18 983 208	14 654 368	14 834 304	
Investissement	30 945 364	34 430 364	55 821 005	75 149 564	
Total :	88 961 590	101 129 644	115 268 090	136 096 247	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.

1.2 Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	83,33	100	90	100

Moyen de Vérification : Projet de textes

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100

1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	47,31	100	40	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés

Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/ effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100

1.4 Taux de production de documents statistiques et de planification	%	100	100	90	100

Moyen de Vérification : Taux de production de documents statistiques et de planification

Précision Méthodologique : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100

Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	75,74	100	85	80

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels, équipements et services	%	96,43	100	90	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100

2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	96,43	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100

Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	98,14	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de contrôle exécutées/ Nombre d'activités programmées) x 100					
3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	63,63	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.					
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100					

Objectif 4: Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la Déconcentration.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de textes adoptés	%	80	100	80		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 147 536	1 121 631	1 131 858	1 220 142	
Biens et services	2 466 340	2 821 340	2 845 602	2 904 863	
Transferts et subventions	815 044	315 044	161 283	163 216	
Investissement	200 000	200 000	348 500	453 050	
Total :	4 628 920	4 458 015	4 487 243	4 741 271	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Coordination et pilotage de la politique du département	1 879 338	1 473 642	1 395 924	1 470 472
Gestions financière et matérielle et humaine	2 439 038	2 673 829	2 621 950	2 694 693
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	257 527	257 527	411 246	516 930
Processus de décentralisation et de déconcentration	53 017	53 017	58 123	59 176
Total :	4 628 920	4 458 015	4 487 243	4 741 271

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	89	87	87	87
CATEGORIE B1	25	26	26	26
CATEGORIE B2	28	23	23	23
CATEGORIE C	19	18	0	0
AUTRES	130	130	26	26
Total :	291	284	162	162

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	720 353	689 657	710 511	765 930
Biens et services	535 598	660 598	622 247	640 619
Transferts et subventions	623 387	123 387	63 166	63 923
Total	1 879 338	1 473 642	1 395 924	1 470 472

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des reunions de coordination	372 910
1.1.2 Elaboration des rapport mensuels de suivi des instructions	82 386
1.1.3 Prise en charge des salaires du cabinet	615 430
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du PTG	64 570
1.2.2 Evaluation du Programme du Travail Gouvernemental	33 957
1.3.1 Gestion des réfugiés et des déplacés maliens	89 004
3.1.1 Prise en charge des salaires de l'Inspection de l'Interieur	74 227
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	115 423
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions de contrôle	25 735
Total	1 473 642

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	427 183	431 974	421 347	454 212
Biens et services	1 830 246	2 060 246	2 107 629	2 146 392
Transferts et subventions	181 609	181 609	92 974	94 089
Total	2 439 038	2 673 829	2 621 950	2 694 693

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Gestion des cadres organiques	163 547
2.2.1 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement des structures (Salaires, Entretien, Internet, Eau, Electricité...)	2 424 368
2.2.2 Gestion des marchés (Elaboration, Suivi, et Exécution du PPM)	22 589
2.3.1 Renforcement des capacités en matière de gestion des marchés	52 003
2.3.2 Préparation du budget du département	5 661
2.3.3 Elaboration des rapports de performance	5 661
Total	2 673 829

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	52 057	52 057	59 946	61 047
Transferts et subventions	5 470	5 470	2 800	2 833
Investissement	200 000	200 000	348 500	453 050
Total	257 527	257 527	411 246	516 930

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Production et diffusion des rapports de la revue sectorielle et de la revue des programmes/projets	182 080
1.4.2 Production et diffusion de l'annuaire statistique 2024 du secteur	75 447
Total	257 527

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	48 439	48 439	55 780	56 805
Transferts et subventions	4 578	4 578	2 343	2 371
Total	53 017	53 017	58 123	59 176

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du programme de suivi des activités déconcentrées	53 017
Total	53 017

Le Programme : 2.036 Administration du Territoire

Responsable du programme : le Directeur Général de l'Administration du Territoire

a) Présentation stratégique du programme 2.036

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en oeuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- i) l'organisation générale du territoire ;
- ii) l'organisation des élections ;
- iii) la gestion de l'état civil ;
- iv) la promotion des libertés publiques;
- v) la gestion des risques et conflits.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.036 :

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de circonscriptions fonctionnelles		%	80	100	90	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels						
Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100						
1.2 Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets)		%	80	100	90	100
Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT						
Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.						
1.3 Taux de représentants de l'Etat formés		%	-	100	100	100
Objectif 2: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités		%	33	100	40	50
Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT						
Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100.						
2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE		%	-	100	30	100
Moyen de Vérification : Rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT						
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.						
2.3 Taux de partis politiques ayant déposés un rapport d'activités et un compte financier		%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGAT						
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports reçus / Nombre de rapports attendus) x 100						
2.4 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de suivi des partis politiques		%	-	0	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGAT						
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100						
Objectif 3: Renforcer et Améliorer le Système Electoral						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de listes validées		%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports généraux de révision des listes électorales						
Précision Méthodologique : (Nombre de révisions effectuées/ Nombre de listes prévu) x 100						
Objectif 4: Renforcer et améliorer le système d'état civil						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
4.1 Pourcentage centres d'état civil fonctionnels		%	91	100	98	100
Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC						
Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100						
4.2 Pourcentage de personnes disposant d'une carte biométrique sécurisé		%	98	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC						
Précision Méthodologique : (Nombre dispoant d'une carte NINA / Nombre prévisionnel) x 100						
4.3 Taux d'enregistrement des naissances		%	99	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNEC						
Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées / Nombre de naissances attendues) x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	6 646 238	11 960 264	6 492 288	6 998 665	
Biens et services	29 205 304	30 718 482	33 163 403	33 772 880	
Transferts et subventions	3 928 008	4 085 087	1 750 588	1 770 981	
Investissement	13 826 701	15 561 701	23 566 824	30 400 522	
Total :	53 606 251	62 325 534	64 973 103	72 943 048	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et gestion de l'Administration du territoire	52 859 693	60 982 976	64 296 967	72 254 511	
Conduite et pilotage de l'état civil	746 558	1 342 558	676 136	688 537	
Total :	53 606 251	62 325 534	64 973 103	72 943 048	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	296	693	693	693
CATEGORIE B	2	32	32	32
CATEGORIE B1	179	332	332	332
CATEGORIE B2	119	435	435	435
CATEGORIE C	179	374	0	0
AUTRES	651	913	620	620
Total :	1 426	2 779	2 112	2 112

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	6 646 238	11 960 264	6 492 288	6 998 665
Biens et services	28 469 894	29 940 308	32 492 974	33 090 118
Transferts et subventions	3 916 860	3 520 703	1 744 881	1 765 206
Investissement	13 826 701	15 561 701	23 566 824	30 400 522
Total	52 859 693	60 982 976	64 296 967	72 254 511

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui à l'opérationnalisation de nouvelles circonscriptions administratives	140 000
1.1.2 Prise en charge des salaires de la DGAT	573 094
1.1.3 Prise en charge des salaires (Gouvernorats et District)	1 727 238
1.1.4 Prise en charge des salaires (Administration Générale des régions et du District)	9 113 481
1.1.5 Aménagement nouveaux cercles et arrondissements	1 000 000
1.1.6 Appui à l'installation/Equipement des Régions/District	4 500 000
1.1.7 Réhabilitation/Equipement des infrastructures des Régions/District	1 800 000
1.1.8 Mise en oeuvre des programmes infrastructures économiques dans les régions	3 600 000
1.1.9 Appui à la DGAT (ABS Suisse)	35 000
1.1.10 Renforcement de capacités des cadres de la DGAT	25 000
1.2.1 Prise en charge du fonctionnement des Gouvernorats/District	26 383 719
1.2.2 Poursuite du programme de réhabilitation des "Pied à terre"	500 000
1.2.3 Réhabilitation "Infrastructures de tutelle des collectivités"	700 000
1.2.4 Prise en charge du fonctionnement de l'administration générale des Régions/District	9 190 044
1.3.1 Organisation de sessions de formation	60 000
1.3.2 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement du Centre de formation Préfectoral	40 000
2.1.1 Evaluation périodique des Associations et des OSC	10 000
2.1.2 Diffusion du rapport de synthèse des ONG signataires de l'Accord cadre	5 400
2.3.1 Suivi des activités des partis politiques	5 000
3.1.1 Appui à l'organisation des élections générales (révision des listes)	575 000
4.2.3 Construction du Centre de Traitement des Données	1 000 000
Total	60 982 976

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	735 410	778 174	670 429	682 762
Transferts et subventions	11 148	564 384	5 707	5 775
Total	746 558	1 342 558	676 136	688 537

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Dotations des centres d'Etat civil en documents et imprimés	389 311
4.1.2 Formation des acteurs de l'Etat civil	35 689
4.1.3 Actualisation des manuels de l'Etat civil	53 362
4.1.4 Mise en oeuvre d'activités de communication sur l'importance de l'Etat civil	29 125
4.1.5 Célébration de la journée du 10 août 2026	32 835
4.2.1 Approvisionnement en biens et services de l'ANASAE	68 836
4.2.2 Extension du dispositif de perénisation du RAVEC	636 400
4.3.1 Suivi du système d'enregistrement des faits d'Etat civil	45 000
4.3.2 Coordination des activités du système d'Etat civil	52 000
Total	1 342 558

Le Programme : 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière

Responsable de Programme: le Directeur National des Frontières

a) Présentation stratégique du programme 2.037

Ce programme consiste à mettre en oeuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.037

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer la coopération transfrontalière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières	%	74,29	100	100	100

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	10	100	100	100

Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation

Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100

Objectif 2: Equiper et développer les zones frontalières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des infrastructures	%	69,05	100	100	100

Moyen de Vérification : Contrats de marché, PV de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/ Nombre d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Matérialiser les frontières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100					
3.2 Taux de mise en œuvre des missions de reconnaissance technique conjointe	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendu					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x 100					
3.3 Taux de traités/conventions de délimitation conclus	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes de traités ou de conventions signés					
Précision Méthodologique : (Nombre de traités ou de conventions signés / Nombre de traités ou de conventions prévus) x 100					
3.4 Taux de kilomètres bornés	%	45	50	65	70

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendu					
Précision Méthodologique : (Kilométrage réalisé / Kilométrage prévu) x 100					

Objectif 4: Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes adoptés, Décisions de mise à disposition du personnel, Rapports de mise en place des points focaux, Rapports des sessions de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes, décisions et rapports réalisés/ Nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100					
4.2 Taux d'équipements réalisés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de réception établis					
Précision Méthodologique : (Nombre de PV de réception établis/ Nombre de PV de réception prévus) x 100					

Objectif 5: Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus					
Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	76 621	83 273	75 573	81 467	
Biens et services	144 947	144 947	166 917	169 985	
Transferts et subventions	51 653	51 653	26 443	26 760	
Investissement	400 000	400 000	696 999	906 098	
Total :	673 221	679 873	965 932	1 184 310	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion des frontières	673 221	679 873	965 932	1 184 310	
Total :	673 221	679 873	965 932	1 184 310	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	8	8	8	8
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	6	6	6	6
Total :	21	21	18	18

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	76 621	83 273	75 573	81 467
Biens et services	144 947	144 947	166 917	169 985
Transferts et subventions	51 653	51 653	26 443	26 760
Investissement	400 000	400 000	696 999	906 098
Total	673 221	679 873	965 932	1 184 310

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires de la DNF	83 273
1.1.2 Approvisionnement en biens et services de la DNF (bail, entretiens divers, eau, électricité, internet, frais de transport...)	159 600
1.1.3 Organisation des missions du Ministre dans les zones frontalières	20 000
1.2.1 Rencontres des autorités frontalières (Gouverneurs, Préfets, Sous Préfets)	30 000
2.1.1 Réalisation d'infrastructures de base (points d'eau, centres de santé, écoles)	300 000
3.1.1 Appui au fonctionnement de l'observatoire national des frontières	5 000
3.2.1 Rencontres des commissions mixtes de matérialisation des frontières	17 000
3.3.1 Missions de sensibilisation sur les travaux de bornage	10 000
3.4.1 Suivi des travaux de bornage	15 000
4.2.1 Acquisitions de matériels et de moyens logistique	25 000
5.1.1 Missions de sensibilisation sur la sécurisation des frontières	15 000
Total	679 873

Le Programme : 2.038 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Responsable du programme : le Directeur Général des Collectivités Territoriales

a) Présentation stratégique du programme "Dispositif d'appui technique aux Collectivités territoriales" :

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.038

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	100	100	100	90	
Moyen de Vérification : Projets de décrets adoptés en Conseil des ministres						
Précision Méthodologique : (Nombre de décrets adoptés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100						
1.2 Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	75	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés						
Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100						
1.3 Taux de mobilisation des ressources du FNACT par les CT	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport adopté du FNACT						
Précision Méthodologique : (Montant total mobilisé par les CT / Montant total notifié aux CT) x 100						
1.4 Taux de Collectivités appuyés par la PAGI/PROTECT en matière de services rendus aux populations	%	-	100	100	100	

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières des Collectivités Territoriales						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de contrats plans Etat-Régions/ District suivi	Nombre	6	6	8	10	
Moyen de Vérification : Documents des contrats plans signés						
Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100						
2.2 Nombre de Collectivités teritoriales ayant digitalisé leur gestion administrative et financière	Nombre	400	300	100	35	
Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DGCT						
Précision Méthodologique : (Nombre de CT dotés / Nombre de CT prévues) x 100						
2.3 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	100	100	80	90	
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANICT ey des ADR approuvés par le Conseil d'Administration						
Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100						
2.4 Nombre d'élus et d'agents publics ayant bénéficié de renforcement de capacités en gestion administrative et financière	Nombre	-	60	90	150	

Objectif 3: Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage des élus formés	%	18	100	50	100	
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT						
Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100						
3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	57	100	50	100	
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT						
Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100						
3.3 Pourcentage des agents formés en formation continue	%	16	100	60	100	
Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT						
Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	189 210	196 889	186 625	201 181	
Biens et services	543 846	669 246	730 451	763 196	
Transferts et subventions	10 931 479	12 661 424	11 074 301	11 211 916	
Investissement	16 309 663	18 059 663	30 807 402	42 848 166	
Total :	27 974 198	31 587 222	42 798 779	55 024 459	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Assistance aux collectivités locales	27 378 077	29 108 022	42 108 161	54 291 060	
Conduite de la politique de la décentralisation	387 121	2 270 200	345 768	362 894	
Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	209 000	209 000	344 850	370 505	
Total :	27 974 198	31 587 222	42 798 779	55 024 459	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	18	19	19	19
CATEGORIE B1	11	13	13	13
CATEGORIE B2	9	8	8	8
CATEGORIE C	7	7	0	0
AUTRES	30	30	30	30
Total :	75	77	70	70

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	244 435	244 435	281 491	286 670
Transferts et subventions	10 823 979	12 553 924	11 019 268	11 156 224
Investissement	16 309 663	16 309 663	30 807 402	42 848 166
Total	27 378 077	29 108 022	42 108 161	54 291 060

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Amélioration du statut des élus des Collectivités Territoriales (élaborations/révisions des textes)	5 000
1.1.2 Appui à l'opérationnalisation des nouvelles régions(élaboration de textes pour améliorer les financements)	5 000
1.1.3 Mise en oeuvre des résolutions des états généraux de la décentralisation	214 435
1.3.1 Gestion du FNACT-ANICT	1 302 906
1.3.2 Dotation garantie emprunt des CT	230 715
1.3.3 Appui aux investissements structurants des CT	14 612 163
1.3.4 Appui technique aux CT	800 000
1.3.5 Appui au fonctionnement des CT	8 000 000
1.4.1 Mise en oeuvre du Programme PAGI/PROECT (Renforcement des capacités des CT Régions et communes)	1 734 500
2.1.1 Renforcement de la politique de Contrat-Plan et PPP	5 000
2.1.2 Mise en oeuvre des Contrats-Plan Etat-Région	1 650 000
2.2.1 Amélioration du système d'information au sein des CT	70 000
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoire(CFCT)	109 699
3.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CFCT	338 604
3.2.1 Formation continue des élus(mise en oeuvre des activités du PREM)	30 000
Total	29 108 022

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	189 210	196 889	186 625	201 181
Biens et services	90 411	215 811	104 110	106 021
Transferts et subventions	107 500	107 500	55 033	55 692
Investissement	0	1 750 000	0	0
Total	387 121	2 270 200	345 768	362 894

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Prise en charge du fonctionnement de la CADD	47 500
1.1.5 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DGCT(entretien divers,eau,électricité...)	225 811
1.1.6 Prise en charge des salaires de la DGCT	196 889
2.3.1 Appui à la mobilisation des ressources propres des CT(mise en oeuvre des réformes PREM)	50 000
2.4.1 Mise en oeuvre de la tranche annuelle du programme "Amies des Enfants pour une meilleure convergence territoriale"	1 750 000
Total	2 270 200

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	209 000	209 000	344 850	370 505
Total	209 000	209 000	344 850	370 505

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation des concours d'entrée dans la Fonction Publique des Collectivités Territoriales	123 500
1.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPC	80 500
1.2.3 Appui aux commissions d'intégration et d'avancement	5 000
Total	209 000

Le Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Responsable du programme : Conseiller Technique chargé du développement local

a) Présentation stratégique du programme 2.064

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- l'appui à l'élaboration et le suivi des contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'appui à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'appui à l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Ce programme est composé d'une action "Assistance aux collectivités locales"

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.064

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour d'un objectif spécifique : (i) renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local. A cet objectif est associé un indicateur de performance dont les cibles permettent de mesurer le progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration

Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 870 000	1 870 000	1 641 753	1 661 431
Investissement	209 000	209 000	401 280	541 728
Total :	2 079 000	2 079 000	2 043 033	2 203 159

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Assistance aux Collectivités Locales	2 079 000	2 079 000	2 043 033	2 203 159
Total :	2 079 000	2 079 000	2 043 033	2 203 159

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 870 000	1 870 000	1 641 753	1 661 431
Investissement	209 000	209 000	401 280	541 728
Total	2 079 000	2 079 000	2 043 033	2 203 159

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Appui technique aux Collectivités territoriales	968 000
1.1.2	Renforcement des capacités des ADR	209 000
1.1.3	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	902 000
Total		2 079 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.014	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS ADM. TRAVAIL FONCT. PUB. SECURITE INTERIEURE		200 000	200 000	200 000	348 500	453 050
Total :		200 000	200 000	200 000	348 500	453 050

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.036	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION TBOUCTOU		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION GAO		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION DE KIDAL		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
REHABILITATION INFRASTR. TUTELLE COLLECT TERRITORIALE		800 000	700 000	800 000	1 219 750	1 585 674
PROGRAMME REHABILITATION PIEDS A TERRE		500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION MENAKA		600 000	600 000	600 000	851 181	1 028 482
REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION TAOUDE		600 000	600 000	600 000	851 181	1 028 482
TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE TRAITEMENT DONNEES		8 100 000	1 000 000	1 000 000	1 742 500	2 265 250
AMENAGEMENT EQUIPEMENT DES CERCLES & ARRONDISSEME		2 500 000	1 000 000	2 500 000	1 742 500	2 265 250
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECO. DISTRICT DE BAMAKO		600 000	600 000	600 000	851 181	1 028 482
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SIKASSO		600 000	600 000	600 000	1 045 500	1 359 150
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SEGOU		600 000	600 000	600 000	1 045 500	1 359 150
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KKORO		600 000	600 000	600 000	1 045 500	1 359 150
PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KAYES		600 000	600 000	600 000	1 045 500	1 359 150
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. NARA		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. SAN		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG.. NIORO		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KITA		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DIOILA		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BOUGOUNI		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KOUTIALA		5 000 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BGARA		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DOUMENTZA		1 500 000	500 000	500 000	871 250	1 132 625
PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES REGION DE M		600 000	600 000	600 000	1 045 500	1 359 150
Total :		34 300 000	13 100 000	14 700 000	22 049 474	28 352 101

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGR. BORNAGE DEVELOPPEMENT ZONES FRONTALIERES		400 000	400 000	400 000	696 999	906 098
Total :		400 000	400 000	400 000	696 999	906 098

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.038	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAMME <<COMMUNES AMIES DES ENFANTS>>		150 000	0	150 000	0	0
CONSEIL REGIONAL KAYES (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL KOULIKORO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL SIKASSO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL SEGOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL MOPTI (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL TOMBOUCTOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL GAO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL TAOUDENIT (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL MENAKA (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL KIDAL (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
CONSEIL REGIONAL BAMAKO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)		150 000	150 000	150 000	261 375	339 787
Total :		1 800 000	1 650 000	1 800 000	2 875 125	3 737 657

SECTION :334 AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi n°2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali. Elle a pour mission (article 31 de la loi précitée) d'assurer la protection des données à caractère personnel et de participer à la réglementation du secteur. A ce titre, elle est chargée de :

- fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles ;
- donner l'autorisation préalable sous forme d'agrément à toute interconnexion de données ;
- autoriser le transfert de données ;
- informer et conseiller les personnes concernées et les responsables du traitement de leurs droits et obligations;
- recevoir les réclamations relatives à la mise en oeuvre des traitements des données à caractère personnel ;
- procéder aux contrôles nécessaires du traitement régulier des données à caractère personnel ;
- infliger des sanctions administratives à l'égard de tout responsable de traitement en cas de manquement à ses obligations ;
- donner son avis sur tout projet de loi ou de décret relatif à la protection des données à caractère personnel ;
- demander au Gouvernement de procéder à toute modification nécessaire des textes, ou de prendre, le cas échéant, tout nouveau texte nécessaire à la saine protection des données à caractère personnel.

Pour mener à bien cette mission à tous égards importante et délicate, l'Autorité dispose d'un organe délibérant collégial de quinze (15) membres (article 21 de la loi) dont la liste nominative est fixée par décret pris en conseil de ministres sur proposition du Premier ministre (article 24).

L'Autorité est saisie de diverses requêtes émanant de responsables de traitement, tenus de déclarer les opérations de traitement qu'ils comptent effectuer (article 57). C'est dans ce cadre que de nombreuses structures (nationales ou étrangères), publiques ou privées saisissent l'Autorité aux fins de déclarer toutes les opérations qu'elles effectuent.

L'Autorité peut être aussi saisie par des particuliers qui estiment à tort ou à raison que leurs données personnelles ont été violées. Celle-ci se prononce sur les documents qui lui sont soumis au cours des sessions.

L'Autorité se réunit de plein droit, en session ordinaire, deux (2) fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres (article 39).

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard de l'essor fulgurant des technologies de l'information et de la communication, l'APDP devra faire face à d'énormes défis et contraintes

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse de la saisine de l'Autorité par le gouvernement avant l'adoption des textes en rapport avec les données à caractère personnel ;
- la création et l'opérationnalisation des antennes régionales de l'APDP ;
- la mise en oeuvre des conventions signées ;
- la désignation des Correspondants à la Protection des Données (CPD) ;
- l'insuffisance de ressources financières (réalisation des missions d'information et de sensibilisation à l'intérieur du pays et celles des missions de contrôles) humaines (spécialiste en cybersécurité et certification en normes ISO) matérielles (outils d'investigation numérique,).

I.2.2 Défis

Parmi les défis à relever, figurent :

- la relecture de la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel ;
- l'adhésion des responsables de traitement aux obligations que leur impose la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée ;

- le renforcement de l'éducation à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique ;
- la communication à travers tous les canaux pour une visibilité accrue de l'Autorité ;
- la densification des capacités du personnel compte tenu de l'évolution rapide des TIC et des enjeux de la protection des données personnelles ;
- la sécurisation des données de nos concitoyens en dehors du territoire national ;
- la localisation de certaines catégories de données en rapport avec les missions régaliennes de l'Etat ;
- la ratification de la convention de Malabo ;
- la signature des accords de partenariat avec les GAMAM (Google-Amazon-Meta- Apple-Microsoft) ;
- l'extension du siège de l'APDP.

I.3 La politique sectorielle

S'il est inanimement admis que la protection des données à caractère personnel constitue un gage de promotion des droits humains et un impératif de bonne gouvernance, alors l'institution dédiée au pilotage de cette noble et exaltante mission, ne devrait nullement fonctionner à l'absence de vision et de ligne d'action générale en termes d'orientation. Ainsi, pour une plus grande lisibilité et une visibilité plus large, il a été juger nécessaire d'élaborer un Plan Stratégique de Développement (PSD) pour harmoniser les objectifs de la protection des données à caractère personnel avec ceux des politiques publiques.

C'est dans ce cadre que l'APDP a adopté son nouveau Plan Stratégique de Développement (PSP) 2024 - 2027, qui s'articule autour de deux axes stratégiques :

- axe 1 : Assurer le fonctionnement de l'Autorité et la régulation des traitements de données à caractère personnel ;
- axe 2 : Garantir la protection des données à caractère personnel grâce à la veille technologique, juridique et à la coopération.

Le PSD 2024- 2027 s'inscrit en droite ligne de la politique nationale des Droits de l'homme, qui vise à doter le Mali, d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine des Droits de l'Homme . Cette politique est articulée au premier axe stratégique du CREDD 2019 - 2023 formulé comme suit :<< Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance>>.

Cet axe stratégique comporte cinq (05) objectifs globaux, dont <<promouvoir l'Etat de Droit>>, constitué de deux objectifs spécifiques (i) accroître la qualité de la justice et en faire un instrument de garantie de la paix sociale; (ii) garantir les droits fondamentaux des citoyens. Ainsi, la vision du PSD 2024 - 2027 est formulée comme suit " l'APDP est garante de la protection des données à caractère personnel". Il vise les objectifs suivants :

Objectif général : Contribuer à protéger les libertés fondamentales et à garantir le respect des droit humains \$.

Objectifs spécifiques :

- Assurer le fonctionnement régulier et la visibilité de l'Autorité ;
- Assurer la régulation et le contrôle des traitements de données à caractère personnel ;
- Assurer une meilleure protection des données à caractère personnel grâce à la veille technologique, juridique et à la coopération.

Le programme " protection des données à caractère personnel" assorti de son Plan Stratégique de Développement (PSD) 2024 - 2027 concourt à l'atteinte des objectifs de la promotion des droits humains en dotant de l'APDP des ressources nécessaires à son fonctionnement (article 28) de la loi précitée.

A cet égard, les objectifs et les indicateurs associés du programme " protection des données à caractère personnel" permettent de mesurer les progrès réalisés dans le domaine du secteur.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Protection des Données à Caractère personnel	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333
Total :	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	562 274	1 041 512	651 705	673 471
Biens et services	1 155 832	1 555 832	1 392 319	1 495 902
Investissement	340 965	340 965	454 085	610 960
Total :	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.095 Protection des Données à Caractère personnel

Responsable du Programme : le Président de l'Autorité.

Présentation stratégique du Programme

Le présent programme permet à l'Autorité d'accomplir sa mission de protection de données personnelles et de participer à la réglementation du secteur. Il vise également à assurer la gestion administrative et financière de l'ensemble de ses services à savoir la Direction Administrative et Financière, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, la Direction de la Technique et du Contrôle.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques :(i) Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité ; (ii) Assurer la visibilité de l'Autorité ;(iii) assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le fonctionnement régulier et la visibilité de l'Autorité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires	%	33%	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues/ Nombre de sessions prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution du budget	%	34,82%	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif, compte de gestion					
Précision Méthodologique : (Total de crédit liquidé/ Dotation budgétaire annuelle)*100					
1.3 Taux de réalisation du plan de formation	%	33,33	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de formation réalisées / Nombre de formations prévues)*100					
1.4 Taux de réalisation du plan annuel de communication	%	24.48%	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : Nombre d'activité de communication réalisées / Nombre d'activité de communication prévues)*100					
1.5 Taux de participation aux rencontres internationales et nationales	%	33.33%	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activité, rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre de participation aux rencontres internationales effectuées/Nombre de participations aux rencontres internationales prévues)*100					

Objectif 2: Assurer la régulation et le contrôle des traitements de données à caractère personnel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	%	97.72	100	100	100

Moyen de Vérification : Régistre de déclaration,Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités/ Nombre de dossiers récus)*100					
2.2 Taux de traitement des plaintes	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Régistres de plaintes, rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / nombre de plaintes récués) x 100					
2.3 Taux de réalisation des missions de contrôle	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Planning de contrôle, rapport d'activités et les rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre de missions effectuées / Nombre de missions prévues)*100					

Objectif 3: Assurer une meilleure protection des données à caractère personnel grâce à la veille technologique juridique et à la coopération					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'adoption des textes(Loi, RI,normes et guides)	%	84.61%	100	100	100
Moyen de Vérification : Pv de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / nombre de textes programmés)*100					
3.2 Taux de révision des normes	%	9.09%	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de normes révisées / Nombre de normes adoptées) x 100					
3.3 Taux d'utilisation de nouveaux instruments de contrôle	%	0	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions, ordres de mission, PV de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Fréquence d'utilisation des outils d'investigation numérique/ nombre de contrôle programmés)*100					

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre effective du décret instituant le paiement des frais de dossiers de formalité déclaratives, de certification et d'agrément soumis à l'APDP					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de couverture du territoire du national	%	5.26%	100	15.78%	21.05%
Moyen de Vérification : PV de session, contrat de bail, rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre d'enntennes créées / Nombre d'entennes prévues) x 100					
4.2 Taux d'encaissement des frais de dossiers	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, nombre de délibérations adoptées, registre du quittancier du trésor, études					
Précision Méthodologique : (Montant versé au trésor / montant prévisionnel) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	562 274	1 041 512	651 705	673 471	
Biens et services	1 155 832	1 555 832	1 392 319	1 495 902	
Investissement	340 965	340 965	454 085	610 960	
Total :	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Protection des données à caractère personnel	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333	
Total :	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	35	5	5	5
CATEGORIE B1	12			
CATEGORIE B2	12	3	3	3
CATEGORIE C	3	1	0	0
AUTRES	136	1	1	1
CATEGORIE D	3			
Total :	201	10	9	9

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	562 274	1 041 512	651 705	673 471
Biens et services	1 155 832	1 555 832	1 392 319	1 495 902
Investissement	340 965	340 965	454 085	610 960
Total	2 059 071	2 938 309	2 498 109	2 780 333

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions ordinaires/extraordinaires	248 000
1.2.1	Gestion du personnel (rémunération,élaboration, adoption et mise en oeuvre du cadre organique etc)	1 041 512
1.2.2	Frais de transport (achat de carburants et lubrifiants)	167 012
1.2.3	Frais de transport (billets d'avion et entretien du matériel roulant)	130 206
1.2.4	Approvisionnement du service en biens consommables, durables et autres services	309 123
1.2.5	Approvisionnement en service électricité	27 000
1.2.6	Approvisionnement en service eau	9 561
1.2.7	Approvisionnement en services (frais de réparation, courant faible et fort, ascenseurs, entretien des climatiseurs, nettoyage, gardiennage, etc)	90 000
1.2.8	Approvisionnement en services (redevances téléphoniques et autres)	30 000
1.2.9	Approvisionnement en services (frais d'internet et autres)	40 000
1.2.10	Approvisionnement en service frais postaux	20 000
1.3.1	Réalisation du plan de formation 2024 à 2027(en investigation et sécurité informatique des commissaires de l'Autorité, des cadres et autres formations)	125 999
1.3.2	Education à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	53 987
1.4.1	Réalisation du plan de communication 2024 à 2027 (microprogrammes, supports de communication, sensibilisation, couverture médiatique et autres activités)	126 000
1.5.1	Participation aux rencontres internationales et nationales	74 931
2.1.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des sessions	4 013
2.1.2	Mise en oeuvre des conventions	10 000
2.2.1	Examen et instruction des plaintes	5 000
2.3.1	Organisation des mission de contrôle	20 000
2.3.2	Suivi de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	5 000
3.1.1	Adaptation des textes (Lois, RI, normes) et guides sectoriels à l'évolution du numérique	17 000
3.2.1	Révision des normes	5 000
3.3.1	Mise en oeuvre du plan de développement informatique et acquisition d'autres matériels	247 965
4.1.1	Création et animations progressive des antennes de l'APDP dans toutes les capitales régionales	93 000
4.1.2	Gestion des délibérations adoptées, des dossiers du contentieux	8 000
4.2.1	Etudes et documentations(mise en valeur du décret n°2024-300/PT-RM du 14 mai 2024)PSD, le compte gestion, manuel de procédure et autres)	30 000
Total		2 938 309

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement) (En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.095	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
EXTENSION SIEGE APDP		250 000	250 000	250 000	338 378	442 699
Total :		250 000	250 000	250 000	338 378	442 699

SECTION :340 MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTE ET DES COUTUMES

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes a pour mission d’élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

La politique Nationale de prévention et de lutte contre l'Extrémisme Violent et de Terrorisme vise à mettre en place un cadre inclusif de concertation et de coordination intersectoriel pour la mise en œuvre des actions du Gouvernement et ses partenaires en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes que rencontre le Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes et les défis qu'il se propose de relever sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures rencontrées par le Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes dans l'exercice de sa mission sont :

- la difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- forte réticence de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- la méconnaissance et les difficultés d'application des textes juridiques existants ;
- l'insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.

I.2.2 Défis

Les principaux défis que le Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes se doit de relever sont :

- la meilleure coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- la restauration d'une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux ;
- l'apport, la réponse appropriée à l'extrémisme violent religieux et au radicalisme ;
- la continuation et le maintien de l'entente entre les différentes confessions religieuses ;
- le maintien et le renforcement du dialogue inter et intra religieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux ;
- la vulgarisation des textes juridique existants ;
- le renforcement du cadre législatif et réglementaire en matière de religion et du culte.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des affaires religieuses et du culte ne dispose pas encore de document de planification à moyen termes en matière de politique nationale de religion et du culte. Cependant, il assure le leadership de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme. Il est spécifiquement chargé du Pilier n°1 (prévention).

Cette Politique vise entre autres :

- Créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- Identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer toutes les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme et poursuivre tous les auteurs et complices de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali fait partie ;
- Apporter des réponses justes et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent perpétrés sur le territoire national dans le respect des droits humains et de l'Etat de droits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	1 234 588	1 333 800	1 457 462	1 592 214	
Religion et Culte	924 263	1 292 719	1 288 958	1 507 460	
Total :	2 158 851	2 626 519	2 746 420	3 099 674	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	244 723	259 140	283 138	292 723	
Biens et services	1 088 785	1 515 785	1 258 326	1 339 808	
Transferts et subventions	479 737	505 988	553 301	594 460	
Investissement	345 606	345 606	651 655	872 683	
Total :	2 158 851	2 626 519	2 746 420	3 099 674	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.015 Administration Générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objet d'assurer la coordination et la supervision des activités du département, de prévenir la propagation de l'extrémisme violent et d'assurer une meilleure gestion des ressources matérielles et financières du département. Sa mise en oeuvre est assurée à travers trois (03) actions :

- Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte ;
- Gestion des ressources financières et matérielles ;
- Prévention de l'extrémisme violent

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme I est bâtie autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département (ii) la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département, iii) réduire la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation, à la l'extrémisme violent et au terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des structures du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, PV de réunions

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions programmées) x 100

1.2 Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'activités de prévention réalisées/nombre d'activités de prévention programmées*100

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation du plan de renforcement des capacités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre prévu) x 100

Objectif 3: Réduire la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation, à l'extrémisme violent et au terrorisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de mise en oeuvre de la campagne de prévention contre l'EVT	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de groupes sensibilisés / Nombre de groupes ciblés) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du plan d'assistance aux groupes vulnérables	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes appuyées / Nombre de personnes identifiées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	241 784	229 996	280 240	289 599	
Biens et services	740 329	820 329	841 939	904 572	
Transferts et subventions	204 369	235 369	235 708	253 242	
Investissement	48 106	48 106	99 575	144 801	
Total :	1 234 588	1 333 800	1 457 462	1 592 214	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	723 947	757 248	793 159	841 144	
Gestion et des ressources financières et matérielles	283 391	304 302	376 052	441 374	
Prévention de l'extrémisme violent	227 250	272 250	288 251	309 696	
Total :	1 234 588	1 333 800	1 457 462	1 592 214	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	11	9	9	9
CATEGORIE B1	5	3	3	3
CATEGORIE B2	3	1	1	1
CATEGORIE C	2	1	0	0
AUTRES	25	26	25	25
Total :	46	40	38	38

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	231 915	199 216	268 802	277 779
Biens et services	287 663	322 663	288 649	310 123
Transferts et subventions	204 369	235 369	235 708	253 242
Total	723 947	757 248	793 159	841 144

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des réunions de pilotage et des missions	342 663
1.1.2 Prise en charge des salaires du Cabinet	199 216
1.1.3 Appui à l'élaboration de la Politique	10 000
1.1.4 Réalisations d'activités de communication	30 000
1.2.1 Appuis aux activités religieuses	175 369
Total	757 248

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	9 869	30 780	11 438	11 820
Biens et services	225 416	225 416	265 039	284 753
Investissement	48 106	48 106	99 575	144 801
Total	283 391	304 302	376 052	441 374

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires de la DFM	30 780
2.1.2 Préparation du budget	16 000
2.1.3 Suivi de l'exécution du budget (Appui au fonctionnement des services)	243 412
2.2.1 Renforcement des capacités des agents de la DFM	14 110
Total	304 302

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	227 250	272 250	288 251	309 696
Total	227 250	272 250	288 251	309 696

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Animation d'un cadre d'échanges, de partage et de capitalisation des initiatives et actions de Prévention et de lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme	22 250
3.1.2 Organisation de campagnes d'information auprès des populations déplacées face aux dangers de l'Extrémisme violent	60 000
3.1.3 Organisation de réunions de coordinations et d'évaluation de la PNLEVT	32 000
3.1.4 Voyages d'étude et d'échanges d'expérience	14 000
3.1.5 Prise en charge du fonctionnement du SP	70 000
3.1.6 Prise en charge du fonctionnement de la Cellule CRPR/E violent	50 000
3.1.7 Appui à la réinsertion des couches vulnérables	24 000
Total	272 250

Le Programme : 2.039 Religion et Culte

Responsable du programme : le Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et pratiques religieuses et culte). Sa mise en oeuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Faciliter le bon accomplissement du culte					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins					
Précision Méthodologique : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés) x 100					
1.2 Taux d'appuis aux activités religieuses	%	100	100	90	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/nombred'activités programmées*100					

Objectif 2: Renforcer le dialogue inter et intra religieux					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Nombre de rencontres tenues/nombre de rencontres programmées					
2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : PV règlement litiges, Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Nombre de litiges réglés/nombre de litiges rapportés					

Objectif 3: Encadrer le verbe et l'action religieux					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de suivi des associations religieuses	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Nombre d'associations véhiculant des message de paix et de cohésion/Nombre programmé) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 939	29 144	2 898	3 124	
Biens et services	348 456	695 456	416 387	435 236	
Transferts et subventions	275 368	270 619	317 593	341 218	
Investissement	297 500	297 500	552 080	727 882	
Total :	924 263	1 292 719	1 288 958	1 507 460	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion des pèlerinages	475 368	470 619	666 093	794 268	
Elaboration et pilotage de la politique des affaires religieuses et du culte	448 895	822 100	622 865	713 192	
Total :	924 263	1 292 719	1 288 958	1 507 460	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A		3	3	3
CATEGORIE B1	1	3	3	3
CATEGORIE B2		1	1	1
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	3	4	4	4
Total :	5	12	11	11

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	275 368	270 619	317 593	341 218	
Investissement	200 000	200 000	348 500	453 050	
Total	475 368	470 619	666 093	794 268	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des activités de la maison du Hadj (formations, entretiens, eau, électricité..)	197 562
1.1.2	Appui à l'organisation des pèlerinages	52 500
1.1.3	Prise en charge des salaires (maison du Hadj)	8 057
1.2.1	Equiperment des Directions Régionales	200 000
1.2.2	Suivi des prestations des EP	12 500
Total		470 619

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 939	29 144	2 898	3 124	
Biens et services	348 456	695 456	416 387	435 236	
Investissement	97 500	97 500	203 580	274 832	
Total	448 895	822 100	622 865	713 192	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge des salaires de la DNARCC/DRARCC	29 144
2.1.2	Organisation de cadres de concertation inter/intra religieux	10 000
2.1.3	Participation aux fêtes religieuses	11 400
2.1.4	Prise en charge du fonctionnement et l'équipement de la DNARCC/ DRARCC	721 056
2.1.5	Etudes/Recherches sur les activités religieuses	30 500
2.2.1	Missions de prévention des litiges/conflits confessionnels	10 000
Total		812 100

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.039	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DE LA CULTURE		200 000	200 000	200 000	348 500	453 050
Total :		200 000	200 000	200 000	348 500	453 050

SECTION :341 MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Conformément aux dispositions de l'article 7 du Décret n°2024-0121/PM-RM du 28 février 2024 portant modification du Décret n°2023-0392 /PM-RM du 19 juillet 2023 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, prépare et met en oeuvre la politique nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale, de la Cohésion sociale et de la Paix.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'extérieur.

Le programme 1-016 " Adminsitration Générale" s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Le cadre de performance du programme 1.016 est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

Objectif 1 : Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation ;

Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

I.2 Les contraintes et les défis

le Ministere de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, prépare et met en oeuvre la politique nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale, de la Cohésion sociale et de la Paix.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes dans le cadre du processus de mise en oeuvre de la stratégie de la réconciliation nationale sont :

- l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
- la volatilité de la situation sécuritaire ;
- la révision du document de la stratégie nationale de réconciliation ;
- l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- l'inaccessibilité de certaines zones de mission (insécurité, hivernage, état des routes, etc.) ;
- les difficultés de coordination et de suivi de la mise en œuvre des actions de développement ;
- l'insuffisance d'engagement sincère des groupes armés et groupes d'auto-défense;
- la faiblesse des ressources financières et matérielles ;
- l'absence d'équipes régionales d'Appui à la Réconciliation (ERAR) dans certaines régions (Nara, Kita, Nioro, Koutiala, San, Douentza, Bougouni, Dioila).

I.2.2 Défis

Les contraintes ci-dessus évoquées engendrent les défis suivants :

- créer plus de cadres de concertations entre l'Etat et les populations ;

- revoir le budget à allouer au département ;
- procéder à la revision du document de la stratégie nationale de réconciliation ;
- renforcer le mécanisme de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- poursuivre les actions de communication et de sensibilisation autour des initiatives de Paix et de réconciliation ;
- renforcer la confiance entre l'Etat, les groupes armés et les groupes d'auto-défense ;
- opérationnaliser le CPU-Mali comme instrument essentiel de promotion de la Paix et de l'Unité nationale ;
- organiser et ou appuyer les cadres de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de paix et du développement ;
- mettre en oeuvre un programme de réinsertion de jeunes ;
- réaliser et ou réhabiliter des infrastructures socio-économiques de base ;
- opérationnaliser les ERAR dans l'ensemble des régions administratives du pays.

I.3 La politique sectorielle

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Les évènements intervenus le 22 mars 2012 et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord (MRNDRN) a été créé en 2013, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La stratégie nationale de la réconciliation nationale vise à reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord et du Centre.

Objectif général :

« Parvenir à la réconciliation nationale, à la cohésion sociale et au vivre ensemble pour une paix durable ».

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer le dialogue et le vivre-ensemble ;
- Consolider les mécanismes de prévention et de gestion des conflits et de la promotion de la paix ;
- Renforcer les capacités des acteurs en matière de cohésion sociale et de réconciliation nationale ;
- Renforcer la coordination et le partenariat autour de la cohésion sociale et la réconciliation.

La stratégie nationale de la Réconciliation s'articule autour de cinq (05) axes stratégiques :

- Axe stratégique 1 : Promotion de la culture de la paix et des Droits de l'Homme ;
- Axe stratégique 2 : Renforcement des mécanismes et méthodes de prévention et de gestion des conflits ;
- Axe stratégique 3 : Promotion de projets intégrateurs ;
- Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités des acteurs de la réconciliation (acteurs institutionnels et société civile : légitimités traditionnelles, religieuses et coutumières, femmes et jeunes etc.) ;
- Axe stratégique 5 : Renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de mise en œuvre.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales		6	14	12	7
2	Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires		10	11	27	15

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	8 252 291	11 617 161	8 498 950	9 978 379
Renforcement de la Paix, du processus de Réconciliation nationale, de cohésion sociale et du vivre ensemble	3 481 439	3 481 439	3 540 105	3 772 112
Promotion de la paix, de l'Unité Nationale et des actions de développement	1 262 105	1 262 105	971 211	1 053 140
Total :	12 995 835	16 360 705	13 010 266	14 803 631

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 953 942	3 018 812	2 913 587	3 140 844
Biens et services	1 472 482	1 472 482	1 689 523	1 720 156
Transferts et subventions	1 319 411	1 319 411	842 943	852 758
Investissement	7 250 000	10 550 000	7 564 213	9 089 873
Total :	12 995 835	16 360 705	13 010 266	14 803 631

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.016 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination , l'évaluation , le contrôle , l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines ,matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- coordonner l'élaboration et la mise oeuvre de la politique nationale de la Réconciliation ;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;
- assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage des recommandations mises en oeuvre à l'issue des rencontres thématiques tenues	%	0	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapports d'activités MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de recommandations mises en oeuvre /nombre total de recommandations formulées à l'issue des rencontres thématiques) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre du plan d'activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRPCN-APR et les conventions de financement.

Précision Méthodologique : Précisions Méthodologiques : (Nombre d'activités mises en oeuvre/Nombre total d'activités programmées) X 100

1.3 Taux de mise en oeuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport d'activités du MRPCN

Précision Méthodologique : Précisions Méthodologiques : (Nombre de partenariats stratégiques exécutés/Nombre total de partenariats stratégiques conclus) X 100

1.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des réunions du comité d'institutionnalisation genre	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport d'activités du MRPCN

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre total de recommandations formulées) x100

1.5 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'actions genre du MRPCN	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapport d'activités du MRPCN

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre total de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, procès-verbaux et textes de création

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles /nombre total de structures créées) x100

2.2 Taux d'exécution du programme de formation du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées /nombre total d'activités de formations programmées) x100

2.3 Pourcentage d'acteurs de réconciliation formés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre d'acteurs formés/nombre total d'acteurs à former) x100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (montant des crédits liquidés / dotation budgétaire) x 100					
3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyens de vérification : fichier du personnel					
Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	115 279	180 149	113 702	122 570	
Biens et services	829 706	829 706	949 303	966 318	
Transferts et subventions	157 306	157 306	80 532	81 498	
Investissement	7 150 000	10 450 000	7 355 413	8 807 993	
Total :	8 252 291	11 617 161	8 498 950	9 978 379	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	7 663 216	10 976 287	7 934 413	9 401 917	
Gestion financière et matérielle	589 075	640 874	564 537	576 462	
Total :	8 252 291	11 617 161	8 498 950	9 978 379	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	6	7	7	7
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	3	2	0	0
AUTRES	14	20	9	9
Total :	26	32	19	19

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	72 696	85 767	71 702	77 294
Biens et services	440 520	440 520	507 298	516 630
Investissement	7 150 000	10 450 000	7 355 413	8 807 993
Total	7 663 216	10 976 287	7 934 413	9 401 917

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses liées aux salaires et accessoires de salaires des cadres et agents relevant du Cabinet	85 767
1.1.2	Organisation de rencontres, forums, ateliers dans le cadre de dialogues	40 177
1.1.3	Sensibilisation, information & communication	16 946
1.2.1	Réalisation de microprojets de résilience dans le cadre de l'accompagnement et soutien à la Réconciliation	156 561
1.2.2	Appui aux initiatives de Réconciliation et de cohésion sociale	156 506
1.2.3	Mise en oeuvre du PCRSS	6 150 000
1.2.4	Mise en oeuvre du Projet MALIDENKO	4 150 000
1.3.1	Organisation des réunions statutaires et missions à l'intérieur et à l'extérieur dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale	20 440
1.4.1	Mise en oeuvre des recommandations genre du département	1 000
1.5.1	Exécution des activités genre du département	1 475
2.1.1	Renforcement des capacités opérationnelles des structures au niveau régional et national	16 946
2.1.2	Construction de siege pour la CNI et CNDDR	150 000
2.2.1	Organisation des sessions de renforcement des capacités du personnel	12 015
2.3.1	Organisation des sessions de formation des acteurs de la réconciliation	18 454
Total		10 976 287

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	42 583	94 382	42 000	45 276
Biens et services	389 186	389 186	442 005	449 688
Transferts et subventions	157 306	157 306	80 532	81 498
Total	589 075	640 874	564 537	576 462

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	94 382
3.1.2	Préparation du Budget	267 277
3.1.3	Exécution et Suivi du Budget	262 485
3.2.1	Renforcement des capacités des agents et exécution des besoins du cadre organique	16 730
Total		640 874

Le Programme : 2.100 Renforcement de la Paix, du processus de Réconciliation nationale, de cohésion sociale et du vivre ensemble

Responsable du Programme : le Président de la Commission nationale d'Intégration (CNI)

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.100 s'occupe :

- i. d'élaborer et de mettre en oeuvre le Programme national de Désarmement Démobilisation-Réinsertion et Intégration des ex combattants
- ii. de conduire des actions d'information et de sensibilisation sur la stratégie de réconciliation nationale et sur les principes et valeurs de la République, de l'Etat de droit, de la démocratie et de la décentralisation en vue de promouvoir la culture de la paix et de la tolérance

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.100 est bâti autour de deux objectifs spécifiques :

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer le dialogue et le vivre-ensemble en consolidant les mécanismes de prévention et de gestion des conflits et de la promotion de la paix

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nbre de concertations tenues avec les acteurs locaux en faveur de la réconciliation et de la cohésion sociale	nbre	4	4	4	4	

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Nbre de fora, de dialogues inter et intra-communautaires organisés	nbre	10	12	15	18	

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Taux d'opérationnalisation des de Comités Communaux de Réconciliation	%	250	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de CCR operationnles/Nombre de CCR prevus) x 100						
1.4 Taux de réalisation des missions de bons offices et de médiation	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nbre de missions de bons offices et de médiation réalisées / Nbre de missions de bons offices et de médiation prévues) X100						

Objectif 2: Mettre en oeuvre le Programme National Désarmement-Démobilisation-Réinsertion et Intégration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de combattants cantonnés, désarmés et démobilisés	Nombre	13 000	10000	7000	7000	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.2 Nombre d'ex combattants bénéficiaires de projets de réinsertion socio-économiques	Nombre	8000	7000	4650	4650	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.3 Nombre de projets suivis et évalués	Nombre	8000	7000	4650	4650	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.4 Nombre d'ex combattants intégrés dans les Forces Armées et de Sécurité	Nombre	5000	3000	2350	2350	

Moyen de Vérification : Actes administratifs d'intégration						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.5 Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation organisées	Nombre	12	12	12	12	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.6 Taux d'ex combattants ayant réussi leur intégration	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi-évaluation						
Précision Méthodologique : (Nbre d'ex combattants restés /Nbre d'ex combattants intégrés) X 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 838 663	2 838 663	2 799 885	3 018 274
Biens et services	642 776	642 776	740 220	753 838
Total :	3 481 439	3 481 439	3 540 105	3 772 112

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Renforcement du processus de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale	633 447	633 447	664 685	699 961
Mise en oeuvre du processus de Désarmement, de Démobilisation, de Réinsertion et d'Intégration	2 847 992	2 847 992	2 875 420	3 072 151
Total :	3 481 439	3 481 439	3 540 105	3 772 112

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	392 059	392 059	386 703	416 865
Biens et services	241 388	241 388	277 982	283 096
Total	633 447	633 447	664 685	699 961

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	392 059
1.1.2	Acquisition de biens et services	68 074
1.1.3	Organisation des cadres de concertation	50 000
1.1.4	Renforcement des capacités du Personnel	43 387
1.2.1	Organisation de fora, de dialogues communautaires	50 000
1.3.1	Création et mise en place des Comités Communaux de Réconciliation (CCR)	10 000
1.4.1	Organisation des missions de bons offices et de médiation	19 926
Total		633 447

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 446 604	2 446 604	2 413 182	2 601 409
Biens et services	401 388	401 388	462 238	470 742
Total	2 847 992	2 847 992	2 875 420	3 072 151

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses de Personnel de la CNI et CN-DDR	2 446 604
2.1.2 Acquisition des biens et services	147 050
2.1.3 Prise en charge des missions	20 000
2.1.4 Appui aux initiatives communautaires	10 000
2.1.5 Mise en oeuvre Opération DDR-I	70 000
2.1.6 Renforcement des capacités du Personnel de la CNI et CN DDR	25 000
2.2.1 Réalisation de projets de réinsertion socio-économiques en faveur personnes associées aux groupes armés	56 273
2.3.1 Suivi et évaluation des projets réalisés	10 000
2.4.1 Organisation des opérations d'intégration des ex combattants dans les Forces Armées et de Sécurité	40 541
2.5.1 Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	10 000
2.6.1 Suivi des ex combattants ayant réussi leur intégration	12 524
Total	2 847 992

Le Programme : 2.101 Promotion de la paix, de l'Unité Nationale et des actions de développement

Responsable du Programme : le Conseiller Technique chargé de la cohésion et du développement

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.101 s'occupe :

i) d'entreprendre des études et des recherches relatives à la conservation de mémoire des violations graves des droits de l'homme commises lors des crises au Mali depuis 1960 ;

ii) d'impulser le développement dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudeni et Ménaka.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.101 est bâti autour de deux objectifs spécifiques :

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Conserver la mémoire et garantir la non-répétition des violations graves des droits de l'Homme commises depuis l'Indépendance

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027		2028
1.1 Nombre d'études et de recherches réalisées sur la promotion de la paix et la non répétition de conflits	Nombre	2	5	5		5

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de la CVJR en matière de mémoire de paix	%	20	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

1.3 Nombre de lieux de mémoire identifiés	Nombre	2	7	10		15

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.4 Taux de mise en oeuvre des programmes de formation du citoyen à la culture de la paix et de l'unité	Nombre	2	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.5 Nombre de lieux de mémoire aménagés	Nombre	-	3	5		7

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Impulser le développement dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027		2028
2.1 Nombre de concertations régionales et interrégionales sur les thématiques de la paix et du développement organisées ou appuyées	Nombre	2	2	2		2

Moyen de Vérification : Procès-verbaux et comptes rendus

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux d'insertion des jeunes	%	70	100	100		100

Moyen de Vérification : Conventions de financement et protocoles d'accord de financement

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés/Nombre d'insertion de jeunes prévus)X 100

2.3 Taux d'infrastructures socioéconomiques réalisées ou réhabilitées	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport de passation des marchés, marchés/contrats, procès-verbaux de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures socioéconomiques réalisées ou réhabilitées/ Nombre d'infrastructures socioéconomiques prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027		2028
Transferts et subventions	1 162 105	1 162 105	762 411		771 260
Investissement	100 000	100 000	208 800		281 880
Total :	1 262 105	1 262 105	971 211		1 053 140

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027		2028
Promotion de la paix et de l'unité nationale	564 703	564 703	421 104		496 729
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord du Mali	697 402	697 402	550 107		556 411
Total :	1 262 105	1 262 105	971 211		1 053 140

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	4	4	4	4
CATEGORIE B1	3	2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	31	24	24	24
Total :	39	31	31	31

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	464 703	464 703	212 304	214 849
Investissement	100 000	100 000	208 800	281 880
Total	564 703	564 703	421 104	496 729

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et besoins nouveaux en personnel	200 500
1.1.2 Acquisition des biens et services	105 371
1.1.3 Réalisation d'études et recherches sur la promotion de la paix et la non répétition de conflits	65 625
1.2.1 Tenue des sessions du Conseil d'Administration et du Comité Scientifique	15 000
1.3.1 Identification de lieux de mémoire et de sites dédiés	20 000
1.4.1 Renforcement des capacités	16 743
1.4.2 Conception et mise en oeuvre de programmes de recherche et autres manifestations scientifiques sur la non-répétition des violations graves des droits de l'Homme, la promotion de la Paix et la consolidation de l'Unité nationale	61 462
1.5.1 Aménagement de lieux de memoire et de sites dédiés	80 002
Total	564 703

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	697 402	697 402	550 107	556 411
Total	697 402	697 402	550 107	556 411

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Rémunération du personnel EPA	233 035
2.1.2 Acquisition des biens et service	135 622
2.1.3 Organisation des cadres de concertation et/ou appuis aux autorités régionales et collectivités territoriales dans le cadre des initiatives d'amélioration de la gouvernance locale	79 612
2.2.1 Appui au financement de projets de réinsertion socio-économique de jeunes non combattants dans les régions affectées par la crise	200 590
2.3.1 Exécution des travaux de réalisation et/ou réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base dans les régions du	48 543
Total	697 402

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.016	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET DE RESILIENCE COMMUNAUTAIRE ET DE SERVICES INC		150 000	0	150 000	0	0
CONSTRUCTION SIEGE COMMISSION CNI/CND		2 000 000	0	150 000	0	0
PROJET COMMUNAUTAIRE RELEVEMENT & STABILISATION DU		150 000	150 000	150 000	199 196	260 608
Total :		2 300 000	150 000	450 000	199 196	260 608

SECTION :346 AUTORITE DE GESTION DES REPARATIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DES CRISES AU MALI**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

L'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises a pour mission d'assurer la gestion des réparations des préjudices causés par les violations graves des Droits de l'Homme depuis 1960. A ce titre, elle est chargée :

- d'élaborer les mesures de réparation des préjudices subis du fait des violations graves des Droits de l'Homme commises en lien avec les crises depuis 1960 ;
- de procéder à l'identification et à l'enregistrement des victimes civiles et militaires ;
- d'évaluer les préjudices subis par les victimes ;
- de déterminer les réparations à allouer aux victimes ;
- de fournir les réparations aux victimes ;
- de recevoir et gérer les fonds affectés aux réparations ;
- de procéder à la liquidation des indemnités financières et des remboursements ;
- d'appuyer et suivre la mise en œuvre des réparations symboliques ;
- de proposer toutes les mesures d'ordre législatif, réglementaire ou institutionnel nécessaires à la bonne gestion des réparations.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis à relever sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

- la difficulté de reconstituer correctement les faits depuis 1960 ;
- l'accès difficile au niveau des sites ;
- la faible qualité des dossiers (absence de pièces justificatives au moment des faits, entre autres) ;
- la faiblesse des outils de gestion.

I.2.2 Défis

- identification exhaustive des victimes ;
- établissement de la liste des victimes ouvrant droit à la réparation ;
- renforcement du système d'information sur les victimes ;
- mise à jour de la cartographie des crises ;
- renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus.

I.3 La politique sectorielle

Les actions mises en œuvre par l'Autorité s'inscrivent dans le cadre de :

- La vision Mali koura niétasira ka bensan 2063 ma et la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033) ;
- la politique nationale de la réparation en faveur des victimes des crises au Mali depuis 1960 et son plan d'actions 2021-2025 ;
- processus de réconciliation nationale, notamment la justice transitionnelle ;
- le Cadre Stratégique de la Réfondation de l'Etat (CSRE 2022-2031).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024**

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331
Total :	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	975 768	1 241 753	1 117 161	1 154 473
Biens et services	639 404	639 404	830 902	997 080
Transferts et subventions	40 000	100 000	43 806	44 778
Investissement	100 000	100 000	180 000	270 000
Total :	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.099 Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.

Responsable de programme : le Secrétaire Exécutif de l'AGRV

a) Présentation stratégique du programme :

La mise en oeuvre du programme vise à renforcer la réconciliation nationale au Mali, à travers la promotion d'une justice transitionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Spécifiquement, le programme vise deux (02) objectifs :

1. Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'Autorité ;
2. Assurer la réparation des préjudices.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs de performance, pour mesurer leur progrès, consignés dans le tableau ci-après :

Objectif 1: Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'AGRV						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre d'outils de gestion validés	Nombre	-	1	1		1
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, outils validés						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Taux de relaiement du plan annuel de renforcement des capacités du personnel	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de formation						
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ Nombre programmé) x 100						
1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels/équipements	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : Besoins satisfaits en matériels / besoins exprimés) x 100						
1.4 Taux de mise en oeuvre du plan annuel de communication	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100						
Objectif 2: Assurer la réparation des préjudices						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de victimes ayant bénéficié de réparation	Nombre	-	1000	1000		1000
Moyen de Vérification : Rapports d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de victimes indemnisés / Nombre programmé) x 100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	975 768	1 241 753	1 117 161	1 154 473	
Biens et services	639 404	639 404	830 902	997 080	
Transferts et subventions	40 000	100 000	43 806	44 778	
Investissement	100 000	100 000	180 000	270 000	
Total :	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331	
Total :	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	85	95	95	95
CATEGORIE B		33	33	33
CATEGORIE B2	28			
CATEGORIE C		25	25	25
AUTRES	47	1	1	1
CATEGORIE D		1	1	1
Total :	160	155	155	155

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	975 768	1 241 753	1 117 161	1 154 473	
Biens et services	639 404	639 404	830 902	997 080	
Transferts et subventions	40 000	100 000	43 806	44 778	
Investissement	100 000	100 000	180 000	270 000	
Total	1 755 172	2 081 157	2 171 869	2 466 331	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Développement de la base de données sur les victimes	60 000
1.2.1 Organisation d'une session de formation sur les textes	15 000
1.3.1 Approvisionnement de l'AGRV en biens et services (matériels roulants, mobiliers et fournitures de bureau, matériels informatiques, équipements divers...)	515 404
1.3.2 Acquisitions de matériels et d'équipement pour le siège et les antennes	100 000
1.4.1 Mise en oeuvre de la tranche annuelle de la stratégie de communication	5 000
2.1.1 Tenue des sessions ordinaires du Comité d'orientation	44 000
2.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	1 241 753
2.1.3 Organisation d'un voyage d'étude	40 000
2.1.4 Organisation de missions de terrain (sensibilisation, enquêtes, formations, évaluations)	60 000
Total	2 081 157

SECTION :380 MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion de l'Industrie et du Commerce.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en oeuvre d'actions ou de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement des zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité de la fabrication des produits industriels ;
- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en oeuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies pour le développement des petites et moyennes entreprises ;
- la promotion et le développement de l'entrepreneuriat national ;
- le suivi et la mise en oeuvre des accords d'investissement ou de concrétisation de promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public-privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministre chargé de l'économie ;
- la participation au processus de sélection et de pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques du Mali dans le monde.
- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, sociétés et de leur contribution au développement économique et social du Pays ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'insuffisance en qualité et en nombre des ressources matérielles et humaines
- l'inadéquation de certains textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur.
- la faible capacité d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;

- l'inadéquation et l'insuffisance de locaux pour certains services ;
- l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant ;
- l'insuffisance des instruments de vérification métrologique ;
- la faible synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- le faible niveau de maîtrise de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- l'absence de mécanisme de financement du secteur industriel ;
- l'insuffisance d'infrastructure moderne d'abattage de bétail.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la dotation et le renforcement des capacités des structures en ressources humaines qualifiées et matérielles ;
- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'offres nationales ;
- la diversification des marchés ;
- l'équipement des structures en matériels adéquats ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- une meilleure synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes ;
- la construction de quatre usines de viandes dans les régions de Sikasso, Mopti, Gao et le District de Bamako.

I.3 La politique sectorielle

Politique Nationale de Développement du Commerce

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales ; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales ; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

1	Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité	Nombre	18	21	21	22
2	Sucre	Nombre	121	27	15	24
3	Lait	Nombre	59	30	19	19
4	Farine de blé	Nombre	67	73	90	25
5	Huile alimentaire	Nombre	31	15	15	6
6	Part de commerce dans PIB en	%	10	10	10,8	11,8
7	Nombre d'entreprise industrielles recensées en activité	Nombre	991	991	1034	1047
8	Part de l'industrie dans le PIB	%	16,3	16,2	15,5	19,0
9	Nombre d'entreprises créées	Nombre	22449	22449	15419	16709
10	Taux de pénétration des services de Micro finance (population active)	%	16	15,5	17	17
11	Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	Nombre	1350	1350	1564	1813
12	Nombre de bénéficiaires des services SFD	Nombre	1911	1921	1083	1604
13	Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	97	80	85	ND

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	2 522 255	2 525 313	3 005 947	3 373 993	
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	4 620 528	4 079 819	6 166 737	7 248 156	
Développement du secteur industriel	2 463 076	2 154 716	2 982 903	3 339 728	
Appui au développement du secteur privé	1 694 563	1 816 654	2 551 388	2 896 998	
Promotion et Développement de la Micro-finance	170 380	172 319	335 635	413 433	
Total :	11 470 802	10 748 821	15 042 610	17 272 308	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 381 207	2 331 628	3 171 121	3 277 454	
Biens et services	2 271 682	2 690 521	2 869 085	3 082 354	
Transferts et subventions	2 553 944	2 358 703	3 489 226	3 592 186	
Investissement	4 263 969	3 367 969	5 513 178	7 320 314	
Total :	11 470 802	10 748 821	15 042 610	17 272 308	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.032 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.032 est chargé de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.032 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) la gestion des services et des deniers publics du département et (iii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	5	2	2	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activités programmées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du Budget	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan gouvernemental de transfert de compétence et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine du commerce et de l'Industrie	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer le système de planification, de programmation, de suivi évaluation et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux d'exécution des activités de la CPS	%	90	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	724 113	687 171	958 745	990 765
Biens et services	1 331 392	1 371 392	1 348 294	1 448 572
Investissement	466 750	466 750	698 908	934 656
Total :	2 522 255	2 525 313	3 005 947	3 373 993

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Coordination et pilotage de la politique du département	497 897	517 895	679 236	708 410
Gestion financière et matérielle	1 721 936	1 701 150	1 864 954	2 135 871
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 189	50 189	79 047	84 925
Planification, programmation et suivi évaluation	252 233	256 079	382 710	444 787
Total :	2 522 255	2 525 313	3 005 947	3 373 993

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	44	39	39	39
CATEGORIE B1	13	13	13	13
CATEGORIE B2	22	13	13	13
CATEGORIE C	10	10	5	5
AUTRES	65	64	30	30
Total :	154	139	100	100

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	401 950	396 948	520 927	538 325
Biens et services	95 947	120 947	158 309	170 085
Total	497 897	517 895	679 236	708 410

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	396 948
1.1.2	Mise en oeuvre de la Stratégie de promotion des exportations	63 843
1.1.3	Suivi de la Mise en Oeuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations	31 972
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre du PTG	11 437
1.2.1	Pilotage des activités du département hors PTG	13 695
Total		517 895

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	228 637	192 851	286 306	295 868
Biens et services	1 146 549	1 161 549	1 049 976	1 128 066
Investissement	346 750	346 750	528 672	711 937
Total	1 721 936	1 701 150	1 864 954	2 135 871

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Dépenses en Investissement	46 750
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 121 549
2.1.3 Préparation du budget du département	40 000
2.1.4 Prise en charge du personnel	192 851
2.1.5 Construction/ Equipement DNI/CPS/ INDUSTRIE	300 000
Total	1 701 150

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 189	50 189	79 047	84 925
Total	50 189	50 189	79 047	84 925

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action	30 189
3.1.2 Acquisition des Biens et Services	20 000
Total	50 189

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	93 526	97 372	151 512	156 572
Biens et services	38 707	38 707	60 962	65 496
Investissement	120 000	120 000	170 236	222 719
Total	252 233	256 079	382 710	444 787

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification, programmation/suivi évaluation des projets et programmes et production d'information statistiques	32 247
4.1.2 Prise en charge du Personnel	97 372
4.1.3 Frais de transport	6 460
4.1.4 Appui CPS	120 000
Total	256 079

Le Programme : 2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés » est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude commerciale ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection du consommateur, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- développer le commerce;
- organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur ;
- contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement (04) quatre objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent dans le tableau suivant comme suit:

Objectif 1: Améliorer la gouvernance du commerce						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités de suivi d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCC						
Précision Méthodologique : (nombre de notes hebdomadaires réalisées/ nombre de notes hebdomadaires programmées (52)) x100						
1.2 Taux de réalisation de missions d'investigation économique	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel et annuel de la DGCC						
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions prévues (1500))*100						
1.3 Nombre d'instruments de mesure vérifiés	Nombre	13 000	14000	15 000	16 000	
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de l'AMAM						
Précision Méthodologique : dénombrement						
Objectif 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : rapport annuel CAAGM						
Précision Méthodologique : (nombre de Collectivités territoriales appuyées / nombre de collectivités territoriales programmées) x100						
2.2 Pourcentage des groupements et associations de commerçants bénéficiaires d'appui conseil dans le cadre de la gestion des marchés	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM						
Précision Méthodologique : (Nombre de groupements et associations de commerçants appuyés / Nombre de groupements et associations de commerçants demandeurs*(6) x100)						

Objectif 3: Développer les chaines de valeur à potentiel de compétitivité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre à l'exportation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités d'appui réalisées/ Nbre d'activités d'appui prevues) x100					
3.2 Taux de réalisation des actions de promotion commerciale	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de l'APEX					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de promotions réalisées/Nombre d'actions de promotions prévues)x100					

Objectif 4: Améliorer les conditions d'investissement dans le domaine de la transformation du bétail en viande					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Nombre de plans d'affaires approuvé dans le cadre de la production, transformation et commercialisation de la viande rouge du Mali	Nombre	-	4	4	5
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Nombre de missions et de rencontres avec les acteurs du secteur privé à l'intérieur et à l'extérieur du pays	Nombre	-	7	7	8
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM					
Précision Méthodologique : Nombre de missions et rencontres réalisées/Nombre de missions et rencontres prévues X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique
(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 296 778	1 277 237	1 678 558	1 735 046	
Biens et services	423 747	757 586	659 444	708 439	
Transferts et subventions	463 816	404 809	673 211	683 040	
Investissement	2 436 187	1 640 187	3 155 524	4 121 631	
Total :	4 620 528	4 079 819	6 166 737	7 248 156	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action
(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement du Commerce	2 421 459	2 355 757	3 368 122	3 833 959	
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.	549 974	373 573	763 964	895 513	
Développement et promotion des exportations	1 478 573	1 299 967	1 951 291	2 429 123	
Formalisation des acteurs du Commerce de détail	120 000				
Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés	50 522	50 522	83 360	89 561	
Total :	4 620 528	4 079 819	6 166 737	7 248 156	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	86	84	84	84
CATEGORIE B1	69	70	70	70
CATEGORIE B2	61	61	61	61
CATEGORIE C	68	68	0	0
AUTRES	93	90	95	95
Total :	377	373	310	310

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 296 778	1 277 237	1 678 558	1 735 046
Biens et services	373 225	707 064	576 084	618 878
Transferts et subventions	1 456	1 456	2 146	2 169
Investissement	750 000	370 000	1 111 334	1 477 866
Total	2 421 459	2 355 757	3 368 122	3 833 959

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de première nécessité	20 000
1.1.2 Préparation et tenue de réunion du comité de veille	20 000
1.1.3 Organisation des sessions statutaires du Conseil National des Prix stocks des produits de première nécessité	7 000
1.1.4 Organisation de missions de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre des exonérations	4 000
1.1.6 Participation aux missions des négociations commerciales multilatérales, bilatérales, régionales et continentales	3 000
1.1.8 Organisation de sessions de formation initiale en droit commercial, de concurrence et de protection de consommation	2 758
1.1.9 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des structures	85 000
1.1.10 Organisation de réunions de direction	2 000
1.1.11 Autres dépenses (Appui Guichet Unique)	106 410
1.1.12 Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	30 000
1.1.13 Contribution à la suppression des entraves au commerce	10 000
1.1.14 Prise en charge du Personnel DGCC	687 914
1.1.15 Prise en charge du Personnel DRCC-BKO	203 460
1.1.16 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-BKO	1 900
1.1.17 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-BKO	4 038
1.1.18 Prise en charge du Personnel DRCC-KAYES	75 580
1.1.19 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-KAYES	1 615
1.1.20 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-KAYES	4 323
1.1.21 Prise en charge du Personnel DRCC-Koulikoro	25 414
1.1.22 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Koulikoro	1 615
1.1.23 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Koulikoro	4 368
1.1.24 Prise en charge du Personnel DRCC-Sikasso	60 173
1.1.25 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Sikasso	807
1.1.26 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Sikasso	4 000
1.1.27 Prise en charge du Personnel DRCC-Ségou	49 960
1.1.28 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Ségou	1 901
1.1.29 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Ségou	2 019
1.1.30 Prise en charge du Personnel DRCC-Mopti	45 818
1.1.31 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Mopti	1 520
1.1.32 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Mopti	2 615
1.1.33 Prise en charge du Personnel DRCC-Tombouctou	37 559
1.1.34 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Tombouctou	2 000
1.1.35 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Tombouctou	3 920
1.1.36 Prise en charge du Personnel DRCC-Gao	57 792
1.1.37 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Gao	2 019
1.1.38 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Gao	2 851
1.1.39 Prise en charge du Personnel DRCC-Kidal	14 142
1.1.40 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Kidal	1 901
1.1.41 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Kidal	2 019
1.1.42 Prise en charge du Personnel DRCC-Taoudéni	8 625
1.1.43 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Taoudéni	3 230
1.1.44 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Taoudéni	1 900
1.1.45 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-Ménaka	3 230

1.1.46	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Ménaka	3 801
1.1.47	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Nioro	4 500
1.1.48	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Dioila	4 500
1.1.49	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Bougouni	4 500
1.1.50	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Koutiala	4 500
1.1.51	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Bandiagara	4 500
1.1.52	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Kita	4 500
1.1.53	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Nara	4 500
1.1.54	Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité DRCC-San	3 000
1.1.55	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-San	3 000
1.1.56	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement DRCC-Douentza	4 500
1.1.57	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Kayes	20 000
1.1.58	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Koulikoro	16 000
1.1.59	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Sikasso	16 000
1.1.60	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Ségou	22 000
1.1.61	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Mopti	16 000
1.1.62	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Tombouctou	26 000
1.1.63	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Gao	32 000
1.1.64	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Kidal	18 000
1.1.65	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Taoudéni	12 000
1.1.66	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Ménaka	12 000
1.1.67	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Nioro	12 000
1.1.68	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Diola	12 000
1.1.69	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Bougouni	20 000
1.1.70	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Koutiala	16 000
1.1.71	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Bandiagara	18 000
1.1.72	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Kita	12 000
1.1.73	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Nara	12 000
1.1.74	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-San	14 000
1.1.75	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Douentza	12 000
1.1.76	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des Subrégionaux Services Subrégionaux CCCR-Bamako	14 000
1.1.77	Prise en charge de la consommation d'eau et électricité et l'entretien de site de la FEBAK	1 456
1.1.78	Construction de l'hôtel du commerce	300 000
1.1.79	Prise en charge du personnel DRCC-SAN	10 800
1.2.2	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de DRCC-BKO	2 175
1.2.3	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses,	2 422

1.2.4	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Koulikoro	2 175
1.2.5	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Sikasso	1 200
1.2.6	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Ségou	2 175
1.2.7	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Mopti	2 175
1.2.8	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Tombouctou	422
1.2.9	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Gao	2 175
1.2.10	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Kidal	2 422
1.2.11	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Taoudéni	4 845
1.2.12	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Ménaka	3 230
1.2.13	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Nioro	1 500
1.2.14	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Dioila	1 500
1.2.15	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Bougouni	1 500
1.2.16	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Koutiala	1 500
1.2.17	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Bandiagara	1 500
1.2.18	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Kita	1 500
1.2.19	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Nara	1 500
1.2.20	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-San	1 500
1.2.21	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables DRCC-Douentza	1 500
Total		2 339 369

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	249 974	223 573	357 910	364 273
Investissement	300 000	150 000	406 054	531 240
Total	549 974	373 573	763 964	895 513

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Contrôle surveillance et métrologique et vérification d'instrument de mesure	25 500
1.3.2 Acquisition des biens et services pour le fonctionnement	68 783
1.3.3 Prise en charge du personnel	93 073
1.3.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communication	20 000
1.3.5 Prise en charge Entretien Courant des bâtiments	7 717
1.3.6 Prise en charge Frais d'Internet	8 500
1.3.7 Projet Renforcement des capacités de l'Agence Malienne de Métrologie	150 000
Total	373 573

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	212 386	179 780	313 155	316 598
Investissement	1 266 187	1 120 187	1 638 136	2 112 525
Total	1 478 573	1 299 967	1 951 291	2 429 123

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au cadre Intégré du commerce	800 000
3.2.1 Réalisation des études sectorielles de développement à l'exportation	20 187
3.2.2 Renforcement des capacités des acteurs et du personnel de l'APEX par la formation technique et professionnelle en matière de commerce extérieur	11 000
3.2.3 Entretien courant bâtiment	3 738
3.2.4 Organisation de missions et manifestations commerciales au Mali et à l'étranger	36 480
3.2.5 Fonctionnement du Conseil d'Administration	11 000
3.2.6 Prise en charge du personnel	57 850
3.2.7 Prise en charge des dépenses de fonctionnement (Acquisition des biens et services)	44 712
3.2.8 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communication	15 000
3.2.9 Appui à l'APEX	200 000
4.1.1 Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	50 000
4.2.1 Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	50 000
Total	1 299 967

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 522	50 522	83 360	89 561
Total	50 522	50 522	83 360	89 561

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Organisation de missions d'appui-conseil auprès des collectivités territoriales	13 522
2.2.1 Organisation dans les capitales administratives des missions de formation des collectivités territoriales et des exploitants de marchés aux techniques de base de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	30 000
2.2.2 Organisation dans les capitales administratives des missions d'appui au près des collectivités territoriales dans la mise en place des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	4 000
2.2.3 Organisation dans les capitales administratives des missions de suivi au près des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	3 000
Total	50 522

Le Programme : 2.084 Développement du secteur industriel

Responsable du Programme : Le Directeur National des Industries.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme développement du secteur Industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en oeuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en oeuvre de son plan d'action ;
- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;
- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

1. la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI);
2. la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité (PNQ);
3. la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire;
4. la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle;
5. la mise en oeuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau « Phase de Relance » ;
6. la réalisation des études et recherches prospectives et formations dans le domaine de l'Industrie.
7. la mise en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles textiles.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités de la DNI	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité DNI

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues)*100 = 6/7 * 100

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du programme annuel d'élaboration des normes	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de normalisation réalisé/Nombre d'activités de normalisation programmé)

2.2 Nombre de nouveaux produits/ services certifiés Marque MN	Nbre	3	2	3	3

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'organismes accompagnés à une démarche qualité	Nbre	5	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de femmes formées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes/Hommes formés / nombre d'acteurs prévus à former)*100

3.2 Taux d'entreprises agroalimentaires accompagnées (10) / ans	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises accompagnées/nombre total d'entreprises à accompagner)*100

3.3 Taux d'entreprises formées à la démarche qualité	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises formées /nombre total d'entreprises ciblées*100 = 12/25*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles	%	15	3	4	4

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : (Nombre de titres déposés N - Nombre de titres déposés N-1 / Nombre de titres déposés N-1)*100 = (166-146/146)*100

4.2 Nombre d'actions de promotion de la propriété industrielle	Nbre	15	5	6	6

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de CATI périphériques créées	Nbre	57	64	67	70

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement (par cumul)

Objectif 5: Assurer la mise en oeuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance »					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de réalisation des actions immatérielles de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (Actions immatérielles / Actions matérielles)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN					
Précision Méthodologique : [(Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) réalisées) / (Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) prévues)] *100					
5.2 Taux de réalisation des actions matérielles de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN					
Précision Méthodologique : [(Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) réalisées) / (Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) prévues)] *100					
5.3 Taux d'entreprises diagnostiquées		80	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN					
Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises programmées / Nombre d'entreprises diagnostiquées) * 100					

Objectif 6: Contribuer à la promotion du développement Industriel à travers la mise à disposition des études et recherches					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
6.1 Taux de réalisation des activités d'études et de recherches	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ONI					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études et de recherches réalisées / Nombre d'études et de recherches prévues) x100 = 1/1*100					

Objectif 7: Mettre en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles des textiles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
7.1 Taux de réalisation des activités de formation et d'appui	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERFITEX					
Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	270 473	279 493	417 383	431 320	
Biens et services	262 949	267 949	442 927	475 800	
Transferts et subventions	1 215 840	993 460	1 526 900	1 605 853	
Investissement	713 814	613 814	595 693	826 755	
Total :	2 463 076	2 154 716	2 982 903	3 339 728	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement du tissu industriel	942 261	857 422	1 372 496	1 542 530	
Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles	1 520 815	1 297 294	1 610 407	1 797 198	
Total :	2 463 076	2 154 716	2 982 903	3 339 728	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	44	47	47	47
CATEGORIE B1	31	29	29	29
CATEGORIE B2	7	5	5	5
CATEGORIE C	5	5	0	0
AUTRES	36	34	33	33
Total :	123	120	114	114

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	270 473	279 493	417 383	431 320
Biens et services	262 949	267 949	442 927	475 800
Transferts et subventions	158 839	159 980	226 835	240 203
Investissement	250 000	150 000	285 351	395 207
Total	942 261	857 422	1 372 496	1 542 530

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) et son plan d'actions	41 874
1.1.2	Suivi des projets et entreprises industrielles	37 434
1.1.3	Contrôle des engagements des entreprises agréées au Code des Investissements	36 250
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre des contrats de performance, conventions d'établissement, protocoles d'accord signés entre l'État et certaines entreprises industrielles	35 750
1.1.5	Organisation de la Journée de l'Industrialisation	3 000
1.1.6	Prise en charge du personnel DNI	158 017
1.1.7	Suivi des projets industriels DRI de BAMAKO	5 000
1.1.8	Suivi des entreprises industrielles DRI de BAMAKO	5 260
1.1.9	Suivi des entreprises industrielles DRI de Kayes	10 000
1.1.10	Suivi des entreprises industrielles DRI de Koulikoro	10 479
1.1.11	Suivi des entreprises industrielles DRI de Sikasso	5 376
1.1.12	Suivi des entreprises industrielles DRI de Ségou	10 134
1.1.13	Suivi des entreprises industrielles DRI de Mopti	12 404
1.1.14	Suivi des entreprises industrielles DRI de Tombouctou	5 245
1.1.15	Suivi des entreprises industrielles DRI de Gao	5 055
1.1.16	Suivi des entreprises industrielles DRI de Kidal	5 916
1.1.17	Suivi des entreprises industrielles DRI de Taoudéni	5 975
1.1.18	Suivi des entreprises industrielles DRI de Ménaka	10 101
1.1.19	Suivi des entreprises industrielles DRI de Nioro	5 000
1.1.20	Suivi des entreprises industrielles DRI de Dioila	5 000
1.1.21	Suivi des entreprises industrielles DRI de Bougouni	5 000
1.1.22	Suivi des entreprises industrielles DRI de Koutiala	5 000
1.1.23	Suivi des entreprises industrielles DRI de Bandiagara	5 000
1.1.24	Suivi des entreprises industrielles DRI de Kita	5 000
1.1.25	Suivi des entreprises industrielles DRI de Nara	5 000
1.1.26	Suivi des entreprises industrielles DRI de San	5 000
1.1.27	Suivi des entreprises industrielles DRI de Douentza	5 000
1.1.28	Prise en charge Personnel	48 328
3.1.1	Organisation de trois sessions de formation des acteurs de la transformation	7 000
3.2.1	Formation des entreprises à la démarche qualité	4 000
3.2.2	Accompagnement des entreprises agroalimentaires	5 056
3.3.1	Mission d'appui technique dans les régions	4 500
3.3.2	Réalisation des Etudes	27 546
3.3.3	Acquisition des Biens et Services	18 000
3.3.4	Prise en charge du personnel	37 969
3.3.5	Prises en charge électricité et Téléphone	6 478
3.3.6	Projet d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agroalimentaire	100 000
4.1.1	Sensibilisation des acteurs locaux à l'enregistrement de leurs titres de propriété industrielle	17 442
4.2.1	Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions	43 294
4.2.2	Prise en charge du personnel	76 619
4.3.1	Création et suivi du fonctionnement de Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation (CATI)	12 920
Total		857 422

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 057 001	833 480	1 300 065	1 365 650
Investissement	463 814	463 814	310 342	431 548
Total	1 520 815	1 297 294	1 610 407	1 797 198

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Mise en oeuvre des activités de normalisation	22 000
2.1.2 Acquisition de Matériels, Services, Fournitures et Consommables d'Exploitation/Entretiens et Maintenance	30 872
2.1.4 Prise en charge des dépenses d'Internet	8 066
2.1.5 Prise en charge des dépenses d'entretien du local	4 500
2.1.6 Prise en charge des dépenses en Investissement	5 000
2.1.7 Prise en charge du personnel EPA	66 710
2.1.8 Réalisation des Études et Recherches	4 950
2.2.1 Activités d'Evaluation de la Conformité (Certification)	4 000
2.2.2 Prise en charge des activités Accréditation de l'AMANORM	10 000
2.3.1 Développement de la Culture Qualité (Sensibilisation, Formation, Conseil/Accompagnement, Promotion de l'Accréditation, autres activités de Promotion de la Qualité)	9 000
5.1.1 Prise en charge des honoraires et frais d'études	18 000
5.1.2 Prise en charge du personnel	37 034
5.1.3 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications	5 842
5.2.1 Acquisition de biens et services	45 100
5.3.1 Réalisation des pré-diagnostic et de diagnostic stratégique global	19 000
5.3.2 Accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre des plans de restructuration et de mise à niveau	5 000
5.3.3 Prise en charge des contrats d'Entretien des locaux	16 504
5.3.4 Programme de Restructuration et de mise à niveau des Entreprises Industrielles	100 000
6.1.1 Réalisation des études et recherches prospectives	12 112
6.1.2 Prise en charge du personnel	47 724
6.1.3 Prise en charge des activités de fonctionnement	22 232
6.1.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques, Communications et Internet	20 000
6.1.5 Entretien Courant des Bâtiments	6 018
6.1.6 Prise en charge des honoraires et frais d'études	25 500
7.1.1 Mise en oeuvre des activités de promotion du centre	45 500
7.1.2 Prise en charge de la formation initiale	50 000
7.1.3 Prise en charge de la formation continue Appui Industrie	35 094
7.1.4 Prestation de services-Appui Industrie	20 069
7.1.5 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du CERFILTEX	103 717
7.1.6 Réalisation d'études et recherche appliquée	30 000
7.1.7 Prise en charge du personnel et des heures supplémentaires CERFILTEX	167 750
7.1.8 Projet de développement modernisation CERFILTEX	300 000
Total	1 297 294

Le Programme : 2.085 Appui au développement du secteur privé

Responsable du Programme : Le Directeur National des Petites et Moyennes Entreprises.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

-la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé

(Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);

-l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;

-la promotion des investissements privés.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la Promotion des investissements privés ;
- le Développement du secteur privé.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.085 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et de treize(13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au Développement du Secteur Privé.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la promotion des investissements privés						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités programmées pour la promotion des investissements au Mali	%	90	100	95		95
Moyen de Vérification : Rapport d'activités API-Mali						
Précision Méthodologique : (Nombre de missions organisées/ Nombre de missions programmées) X 100						
1.2 Taux d'accroissement du volume des investissements nationaux	%	10	70	10		10
Moyen de Vérification : Rapport de sondage annuel API-Mali et Rapport ONUDI						
Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) x 100						
1.3 Taux de satisfaction des usagers du Guichet Unique	%	87	90	90		95
Moyen de Vérification : Rapport d'étude de satisfaction des usagers de l'API-Mali						
Précision Méthodologique : (nombre d'usagers satisfaits/nombre d'usagers enquêtés) x 100						
Objectif 2: Mettre en oeuvre des mesures destinées au développement des PME						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de PME ayant bénéficié d'une formation	Nbre	50	55	50		50
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.2 Nombre de PME mis en relation avec des structures de financement	Nbre	150	50	55		60
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.3 Nombre de participation des PME aux manifestations à caractère économique	Nbre	7	5	4		5
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.4 Nombre d'études réalisées dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires des PME	Nbre	0	3	4		5
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.5 Nombre de PME bénéficiaire d'appui technique/matériel	Nbre	0	6	5		7
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.6 Nombre de Voyage d'étude et participation à des rencontres dédiées à la promotion des PME	Nbre	4	4	4		4

Objectif 3: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre de concertations tenues	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer le climat et la pratique des affaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des actions de réformes programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CTRA

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) X100

4.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CTRCA

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/nombre de formations programmées) x 100

Objectif 5: Coordonner et suivre la mise en ouvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Nombre de rencontres institutionnelles tenues	Nbre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CSSP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Taux de mise en oeuvre des initiatives de développement du secteur privé	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de CSSP

Précision Méthodologique : (Nombre d'initiatives réalisées/ nombre d'initiatives prévues) x100

5.3 Taux d'exécution des activités du Secrétariat Technique Permanent du CSSP	%	100	80	80	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CSSP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	38 678	39 623	50 126	51 800	
Biens et services	179 004	214 004	295 351	317 319	
Transferts et subventions	874 288	960 434	1 289 115	1 303 293	
Investissement	602 593	602 593	916 796	1 224 586	
Total :	1 694 563	1 816 654	2 551 388	2 896 998	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Promotion des investissements privés	849 651	902 684	1 246 791	1 355 643
Développement du secteur privé	844 912	913 970	1 304 597	1 541 355
Total :	1 694 563	1 816 654	2 551 388	2 896 998

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	7	7	7	7
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C		1	0	0
AUTRES		1	1	1
Total :	10	12	11	11

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	639 558	642 591	943 012	953 384
Investissement	210 093	260 093	303 779	402 259
Total	849 651	902 684	1 246 791	1 355 643

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Missions de promotion et activités de Communication	82 992
1.1.2	Formation des Conseillers économiques	36 433
1.1.3	Préparation et production des documents de promotion et de communication	50 000
1.2.1	Prise en charge des Dépenses de Communication institutionnelle	51 000
1.2.2	Prise en charge du personnel	20 259
1.2.3	Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers du Guichet Unique	21 000
1.2.4	Formation du personnel	31 000
1.2.5	Acquisitions de biens et services	349 907
1.2.6	Acquisitions des matériels et équipements pour le Guichets Unique	10 093
1.3.1	Travaux de construction du Guichet Unique et rénovation Bâtiment	250 000
Total		902 684

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	38 678	39 623	50 126	51 800
Biens et services	179 004	214 004	295 351	317 319
Transferts et subventions	234 730	317 843	346 103	349 909
Investissement	392 500	342 500	613 017	822 327
Total	844 912	913 970	1 304 597	1 541 355

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Renforcement des capacités managériales des PME	45 337
2.1.2 Prise en charge du personnel	39 623
2.2.1 Prise en charge de l'appui à la recherche de financement	26 000
2.3.1 Appui à la participation des PME aux manifestations à caractère économique	7 500
2.3.2 Projet Appui Développement Petites et Moyennes	50 000
2.4.1 Réalisation d'études et recherches dans le cadre de la croissance des PME	21 000
2.5.1 Acquisition de biens et services	32 000
2.5.2 Acquisition de biens et services pour appuyer les PME vulnérables	18 500
3.1.1 Prise en charge du personnel	7 376
3.1.2 Prise en charge des dépenses de fonctionnement (Acquisition de biens et services)	41 074
4.1.1 Prise en charge du personnel	160 467
4.1.2 Acquisition de biens et services (carburant, entretien et réparation des véhicules, des équipements informatiques et électriques, acquisition de motos, équipements informatiques, matériels et équipements de bureau)	30 000
4.2.1 Appui Mise en Place Reformes Etat/ Secteur Privé	150 000
5.1.1 Organisation de la session	4 000
5.1.2 Organisation de la journée annuelle de l'entreprise privée (JAEP)	6 093
5.1.3 Animation du réseau des points focaux (RPF) dans le cadre de l'animation du dialogue Public-Privé	2 000
5.2.2 Organisation des Missions dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du Conseil supérieur du secteur privé	2 000
5.2.3 Conception et production de supports de communication	500
5.2.4 Mise en place et opérationnalisation des Comités Régionaux de Développement du Secteur Privé	4 500
5.3.1 Prise en charge du personnel	150 000
5.3.2 Acquisition de biens et services	16 000
5.3.3 Appui à la Loi Orientation Secteur Privé	100 000
Total	913 970

Le Programme : 2.086 Promotion et Développement de la Micro-finance

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge de la Micro-finance

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.086 Promotion et développement de la micro-finance est chargé :

- de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;
- de l'élaboration et la mise en oeuvre des outils de promotion du secteur ;
- du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;
- de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.086 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de quatre (04) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion et développement de la micro-finance.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Contribuer à une meilleure coordination des interventions dans le secteur de la microfinance					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Nombre de rencontres statutaires organisées pour le développement de la micro finance	%	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CPA/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres statutaires organisées pour le développement de la microfinance	(%)	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CPA/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100

Objectif 2: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD).					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre de SFD ayant bénéficié de formation	Nbre	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du CPA-SFD

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre d'études ou de recherches réalisées	Nbre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel CPA-SFD

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	51 165	48 104	66 309	68 523	
Biens et services	74 590	79 590	123 069	132 224	
Investissement	44 625	44 625	146 257	212 686	
Total :	170 380	172 319	335 635	413 433	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement de la micro finance	170 380	172 319	335 635	413 433	
Total :	170 380	172 319	335 635	413 433	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	4	4	4	4
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	1			
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	7	7	1	1
Total :	15	14	7	7

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	51 165	48 104	66 309	68 523
Biens et services	74 590	79 590	123 069	132 224
Investissement	44 625	44 625	146 257	212 686
Total	170 380	172 319	335 635	413 433

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel du CPA/SFD	48 104
1.1.2	Organisation de rencontres statutaires	5 061
1.1.3	Prise en charge des dépenses de fonctionnement (acquisition de biens et services)	28 447
1.2.1	Organisation de sessions de formations des acteurs du secteur de la micro finance	41 027
1.2.2	Réalisation d'étude en micro finance	44 625
1.2.3	Organisation de missions de mise à jour de la cartographie numérisée des SFD	5 055
Total		172 319

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR INDUSTRIE ET COMMERCE		120 000	120 000	120 000	170 236	222 719
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNI/CPS SECTEUR INDUST & COM		1 200 000	300 000	300 000	425 590	556 799
Total :		1 320 000	420 000	420 000	595 826	779 518

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.083	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI AU CADRE INTEGRE		450 000	600 000	450 000	812 108	1 062 480
CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT DNCC/ DRCC		4 500 000	700 000	300 000	947 459	1 239 560
RENFORCEMENT CAPACITES AMAM		150 000	300 000	150 000	406 054	531 240
FONDS D'ETUDES APEX		300 000	300 000	300 000	406 054	531 240
Total :		5 400 000	1 900 000	1 200 000	2 571 675	3 364 520

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.084	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET OPERAT. STRATEGIE DVPT SECT AGRO ALIMENTAIRE		100 000	100 000	100 000	135 351	177 079
PROGR. RESTRUCT. MISE A NIVEAU ENTREPRISES AU MALI		100 000	100 000	100 000	135 350	177 077
PROJET DEVELOPPEMENT MODERNISATION CERFITEX		300 000	0	300 000	0	0
Total :		500 000	200 000	500 000	270 701	354 156

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.085	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI MISE EN PLACE REFORMES ETAT/ SECTEUR PRIVE		150 000	120 000	150 000	162 421	212 494
APPUI A LA LOI ORIENTATION SECTEUR PRIVE		100 000	150 000	100 000	203 027	265 620
PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PETITES ET MOYENNES ENTRE		50 000	80 000	50 000	108 279	141 659
APPUI AGENCE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS		250 000	200 000	250 000	270 702	354 159
Total :		550 000	550 000	550 000	744 429	973 932

SECTION :410 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de l'Éducation nationale a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel, de l'enseignement normal, de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation.

A ce titre, il est compétent pour :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'éducation non-formelle, notamment de l'alphabétisation ;
- le développement de l'enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements d'enseignement normal ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'enseignement fondamental, et dans l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat, Baccalauréat professionnel et des diplômes des Instituts de formation de maîtres ;
- le développement de l'utilisation des Langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

(i) Au niveau de l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif

les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en œuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, les insuffisances constatées pour le financement de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats et, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système.

(ii) Au niveau de l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants

les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisances des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'étudiants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales , méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la lenteur du processus d'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates des enseignants ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) Au niveau de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous

les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignement, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisance de prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, la faible proportion des filles, la faible connaissances des possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs des apprenants.

(iv) Au niveau de la Gouvernance du secteur

Les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financière et matérielle, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les acteurs.

(v) Au niveau de la résilience

La résilience du système éducatif désigne sa capacité à s'adapter, à résister et à se relever face aux crises.

Les principaux goulots d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur sont : la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires.

1.2.2 Défis

Le diagnostic du secteur de l'éducation a permis de dégager un certain nombre d'enjeux et de défis importants à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de la formation professionnelle. Il s'agit entre autres :

(i) d'assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système

Tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC, l'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer.

(ii) d'améliorer la formation et la gestion des enseignants

Il s'agit de trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisés aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) d'augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité.

L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en œuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable et appliqué dans tout le pays.

(iv) de renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle

tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes. La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, les difficultés existent dans la mise en œuvre de ce processus.

Un des défis de la présente politique sectorielle est d'adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

(v) de mettre en œuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif :

Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement scolaire. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

1.3 La politique sectorielle

Permettre à chaque malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédés à la tête du Mali. C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en œuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en œuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par notre pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant sur les leçons apprises de la mise en œuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :

- (i) l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- (ii) l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- (iii) la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- (iv) le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- (v) le renforcement de la résilience du secteur.

Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le cœur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

- (i) la consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en œuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
- (ii) l'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
- (iii) l'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en œuvre.

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en œuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux brut de scolarisation (TBS) au 1er cycle du fondamental	%	80,5	81,2	81,3	81,4
2	Taux de préscolarisation	%	6,94	7,00	7,9	8,19
3	Ratio maître/groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,2	1,2	1,2	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	53,65	51,08	54,23	53,49
5	Ratio ,annuel par élève au 2e cycle dans les sept (7) matières de base (Mathématiques, Français, Histoire, Géographie, Sciences physique, Sciences naturelles, Education civique et morale)	Nombre	4,8	4,8	4,8	4,8
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnelles	%	12,8	12,8	12,8	12,8

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	27 681 263	30 530 875	34 960 638	37 344 400	
Développement de l'Education de Base	329 225 568	339 282 798	392 819 623	422 333 717	
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	30 750 449	32 248 180	56 551 766	75 239 148	
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	67 762 299	70 192 328	101 187 430	125 921 150	
Total :	455 419 579	472 254 181	585 519 457	660 838 415	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	332 045 079	344 392 999	380 477 481	399 450 774	
Biens et services	58 272 582	59 634 922	81 624 462	86 269 606	
Transferts et subventions	11 113 888	11 114 141	11 884 965	12 221 282	
Investissement	53 988 030	57 112 119	111 532 549	162 896 753	
Total :	455 419 579	472 254 181	585 519 457	660 838 415	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en œuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département. Il s'agit de :

- i) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;
- iii) impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- iv) renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur évolution et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotations budgétaires)*100

1.2 Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)

Précision Méthodologique : (Nombre des marchés attribués/ Nombre total de marchés programmés)*100

1.3 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	24885	1009	1009	1009

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)

Précision Méthodologique : Dénombrement (Préscolaire : 613; Fondamental 1 : 4991; Fondamental 2 : 1856; Secondaire général : 205; Secondaire technique : 16; Secondaire professionnel : 160)

1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions programmées) X100

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte rendu des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues /Nombre total de réunions prévues par les textes)*100

2.2 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en œuvre	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le Secrétariat technique

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations suivies et mises en œuvre / Nombre de recommandations formulées)*100

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	70.43	70.4	70,5	70,5	

Moyen de Vérification : Loi des finances

Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100

3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	20	20	20	20	

Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de projets d'écoles élaborés, validés et mis en oeuvre	Nbre	1500	1575	1575	1650	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Nombre de missions de contrôle et de vérification réalisées	Nbre	6	6	6	6	

Moyen de Vérification : Rapport des missions de controle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Pourcentage de recommandations des missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandation formulées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	11 328 478	14 038 732	12 820 614	13 397 537	
Biens et services	12 429 939	12 569 297	16 719 516	17 628 141	
Transferts et subventions	2 644 271	2 644 271	2 823 035	2 885 705	
Investissement	1 278 575	1 278 575	2 597 473	3 433 017	
Total :	27 681 263	30 530 875	34 960 638	37 344 400	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	2 100 211	1 975 943	2 515 004	2 645 785	
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	6 659 123	6 670 272	9 472 847	9 976 815	
Gestion financière et matérielle	13 282 938	16 221 065	16 298 665	17 676 653	
Gestion des ressources humaines du secteur	4 708 514	4 733 588	5 328 650	5 570 266	
Processus de décentralisation et de déconcentration	202 023	202 023	274 317	287 174	
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	600 131	600 131	910 229	1 018 883	
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	128 323	127 853	160 926	168 824	
Total :	27 681 263	30 530 875	34 960 638	37 344 400	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	189	195	195	195
CATEGORIE B1	46	46	46	46
CATEGORIE B2	67	67	67	67
CATEGORIE C	26	24	0	0
AUTRES	195	197	109	109
Total :	523	529	417	417

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	498 212	453 944	569 383	595 005
Biens et services	1 601 999	1 521 999	1 945 621	2 050 780
Total	2 100 211	1 975 943	2 515 004	2 645 785

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	453 944
2.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du Cabinet	312 833
2.2.1 Suivi et évaluation des services	441 430
2.2.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau des services	528 425
2.2.3 Diffusion des plans (global et sectoriel) de communication	71 215
2.2.4 Prise en charge des besoins des enfants déscolarisés et non scolarisés intégrés dans les centres SSA-P	168 096
Total	1 975 943

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 075 670	1 086 819	1 206 568	1 260 862
Biens et services	5 583 453	5 583 453	8 266 279	8 715 953
Total	6 659 123	6 670 272	9 472 847	9 976 815

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - niveau central	5 409 992
1.1.18 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNECE	9 324
1.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel du CNECE	255 539
2.2.5 Prise en charge des dépenses du personnel de la DNP	722 072
2.2.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNP	9 265
2.2.7 Mise en oeuvre du plan de pérennisation du programme de réparation des manuels scolaires	33 197
2.2.8 Acquisition d'intrants pour la Direction Nationale de la Pédagogie	30 131
4.1.1 Suivi de l'application des normes assignées (encadreur/enseignants) à l'enseignement secondaire	82 228
4.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel de l'IGEN	109 208
4.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'IGEN	9 316
Total	6 670 272

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	4 867 668	7 586 437	5 563 040	5 813 376
Biens et services	4 752 424	4 971 782	5 779 132	6 093 302
Transferts et subventions	2 584 271	2 584 271	2 758 980	2 820 228
Investissement	1 078 575	1 078 575	2 197 513	2 949 747
Total	13 282 938	16 221 065	16 298 665	17 676 653

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Préparation, exécution et suivi du budget-programmes	1 467 030
1.1.3 Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
1.1.4 Prise en charge de factures d'eau et d'électricité	270 733
1.1.5 Prise en charge des factures SOTELMA/MALITEL, orange Mali et Office national de la poste	79 636
1.1.6 Entretien, réparation et fourniture de pièces de rechange pour les véhicules et motos du département	222 769
1.1.7 Prise en charge des connexions internet des structures centrales et rattachées	238 052
1.1.8 Maintenance du parc informatique	395 076
1.1.9 Achat de vignettes ordinaires pour les véhicules et motos du département	8 000
1.1.10 Achat de médicaments pour les établissements d'enseignement	20 614
1.1.11 Achat de matériels de sport pour les établissements d'enseignement	213 179
1.1.12 Location de bâtiment administratifs baillés	273 086
1.1.13 Entretien des bâtiment et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 224 266
1.1.14 Prise en charge de besoins nouveaux	2 583 471
1.1.15 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire)	800
1.1.16 Acquisition de services et d'équipements	578 575
1.1.17 Construction du siège de la DFM	500 000
1.2.2 Prise en charge des dépenses du personnel de la DFM	7 586 437
1.2.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DFM	537 765
Total	16 221 065

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	4 577 097	4 602 171	5 134 091	5 365 124
Biens et services	131 417	131 417	194 559	205 142
Total	4 708 514	4 733 588	5 328 650	5 570 266

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel de la DRH	187 054
1.3.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRH	10 727
1.3.3 Appui aux activités de renforcement des capacités des agents	70 690
1.3.4 Missions d'appui-c Conseil, de suivi et de développement du dialogue social	50 000
1.3.5 Recrutement du personnel administratif et gestion des carrières des agents	915 117
1.3.6 Recrutement du personnel enseignant et intégration des ECOM	3 500 000
Total	4 733 588

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	142 023	142 023	210 262	221 697
Transferts et subventions	60 000	60 000	64 055	65 477
Total	202 023	202 023	274 317	287 174

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CADDE	78 827
3.2.1 Renforcement des capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode décentralisé	13 196
3.2.2 Sensibilisation des communautés à la culture de la restitution publique	60 000
3.3.1 Supervision et suivi-évaluation des travaux de construction/réhabilitation/équipement et entretien des infrastructures scolaires	50 000
Total	202 023

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	228 863	228 863	256 712	268 264
Biens et services	171 268	171 268	253 557	267 349
Investissement	200 000	200 000	399 960	483 270
Total	600 131	600 131	910 229	1 018 883

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.9 Prise en charge des dépenses du personnel de la CPS	228 863
2.2.10 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CPS	10 260
2.2.11 Réalisation des travaux de saisie et d'orientation initiale des admis réguliers au DEF et de maintien	111 030
2.2.12 Production d'informations statistiques annuelles	49 978
2.2.13 Achat d'équipement pour la CPS	125 000
2.2.14 Projet 1 : Appui à la CPS (Elaboration, suivi-évaluation des programmes/projets du département)	75 000
Total	600 131

Action 07

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	80 968	80 498	90 820	94 906
Biens et services	47 355	47 355	70 106	73 918
Total	128 323	127 853	160 926	168 824

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charge des dépenses du personnel de la CNMUI	80 498
1.4.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNMUI	25 355
1.4.3 Réalisation des missions de suivi-évaluation des actions de l'UNESCO et l'ICESCO	22 000
Total	127 853

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : le Directeur national de l'Enseignement fondamental

a) Présentation stratégique du programme

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

- i) Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
- ii) permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
- iii) renforcer la scolarisation des filles ;
- iv) améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacité d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	26.5	24.6	24.7	24.8	

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage des enfants dans le préscolaire public	%	47.30	47	47	47	

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	59.60	62.70	65.9	69.20	

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100

2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	84.10	93	96	98	

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans)*100

2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	100 000	100000	100 000	100 000	

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabétiser)

2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	8.74	8.7	9	9.3	

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	57	64.54	65.02	65.50	

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 6ème année d'étude/ Population totale d'enfants de 12 ans)*100

3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	74	86.6	87.72	89.16	

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, en écriture et en calcul.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	2	2	2		2

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de manuels nécessaires par discipline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

4.2 Pourcentage des élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	50	60	60		60

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

4.3 Pourcentage des élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	%	50	60	60		60

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

Objectif 5: Faire des langues nationales un outil de développement socio-économique du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Pourcentage de langue nationale instrumentées, utilisées comme langue de travail dans les domaines de la vie	%	7.69	15.38	23.07		38.46

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'AMALAN

Précision Méthodologique : Nombre de langue nationale instrumentées, utilisées comme langue de travail/Nombre total de langues nationales instrumentées

5.2 Taux de traduction d'ouvrages scientifiques, technologiques et culturels en langues nationales	%	3.00	5	6.66		8.33

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'AMALAN

Précision Méthodologique : Nombre d'ouvrages traduits en langues nationales/Nombre total d'ouvrages à traduire

5.3 Pourcentage d'outils de référence validés et édités	%	1.00	2.66	3.33		4

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'AMALAN

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils de référence validés et édités/Nombre total d'outils à valider et éditer)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	290 529 377	297 937 453	333 153 594	349 997 977	
Biens et services	25 636 311	26 621 123	34 254 392	36 129 370	
Transferts et subventions	1 423 390	1 423 643	1 501 460	1 534 787	
Investissement	11 636 490	13 300 579	23 910 177	34 671 583	
Total :	329 225 568	339 282 798	392 819 623	422 333 717	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Education préscolaire et spéciale	352 646	452 646	593 129	687 181	
Enseignement Fondamental	326 995 170	335 821 576	389 985 300	419 242 340	
Enseignement Normal	128 558	128 558	190 324	200 674	
Education Non formelle	1 127 234	2 038 422	1 220 711	1 252 651	
Développement de la recherche linguistique	621 960	841 596	830 159	950 871	
Total :	329 225 568	339 282 798	392 819 623	422 333 717	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	5 796	6 713	6 920	6 946
CATEGORIE B	1 478	1 042	1 201	1 205
CATEGORIE B1	501	478	478	478
CATEGORIE B2	45 889	43 567	44 177	44 497
CATEGORIE C	1 082	964	611	618
AUTRES	1 731	1 646	1 161	1 161
Total :	56 477	54 410	54 548	54 905

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	152 646	152 646	193 169	203 911
Investissement	200 000	300 000	399 960	483 270
Total	352 646	452 646	593 129	687 181

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi et évaluation de la mise en œuvre de programmes en matière d'éducation préscolaire et spéciale	13 196
1.1.2	Renforcement des capacités des encadreurs et des formateurs	20 000
1.1.3	Mise à disposition de matériels et d'équipements adaptés pour les CDPE	64 224
1.1.4	Projet 1 Programme Multi acteur Appui Petite Enfance	150 000
1.1.5	Projet pilote d'Appui aux EBES	150 000
1.1.6	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'Ecole de formation des Educateurs du préscolaire (EFEP)	24 604
1.1.7	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des jardins d'Enfants : Kassé KEITA, Oisillons et Croix rouge	21 291
1.2.1	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEPS	9 331
Total		452 646

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	290 381 869	297 806 374	332 988 137	349 825 075
Biens et services	25 332 579	26 287 391	33 837 550	35 689 624
Investissement	11 263 722	11 727 811	23 159 613	33 727 641
Total	326 978 170	335 821 576	389 985 300	419 242 340

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEF	9 331
2.1.2 Projet construction et équipement IFM	300 000
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	297 806 374
2.2.2 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveau central)	5 369 673
2.2.3 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveaux déconcentré et décentralisé)	2 210 114
2.2.4 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
2.2.5 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau déconcentré)	17 893
2.2.6 Formation des enseignants (préscolaire, fondamental et normal)	1 213 418
2.2.7 Formation des enseignants (secondaire général)	139 794
2.2.8 Formation des enseignants (personnel administratif)	174 975
2.2.9 Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaires	1 748 257
2.2.10 Production d'informations statistiques annuelles	196 395
2.2.11 Appui à la réparation des manuels scolaires	329 944
2.2.12 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	1 680 483
2.2.13 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveaux déconcentré et décentralisé)	2 392 640
2.2.14 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveaux déconcentré et décentralisé)	7 483 391
2.2.15 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveaux déconcentré et décentralisé	5 638 531
2.3.1 Suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités d'éducation non formelle/SSA-P	40 902
2.4.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNCS	9 331
2.4.2 Suivi, contrôle et évaluation des cantines scolaires (niveau central)	240 580
2.4.3 Suivi, contrôle et évaluation des cantines scolaires (niveau déconcentré)	132 916
2.4.4 Mise en œuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveau national)	342
2.4.5 Mise en œuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 102 407
2.4.6 Projet 1 Projet Investissement Secteur Education (Construction des Cantines scolaires)	700 000
3.1.1 Missions de suivi-évaluation de la mise en œuvre du curriculum de l'enseignement fondamental et de la politique de formation des maîtres	59 786
3.2.1 Mise en œuvre de la politique nationale de la SCOFI	224 127
4.1.1 Appui aux cadres de concertation niveaux local et régional	414 929
4.2.1 Appui à la supervision des activités pédagogiques	400 045
4.2.2 Amélioration des rendements scolaires	1 743 770
Total	335 821 576

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	128 558	128 558	190 324	200 674
Total	128 558	128 558	190 324	200 674

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEN	9 330
4.3.1 Mission de suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la politique de formation des maîtres de l'enseignement fondamental, des éducateurs préscolaires et éducateurs spécialisés	33 197
4.3.2 Prise en charge des indemnités de stages pédagogiques	86 031
Total	128 558

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	147 508	131 079	165 457	172 902
Biens et services	22 528	52 528	33 349	35 161
Transferts et subventions	957 198	954 815	1 021 905	1 044 588
Investissement	0	900 000	0	0
Total	1 127 234	2 038 422	1 220 711	1 252 651

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.2 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNENF-LN	131 079
2.3.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNENF-LN	9 331
2.3.4 Missions de suivi-évaluation de l'application de la politique linguistique	43 197
2.3.5 Prise en charge des dépenses de personnel du CNR-ENF	110 464
2.3.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNR-ENF	152 841
2.3.7 Mise en oeuvre du curriculum de l'éducation non formelle	14 970
2.3.8 Coordination des activités des opérateurs oeuvrant dans le cadre de l'alphabétisation et des centres d'éducation pour le développement	676 540
2.3.9 Projet d'implémentation d'une nouvelle imprimerie au CNR-ENF	900 000
Total	2 038 422

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	449 192	468 828	479 555	490 199
Investissement	172 768	372 768	350 604	460 672
Total	621 960	841 596	830 159	950 871

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel de l'AMALAN	389 626
5.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'AMALAN	112 002
5.1.3 Réhabilitation et équipement du siège de l'AMALAN	300 000
5.2.1 Traduction d'ouvrages scientifiques, technologiques et culturels en langues nationales	19 984
5.3.1 Réalisation des travaux de recherches linguistiques	19 984
Total	841 596

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général
 Responsable de Programme : le Directeur national de l'Enseignement secondaire général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves de l'enseignement secondaire général les connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements publics et privés de l'enseignement secondaire général.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme vise à accroître les capacités d'accueil dans le public tout en maitrisant les flux par rapport à la partie supérieure du système.

A ce titre, il poursuit les objectifs suivants :

- i) Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
- ii) Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	26.5	25.2	23.9	22.6

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100					
1.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	21.9	20.5	19.1	17.7

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : Nombre total de redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100					

Objectif 2: Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits, équipés et fonctionnels	Nbre	2	4	9	9

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	12.90	14.9	14.9	14.8

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	994 747	929 341	1 131 921	1 182 851	
Biens et services	11 077 441	11 140 578	16 813 755	17 834 002	
Investissement	18 678 261	20 178 261	38 606 090	56 222 295	
Total :	30 750 449	32 248 180	56 551 766	75 239 148	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Enseignement sécondaire général	30 750 449	32 248 180	56 551 766	75 239 148	
Total :	30 750 449	32 248 180	56 551 766	75 239 148	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	55	52	52	52
CATEGORIE B1	24	21	21	21
CATEGORIE B2	17	14	14	14
CATEGORIE C	9	7	0	0
AUTRES	30	28	20	20
Total :	135	122	107	107

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	994 747	929 341	1 131 921	1 182 851
Biens et services	11 077 441	11 140 578	16 813 755	17 834 002
Investissement	18 678 261	20 178 261	38 606 090	56 222 295
Total	30 750 449	32 248 180	56 551 766	75 239 148

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel du P2.042	929 341
1.1.2	Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveau central)	7 800 898
1.1.4	Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveau central)	17 168 074
1.2.1	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNESG	7 331
1.2.2	our le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	522 570
1.2.4	Missions de coordination et de contrôle technique des Académies d'Enseignement	63 134
1.2.5	Missions d'inspection, d'évaluation, de contrôle et de notation du personnel enseignant	145 364
2.1.1	Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique (niveau central)	1 402 033
2.1.2	Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique(niveaux déconcentré et décentralisé	740 549
2.1.4	Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement secondaire général	302 420
2.1.5	Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire	1 510 187
2.1.6	Projet 1 Construction et Equipement de lycées	1 500 000
2.2.1	2.2.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	53 070
2.2.2	Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveaux déconcentré et décentralisé)	103 209
Total		32 248 180

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : le Directeur national de l'Enseignement technique et professionnel

a) Présentation stratégique du programme

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

Le Programme Décennal de Développement de l'Education, deuxième génération (PRODECII) 2019-2028 a conforté les options du PRODEC I.

Les Etats généraux de l'Education (EGE), réalisés en 2024, mettent l'accent sur la professionnalisation des formations, la diversification des

filières formations et la construction des structures de formation technique et professionnel publics.

En tenant compte des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le renforcement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la diversification des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières porteuses (industrielles et agro sylvo pastorales, TIC), y compris l'accès des filles à ces filières ;
- la construction et l'équipement des Centres et Instituts de formation technique et professionnelle ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation progressive de l'APC ;
- le suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants de l'ETP.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 2.043 « Consolidation et diversification de l'enseignement secondaire technique et professionnel » vise d'une part, à assurer le développement d'un enseignement secondaire technique de qualité et à un coût abordable en lien avec les besoins et d'autre part à accroître l'offre de formation en développant des alternatives crédibles et attractives en adéquation avec l'auto-entrepreneuriat et les besoins du marché du travail. Il s'agira de :

- i) améliorer le rendement interne ;
- ii) améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC)
- iii) améliorer l'efficacité externe ;
- iv) renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Objectif 1: Améliorer le rendement interne						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'admission à l'examen du CAP	%	50	46	46		46
Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE						
Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100						
1.2 Taux d'admission à l'examen du BT	%	72	70	71		72
Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE						
Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100						
1.3 Taux d'admission à l'examen du BAC technique	%	40	41.5	42		43
Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE						
Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100						
1.4 Taux d'admission à l'examen du BAC professionnel	%	78	76	76		77
Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE						
Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100						
1.5 Nombre d'enseignants de l'enseignement technique et professionnel ayant réussi une formation continue et appliquant les techniques de l'enseignement modulaire (APC)	Nbre	50	50	50		50

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	55	56	57	58

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP					
Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC/Total des élèves inscrits)*100					
2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	45	46	47	48
Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP					
Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100					
2.3 Nombre d'établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel construits, équipés et fonctionnels		2	2	3	4

Objectif 3: Améliorer l'efficacité externe					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre d'établissements professionnels publics ayant une cellule de suivi de l'insertion socio-professionnels des sortants formels	Nbre	30	26	26	26
Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi					
Précision Méthodologique : Exploitation des documents					

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	35.5	36.4	37.3	38.20
Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100					
4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	31.5	31.04	31.84	32.66
Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education					
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d'élèves orientés dans le secondaire)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	29 192 477	31 487 473	33 371 352	34 872 409	
Biens et services	9 128 891	9 303 924	13 836 799	14 678 093	
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	7 560 470	7 800 790	
Investissement	22 394 704	22 354 704	46 418 809	68 569 858	
Total :	67 762 299	70 192 328	101 187 430	125 921 150	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Enseignement Technique et professionnel	67 762 299	70 192 328	101 187 430	125 921 150	
Total :	67 762 299	70 192 328	101 187 430	125 921 150	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	3 316	4 661	4 664	4 667
CATEGORIE B	11	5	5	5
CATEGORIE B1	12	12	12	12
CATEGORIE B2	437	401	401	401
CATEGORIE C	14	12	3	3
AUTRES	20	22	22	22
Total :	3 810	5 113	5 107	5 110

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	29 192 477	31 487 473	33 371 352	34 872 409
Biens et services	9 128 891	9 303 924	13 836 799	14 678 093
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	7 560 470	7 800 790
Investissement	22 394 704	22 354 704	46 418 809	68 569 858
Total	67 762 299	70 192 328	101 187 430	125 921 150

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de l'examen du CAP/ niveaux déconcentré et décentralisé	396
1.2.1 Organisation de l'examen du BT/ niveaux déconcentré et décentralisé	62 748
1.3.1 Organisation de l'examen du BAC technique	329 793
1.4.1 Organisation de l'examen du BAC professionnel/ niveaux déconcentré et décentralisé	1 843
1.5.1 Prise en charge des dépenses de personnel du Programme 2.043	31 487 473
1.5.2 Formation continue des enseignants de l'enseignement technique et professionnel	139 794
2.1.1 prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveau central)	2 400 273
2.1.2 prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveaux déconcentré et décentralisé)	19 591 622
2.1.3 Missions de coordination et de contrôle technique des Académies d'Eenseignement en matière d'enseignement technique et professionnel	53 197
2.2.1 entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement technique et professionnel (niveaux déconcentré)	115 806
2.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNETP	7 331
2.2.3 Aquisition de biens et services pour le fonctionnement des services décentralisées	144 929
2.3.1 Construction et équipements d'établissements d'enseignement technique et professionnel	223 015
3.1.1 Fonctionnement des établissements publics ayant une cellule de suivi de l'insertion socio-professionnelle des sortants formels	123 397
4.1.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
4.1.2 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau déconcentré)	35 358
4.1.3 Prise en charge des demi- bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveau central)	775 033
4.1.4 Prise en charge des demi- bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc/ privé catholique (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 820 797
4.1.5 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (bourses IFM, pension alimentaire des IFP Agro-sylvo- pastoraux	6 998 207
4.2.1 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kit matériel didactique (niveau central)	511 221
4.2.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kit matériel didactique (niveau déconcentré)	327 375
4.2.3 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matières d'oeuvre (niveau central)	142 243
4.2.4 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matières d'oeuvre (niveau déconcentré et décentralisé)	816 657
4.2.5 Entretien des machines de dactylographie	42 592
Total	70 192 328

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.017	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR EDUCATION		200 000	200 000	200 000	399 960	483 270
CONSTRUCTION SIEGE DFM/ MEN		2 200 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
Total :		2 400 000	700 000	700 000	1 399 860	1 691 449

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.041	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI		300 000	300 000	300 000	599 940	724 907
APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASSO		150 000	100 000	150 000	199 980	241 635
PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS ADUCATIFS SPECIAUX		150 000	100 000	150 000	199 980	241 635
REHABILITATION SIEGE ACADEMIE MALIENNE DES LANGUES (C)		300 000	100 000	300 000	199 980	241 635
PROJET IMPLEMENTATION D'UNE NOUVELLE IMPRIMERIE DU (C)		900 000	0	900 000	0	0
Total :		1 800 000	600 000	1 800 000	1 199 880	1 449 812

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.042	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP		1 500 000	1 500 000	1 500 000	2 999 700	3 624 537
Total :		1 500 000	1 500 000	1 500 000	2 999 700	3 624 537

SECTION :412 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'adéquation entre le contenu de l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi ;
- le développement de l'enseignement supérieur ;
- la réglementation de l'accès aux études universitaires et post universitaires ;
- la préparation aux diplômes universitaires et post universitaires ;
- la délivrance des diplômes universitaires et post universitaires et des équivalences ;
- le contrôle de l'orientation et de la gestion des flux des étudiants ;
- le suivi des étudiants maliens à l'étranger ;
- la coordination de la recherche scientifique initiée par les départements ministériels en rapport avec les ministères intéressés ;
- le développement de la recherche scientifique et technologique ;
- la définition des priorités nationales en matière de recherche scientifique ;
- la coordination des actions dans le domaine de la recherche scientifique et technologique en vue d'accroître les capacités nationales dans la maîtrise des sciences et techniques ;
- l'organisation de la communauté des chercheurs et la réglementation de la recherche scientifique ;
- le suivi de l'utilisation des fonds publics destinés au financement de la recherche scientifique.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des programmes.

I.2.1 Contraintes

- le déficit de personnel enseignant-chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'insuffisance et/ou l'obsolescence des équipements dans les laboratoires au sein des Instituts de l'Enseignement Supérieur et de Recherche ;
- l'inadaptation de l'offre de formation aux besoins de la société ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- la non mise à jour du plan stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique ;
- la faiblesse de la couverture sanitaire au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) ;
- le faible niveau de gestion du système d'information au niveau des IESR ;
- la non fonctionnalité du dispositif sécuritaire et social ;
- le faible niveau d'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation Initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et EN Sup) ;
- la faible maîtrise de la gestion des flux des étudiants ;
- le faible niveau de la culture scientifique et technologique ;
- la faible utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le problème de sécurisation de l'espace Universitaire.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- le recrutement de personnel enseignant, chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité ;
- la réduction considérablement du volume des heures supplémentaires ;

- l'amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- la construction et l'équipement des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- l'adaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- l'amélioration de la gouvernance en termes d'autonomie au niveau des IESR;
- la relecture du plan stratégique de la recherche et l'adapter au plan national ;
- l'amélioration et la valorisation de la production scientifique ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire dans les IESR;
- l'amélioration de la gestion du système d'information au niveau des IESR ;
- l'introduction des fondamentaux de l'APC dans la formation initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et ENSup) ;
- la maîtrise du taux d'accroissement des étudiants conformément à l'attente du PRODEC 2 ;
- l'amélioration des procédures d'assurance qualité ;
- la promotion de la culture scientifique et technologique ;
- la promotion de l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.3 La politique sectorielle

Le Programme décennal de Développement de l'Education (PRODEC 2) et le nouveau plan d'actions 2023-2027 adossé à la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique marquent la volonté des pouvoirs publics d'inscrire des réformes pour mettre en place un système d'enseignement et de recherche plus performant, au coeur des problématiques de développement, se nourrissant de notre réalité et contribuant à la faire évoluer.

Le plan d'actions 2023-2027 de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique constitue une stratégie pertinente et réaliste qui se base sur des activités bien définies. Il s'articule autour de Cinq (5) objectifs stratégiques et douze (12) axes prioritaires. Les axes se présentent comme suit : (i) la Gestion des flux d'étudiants, (ii) l'Accroissement équitable des capacités d'accueil des IES, (iii) la Déconcentration de l'enseignement supérieur, (iv) l'Amélioration de l'efficacité interne, (v) l'instauration d'un cadre juridique et institutionnel favorisant l'autonomie, le partenariat avec le secteur privé, (vi) la Mobilisation des ressources pour l'enseignement et la recherche, (vii) le Renforcement de l'utilisation des TIC dans les programmes d'enseignement et de recherche, (viii) la Modernisation des pratiques d'enseignement et l'amélioration de l'employabilité des diplômés, (ix) la Gestion efficiente des enseignants, (x) la Formation continue des enseignants-chercheurs et la progression dans la carrière, (xi) l'Attractivité de la fonction d'enseignant-chercheur, (xii) le Soutien à la mise en œuvre de la politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation (PNSTI).

Les objectifs du plan portent sur :

- Objectif stratégique 1 : Optimiser l'accessibilité aux études supérieures en renforçant la capacité d'accueil des institutions en vue d'un enseignement supérieur équitable et inclusif ;
- Objectif stratégique 2 : Renforcer la gouvernance, la mobilisation et la gestion des ressources financières ;
- Objectif stratégique 3 : Renforcer la gouvernance du sous-secteur de manière à promouvoir la qualité, l'efficacité et l'efficience ;
- Objectif stratégique 4 : Valoriser la fonction d'enseignant-chercheur en favorisant l'attractivité et la progression en carrière ;
- Objectif stratégique 5 : Poursuivre le développement de la recherche scientifique en soutenant les actions de la PNSTI.

Par ailleurs, un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer le financement des projets de recherche et de l'innovation technologique, le Fonds Compétitif pour la Recherche Scientifique et l'Innovation Technologique (FCRIT) lancé le 08 avril 2017. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Effectifs des étudiants dans les institutions d'enseignement supérieur	nombre	93486	104102	153292	157667
2	Proportion de filles étudiantes dans les institutions d'enseignement supérieur	%	29.81	26.77	37.92	37.92

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	8 428 906	8 899 420	10 254 997	10 830 419	
Développement de l'Enseignement Supérieur	79 983 667	82 560 367	90 521 061	97 352 268	
Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique	2 185 346	2 488 199	2 377 294	2 530 509	
Financement de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	
Total :	93 097 919	96 447 986	105 982 456	113 683 189	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	8 194 672	8 648 290	9 290 580	9 708 652	
Biens et services	2 207 297	2 254 191	3 041 959	3 201 157	
Transferts et subventions	71 825 845	74 934 288	75 103 635	78 249 648	
Investissement	10 870 105	10 611 217	18 546 282	22 523 732	
Total :	93 097 919	96 447 986	105 982 456	113 683 189	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.018 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du département. Il s'articule autour de la conduite, de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière d'Enseignement Supérieur, de recherche scientifique et d'innovation technologique.

C'est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le Programme 1.018 est composé de deux (02) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du département ;
- Action 2 : gestion de ressources financières et matérielles.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Objectif 1 : rendre plus efficaces et plus efficients les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Objectif 2 : améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Objectif 1: Rendre plus performantes les structures du MESRS (renforcement de la gouvernance et coordination des actions des structures)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Nombre des textes juridiques et règlementaires adoptés	Nombre	3	2	4	4

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des assises nationales de la refondation (ANR)	%	-	80	80	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations exécutés/nombre total de recommandations du MESRS)*100

1.3 Taux d'exécution du plan d'activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisés/Nombre total d'activités prévues) x100

1.4 Taux d'exécution du programme de communication du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de communication réalisés/Nombre total d'activité de communication prévues) x100

Objectif 2: Renforcer la gestion des ressources (humaines, financières et matérielles) du MESRS

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget alloué au MESRS	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DFM / Compte Administratif, (SIGD)

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) X100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DFM / PPM

Précision Méthodologique : (Nombre de marché réalisé/Nombre total de marché prévus) X100

2.3 Pourcentage du personnel administratif et technique formé	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DFM

Précision Méthodologique : (Nombre de personne formée/Nombre de formation prévu) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 531 565	3 922 079	3 961 324	4 139 581	
Biens et services	1 670 420	1 750 420	2 423 312	2 548 859	
Transferts et subventions	2 726 921	2 726 921	2 870 461	2 933 800	
Investissement	500 000	500 000	999 900	1 208 179	
Total :	8 428 906	8 899 420	10 254 997	10 830 419	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	4 205 730	4 653 548	4 739 259	4 897 086	
Gestion financière et matérielle	4 223 176	4 245 872	5 515 738	5 933 333	
Total :	8 428 906	8 899 420	10 254 997	10 830 419	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	114	156	156	156
CATEGORIE B		1	1	1
CATEGORIE B1	18	18	18	18
CATEGORIE B2	21	15	15	15
CATEGORIE C	4	5	0	0
AUTRES	58	58	58	58
Total :	215	253	248	248

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 233 774	1 681 592	1 383 913	1 446 188
Biens et services	441 956	441 956	654 307	689 897
Transferts et subventions	2 530 000	2 530 000	2 701 039	2 761 001
Total	4 205 730	4 653 548	4 739 259	4 897 086

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	1 681 592
1.1.2 Acquisition de biens et services	285 973
1.1.3 Elaboration des textes juridiques et réglementaires	27 983
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des assises nationales de la refondation (ANR)	25 000
1.3.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités du Plan d'action budgétisé de la PNES et PNRIT du département	20 000
1.3.2 Organisation des Missions de suivi-évaluation des projets et programmes et autres missions	23 000
1.3.3 Fonds compétitifs de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000
1.4.1 Réalisation des activités de communication et d'autres activités y afférentes	70 000
1.4.2 Diffusion du document de politique pour une meilleure appropriation (communication)	20 000
Total	4 653 548

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 297 791	2 240 487	2 577 411	2 693 393
Biens et services	1 228 464	1 308 464	1 769 005	1 858 962
Transferts et subventions	196 921	196 921	169 422	172 799
Investissement	500 000	500 000	999 900	1 208 179
Total	4 223 176	4 245 872	5 515 738	5 933 333

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	2 240 487
2.1.2 Elaboration des documents de programmation et de suivi évaluation du budget et réalisation des missions de suivi-évaluation	50 000
2.1.3 Acquisition des biens et services	1 088 458
2.2.1 Suivi et Exécution du Plan de passation des marchés	230 500
2.2.2 REALISATION DU PROJET CONSTRUCTION AMPHI 800 PLACES ET 500 PLACES FSEG /USSGB	500 000
2.3.1 Organisation des sessions de formations des agents du département	136 427
Total	4 245 872

Le Programme : 2.045 Développement de l'Enseignement Supérieur

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de l'Enseignement Supérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.045 vise dans son objectif stratégique la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants.

Le programme 2.045, composé par l'ensemble des structures opérationnelles, notamment des universités, des grandes écoles et des instituts ayant en commun des missions :

- une formation initiale et continue interdisciplinaire ;

- une recherche d'envergure internationale et une politique scientifique innovante ;
- la diffusion de la culture et l'information scientifique ;
- la coopération internationale ;
- la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- la gouvernance universitaire ;
- les oeuvres universitaires ;
- les contrôles de qualité.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme :

Le Programme 2.045 est composé de cinq (05) actions:

- Action 1 : Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Action 2 : Gestion des oeuvres universitaires ;
- Action 3 : Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur ;
- Action 4 : Formation des formateurs sportifs ;
- Action 5 : Formation des travailleurs sociaux.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques et de vingt deux (22) indicateurs.

- Objectif 1 : Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- Objectif 2 : Améliorer les oeuvres universitaires ;
- Objectif 3 : Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- Objectif 4 : Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur ;
- Objectif 5 : Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique ;
- Objectif 6 : Développer la formation continue des travailleurs sociaux ;
- Objectif 7 : Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesses, de sports et de loisirs.

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'encadrement pédagogique	%	88	80	80		80

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGESRS

Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants dans les IES/Nombre d'enseignants à plein temps des IES) X100

1.2 Ratio étudiants salle d'encadrement pédagogique	%	84	175	170		165

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGESRS

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants des IES / Nombre de salle de TD)

1.3 Taux d'accroissement des effectifs des étudiants	%	4	5	5		5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGESRS

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants de l'année n des IES - Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) / Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) X100

1.4 Pourcentage d'étudiants maliens boursiers à l'étranger	%	-	2	2		5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants maliens ayant bénéficié de bourse à l'étranger de l'année N / Nombre total de bachelier de l'année N-1) X100

Objectif 2: Améliorer les oeuvres universitaires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre d'étudiants logés		2	10000	11000	12000

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants bénéficiaires de logements/ Nombre total d'étudiants demandeurs de logements) x100					
2.2 Taux d'exécution du budget alloué au paiement des trousseaux et bourses des étudiants nationaux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Dotations Budgétaires) x100					
2.3 Proportion d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale		-	48	50	55

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale / Nombre total d'étudiants) x100					
2.4 Nombre d'étudiants bénéficiaires du service de la carte de transport		-	2800	3000	3000

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants bénéficiaires du service de la restauration / Nombre total d'étudiants) x100					

Objectif 3: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Proportion de programme de formations habilitées	%	67	55	60	80

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)					
Précision Méthodologique : (Nombre de filières professionnelles habilitées/ Nombre total des filières à habiliter) X100					
3.2 Proportion des étudiants dans les filières de sciences, de médecine, d'agronomie	%	38	20	23	25

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de sciences, de médecine, d'agronomie /Nombre total des étudiants)*100					

Objectif 4: Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de validation des deux semestres	%	85	80	85	85

Moyen de Vérification : Annuaire statistique CPS-SE					
Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants ayant valider les deux semestres/Nombre total d'étudiants)x100					
4.2 Taux de diplomation	%	100	92	95	98

Moyen de Vérification : Annuaire statistique CPS-SE					
Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme/ nombre total d'étudiants inscrits à la dernière classe du cycle) X100					

Objectif 5: Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Nombre de programmes de formation évalués dans les institutions d'enseignement supérieur public et privé	Nombre	400	400	350		400
Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
5.2 Pourcentage de programmes de formation évalués avec mention favorable du Conseil scientifique	Nombre	2	6	6		6
Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP						
Précision Méthodologique : (Nombre de programmes de formation évalués avec mention favorable /Nombre total de programmes de formation évalués)*100						
5.3 Nombre de personnes formées en assurance qualité dans les IESR	Nombre	100	100	150		150
Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
5.4 Nombre d'Institutions d'enseignement supérieur et de recherche évaluées	Nombre	150	150	150		150
Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Objectif 6: Développer la formation continue des travailleurs sociaux						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
6.1 Proportion de cadres des travailleurs sociaux en formation continue à l'INFTS	%	730	730	850		850
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS						
Précision Méthodologique : Nombre de travailleurs sociaux en formation continue à INFTS/Nombre total d'étudiants de l'INFTS)*100						
6.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des sessions statutaires des organes de gouvernance	%	100	80	90		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS						
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mise en oeuvre / nombre total de recommandations des sessions statutaires des organes de gouvernance) *100						
6.3 Taux de réussite aux examens de fin d'études des étudiants de LP et DUT	%	95	95	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS						
Précision Méthodologique : (nombre d'étudiants admis en fin d'études par niveau / nombre total d'étudiants présentés) *100						
Objectif 7: Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesses, de sports et de loisirs						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
7.1 Pourcentage d'étudiants admis au concours d'entrée en Licence	%	70	75	80		80
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS						
Précision Méthodologique : (Nombre de candidats admis au concours d'entrée en licence /Nombre total de candidats présentés aux concours) *100						
7.2 Nombre d'étudiants inscrits en master professionnel	Nombre	50	70	70		70
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS						
Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants ayant validé les deux semestres/ Nombre total d'étudiants) x100						
7.3 Nombre de cadres formés en sport et éducation physique	Nombre	50	50	50		50
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
7.4 Nombre de cadres formés en métier connexe, en sport, éducation physique, jeunesse et de loisirs (Niveau terminal)	Nombre	60	60	70		70
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	4 663 107	4 726 211	5 329 256	5 569 071	
Biens et services	514 314	481 208	585 244	617 078	
Transferts et subventions	67 139 126	69 986 731	70 102 450	73 123 107	
Investissement	7 667 120	7 366 217	14 504 111	18 043 012	
Total :	79 983 667	82 560 367	90 521 061	97 352 268	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	7 693 031	9 360 029	6 007 712	6 281 429	
Gestion des oeuvres universitaires	21 880 638	22 116 119	23 766 407	24 727 911	
Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur	48 710 639	49 368 878	58 841 889	64 309 873	
Formations des formateurs sportifs	685 573	732 009	754 192	794 057	
Formation des travailleurs sociaux	1 013 786	983 332	1 150 861	1 238 998	
Total :	79 983 667	82 560 367	90 521 061	97 352 268	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	2 104	2 116	2 116	2 116
CATEGORIE B1	160	151	151	151
CATEGORIE B2	189	166	166	166
CATEGORIE C	113	106	0	0
AUTRES	161	159	127	127
Total :	2 727	2 698	2 560	2 560

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	4 663 107	4 726 211	5 329 256	5 569 071
Biens et services	514 314	481 208	585 244	617 078
Transferts et subventions	2 515 610	3 552 610	93 212	95 280
Investissement	0	600 000	0	0
Total	7 693 031	9 360 029	6 007 712	6 281 429

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	4 462 075
1.1.2 Prise en charge des heures supplémentaires	264 136
1.1.3 Acquisition des biens et services	321 638
1.1.4 Organisation des sessions de la CNELA	80 193
1.1.5 Prise en charge des activités relatives à la recherche, à la prospective, à l'archivage, et à l'harmonisation des procédures de recrutement	90 250
1.1.6 Renforcement des capacités du personnel	15 404
1.1.7 Prise en charge des heures supplémentaires (cours) et des frais d'examen des IESR	1 000 000
1.2.1 Prise en charge des activités relatives aux missions universitaire	4 000
1.2.11 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION DE L'EX ENA	600 000
1.3.1 Production des documents de planification et de suivi-évaluation des IESRS	44 080
1.3.2 Production du bulletin statistique du MESRS	31 797
1.4.1 Prise en charge des bourses des étudiants à l'étranger	2 428 300
1.4.2 Organisation du concours d'entrée dans les Ecoles Inter -Etats	18 156
Total	9 360 029

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	20 985 590	21 221 071	21 955 799	22 389 976
Investissement	895 048	895 048	1 810 608	2 337 935
Total	21 880 638	22 116 119	23 766 407	24 727 911

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	425 525
2.1.2 Tenue des sessions des organes de gouvernance	20 000
2.1.3 Acquisition et fourniture de matériels équipements et autres biens et services	4 499 000
2.1.4 Réalisation des travaux de réhabilitation d'infrastructures de logement, de santé et de sport	295 048
2.1.5 Prise en charge des baux et bâtiments administratifs	350 000
2.1.6 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOUGOU	600 000
2.2.1 Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants nationaux	14 277 012
2.3.1 Prise en charge des dépenses relatives aux frais de tenue des comptes des étudiants à la bancarisation	1 200 000
2.3.2 Prise en charge des activités culturelles et sportives	249 534
2.4.1 Prise en charge du transport des étudiants et autres activités y afférentes	200 000
Total	22 116 119

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	41 973 052	43 532 194	46 219 767	48 708 598
Investissement	6 737 587	5 836 684	12 622 122	15 601 275
Total	48 710 639	49 368 878	58 841 889	64 309 873

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.2 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	150 000
1.2.3 REALISATION DU PROJET DE CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA	800 000
1.2.4 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION ENSUP	150 000
1.2.5 REALISATION DU PROJET DES ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITE REGIONALES (SIKASSO, TOUMBOUCTOU ET GAO)	600 000
1.2.6 REALISATION DU PROJET DE L'EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	400 000
1.2.7 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION FACULTE DE PHARMACIE	1 000 000
1.2.9 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION INFRASTRUCTURE PEDAGOGIQUES IPRKATIBOUGOU	800 000
1.2.10 PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	200 000
1.2.12 REALISATION DU PROJET DE REHABILITATION BATIMENT FACULTE HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	400 000
1.2.13 REALISATION DU PROJET DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DE L'INJS	150 000
1.2.14 REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INFSS DE SEGOU	400 000
3.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires)	21 807 073
3.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif et technique	5 839 135
3.1.3 Renforcement des capacités du personnel enseignant, administratif et technique	801 883
3.1.4 Acquisition de biens et services (fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres dépenses)	12 949 311
3.1.5 Prise en charge des baux et bâtiments administratifs	667 000
3.2.1 Réalisation des projets de recherches et autres dépenses y afférentes	599 508
4.1.1 Organisation des examens des IES et autres frais d'examens	1 493 968
4.1.2 Elaboration des documents de programmation et de suivi au sein des IESR (production des statistiques, élaboration des contrats, des rapports de suivi trimestriel et du RAP, etc.)	78 000
5.1.1 Evaluation des programmes de formation du public et du privé	50 000
5.2.1 Tenue des sessions des organes de gouvernance	14 000
5.3.1 Tenue des ateliers de formation et de sensibilisation des acteurs de l'enseignement supérieur en assurance qualité	9 000
5.4.1 Evaluation des structures d'enseignement supérieur et de recherche	10 000
Total	49 368 878

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	685 573	732 009	754 192	794 057
Total	685 573	732 009	754 192	794 057

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en salaires et accessoires	324 164
7.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par le personnel administratif et technique	108 972
7.1.4 Acquisition de biens et services (fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres dépenses)	97 350
7.1.5 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	2 000
7.1.6 Renforcement des capacités du personnel	4 000
7.1.7 Prise en charge des bourses et autres aides sociales	124 664
7.1.8 Organisation des examens et concours	46 859
7.2.1 Réalisation des projets de recherches et autres dépenses y afférentes	10 000
7.3.1 Mise en oeuvre de la formation de cadre en sport et éducation physique	7 000
7.4.1 Mise en oeuvre de la formation de cadre en métiers de jeunesse et de loisir	7 000
Total	732 009

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	979 301	948 847	1 079 480	1 135 196
Investissement	34 485	34 485	71 381	103 802
Total	1 013 786	983 332	1 150 861	1 238 998

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge salaires et accessoires	210 843
6.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et le personnel administratif et technique	173 590
6.1.3 Acquisition de biens et services (fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres dépenses)	355 285
6.1.4 Prise en charge des frais de formation initiale, des stages et recrutement des étudiants	179 224
6.2.1 Tenue des sessions des organes de gouvernance	12 000
6.2.2 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	6 000
6.3.1 Organisation des examens et concours	46 390
Total	983 332

Le Programme : 2.046 Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de la Recherche Scientifique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays des données scientifiques et technologiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.046 est bâti autour des objectifs suivants :

-accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;

- contribuer à valoriser les résultats de recherches

Objectif 1: Accroître le niveau de production scientifique et de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Proportion de chercheurs formés dans le cadre des programmes de renforcement des capacités des chercheurs	%	30	66	66		75

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : (Nombre de renforcements de capacités réalisés/ Nombre de renforcements de capacités prévus)*100

1.2 Nombre de publications scientifiques	Nombre	2	6	6	6

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre de laboratoires équipés	Nombre	10	10	12	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.4 Nombre d'étudiants stagiaires encadrés	Nombre	50	50	80	85

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.5 Nombre de programmes de formations d'excellence mis en place au CIAR-Mali	Nombre	3	4	4	5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Contribuer à valoriser les résultats de recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de numéro de revues scientifiques publiés	Nombre	6	6	10	10	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de communications présentées dans les espaces scientifique	Nombre	-	80	80	80

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de manifestations scientifiques organisées	Nombre	5	5	7	10

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.4 Nombre de prototypes développés	Nombre	4	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST, ISH, CIAR et INRMPT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Développer les partenariats national et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Nombre de conventions signées	Nombre	5	5	5	6	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST et ISH

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de projets réalisés dans le cadre des conventions signées	Nombre	3	3	3	4

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CNRST et ISH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	22 563	22 563	33 403	35 220
Transferts et subventions	1 959 798	2 220 636	2 130 724	2 192 741
Investissement	202 985	245 000	213 167	302 548
Total :	2 185 346	2 488 199	2 377 294	2 530 509

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique	2 185 346	2 488 199	2 377 294	2 530 509
Total :	2 185 346	2 488 199	2 377 294	2 530 509

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	51	51	51	51
CATEGORIE B1	4	4	4	4
CATEGORIE B2	11	10	10	10
CATEGORIE C	3	2	0	0
AUTRES	10	9	6	6
Total :	79	76	71	71

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	22 563	22 563	33 403	35 220
Transferts et subventions	1 959 798	2 220 636	2 130 724	2 192 741
Investissement	202 985	245 000	213 167	302 548
Total	2 185 346	2 488 199	2 377 294	2 530 509

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires.	664 684
1.1.2 Acquisition de biens et services	563 606
1.1.3 Elaboration et mise en œuvre des programmes de formation pour les chercheurs	180 826
1.1.4 Elaboration des documents de programmation et de suivi au sein des structures de recherche (production des statistiques, élaboration des contrats, des rapports de suivi trimestriel et du RAP, etc.)	20 000
1.2.1 Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des structures de recherches et l'Innovation.	157 000
1.3.1 Acquisition de matériels pédagogique et équipements et de réactifs pour les laboratoires	634 083
1.4.1 Mise en place de programmes de formation d'excellence au sein du CIAR-Mali	40 000
2.1.1 Organisation de manifestation scientifique autour des revues maliennes	22 000
2.2.2 Participation des chercheurs à des conférences internationales.	37 000
2.3.1 Planification et organisation d'événements scientifiques nationaux et internationaux	17 000
2.4.1 Développement de prototypes.	37 000
3.1.1 Développement des partenariats et coopération avec des institutions de recherche, des universités et des entreprises	17 000
3.2.1 Mise en œuvre des projets de recherche en collaboration avec les partenaires.	83 000
3.2.2 Suivi et évaluation de la mise en œuvre des conventions signées	15 000
Total	2 488 199

Le Programme : 3.002 Financement de la Recherche et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique » vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique, social et culturel du pays.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme N° 3.002 est bâti autour des objectifs suivants :

- assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.
- améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.
- contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Objectif 1: Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de Projets Sélectionnés	%	10	10	10		15

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique						
Précision Méthodologique : (Nombre de projets sélectionnés /Nombre de projets soumis) X100						
1.2 Pourcentage de Projets financés	%	70	70	75		80

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage						
Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés /Nombre de projets sélectionnés) X100						

Objectif 2: Améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de rapports de sessions de formation pour l'amélioration de la qualité des projets de recherche et d'innovation technologique	Nombre	15	4	4		4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.2 Pourcentage de projets éligibles	%	85	85	85		100

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage						
Précision Méthodologique : (Nombre de projets éligibles /Nombre total de projets soumis) x100						

Objectif 3: Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs (FCRIT)	%	30	30	80	80

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des projets financés) X100					
3.2 Pourcentage de résultats ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet (FCRIT)	%	0	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de résultats de recherche proposés au brevet/Nombre total de résultats) X100					
3.3 Pourcentage d'articles publiés (FCRIT)	%	30	50	60	60

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'articles soumis pour publication /Nombre total de projets financés) x 100					
3.4 Pourcentage de résultats de recherches diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	25	55	60	60

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique					
Précision Méthodologique : (Nombre d'articles publiés /Nombre total de projets financés) x 100					
3.5 Pourcentage de technologies diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	3	3	3	4

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage					
Précision Méthodologique : (Nombre de technologies diffusées à travers les médias/Nombre de technologies générés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Investissement	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	
Total :	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Appui à la recherche et à l'innovation technologique	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	
Total :	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Investissement	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	
Total	2 500 000	2 500 000	2 829 104	2 969 993	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions du Comité de Pilotage et de la Commission Scientifique	60 000
1.1.2	Suivi-évaluation des projets soumis	40 000
1.1.3	Organisation des ateliers d'échanges entre les parties prenantes sur leur rôle et leur responsabilité	50 000
1.2.2	Renforcement des capacités professionnelles, matérielles et équipements de l'équipe FCRIT	90 000
2.1.1	Renforcement des capacités professionnelles, matérielles et équipements des soumissionnaires de projets	200 000
3.1.4	Mise à disposition des fonds pour le financement des projets de recherche et la formation des chercheurs	1 900 000
3.1.6	Suivi-évaluation des projets financés	30 000
3.5.1	Organisation des ateliers de remise de prix aux des meilleures équipes de recherche	50 000
3.5.2	Diffusion de technologies à travers les médias (FCRIT)	80 000
Total		2 500 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.018	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION AMPHI 800 PLACES ET 500 PLACES FSEG / USSG		2 000 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
Total :		2 000 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.045	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE		150 000	400 000	150 000	799 920	966 543
CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA		2 000 000	1 000 000	800 000	1 999 800	2 416 358
PROJET ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITES REGIONALES		1 700 000	700 000	600 000	1 399 860	1 691 450
PROJET DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION DE L'EX-ENA		600 000	0	600 000	0	0
EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI		400 000	300 000	400 000	599 940	724 907
CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU		200 000	200 000	200 000	399 960	483 271
CONSTRUCTION FACULTE DE PHARMACIE		1 900 000	1 000 000	1 000 000	1 999 800	2 416 358
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU		900 000	400 000	400 000	799 920	966 543
PROJET CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES PEDAGOGIQUES IP		3 000 000	700 000	800 000	1 399 860	1 691 450
CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOU		2 500 000	600 000	600 000	1 199 880	1 449 815
PROJET REHABILITATION BATIMENT FACULTE HISTOIRE ET GE		600 000	200 000	400 000	399 960	483 271
PROJET DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DE L'INJS		150 000	0	150 000	0	0
Total :		14 100 000	5 500 000	6 100 000	10 998 900	13 289 966

SECTION :510 MINISTERE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERERE ET DU TOURISME**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministre, de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- La promotion et le développement d'une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de la civilisation universelle ;
- La promotion de la production et de la créativité littéraires, artistiques et culturelles ;
- La protection, la conservation, la valorisation et la diffusion des éléments du patrimoine culturel national ;
- La promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- La protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- La politique de développement régional de la culture ;
- L'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques.
- l'élaboration de la politique de développement régional des métiers de l'art.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en œuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- Insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées dans le domaine de la culture ;
- Insuffisance de ressources financières pour les actions de protection, de conservation et de promotion du patrimoine culturel ;
- Faible capacités techniques et matérielles des structures en charge des trois secteurs ;
- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- Lenteur dans la mise en œuvre du processus de transfert de ressources et de compétences ;
- Faible organisation des acteurs professionnels dans les trois secteurs ;
- Faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales et touristiques ;
- Faible accès des entreprises artisanales aux crédits et aux marchés ;
- Insuffisance de données fiables sur les sous-secteurs tourisme et artisanat ;
- Environnement sécuritaire instable ;
- Insuffisance des actions de valorisation du potentiel touristique ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du tourisme et de l'Hôtellerie ;
- Insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- Faible dynamique de la consommation du tourisme domestique.

I.2.2 Défis

- Renforcer les capacités institutionnelles des structures techniques en charge des trois secteurs ;
- Renforcement des capacités des acteurs culturels du secteur public et privé ;

- Renforcer le cadre législatif et réglementaire dans le domaine de la culture ;
- Doter les structures techniques des trois secteurs en équipements et matériels adéquats ;
- Doter les structures techniques des trois secteurs en ressources humaines qualifiées ;
- Doter les structures techniques des trois secteurs en ressources financières adéquates ;
- Développement des industries culturelles nationales plus performantes ;
- Identification des ressources budgétaires à transférer aux collectivités territoriales.
- Renforcer le cadre législatif et réglementaire applicable aux activités touristiques et artisanales ;
- améliorer la compétitivité des produits artisanaux ;
- Améliorer le système de financement des entreprises artisanales et l'accès aux marchés publics ;
- Promouvoir le concept « produire et consommer malien »
- Développer les compétences dans le secteur du tourisme ;
- Diversifier l'offre touristique du Mali et promouvoir le tourisme interne ;
- Renforcer le système d'information statistique sur les secteurs de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Renforcer le dispositif de sécurité autour des centres d'intérêt touristique ;
- accroître les ressources financières et matérielles du département.

I.3 La politique sectorielle

Le département présente deux documents de politique :

le document de Politique Nationale de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente-sept (37) objectifs stratégiques, qui sont:

1. améliorer le cadre légal et réglementaire ;
2. développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
3. améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
4. encourager l'entrepreneuriat culturel formel ;
5. sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
6. assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
7. renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;
8. promouvoir le développement technologique du secteur ;
9. améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
10. sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
11. développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et des communautés ;
12. assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
13. assurer le développement des arts du spectacle ;
14. renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;
15. relancer le secteur du film ;
16. renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
17. développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
18. assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
19. assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
20. renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
21. développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
22. développer et mettre en œuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
23. renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;

- 24. promouvoir une culture de paix ;
- 25. renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
- 26. soutenir le développement de l'emploi culturel ;
- 27. assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
- 28. améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
- 29. assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
- 30. développer les interactions entre la culture et la santé ;
- 31. promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
- 32. promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
- 33. sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
- 34. assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
- 35. soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;
- 36. promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;
- 37. renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

Le document de la politique de développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010, est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- 01 améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur ;
- 02 accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ;
- 03 promouvoir un système de financement adapté au secteur ;
- 04 assurer la promotion commerciale des produits artisanaux ;
- 05 développer un système d'information performant sur l'Artisanat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	87,5	100	77
2	Pourcentage des monuments restaurés et réhabilités	%	100	90	100	100
3	Taux de production des films	%	24	68	62	62
4	Valeur des exportations de produits artisanaux	mds de FCFA	-	-	-	-
5	Taux d'évolution des valeurs des exportations de produits artisanaux	%	-	-	-	-
6	recettes touristiques(en milliards de FCFA)	mds de FCFA	-	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	3 388 823	3 425 117	3 671 540	3 945 504	
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	1 511 000	1 487 194	1 952 512	2 229 940	
Promotion de l'Industrie Cinématographique	655 975	670 058	810 102	908 969	
Promotion de la Création Artistique et Littéraire	4 048 724	4 387 119	5 130 523	5 757 065	
Promotion du Secteur de l'Artisanat	2 006 767	1 888 718	2 312 160	2 673 909	
Promotion du Secteur du Tourisme	615 624	934 598	724 550	801 382	
Total :	12 226 913	12 792 804	14 601 387	16 316 769	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 144 944	2 174 784	2 368 174	2 449 984	
Biens et services	3 256 338	4 284 433	3 687 904	3 960 595	
Transferts et subventions	3 593 881	3 548 837	4 085 142	4 360 724	
Investissement	3 231 750	2 784 750	4 460 167	5 545 466	
Total :	12 226 913	12 792 804	14 601 387	16 316 769	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.019 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.019 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.019 Administration générale est bâti autour de cinq objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs: (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la décentralisation et déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100

1.2 Taux d'élaboration des textes	%	66,66	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés / Nombre de textes prévus à élaborer) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget	%	98,84	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Crédit notifiés

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration dans le domaine de la culture	%	35	100	65	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD/C

Précision Méthodologique : : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) *100]

3.2 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et déconcentration dans le domaine de l'artisanat et du tourisme	%	15	100	65	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CADD/AT

Précision Méthodologique : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) *100]

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des activités de la cps	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 5: Assurer le contrôle, l'assistance, l'appui conseil aux services de l'Artisanat et du Tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

5.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	826 437	827 731	843 844	872 027
Biens et services	2 297 486	2 332 486	2 531 344	2 719 117
Transferts et subventions	55 400	55 400	63 894	68 647
Investissement	209 500	209 500	232 458	285 713
Total :	3 388 823	3 425 117	3 671 540	3 945 504

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Coordination et pilotage de la politique du département	624 508	639 035	735 806	766 071
Gestion financière et matérielle	2 428 598	2 446 365	2 474 874	2 656 203
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 082	51 082	63 523	68 247
Planification, programmation et suivi évaluation	164 888	165 888	228 596	273 694
Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)	50 845	51 845	80 078	86 033
Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme	69 902	70 902	88 663	95 256
Total :	3 388 823	3 425 117	3 671 540	3 945 504

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	46	48	48	48
CATEGORIE B1	26	21	21	21
CATEGORIE B2	19	16	16	16
CATEGORIE C	14	12	4	4
AUTRES	115	115	115	115
Total :	220	212	204	204

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	515 077	527 604	597 002	616 941
Biens et services	109 431	111 431	138 804	149 130
Total	624 508	639 035	735 806	766 071

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	527 604
1.1.2	Pilotage et coordination des activités du département	102 535
1.2.1	Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires du département	8 896
Total		639 035

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	311 360	300 127	246 842	255 086
Biens et services	2 002 338	2 031 338	2 144 475	2 303 877
Transferts et subventions	55 400	55 400	63 894	68 647
Investissement	59 500	59 500	19 663	28 593
Total	2 428 598	2 446 365	2 474 874	2 656 203

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel	300 127
2.1.2	Exécution et suivi du budget	2 001 602
2.1.3	Appuis aux activités culturelles	129 851
2.1.4	Formation des agents du département	14 785
Total		2 446 365

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 082	51 082	63 523	68 247
Total	50 082	51 082	63 523	68 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Transfert des infrastructures culturelles aux collectivités territoriales	10 469
3.1.2	Accompagnement des projets dans le cadre de la décentralisation pour la prise (organisation des	34 683
3.1.3	Transfert des services déconcentrés aux collectivités territoriales	5 930
Total		51 082

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	14 888	15 888	15 801	16 574
Investissement	150 000	150 000	212 795	257 120
Total	164 888	165 888	228 596	273 694

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en œuvre des activités de la cps	15 888
4.1.2 Appui cps	150 000
Total	165 888

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 845	51 845	80 078	86 033
Total	50 845	51 845	80 078	86 033

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Mise en œuvre du plan de transfert des compétences dans le domaine de l'artisanat et du tourisme	51 845
Total	51 845

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	69 902	70 902	88 663	95 256
Total	69 902	70 902	88 663	95 256

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en œuvre du programme annuel de contrôle des structures du département	36 126
5.1.2 Suivi de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle des structures du département	34 776
Total	70 902

Le Programme : 2.047 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

Responsable du Programme : Le Directeur National du Patrimoine Culturel.

a). Présentation stratégique du programme :

Ce programme sera mis en œuvre à travers les services qui composent le Programme et leurs structures déconcentrées avec l'implication des Collectivités territoriales, des communautés et l'appui technique et financier des partenaires.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.047 « Protection et Promotion de l'héritage culturel » est bâti autour de deux objectifs spécifiques et neuf (09) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à protéger juridiquement et physiquement le patrimoine (ii) à enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel (iii) à rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés

Objectif 1: Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre des biens inscrits à l'inventaire					
Précision Méthodologique : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]					
1.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	67	100	100	100
Moyen de Vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national					
Précision Méthodologique : (Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]					
1.3 Pourcentage de monuments et réhabilités	%	75	100	100	100
Moyen de Vérification : P.V. de réception					
Précision Méthodologique : (Nombre de monuments et réhabilités /nombre de monuments prévus)*100]					
1.4 Taux de réalisation des manifestations culturelles (judis musicaux, Journées Nationales du Patrimoine Culturel)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100					
Objectif 2: Enrichir et rendre accessible la connaissance sur le patrimoine culturel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'acquisition des biens culturels (d'objets et de photographies)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)*100					
2.2 Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombres de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)*100					
2.3 Taux de réalisation des missions de recherche	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Disponibilité des rapports de missions ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues					
2.4 Taux d'évolution des visites du musée nationale du Mali	%	-4,44	100	25	25
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de visite de l'année N- Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100					
2.5 Taux de réalisations des expositions sur le patrimoine	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'expositions réalisées/ Nombre d'expositions programmées)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	296 808	281 877	342 648	354 767
Biens et services	118 750	122 750	144 632	155 349
Transferts et subventions	484 442	468 567	558 724	600 289
Investissement	611 000	614 000	906 508	1 119 535
Total :	1 511 000	1 487 194	1 952 512	2 229 940

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments	743 685	732 754	977 637	1 118 140
Protection et promotion des collections et des objets culturels	515 357	508 885	656 381	749 606
Protection et promotion du patrimoine photographique	251 958	245 555	318 494	362 194
Total :	1 511 000	1 487 194	1 952 512	2 229 940

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	39	37	37	37
CATEGORIE B1	5	5	5	5
CATEGORIE B2	28	26	26	26
CATEGORIE C	2			
AUTRES	16	16	16	16
Total :	90	84	84	84

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	296 808	281 877	342 648	354 767
Biens et services	116 731	120 731	142 072	152 599
Transferts et subventions	30 146	30 146	34 766	37 352
Investissement	300 000	300 000	458 151	573 422
Total	743 685	732 754	977 637	1 118 140

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	281 877
1.1.2	Inventaire et inscription des biens culturels à l'inventaire	80 393
1.2.1	Classement des biens culturels dans le patrimoine culturel national	10 000
1.2.2	Renforcements des capacités dans le domaine du patrimoine	15 000
1.2.3	Recherche et études sur les biens culturels	20 000
1.3.1	Restauration et réhabilitation des monuments	20 000
1.3.2	Construction réhabilitation parc public et monuments	250 000
1.4.1	Organisation des journées nationales du patrimoine culturel	20 000
1.4.2	Organisation de la Journée nationale des Autorités et des Légitimités traditionnelles	10 000
1.4.3	Promotion et diffusion du patrimoine culturel	25 484
Total		732 754

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	2 019	2 019	2 560	2 750
Transferts et subventions	303 838	297 366	350 431	376 501
Investissement	209 500	209 500	303 390	370 355
Total	515 357	508 885	656 381	749 606

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	156 067
2.1.2 Conservation des collections et des bases de données	37 981
2.1.3 Mise en œuvre des activités de lutte contre le trafic illicite des biens culturels	10 000
2.2.1 Organisation des campagnes de fouilles archéologiques	10 000
2.3.1 Organisation de missions d'études et recherche	10 000
2.4.1 Information, sensibilisation, diffusion et Organisation de manifestations culturelles	31 500
2.4.2 Réhabilitation du musée national	200 000
2.4.3 Renforcement de capacité et valorisation du musée	53 337
Total	508 885

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	150 458	141 055	173 527	186 436
Investissement	101 500	104 500	144 967	175 758
Total	251 958	245 555	318 494	362 194

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.5.1 Prise en charge du personnel	64 682
2.5.2 Organisation d'expositions photographiques	15 000
2.5.3 Renforcement de capacité des acteurs du secteur de la photographie	40 000
2.5.4 Inventaire et numérisation des archives photographiques	11 373
2.5.5 Production d'œuvres photographiques	10 000
2.5.6 Construction et équipement de la MAP	100 000
2.5.7 Etude et recherche	4 500
Total	245 555

Le Programme : 2.048 Promotion de l'Industrie Cinématographique

Responsable du Programme : le Directeur Nationale de l'Action Culturelle

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.048 s'occupe de la promotion d'une industrie cinématographique au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.048 est bâti autour de deux (2) objectifs spécifiques et six (06) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion de l'industrie cinématographique et à la sauvegarde de la mémoire cinématographique du Mali.

Objectif 1: Développer une industrie cinématographique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de production de films	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films					
Précision Méthodologique : (Nombre de films produits /Nombre de films prévus)*100					
1.2 Pourcentage d'infrastructures de cinéma réhabilitées	%	0	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception ;					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de cinéma réhabilitées / Nombre d'infrastructures de cinéma à réhabiliter)*100					
1.3 Pourcentage de films exploités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités, contrats ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films exploités de l'année concernée /Nombre de films à exploiter de l'année concernée)*100					
1.4 Taux de financement des activités cinématographiques	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FAIC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues)*100					

Objectif 2: Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourcentage de films archivés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'archivage;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)*100					
2.2 Pourcentage de films numérisés	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de numérisation;					
Précision Méthodologique : (Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus à la numérisation)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	490 975	505 058	566 260	608 384	
Investissement	165 000	165 000	243 842	300 585	
Total :	655 975	670 058	810 102	908 969	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement de l'industrie Cinématographique	655 975	670 058	810 102	908 969	
Total :	655 975	670 058	810 102	908 969	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	10	9	9	9
CATEGORIE B1	1			
CATEGORIE B2	6	6	6	6
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	6	6	1	1
Total :	24	22	16	16

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	490 975	505 058	566 260	608 384
Investissement	165 000	165 000	243 842	300 585
Total	655 975	670 058	810 102	908 969

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires cncm	93 373
1.1.2 Etudes et recherches	15 000
1.1.3 Renforcement des capacités du cncm	82 490
1.2.1 Production cinématographique	40 819
1.2.2 Equipement cncm	150 000
1.3.1 Organisation de ciné réalité	42 366
1.3.2 Organisation de ciné clubs	45 000
1.4.1 Acquisition de biens et services	63 000
1.4.2 Financement des activités cinématographiques	85 044
1.4.3 Renforcement de capacités	25 000
1.4.4 Organisation d'activités d'Etudes et recherches	7 966
1.4.6 Archivage des films produits	10 000
1.4.7 Numérisation des films produits	10 000
Total	670 058

Le Programme : 2.049 Promotion de la Création Artistique et Littéraire

Responsable du Programme : le Directeur Nationale de l'Action Culturelle.

a). Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.049 a pour objectifs de :

- Promouvoir les arts et les lettres ;
- Protéger les œuvres artistiques et littéraires ;
- Promouvoir le livre et la lecture ;
- Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles ;
- Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine ;
- Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.049 est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques et quatorze (14) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à promouvoir les arts et les lettres (ii) à Protéger les œuvres artistiques et littéraires (iii) à promouvoir le livre et la lecture (iv) à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles (v) à assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine (vi) à assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

Objectif 1: Promouvoir la créativité artistique et culturelle					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : [(Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activés prévues)*100]					
1.2 Pourcentage des acteurs culturels appuyés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'acteurs appuyés/Nbre d'acteurs prévus)*100					
1.3 Taux de participation des pays étrangers aux échanges culturels au mali	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : [(Nbre de pays participants / Nbre de pays prévus pour participer)*100]					

Objectif 2: Protéger les oeuvres artistiques et littéraires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre des oeuvres sécurisées/Nbre des oeuvres à sécuriser)*100					
2.2 Pourcentage de Bibliothèques réhabilités	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des activités					
Précision Méthodologique : (Nbre de Bibliothèques réhabilitées/Nbre de Bibliothèques à réhabiliter)*100					

Objectif 3: Promouvoir le livre et la lecture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des activités de promotion du livre et de la lecture	%	100	1000	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités.					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture réalisées/Nbre d'activés] promotionnelles du livre et de la lecture prévues)*100					
3.2 Taux de fréquentation des bibliothèques de lecture publique	%	100	100	-	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre dꜰusagers reçus / nombre dꜰusagers prévus) *100					

Objectif 4: Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de fréquentation des infrastructures culturelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100					
4.2 Taux de réalisation des activités culturelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activés prévues)*100]					

Objectif 5: Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Pourcentage d'étudiants et d'acteurs culturels formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'étudiants formés/Nbre d'étudiants à former)*100					
5.2 Pourcentage des résultats de recherche publiés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre de des résultats de recherche publiés de recherche publiés/Nbre de rapport de recherche à publier) *100					

Objectif 6: Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
6.1 Pourcentage de techniciens des Arts et de la Culture formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités INA					
Précision Méthodologique : (Nbre de techniciens des arts et de la culture formés/Nbre de techniciens des arts et de la culture à former)*100					
6.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées /Nbre de formations prévues)*100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	593 520	628 214	685 408	710 344	
Biens et services	316 230	655 808	404 160	433 286	
Transferts et subventions	1 892 724	1 856 847	2 123 133	2 252 757	
Investissement	1 246 250	1 246 250	1 917 822	2 360 678	
Total :	4 048 724	4 387 119	5 130 523	5 757 065	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Création artistique et littéraire	797 683	1 159 353	1 037 452	1 170 263	
Protection des oeuvres artistique et littéraire	286 118	279 333	336 678	358 496	
Promotion du livre et de la lecture	42 807	48 973	50 488	52 590	
Amélioration de la fréquentation des structures culturelles	1 571 757	1 526 318	2 025 008	2 327 625	
Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine	859 814	874 597	1 126 390	1 271 693	
Formation des techniciens des arts et de la Culture	490 545	498 545	554 507	576 398	
Total :	4 048 724	4 387 119	5 130 523	5 757 065	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	85	90	90	90
CATEGORIE B1	12	11	11	11
CATEGORIE B2	73	72	72	72
CATEGORIE C	7	7	0	0
AUTRES	50	59	59	59
Total :	227	239	232	232

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	336 445	363 537	389 950	402 971
Biens et services	211 238	545 816	260 282	279 576
Investissement	250 000	250 000	387 220	487 716
Total	797 683	1 159 353	1 037 452	1 170 263

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de personnel	363 537
1.1.2 Organisation des activités culturelles	483 066
1.1.3 Renforcement des capacités de la DNAC	47 261
1.1.4 Construction DNAC	150 000
1.1.5 Equipement CNLP	50 000
1.2.1 Appui aux acteurs culturels	10 000
1.3.1 Participation des payes étrangers aux échanges culturels au mali	55 489
Total	1 159 353

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	67 872	64 308	78 666	81 293
Biens et services	54 785	56 785	69 487	74 654
Transferts et subventions	163 461	158 240	188 525	202 549
Total	286 118	279 333	336 678	358 496

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	75 937
2.1.2 Immatriculation des œuvres littéraires et artistiques	53 601
2.1.3 Numérisation des œuvres littéraires et artistiques	17 628
2.1.4 Formation en droit d'auteur et droit voisin	13 074
2.2.1 Réalisation de produits documentaires	6 000
2.2.2 Participation aux rencontres professionnelles	3 000
2.2.3 Prise en charge du personnel	64 308
2.2.4 Aquisition traitement et mise à disposition des oeuvres littéraires	25 600
2.2.5 Animation en bibliothèques	7 000
2.2.6 Formation des acteurs de la chaine du livre	13 185
Total	279 333

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	34 772	38 938	40 301	41 647
Biens et services	8 035	10 035	10 187	10 943
Total	42 807	48 973	50 488	52 590

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel CNLP	38 938
3.2.1 Organisation des missions de suivi des bibliothèques de lecture publique	6 000
3.2.2 Participation aux rencontres professionnelles du livre et de la lecture	4 035
Total	48 973

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	771 757	726 318	890 102	956 319
Investissement	800 000	800 000	1 134 906	1 371 306
Total	1 571 757	1 526 318	2 025 008	2 327 625

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation de conférences visant à honorer la mémoire des martyrs du 26 mars 91	8 515
4.1.2 Organisation d'un colloque sur les effets de changements contemporains sur la démocratie au Mali	14 999
4.1.3 Production et diffusion des œuvres issues des activités de la pyramide du souvenir	4 538
4.1.4 Exposition photographique sur les martyrs africains	10 368
4.1.5 Aménagement mémorial Modibo Keita	100 000
4.1.6 Aménagement Tour	100 000
4.1.7 Aménagement pyramide	100 000
4.1.8 Equipement du CICB	300 000
4.2.1 Prise en charge du personnel PCAHB	171 423
4.2.2 Prise en charge du personnel CICB	42 758
4.2.3 Renforcement de la capacité en biens et services	30 400
4.2.4 Formation production et diffusion des supports promotionnels pour les formations nationales	29 520
4.2.5 Prise en charge des factures et autres (à préciser)	74 160
4.2.6 Acquisition de biens et services pour le CICB	253 698
4.2.7 Acquisition de biens et services pour la Tour d'Afrique	7 969
4.2.8 Organisation du parcours pédagogique tour d'Afrique	30 400
4.2.9 Organisation des activités commémoratives à la mémoire du président Modibo Keita	37 570
4.2.10 Organisation d'exposition de collectionneurs d'objet d'art	10 000
4.2.11 Réhabilitation du palais de la culture Amadou Hampaté BA	200 000
Total	1 526 318

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	663 564	678 347	730 694	770 037
Investissement	196 250	196 250	395 696	501 656
Total	859 814	874 597	1 126 390	1 271 693

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel	236 019
5.1.2 Réalisation des activités pédagogiques	206 500
5.2.1 Réalisation des études et recherches	11 250
5.2.2 Acquisition de biens et services liés au fonctionnement	249 426
5.2.3 Organisation d'évènement culturels festivals expositions résidences, rencontres de professionnels	21 402
5.2.4 Organisation d'évènement des arts	
5.2.4 Projet 1 Aménagement conservatoire multimédia balla fasseke Kouyaté	150 000
Total	874 597

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	154 431	161 431	176 491	184 433
Biens et services	42 172	43 172	64 204	68 113
Transferts et subventions	293 942	293 942	313 812	323 852
Total	490 545	498 545	554 507	576 398

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge du personnel	161 431
6.1.2 Formation des techniciens des arts et de la culture de l'INA	193 842
6.2.1 Organisation de voyages d'études	42 172
6.2.2 Organisation des journées culturelles INA	5 000
6.2.3 Modernisation de la médiathèque	96 100
Total	498 545

Le Programme : 2.050 Promotion du Secteur de l'Artisanat

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Artisanat

a) Présentation stratégique du programme et perspectives :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et l'écoulement des produits artisanaux. Ce programme intervient dans la mise en œuvre de l'action « Développement et promotion du secteur de l'artisanat » concernant les perspectives nous avons :

- Création des textes de mise en œuvre du code de l'UEMOA ;
- Poursuite de la relecture de la nomenclature des métiers selon le code de l'UEMOA ;
- Couverture des cercles en agents ;
- Mission de sensibilisation et d'information sur le code de l'UEMOA ;
- Mise en place des chambres de métiers ;
- Mission de coordination et de contrôle des activités ;
- Atelier de renforcement de capacité des acteurs du secteur ;

- Poursuite de la construction des villages artisanaux, des maisons des artisans et les centres de ressources ;
- Participations aux salons, foires, festivals au niveau national et international ;
- Organisation des voyages d'études ;
- Activité de collecte et de diffusion d'informations sur le site ;
- Actualiser l'abonnement du site ; - redynamiser le site web du SIRA.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.050 « promotion du secteur de l'Artisanat » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion du secteur de l'artisanat.

Objectif 1: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'Artisanat.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'élaboration des textes conformément au code communautaires de l'UEMOA	%	40	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes élaborés /nbre textes programmé *100]

1.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité des chambres de métiers et OPA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNA

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes mis en oeuvre/ nbre de textes prévus(3)*100]

1.3 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	66	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activité programmées)*100]

Objectif 2: Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de mise en œuvre de session de formation	%	75	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : [(nbre de session formations réalisées/ nbre session de formations prévues) *100]

Objectif 3: Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 taux de participation / aux manifestations commerciales et promotionnelle de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de participations/ aux manifestations commerciales et promotionnelles de l'artisanat/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles de l'artisanat programmées)*100]

3.2 Nombre de manifestations commerciales et promotionnelles de l'artisanat organisées		100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de manifestations commerciales et promotionnelles de l'artisanat organisées/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles de l'artisanat programmées)*100]

Objectif 4: Développer un système d'information performant sur l'artisanat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des activités du système d'information régional sur l'artisanat(SIRA-ML)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Développer le secteur de l'artisanat textile					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de réalisation des activités du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat textile	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues) *100]					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique
(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	408 693	417 390	473 692	489 511	
Biens et services	200 564	523 204	225 800	242 528	
Transferts et subventions	447 510	448 124	516 131	554 528	
Investissement	950 000	500 000	1 096 537	1 387 342	
Total :	2 006 767	1 888 718	2 312 160	2 673 909	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action
(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement et Promotion du secteur de l'artisanat	2 006 767	1 888 718	2 312 160	2 673 909	
Total :	2 006 767	1 888 718	2 312 160	2 673 909	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	33	32	32	32
CATEGORIE B1	6	6	6	6
CATEGORIE B2	10	10	10	10
CATEGORIE C	4	3	0	0
AUTRES	103	99	99	99
Total :	156	150	147	147

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	408 693	417 390	473 692	489 511
Biens et services	200 564	523 204	225 800	242 528
Transferts et subventions	447 510	448 124	516 131	554 528
Investissement	950 000	500 000	1 096 537	1 387 342
Total	2 006 767	1 888 718	2 312 160	2 673 909

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration des textes conformément au code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA	14 177
1.2.1 Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des chambres de métiers du Mali	104 989
1.3.1 Organisation des sessions de vulgarisation sur le code communautaire de l'artisanat	8 200
1.3.2 Organisation de voyage d'études	4 000
2.1.1 Prise en charge du personnel	417 390
2.1.2 Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	488 827
2.1.3 Construction villages artisanaux	250 000
3.1.1 Participation aux manifestations de promotion artisanales	74 542
3.2.1 Organisation des manifestations de promotion artisanales	58 000
4.1.1 Actualisation et diffusion des données statistiques sur les ventes et les exportations des produits artisanaux	38 000
5.1.1 Prise en charge du personnel	41 698
5.1.2 Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat Textile	92 000
5.1.3 Application de la démarche qualité	96 895
5.1.4 Construction Siège CDAT	200 000
Total	1 888 718

Le Programme : 2.051 Promotion du Secteur du Tourisme

Responsable du Programme : Le Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie

a) Présentation stratégique du programme :

Le nouveau document, la Vision Mali 2063 et sa Stratégie Nationale pour l'Emergence Economique et le Développement Durable (SNEDD) ainsi que le Plan d'Action du Gouvernement (PAG) 2025-2026 dans lequel, l'année a été décrétée comme Année de la Culture souligne bien la priorité accordée à l'artisanat, le tourisme et la culture. Il vise à relancer la dynamique culturelle constituant des leviers importants du développement économique social et identitaire de notre pays et à renforcer le sentiment d'identité nationale. Pour l'atteinte de ces objectifs, il sera procédé entre autres :

- Participation aux manifestations nationales et internationales ;
- Appui aux organisations de manifestation nationales ;
- Participation aux réunions statutaires dans le domaine du tourisme ;
- Poursuite des missions de prospection ;
- Formation des acteurs du tourisme ;
- Ventilation des textes régissant les établissements du Tourisme ;
- La relecture des professions d'organiseurs de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

b). Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

le cadre de performance du programme N°2.051 « promotion du secteur du tourisme » s'articule autour de cinq (05) objectifs et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la promotion du secteur du tourisme.

Objectif 1: Développer et diversifier une offre touristique compétitive et attractive						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de sites touristiques répertoriés	nbre	15	100	10	10	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH/APTM						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 nombre de sites touristiques aménagés		-	100	-	-	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH/APTM						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Objectif 2: Promouvoir la destination Mali						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de participation aux manifestations promotionnelles	%	80	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APTM						
Précision Méthodologique : Nbre de manifestation couvertes /nbre de manifestation prévues						

Objectif 3: Améliorer les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation des enquêtes	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'enquêtes						
Précision Méthodologique : [(nbre d'enquêtes réalisées /nbre d'enquêtes prévues)*100]						
3.2 nombres d'annuaire publié	%	45	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTH						
Précision Méthodologique : (nombre d'annuaires édités/nombre d'annuaires programmés)*100						

Objectif 4: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur du tourisme						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Nombre de projets de textes élaborés	nbr	2	100	100	2	

Moyen de Vérification : Documents de transmission des projets de textes au département						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
4.2 Nombre de conférences thématiques organisées	nbr	2	100	10	2	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux de réalisation des sessions de formations des acteurs du Tourisme	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH						
Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formations organisées/nombre de sessions de formations prévues)*100						
5.2 Taux de réalisation de voyages d'études	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH						
Précision Méthodologique : (Nombre de voyages d'études effectués/nombre de voyages d'études prévus)*100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	19 486	19 572	22 582	23 335	
Biens et services	323 308	650 185	381 968	410 315	
Transferts et subventions	222 830	214 841	257 000	276 119	
Investissement	50 000	50 000	63 000	91 613	
Total :	615 624	934 598	724 550	801 382	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement et Promotion du tourisme	615 624	934 598	724 550	801 382	
Total :	615 624	934 598	724 550	801 382	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	18	21	21	21
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	6	3	3	3
CATEGORIE C	1	1	0	0
AUTRES	13	13	2	2
Total :	41	41	29	29

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	19 486	19 572	22 582	23 335
Biens et services	323 308	650 185	381 968	410 315
Transferts et subventions	222 830	214 841	257 000	276 119
Investissement	50 000	50 000	63 000	91 613
Total	615 624	934 598	724 550	801 382

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prospection de sites d'attraction touristiques	613 077
1.1.2 Prise en charge du personnel	19 572
1.2.1 Aménagement des Sites	25 609
2.1.1 Prise en charge du personnel APTM	164 463
2.1.2 Organisation des activités de promotion touristique	5 000
2.1.3 Participation aux manifestations promotionnelles du tourisme	19 999
3.1.1 Réalisation des enquêtes sur l'offre et la demande touristique au Mali	20 000
3.2.1 Elaboration de l'annuaire statistique	5 000
4.1.1 Elaboration et suivi des projets de texte	5 049
4.2.1 Organisation de conférences thématiques	5 598
5.1.1 Renforcement des capacités opérationnelles des structures institutionnelles en charge du tourisme et de l'hôtellerie	15 000
5.1.2 Renforcement des capacités des acteurs public-privés intervenant dans la chaîne de production, distribution, commercialisation des offres et services touristiques	20 752
5.1.3 Financement des actions de recherche et développement dans le secteur du tourisme (études prospectives, fora, voyages de benchmarking, séminaires etc.)	10 479
5.2.1 Organisation des rencontres d'échanges périodiques avec le secteur privé du tourisme, et autres intervenants dans le domaine du tourisme	5 000
Total	934 598

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.019	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR CULTURE ET JEUNESSE		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120
Total :		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.047	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROG. CONSTRUCTION/ REHAB. PARCS PUBLICS ET MONUMENT		250 000	250 000	250 000	354 658	428 533
REHABILITATION MUSEE NATIONAL		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
CONSTRUCTION MAISON AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
Total :		550 000	550 000	550 000	780 248	942 773

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.048	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET EQUIPEMENT CNCM		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120
Total :		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.049	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROG. AMENAGEMENT MEMORIAL MODIBO KEITA		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
AMENAGEMENT PYRAMIDE SOUVENIR		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE ACTION		500 000	200 000	200 000	283 727	342 827
REHABILITATION PALAIS DE LA CULTURE		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
EQUIPEMENT CONSERV.ARTS METIERS MULTI.BALLA FASSEKE		150 000	150 000	150 000	299 970	362 453
Total :		1 150 000	850 000	850 000	1 293 013	1 562 346

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.050	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION VILLAGES ARTISANAUX		250 000	400 000	250 000	567 454	685 654
Total :		250 000	400 000	250 000	567 454	685 654

SECTION :520 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne prépare et met en oeuvre la politique nationale de la promotion de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions ci-dessous:

- la promotion, l'organisation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en oeuvre et l'évaluation du Programme national de Volontariat ;
- le suivi de la mise en oeuvre du Service national des Jeunes ;
- le développement du Sport et des Activités physiques ;
- l'organisation et le contrôle des mouvements sportifs nationaux;
- la préparation, en relation avec les différents organismes sportifs, des équipes nationales et des athlètes en vue de leur participation aux différentes compétitions ;
- l'organisation, en relation avec les différents organismes sportifs, de manifestations sportives nationales ou internationales.
- la promotion de la citoyenneté, des valeurs et des principes de la République et de la démocratie;
- la promotion du Partenariat Public - Privé dans l'organisation d'événements sportifs et la gestion des infrastructures sportives.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Ministère fait face à des contraintes et défis ci-après:

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance des inscriptions budgétaires pour la mise en oeuvre des Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNDS PNCC et PNJ);
- l'insuffisance des infrastructures socio-éducatives ;
- le gel des crédits en pleine exécution budgétaire;
- la faible appropriation du Budget Programmes par les différents acteurs;
- le manque de moyens logistiques mis à la disposition du comité de suivi des chantiers (projets).

I.2.2 Défis

- renforcer les ressources financières allouées à la mise en oeuvre des différents Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- faire une budgétisation en cohérence avec les Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- construire et/ou réhabiliter les infrastructures socio-éducatives au niveau national et local ;
- doter le comité de suivi des chantiers en moyens humains et logistiques;
- respecter les calendriers de suivi-évaluation adoptés par le comité de suivi des chantiers;
- doter le département de compétences humaines dans les techniques de suivi des réalisation des ouvrages de construction civile.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne dispose de trois politiques, un programme, à savoir :

a) La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ)

La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont

les suivants :

- Education et développement des compétences de base des jeunes ;
- Formation, employabilité, entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes; - Santé et bien-être des jeunes ;
- Accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ; - Protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ;
- Leadership de participation des jeunes au développement du pays ;
- Renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

b) Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) :Le PNPJ vise les objectifs suivants :

- définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- appeler à une nécessaire mutualisation des efforts des Ministères des services de l'Etat et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse.
- définir la manière dont la jeunesse doit participer au processus de prise de décision dans le pays.

c) Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC)

L'objectif général de la PNCC est de construire un nouveau modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, imbus des valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics et qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique, social et le bien-être des populations à tous les niveaux. De façon spécifique elle doit :

- contribuer au développement économique, social et culturel du Mali, à travers le renforcement des attitudes, des connaissances et pratiques des populations sur les valeurs et principes de la République, de la démocratie et le respect des symboles de l'Etat ;
- promouvoir le patriotisme, la solidarité, l'unité nationale, dans le sens de la préservation des biens de l'Etat pour une amélioration des conditions de vie des populations
- développer l'engagement des citoyens pour une participation massive au vote et pour le respect des textes régissant la vie de la nation ;
- développer une meilleure coordination, de recherche et de renforcement institutionnel de mise en oeuvre des actions de citoyenneté et de civisme.

d) La Politique Nationale de Développement du Sport :

La Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS)

Approuvée par Décret n° 2016-0066/P-RM du 15 février 2016 pris en conseil des ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur sport un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale. L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali comme l'attestent ses Axes stratégiques au nombre de six (05) et leurs objectifs spécifiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	4 573 434	4 432 251	5 860 512	6 509 052
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes	1 902 629	1 968 925	2 302 195	2 625 963
Développement et Promotion des activités physiques et sportives	19 870 146	35 048 250	27 140 315	31 932 224
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents Sportifs	724 894	726 378	1 022 045	1 088 062
Civisme, Volontariat et Citoyenneté	2 817 731	3 131 293	3 850 588	4 279 143
Total :	29 888 834	45 307 097	40 175 655	46 434 444

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 084 797	1 965 483	2 413 422	2 496 433
Biens et services	7 663 638	8 002 653	9 728 758	10 436 452
Transferts et subventions	3 049 739	3 078 301	3 573 427	3 806 762
Investissement	17 090 660	32 260 660	24 460 048	29 694 797
Total :	29 888 834	45 307 097	40 175 655	46 434 444

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.020 Administration Générale

Responsable du Programme: le Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale s'occupe:

- de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du Département ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Sur la période 2024-2026, le Programme axera ses efforts sur:

- la poursuite des travaux d'équipement du Centre de Médecine du Sport pour son opérationnalisation optimale;
- la poursuite des travaux de construction de l'Hôtel des Sports;
- la poursuite des activités relevant du cadre institutionnel;
- la coordination des activités des différents programmes du département;
- le renforcement des capacités des agents pour une meilleure gestion des budgets du département selon l'exécution du budget en mode programme.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme 1.020 est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés cinq indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des Politiques Nationales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	65	70	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles/sous-secteur Jeunesse-Sports.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre des recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget du département.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits budgétaires) x 100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	75	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Sessions de formation réalisées / Sessions de formation programmées) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage des ressources transférées aux CT	%	25	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Ressources transférées / Ressources à transférer) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	454 568	473 385	526 868	544 464	
Biens et services	2 829 969	2 899 969	3 523 692	3 785 809	
Transferts et subventions	118 897	118 897	137 128	147 329	
Investissement	1 170 000	940 000	1 672 824	2 031 450	
Total :	4 573 434	4 432 251	5 860 512	6 509 052	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	905 456	960 419	1 093 832	1 176 955	
Gestion financière et matérielle	3 617 278	3 421 132	4 702 374	5 263 009	
Processus de décentralisation et déconcentration	50 700	50 700	64 306	69 088	
Total :	4 573 434	4 432 251	5 860 512	6 509 052	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	28	28	28	28
CATEGORIE B1	11	11	11	11
CATEGORIE B2	10	9	9	9
CATEGORIE C	7	7	0	0
AUTRES	46	44	44	44
Total :	102	99	92	92

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	293 988	308 951	340 748	352 128	
Biens et services	540 021	580 021	652 355	700 884	
Transferts et subventions	51 447	51 447	59 335	63 749	
Investissement	20 000	20 000	41 394	60 194	
Total	905 456	960 419	1 093 832	1 176 955	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du Personnel du Cabinet	308 951
1.1.2	Biens et services	99 858
1.1.3	Entretien des Entraîneurs Sportifs Nationaux	361 760
1.1.5	Appui au fonctionnement de la Zone II - ACNOA	30 000
1.1.6	Equipement-Fonctionnement de l'Inspection Jeunesse, Sports et de la Construction Citoyenne	130 000
1.1.7	Organisation des championnats nationaux	21 447
1.1.8	Entretien courant des batiment	8 403
Total		960 419

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	160 580	164 434	186 120	192 336
Biens et services	2 239 248	2 269 248	2 807 031	3 015 837
Transferts et subventions	67 450	67 450	77 793	83 580
Investissement	1 150 000	920 000	1 631 430	1 971 256
Total	3 617 278	3 421 132	4 702 374	5 263 009

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	164 434
2.1.2 Biens et services- Equipement et Investissement	1 249 289
2.1.3 Paiement de frais de location des bâtiments administratifs baillés	128 000
2.1.4 Paiement des primes de résultat	625 210
2.1.5 Prise en charge des frais de transport à l'extérieur	391 770
2.1.6 Construction Centre de médecine du Sport	650 000
2.1.7 Construction Hôtel des Sports	200 000
2.2.1 Prise en charge des sessions de formation	12 429
Total	3 421 132

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 700	50 700	64 306	69 088
Total	50 700	50 700	64 306	69 088

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de la CADD	45 700
3.1.2 Prise en charge des missions de suivi des activités de la CADD	5 000
Total	50 700

Le Programme : 2.035 Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes

Responsable du Programme : le Directeur National de la Jeunesse

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.035 « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes» consiste à opérationnaliser la Politique Nationale en matière de Jeunesse. L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, des potentialités et de l'employabilité des jeunes afin que chacun d'eux soit un citoyen actif et productif, en un mot un acteur à part entière de la Politique de Développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement et à leur insertion socio-économique ;
- améliorer la santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes.

Le programme est structuré en trois (03) actions:

- * Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes;
- * Encadrement des jeunes;
- * Participation citoyenne des jeunes au développement.

Sur la période 2024-2026, les perspectives pour le Programme sont:

- Mise en oeuvre du Plan d'Actions de la PNJ
- Exécution et suivi des activités de jeunesse;
- Formation et participation des jeunes aux actions socio-économiques du pays;
- Organisation et célébration des journées commémoratives;
- Poursuite des travaux de construction et de rénovation des infrastructures socio-éducatives;
- Poursuite de l'équipement de la DNJ et des services rattachés;
- Renforcement des capacités des cadres de jeunesse et des intervenants jeunes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

c) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de sept indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs:(i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités des acteurs jeunesse.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la participation citoyenne des jeunes aux activités de développement socio-économique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	10	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)-Nombres de jeunes ayant participé aux activités année (N-1)/ nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N-1)) * 100

1.2 Taux d'insertion des jeunes formés dans les infrastructures socio-éducatives de la jeunesse	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés / nombre de jeunes formés en (N-1)) x100

Objectif 2: Améliorer la Santé reproductive des jeunes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes / Nombre de jeunes sensibilisés) x 100

2.2 Nombre de Pairs Éducateurs formés en santé de la reproduction	Nbre	500	500	500	600

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de jeunes dépistés au VIH/Sida	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombres de jeunes dépistés/nombres de jeunes conseillés)x100

Objectif 3: Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesses.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	50	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des chantiers, Procès verbaux de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées en année N / Nombre d'infrastructures à réaliser en année N) x 100

3.2 Pourcentage des intervenants jeunesses formés dans les techniques d'animations	%	80	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'intervenants jeunesses formés / Nombre d'intervenants jeunesses à former) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	947 067	854 348	1 097 692	1 134 349	
Biens et services	387 322	646 337	403 218	433 115	
Transferts et subventions	18 240	18 240	21 036	22 601	
Investissement	550 000	450 000	780 249	1 035 898	
Total :	1 902 629	1 968 925	2 302 195	2 625 963	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesses	1 323 654	1 489 827	1 516 640	1 624 832	
Encadrement des jeunes	554 855	454 978	747 094	959 812	
Participation citoyenne des jeunes au développement	24 120	24 120	38 461	41 319	
Total :	1 902 629	1 968 925	2 302 195	2 625 963	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	77	70	70	70
CATEGORIE B1	14	13	13	13
CATEGORIE B2	55	52	52	52
CATEGORIE C	10	10	0	0
AUTRES	53	39	26	26
Total :	209	184	161	161

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	923 292	830 450	1 070 136	1 105 873
Biens et services	332 122	591 137	321 975	345 859
Transferts et subventions	18 240	18 240	21 036	22 601
Investissement	50 000	50 000	103 493	150 499
Total	1 323 654	1 489 827	1 516 640	1 624 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DNJ	173 245
1.1.2 Exécution et suivi des activités de jeunesse	42 389
1.1.5 Achat d'équipements et mobiliers de bureau pour les services déconcentrés	20 000
1.1.6 Achat de matériels informatiques pour les services déconcentrés	30 000
1.2.1 Mise en oeuvre des activités de jeunesse au niveau des régions, des cercles et des communes	488 432
1.2.2 Prise en charge des salaires du personnel des DRJS	735 761
Total	1 489 827

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	23 775	23 898	27 556	28 476
Biens et services	31 080	31 080	42 782	45 937
Investissement	500 000	400 000	676 756	885 399
Total	554 855	454 978	747 094	959 812

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Formation et participation des jeunes aux activités socio-économiques	20 000
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la Maison des Jeunes	23 898
2.1.2 Prise en charge du fonctionnement des structures chargées de l'encadrement des jeunes et des intervenants jeunesse	14 032
2.1.3 Poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de jeunesse	380 000
2.1.4 Prise en charge des activités des Centres de Promotion des Jeunes	17 048
Total	454 978

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	24 120	24 120	38 461	41 319
Total	24 120	24 120	38 461	41 319

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au fonctionnement des Camps Nationaux de Jeunesse	24 120
Total	24 120

Le Programme : 2.052 Développement et Promotion des activités physiques et sportives

Responsable du programme : le Directeur National des Sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.052 « Développement et promotion des activités physiques et sportives» vise à développer et à promouvoir les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- 1.développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;
- 2.élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives;
- 3.développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés sept indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures de proximité dans le cadre du sport de masse	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, Rapport de mission de la DNSEP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de proximité fréquentées / Nombre total d'infrastructures de proximité recensées) x 100						
1.2 Nombre de compétitions organisées par la fédération du sport scolaire et universitaire	Nbre	2	2	15	15	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	50	100	70	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures sécurisées / Nombre total d'infrastructures recensées) x 100						

Objectif 2: Disposer d'infrastructures sportives de qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'infrastructures sportives réalisées	%	20	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre d'infrastructures programmées) x 100						
2.2 Taux d'infrastructures sportives réhabilitées	%	70	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées / Nombre d'infrastructures à réhabiliter) x 100						
2.3 Taux d'infrastructures sportives entretenues	%	50	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues / Nombre total d'infrastructures prévues) x 100						
2.4 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	50	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures sécurisées/nombres total d'infrastructures recensées)x100						

Objectif 3: Améliorer les conditions de pratiques du sport d'élite et de haut niveau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales	%	50	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux compétitions internationales / Nombre totale de compétitions internationales programmées) x 100

3.2 Nombre de disciplines sportives qualifiées en phases finales des compétitions internationales	Nbe	10	16	16	18	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP et des organismes sportifs

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	501 031	464 135	580 715	600 107	
Biens et services	3 756 494	3 756 494	4 759 775	5 113 882	
Transferts et subventions	801 571	816 571	916 153	978 872	
Investissement	14 811 050	30 011 050	20 883 672	25 239 363	
Total :	19 870 146	35 048 250	27 140 315	31 932 224	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion du sport de masse	4 271 790	4 293 789	5 334 199	5 719 517	
Promotion du sport professionnel	14 943 690	30 089 396	20 621 701	24 803 453	
Promotion du sport d'élite	654 666	665 065	1 184 415	1 409 254	
Total :	19 870 146	35 048 250	27 140 315	31 932 224	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	46	40	40	40
CATEGORIE B1	14	14	14	14
CATEGORIE B2	18	16	16	16
CATEGORIE C	18	14	0	0
AUTRES	24	20	19	19
Total :	120	104	89	89

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	242 882	264 881	281 513	290 915
Biens et services	3 526 796	3 526 796	4 473 572	4 806 403
Transferts et subventions	502 112	502 112	579 114	622 199
Total	4 271 790	4 293 789	5 334 199	5 719 517

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DNSEP	264 881
1.1.2 Prise en charge des activités prioritaires des Fédérations sportives	452 112
1.1.3 Suivi-évaluation de la mise en oeuvre des activités physiques et sportives	26 796
1.1.4 Programme de mise en oeuvre des activités sportives du PO 2025 de la PNDS	3 450 000
1.2.1 Acquisition de biens et services au compte de la DNSEP	30 000
1.3.1 Entretien et gardiennage des bâtiments	20 000
1.3.2 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du Champ Hippique et Equestre de Bamako	50 000
Total	4 293 789

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	249 492	195 198	289 169	298 824
Biens et services	192 323	192 323	238 798	256 549
Transferts et subventions	201 875	201 875	232 833	250 155
Investissement	14 300 000	29 500 000	19 860 901	23 997 925
Total	14 943 690	30 089 396	20 621 701	24 803 453

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui au fonctionnement du CNOSM	201 875
2.1.2 Construction Stade de Tombouctou	10 000 000
2.2.2 Réhabilitation du Lycée Sportif Ben Omar Sy de Kabala	500 000
2.2.3 Projet de réhabilitation des Stades Régionaux	8 000 000
2.2.4 MALI-ARENA	10 000 000
2.2.5 Réhabilitation Stade 26 mars	1 000 000
2.3.1 Prise en charge des salaires du personnel des stades nationaux	142 531
2.3.2 Acquisition de biens et services pour les stades nationaux	9 644
2.3.3 Entretien et gardiennage des stades nationaux	88 627
2.3.4 Prise en charge des salaires du personnel des stades régionaux	52 667
2.3.5 Acquisition de biens et services pour les stades régionaux	18 569
2.3.6 Entretien et gardiennage des stades régionaux	75 483
Total	30 089 396

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	8 657	4 056	10 033	10 368
Biens et services	37 375	37 375	47 405	50 930
Transferts et subventions	97 584	112 584	104 206	106 518
Investissement	511 050	511 050	1 022 771	1 241 438
Total	654 666	665 065	1 184 415	1 409 254

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires du Personnel du CESEK	4 056
3.1.2 Acquisition de biens et services pour le CESEK	2 212
3.1.3 Entretien et gardiennage des locaux du CESEK	35 163
3.1.4 Construction - Réhabilitation CESEK	500 000
3.2.1 Prise en charge des salaires du personnel du Centre de Médecine du Sport	8 834
3.2.2 Réalisation d'études et recherches au CM du Sport	11 050
3.2.3 Prise en charge des frais d'eau- d'électricité-Téléphone-Internet du CMS	22 000
3.2.4 Appui au fonctionnement du Centre de Médecine du Sport	81 750
Total	665 065

Le Programme : 2.053 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents Sportifs

Responsable de Programme : le Conseiller Technique chargé des sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.053 participe de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation.

Le programme assure l'atteinte de l'objectif spécifique suivant :

1.accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents sportifs ;

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un objectif spécifique auquel sont associés trois indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Accroître la pratique sportive et reduire l'échec scolaire des jeunes talents

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales	%	25	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS et des Fédérations sportives

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents évoluant dans les sélections nationales / Nombre total des jeunes talents) x 100

1.2 Pourcentage des jeunes talents féminins	%	30	50	50	75	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS

Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents féminins / Nombre total des jeunes talents) x 100

1.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux	%	72	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis aux examens / Nombre total des jeunes talents inscrits) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	182 131	173 615	208 147	217 513	
Biens et services	494 155	504 155	752 346	798 161	
Transferts et subventions	38 998	38 998	41 634	42 966	
Investissement	9 610	9 610	19 918	29 422	
Total :	724 894	726 378	1 022 045	1 088 062	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Encadrement des jeunes talents	724 894	726 378	1 022 045	1 088 062	
Total :	724 894	726 378	1 022 045	1 088 062	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	8	7	7	7
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	3	3	3	3
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	6	6	6	6
Total :	20	19	17	17

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	182 131	173 615	208 147	217 513	
Biens et services	494 155	504 155	752 346	798 161	
Transferts et subventions	38 998	38 998	41 634	42 966	
Investissement	9 610	9 610	19 918	29 422	
Total	724 894	726 378	1 022 045	1 088 062	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du personnel du LSBOS	83 265
1.1.2	Réalisation des activités de formation et d'encadrement des jeunes talents sportifs	268 614
1.1.3	Prise en charge des dépenses liées à l'alimentation des jeunes talents sportifs	181 000
1.2.1	Amélioration des conditions de vie des jeunes talents sportifs	103 447
1.3.1	Appui à la participation des jeunes talents sportifs aux examens nationaux	51 054
1.3.2	Préparation et organisation des concours d'accès au LSBOS	38 998
Total		726 378

Le Programme : 2.067 Civisme, Volontariat et Citoyenneté

Responsable du Programme : le Conseiller Technique en charge du programme 2.027: Civisme, Volontariat et Citoyenneté

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme « Promotion du civisme, volontariat et Citoyenneté » vise à :

-parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale ;

- promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays ;
- favoriser l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Le Programme est composé de trois (03) actions qui sont:

- * Promotion du civisme;
- * Volontariat
- * Citoyenneté et Education Pionnière

Sur la période 2023-2025, les perspectives pour le programme sont:

- Mobilisation, formation et/ou insertion des jeunes;
- Engagement des volontaires;
- Consolidation de la construction citoyenne;
- Mise en oeuvre de la Politique Nationale du Volontariat

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du programme assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit:

Le cadre de performance du programme 2.067 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés six indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Ainsi, voir en détail les objectifs et les indicateurs qui leurs sont associés.

Objectif 1: Contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de jeunes formés mobilisables pour les besoins de la défense nationale	Nbre	1000	1000	1000	1000	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, base des données des formés du SNJ						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Taux d'insertion des jeunes formés.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport de formation et d'insertion, base de données des formés et insérés du SNJ						
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés / Nombre de jeunes formés en année N-1) x 100						

Objectif 2: Promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de volontaires formés et déployés	Nombre	3000	17000	15000	20000	

Moyen de Vérification : Fiches de prise de service, Base de données, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités du CNPV						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
2.2 Taux de progression des candidats inscrits dans la base de données.	%	80	100	100	100	

Moyen de Vérification : Base de données des volontaires nationaux, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : ((Nombre de candidats inscrits en année N - Nombre de candidats inscrits en année N-1) / Nombre de candidats inscrits en année N-1)) x 100						

Objectif 3: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionnalisés	Nombre	2	2	2		2
Moyen de Vérification : Rapport de présentation, acte instituant						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport de mission, Rapport de formation, Rapport de sondage						
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes se déclarant informées et /ou sensibilisées / Nombre de personnes sondées) x 100						
3.3 Nombre de jeunes formés à l'école de la citoyenneté	Nombre	-	3000	3000		3000
Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DGCC						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	195 698	195 698	289 727	305 485	
Transferts et subventions	2 072 033	2 085 595	2 457 476	2 614 994	
Investissement	550 000	850 000	1 103 385	1 358 664	
Total :	2 817 731	3 131 293	3 850 588	4 279 143	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion du Civisme	1 773 189	2 073 189	2 045 121	2 197 275	
Volontariat	229 344	232 906	338 158	341 876	
Citoyenneté	815 198	825 198	1 467 309	1 739 992	
Total :	2 817 731	3 131 293	3 850 588	4 279 143	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
AUTRES	28	29	29	29
Total :	28	29	29	29

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	1 773 189	1 773 189	2 045 121	2 197 275
Investissement	0	300 000	0	0
Total	1 773 189	2 073 189	2 045 121	2 197 275

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de campagne d'information et d'appropriation du SNJ	52 114
1.1.2 Formation commune de base et civique des jeunes dans les centres et camps d'instruction	515 084
1.1.3 Prise en charge des activités de formation professionnelle et civique des jeunes	480 358
1.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel du SNJ	456 505
1.2.1 Réhabilitation des centres de formation	50 000
1.2.2 Achat et remise de kits d'insertion aux jeunes formés	147 000
1.2.3 Suivi-évaluation des activités du SNJ	60 895
1.2.4 Entretien courant des bâtiments	11 233
1.2.5 Construction du centre d'instruction de Sounsounkoro	300 000
Total	2 073 189

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	229 344	232 906	338 158	341 876
Total	229 344	232 906	338 158	341 876

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel EPA (CNPV)	50 216
2.1.2 Mobilisation et engagement des volontaires	60 974
2.1.3 Participation au volontariat international de réciprocité	11 330
2.1.4 Organisation des missions de suivi-évaluation des volontaires	18 936
2.2.1 Communication du volontariat national et international	28 000
2.2.2 Appui technique et financier aux organisations de volontariat	16 246
2.2.3 Electricité-Téléphone-Internet	15 450
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNPV	31 754
Total	232 906

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	195 698	195 698	289 727	305 485
Transferts et subventions	69 500	79 500	74 197	75 843
Investissement	550 000	550 000	1 103 385	1 358 664
Total	815 198	825 198	1 467 309	1 739 992

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Equipement et fonctionnement de la DGCC	85 000
3.1.2	Entretien courant des bâtiments de la DGCC	15 000
3.1.3	Prise en charge des activités prioritaires de la Construction Citoyenne	115 698
3.1.4	Programme Construction Citoyenne	500 000
3.2.1	Etudes et recherches Palais des Pionniers	10 000
3.2.2	Acquisition de mobiliers de bureau pour le Palais des Pionniers	10 000
3.2.3	Acquisition de matériels informatiques pour le Palais des Pionniers	10 000
3.2.4	Subventions aux Etablissements Publics PP	64 500
3.2.5	Electricité-Téléphone-Internet	15 000
Total		825 198

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.020	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION CENTRE MEDECINE SPORTIVE		650 000	850 000	650 000	1 205 840	1 457 016
CONSTRUCTION HOTEL DES SPORTS		200 000	300 000	200 000	425 590	514 240
Total :		850 000	1 150 000	850 000	1 631 430	1 971 256

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.035	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAMME NATIONAL PROMOTION JEUNESSE		400 000	500 000	400 000	676 756	885 399
Total :		400 000	500 000	400 000	676 756	885 399

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.052	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
REHABILITATION DU STADE DU 26 MARS		8 000 000	0	1 000 000	0	0
REHABILITATION LYCEE SPORTIF DE KABALA		5 000 000	500 000	500 000	709 317	857 067
CONSTRUCTION / REHABILITATION CENTRE ENTRAINEMENT SP		5 000 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
CONSTRUCTION STADE DE TOMBOUCTOU		30 000 000	10 000 000	10 000 000	14 186 359	17 141 377
MALI-ARENA		15 000 000	0	10 000 000	0	0
Total :		63 000 000	11 000 000	22 000 000	15 895 576	19 206 623

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.067	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAMME CONSTRUCTION CITOYENNE		500 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
CONSTRUCTION DU CENTRE D'INSTRUCTION DE SOUNSOUNKOF		5 000 000	0	300 000	0	0
Total :		5 500 000	500 000	800 000	999 900	1 208 179

SECTION :610 MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de la Santé et du Développement Social a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale du Mali en matière de Santé et de Développement Social.

A ce titre il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes : (i) Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ; (ii) Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ; (iii) Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ; (iv) Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ; (v) Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique; (vi) Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations; (vii) Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins; (viii) Assurer la disponibilité des ressources humaines (hommes et femmes) qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable; (ix) Développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente et qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces; (x) Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire; (xi) Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en œuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

Pour atteindre ces 11 OS, 63 Résultats Stratégiques (RS) ont été développés (voir annexe 2, pour la définition des OS et RS, ainsi que leurs relations). Pour chaque RS, des interventions prioritaires ont été également déclinées.

I.2 Les contraintes et les défis

Le ministère de la Santé et du Développement Social, dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission, fait face à des contraintes et défis ci-après :

I.2.1 Contraintes

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insécurité dans certaines parties du territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés ;
- insuffisance du financement des politiques et programmes du département ;
- insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à certains niveaux ;
- absence de plan de carrière au niveau du département ;
- insuffisance des crédits de fonctionnement à tous les niveaux ;
- absence d'inscription budgétaire au niveau local pour les services de développement social.

I.2.2 Défis

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille permanent, capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. COVID 19, Ébola, la fièvre zika etc) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du nord ;
- renforcement des capacités des ressources humaines par des formations continues et des formations en spécialisation ;
- renforcement du plateau technique des formations sanitaires afin de réduire significativement les évacuations sanitaires (modernisation du système de santé) ;

- amélioration du système de communication pour la référence évacuation à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une cellule de coordination entre les formations sanitaires ;
- renforcement du transfert des ressources au profit des Collectivités territoriales dans le domaine de la Santé et du Développement Social ;
- mise en œuvre de la politique nationale de gestion des déchets biomédicaux ;
- responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé et de la gouvernance du système de santé ;
- responsabilisation de la famille sur les questions de santé à travers une participation accrue des hommes et des femmes à la prise de décision ;
- renforcement du suivi-évaluation des activités opérationnelles ;
- renforcement des capacités des Collectivités territoriales pour la mobilisation et la gestion des ressources transférées ;
- opérationnalisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) par la réalisation des études et la promotion des mutuelles de santé ;
- appui au financement et à la mise en œuvre du Plan d'Actions (2021-2025) de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) ;
- appui au financement et à la mise en œuvre du Plan d'Actions (2020-2024) de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (PNPESS) ;
- appui au financement de l'évaluation et de l'élaboration de la stratégie nationale de financement de la couverture sanitaire universelle ;
- appui au financement et à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Extension de la Couverture Maladie par les Mutuelles de Santé révisée en vue de booster la promotion des mutuelles de santé de cercle (avec le renforcement des projets en cours Keneya Sinsinwalé et Keneya Nièsigi, USAID SALAM) ;
- relèvement économique des populations victimes de chocs à travers le financement d'AGR au profit des sociétés coopératives, les associations et autres groupements ;
- dynamisation des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire dans les zones de conflits ;
- appui au financement du développement et de l'extension du Registre Social Unifié à travers la mise en place des Kits et Kiosques RSU dans les régions, cercles et communes du Mali pour la traçabilité et la redevabilité en matière d'aide et d'action sociale.
- appui au financement de la feuille de route du processus de digitalisation du Système d'Information Sociale (SISo) ;
- appui en logistique (véhicule) pour la supervision, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes, des projets plans et programmes de protection sociale et d'économie solidaire.
- accélération de l'actualisation des cadres organiques des structures ;
- renforcement du parc auto et assurance de la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- institutionnalisation de l'élaboration annuelle des comptes nationaux de la protection sociale ;
- amélioration de la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle de santé et de population, adoptée en 1990, a lancé l'approche programme pour la préparation et la mise en œuvre des politiques, plans et programmes de santé et de développement social. Le gouvernement du Mali a adopté le deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre la période 2014-2023.

La première tranche quinquennale couvrant la période 2014-2018 a pris fin et la deuxième devant porter sur la période 2019-2023, a été validée. La quatrième génération du Programme de Développement Sanitaire et Social, intitulée PRODESS IV (2019-2023), prend en compte des objectifs de programmation budgétaire dans le cadre de la gestion des finances publiques en mode budget-programmes et est structurée autour de onze objectifs stratégiques :

1. réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;

3. réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
 4. promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
 5. réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
 6. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, réparties de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
 7. assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
 8. assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;
 9. développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces;
 10. assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire ;
 11. assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.
- En plus de la politique nationale de la santé, le ministère met en oeuvre d'autres politiques à savoir :
- la politique nationale de la protection sociale ;
 - la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire ;
 - la politique nationale de solidarité ;
 - la politique nationale de l'action humanitaire ;
 - la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de CSComs fonctionnels	Nombre	1529	1607	1607	1676
2	PMA < 5Km	%	58,66	58,66	58,66	60,28
3	PMA < 15Km	%	88	88.9	88.9	89,14
4	Taux de mortalité maternelle	Pour 100 000 NV	325	325	325	325
5	Espérance de vie à la naissance	An	58,5	58,5	58,5	58,5
6	Taux d'accouchement assistés (CSRéf et CSCom)	%	60	57,2	61,79	63,78
7	Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	12,9	13,0	13,0	13.2
8	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap	%	17,20	32,75	21,60	16,22
9	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies/assistées	Nombre	7 921	5 067	16 650	15 262
10	Nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux	Nombre	2316654	2320363	3347987	2276827
11	Pourcentage de populations couvertes par les Institutions de Sécurité Sociale	%	20,37	28,09	17	32
12	Pourcentage des populations couvertes par les mutuelles de santé	%	2,77	2,90	2,58	3,10

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 7 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration, Coordination et Décentralisation	20 436 107	22 336 157	24 374 213	27 458 767	
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	53 173 776	101 294 236	60 740 965	62 502 368	
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation	9 933 586	10 734 153	10 440 363	10 329 276	
Soins Hospitaliers et Recherche	46 697 464	48 435 463	64 065 027	71 887 894	
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	3 722 177	3 595 797	4 652 567	5 436 735	
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	17 257 022	18 410 268	19 268 878	21 273 385	
Lutte Contre la Pauvreté	1 527 455	1 527 208	1 939 713	2 308 997	
Total :	152 747 587	206 333 282	185 481 726	201 197 422	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	51 844 015	52 372 739	60 383 687	62 400 304	
Biens et services	22 608 594	23 820 085	24 010 350	24 402 479	
Transferts et subventions	59 672 031	63 324 898	65 051 583	67 640 919	
Investissement	18 622 947	66 815 560	36 036 106	46 753 720	
Total :	152 747 587	206 333 282	185 481 726	201 197 422	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.021 Administration, Coordination et Décentralisation

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'insuffisance des professionnels de santé ; (ii) la disponibilité des données statistiques; (iii) la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les objectifs ainsi que les indicateurs.

Objectif 1: Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Ratio professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23 prof/10000hbs).	pour 10000	6.2	8.5	8,75	9	

Moyen de Vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS

Précision Méthodologique : (le nombre total de professionnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-femmes)/ la population totale) x 10 000

1.2 Proportion de médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	40	40	45	50	

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH

Précision Méthodologique : (Nombre médecins généralistes ayant bénéficié de bourse de formation de spécialisation / le nombre de médecins ayant formulé une demande de bourse de spécialisation) x100

1.3 Proportion de femmes aux postes nominatifs	%	29,5	30	30	30	

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes aux postes nominatifs par Arrêté ou Décret / nombre total de postes nominatifs par Arrêté ou Décret) x100

Objectif 2: Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels pour la prise de décision	Nombre	5	5	5	5	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CPS, DNS, DRH

Précision Méthodologique : dénombrement

Formule :

2.2 Taux de complétude de la saisie des données des consultations curatives dans le DHIS2	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : DHIS2

Précision Méthodologique : (Nombre de saisies réalisées/nombre de saisies prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une gouvernance du système de santé performant, une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne et externe) et du contrôle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Proportion de réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : RA CPS/SSDSPF

Précision Méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100

3.2 Taux d'exécution des crédits notifiés	%	100	95	95	95	

Moyen de Vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

3.3 Pourcentage de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de l'Inspection de la Santé.	%	40	65	68	70	

Moyen de Vérification : Rapport annuel Inspection de la Santé, Plan de suivi des recommandations.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations réalisées/Nombre total de recommandations formulées par an) x 100.

3.4 Pourcentage de missions d'inspections de la Santé réalisées	%	80	82	85	87	

Moyen de Vérification : Rapport annuel Inspection de la Santé.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions d'inspections réalisées par an /Nombre total de missions prévues dans le PO par an) x 100.

3.5 Pourcentage de structures ayant bénéficié d'appui du Département	%	-	45	50	55	

Moyen de Vérification : Rapport annuel DFM.

Précision Méthodologique : (Nombre de structures ayant bénéficié d'appui (Matériel ou financier) /Nombre de structures ayant formulé une demande d'appui) x 100.

3.6 Pourcentage de mise en œuvre des recommandations issues des audits, vérifications et contrôles	%	-	50	60	70	

Moyen de Vérification : : Rapport annuel DFM.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mise en œuvre / Nombre total de recommandations) x 100.

Objectif 4: Impulser la décentralisation et la déconcentration en matière de développement sanitaire et social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Proportion de ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales	%	16	22	23	25	

Moyen de Vérification : Sources de vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

4.2 Taux d'exécution des missions de dissémination du décret fixant le détail des compétences et des ressources à transférées aux collectivités territoriales(CADD Social)	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports de mission

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de missions de dissémination exécutées/nombre de missions prévues sur l'ensemble du territoire du Mali)

4.3 Pourcentage de Comités paritaires fonctionnels dans le cadre de la mise en œuvre de la CAM.	%	50	55	60	65	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du Département

Précision Méthodologique : (Nombre Comités paritaires fonctionnels /nombre Comités paritaires mis en place) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	7 694 371	9 436 421	8 558 800	8 844 659	
Biens et services	6 886 171	6 886 171	6 695 466	6 618 339	
Transferts et subventions	2 568 369	2 726 369	2 455 598	2 511 013	
Investissement	3 287 196	3 287 196	6 664 349	9 484 756	
Total :	20 436 107	22 336 157	24 374 213	27 458 767	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	5 439 269	5 326 506	6 149 033	6 246 338	
Gestion financière et matérielle	13 248 971	15 247 887	16 011 683	18 798 324	
Gestion des ressources humaines du secteur	461 638	461 638	499 746	492 015	
Processus de décentralisation et déconcentration	166 495	166 495	181 885	186 626	
Contrôle des services de la santé	206 425	208 919	233 044	237 312	
Planification, Programmation et Suivi évaluation	517 690	527 571	711 337	790 003	
Contrôle des services de l'action Sociale	159 465	160 160	273 785	350 584	
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires	186 041	186 868	208 465	210 237	
Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)	50 113	50 113	105 235	147 328	
Total :	20 436 107	22 336 157	24 374 213	27 458 767	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	219	217	217	217
CATEGORIE B1	64	59	59	59
CATEGORIE B2	60	60	60	60
CATEGORIE C	31	55	49	49
AUTRES	180	183	159	159
Total :	554	574	544	544

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	349 527	278 764	407 688	421 304	
Biens et services	3 271 294	3 271 294	3 489 849	3 385 149	
Transferts et subventions	1 488 523	1 446 523	1 589 614	1 624 902	
Investissement	329 925	329 925	661 882	814 983	
Total	5 439 269	5 326 506	6 149 033	6 246 338	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Prendre en charge des dépenses du personnel Cabinet	278 764
2.1.4 Réaliser les études et recherches Cabinet	29 925
3.1.2 Coordonner et superviser la mise en oeuvre de la politique de santé et de développement Social	3 229 294
3.5.6 Construire et équiper les bâtiments Cabinet	300 000
3.5.7 Appuyer les organismes publics, organisations faitières et menages Cabinet	1 091 077
3.5.8 Appuyer les malades nécessiteux dans la prise en charge des évacuations sanitaires et les frais médicaux	397 446
Total	5 326 506

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	6 983 642	8 782 558	7 722 850	7 980 791
Biens et services	2 522 956	2 522 956	1 899 157	1 842 173
Transferts et subventions	956 054	1 156 054	732 644	748 906
Investissement	2 786 319	2 786 319	5 657 032	8 226 454
Total	13 248 971	15 247 887	16 011 683	18 798 324

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Elaborer les documents budgétaires	32 956
3.2.2 Réaliser des missions de supervision, d'audits et de suivi du matériel	65 711
3.2.3 Prendre en charge les dépenses du personnel	8 782 558
3.5.1 Appuyer les organismes publics, organisations faitières et ménages DFM	1 156 054
3.5.2 Doter les strucrures en infrastructures et équipements	2 786 319
3.6.1 Assurer le fonctionnement courant des structures	2 424 289
Total	15 247 887

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	454 388	454 388	484 741	470 195
Investissement	7 250	7 250	15 005	21 820
Total	461 638	461 638	499 746	492 015

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordonner le processus de recrutement du personnel et le répartir en fonction des besoins exprimés par chaque structure.	69 196
1.1.2 Entretenir les bâtiments	7 250
1.2.1 Tenir régulièrement la commission d'attribution de bourse de formation.	1 000
1.2.2 Former les ressources humaines	359 480
1.3.1 Réaliser des missions de supervision de la gestion des ressources humaines.	24 712
Total	461 638

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	53 761	53 761	57 348	55 623
Transferts et subventions	108 592	108 592	115 964	118 537
Investissement	4 142	4 142	8 573	12 466
Total	166 495	166 495	181 885	186 626

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Appuyer le transfert des ressources financières de l'Etat aux Collectivités Territoriales dans la Loi de finance en matière de santé.	98 592
4.2.1	Elaborer/réviser et désséminer les textes des la décentralisation dans le domaine de la santé	3 761
4.2.2	Entretenir/rénover les bâtiments	4 142
4.3.1	Réaliser des missions de supervision pour évaluer la mise en œuvre de la décentralisation dans le domaine de la santé	60 000
Total		166 495

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	61 093	63 587	71 258	73 638
Biens et services	138 600	138 600	147 853	143 413
Investissement	6 732	6 732	13 933	20 261
Total	206 425	208 919	233 044	237 312

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.3.1	Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle et d'inspection dans les services de santé IS	31 020
3.4.1	Réaliser les missions de contrôle et d'inspection dans les services de santé IS	102 580
3.4.3	Elaborer et adopter des textes par rapport au code de la santé IS	5 000
3.4.5	Prendre en charge les dépenses du personnel IS	63 587
3.4.7	Entretenir/rénover les bâtiments IS	6 732
Total		208 919

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	166 000	175 881	193 622	200 088
Biens et services	201 208	201 208	214 646	208 203
Investissement	150 482	150 482	303 069	381 712
Total	517 690	527 571	711 337	790 003

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Elaborer, adopter et disséminer les annuaires statistiques du secteur de santé et du développement social	43 215
2.1.2 Elaborer les comptes de la santé	23 750
2.2.1 Coordonner la préparation et le suivi-évaluation des plans, programmes et projets de développement	107 993
2.2.2 Prendre en charge des dépenses du personnel	175 881
2.2.3 Entretenir les bâtiments	6 732
3.1.1 Tenir régulièrement les réunions statutaires de coordination, d'évaluation et de suivi du PRODESS	50 000
3.1.3 Assurer le fonctionnement lié à l'investissement	120 000
Total	527 571

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	57 306	58 001	73 800	76 264
Biens et services	86 959	86 959	182 609	255 652
Transferts et subventions	15 200	15 200	17 376	18 668
Total	159 465	160 160	273 785	350 584

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.2 Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle et d'inspection dans les services du Développement Social IAS	16 730
3.4.2 Réaliser les missions de contrôle et d'inspection dans les services du Développement Social IAS	70 229
3.4.4 Elaborer et adoption des textes dans le domaine du Développement Social IAS	15 200
3.4.6 Prendre en charge les dépenses de personnel IAS	58 001
Total	160 160

Action 09**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	76 803	77 630	89 582	92 574
Biens et services	106 892	106 892	114 028	110 603
Investissement	2 346	2 346	4 855	7 060
Total	186 041	186 868	208 465	210 237

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.5.3 Prendre en charge des dépenses du personnel CEPRIS	77 630
3.5.4 Réaliser des missions de Suivi/supervision des investissements des infrastructures sanitaires	106 892
3.5.5 Entretenir/rénover les bâtiments CEPRIS	2 346
Total	186 868

Action 10

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 113	50 113	105 235	147 328
Total	50 113	50 113	105 235	147 328

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.2	Appuyer le transfert des ressources financières de l'Etat aux Collectivités Territoriales dans le domaine du Développement Social .	28 113
4.2.3	Elaborer/réviser et désséminer les textes des la décentralisation dans le domaine du Développement Social	2 000
4.3.2	Réaliser des missions de supervision pour évaluer la mise en œuvre de la décentralisation en matière de Développement Social	20 000
Total		50 113

Le Programme : 2.054 Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies

Responsable du programme : le Directeur Général de la Santé et de l'Hygiène Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base et la prévention des maladies, donc assurer une bonne santé pour tous. Il fédère six objectifs stratégiques du PRODESS III en cinq objectifs spécifiques dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
- augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'accouchement assisté	%	65	65	66	67	

Moyen de Vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESSIII)

Précision Méthodologique : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues) x 100

1.2 Taux de prévalence contraceptif	%	22.50	23	24	24

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100

1.3 Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59 mois) ²	%	4	2.2	2	1.5

Moyen de Vérification : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))

Précision Méthodologique : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigus sévères (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés) x 100

1.4 Taux de Réalisation des audits de décès maternels	%	90	83	85	85

Moyen de Vérification : SLIS

Précision Méthodologique : (Nombre de décès maternels audités/Nombre de décès maternels enregistrés) x 100

1.5 Pourcentage de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique (VIH)	%	65	80	85	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS-TBH

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique (VIH) /Nombre estimé de femmes enceintes dans les 12 derniers mois) x 100

Objectif 2: Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme, y compris dans les formations sanitaires	%	36.5	36	35.5	35	

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de cas de paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100

2.2 Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	>=90	90	>=90	>=90

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100

2.3 Pourcentage de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire	%	7	5	8	10

Moyen de Vérification : Rapports de Formation, Section maladies non transmissibles DGSH

Précision Méthodologique : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...) /nombre total de prestataires de soins) x100

2.4 Pourcentage de personnes sous traitement ARV parmi toutes les personnes vivant avec le VIH	%	62.3	65.7	68.7	70

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS-TBH

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes et d'enfants qui reçoivent actuellement un traitement ARV conformément au protocole de traitement approuvé au niveau national à la fin de la période de rapportage /nombre estimé de tous les adultes et les enfants vivants avec le VIH) x100

2.5 Taux de succès thérapeutique toutes formes confondues de tuberculose	%	87	88	90	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS-TBH

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux cas et rechutes pour une période spécifiée qui par la suite ont été traité avec succès (somme des catégories de « guérison » et de « traitement terminé »)/nombre total de nouveaux cas et rechutes enregistrés pour le traitement au cours de la même période x100

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage d'agents formés sur la prévention et le contrôle des infections en milieu de soins	Nombre	8	9	10	10	

Moyen de Vérification : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur le changement climatique et santé

3.2 Pourcentage d'infections postopératoires dans les CSRéf	%	<=1	-1	<=1	<=1	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso.

Précision Méthodologique : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf / nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les CSRéf) *100

3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail dans les CS Réf	Nombre	8	5	5	5	

Moyen de Vérification : Rapport de Formation.

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur la prévention des et le contrôle des infections dans les CS Réf.

Objectif 4: Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Ratio de nouveaux contacts avec les services de santé (nc/hbt/an)	%	0.47	.48	0.49	0.50	

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année) x 100.

4.2 Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOM	%	40	41	42	42	

Moyen de Vérification : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCom *100

4.3 Proportion de la population vivant à moins de 5km d'un CSCOM fonctionnel.	%	59	60	61	62	

Moyen de Vérification : DHIS2, RA CPS

Précision Méthodologique : (Population dans un rayon de 5km d'un CSCom fonctionnel. / Population totale) x 100

4.4 Nombre de CSREF transformés en Hopital de District	Nombre	-	10	10	10	

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	41 019 042	40 049 889	47 844 270	49 442 086	
Biens et services	4 942 733	4 939 733	5 177 193	5 108 493	
Transferts et subventions	7 095 764	8 195 764	7 576 993	7 744 554	
Investissement	116 237	48 108 850	142 509	207 235	
Total :	53 173 776	101 294 236	60 740 965	62 502 368	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé	32 694 577	80 273 473	37 343 495	38 401 206	
Santé communautaire	20 107 485	20 636 209	22 991 799	23 688 895	
Santé de reference	171 792	171 792	179 236	181 522	
Communication pour le changement de comportement	199 922	212 762	226 435	230 745	
Total :	53 173 776	101 294 236	60 740 965	62 502 368	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	2 518	2 628	2 628	2 628
CATEGORIE B	113	107	107	107
CATEGORIE B1	2 318	2 336	2 337	2 338
CATEGORIE B2	1 842	1 740	1 740	1 740
CATEGORIE C	94	87	9	9
AUTRES	618	578	274	274
Total :	7 503	7 476	7 095	7 096

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	24 668 196	23 157 479	28 772 965	29 733 971
Biens et services	2 723 936	2 720 936	2 894 834	2 808 631
Transferts et subventions	5 191 386	6 291 386	5 543 904	5 666 953
Investissement	111 059	48 103 672	131 792	191 651
Total	32 694 577	80 273 473	37 343 495	38 401 206

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.3.1	Lutter contre la malnutrition	219 732
1.5.1	Lutter contre le VIH	12 773
2.1.1	Lutter contre le paludisme	144 938
2.1.2	Doter le PNLP en intrants	1 778 982
2.2.2	Réaliser la surveillance épidémiologique	1 078 096
2.4.1	Doter la CSLS TB H en intrants	1 274 615
2.5.1	Lutter contre la tuberculose	75 000
3.1.1	Réaliser des missions de suivi/supervision des orientations et de la mise en oeuvre de la politique de la santé	3 026 955
3.2.1	Lutter contre les maladies infectieuses	372 250
3.2.2	Assurer la maintenance des équipements sanitaires	1 028 981
4.2.1	Doter les structures en équipements	50 000
4.3.1	Entretenir/rénover les bâtiments DGSHP	13 672
4.3.2	Prendre en charge des dépenses du personnel DGSHP/DRS	23 157 479
4.4.1	Transformer les CSREF en Hôpitaux de District	48 040 000
Total		80 273 473

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	16 270 798	16 799 522	18 977 938	19 611 630
Biens et services	1 971 918	1 971 918	2 023 769	2 043 603
Transferts et subventions	1 864 769	1 864 769	1 990 092	2 033 662
Total	20 107 485	20 636 209	22 991 799	23 688 895

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mettre en œuvre le paquet minimum d'activités CSCOM	1 971 918
2.2.1 Organiser des séances de vaccination de routine en centres fixes, en stratégies avancée et mobile	1 864 769
4.1.1 Prendre en charge des dépenses du personnel CSCOM	16 799 522
Total	20 636 209

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	132 183	132 183	136 239	137 583
Transferts et subventions	39 609	39 609	42 997	43 939
Total	171 792	171 792	179 236	181 522

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Réaliser les prestations de première référence	132 183
2.3.1 Réaliser des sessions formation des agents de santé sur diverses thématiques CSRéf	39 609
Total	171 792

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	80 048	92 888	93 367	96 485
Biens et services	114 696	114 696	122 351	118 676
Investissement	5 178	5 178	10 717	15 584
Total	199 922	212 762	226 435	230 745

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Promouvoir la communication pour le changement de comportement pour la prévention des maladies	114 696
2.2.3 Prendre en charge les dépenses de personnel CNIECS	92 888
4.3.3 Entretien/rénover les bâtiments CNIECS	5 178
Total	212 762

Le Programme : 2.055 Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation

Responsable de Programme : le Directeur de la Pharmacie et du Médicament

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe à la mise en œuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en

médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. La Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) est chargée de définir la réglementation pharmaceutique, d'instruire et de suivre les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) national des médicaments, d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes nationaux des médicaments et enfin de développer des outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins;
- assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des Vaccins et des Consommables.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier	%	100	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (nombre de médicaments du panier disponibles/ Nombre total des médicaments du panier) x100

1.2 Nombre de réunions du Comité Technique de Coordination et de Suivi de la Gestion des ME.	Nombre	4	4	4	4	

Moyen de Vérification : Rapport du comité de CTCSGME.

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre moyen de jour de rupture des vaccins	Nombre	0	0	0	0	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNS/CNI.

Précision Méthodologique : La somme des jours de rupture/le / nombre total des vaccins.

1.4 Coût moyen de l'ordonnance au niveau hôpital de district	FCFA	2900	2900	2800	2800	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (total des coûts sur les ordonnances considérées dans les structures visitées / Nombre total des ordonnances considérées pendant une période donnée dans les structures visitées

1.5 Pourcentage de lots de produits contrôlés conformes aux normes.	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, LNS

Précision Méthodologique : (nombre de lots de produits contrôlés conformes / Nombre total de lots de produits contrôlés) x100

1.6 Nombre moyen de médicaments prescrits par ordonnance au niveau district sanitaire.	Nombre	-	3	3	3	

Moyen de Vérification : Rapport supervision DPM

Précision Méthodologique : Total des médicaments prescrits sur les ordonnances considérées dans les structures visitées / Total des ordonnances considérées pendant une période donnée dans les structures visitées

Objectif 2: Assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des vaccins et des consommables						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de sessions d'AMM tenues	Nombre	4	4	4		4
Moyen de Vérification : Rapport de la commission d'AMM, Rapport d'activités.						
Précision Méthodologique : dénombrement						
2.2 Pourcentage de demandes d'AMM de produits pharmaceutiques acceptées.	%	83	80	83		85
Moyen de Vérification : Rapport de la Commission d'AMM.						
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes acceptées / le nombre total de demandes d'AMM de produits pharmaceutiques examinées) X 100						
2.3 Pourcentage d'Etablissements pharmaceutiques respectant la réglementation	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'étude.						
Précision Méthodologique : Dénombrement.						
2.4 Nombre de destructions de produits pharmaceutiques tenues	Nombre	-	4	4		4

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	40 119	40 686	46 794	48 356	
Biens et services	9 886 735	10 686 735	10 379 636	10 260 659	
Investissement	6 732	6 732	13 933	20 261	
Total :	9 933 586	10 734 153	10 440 363	10 329 276	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique	5 227 122	5 627 122	5 583 099	5 422 348	
Disponibilité des vaccins et consommables	4 706 464	5 107 031	4 857 264	4 906 928	
Total :	9 933 586	10 734 153	10 440 363	10 329 276	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	3	3	3	3
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	2	2	2	2
Total :	6	6	6	6

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	5 220 390	5 620 390	5 569 166	5 402 087
Investissement	6 732	6 732	13 933	20 261
Total	5 227 122	5 627 122	5 583 099	5 422 348

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionner les structures de santé en médicaments et dispositifs médicaux	5 498 698
1.4.1 Réaliser des missions de suivi/supervision du Schéma Directeur d'Approvisionnement et de Distribution des Médicaments Essentiels (SDADME) et des produits de santé	48 567
2.1.1 Tenir régulièrement des sessions d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des médicaments	42 056
2.1.2 Entretenir/rénover les bâtiments	6 732
2.3.1 Réaliser des missions de suivi des Etablissements pharmaceutiques	8 698
2.4.1 Organiser des séances de destruction des médicaments saisis avariés ou périmés	22 371
Total	5 627 122

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	40 119	40 686	46 794	48 356
Biens et services	4 666 345	5 066 345	4 810 470	4 858 572
Total	4 706 464	5 107 031	4 857 264	4 906 928

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Approvisionner le pays en vaccins	4 910 802
1.3.2 Ravitailler les établissements de santé en vaccins et consommables	38 573
1.3.3 Réaliser des missions de Suivi/supervision de la disponibilité des vaccins et consommables	116 970
1.3.4 Prendre en charge les dépenses du personnel du CNI	40 686
Total	5 107 031

Le Programme : 2.057 Soins Hospitaliers et Recherche

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et du Développement Social.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche » vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en oeuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants du PRODESS III :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles ;
- réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité Soins Hospitaliers et Recherche » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de mortalité maternelle intra hospitalière liée à l'accouchement	%	1.50	1.45	1.35		1,35
Moyen de Vérification : SIH, Registre d'admission de la maternité/Réanimation						
Précision Méthodologique : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100						
1.2 Taux de mortalité néo-natale intra-hospitalière.	%	16	15	14		14
Moyen de Vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatalogie						
Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100						
1.3 Proportion de protocoles de recherche mis en oeuvre.	%	75	80	85		85
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de l'ANAES.						
Précision Méthodologique : (nombre de protocoles de recherche mis en œuvre / nombre de protocoles de recherche prévus validés) *100						
Objectif 2: Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Proportion de décès intra hospitaliers dans les EPH	%	9.6	9.5	9		9
Moyen de Vérification : Rapport de la DPNLP						
Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital /Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave) x100						
2.2 Taux moyen de disponibilité de 10 examens biomédicaux	%	97	98	99		99
Moyen de Vérification : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH						
Précision Méthodologique : (Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies) x100						
2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte, sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillofaciale)	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés.						
Précision Méthodologique : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;						
Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH						
Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures) x100						
3.2 Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé, dont les résultats sont disponibles	%	70	75	80		80
Moyen de Vérification : Les rapports d'activités et recommandations des études et recherches						
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées dont les résultats sont disponibles/ nombre total d'études prévues) x100						
3.3 Nombre de publications des résultats de recherche dans les revues scientifiques	%	40	45	50		50
Moyen de Vérification : Rapport INSP.						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.4 Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur le marché		80	83	85		85
Moyen de Vérification : Les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé						
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100						

Objectif 4: Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de conformité du dispositif de prise en charge des urgences	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport ANAES

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments du dispositif des urgences conformes /Nombre total des éléments du dispositif des urgences) x100

4.2 Nombre moyen de journées d'immobilisation de 10 équipements clés	%	1	1	1	1	

Moyen de Vérification : Fiche individuelle pour chaque équipement, Rapport d'évaluation de l'ANAES, RA de l'Imagerie.

Précision Méthodologique : (somme des journées d'immobilisations d'équipement pour panne dans l'année/ nombre d'équipements clés)

4.3 Taux de dossiers retrouvables par numérotation unique à partir du bureau d'entrée.	%	75	78	80	80	

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de l'ANAES.

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers retrouvés /le nombre total de dossiers sélectionnés) *100

Objectif 5: Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux moyen de satisfaction des usagers dans les hôpitaux	%	80	81	82	82	

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Somme des taux de satisfaction des usagers des hôpitaux/nombre total des hôpitaux.

5.2 Score moyen de performance des hôpitaux.	%	60	63	65	65	

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Somme des scores des hôpitaux/nombre total des hôpitaux.

5.3 Taux moyen de fonctionnalité des organes de gestion et d'administration	%	70	75	80	80	

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Nombre d'organes fonctionnels /nombre total d'organes.

5.4 Taux de réalisation des staffs cliniques mensuels par an des hôpitaux	%	70	73	75	75	

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : (Nombre de staffs réalisés /nombre total de staffs prévus) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	380 497	314 187	443 809	458 630	
Biens et services	99 790	99 790	115 816	116 197	
Transferts et subventions	32 767 327	33 771 636	36 221 231	37 025 279	
Investissement	13 449 850	14 249 850	27 284 171	34 287 788	
Total :	46 697 464	48 435 463	64 065 027	71 887 894	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Fourniture de Soins hospitaliers	37 869 007	38 785 997	53 334 015	60 129 432	
Recherche en santé publique	8 301 587	9 029 998	10 028 580	10 984 614	
Evaluation des hôpitaux	526 870	619 468	702 432	773 848	
Total :	46 697 464	48 435 463	64 065 027	71 887 894	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	1 530	1 461	1 457	1 457
CATEGORIE B1	365	356	366	366
CATEGORIE B2	389	381	385	385
CATEGORIE C	59	58	0	0
AUTRES	266	256	177	177
Total :	2 609	2 512	2 385	2 385

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	380 497	314 187	443 809	458 630
Biens et services	81 740	81 740	96 562	97 522
Transferts et subventions	25 191 920	25 675 220	28 042 978	28 665 482
Investissement	12 214 850	12 714 850	24 750 666	30 907 798
Total	37 869 007	38 785 997	53 334 015	60 129 432

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réaliser des audits des décès maternels	50 000
1.1.2	Améliorer les soins hospitaliers	3 244 600
1.2.1	Réaliser des audits des décès néonataux	50 000
1.3.1	Réaliser les études et recherche EPH	184 600
2.1.1	Renforcer les infrastructures d'accueil et du plateau technique	3 000 000
2.2.1	Doter les établissements sanitaires en infrastructures et d'équipements	7 465 250
2.3.1	Renforcer le plateau technique des structures de prise en charge des urgences	1 200 000
3.1.1	Doter les EPH en équipements pour la gestion des déchets biomédicaux	200 000
4.1.1	Opérationnaliser le centre de régulation des urgences et références au sein de tous les hôpitaux	665 000
4.2.1	Assurer le fonctionnement des structures des EPH	8 342 821
4.3.1	Prendre en charge des dépenses de personnel des hôpitaux	14 383 726
Total		38 785 997

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	18 050	18 050	19 254	18 675
Transferts et subventions	7 198 537	7 626 948	7 775 791	7 948 402
Investissement	1 085 000	1 385 000	2 233 535	3 017 537
Total	8 301 587	9 029 998	10 028 580	10 984 614

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.2.1	Réaliser des études et recherche SR	349 250
3.2.2	Assurer le fonctionnement des structures de recherche	4 775 004
3.2.3	Doter les structures de recherche en infrastructures et équipements	1 035 750
3.2.4	Prendre en charge des dépenses de personnel des structures de recherche	2 764 944
3.3.1	Publier les résultats de recherche dans les revues scientifiques	10 000
3.3.2	Promouvoir la recherche SR	75 050
3.4.1	Réaliser le contrôle qualité des aliments	20 000
Total		9 029 998

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	376 870	469 468	402 462	411 395
Investissement	150 000	150 000	299 970	362 453
Total	526 870	619 468	702 432	773 848

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03 (En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
5.1.1	Réaliser les évaluations et accréditations des établissements sanitaires	50 000
5.2.1	Assurer le fonctionnement de l'ANAES	119 127
5.3.1	Doter l'ANAES en infrastructures et équipements	150 000
5.4.1	Prendre en charge des dépenses de personnel ANAES	300 341
Total		619 468

Le Programme : 2.061 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion

Responsable du Programme : le Directeur National du Développement Social

- a).Présentation stratégique du programme :
- Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et l'action humanitaire.
- b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :
- Le cadre de performance du programme est bâti autour de (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Promouvoir l'intégration socio-économique des catégories sociales vulnérables						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	32	35	35	35	
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques						
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages satisfaites / Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enregistrées) x 100						
1.2 Nombre d'études et recherches réalisées sur les phénomènes du vieillissement	Nbre	2	3	3	3	
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Pourcentage de personnes rééduquées	%	90	90	90	90	
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (nombre de personnes rééduquées/nombre de personnes en besoin de rééducation enregistrées)*100						
1.4 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes vulnérables	%	65	65	65	65	
Moyen de Vérification : rapports d'activités annuels de la DNDS / Document Bilan C des régions						
Précision Méthodologique : [nombre d'AGR financées au profit des personnes vulnérables (femmes seule chargée de famille, Personnes handicapées, personnes déplacées, personnes victimes de mesure économique, femmes porteuses de fistules obstétricales) / nombre de demande d'AGR reçues] x 100						
1.5 Proportion de femmes seules chargées de famille assistées/suivies	%	70	75	75	75	
Moyen de Vérification : rapports d'activités annuels de la DNDS Document Bilan C des régions						
Précision Méthodologique : (nombre de Femmes seules chargées de famille assistées/suivies /nombre Femmes seules chargées de famille enregistrées) x 100						

Objectif 2: Renforcer l'action humanitaire						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
2.1 Proportion de personnes déplacées internes assistées et suivies		%	90	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : (nombre d'activités génératrices de revenus financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérable/nombre d'activités génératrices de revenus reçus)*100						
2.2 Proportion de personnes rapatriées assistées et suivies		%	20	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies/ Nombre de personnes en détresse victimes de catastrophes enregistrées)*100						
2.3 Pourcentage de personnes déplacées retournées		%	80	40	40	40
Moyen de Vérification : Rapport de donation et bilan des structures						
Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse déplacées retournées/ Nombre de personnes en detresse déplacées enregistrées)*100						
2.4 Proportion de personnes victimes de catastrophe assistées et suivies		%	65	70	75	75
Moyen de Vérification : bilan des structures du MSDS						
Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse victimes de catastrophe assistées et suivies/ nombre de personnes en détresse victimes de catastrophe enregistrées) x 100						
2.5 Proportion de personnes en détresse victimes d'inondations assistées		%	65	70	75	75
Moyen de Vérification : fiches, rapport des donations et bilan des structures du MSAS						
Précision Méthodologique : (nombre de Personnes en détresse victimes d'inondations assistées / nombre de Personnes en détresse victimes d'inondations enregistrées) x 100						
Objectif 3: Promouvoir la mobilisation sociale de la population autour des programmes socio-sanitaires						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre de séances de communication pour le changement social et de comportement réalisées		Nbre	-	1100	1150	1200
Moyen de Vérification : Bilan des structures						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.2 Nombre de groupes d'animation appuyés		Nbre	2100	2000	2000	2000
Moyen de Vérification : Bilan des structures						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
3.3 Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé		Nbre	6800	10800	10800	10800
Moyen de Vérification : Bilan des structures						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Objectif 4: Assurer la prise en charge des pupilles en République du Mali						
Indicateurs		Unité	Estimation	Cibles		
			2025	2026	2027	2028
4.1 Taux d'admission au statut de pupilles		%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers préparés et examinés par le comité technique/ Nombre de dossiers de demande reçus)*100						
4.2 Pourcentage de pupilles bénéficiant de la prise en charge (médicale et éducative)		%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100						
4.3 Pourcentage de pupilles suivis			100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de pupilles ayant fait l'objet d'une prise en charge suivi/ Nombre de pupilles pris en charge)*100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	398 593	393 662	513 323	530 467	
Biens et services	424 082	514 082	890 568	1 246 792	
Transferts et subventions	2 270 320	2 358 871	2 580 750	2 733 291	
Investissement	629 182	329 182	667 926	926 185	
Total :	3 722 177	3 595 797	4 652 567	5 436 735	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés	2 439 951	2 347 722	2 909 830	3 395 236	
Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap	953 846	939 611	1 319 049	1 478 832	
Prise en charge de la vieillesse	328 380	308 464	423 688	562 667	
Total :	3 722 177	3 595 797	4 652 567	5 436 735	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	74	77	77	77
CATEGORIE B1	17	16	16	16
CATEGORIE B2	9	7	7	7
CATEGORIE C	10	9	0	0
AUTRES	54	55	32	32
Total :	164	164	132	132

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	398 593	393 662	513 323	530 467	
Biens et services	424 082	514 082	890 568	1 246 792	
Transferts et subventions	1 317 276	1 439 978	1 505 939	1 617 977	
Total	2 139 951	2 347 722	2 909 830	3 395 236	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Assurer le fonctionnement de la DNDS	529 282
1.5.1 Prendre en charge les dépenses de personnel (DNDS)	393 662
2.1.1 Prendre en charges les dépenses liées à l'Action Humanitaire	45 600
3.2.1 Appuyer le fonctionnement des organismes non publics	427 888
4.1.1 Identifier les pupilles	18 000
4.1.2 Prendre en charge les dépenses de personnel (ONAPUMA)	100 620
4.2.1 Prendre en charge les pupilles	759 600
4.3.1 Réaliser le suivi des pupilles	73 070
Total	2 347 722

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	676 534	662 299	755 900	772 678
Investissement	277 312	277 312	563 149	706 154
Total	953 846	939 611	1 319 049	1 478 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Confectionner des appareils orthopédiques	179 911
1.1.2 Prendre en charge les dépenses de personnel	267 888
1.1.3 Réalisation d'études et echerche	14 962
1.3.1 Doter le CNAOM en infrastructures et équipements	262 350
1.3.2 Assurer le fonctionnement de la CNAOM	214 500
Total	939 611

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	276 510	256 594	318 911	342 636
Investissement	51 870	51 870	104 777	220 031
Total	328 380	308 464	423 688	562 667

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Réaliser des études et echerche IERGG/MA	51 870
1.2.2 Prendre en charge les dépenses de personnel IERGG/MA	117 362
1.2.3 Assurer le fonctionnement de l'IERGG/MA	139 232
Total	308 464

Le Programme : 2.062 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Responsable du Programme : le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES)

a).Présentation stratégique du programme :

La Protection Sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'économie solidaire.

b)Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	6.5	3	3.5		4

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nombre d'assurés de l'année (n) - nombre d'assurés de l'année (n-1))/nombre d'assurés de l'année (n)]*100

1.2 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	21.5	33	34		35

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre total des assurés des ISS/la population totale) x100

1.3 Proportion de bénéficiaires de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) servis (ayant bénéficié de prestations)	%	45	45	45		45

Moyen de Vérification : Rapports annuel CANAM

Précision Méthodologique : (Nombre de bénéficiaires pris en charge / Nombre total de bénéficiaires immatriculés) x100

Objectif 2: Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux.	Nbre	1950000	1950000	1900000		1850000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Proportion de bénéficiaires du RAMED pris en charge médicalement	%	2.95	3	3.1		3,1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes indigentes prises en charge médicalement de l'année N-1/Nombre total de personnes indigentes immatriculées de l'année N-1) x100

2.3 Nombre de ménages enregistrés dans le registre social unifié (RSU)	Nbre	3000000	3500000	3500000		3500000

Moyen de Vérification : : Plateforme RSU

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	%	3	3.3	3.50		3.70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/la population cible)*100

3.2 Taux d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	9.90	12.65	13		13.50

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nombre d'adhérents de l'année (n) - nombre d'adhérents de l'année (n-1))/nombre d'adhérents de l'année (n-1)]*100

3.3 Proportion de mutuelle de santé cofinancées	%	45	43	45		47

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités AMAMUS

Précision Méthodologique : (nombre de mutuelles de santé cofinancé / nombre total de mutuelles de santé fonctionnelles) X 100

Objectif 4: Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	%	20	15	17		19

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations d'économie sociale et solidaire appuyées/nombre d'organisation d'économie sociale et solidaire prévues)*100

4.2 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles (sociétés coopératives, mutuelles et ASACO)	%	60	68	69		70

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de structures ayant bénéficié de renforcement de capacité/nombre de structures prévues)*100

4.3 Pourcentage d'ASACO avec 30% de femmes dans les organes de gestion	%	26	31	32		33

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/nombre d'organisations de l'économie solidaire créées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 311 393	2 137 894	2 976 691		3 076 106
Biens et services	369 083	693 574	751 671		1 051 999
Transferts et subventions	14 005 546	15 307 800	15 113 369		16 441 035
Investissement	571 000	271 000	427 147		704 245
Total :	17 257 022	18 410 268	19 268 878		21 273 385

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire	3 906 198	4 057 190	4 556 201		5 201 530
Fourniture de prestations sociales	13 196 242	14 199 474	14 517 545		15 800 885
Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	154 582	153 604	195 132		270 970
Total :	17 257 022	18 410 268	19 268 878		21 273 385

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	234	227	227	227
CATEGORIE B1	24	20	20	20
CATEGORIE B2	59	42	42	42
CATEGORIE C	10	10	0	0
AUTRES	135	128	68	68
Total :	462	427	357	357

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	2 311 393	2 137 894	2 976 691	3 076 106
Biens et services	369 083	693 574	751 671	1 051 999
Transferts et subventions	975 722	975 722	443 112	476 078
Investissement	250 000	250 000	384 727	597 347
Total	3 906 198	4 057 190	4 556 201	5 201 530

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Assurer le suivi des opérations de transferts sociaux	861 722
2.1.2 Prendre en charge les dépenses de personnel (DNPSES)	2 137 894
2.3.1 Opérationnaliser le RSU des bénéficiaires de protection sociale	95 000
2.3.2 Assurer le fonctionnement des structures (DNPSES)	633 083
2.3.3 Doter les structures en infrastructures et équipements (DNPSES)	250 000
3.2.1 Réaliser les missions de suivi-supervision (DNPSES)	29 193
4.3.2 Réaliser les activités d'information et de sensibilisation en vue d'une meilleure représentativité des femmes au sein des organisations de l'Economie sociale et solidaire (DNPSES)	50 298
Total	4 057 190

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	12 896 242	14 199 474	14 517 545	15 800 885
Total	12 896 242	14 199 474	14 517 545	15 800 885

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prendre en charge les dépenses de personnel (ISS)	194 801
1.3.1 Assurer la prise en charge des prestations sociales	11 134 344
2.2.1 Assurer la prise en charge médicale des indigents et autres admis de droit	1 827 714
3.1.1 Restructurer les mutuelles de santé communales en mutuelles de cercle	80 500
3.3.1 Cofinancer les mutuelles de santé	962 115
Total	14 199 474

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	133 582	132 604	152 712	164 072
Investissement	21 000	21 000	42 420	106 898
Total	154 582	153 604	195 132	270 970

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Assurer le fonctionnement de la CNAPESS	94 197
4.1.2 Former les acteurs des organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire	5 000
4.2.1 Prendre en charge les dépenses de personnel (CNAPESS)	30 407
4.2.2 Réaliser des activités d'information et de sensibilisation (CNAPESS)	3 000
4.3.1 Réaliser des études et recherche (CNAPESS)	21 000
Total	153 604

Le Programme : 2.063 Lutte Contre la Pauvreté

Responsable du Programme : Le Conseiller technique en charge des questions financières

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et économiques réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées/nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées)*100					
1.2 Nombre de personnes vulnérables assistées	Nombre	4500	5000	5000	5000

Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités du Fonds de Solidarité Nationale					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées en faveur des personnes vulnérables	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Fonds de Solidarité Nationale					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) financées en faveur des personnes vulnérables / Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) programmées en faveur des personnes vulnérables) x 100					
1.4 Nombre de missions de suivi et de supervision dans le cadre du projet PNRP 200 Communes	Nombre	50	50	50	50

Moyen de Vérification : rapports d'activités ODHD					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Promouvoir le Développement Humain Durable (DHD) et la réduction de la pauvreté					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre d'Etudes sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'études					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre de rapports études diffusés dans le cadre du DHD	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ODHD					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Nombre de Communes ayant reçu une séance de Communication et sensibilisation (CS)	Nombre	50	50	50	50

Moyen de Vérification : Rapport d'activités FSN					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Renforcer la solidarité en faveur des militaires blessés, les familles et les ayant droits de ceux tombés pour la nation					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre de familles vulnérables des FDS assistées	Nombre	1600	1500	1500	1700
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Nombre d'enfants et d'orphelins des forces de défense et de sécurité ayant bénéficié d'appuis	Nombre	450	1000	1000	1200
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Nombre de victimes de guerre des forces de défense et de sécurité ayant bénéficié d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)	Nombre	130	110	110	200
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.4 Nombre de blessés de guerre des FDS appareillés	Nombre	120	60	70	80
Moyen de Vérification : rapports d'activités de la Fondation pour la Solidarité					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	964 705	964 458	1 103 642	1 185 747
Investissement	562 750	562 750	836 071	1 123 250
Total :	1 527 455	1 527 208	1 939 713	2 308 997

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base	522 595	522 595	597 443	641 891
Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté	639 492	639 245	924 577	1 218 339
Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits	365 368	365 368	417 693	448 767
Total :	1 527 455	1 527 208	1 939 713	2 308 997

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	3	2	2	2
CATEGORIE B1	1			
Total :	4	2	2	2

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	522 595	522 595	597 443	641 891
Total	522 595	522 595	597 443	641 891

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Réaliser les missions de suivi-supervision des infrastructures socio-économiques et collectives	15 000
1.2.1 Assister les personnes vulnérables	12 500
1.2.2 Assurer le fonctionnement du FSN	70 095
1.2.3 Prendre en charge les dépenses de personnel	412 500
1.3.1 Appuyer les organisations communautaires	10 000
2.3.1 Réaliser des séances de communication pour le changement de comportement	2 500
Total	522 595

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	76 742	76 495	88 506	95 089
Investissement	562 750	562 750	836 071	1 123 250
Total	639 492	639 245	924 577	1 218 339

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Doter les communes en infrastructures et équipements	100 000
1.4.1 Réaliser les missions de suivi-supervision dans les 200 Communes les plus pauvres	10 000
2.1.1 Réaliser les études et recherche sur le DHD	57 750
2.1.2 Prendre en charge les dépenses de personnel	17 654
2.1.3 Appuyer le programme ODHD	400 000
2.2.1 Diffuser les résultats des études et recherche sur le DHD	5 000
2.2.2 Assurer le fonctionnement de l'ODHD	48 841
Total	639 245

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	365 368	365 368	417 693	448 767
Total	365 368	365 368	417 693	448 767

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Assister les familles vulnérables des FDS	50 000
3.1.2 Assurer le fonctionnement de la Fondation pour la solidarité	62 452
3.2.1 Assister les enfants et orphelins des forces de défense et de sécurité	25 000
3.3.1 Appuyer les victimes de guerre des forces de défense et de sécurité à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR)	167 232
3.4.1 Appareiller les blessés de guerre des FDS	50 000
3.4.2 Prendre en charge les dépenses de personnel	10 684
Total	365 368

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.021	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR SANTE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL		120 000	120 000	120 000	239 976	289 963
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CPS/CEPRIS/DRH SANTE		300 000	300 000	300 000	599 940	724 907
Total :		420 000	420 000	420 000	839 916	1 014 870

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.057	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
AMELIORATION PLATEAU TECHNIQUE HOPITAUX		5 000 000	3 000 000	3 000 000	5 999 400	7 249 075
CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT HOPITAUX		17 500 000	5 000 000	5 000 000	9 999 000	12 081 791
REHABILITATION/ EXTENSION IOTA		300 000	300 000	300 000	599 940	724 907
REHABILITATION EXTENSION HOPITAL .P.G		700 000	500 000	700 000	999 900	1 208 179
REHABILITATION EXTENSION HOPITAL G.T.		500 000	200 000	500 000	399 960	483 271
REHABILITATION/ EXTENSION HOPITAL KATI		200 000	200 000	200 000	399 960	483 271
AMENAGEMENT / EQUIPEMENT CENTRE LUTTE C/ DREPANOCY		200 000	200 000	200 000	399 960	483 271
CONSTRUCTION CENTRE TELESANTE ET INFOR. MEDICALE		2 500 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
EXTENSION/ EQUIPEMENT HOPITAL DU MALI		500 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
REHABILITATION EXTENSION INSP		450 000	150 000	450 000	299 970	362 453
CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNOS		2 000 000	400 000	400 000	799 920	966 543
CONSTRUCTION EQUIPEMENT HOPITAL DERMATOLOGIQUE DE		200 000	200 000	200 000	399 960	483 271
REHABILITATION EQUIPEMENT ANAES		300 000	150 000	150 000	299 970	362 453
CONSTRUCTION/REHABILITATION CENTRE NATIONAL TRANSF		500 000	500 000	500 000	999 900	1 208 179
Total :		30 850 000	11 800 000	12 600 000	23 597 640	28 513 022

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.061	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION CENTRE REGIONAL APPAREILLAGE ORTHOPE		800 000	250 000	250 000	499 950	604 089
Total :		800 000	250 000	250 000	499 950	604 089

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.062	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU R+3 DANS LA COUR I		750 000	200 000	200 000	283 727	342 827
Total :		750 000	200 000	200 000	283 727	342 827

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.063	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI PROGRAMME OBSERVATOIRE DVPT HUMAIN DURABLE		400 000	400 000	400 000	567 454	685 654
PROG NATIONAL REDUCT° PAUVRETE 200 COMMUNES PLUS PA		100 000	100 000	100 000	141 862	171 411
Total :		500 000	500 000	500 000	709 316	857 065

SECTION :614 HAUT CONSEIL NAT. LUTTE CONTRE LE SIDA**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le SIDA.

Le Haut Conseil National de lutte Contre le SIDA a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en œuvre et au suivi de cette politique (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le HCNLS est confronté à de nombreuses contraintes qui ont émaillées l'atteinte des objectifs notamment le cible 90-90-90 prôné par l'ONUSIDA pour l'horizon 2020 sont assez nombreuses.

I.2.1 Contraintes

En termes de contraintes, on peut de manière non exhaustives citer:

- la faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- les difficultés dans la mise en œuvre des objectifs d'élimination de la TME (e-TME) ;
- l'insuffisance de financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA ;
- la faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le SIDA ;
- la faible implication des acteurs communautaires et privés ;
- la discrimination et la stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI, etc.) ;
- l'insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du SIDA dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- les difficultés dans les interventions VIH dans les régions du nord et du centre à cause de l'insécurité persistante.

En dépit des ressources financières très limitées du budget d'Etat, le SE/HCNLS met tout en œuvre pour mobiliser plus de ressources financières endogènes pour être au rendez-vous de l'élimination du SIDA au Mali à l'horizon 2030 conformément aux recommandations de l'ONUSIDA. Il est à noter que la nouvelle planification pour la période 2022-2026 dont la mise en œuvre est en cours prévoit les objectifs ambitieux des 95-95-95. Ce nouveau cadre stratégique est de loin le premier axé sur le résultat avec une décentralisation de la riposte à travers des plans opérationnels régionaux ciblés, budgétisés et sensibles au contexte régional.

I.2.2 Défis

Les défis majeurs qui s'amoncellent à l'horizon de la riposte contre le SIDA pour le HCNLS peuvent être :

- la dynamisation des instances de coordination politiques et techniques à tous les niveaux ;
- le renforcement du niveau de connaissance de la population en général, et en particulier la jeunesse sur le VIH et sur le SIDA ;
- la systématisation du dépistage du VIH chez la femme enceinte et certaines populations en contexte de vulnérabilité ;
- la mobilisation importante de ressources domestiques lutte contre le SIDA ;
- le renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté) et régionalisation effective de la riposte ;
- le respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- le renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du SIDA ;
- la révision de la déclaration politique sur le VIH du Mali alignée sur les orientations mondiales ;
- la disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH ;
- la révision des textes organiques du HCNLS pour l'adapter au contexte actuel de la riposte.

En effet, dans le cadre du programme mondial de l'élimination du SIDA d'ici 2030, le Mali avait souscrit au programme 90-90-90 à

atteindre en 2020 dans son cadre national stratégique 2017-2021. Ces objectifs ont été revus à la hausse à 95-95-95 afin d'accélérer la riposte d'ici 2025. Ces objectifs ambitieux ont servi de cibles à la nouvelle planification pour la période 2022-2026 en cours (CSN 2022-2026). Ce nouveau cadre stratégique sera pour la première fois axé sur le résultat avec une décentralisation de la riposte à travers des plans opérationnels régionaux ciblés, budgétisés et sensibles au contexte régional.

I.3 La politique sectorielle

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en termes de lutte contre le SIDA au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international à hauteur de 80% et national à hauteur de 20%, a donné des résultats probants en termes de préventions, de traitements, de soins et de soutiens.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 08 Juin 2016 pour aller à l'élimination du SIDA à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre le SIDA et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127	
Total :	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	245 106	256 673	285 886	295 431	
Biens et services	58 560	58 560	62 472	60 597	
Transferts et subventions	2 520 209	2 820 209	2 691 358	2 751 099	
Investissement		600 000	0	0	
Total :	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.058 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA

Responsable du programme : Le Secrétaire Exécutif

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination du SIDA à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies le 08 Juin 2016.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le SIDA est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	88	82	86	90

Moyen de Vérification : Rapports annuels du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité/Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH

1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique du VIH au cours de leurs premiers mois de vie, pendant la période de référence	%	84	60	70	80

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence/Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficaces ou qui en ont commencé	%	41	60	70	80

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère/enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement /Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

Objectif 2: Améliorer les Conditions de la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	73	80	83	87

Moyen de Vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH

2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	73	75	80	85

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH

2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée	%	73	58	65	70

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes sous traitement antirétroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée/Nombre de personnes actuellement sous traitement antirétroviral)x100

Objectif 3: Promouvoir les questions de droits humains et du genre					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniformes) informés et sensibilisés sur les questions de droits humains et du genre liées au VIH	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS					
Précision Méthodologique : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués					
3.2 Pourcentage des PV-VIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le SIDA	%	83	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH					
Précision Méthodologique : Nombre de PVVIH adultes bénéficiant d'un traitement antirétroviral sensibilisé /Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral					

Objectif 4: Coordonner l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP					
Précision Méthodologique : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional					
4.2 Pourcentage de missions de Supervision et d'audit réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP					
Précision Méthodologique : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles/Nombre total de missions de supervision prévues					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	245 106	256 673	285 886	295 431
Biens et services	58 560	58 560	62 472	60 597
Transferts et subventions	2 520 209	2 820 209	2 691 358	2 751 099
Investissement		600 000	0	0
Total :	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Lutte contre le sida	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127	
Total :	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	16	16	16	16
CATEGORIE B1	10	9	9	9
CATEGORIE B2	6	5	5	5
AUTRES	21	21	21	21
Total :	53	51	51	51

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	245 106	256 673	285 886	295 431
Biens et services	58 560	58 560	62 472	60 597
Transferts et subventions	2 520 209	2 820 209	2 691 358	2 751 099
Investissement	0	600 000	0	0
Total	2 823 875	3 735 442	3 039 716	3 107 127

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Promotion du dépistage et la connaissance du statut sérologique	320 000
1.2.1 Extension et renforcement des capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoire de diagnostic	300 000
1.3.1 Promotion du dépistage des femmes en age de procréer et les hommes dans les services de santé de la reproduction1	300 000
2.1.1 Renforcement des structures de prise en charge en produits de santé et en équipements	355 339
2.2.1 Renforcement des structures de prise en charge en médicaments pédiatriques et en équipements	200 000
2.3.1 Renforcement des capacités des structures en intrants pour CV	200 000
3.1.1 Renforcement de la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination	20 000
3.2.1 Renforcement de la connaissance des PVVIH adultes sensibilisés sur les textes de loi sur le VIH	30 000
4.1.1 Renforcement de la coordination de la lutte à tous les niveaux (national et régional)	650 000
4.1.2 Prise en charge des frais de location du bâtiment abritants le SE*HCNLS	58 560
4.1.3 Prise en charge des salaires du personnel	256 673
4.1.4 Organisation de la campagne nationale de lutte contre le sida du mois Décembre	80 000
4.1.5 Organisation de la Session du Haut Conseil National de Lutte contre le sida	20 000
4.1.6 Prise en charge des dépenses du Fonctionnement	233 010
4.1.7 Prise en charge des investissements liés au fonctionnement	200 000
4.1.8 Prise en charge des Dépenses d'investissement du HCNLS	400 000
4.2.1 Réalisation des missions de supervision d'audit et de controle	35 000
4.2.2 Renforcement de la mise en place des outils de collecte et base de données à tous les niveaux	26 860
4.2.3 Réalisation des études sur la lutte contre le VIH	50 000
Total	3 735 442

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.058	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU HCNLS	600 000	0	600 000	0	0
Total :		600 000	0	600 000	0	0

SECTION :640 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est chargé de la préparation et de la mise en oeuvre de la Politique Nationale du Genre, de la Famille, de Promotion et de Protection de l'Enfant.

À ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures devant assurer le bien-être de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- la mise en oeuvre des différentes politiques du Département ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants ;
- la promotion des droits de la femme ;
- la promotion des droits de l'enfant et de la famille ;
- la participation des enfants ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes et projets de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes

Dans le cadre de l'exécution de ses missions le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes :

- faible fonctionnalité des mécanismes institutionnels de mise en œuvre des politiques et programmes ;
- faible fonctionnalité des mécanismes de suivi des politiques et des stratégies ;
- faible appropriation des documents de politiques par les acteurs concernés ;
- insuffisance de la maîtrise des concepts (genre, enfant, famille et femme) par les acteurs;
- insuffisance de système d'information ;
- faible fonctionnalité des cadres de concertation ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- absence de plan de carrière ;
- insuffisance des ressources financières ;
- faible maîtrise des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- influence des pesanteurs socioculturelles et religieuses.

I.2.2 Défis

- adopter le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDDAFFE) 2024-2033 ;
- garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- renforcer le Système d'Information sur la Femme, l'Enfant et la Famille (SIFEF) ;
- créer le partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers) ;
- renforcer le plan de communication et le plaidoyer en faveur du changement de comportement ;
- relire des textes de certaines structures ;
- renforcer l'équité genre ;
- renforcer les actions de l'institutionnalisation du genre ;
- mobiliser plus de ressources financières pour la mise en oeuvre des programmes.

I.3 La politique sectorielle

La vision de la politique sectorielle du département est : «contribuer à l'émergence du Mali à travers l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille, fondée sur l'égalité de chances et de droits pour la constitution d'un capital humain de qualité capable de participer efficacement à la création de richesses et à la gouvernance sociale, économique et politique du pays».

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dispose de trois politiques nationales et de deux stratégies : (i) La stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (ii) La stratégie nationale multisectorielle pour mettre fin au mariage d'enfant au Mali.

Les visions des différentes politiques et Stratégies sont :

- la Politique Nationale Genre (PNG) vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

- la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles. »

- la Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement ».

- la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) vise un Mali dans lequel les filles, les femmes, les garçons, les hommes adoptent des comportements et des attitudes favorables à l'abandon des VBG d'ici 2030.

- La stratégie nationale multisectorielle pour mettre fin au mariage d'enfant a pour vision, un Mali fondé sur l'égalité de chance, où les filles et les garçons jouissent de leurs droits et se marient librement après 18 ans d'ici fin 2030.

La mise en oeuvre de ces différentes politiques et stratégie seront en perspective poursuivie dans le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDDAFFE) 2024-2033.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Pourcentage de femmes aux postes électifs	%	19,3	19,3	19,3	19,3
2	Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l'administration publique	%	16,4	10,9	14,8	13,6
3	Pourcentage de Femmes au chômage	%	3,3	3,6	8,7	4,3
4	Pourcentage de femmeq alphabétisées	%	22,1	25,8	25,8	38,3

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	2 697 343	2 601 781	4 178 892	5 172 417	
Promotion de la Femme	3 135 837	3 177 648	4 123 603	5 012 275	
Promotion de l'Enfant et de la Famille	1 402 660	1 388 843	2 257 315	2 854 809	
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	650 000	650 000	671 508	792 379	
Total :	7 885 840	7 818 272	11 231 318	13 831 880	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 947 350	1 672 631	2 497 899	2 581 804	
Biens et services	1 779 381	2 255 072	3 767 753	5 243 504	
Transferts et subventions	1 628 948	1 637 408	1 719 184	1 880 496	
Investissement	2 530 161	2 253 161	3 246 482	4 126 076	
Total :	7 885 840	7 818 272	11 231 318	13 831 880	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.022 Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Le programme intervient dans les domaines ci-après :

- la coordination et pilotage des politiques nationales en matière de genre, enfant et famille ;
- la gestion financière;
- la décentralisation et la déconcentration des ressources au sein du département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.022 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 09 indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'exécution des activités du Plan de Travail Annuel (PTA) des quatre (4) programmes	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapports de suivi des programmes (1 par trimestre).						
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées des programmes/ nombre total d'activités prévues par les programmes) X 100.						
1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des instances statutaires des politiques et programmes	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : PV/CR de Session (SP-PNG, CNDIFE, FAFE).						
Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en œuvre en Année N/ nombre total de recommandations formulées en Année N-1) X 100.						
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes du département	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport de mission de suivi évaluation (CABINET, SP-PNG, CNDIFE, FAFE)						
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre total de missions prévues) X 100.						
1.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des états généraux	%	-	100	100	100	

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Compte administratif						
Précision Méthodologique : (montant liquidé/ montant initial du budget) X 100.						
2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : le rapport de suivi du plan de passation des marchés.						
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) X 100.						
2.3 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport de formation						
Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) X 100.						

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du plan de communication du PRODAFFE.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport des activités, bulletin semestriel d'information du CNDIFE.

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100.

3.2 Taux d'exécution du programme de communication	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de communication du département

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication réalisées / nombre d'activités prévues pour l'année) X 100

Objectif 4: Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Mandat de délégation

Précision Méthodologique : (montant des ressources transférées/ montant des ressources à transférées) X100.

4.2 Taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DRPF EF, SLPF EF et actes administratifs

Précision Méthodologique : (nombre d'agents existants / nombre total d'agents prévus) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	723 340	567 778	931 544	962 657	
Biens et services	932 789	992 789	2 005 774	2 798 614	
Transferts et subventions	707 138	707 138	747 013	765 726	
Investissement	334 076	334 076	494 561	645 420	
Total :	2 697 343	2 601 781	4 178 892	5 172 417	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	1 803 333	1 754 726	2 543 383	3 043 232	
Gestion financière et matérielle	843 052	793 097	1 521 261	1 966 420	
Processus de décentralisation et déconcentration	50 958	53 958	114 248	162 765	
Total :	2 697 343	2 601 781	4 178 892	5 172 417	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	54	42	42	42
CATEGORIE B1	15	9	9	9
CATEGORIE B2	12	12	12	12
CATEGORIE C	10	10	0	0
AUTRES	41	41	10	10
Total :	132	114	73	73

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	376 823	292 216	485 286	501 494
Biens et services	439 451	475 451	893 728	1 241 917
Transferts et subventions	670 000	670 000	704 181	719 708
Investissement	317 059	317 059	460 188	580 113
Total	1 803 333	1 754 726	2 543 383	3 043 232

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	292 216
1.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures de l'action	327 225
1.1.3 .Suivi de l'institutionnalisation du genre	5 000
1.1.4 adoption et dissémination de la PNG	5 000
1.1.5 Suivi de la mise en oeuvre de la PNG	5 000
1.1.6 Coordination des actions de la CT-FAFE	26 957
1.1.7 Transfert du fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant	650 000
1.1.8 Relecture des textes des structures du département	4 000
1.1.9 PROJET CONSTRUCT° SIEGE PNVBG/DFM/ CADD//SP-PNG	300 000
1.2.1 Tenue des réunions statutaires et des cadres de concertation	7 000
1.2.2 Suivi de l'exécution des recommandations issues des concertations et des réunions statutaires (CABINET, SP-PNG, CNDIFE, FAFE, CADD, DNPF, PROJET KARITE, PNVBG)	10 000
1.3.1 Tenue des missions de suivi-supervision	11 000
1.3.2 Tenue des évaluations des documents de politiques et des programmes y compris études et recherches programmés	22 000
1.3.3 Tenue de la revue annuelle pour la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques et programmes	10 000
1.4.1 Mise en oeuvre des recommandations des états généraux	20 000
2.3.1 Formation des agents du département	21 328
2.3.2 Formation des agents en genre et en budget-programmes	10 000
3.1.1 Validation du PDDAFFE	4 000
3.1.2 Production et diffusion du bulletin d'information semestriel du département	3 000
3.1.3 Poursuite de l'opérationnalisation du système d'information SIFEF	1 000
3.1.4 Collecte de données et rapportage sur la situation de la femme, de l'enfant et de la famille	5 000
3.1.5 Production des documents (CNDIFE et SP-PNG)	8 000
3.1.6 Gestion du site web du département (site web et autres activités de communication).	3 000
3.1.7 Poursuite de la mise en oeuvre du programme d'émergence des compétences féminine	2 000
3.2.1 Mise en oeuvre du programme de communication	2 000
Total	1 754 726

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	346 517	275 562	446 258	461 163
Biens et services	445 173	466 173	1 003 439	1 404 649
Transferts et subventions	37 138	37 138	42 832	46 018
Investissement	14 224	14 224	28 732	54 590
Total	843 052	793 097	1 521 261	1 966 420

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	275 562
2.1.2 Suivi exécution du budget	15 000
2.1.3 Acquisition des biens et services	433 311
2.2.1 Suivi de l'exécution des Marchés Publics	69 224
Total	793 097

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	48 165	51 165	108 607	152 048
Investissement	2 793	2 793	5 641	10 717
Total	50 958	53 958	114 248	162 765

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Suivi du transfert des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales conformément aux compétences	10 000
4.1.2 Tenue des missions de suivi du plan gouvernemental du transfert de ressources et de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales	5 000
4.1.3 Acquisition des biens et services	33 958
4.2.1 Évaluations des cadres organiques des services déconcentrés	5 000
Total	53 958

Le Programme : 2.059 Promotion de la Femme

Responsable du Programme : Conseillère Technique, chargé de la Promotion du Genre.

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social, économique, juridique et politique de la femme. À cet effet, il est chargé de :

- améliorer le statut social, politique et économique ;
- promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;
- améliorer le cadre de concertation et de partenariat ;
- assurer la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.059 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 12 indicateurs.

Objectif 1: Développer la communication, l'identification et la prise en charge des cas de complication liée aux VBG, y compris les MGF.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de survivant(es) de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge.	%	97	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.

Précision Méthodologique : (nombre de cas pris en charge / nombre de cas identifiés) X 100.

1.2 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon des MGF.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG

Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention / Nombre de villages à couvrir par an) x 100 (soit 693 villages par an)

Formule : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de conventions /nombre de villages à couvrir par an)x100 (2100 villages soit 12 % des 12000 villages)

1.3 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon sur le mariage d'enfants.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.

Précision Méthodologique : (nombre de villages ayant abandonné le mariage d'enfants à travers la signature de convention / nombre de villages à couvrir par an) X 100 (495 villages par an).

Formule :

1.4 Pourcentage des réunions de concertation nationale du COVBG et ses démembrements pour l'abandon des VBG.	%	20	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.

Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation tenus / nombre de cadres de concertation prévus par an) X 100 (301 réunions par an).

Objectif 2: Assurer une représentation équitable des femmes et de leurs associations dans les instances chargées de prévenir, réguler et résoudre les conflits.

Et résoudre les conflits.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de représentativité des femmes dans les organes de prévention et de résolution des conflits.	%	30	30	30		30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de femmes représentées dans les organes de prévention et de résolution des conflits / nombre de femmes prévu) X 100.

2.2 Pourcentage de femmes formées dans la prévention et la gestion des conflits (APR, R1325).	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation.

Précision Méthodologique : :(nombre de femmes formées / nombre total prévu) X 100. (prévision 150femmes par an)

Objectif 3: Appuyer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de femmes formées dans les AGR et dans l'entrepreneuriat.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : rapport annuel de la DNPF (KARITE, DRPFES, DNPF, CAK, RFOE)

Précision Méthodologique : (nombre de femmes formées dans les AGR /nombre de femmes prévues) X 100.

Formule :

3.2 Pourcentage d'organisations de femmes ayant bénéficié des Équipements et Infrastructures de production.	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPF (bordereau de livraison, PV de réception).

Précision Méthodologique : (nombre de femmes bénéficiaires / nombre de femmes prévues) X 100.

Formule :

3.3 Pourcentage de mission de suivi et de supervision des activités d'AGR et d'entrepreneuriat.	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuel de la DNPF, rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivi et supervision réalisées / nombre de missions de suivi et supervision prévues) X 100

Objectif 4: Renforcer le leadership des femmes et leur représentativité dans les postes nominatifs et électifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de représentativité des femmes aux postes nominatifs.	%	30	30	30	30	

Moyen de Vérification : CNDIFE (bulletin statistique)

Précision Méthodologique : (nombre de femmes nommées / nombre total de personnes nommées) X 100.

4.2 Taux de représentativité des femmes aux postes électifs.	%	30	100	30	30	

Moyen de Vérification : CNDIFE (bulletin statistique)

Précision Méthodologique : (nombre de femmes élues / nombre total d'élus) X 100.

Formule :

4.3 Taux de mise oeuvre des recommandations issues des cadres de concertation.	%	15	100	100	100	

Moyen de Vérification : Résultats d'élections. (KARITE, MAFEF, RFOE, PNVBG)

Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation fonctionnels du Programme / nombre de cadres de concertation) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	956 812	894 932	1 222 248	1 263 548	
Biens et services	388 080	768 771	745 864	1 029 212	
Transferts et subventions	21 459	21 459	24 749	26 590	
Investissement	1 769 486	1 492 486	2 130 742	2 692 925	
Total :	3 135 837	3 177 648	4 123 603	5 012 275	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Amélioration des conditions de la femme	2 859 868	2 871 265	3 640 700	4 358 166	
Formation et Education de la Femme	275 969	306 383	482 903	654 109	
Total :	3 135 837	3 177 648	4 123 603	5 012 275	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	86	76	76	76
CATEGORIE B1	15	15	15	15
CATEGORIE B2	22	24	24	24
CATEGORIE C	9	8	0	0
AUTRES	33	30	28	28
Total :	165	153	143	143

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	920 404	868 110	1 180 640	1 220 068
Biens et services	275 971	616 662	502 213	689 866
Transferts et subventions	21 459	21 459	24 749	26 590
Investissement	1 642 034	1 365 034	1 933 098	2 421 642
Total	2 859 868	2 871 265	3 640 700	4 358 166

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel	868 110
1.1.2 Acquisition de biens et services au profit des services et des femmes	578 655
1.1.3 Voyages d'études et d'échanges	10 000
1.1.4 Prise en charge holistique des survivants (es) de VBG	1 000
1.1.5 Appuyer les One Stop Center pour assurer une meilleure prise en charge des cas de VBG	2 000
1.1.6 Appui à la mise en oeuvre du PROG.NAT.LUTTE.CONTRE.VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (ABSD SUISSE)	40 500
1.2.1 organiser des séances d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement en faveur de l'abandon des VBG	1 000
1.2.2 disséminations du contenu des articles du code pénal en lien avec les VBG.	1 500
1.2.3 renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénal (police, gendarmerie, avocat) sur la prise en charge holistique	1 500
1.4.1 Organisation des réunions des cadres de concertations du COVBG et démembrements	10 000
1.4.2 Organisation des événements spéciaux (6 Février, 8 mars, 31 juillet, 15 octobre et 25 Novembre)	10 000
1.4.3 Organisation du 11ème congrès de l'OPF	15 000
2.1.1 Information et sensibilisation des femmes sur la paix et la cohésion sociale	2 000
2.2.1 Formation des femmes leaders sur la réconciliation nationale	1 000
3.1.7 Appui à l'Autonomisation des Femmes dans les filières agro sylvo pastorales Karité	900 000
3.1.8 Programme National Appui Femmes Opératrices économiques	100 000
3.1.9 Projet appui promotion de la femme rurale	100 000
3.2.1 Octroi d'équipements et de matériels de productions aux organisations et aux groupements de femmes	20 000
3.2.2 Appui Diversification, Valorisation (filiales porteuses (anacarde, sésame, échalote, fonio, karité)	100 000
3.3.1 Suivi-évaluation des femmes formées et équipées	2 000
4.1.1 Multiplication et vulgarisation de la loi 2015-052 niveau national, régional et local	2 000
4.1.2 Renforcement de capacités des femmes sur leurs droits et leurs responsabilités en leadership féminin.	3 000
4.1.3 Appui à l'Organisation Panafricaine des Femmes	70 000
4.2.1 Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation à travers les médias pour inciter les femmes à se porter candidates aux postes électifs.	20 000
4.2.2 Renforcement des capacités techniques des femmes sur le processus électoral	10 000
4.3.1 Tenue des cadres de concertation du programme	2 000
Total	2 871 265

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	36 408	26 822	41 608	43 480
Biens et services	112 109	152 109	243 651	339 346
Investissement	127 452	127 452	197 644	271 283
Total	275 969	306 383	482 903	654 109

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Formation en coupe et couture, hôtellerie, house-keeping (entretien de la maison)	14 200
3.1.2 Renforcement de capacités du personnel du CAK en rédaction administrative, gestion des ressources humaines et informatique	13 150
3.1.3 Formation en saponification, perlages, Agro - sylvo pastorale, Coiffure esthétiques, broderie africaine et chinoise, le henné etc.	13 150
3.1.4 Projet : Équipement des Maisons de la Femme de l'enfant et de la famille	100 000
3.1.5 Approvisionnement en biens et services des maisons de la femme et de l'enfant et le CAK	139 061
3.1.6 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel du CAK	26 822
Total	306 383

Le Programme : 2.060 Promotion de l'Enfant et de la Famille

Responsable du Programme : Conseiller Technique chargé des questions de l'Enfant et de la famille.

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement, la participation de l'Enfant et le bien-être de la famille.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

1. Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant ;
2. Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes ;
3. Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation ;
4. Renforcer la fonction socialisante de la famille.

Objectif 1: Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de documents soumis à l'adoption dans le domaine de la protection des droits de l'enfant et de la promotion de la famille.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre de documents soumis à l'adoption/ nombre de documents élaborés) X 100.

1.2 Pourcentage de cadres de concertation fonctionnels pour la protection de l'enfance	%	60	100	100	100	

Moyen de Vérification : PV/compte rendu des réunions.

Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation ayant tenu leurs réunions statutaires / nombre total de cadres existants) X 100.

1.3 Taux mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi/supervision.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports de mission de supervision.

Précision Méthodologique : (nombre de régions et de District couverts par les missions de supervision / nombre total des régions et de District) X 100.

Objectif 2: Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Part des garçons victimes de VAEN y compris ceux en situation d'urgence pris en charge	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (Nombre de garçons pris en charge) / (le nombre total d'enfants identifiés) X 100

2.2 Part des filles victimes de VAEN y compris celles en situation d'urgence prises en charge.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre de filles prises en charge / nombre total d'enfants de 12 à 18 ans) X 100.

2.3 Pourcentage de personnes (hommes, femmes, filles, garçons) formés sur les droits et devoirs des enfants	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre de personnes formés / nombre total de personnes à former) X 100 (prévision de 50 000 personnes à former).

2.4 Nombre d'études réalisées	nombre	1	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.5 Pourcentage des communautés ayant organisées des cérémonies de déclarations publiques d'abandon sur le mariage d'enfants	%	100	100	100	100

Objectif 3: Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans formés en technique de plaidoyer, de communication et sur les enjeux du développement.	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants formés / nombre d'enfants à former) X 100.

3.2 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans ayant pris part aux activités socioéducatives.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives / nombre total d'enfants prévus) X 100.

3.3 Part des filles renforcées sur les questions de citoyenneté		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre de filles renforcées / nombre total d'enfants prévus) X 100.

3.4 Part des garçons renforcés sur les questions de citoyenneté.		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation de la Cité des Enfants

Précision Méthodologique : (nombre de garçons renforcés / nombre total d'enfants prévus) X 100 (préciser le nombre d'enfants).

Objectif 4: Renforcer la fonction socialisante de la famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage d'adolescents (15 -19 ans) informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction/Planification familiale	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNPEF

Précision Méthodologique : (nombre d'adolescents informés et sensibilisés / l'effectif total de la tranche 15-19 ans).

4.2 Pourcentage d'enfants de 0 à 17 ans victimes de VAEN identifiées dans les centres d'accueil	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : Nombre d'enfant de 0 à 17ans victimes de VAEN identifiées dans les centres d'accueil / nombre d'enfant prévu.

4.3 Pourcentage de filles de 0 à 17 ans victimes de VAEN identifiées dans les centres d'accueil	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF

Précision Méthodologique : Nombre de fille de 0 à 17ans victimes de VAEN identifiées dans les centres d'accueil / nombre d'enfant.

4.4 Pourcentage d'enfants de 0 à 17 ans victimes de VAEN pris en charge dans les centres d'accueil	%	-	100	400	400	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants pris en charge/nombre de garçons de 0-17 ans identifiés) x 100

4.5 Pourcentage de filles de 0 à 17 ans victimes de VAEN pris en charge dans les centres d'accueil	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : (nombre de filles pris en charge/nombre de garçons de 0-17 ans identifiés) x 100

4.6 Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans abandonnés pris en charge en institutions	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants de 0-5 ans abandonnés identifiés/nombre d'enfants pris en charge en institution) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	267 198	209 921	344 107	355 599	
Biens et services	458 512	493 512	1 016 115	1 415 678	
Transferts et subventions	250 351	258 811	275 914	295 801	
Investissement	426 599	426 599	621 179	787 731	
Total :	1 402 660	1 388 843	2 257 315	2 854 809	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion des droits de l'enfant et de la famille	1 033 309	1 011 032	1 801 159	2 314 676	
Participation des Enfants	369 351	377 811	456 156	540 133	
Total :	1 402 660	1 388 843	2 257 315	2 854 809	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	30	25	25	25
CATEGORIE B1	5	7	7	7
CATEGORIE B2	10	8	8	8
CATEGORIE C	5	4	0	0
AUTRES	19	18	11	11
Total :	69	62	51	51

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	267 198	209 921	344 107	355 599
Biens et services	458 512	493 512	1 016 115	1 415 678
Investissement	307 599	307 599	440 937	543 399
Total	1 033 309	1 011 032	1 801 159	2 314 676

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du salaire.	209 921
1.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures de coordinations de l'enfant et de la famille (comité interministériel, comité paritaire, Conseil National de la famille) et de la DNPEF.	79 699
1.1.3 Relecture des textes (Centre de Formation Professionnelle Aoua Keita, le Centre d'Accueil et de Placement Familial et le Parlement des enfants.)	4 000
1.1.4 Célébration des journées dédiées à l'enfant et à la famille (15 mai, 16 juin, 11 octobre et 20 novembre)	3 500
1.1.5 Organisation des sessions de plaidoyer en faveur de la relecture des textes (CAPF, Parlement des	3 000
1.1.6 redynamisations du conseil national de la famille	2 000
1.2.1 Tenue régulière des réunions statutaires de cadre de concertation	2 500
1.2.2 Appui à la formation des acteurs du cadre de concertation	1 500
1.2.3 Organisation de deux (02) voyages d'études sur la protection de l'enfant	7 500
1.3.1 Réalisation de deux (02) missions de suivi/supervisions.	5 000
2.1.1 Prise en charge des enfants de 12 à 18 ans victimes de VAEN.	4 000
2.1.2 Prise en charge de l'encadrement scolaire des enfants de la Pouponnière.	2 000
2.3.1 Formation des personnes cibles (hommes, femmes, filles, garçons) sur les droits et devoirs des	4 000
2.4.1 Projet : Lutte contre Abandon des Enfants	150 000
2.4.2 Réalisation d'une étude sur la participation des enfants (filles garçon)	2 000
4.2.2 Organiser une journée porte ouverte sur le CAPF	2 000
4.4.1 Appui à la recherche et à la réunification familiale des enfants du CAPF	4 000
4.4.2 Prise en charge des salaires des nounous	120 000
4.4.3 Prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire	115 000
4.4.4 Approvisionnement en biens et services du CAPF	139 412
4.4.5 Projet de Construction/Équipement Pouponnière	150 000
Total	1 011 032

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	250 351	258 811	275 914	295 801
Investissement	119 000	119 000	180 242	244 332
Total	369 351	377 811	456 156	540 133

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	90 551
3.1.2 Approvisionnement en biens et services de la cité des enfants.	146 260
3.1.3 Organisation des ateliers de formation des enfants sur les compétences de vie courante	5 000
3.2.1 Organisation des journées thématiques	5 000
3.2.2 Organisation des collectivités éducatives en faveur des enfants (filles et garçon)	7 000
3.2.3 Organisation du Salon de l'Enfance de Bamako (SEBA).	10 000
3.2.4 Organisation de la semaine sportive du District de Bamako	6 000
3.3.1 Organisation des journées commémoratives (la journée de l'enfant soldat, journée de l'enfant africain, journée internationale de la jeune fille, journée internationale du jeu, la fête des mères)	4 000
3.4.1 Aménagement Espace de loisirs de la Cité des Enfants	100 000
4.1.1 Organisation d'une session de formation des adolescent-e-s sur la santé de la reproduction, planification familiale et pratiques néfastes	2 000
4.1.2 Organisation des campagnes de communication sur l'éducation à la parentalité positive et les compétences de vie	2 000
Total	377 811

Le Programme : 3.003 Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MPFEF :

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à contribuer à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant à travers :

1. Accroissement du potentiel économique des femmes ;
2. Contribution au développement du leadership des femmes dans la vie publique, économique et politique ;
3. Contribution à l'épanouissement de l'enfant ;
4. Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme : Les objectifs spécifiques du PAAFE sont de financer:

- les activités de développement de l'entrepreneuriat féminin au Mali pour consolider la participation des femmes au développement ;
- l'amélioration du rendement et la productivité du travail des femmes rurales dans les secteurs productifs ;
- l'appui/conseil aux femmes entrepreneures pour l'accès aux financements des institutions financières ;
- le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des femmes à travers les formations techniques et professionnelles dans les centres d'autopromotion, les maisons de la femme et de l'enfant ou tout autre endroit adapté ;
- les activités de renforcement du leadership féminin et de la participation politique dans la gouvernance au Mali ;
- les activités de réinsertion socio-économique des enfants en situation difficile ;

- les activités de suivi-évaluation du PAAFE.

Objectif 1: Accroître le potentiel économique des femmes						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de projets générateurs de revenus financés par le FAFE à travers les structures partenaires (Banques et SFD).	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifsdes acquisitions des matériels et équipements deproduction.						
Précision Méthodologique : (Nombre de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI financés / nombre total de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI reçus) x 100						
1.2 Nombre d'organisation de groupements de femmes accompagnés (appui-conseil)	Nombre	3000	2200	200		200
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise enœuvre du FAFE, situation des demandes d'appui, de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI accompagnés, situation des usagers de la CT-FAFE accompagnés.						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.3 Pourcentage d'organisations féminines équipées en materiels et équipements de production	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification :						
Précision Méthodologique :						
Objectif 2: Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique, économique et politique						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de femmes dont les capacités ont été renforcées	%	75	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, rapport suiviévaluation, rapports d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de renforcement decapacité effectués.						
Précision Méthodologique :						
2.2 Pourcentage de femmes accompagnées aux activiés commerciales et promotionnelles (foires, salons, fora, expositions)	%	4000	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport de suivi/évaluation, rapports de participations aux activités commerciales et promotionnelles.						
Précision Méthodologique : Dénombrement.						
2.3 Pourcentage d'emplois générés par le FAFE pour les femmes	%	-	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.						
Précision Méthodologique :						
2.4 Pourcentage d'emplois générés par le FAFE pour les filles	%	1000	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.						
Précision Méthodologique : Dénombrement.						
2.5 Pourcentage de personnes survivantes de VBG accompagnées en vue de leur réinsertion socio-économique	%	10	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE.						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
Objectif 3: Contribuer à l'épanouissement de l'enfant						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage d'enfants des groupements et des sctructures en situation difficile accompagnés en vue de leur réinsertion sociale	%	500	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports de suivi/évaluation, rapport d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'accompagnement effectués.						
Précision Méthodologique : Dénombrement.						
3.2 Pourcentage d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) filles	%	130	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectuées.						
Précision Méthodologique : Dénombrement.						
3.3 Pourcentage d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation, équipement) garçon	%	90	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectuées.						
Précision Méthodologique : Dénombrement.						
Formule :						

Objectif 4: Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage de projets générateurs de revenus financés suivis par le FAFE	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi.

Précision Méthodologique :

4.2 Pourcentage des bénéficiaires autres que les projets supervisés par le FAFE.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de supervision.

Précision Méthodologique : (nombre de missions de supervision réalisées / nombre total de missions de supervision prévues) X 100.

4.3 Pourcentage de partenaires de mise en oeuvre évalué.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions d'évaluation.

Précision Méthodologique : (nombre de missions d'évaluation réalisées / nombre total de missions d'évaluation prévues) X 100.

4.4 Taux de mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de communication.

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication exécutées / nombre total d'activités de communication prévues) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	650 000	650 000	671 508	792 379	
Total :	650 000	650 000	671 508	792 379	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant	650 000	650 000	671 508	792 379	
Total :	650 000	650 000	671 508	792 379	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	650 000	650 000	671 508	792 379
Total	650 000	650 000	671 508	792 379

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des appels à manifestation d'intérêts, appels à proposition de plans d'affaires ou de demandes d'appui	500
1.1.2 Dépouillement des propositions de manifestation d'intérêts, de plans d'affaires ou de demandes d'appui soumis	15 000
1.1.3 Tenue des réunions de cadrage, de validation et des réunions du Comité de pilotage	15 000
1.1.4 Financement des plans d'affaires d'AGR/PME/PMI	150 000
1.1.5 Organisation de table ronde pour la mobilisation des ressources additionnelles auprès des PTF	2 000
1.1.6 Acquisition de biens et services	25 000
1.2.1 Accompagnement des organisations, des groupements de femmes et d'usagers (appui-conseil)	10 000
1.3.1 Dotation des organisations féminines en matériels et équipements de production	50 000
2.1.1 Renforcement des capacités des femmes par le FAFE (apprentissage - formation)	75 000
2.1.2 Renforcement des capacités du personnel de la CT-FAFE	20 000
2.2.1 Appui technique et financier à la participation des organisations aux activités commerciales et promotionnelles.	10 000
2.2.2 Suivi des activités commerciales et promotionnelles.	10 000
2.2.3 Participation à la mise en oeuvre des activités avec les partenaires	50 000
2.3.1 Accompagnement à la création d'emplois pour les promotrices d'AGR/PME/PMI	30 000
2.4.1 Accompagnement à l'apprentissage de métiers et à la création d'emplois pour les filles	10 000
2.5.1 Réinsertion socio-économique des survivantes de VBG	30 000
3.1.1 Accompagnement d'enfants, de regroupements et de structures dans le cadre de la réinsertion socioéconomique des enfants en situation difficile.	75 000
3.2.1 Appui à l'encadrement des filles en situation difficile.	10 000
3.3.1 Appui à l'encadrement des garçons en situation difficile.	10 000
4.1.1 Tenue des missions de suivi des projets financés par le FAFE.	10 000
4.2.1 Tenue des missions de supervision des bénéficiaires autres que les projets supervisés par le FAFE	7 500
4.3.1 Tenue des missions d'évaluation des partenaires de mise en œuvre	5 000
4.4.1 Mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE	15 000
4.4.2 Mise en place d'un sous-système d'information et de gestion du FAFE.	5 000
4.4.3 Dissémination de la Stratégie Sectorielle pour la réinsertion socio-économique des personnes survivantes de VBG	10 000
Total	650 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.022	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET CONSTRUCT° SIEGE DFM/ CADD/ CELL BVG & GENRE/ PI		1 500 000	300 000	300 000	425 590	514 240
Total :		1 500 000	300 000	300 000	425 590	514 240

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.059	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAM. NATIONAL APPUI FEMMES OPERATRICES ECONOMI		100 000	100 000	100 000	141 862	171 410
APPUI VALORISATION FILIERES PORTEUSES		100 000	100 000	100 000	132 797	173 738
APPUI ORGANISATION PANAFRICAIN DES FEMMES		100 000	100 000	100 000	141 862	171 410
EQUIPEMENT MAISONS DES FEMMES ET ENFANTS		100 000	100 000	100 000	141 862	171 410
APPUI AUTONOMISATION FEMMES FILIERS AGRO-SYLVO-PAST		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
PROJET APPUI PROMOTION FEMMES RURALES		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
Total :		600 000	600 000	600 000	842 109	1 030 794

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.060	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
LUTTE CONTRE ABANDON ENFANTS		150 000	150 000	150 000	212 794	257 118
CONSTRUCTION / EQUIPEMENT POUPONNIERE BAMAKO		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120
AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS CITE DES ENFANTS		100 000	100 000	100 000	141 862	171 410
Total :		400 000	400 000	400 000	567 451	685 648

SECTION :700 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre des Transports et des Infrastructures prépare et met en œuvre la politique nationale en matière de Transports, de développement des Infrastructures et d'Equipement de Transport.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la définition et la mise en œuvre d'une politique de développement des transports ;
- la réglementation et le contrôle des transports routiers ;
- l'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- la lutte contre l'insécurité routière dans toutes ses formes en collaboration avec le ministre chargé de la Sécurité ;
- le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la promotion du transport en commun en milieu urbain ;
- la recherche et l'expérimentation dans le domaine des Travaux publics ;
- la conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aérodromes, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- la conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- le suivi de l'acquisition du matériel roulant et des équipements lourds;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles dans les domaines de la topographie et de la cartographie;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique nationale d'information géographique.

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

Les principales contraintes liées au secteur des infrastructures sont :

- la non appropriation des textes de la décentralisation dans le secteur des infrastructures ;
- la vétusté des locaux de l'NFP BTP pour assurer une formation saine et efficace ;
- l'insuffisance et la vétusté des locaux abritant le personnel de la DGT (aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et subrégional) ;
- le mauvais état et l'inadéquation des équipements et moyens de transport routier, ferroviaire et fluvial ;
- l'insuffisance des moyens de collectes de données pour alimenter l'Observatoire des Transports;
- l'insuffisance de la maîtrise de la qualité et des délais de traitement des documents de transport;
- l'insuffisance de contrôle de la sécurité dans le transport;
- l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau de stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers
- l'insuffisance des espaces de stockage des marchandises dans les entrepôts en transit ;
- le problème de stationnement des camions au niveau des ports de transit ;
- la non maîtrise de la qualité du contrôle technique des véhicules automobiles et les plaques d'immatriculation ;
- difficultés de mobilisation de fonds pour la maintenance de l'avion de surveillance aéroportuaire.
- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines qualifiées ;
- l'insuffisance des ressources allouées à la construction ou réhabilitation des routes ;
- l'ouverture tardive des crédits budgétaires ;
- le manque d'outils adéquats de planification des projets routiers ;
- l'insuffisance des ressources affectées à l'entretien routier qui ne couvrent que moins de 50% des besoins actuels d'entretien courant du réseau routier et le manque de ressources pour financer l'entretien périodique ;
- l'insuffisance du contrôle et de la pénalisation des surcharges constituant des facteurs de dégradations précoces des routes ;

l'occupation anarchique des emprises des routes ;
l'insuffisance des moyens alloués aux unités déconcentrées pour le suivi du réseau routier ;
l'inadéquation du mode d'exécution des travaux d'urgence et travaux exceptionnels avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur ;
l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

I.2.2 Défis

Quelques défis sont cités ici :

Les défis sont :

La mise en œuvre des actions d'appropriation des textes de la décentralisation du secteur des infrastructures ;
Formation continue des ressources humaines aux nouvelles techniques de gestions administratives et financières ;
la construction et réhabilitation de locaux de la DGT et de ses structures régionales et subrégionales ;
le renouvellement du parc de véhicule commercial ;
acquisition des outils de collectes de données pour l'observatoire des transports ;
la modernisation et la sécurisation des documents de transports
l'extension, la modernisation du réseau météorologique et l'interconnexion des stations ;
le renforcement des capacités de stockage des entrepôts maliens dans les ports de transit ;
la construction des parkings de stationnement au niveau des entrepôts ;
la reprise des activités de contrôle technique et de confection des plaques d'immatriculation des véhicules automobiles ;
le recrutement des ressources humaines qualifiées conformément aux cadres organiques ;
la mise à la disposition des ressources suffisantes allouées à la construction ou réhabilitation des routes et à l'entretien routier conformément aux documents de planification du mode budget programme ;
l'accès aux financements innovants pour le développement et la maintenance des infrastructures et équipements routiers, face à la rareté des ressources conventionnelles ;
l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des infrastructures ;
l'application effective du Règlement 14 de l'UEMOA relatif à la lutte contre les surcharges routières ;
la sécurisation des emprises routières conformément aux dispositions du Décret N°2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
la responsabilisation des collectivités locales par rapport à l'occupation anarchique des emprises des routes vis-à-vis de leurs attributions, conformément à la politique de décentralisation ;
le renforcement de capacité en moyens humains et matériels des unités déconcentrées pour le suivi du réseau routier ;
l'application du mode d'exécution des travaux d'urgence et travaux exceptionnels conformément aux procédures de passation de marchés publics en vigueur ;
la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal.
la valorisation de l'utilisation des matériaux locaux de construction ;

I.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en Conseil des ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des Partenaires Techniques et Financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034. L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer:

1. au renforcement de la capacité institutionnelle et humaine de l'administration et des autres acteurs par la formation, le développement de la recherche, la modernisation des outils de travail et le recrutement des jeunes ;
2. à l'entretien, la réhabilitation des équipements et infrastructures existants ;
3. à la poursuite du désenclavement intérieur et extérieur par la construction de nouvelles infrastructures de qualité et changement des caractéristiques techniques ;
4. au développement et la promotion du transport rural ;
5. au renforcement du mécanisme de financement de l'entretien routier ;
6. au développement du transport multimodal et l'amélioration de la performance des activités de transport;
7. à la promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;
8. à la promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des routes.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des infrastructures et de l'équipement.

Tableau 1 : quelques indicateurs de 2017-2020.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses :

Le Ministère des Transports et des Infrastructures comprend quatre programmes :

- 1.Administration Générale ;
2. Construction et entretien des routes et développement de la Cartographie et de la Topographie ;
3. Développement et sécurisation des transports;
4. et Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Longueur de routes bitumées construites	Km	79,33	40,4	24	0
2	Longueur de routes bitumées entretenues	Km	5 801	5 835	5 841	5 450
3	Longueur de routes bitumées en bon état	Km	2 247	2 643	2 249	2 006,7
4	Longeur de routes en terres entretenues	Km	8 024	5 039	0	230
5	Longueur de pistes construites ou réhabilitées	Km	231	96	57	619
6	Accidents de la circulation	Nombre	10 614	8 189	7 685	7 673
7	Délai moyen d'acheminement des marchandises (Transport routier))	Jours	4	7	7	7
8	Délai moyen d'acheminement des marchandises (Transport ferroviaire)	Jours	0	0	0	0
9	Passagers transportés arrivés, départ et transit (transport aérien)	Nombre	808 739	784 184	927 319	927 319
10	Taux de variation de la pluviométrie	%	17,3	0	15,5	15,5
11	Passagers transportés par voie fluviale	Nombre	10 350	11 180	3 876	3 876

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	2 651 986	2 674 509	3 636 630	4 007 963
Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie	87 734 274	91 860 526	102 502 818	121 971 072
Développement et sécurisation des transports	5 299 899	5 477 214	8 490 849	8 866 125
Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports	8 902 923	8 902 923	11 982 431	13 768 906
Total :	104 589 082	108 915 172	126 612 728	148 614 066

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	5 690 668	5 672 434	8 468 212		8 029 718
Biens et services	5 171 381	6 060 971	7 580 937		8 373 983
Transferts et subventions	2 656 493	2 733 380	3 798 693		3 969 090
Investissement	91 070 540	94 448 387	106 764 886		128 241 275
Total :	104 589 082	108 915 172	126 612 728		148 614 066

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.024 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la gestion des ressources humaines;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de six objectifs spécifiques et six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles;

(ii) à la gestion efficace des ressources humaines ; (iii) la gestion de ressources matérielles et financières ; (iv) au contrôle et à l'assistance des services publics ; (v) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Le détail des objectifs ainsi que des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/ activités programmées)x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources matérielles et financières.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DFM, Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquides/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme de formation du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

3.2 Taux de réalisation du programme de formation des acteurs du secteur publics et privé	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'INFP/BTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/Nombre d'acteurs programmés)x100

Objectif 4: Contrôler et assister la gestion des services et des deniers publics.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage des services du département ayant reçu une mission de contrôle	%	150	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité d'inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de service contrôlés/Nombre de services programmés)x100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	98,78	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)x100

Objectif 6: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
6.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Activités réalisées /Activités programmées)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	740 314	761 189	1 188 196	1 227 878	
Biens et services	1 343 945	1 378 945	1 737 404	1 866 568	
Transferts et subventions	138 227	154 875	94 188	96 278	
Investissement	429 500	379 500	616 842	817 239	
Total :	2 651 986	2 674 509	3 636 630	4 007 963	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	442 941	461 600	671 620	718 549	
Gestion financière et matérielle	1 575 017	1 591 908	1 986 433	2 188 324	
Gestion des ressources humaines	125 610	136 680	201 123	211 227	
Processus de décentralisation et de déconcentration	71 370	73 803	113 334	120 385	
Contrôle, assistance à la gestion des services et des deniers publics	125 090	145 638	200 174	210 395	
Planification, programmation et suivi évaluation	311 958	264 880	463 946	559 083	
Total :	2 651 986	2 674 509	3 636 630	4 007 963	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	51	54	54	54
CATEGORIE B1	23	23	23	23
CATEGORIE B2	15	13	13	13
CATEGORIE C	15	16	0	0
AUTRES	68	69	64	64
Total :	172	175	154	154

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	202 472	194 483	328 003	338 958
Biens et services	132 742	142 742	209 066	224 618
Transferts et subventions	88 227	104 875	94 188	96 278
Investissement	19 500	19 500	40 363	58 695
Total	442 941	461 600	671 620	718 549

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination et pilotage des activités	142 742
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel du Cabinet	202 472
3.2.1	Organisation des sessions de formation des agents des structures publiques et privées du secteur	116 386
Total		461 600

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	287 237	282 128	454 218	469 388
Biens et services	1 027 780	1 049 780	1 239 463	1 331 592
Transferts et subventions	50 000	50 000	0	0
Investissement	210 000	210 000	292 752	387 344
Total	1 575 017	1 591 908	1 986 433	2 188 324

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Préparation, suivi et exécution du budget du département	1 109 780
2.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la DFM	282 128
2.1.3	Construction et équipement salle d'archivage DFM	200 000
Total		1 591 908

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	73 129	83 199	118 468	122 424
Biens et services	52 481	53 481	82 655	88 803
Total	125 610	136 680	201 123	211 227

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la DRH	83 199
3.1.2	Renforcement de la capacité de la DRH-SI	34 124
3.1.3	Elaboration des plans et programmes de formation sectoriels	19 357
Total		136 680

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	20 737	22 670	33 592	34 713
Biens et services	50 633	51 133	79 742	85 672
Total	71 370	73 803	113 334	120 385

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	22 670
4.1.2	organisation des missions d'inspections et de contrôle	51 133
Total		73 803

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	70 287	90 335	113 863	117 666
Biens et services	54 803	55 303	86 311	92 729
Total	125 090	145 638	200 174	210 395

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
5.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	90 335
5.1.2	mise en œuvre du plan des transferts des compétences du département	55 303
Total		145 638

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	86 452	88 374	140 052	144 729
Biens et services	25 506	26 506	40 167	43 154
Investissement	200 000	150 000	283 727	371 200
Total	311 958	264 880	463 946	559 083

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	88 374
6.1.2 Planification et suivi des projets et programmes du département	26 506
6.1.3 Appui CPS Secteur Equipement Transports et Communication	150 000
Total	264 880

Le Programme : 2.065 Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie

Responsable du Programme: le Directeur National des Routes

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et la recherche de l'information géographique. Il s'occupe de:

- développer le réseau routier
- entretenir le réseau routier ;
- assurer la recherche sur les matériaux de construction ;
- rendre disponible les informations cartographiques.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.065 «construction et entretien des routes, développement de l'information Géographique » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques onze (11) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'occupation anarchique des emprises des routes ; le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures; la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers; l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

Le détail de ces objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Développer le réseau routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	0.91	100	1.31	1.41	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : (Linéaires routes réalisées à l'année N - Linéaires cumulées réalisés à l'année N-1) / (Linéaires cumulées réalisées à l'année N-1) x 100

1.2 Taux d'accroissement des routes en terre et pistes	%	0.22	100	0.41	0.56	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : (Linéaire de routes en terre et piste réalisé à l'année N - Linéaire cumulé réalisé à N-1)/(Linéaire cumulé réalisé à N-1)x100

1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et ou/ renforcées	%	1.42	100	2.21	2.38	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : (Linéaire réalisé à l'année N) - (Linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)/(Linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)x100

Objectif 2: Entretenir le réseau routier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourtage des routes en bon état	%	38,50	100	40	41

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : linéaire route bitumées en bon éta à l'année N / Linéaire cumulé route bitumée à l'année N-1) X100					
2.2 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	13,39	100	11,11	10,00

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DGR					
Précision Méthodologique : Linéaire réalisé en l'année (N -Linéaire réalisé en N -1) / linéaire réalisé en l'année N -1 X 100					
2.3 Linéaire de routes renseignées dans la Banque de Donnée Routière (BDR)	km	6650	100	6700	6850

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Assurer la recherche sur les matériaux locaux de construction					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre d'ouvrages auscultés	%	45	100	55	60

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du (CNREX-BTP)					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Nombre de recherches réalisées	nbre	0	100	3	3

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance du CNREX-BTP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.3 Nombre d'entreprises et partenaires assistés	nbre	30	100	35	35

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 4: Rendre disponible les informations cartographiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de satisfaction de demandes de cartes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes de cartes satisfaites/ Nombre totales de demandes expriméesde cartes) x100					
4.2 Nombre de points géodésiques observés	Nbre	100	100	20	20

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 087 614	1 034 557	1 761 922	1 233 339	
Biens et services	337 562	728 785	706 813	735 033	
Transferts et subventions	619 745	674 684	749 635	793 375	
Investissement	85 689 353	89 422 500	99 284 448	119 209 325	
Total :	87 734 274	91 860 526	102 502 818	121 971 072	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts	86 929 631	90 155 541	101 548 712	120 888 996	
Gestion de l'Information Géographique	804 643	1 704 985	954 106	1 082 076	
Total :	87 734 274	91 860 526	102 502 818	121 971 072	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	119	109	109	109
CATEGORIE B1	61	52	52	52
CATEGORIE B2	57	54	54	54
CATEGORIE C	22	16	0	0
AUTRES	108	102	53	53
Total :	367	333	268	268

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 087 614	1 034 557	1 761 922	1 233 339
Biens et services	337 562	728 785	706 813	735 033
Transferts et subventions	161 502	169 699	221 119	225 539
Investissement	85 342 953	88 222 500	98 858 858	118 695 085
Total	86 929 631	90 155 541	101 548 712	120 888 996

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Programmation, et suivi de l'exécution des travaux routiers	275 025
1.1.2 prise en charge du personnel	802 114
1.1.3 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Kayes)	127 478
1.1.4 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Koulikoro)	82 990
1.1.5 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Sikasso)	37 704
1.1.6 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-SEGOU)	59 731
1.1.7 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-MOPTI)	44 214
1.1.8 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-TOMBOUCTOU)	45 045
1.1.9 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-GAO)	36 861
1.1.10 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-KIDAL)	17 501
1.1.11 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-TAOUDENIT)	22 858
1.1.12 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-MENAKA)	16 198
1.1.13 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-District BAMAKO)	52 677
1.1.16 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Nioro)	6 000
1.1.17 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Kita)	6 000
1.1.18 18 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Nara)	6 000
1.1.19 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Dioila)	6 000
1.1.20 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Bougouni)	6 000
1.1.21 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Koutiala)	6 000
1.1.22 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR San)	26 134
1.1.23 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Bandiagara)	6 000
1.1.24 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Douentza)	6 000
1.1.25 Programme d'Urgence Routier	40 501 904
1.1.26 Aménagement de la voie reliant la route de l'Aéroport à la cité Université de Kabala (route du savoir)	370 000
1.1.27 Constructions route Sadiola Soumala (lot 1 : 50 km)	50 000
1.1.28 Construction de la ceinture ouest de Koulikoro	2 100 000
1.1.29 Construction et bitumage de la route Banconi-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsombougou	75 000
1.1.30 Construction siège DGR	380 000
1.1.32 Fonds Etudes Projets Routiers	2 000 000
1.1.33 Construction et bitumage de la route Dioila-Massigui-Koualé-Kébila	10 000 000
1.1.37 Construction et bitumage de la route Bougouni-Manankoro-Frontière Côte d'Ivoire	150 000
1.1.39 REHABILITATION ROUTE SEVARE-GAO (PHASE I)	100 000

1.1.40	PROJET ELARGISSEMENT EN 2X2 VOIES ROUTE BAMAKO KOULOUBA KATI BRETELLE POINT G ET SAME	15 000 000
1.2.1	Suivi de la Réalisations des travaux d'urgence routiers	17 454
1.2.2	Prise en charge du personnel (CETRU)	232 443
1.3.1	Aménagement en 2x2 voies de la section Ségou-San sur 7 Km de la RN6	300 000
1.3.2	Réhabilitation Rte Bko-Kati-Kolokani-Didiéni-Diéma-Sandaré-Kayes-Kidira (section Kati Didiéni)	2 000 000
1.3.3	Aménagement de la section Sévaré-Mopti RN6, aménagement de 10 Km de voiries et la construction de la voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo	1 000 000
1.3.4	Construction et bitumage de la route Kayes-Sandaré	10 000 000
1.3.5	Travaux de construction de la pénétrante Phase 2 Route Bamako-Ségou carrefour Waraba Tiatio-Baguineda (16 km)	500 000
1.3.7	Tronçon urbain RN27 (Bamako-Koulikoro) du rondpoint Grand Hôtel à Boulkassoumbougou	1 000 000
2.1.1	Construction Siège CETRU	500 000
2.1.3	Acquisition réparation/acquisitions matériels CETRU	300 000
2.1.4	Entretien des pistes CMDT	1 000 000
3.1.1	Acquisition d'équipements techniques	500 000
3.2.2	Construction et Equipements Techniques siège CNREX-BTP	200 000
3.3.1	Etudes et recherches sur les matériaux CNREX-BTP	175 599
Total		90 146 930

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	458 243	504 985	528 516	567 836
Investissement	346 400	1 200 000	425 590	514 240
Total	804 643	1 704 985	954 106	1 082 076

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Production et Diffusion des informations géographique	504 985
4.2.1 Mises en oeuvre du Contrant plan Eta-IGM	1 200 000
Total	1 704 985

Le Programme : 2.066 Développement et sécurisation des transports

Responsable du Programme : le Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le développement et la sécurisation des transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.066 est bâti autour de cinq objectifs spécifiques et de douze (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la sécurisation des transports et assistances météorologiques.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leurs sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays par route	%	-	100	-15	-15	

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : $(\text{Coût à N} - \text{Coût à N-1}) / (\text{Coût à N-1}) \times 100$

1.2 Delai moyen d'acheminement des marchandises par route	jrs	4	100	4	4

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CMC, CMTR

Précision Méthodologique : Somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / Nombres des principaux corridors.

1.3 Taux de réalisation du nombre de trains voyageur entre Bamako et kayes	%	0	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités SOPAFER-Mali-Sa

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de trains voyageurs réalisés année N} / (\text{Nombre de trains voyageurs prévus en année N}) \times 100$

1.4 Taux d'exécution du programme de rotation des bateaux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la COMANAV

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de rotations réalisées de N}) / \text{N} (\text{Nombre de rotation prévues}) \times 100$

1.5 Temps moyen de traitement des documents de transports	jrs	14	100	10	6

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DGT

Précision Méthodologique : Temps moyen de traitement des documents de transport par région / nombre de régions / nombre de regions

Objectif 2: Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des missions d'inspection des établissement automobile	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DGT

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de mission d'inspection réalisée en N} / \text{Nombre de mission d'inspection prévue en N}) \times 100$

2.2 Taux de réalisation des missions d'inspection des centres de controle technique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGT

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de mission d'inspection réalisée en année N} / \text{Nombre de mission d'inspection prevue en N}) \times 100$

2.3 Taux de production des plaques d'immatriculation des vehicules automobiles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGT

Précision Méthodologique : $(\text{nombre de plaques d'immatriculation produites} / \text{nombre de plaques d'immatrculation sollicitées}) \times 100$ **Objectif 3: Renforcer les mesures de sûreté et de sécurité de l'aviation civile**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux d'exécution du programme de vols de surveillance	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ANAC

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'heures de vol effectué en année N} / \text{Nombre d'heures de vol programmé en année N}) \times 100$

3.2 Taux de fonctionnalité du salon d'honneur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ADM

Précision Méthodologique : $\text{Activité réalisées dans le cadre de la fonctionnalité du salon} / (\text{Activités prévues dans le cadre de la fonctionnalité du salon}) \times 100$

Objectif 4: Rendre disponible les informations météorologiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socio-économiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités MALI-METEO					
Précision Méthodologique : (Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes reçues) x100					
4.2 Taux de diffusion des bulletins	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités (MALI-METEO)					
Précision Méthodologique : (Nombre de bullutins diffusés / Nombre de bullintés prévus) x100					

Objectif 5: Réduir le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	10	100	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI-METEO)					
Précision Méthodologique : (Cumul moyen période opération - Cumul moyen période sans opération) / Cumul moyen période sans opération					
5.2 Taux de réalisation des opérations de pluies provoquées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI-METEO)					
Précision Méthodologique : (Nombre d'opérations de puies provoquées réalisés en années année N / Nombre d'opérations de pluies provoquées prévues en année N) / x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 143 540	1 157 488	1 852 525	1 296 762	
Biens et services	388 751	852 118	838 576	872 073	
Transferts et subventions	1 023 521	1 028 821	1 957 270	1 977 094	
Investissement	2 744 087	2 438 787	3 842 478	4 720 196	
Total :	5 299 899	5 477 214	8 490 849	8 866 125	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux	4 171 078	4 348 393	6 799 538	6 878 833	
Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien	250 964	250 964	502 193	507 214	
Développement des services de la météorologie	877 857	877 857	1 189 118	1 480 078	
Total :	5 299 899	5 477 214	8 490 849	8 866 125	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	63	70	70	70
CATEGORIE B1	76	74	74	74
CATEGORIE B2	42	43	43	43
CATEGORIE C	42	39	0	0
AUTRES	71	59	48	48
Total :	294	285	235	235

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 143 540	1 157 488	1 852 525	1 296 762
Biens et services	388 751	852 118	838 576	872 073
Transferts et subventions	600 000	600 000	1 200 648	1 212 654
Investissement	2 038 787	1 738 787	2 907 789	3 497 344
Total	4 171 078	4 348 393	6 799 538	6 878 833

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire et accessoire	673 590
1.1.2 Suivi de la mise en œuvre de la réglementation en matière de transport routier, maritime et fluvial	111 950
1.1.4 Elaboration de l'annuaire statistique et des recueils de textes sur le transport	32 286
1.1.6 Construction entrepôts maliens au Bénin	350 000
1.1.7 Construction équipement DGT	315 000
1.1.8 Construction Entrepôt malien en Mauritanie	200 000
1.1.9 Construction Parkings Corridor Bamako Conakry Kankan	300 000
1.1.10 Construction Parking Corridor Bamako Nouakchott	150 000
1.1.11 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DU DISTRICT DE BAMAKO	10 500
1.1.12 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE KAYES	16 800
1.1.13 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE KOULIKORO	12 000
1.1.14 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE SIKASSO	12 000
1.1.15 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE SEGOU	16 000
1.1.16 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE MOPTI	12 000
1.1.17 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE TOMBOUCTOU	21 840
1.1.18 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE GAO	26 880
1.1.19 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE KIDAL	15 120
1.1.20 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE TAOUDENNI	10 080
1.1.21 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE MENAKA	10 080
1.1.22 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE NIORO	10 080
1.1.23 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE DIOILA	10 080
1.1.24 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE BOUGOUNI	16 800
1.1.25 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE KOUTIALA	12 000
1.1.26 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE BANDIAGARA	15 120
1.1.27 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE KITA	10 080
1.1.28 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE NARA	10 080
1.1.29 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE SAN	11 760
1.1.30 SERVICES SUBREGIONAUX DES TRANSPORTS DE LA REGION DE DOUENTZA	10 080
1.1.31 REGIE DES CHEMINS DE FER DU MALI (RCFM)	600 000
1.4.1 Mise en oeuvre du contrat plan Etat - COMANAF	500 000
1.5.1 Prise en charge du personnel des DRT	451 713
1.5.2 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux dans le district de Bamako	13 086
1.5.3 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kayes	10 814
1.5.4 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Koulikoro	12 016
1.5.5 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Sikasso	10 325
1.5.6 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Ségou	10 806
1.5.7 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes, fluviaux de la région de Mopti	9 752
1.5.8 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Tombouctou	11 768
1.5.9 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Gao	10 215

1.5.10	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kidal	9 824
1.5.11	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Taoudéni	14 117
1.5.12	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Ménaka	14 118
1.5.13	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Bougouni	6 000
1.5.14	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Diola	6 000
1.5.15	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kita	6 000
1.5.16	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Koutiala	6 000
1.5.17	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Nioro1	6 000
1.5.18	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de San	6 000
1.5.19	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Douenza	6 000
1.5.20	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Nara	6 000
1.5.21	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Bandiagara	6 000
2.2.1	Réalisation de contrôle technique des véhicules automobiles	210 000
Total		4 344 760

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	250 964	250 964	502 193	507 214
Total	250 964	250 964	502 193	507 214

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Réalisation de vol de surveillance	236 550
3.2.1	Entretien du salon d'honneur	14 414
Total		250 964

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	172 557	177 857	254 429	257 226
Investissement	705 300	700 000	934 689	1 222 852
Total	877 857	877 857	1 189 118	1 480 078

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Traitement des demandes d'informations météorologiques	46 767
4.2.1	Elaboration des bulletins météorologiques quotidiens, hebdomadaires et décadaires	131 090
5.1.1	Réhabilitation réseau d'observation météorologiques et appui au monde rural	200 000
5.2.1	Programme national de pluie provoquée	500 000
Total		877 857

Le Programme : 4.001 Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

Responsable du Programme : le Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- Gestion des Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Sénégal;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Guinée;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Mauritanie;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Ghana;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Togo;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Bénin.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 4.001 est bâti autour de deux objectifs spécifiques et de 14 indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement des transports et transits des marchandises maliennes dans les ports.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer le temps de passage du fret

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMACI)	jours	12	100	12		10
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des EMACI						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons/Nombre de cargaisons						
1.2 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMASE)	jours	12	100	12		12
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons						
1.3 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGUI)	jours	17	100	16		16
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons						
1.4 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAMAU)	jours	15	100	15		15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMAMAU						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons						
1.5 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGHA)	jours	18	100	16		16
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons						
1.6 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMATO)	jours	20	100	20		20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons						
1.7 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMABE)	jours	19	100	20		20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE						
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons						

Objectif 2: Optimiser l'exploitation des installations portuaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'utilisation des installations (EMACI)	%	60	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des EMACI						
Précision Méthodologique : (Capacité occupée/ Capacité totale) x 100						
2.2 Taux d'utilisation des installations (EMASE)	%	60	100	60		60
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE						
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100						
2.3 Taux d'utilisation des installations (EMAGUI)	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI						
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100						
2.4 Taux d'utilisation des installations (EMAMAU)	%	75	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAMAU						
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100						
2.5 Taux d'utilisation des installations (EMAGHA)	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA						
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100						
2.6 Taux d'utilisation des installations (EMATO)	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO						
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100						
2.7 Taux d'utilisation des installations (EMABE)	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE						
Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 719 200	2 719 200	3 665 569	4 271 739	
Biens et services	3 101 123	3 101 123	4 298 144	4 900 309	
Transferts et subventions	875 000	875 000	997 600	1 102 343	
Investissement	2 207 600	2 207 600	3 021 118	3 494 515	
Total :	8 902 923	8 902 923	11 982 431	13 768 906	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire	2 020 000	2 020 000	2 743 950	3 153 873	
Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal	2 757 600	2 757 600	3 613 589	4 127 250	
Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée	1 200 000	1 200 000	1 640 184	1 891 693	
Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie	777 323	777 323	1 060 542	1 222 996	
Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana	802 500	802 500	1 091 515	1 260 211	
Gestion des Entrepôts Maliens au Togo	739 500	739 500	1 006 729	1 161 138	
Gestion des Entrepôts Maliens au Benin	606 000	606 000	825 922	951 745	
Total :	8 902 923	8 902 923	11 982 431	13 768 906	

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	512 000	512 000	690 092	804 300	
Biens et services	848 000	848 000	1 175 704	1 340 299	
Transferts et subventions	110 000	110 000	125 412	138 579	
Investissement	550 000	550 000	752 742	870 695	
Total	2 020 000	2 020 000	2 743 950	3 153 873	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination des activités de transport et de transit (EMACI)	983 000
1.1.2	Prise en charge du personnel (EMACI)	512 000
2.1.1	Gestion des installations (EMACI)	525 000
Total		2 020 000

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	679 000	679 000	915 181	1 066 641
Biens et services	823 800	823 800	1 142 154	1 302 050
Transferts et subventions	705 000	705 000	803 788	888 184
Investissement	549 800	549 800	752 466	870 375
Total	2 757 600	2 757 600	3 613 589	4 127 250

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMASE)	1 596 800
1.2.2 Prise en charge du personnel (EMASE)	612 000
2.2.1 Gestion des installations (EMASE)	548 800
Total	2 757 600

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	265 700	265 700	358 119	417 386
Biens et services	343 000	343 000	475 544	542 113
Transferts et subventions	12 000	12 000	13 680	15 116
Investissement	579 300	579 300	792 841	917 078
Total	1 200 000	1 200 000	1 640 184	1 891 693

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGUI)	270 700
1.3.2 Prise en charge du personnel (EMAGUI)	251 000
2.3.1 Gestion des installations (EMAGUI)	678 300
Total	1 200 000

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	248 000	248 000	334 262	389 581
Biens et services	257 323	257 323	356 759	406 699
Transferts et subventions	12 000	12 000	13 680	15 116
Investissement	260 000	260 000	355 841	411 600
Total	777 323	777 323	1 060 542	1 222 996

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAMAU)	265 100
1.4.2 Prise en charge du personnel (EMAMAU)	232 223
2.4.1 Gestion des installations (EMAMAU)	280 000
Total	777 323

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	403 000	403 000	543 482	633 161
Biens et services	275 500	275 500	381 304	434 904
Transferts et subventions	12 000	12 000	13 680	15 116
Investissement	112 000	112 000	153 049	177 030
Total	802 500	802 500	1 091 515	1 260 211

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGHA)	286 500
1.5.2 Prise en charge du personnel (EMAGHA)	403 000
2.5.1 Gestion des installations (EMAGHA)	113 000
Total	802 500

Action 06**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	360 500	360 500	486 128	566 377
Biens et services	300 500	300 500	415 914	474 379
Transferts et subventions	12 000	12 000	13 680	15 116
Investissement	66 500	66 500	91 007	105 266
Total	739 500	739 500	1 006 729	1 161 138

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.6.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMATO)	321 000
1.6.2 Prise en charge du personnel (EMATO)	340 000
2.6.1 Gestion des installations (EMATO)	78 500
Total	739 500

Action 07**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	251 000	251 000	338 305	394 293
Biens et services	253 000	253 000	350 765	399 865
Transferts et subventions	12 000	12 000	13 680	15 116
Investissement	90 000	90 000	123 172	142 471
Total	606 000	606 000	825 922	951 745

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.7.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMABE)	353 000
1.7.2 Prise en charge du personnel (EMABE)	226 000
2.7.1 Gestion des installations (EMABE)	27 000
Total	606 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EQUIP., TRANSPORTS ET COMMUNICATION	150 000	200 000	150 000	283 727	371 200
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE D'ARCHIVAGE DFM/MIE	200 000	200 000	200 000	270 702	354 159
Total :		350 000	400 000	350 000	554 429	725 359

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.065	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION REHABILITATION ROUTE TRANSsAHARIENNE (C	100 000	100 000	100 000	133 805	160 365
	ACQUISITION / REPARATION MATERIELS ENGINS LOURDS / CET	300 000	300 000	300 000	401 415	481 095
	REPARATION/ACQ. BACS DIRECTION NAT. DES ROUTES	400 000	400 000	400 000	535 220	641 461
	ENTRETIEN PISTES CMDT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 338 050	1 603 652
	CONST/ BITUMAGE ROUTE BANCONI-DIALAKORODJI-SAFO-DA	75 000	75 000	75 000	100 352	120 271
	REHABILITATION ROUTE SEVARE-GAO (PHASE I)	100 000	100 000	100 000	133 805	160 365
	CONSTRUCTION BITUMAGE DE LA ROUTE SADIOLA-SOUMALA	50 000	750 000	50 000	1 003 537	1 202 739
	TRAVAUX CONST PENETRANTE - PHASE 2 ROUTE BAMAKO -SE	15 000 000	300 000	500 000	401 415	481 095
	TRONÇON URBAIN RN 27 (BAMAKO-KOULIKORO) RONDPOINT G	500 000	1 000 000	1 000 000	1 353 514	1 770 802
	CONSTRUCTION SIEGE DGR	2 500 000	380 000	380 000	514 335	672 904
	CONSTRUCTION SIEGE CETRU	1 000 000	300 000	500 000	406 054	531 240
	FONDS ETUDES PROJETS ROUTIERS	750 000	570 000	750 000	762 688	914 081
	AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES SECTION SEGOU SAN RN6	1 500 000	500 000	300 000	669 025	801 826
	AMENAGEMENT VOIE ROUTE AEROPORT CITE UNIVERSITAIRE I	5 000 000	370 000	370 000	495 078	593 350
	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE BOUGOUNI-MANANKORO-F	100 000	100 000	100 000	133 805	160 365
	PROJET ELARGISSEMENT EN 2X2 VOIES ROUTE BAMAKO KOUL	20 000 000	15 000 000	15 000 000	20 070 761	24 054 807
	CONSTRUCTION DE LA ROUTE OUELESSEBOUGOU SELINGUE EN	20 000 000	0	500 000	0	0
	PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER	60 000 000	13 464 000	7 600 000	18 015 513	21 591 592
	ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES CNREX	200 000	200 000	200 000	270 702	354 159
	CONTRAT- PLAN ETAT IGM	300 000	300 000	300 000	425 590	514 240
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNREX BTP	800 000	200 000	200 000	270 702	354 159
	CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE A L'ECHELLE 1/50000	600 000	0	600 000	0	0
	MODERNISATION DU RESEAU GEODESIQUE DE REFERENCE AU	300 000	0	300 000	0	0
Total :		130 575 000	35 409 000	30 625 000	47 435 366	57 164 568

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.066	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN AU BENIN	800 000	200 000	100 000	283 727	371 200
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNTTME	2 500 000	300 000	300 000	401 415	481 095
	CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN EN MAURITANIE	200 000	200 000	200 000	267 610	320 730
	CONSTRUCTION PARKINGS CORRIDOR BAMAKO CONAKRY KAN	5 500 000	500 000	300 000	669 025	801 826
	CONSTRUCTION PARKINGS CORRIDOR BAMAKO NOUACKCHOT	100 000	250 000	150 000	334 512	400 912
	PROGRAMME NATIONAL PLUIE PROVOQUEE	500 000	500 000	500 000	663 987	868 693
	REHABILITATION RESEAU OBSERV METEO. APPUI MONDE RURA	200 000	200 000	200 000	270 702	354 159
	CONTRAT-PLAN ETAT COMANAF	500 000	300 000	500 000	401 413	481 092
Total :		10 300 000	2 450 000	2 250 000	3 292 391	4 079 707

SECTION :714 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Environnement et de l'Assainissement et veille à la prise en compte des questions de Développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques publiques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'amélioration du cadre de vie des populations;
- la mise en oeuvre d'actions de protection de la nature et de la biodiversité ;
- la lutte contre la dégradation des terres, la désertification, l'ensablement des cours d'eau et les changements climatiques ;
- la préservation des ressources naturelles et le suivi de leur exploitation économique, sociale et durable;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques;
- la promotion du retraitement systématique des eaux usées;
- la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et des nuisances;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative à la chasse, à l'exploitation des forêts, aux pollutions et aux nuisances ;
- la sauvegarde, l'entretien ou la restauration des forêts classées et des terres dégradées ;
- la création de nouvelles forêts classées;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de la protection de l'Environnement ;
- l'élaboration et l'animation de débats publics sur les questions de Développement durable et environnementales et leurs enjeux pour le Mali;

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

Les principales contraintes rencontrées sont entre autres :

1. L'insuffisance des ressources humaines sur les plans qualitatif et quantitatif ;
2. L'insuffisance d'infrastructures d'accueil ;
3. L'insuffisance et la vétusté des moyens logistiques et matériels ;
4. L'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
5. L'absence de plan de carrière pour les agents ;
6. L'insécurité grandissante entraînant la mort de plusieurs agents forestiers et l'abandon de plusieurs postes ;
7. La non approbation du mécanisme financier de perception par le gouvernement de redevance, auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau du fleuve Niger ;
8. L'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ;
9. L'agression du domaine forestier national, par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communication routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance, l'occupation illicite des Forêts Classées et Réserves de faunes etc. ...) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
10. L'insuffisance d'infrastructures d'assainissement dans les villes ;
11. La faible prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement ;
12. L'absence d'une stratégie de communication sur les questions environnementales.

I.2.2 Défis

Les défis que les principales contraintes posent pour les programmes du MEADD sur la mise en oeuvre de la stratégie du Ministère sont

les suivants :

1. la mise à disposition des ressources humaines adéquates et qualifiées aux structures du département ;
2. la mise à disposition des infrastructures aux structures du département ;
3. l'équipement des structures du département en moyens logistiques et matériels ;
4. la formation (continue) des agents des structures du département pour faire face aux nouveaux défis (GAR, changement climatiques, sécuritaires etc) ;
5. l'élaboration et adoption de plan de carrière pour les agents des structures du département ;
6. le renforcement de la sécurité dans les postes de contrôle des eaux et forêts ;
7. l'approbation des textes législatifs réglementaires relatifs au mécanisme financier de perception des redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau du fleuve ;
8. la dotation des agents de la DGEF et de la DNACPN en équipements collectifs et individuels adéquats ;
9. la sécurisation du domaine forestier classé et des zones d'intérêt cynégétiques et aires protégées à travers des activités de délimitation, d'immatriculation et de déguerpissement des réserves occupées ;
10. la construction de décharges contrôlées compactées et de stations de traitement des boues de vidange dans les capitales régionales ;
11. la formation des acteurs pour la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques, plans, et programmes de développement ;
12. l'élaboration d'une stratégie de communication en matière de protection de l'environnement.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de :

- la Politique Nationale de Protection de l'Environnement;
- la Politique Nationale sur les Changements Climatiques ;
- la Politique Forestière Nationale ;
- la Politique Nationale sur les Zones Humides ;
- la Politique Nationale d'Assainissement.

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de vingt-trois objectifs (23) objectifs ;

1. Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières ;
2. Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique ;
3. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département ;
4. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
5. Assurer le contrôle des services et organismes du département ;
6. Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
7. Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
8. Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
9. Organiser et développer le sous-secteur de l'Assainissement ;
10. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
11. Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger ;
12. Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'ABFN ;
13. Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
14. Assurer la gestion durable des terres ;
15. Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;
16. Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
17. Renforcer la résilience des systèmes de production agro sylvo pastoraux et socio-économique des populations dans le tracé de la

Grande Muraille Verte ;

- 18. Assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
- 19. Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et Plans d'action ;
- 20. Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées ;
- 21. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune ;
- 22. Assurer une gestion durable des forêts et des aires protégées ;
- 23. Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	95	86,33	37,94	36,37
3	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers mis en œuvre	%	44	100	60,33	91,18
5	Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	91,17	100	100	-
7	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	62	65	68,6	68,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	13 603 581	18 757 111	10 475 037	12 221 632	
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	3 448 101	4 400 160	5 253 195	5 743 719	
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	1 111 963	1 208 478	1 665 242	1 912 247	
Protection et Conservation de la Nature	6 796 777	6 207 424	6 882 871	7 442 758	
Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	721 817	697 656	1 142 677	1 245 666	
Appui à l'aménagement et à la protection de la faune	500 000	500 000	621 504	639 286	
Appui à l'aménagement et à la protection des forêts	1 800 000	1 800 000	2 277 053	2 381 641	
Fonds d'étude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	679 942	737 510	
Total :	28 482 319	34 070 909	28 997 521	32 324 459	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	5 150 448	4 559 801	5 119 428	5 170 607
Biens et services	2 884 112	3 501 672	4 292 576	4 436 588
Transferts et subventions	1 458 759	1 414 436	2 442 527	2 499 099
Investissement	18 989 000	24 595 000	17 142 990	20 218 165
Total :	28 482 319	34 070 909	28 997 521	32 324 459

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.025 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme concerne :

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, le suivi, la formation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- coordination, suivi évaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement;
- gestion financière et matérielle ;
- processus de décentralisation et de déconcentration ;
- contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département ;
- planification, programmation et suivi-évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.025 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Environnement, l'Assainissement et le Développement durable.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du Cabinet		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuels du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités programmées) x 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisés/ Nbre d'activités prévus) x 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport DRH/DFM

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Dotation Budgétaire) x 100

3.2 Taux de réalisation de la session de formation		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DRH/DFM

Précision Méthodologique : (Nbre de session de formation réalisées / Nbre de session de formation programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage d'ouvrage et d'équipement d'assainissement de l'Etat inventoriés en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'ouvrages et d'équipements d'assainissement de l' Etat recensés / Nbre global d'ouvrages et d'équipements d'assainissement recensés) x 100

4.2 Pourcentage des forêts du domaine protégé de l'Etat identifié en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités, informations collectées

Précision Méthodologique : (Nbre des forêts du domaine protégé de l'Etat identifié en vue du transfert / nbre des forêts du domaine protégé identifiés) x 100

Objectif 5: Assurer le contrôle des services et organismes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nbre de missions réalisées / Nbre de missions prévues) x 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi de la mise en oeuvre des recommandations

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations mise en oeuvre / Nbre de recommandations formulées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	426 975	440 505	465 055	469 705	
Biens et services	876 606	916 606	1 387 192	1 401 047	
Investissement	12 300 000	17 400 000	8 622 790	10 350 880	
Total :	13 603 581	18 757 111	10 475 037	12 221 632	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	12 573 938	17 591 925	8 869 149	10 571 569	
Gestion financière et matérielle	828 179	860 722	1 305 349	1 318 394	
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 837	51 837	79 506	80 299	
Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département	43 149	44 149	67 479	68 151	
Planification, Programmation et suivi évaluation	107 478	208 478	153 554	183 219	
Total :	13 603 581	18 757 111	10 475 037	12 221 632	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	24	27	27	27
CATEGORIE B1	11	10	10	10
CATEGORIE B2	9	10	10	10
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	54	56	31	31
Total :	101	106	78	78

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	278 565	286 552	222 851	225 079
Biens et services	95 373	105 373	165 371	167 023
Investissement	12 200 000	17 200 000	8 480 927	10 179 467
Total	12 573 938	17 591 925	8 869 149	10 571 569

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités du cabinet	72 256
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires	286 552
1.1.3 Mise en oeuvre des activités de communication	33 117
1.1.4 Projet de Restauration des Terres Degradées au Mali (PRTD-MALI)	17 200 000
Total	17 591 925

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	148 410	153 953	242 204	244 626
Biens et services	679 769	706 769	1 063 145	1 073 768
Total	828 179	860 722	1 305 349	1 318 394

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Préparation du Budget du département	267 657
3.1.2 Exécution et suivi du Budget du département	390 680
3.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	153 953
3.1.4 Mise en oeuvre des activités de la Cellule SIDA	932
3.2.1 Organisation des sessions de formation	47 500
Total	860 722

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 837	51 837	79 506	80 299
Total	50 837	51 837	79 506	80 299

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du transfert des ouvrages et des équipements	19 368
4.2.1 Identification des forêts du domaine protégé en vue du transfert de leur gestion des ressources aux Collectivités territoriales	32 469
Total	51 837

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	43 149	44 149	67 479	68 151
Total	43 149	44 149	67 479	68 151

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	5 103
5.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	39 046
Total	44 149

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	7 478	8 478	11 691	11 806
Investissement	100 000	200 000	141 863	171 413
Total	107 478	208 478	153 554	183 219

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Appui à la Cellule de Planification et de statistique du Secteur Eau Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat.	200 000
2.1.2 Organisation et tenue des rencontres, missions et revues	8 478
Total	208 478

Le Programme : 2.069 Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme s'occupe de :

- Élaborer des éléments de la Politique Nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;
- Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes ;

Le programme vise à améliorer l'accès de la population du Mali au service public de l'assainissement géré de manière durable (sur le plan financier et sur le plan environnemental) au niveau local. Les populations cibles sont celles du milieu rural, semi urbain et urbain sur l'ensemble du territoire.

Les principaux axes d'intervention sont :

- l'amélioration de l'offre éducative (formation d'ingénieurs, techniciens, sociologues, financiers, etc.) ;
- l'équipement en matériels ;
- l'élaboration et diffusion d'outils pratiques.

Les perspectives porteront sur la mise en oeuvre de la PNA et son plan d'actions, à savoir :

- le curage des réseaux de drainage des eaux pluviales de Bamako ;
- la construction et équipement du siège de la DNACPN ;
- l'aménagement et équipement de stations (Station d'Epuration , Station de Traitement des Boues de Vidange) ;
- l'entretien des égouts, des mini-égouts et des stations de relevage ;
- l'entretien et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement ;

- le contrôle des pollutions et des nuisances ;
- la construction/aménagement d'ouvrages de gestion des déchets solides, des eaux usées et des eaux pluviales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.069 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et neuf (09) indicateurs qui contribuent à :

- réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
 - assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement ;
 - réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement ;
 - organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.
- organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.

Objectif 1: Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités de communication pour le changement de comportement	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN/ ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de CCC réalisés / Nbre d'activités de CCC prévus)x 100

Objectif 2: Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de caniveaux et de collecteurs curés	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN/ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nombre de mètres linéaires de caniveaux et de collecteurs curés / Nombre total de mètres linéaires de caniveaux et de collecteurs prévus à curer) x100

2.2 Pourcentage de réseaux d'égout construits	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN / ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nbre de mètres linéaires de réseaux d'égout construits / Nbre total de mètres linéaires de réseaux d'égout à construire) x 100

2.3 Taux de réalisation des études, aménagement/équipement des stations d'épuration et d'ouvrages connexes		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nbre d'études relatives à l'aménagement / Equipement des stations d'épuration et d'ouvrages connexes réalisés / nbre d'études relatives à l'aménagement / Equipement des stations d'épuration et d'ouvrages connexes prévus) x 100

2.4 Taux de réalisation et de réhabilitation de dépôts de transit et de décharges finales		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport Annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nombre de dépôts de transit et de décharges finales réalisés et réhabilités / Nombre total de dépôts de transit et de décharges finales prévus) x100

Objectif 3: Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation des activités de contrôle de pollutions et de nuisances	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activité de contrôle ou de supervisions réalisées / Nbre d'activités de contrôle ou de supervisions programmées) x 100

3.2 Taux de mise en œuvre des activités du Programme d'Urgence d'Assainissement		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités mise en œuvre / Nbre d'activités prévues) x 100

Objectif 4: Organiser et développer le sous secteur de l'Assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de réalisation des réunions bilans et programmations		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre de réunions Bilan et Programmation réalisées / Nbre de réunions bilan et programmation prévues) X 100

4.2 Taux de réalisation des travaux de Construction Equipement DNACPN		100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport Annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées / Nbre d'activités prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	992 625	968 594	1 606 231	1 622 286	
Biens et services	471 033	761 589	668 836	675 495	
Transferts et subventions	434 443	419 977	755 677	770 787	
Investissement	1 550 000	2 250 000	2 222 451	2 675 151	
Total :	3 448 101	4 400 160	5 253 195	5 743 719	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances	2 566 625	3 533 150	3 880 332	4 209 838	
Gestion des eaux usées et des gadoues	881 476	867 010	1 372 863	1 533 881	
Total :	3 448 101	4 400 160	5 253 195	5 743 719	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	92	86	86	86
CATEGORIE B1	27	25	25	25
CATEGORIE B2	40	40	40	40
CATEGORIE C	35	33	0	0
AUTRES	85	83	52	52
Total :	279	267	203	203

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	992 625	968 594	1 606 231	1 622 286
Biens et services	471 033	761 589	668 836	675 495
Transferts et subventions	52 967	52 967	92 131	93 973
Investissement	1 050 000	1 750 000	1 513 134	1 818 084
Total	2 566 625	3 533 150	3 880 332	4 209 838

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	968 594
1.1.2 Réalisation d'activités de sensibilisation pour le changement de comportement des populations	27 165
2.1.1 Projet de curage des collecteurs du district de Bamako	400 000
2.1.2 Projet de drainage des eaux pluviales de Bamako	700 000
2.4.1 Projet de construction de la décharge compactée de Noumoubougou	150 000
2.4.2 Projet de Construction/Aménagement de dépôts de ramassage des ordures	100 000
3.1.1 Approvisionnement en Biens et Services des structures de la DNACPN	832 392
3.2.1 Programme d'Urgence d'Assainissement	200 000
4.1.1 réalisation des réunions bilans et programmations	4 999
4.2.1 Construction Equipement DNACPN	150 000
Total	3 533 150

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	381 476	367 010	663 546	676 814
Investissement	500 000	500 000	709 317	857 067
Total	881 476	867 010	1 372 863	1 533 881

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires (EPA)	156 796
2.2.2 Approvisionnement en biens et services de l'ANGESEM	210 214
2.2.3 Etude, Amenag/Equip Station Epuration ouvrage connexe	200 000
2.3.1 Exploitation des Infrastructures d'Assainissement	300 000
Total	867 010

Le Programme : 2.070 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD).

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

Il s'occupe du renforcement de l'expertise des agents et des usagers pour optimiser leur rendement dans la mise en oeuvre des actions de sauvegarde du fleuve Niger, de la mise à la disposition de l'ABFN et de ses partenaires de moyens (humains, financiers, matériels, logistiques, infrastructurels) pour la réalisation de sa mission et le développement des relations partenariales autour des projets conjoints. Il contribue à développer un système complet d'implémentation et de gestion des infrastructures de berges tout en permettant de sécuriser les populations et leurs biens contre les inondations du fleuve Niger, assainir l'environnement du fleuve et améliorer d'une part les conditions de vie des riverains et d'autre part le financement des activités génératrices de revenus. Par ailleurs, le programme communique sur ses réalisations et encourage fortement la participation effective des populations bénéficiaires, des collectivités territoriales, des services

techniques et des autorités administratives.

Enfin, il prévoit de développer un système efficace de gestion des connaissances du fleuve à travers la réalisation des campagnes de collecte des données sur la qualité de l'eau pour servir d'outils d'aide à la décision.

Les perspectives porteront sur la mise en oeuvre du Programme national de Sauvegarde du fleuve Niger notamment la mobilisation des financements additionnels conséquents pour la mise en oeuvre du plan d'investissement dudit programme, l'équipement du complexe administratif de l'ABFN, le suivi de la mise en oeuvre de la Convention N°2024-0002/UGP-PRTD dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du Projet de Restauration des terres dégradées au niveau du Delta Intérieur du Niger, la poursuite des actions de protection, de nettoyage, de faucardage des berges ainsi que le suivi de la qualité des eaux du fleuve Niger et ses affluents et la relecture des textes de l'ABFN.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.070 est bâti autour de 2 objectifs spécifiques et de 5 indicateurs de résultat et 8 activités qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au renforcement de capacités de l'agence et ses partenaires, la mise en oeuvre des actions d'aménagement, de dépollution, de faucardage des végétaux flottants aquatiques et proliférant, de curage/dragages, à promouvoir les actions de communication en matière de sauvegarde du fleuve Niger pour un changement de comportement et à la mise en place de mécanismes pour un meilleur suivi de la qualité de l'eau du fleuve Niger au Mali.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs des services techniques et des collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des sessions de formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées /Nombre de session de formation prévue) x 100					
1.2 Taux de renforcement de capacité de l'ABFN	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de biens et services acquis / Nbre de biens et services prévus) x 100					
1.3 Taux de réalisation des rencontres statutaires	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de rencontres statutaires tenues / Nbre de rencontres statutaires prévues) x 100					
1.4 Taux de réalisation des campagnes de communication	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de campagnes réalisées / Nbre de campagnes prévues) x 100					
Objectif 2: Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes dans le Bassin du Fleuve Niger					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des activités du programme aménagement et protection des berges du fleuve Niger	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de réception des travaux, Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	311 963	308 478	530 335	540 940
Investissement	800 000	900 000	1 134 907	1 371 307
Total :	1 111 963	1 208 478	1 665 242	1 912 247

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger	1 111 963	1 208 478	1 665 242	1 912 247
Total :	1 111 963	1 208 478	1 665 242	1 912 247

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	13	11	11	11
CATEGORIE B1	4	4	4	4
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	9	9	2	2
Total :	30	28	19	19

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	311 963	308 478	530 335	540 940
Investissement	800 000	900 000	1 134 907	1 371 307
Total	1 111 963	1 208 478	1 665 242	1 912 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Prise en charge des salaires et accessoires	137 056
1.2.2	Approvisionnement en biens et services	171 422
1.2.3	Projet de Construction et Equipement du siège de l'ABFN	650 000
2.1.1	Programme Aménagement et Protection des berges du fleuve Niger	250 000
Total		1 208 478

Le Programme : 2.071 Protection et Conservation de la Nature

Responsable du Programme : Le Directeur général des Eaux et Forêts.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme s'occupe de :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de sécurisation des aires classées et du domaine forestier protégé, de conservation des eaux, des sols, des forêts, des zones humides, de lutte contre la désertification, de gestion durable de la faune et des forêts, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvage, de promotion et de valorisation des produits de la forêt et de la faune et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre ;
- sécuriser les forêts, la faune et les aires protégées ;
- lutter contre la désertification, d'aménager les forêts, les zones humides, les aires protégées ;
- promouvoir et valoriser les produits forestiers, de la faune et des aires protégées ;
- conserver les eaux, les sols et de restaurer les zones forestières, les abords des cours d'eau et de leurs bassins versants ;
- veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'exploitation, à la circulation de la faune et des produits forestiers ;
- lutter contre l'exploitation forestière frauduleuse, le trafic illégal, le braconnage, la détention et la circulation illicite des spécimens d'animaux sauvages ;

- constater et sanctionner les infractions en matière forestière et faunique conformément aux textes en vigueur ;
- veiller à la réparation des dommages et dégâts, dûment constatés, causés aux aires protégées, domaines forestiers classé et protégé ;
- contribuer à la promotion et au développement de l'écotourisme et la sécurisation des sites archéologiques dans les domaines forestier et faunique ;
- inciter les usagers aux travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des normes nationales en matière d'aménagement et d'exploitation durable des forêts, des aires de conservation de la faune ;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières et à la faune et son habitat ;
 - enfin de fournir un appui conseil aux collectivités en matière de gestion durable de la faune et des ressources forestières.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;
 - lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :

- l'appui à la mise en œuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.071 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et de quatorze (14) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes.

Objectif 1: Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relus	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs et réglementaires relus /Nbre de textes législatifs et réglementaires programmés)x100						
1.2 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, des services de la faune et des Aires Protégées élaborés	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs et réglementaires élaborés/Nbre textes législatifs et réglementaires programmés) x100						
1.3 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés/Nbre de textes programmés) x 100						
1.4 Taux de réalisation des activités dans le cadre de renforcement des capacités de la DGEF	%	100	100	100		100
Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de renforcement des capacités réalisées /Nbre d'activités de renforcement des capacités prévues) x 100						

Objectif 2: Assurer la gestion durable des terres					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Superficies de terres récupérées/superficies totales programmées) x 100					
2.2 Pourcentage de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)/ Nbre total de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune programmés) x 100					
2.3 Pourcentage de PAG des massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune mise en oeuvre	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune sous aménagement/Nbre total de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune programmés) x 100					

Objectif 3: Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'études réalisées / Nbre total d'études prévues)x 100					
3.2 Taux de diffusion des résultats d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de séances de diffusion des résultats d'études / Nbre de séances de diffusion des résultats d'études programmés) x 100					
3.3 Taux d'évolution des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	-10	-10	-15	-20
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Superficies brûlées de l'année N - superficies brûlées de l'année N ĳ 1) / (superficies brûlées de l'année N ĳ 1) x 100					
3.4 Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'organisation locales mise en place / Nbre total d'organisation prévus) x 100					

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des séances de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de séances de CCC réalisées / Nbre de séances de CCC programmées)x 100					
4.2 Taux d'admission des élèves du Centre de Formation Pratique Forestier CFPPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle		100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de candidats admis en fin de cycle au Centre CFPPF / Nbre total de candidats présentés) x 100					

Objectif 5: Renforcer la résilience des systèmes de production Agro-Sylvo-Pastoraux, et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de réalisation des activités de la Grande Muraille Verte		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de suivi					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 730 848	3 150 702	3 048 142	3 078 616	
Biens et services	621 393	908 397	968 249	977 859	
Transferts et subventions	200 536	198 325	342 782	349 636	
Investissement	2 244 000	1 950 000	2 523 698	3 036 647	
Total :	6 796 777	6 207 424	6 882 871	7 442 758	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité	5 549 776	5 406 634	5 612 207	5 958 894	
Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte	1 247 001	800 790	1 270 664	1 483 864	
Total :	6 796 777	6 207 424	6 882 871	7 442 758	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	170	156	156	156
CATEGORIE B	2			
CATEGORIE B1	17	15	15	15
CATEGORIE B2	323	289	289	289
CATEGORIE C	319	261	0	0
AUTRES	165	161	202	202
Total :	996	882	662	662

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	3 730 848	3 150 702	3 048 142	3 078 616	
Biens et services	621 393	908 397	968 249	977 859	
Transferts et subventions	47 535	47 535	82 682	84 335	
Investissement	1 150 000	1 300 000	1 513 134	1 818 084	
Total	5 549 776	5 406 634	5 612 207	5 958 894	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires	3 150 702
1.4.1	Construction et extension de la DGEF	500 000
1.4.2	Approvisionnement en biens et services de la DNEF et des services Sub-régionaux	922 313
2.1.1	Programme de Développement Durable du-Delta Intérieur Du Niger	150 000
2.1.3	Programme Activité opération, Aménagement Parc National Boucle du Baoulé et des réserves adjacentes	150 000
2.3.1	Projet d'Aménagement Parc de Tienfala	150 000
3.1.1	Elaboration des Plans d'aménagement massif forestiers	300 000
3.3.1	Renforcement des capacités des brigades de lutte contre les feux de brousse	45 241
3.3.2	Campagnes de sensibilisation sur la gestion des feux de brousse	38 378
Total		5 406 634

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	153 001	150 790	260 100	265 301
Investissement	1 094 000	650 000	1 010 564	1 218 563
Total	1 247 001	800 790	1 270 664	1 483 864

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 Programme Reboisement Intensif	100 000
3.2.1 Projet de Gestion Communautaire Elephant	200 000
5.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires	51 790
5.1.2 Approvisionnement en biens et services de la Grande Muraille Verte	99 000
5.1.3 Appui à la Grande Muraille Verte	350 000
Total	800 790

Le Programme : 2.072 Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au MEADD.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.072 cadre avec la Loi n°10-027 du 12 juillet 2010 portant création de L'AEDD dont la mission est d'assurer la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. A cet effet, ses missions spécifiques sont : (I) le renforcement des capacités des acteurs; (II) le suivi des mécanismes financiers et la mobilisation des financements; (III) le suivi de la mise en oeuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT); (IV) la contribution à la prise en compte de la dimension environnementale dans la conception des programmes et projets de développement et des schémas d'aménagement du territoire; (V) l'élaboration du rapport national sur l'état de l'environnement; (VI) la tenue du secrétariat du Conseil National de l' environnement (CNE); (VII) l'animation du Système National de Gestion de l' Information Environnementale (SNGIE); (VIII) la diffusion des résultats de la recherche sur la biotechnologie; (IX) la participation à la mise en oeuvre des programmes du Plan d'Action Environnementale.

Concernant la mise en oeuvre du programme 2.072, les perspectives porteront sur : (I) la mobilisation des ressources intérieure et extérieure ; (II) le suivi des AME; (III) le suivi de la mise en oeuvre de la CDN; (IV) l'organisation de la quinzaine de l'environnement; (V) le renforcement des capacités des acteurs; (VI) l'intégration de l'environnement dans les programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des collectivités; (VII) la participation aux négociations des Conférences des Parties; (VIII) la mise en oeuvre de projets et programmes pilotes; (IX) l' appui à l'éducation environnementale; (X) l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement; (XI) la validation des rapports des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.072 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et d'un (01) indicateur qui contribue à la résolution des problèmes relatifs à la coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et de veille à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Objectif 1: Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités de l'AEDD.	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisée/nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	421 817	397 656	717 087	731 426
Investissement	300 000	300 000	425 590	514 240
Total :	721 817	697 656	1 142 677	1 245 666

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	721 817	697 656	1 142 677	1 245 666
Total :	721 817	697 656	1 142 677	1 245 666

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	14	13	13	13
CATEGORIE B1	3	2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	8	8	8	8
Total :	26	24	24	24

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	421 817	397 656	717 087	731 426
Investissement	300 000	300 000	425 590	514 240
Total	721 817	697 656	1 142 677	1 245 666

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaires et accessoires	105 674
1.1.2 Projet d'Appui à la Coordination des Initiatives lies aux CC	300 000
1.1.3 Organisation de la Quinzaine de l'Environnement	95 874
1.1.4 Approvisionnement en biens et services	196 108
Total	697 656

Le Programme : 3.004 Appui à l'aménagement et à la protection de la faune

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

a) Présentation stratégique du programme :

Le Programme 3.004 « Appui à l'Aménagement et à la protection de la faune » vise à :

- assurer les travaux de prospection, de classement ou de création d'aires protégées;
- réaliser les travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la faune;
- créer des infrastructures de protection de la faune ;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection de la faune.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action : Aménagement et protection de la faune.

Le cadre de performance du programme 3.004 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources fauniques.

Objectif 1: Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des travaux de prospection des Aires protégées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'aires protégées prospectées / Nbre d'aires protégées prévues) x 100					
1.2 Pourcentage de création d'aires protégées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'aires protégées créées / Nbre d'aires protégées programmées) x 100					
1.3 Pourcentage d'actions d'aménagement d'aires protégées réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'actions d'aménagement d'aires protégées réalisées / Nbre d'actions d'aménagement d'aires protégées programmées) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des Collectivités Territoriales dans l'aménagement et la protection de la faune					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'équipement des structures de protection de la faune	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de structures de protection de faune équipées / Nbre de structures de protection de faune programmées)x 100					
2.2 Taux de réalisation d'infrastructure de protection de la faune	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures de protection de la faune réalisées / Nbre d'infrastructures de protection de la faune programmées)X100					
2.3 Pourcentage d'agents forestiers et des Collectivités territoriales formés dans l'aménagement et la protection de la faune	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'agents forestiers et des Collectivités territoriales formés /Nbre d'agents programmés) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	25 000	25 000	34 650	37 761
Investissement	475 000	475 000	586 854	601 525
Total :	500 000	500 000	621 504	639 286

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Aménagement et protection de la faune	500 000	500 000	621 504	639 286
Total :	500 000	500 000	621 504	639 286

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	25 000	25 000	34 650	37 761
Investissement	475 000	475 000	586 854	601 525
Total	500 000	500 000	621 504	639 286

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des travaux de prospection	40 000
1.2.1 Réalisation d'études (d'inventaires et de création d'aires protégées)	50 000
1.3.1 Mise sous aménagement des aires protégées	200 000
2.1.1 Renforcement des services de protection de la faune en équipement	45 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	140 000
2.3.1 Organisation des séances de formation à l'endroit des Collectivités Territoriales	25 000
Total	500 000

Le Programme : 3.005 Appui à l'aménagement et à la protection des forêts

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 3.005 « Appui à l'Aménagement et à la protection des forêts » vise à :

- assurer les travaux de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement ;
- réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé faisant l'objet d'exploitation;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la forêt ;
- créer des infrastructures de protection des forêts;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection des forêts.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- aménagement et protection de la forêt.

Le cadre de performance du programme 3.005 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources forestières.

Objectif 1: Assurer une gestion durable des Forêts

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Pourcentage de travaux de prospection (des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement)	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre de domaines prospectés / Nbre de domaines prévus) x 100						
1.2 Pourcentage de classement (des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement)	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre de domaines classés / Nbre de domaines programmés) x 100						
1.3 Pourcentage d'actions d'aménagement de domaine forestier classé et protégé	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel						
Précision Méthodologique : (Nbre d'actions d'aménagement réalisées dans les domaines forestiers classés et protégés / Nbre d'actions d'aménagement programmées dans les domaines forestiers classés et protégés)x 100						

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des Collectivités Territoriales dans l'aménagement et la protection des forêts

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'équipement des structures de protection des forêts	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de structures équipées / Nbre de structures programmées) x 100

2.2 Taux de réalisation des infrastructures de protection des forêts	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures réalisées / Nbre d'infrastructures programmées) x100

2.3 Pourcentage d'agents forestiers et des Collectivités Territoriales formés dans l'aménagement et la protection des forêts	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés dans l'aménagement et la protection des forêts/ Nbre d'agents programmés)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	450 000	450 000	623 700		679 708
Transferts et subventions	90 000	90 000	96 646		106 310
Investissement	1 260 000	1 260 000	1 556 707		1 595 623
Total :	1 800 000	1 800 000	2 277 053		2 381 641

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Aménagement et protection des forets	1 800 000	1 800 000	2 277 053		2 381 641
Total :	1 800 000	1 800 000	2 277 053		2 381 641

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	450 000	450 000	623 700		679 708
Transferts et subventions	90 000	90 000	96 646		106 310
Investissement	1 260 000	1 260 000	1 556 707		1 595 623
Total	1 800 000	1 800 000	2 277 053		2 381 641

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des travaux de prospection des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	100 000
1.2.1	Classement des domaines forestiers	90 000
1.3.1	Mise sous aménagement des domaines forestiers classés et protégés	450 000
2.1.1	Equipement des structures de protection des forêts	720 000
2.2.1	Réalisation d'infrastructures	260 000
2.3.1	Formation d'agents forestiers et des Collectivités Territoriales	90 000
2.3.2	Réalisation d'études	90 000
Total		1 800 000

Le Programme : 3.013 Fonds d'étude d'impact environnemental et social

Responsable de Programme : Le Conseiller technique chargé des questions d'assainissement.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe du financement des études d'impact environnemental et social initiées par le Gouvernement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.013 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la réduction des pollutions et nuisances sur l'environnement.

Objectif 1: Appliquer la Procédure d'Etudes d'Impacts Environnemental et Social					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage d'EIES examinés par le comité technique d'analyse		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNACPN - PV de validation des rapports					
Précision Méthodologique : (Nbre de rapports d'EIES validés par le comité technique d'analyse / Nbre de rapports d'EIES soumis) x 100					
1.2 Pourcentage de permis environnementaux délivrés		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport DNACPN					
Précision Méthodologique : (Nbre de permis environnementaux délivrés par le MEADD / Nbre de dossiers de requêtes de permis transmis au MEADD) x 100					

Objectif 2: Réduire les impacts négatifs des projets sur l'environnement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi environnemental et social des projets /programmes		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN - Rapports de mission des SE					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de suivi environnemental et social réalisées / Nbre d'activités de suivi environnemental et social prévues) x 100					
2.2 Taux de réalisation des séances de formation technique en matière d'EIES		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN					
Précision Méthodologique : (Nbre de séances de formation technique réalisées en matières d'EIES / Nbre de séances de formations techniques prévues) x 100					
2.3 Taux de renforcement des capacités matérielles et logistiques dans le cadre de l'EIES		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN					
Précision Méthodologique : (Nbre de matériels et de logistiques acquis dans le cadre des EIES / Nbre de matériels et de logistiques prévus) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	440 080	440 080	609 949	664 718
Investissement	60 000	60 000	69 993	72 792
Total :	500 080	500 080	679 942	737 510

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Etude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	679 942	737 510
Total :	500 080	500 080	679 942	737 510

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	440 080	440 080	609 949	664 718
Investissement	60 000	60 000	69 993	72 792
Total	500 080	500 080	679 942	737 510

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Missions de validation des termes de référence d'EIES de projets	93 900
1.1.2	Missions de réalisation des consultations publiques	30 000
1.1.3	Ateliers d'analyses et de validations de rapports d'EIES	116 180
1.2.1	Préparation et transmission des Rapports d'EIES validés au Cabinet en vue de l'Obtention du Permis	150 000
2.1.1	Suivi de la mise en oeuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des projets	30 000
2.3.1	Acquisition de matériels techniques et logistiques pour le suivi environnemental	60 000
2.3.2	Achat de kits de contrôle de la qualité des eaux, de l'air et du sol lors des missions de suivi des PGES	20 000
Total		500 080

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR EAU ENVIRON. URBANISME DOMAINES ET/		200 000	100 000	200 000	141 863	171 413
PROJET RESTAURATION DES TERRES DEGRADEES (PRTD)		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
Total :		400 000	300 000	400 000	425 590	514 240

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.069	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET CURAGE CANIVEAUX ASSAIN. DISTRICT BKO		400 000	300 000	400 000	425 590	514 240
CONSTRUCTION DECHARGE DE NOUMOUBOUGOU		150 000	200 000	150 000	283 727	342 827
PROGRAMME URGENCE ASSAINISSEMENT		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
CONSTRUCTION AMENAGEMENT DEPOTS DE RAMASSAGE DES		100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
ETUDE DIAGNOST. STATION EPURATION & OUVRAGES CONNEX		200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
EXPLOITATION INFRASTRUC. ASSAINISSEMENT ZONE INDUST. S		300 000	300 000	300 000	425 590	514 240
Total :		1 350 000	1 300 000	1 350 000	1 844 224	2 228 374

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.070	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
AMENAGEMENT PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE NIGER		250 000	200 000	250 000	283 726	342 825
Total :		250 000	200 000	250 000	283 726	342 825

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.071	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE DELTA INTERIEUR D		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120
APPUI GRANDE MURAILLE VERTE		350 000	300 000	350 000	425 590	514 240
AMENAGEMENT PARC TIENFALA		150 000	150 000	150 000	212 795	257 120
ELABORATION PLAN AMENAGEMENT MASSIFS FORESTIERS		300 000	200 000	300 000	283 727	342 827
PROG. REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST		100 000	200 000	100 000	283 727	342 827
CONSTRUCTION EXTENSION DNEF		7 000 000	500 000	500 000	709 317	857 067
PROGRAMME ACTIVITE OPERATION, AMENAGEMENT PARC NAT		150 000	0	150 000	0	0
Total :		8 200 000	1 500 000	1 700 000	2 127 951	2 571 201

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.072	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE		300 000	300 000	300 000	425 590	514 240
Total :		300 000	300 000	300 000	425 590	514 240

SECTION :720 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Suivant le Décret n°2025-0068/PM-RM du 03 février 2025, le ministre de l'Energie et de l'Eau prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources énergétiques et hydrauliques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en valeur des ressources énergétiques et hydrauliques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de la production, du transport et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques ;
- la réalisation d'études de travaux d'aménagement des cours d'eau ;
- le développement de l'accès des populations à l'eau ;
- la maîtrise et l'économie d'énergie ;
- la promotion de la sûreté radiologique et de la sécurité des sources radioactives et des équipements associés sur le territoire national.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité et de l'eau ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements dans l'hydraulique par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures d'investissement en matière d'aménagements hydroélectriques, d'énergie renouvelable et d'hydraulique ;
- la lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- les impacts des changements climatiques compromettant la réalisation des objectifs des politiques de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de données fiables dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

I.2.2 Défis

- augmentation du niveau des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- renforcement et mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs de l'énergie et de l'eau en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- développement et opérationnalisation d'une stratégie de communication des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- opérationnalisation des textes réglementaires instaurant un système de Suivi Technique et Financier (STeFi) des systèmes d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi urbain ;
- simplification des procédures d'investissement dans l'hydraulique et les énergies renouvelables notamment l'hydroélectricité et les énergies solaires ;
- anticipation et mise en synergie avec les Ministères chargés des finances et des domaines dans la mise en place des fonds et procédures de dédommagement découlant des projets ;
- développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'énergie et à l'eau du fait du développement continu du pays en lien avec le changement climatique ;
- renforcement des capacités des ressources humaines en charge de la collecte, du traitement et de la diffusion des données.

I.3 La politique sectorielle

Le DPPD-PAP du département est couvert par deux (02) politiques sectorielles distinctes à savoir :

Dans le sous-secteur énergie : la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques a été adoptée en 2006.

Cette Politique Energétique Nationale dont l'actualisation est en cours, s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS), à savoir : (i) satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût; (ii) Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques; (iii) Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie; (iv) Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

Dans le sous-secteur eau : La Politique Nationale de l'Eau a été adoptée le 22 février 2006. L'objectif général de cette politique est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne un facteur limitant du développement socioéconomique.

Les objectifs sont les suivants : (i) Satisfaire les besoins en eau, en quantité et en qualité, d'une population en croissance, ainsi que ceux des divers secteurs de l'économie nationale en développement, en veillant au respect des écosystèmes aquatiques et en préservant les besoins des générations futures ; (ii) Contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques, afin de prendre part activement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire ; (iii) Assurer la protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'eau et assurer la protection des ressources en eau contre les diverses pollutions ; (iv) Alléger le poids du secteur de l'eau sur les finances publiques, par un partage solidaire des charges entre l'Etat, les collectivités territoriales et les usagers ; (v) Promouvoir la coopération sous régionale et internationale pour la gestion des eaux transfrontalières afin de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux d'accès à l'électricité (National)	%	53.6	57.4	58.8	43.6
2	Taux d'accès à l'électricité (Urbain)	%	98	98	105.7	98.6
3	Taux d'accès à l'électricité (Rural)	%	24.7	27.3	26.7	27.2
4	Taux de pénétration des Energie Renouvelable (hors hydroélectricité) dans le mix énergétique	%	11	11.31	11.83	13.59
5	Tarif social électricité 1ère tranche EDM (hors TVA)	FCFA	59	59	59	59
6	Consommation de gaz butane	Tonnes	17 111	14. 950	13 .849	15. 835
7	Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane Tonnes	%	-	-21.3	-7.7	14.34
8	Consommation totale d'énergie (Ktep)	Ktep	5 151	-	-	-
9	Part des Produits pétroliers dans la consommation totale d'énergie	%	20	20	23	23
10	Part de la Biomasse dans la consommation totale d'énergie	%	75	75	68	68
11	Part de l'Electricité dans la consommation totale d'énergie	%	5	5	9	9
12	Nombre de nouvelles localités électrifiées	Nombre	0	49	11	2
13	Quantité d'huile produite (en litre) QHP	Litre	-	24.366	21.467	28.80
14	Nombre de générateur d'énergie fonctionnant avec de l'huile de pourghère	Nombre	19	-	-	-
15	Taux d'accès à l'eau potable (National)	%	70.9	71.9	72.1	72.1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	1 694 945	1 425 689	2 232 276	2 373 718	
Développement des Ressources Energétiques	59 589 002	76 602 108	45 875 454	49 155 507	
Développement des Ressources en Eau	31 608 069	20 189 085	32 222 839	39 140 978	
Fonds de Développement de l'Eau	173 256	173 256	278 559	287 376	
Total :	93 065 272	98 390 138	80 609 128	90 957 579	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 074 861	1 833 028	3 473 352	3 589 355	
Biens et services	2 104 717	2 463 064	4 327 431	4 638 464	
Transferts et subventions	36 810 282	61 567 181	36 682 937	36 830 436	
Investissement	52 075 412	32 526 865	36 125 408	45 899 324	
Total :	93 065 272	98 390 138	80 609 128	90 957 579	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.026 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Directeur des Finances et du Matériel.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources énergétiques et hydrauliques. A ce titre il :

- coordonne, planifie, évalue, contrôle, anime et supervise les activités du département ;
- assure la gestion des ressources matérielles et financières ;
- suit la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- coordonne le système de planification et de production des statistiques du secteur.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des deux secteurs par la création de nouvelles structures ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité par l'établissement et la mise en oeuvre d'importants instruments de planification ;
- la couverture normale des besoins en énergie électrique et en eau potable dans les périmètres de concession et hors concessions ;
- la promotion de l'électrification en milieu rural ;
- le renforcement des capacités d'alimentation en énergie et en eau par la réalisation de nouveaux ouvrages et équipements ;
- le lancement de nouveaux projets structurants d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et de l'eau.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du Programme 1.026 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et trois (03) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) *100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	99,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs de l'Energie et de l'Eau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de mise en œuvre des activités de transfert des compétences secteurs Energie et Eau	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD/EE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	495 825	324 456	600 353	620 404	
Biens et services	1 079 120	1 101 233	1 631 923	1 753 314	
Investissement	120 000				
Total :	1 694 945	1 425 689	2 232 276	2 373 718	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	432 983	407 482	691 643	728 787	
Gestion financière et matérielle	923 836	968 203	1 461 879	1 560 319	
Processus de décentralisation et de déconcentration (Energie et Eau)	50 004	50 004	78 754	84 612	
Planification, programmation et suivi évaluation	288 122				
Total :	1 694 945	1 425 689	2 232 276	2 373 718	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	32	16	16	16
CATEGORIE B1	15	13	13	13
CATEGORIE B2	9	4	4	4
CATEGORIE C	4	2	0	0
AUTRES	37	33	19	19
Total :	97	68	52	52

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	215 480	179 979	349 076	360 735	
Biens et services	217 503	227 503	342 567	368 052	
Total	432 983	407 482	691 643	728 787	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel Cabinet	179 979
1.1.2	Coordination et pilotage des activités du Département	227 503
Total		407 482

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	155 110	144 477	251 277	259 669
Biens et services	768 726	823 726	1 210 602	1 300 650
Total	923 836	968 203	1 461 879	1 560 319

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM	144 477
2.1.2 Préparation, Exécution et suivi du budget du Département	823 726
Total	968 203

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 004	50 004	78 754	84 612
Total	50 004	50 004	78 754	84 612

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du secteur Energie et Eau	50 004
Total	50 004

Le Programme : 2.073 Développement des Ressources Energétiques

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Energie .

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière énergétique. A ce titre, il vise à :

- satisfaire les besoins énergétiques du pays ;
- promouvoir les énergies renouvelables et de substitution ;
- assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des projets et activités de ce Programme, on peut citer entre autres perspectives :

- la réalisation des projets de construction de centrales hydroélectrique, solaire ou éolien,y compris les projets régionaux et les projets privés ;
- le projet de centrale solaire de 200 MWc à Sanankoroba avec NOVAWIND ;
- le projet de centrale solaire de 100 MWc à Safo avec Sinohydro ;
- le projet de centrale solaire de 2x50 MWc à Diakadou Dialakoro avec AMEA POWER ;- le projet de parc solaire de 150 MWc/WAPP ;-
- le projet d'electrification de 50 localités par centrales solaires PV d'une capacité total de 3,61 MWc ;- projet YELEN SIRA (PRSEAM) .

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.073 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs.

Objectif 1: Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau National	%	68	48	63.0	66	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité : DNE, AMADER, AER, EDM-SA, CPS-SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ population totale) x 100

Objectif 2: Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des actions de promotion des énergies renouvelable et des bioénergies	%	-	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM, DNE, ANERB

Précision Méthodologique : (Nombre d'action de promotion des énergies renouvelables et des bioénergies réalisé / Nombre d'action de promotion des énergies renouvelables et des bioénergies prévue) *100

Objectif 3: Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Pourcentage de services sous licence	%	50	60	59	61	

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'AMARAP

Précision Méthodologique : [(Nombre de services sous licence / Nombre de services recensés)]*100

3.2 Proportion de travailleurs sous surveillance dosimétrique	%	45	48	55	60	

Moyen de Vérification : Rapports : AMARAP

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs exposés) x100

3.3 Taux de reduction du nombre d'incidents liés aux services	%	20	100	20	20	

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	528 202	488 223	855 684	884 262	
Biens et services	328 015	334 515	548 052	588 746	
Transferts et subventions	36 225 629	60 970 761	30 536 357	30 565 854	
Investissement	22 507 156	14 808 609	13 935 361	17 116 645	
Total :	59 589 002	76 602 108	45 875 454	49 155 507	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Approvisionnement en énergie	46 513 764	68 717 738	38 710 907	40 309 032	
Promotion des énergies renouvelables	12 730 458	7 555 974	6 683 081	8 304 246	
Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.	344 780	328 396	481 466	542 229	
Total :	59 589 002	76 602 108	45 875 454	49 155 507	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	89	66	66	66
CATEGORIE B1	42	21	21	21
CATEGORIE B2	20	12	12	12
CATEGORIE C	25	14	0	0
AUTRES	44	28	28	28
Total :	220	141	127	127

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	528 202	488 223	855 684	884 262
Biens et services	323 015	329 515	548 052	588 746
Transferts et subventions	30 000 000	60 000 000	30 000 000	30 000 000
Investissement	15 662 547	7 900 000	7 307 171	8 836 024
Total	46 513 764	68 717 738	38 710 907	40 309 032

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel/DNE-DRE	488 223
1.1.2 Collecte et traitement, publication et diffusion des données énergétiques DNE-DRE	379 515
1.1.3 Appui/Cellule de Suivi des Interconnexions	300 000
1.1.4 Programme d'urgence sociale d'Accès à l'énergie/Centrale solaire	900 000
1.1.6 Subvention EDM	60 000 000
1.1.7 Projet Electrification Rurale 50 Localités Kay, Kkoro, Sik, Seg Systèmes Solaires Voltaïques au Mali	3 300 000
1.1.8 Projet Renforcement Système Electrique Amélioration Accès Electricité PRSEAM (YELEN SIRA)	2 900 000
1.1.9 APPUI CELLULE DE SUIVI DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE KENIE DE 56MW	100 000
1.1.10 REALISATION ETUDES LIGNE TRANSPORT 225KV DOUBLE TERNE RELIANT KENIE-KOULIKORO-BANAMBA-NARA SUR 116KM	150 000
1.1.11 REALISATION ETUDES LIGNE TRANSPORT 225KV DOUBLE TERNE RELIANT KATI-KAMBILA-KOLOKANI-DIDIENI 173KM	200 000
Total	68 717 738

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	5 000	5 000	0	0
Transferts et subventions	5 980 849	742 365	190 241	200 703
Investissement	6 744 609	6 808 609	6 492 840	8 103 543
Total	12 730 458	7 555 974	6 683 081	8 304 246

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.5 Projet électrification 32 localité rurales par système hybride (PERSHY32)	3 600 000
2.1.1 Prise en charge du personnel ANERB	274 037
2.1.2 Opérationnalisation du programme de suivi-évaluation du sous-secteur des biocarburants	185 888
2.1.3 Inventaire et évaluation du potentiel en ressources d'énergie	60 449
2.1.4 Tests et contrôle de qualité de labélisation des équipements d'énergie renouvelables	58 408
2.1.5 Information et sensibilisation des promoteurs et des utilisateurs d'équipement solaires	34 040
2.1.6 Recherches et développement dans le domaine des énergies renouvelables	18 609
2.1.7 Programme de Développement des Energies Renouvelables au Mali/PDERM	150 000
2.1.8 Mise en oeuvre et suivi des activités d'électrification en Milieu rural	324 543
2.1.9 Projet Energie Solaire pour le Développement Rural au Mali (PSDRM)	2 500 000
2.1.10 Programme Développement Energie Biocarburant	300 000
2.1.11 Construction/Equipement siège ANADEB	50 000
Total	7 555 974

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	244 780	228 396	346 116	365 151
Investissement	100 000	100 000	135 350	177 078
Total	344 780	328 396	481 466	542 229

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du Personnel AMARAP	131 865
3.1.2 Mise en oeuvre des actions de l'AMARAP	87 648
3.1.3 Renforcement de l'Infrastructure Nationale de Radioprotection	100 000
3.2.1 Suivi dosimétrique des travailleurs	8 883
Total	328 396

Le Programme : 2.074 Développement des Ressources en Eau

Responsable du Programme : le Directeur National de l'hydrique .

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'accès à l'eau . A ce titre, il contribue à :

- améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;
- améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
- favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'accélération du taux d'accès à l'eau potable des populations de un points deux en pourcentage par an soit faire bénéficier 480 000 personnes par an ;
- l'équipement des points d'eau modernes au niveau de 517 villages et sites humains dépourvus de points d'eau potable d'ici l'horizon 2030 ;
- l'optimisation ou la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable de tous les chefs-lieux de cercles et localités frontalières ;
- le renforcement de la production et de la distribution d'eau potable au niveau des centres du périmètre concédé y compris la réalisation de 80 000 branchements sociaux ;
- la réalisation de la phase II du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala ;
- la réalisation de 3165 nouveaux points d'eau potable et la réhabilitation de 370 anciens sur financement acquis et rechercher le financement pour la réalisation de 5 873 et la réhabilitation de 1 200 points d'eau potable existants; -information périodique du Gouvernement sur l'état de mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau potable 2017-2020.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'accès à l'Eau potable (National)	%	74,2	76.6	76,6	77,8	

Moyen de Vérification : Rapport DNH						
Précision Méthodologique : ((Population desservie/Population totale)*100						
1.2 Taux de réduction de localités sans EPEM.	%	5,4	6	6	6,3	

Moyen de Vérification : Rapports DNH						
Précision Méthodologique : ((Nbre de villages sans EPEM en N-1) - (Nbre de villages sans EPEM en N))/(Nbre de villages sans EPEM en N-1)*100						
1.3 Proportion d'unité de service d'eau potable faisant l'objet d'un minimum de suivi régulier de la qualité de l'eau	%	22,2	27.8	33,3	38,9	

Moyen de Vérification : Rapport LNE						
Précision Méthodologique : (Nbre d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP suivi régulièrement)/(Nbre total d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP)*100						

Objectif 2: Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation de points d'eau modernes pour les autres usages	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport DNH						
Précision Méthodologique : (Nbre de PEM réalisé pour les autres usagers en N)/(Nbre de PEM PR2VUS°*100						
2.2 Taux d'exécution des travaux de l'aménagement de Taoussa	%	20	14.8	40	50	

Moyen de Vérification : Rapport AAT						
Précision Méthodologique : (Quantité de travaux exécuté/Quantité de travaux prévus)*100						

Objectif 3: Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Proportions de stations d'observations hydrométriques faisant l'objet de suivi régulier	%	60	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport DNH						
Précision Méthodologique : (Nbre de stations hydrométrique au suivi régulier)/(Nbre total de stations d'observation existant)*100						
3.2 Proportion de sites d'observation de la qualité ambiante et du contrôle de pollution de l'eau faisant l'objet d'un suivi régulier	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport LNE						
Précision Méthodologique : (Nbre de sites d'observations dont le suivi est régulier)/(Nbre total de sites d'observation existant)*100						
3.3 Degré de régularité du dialogue de gestion de l'eau	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport DNH						
Précision Méthodologique : (Nbre d'instances formelle de dialogue de gestion de l'eau tenue)/(Nbre d'instances formelle de dialogue de gestion de l'eau prévue)*100						

Objectif 4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage d'EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales et les autres intervenants	%	60	70	70	75	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNH						
Précision Méthodologique : (Nombre d'EPEM réalisé par les CT et autres intervenants / Nombre total d'EPEM)*100						
4.2 Pourcentage de centres AEP / AES faisant l'objet de contrôle régulier de gestion de service	%	10	14	14	16	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNH						
Précision Méthodologique : (Nombre de centres AEP/AES ayant fait l'objet d'audit STeFI)/Nombre total de centres AEP/AES existant)*100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 050 834	1 020 349	2 017 315	2 084 689	
Biens et services	592 582	922 316	1 977 167	2 122 711	
Transferts et subventions	584 653	596 420	6 146 580	6 264 582	
Investissement	29 380 000	17 650 000	22 081 777	28 668 996	
Total :	31 608 069	20 189 085	32 222 839	39 140 978	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Approvisionnement en Eau Potable	17 970 503	7 941 151	11 867 784	13 369 843	
Gestion des ressources en eau	13 637 566	12 247 934	20 355 055	25 771 135	
Total :	31 608 069	20 189 085	32 222 839	39 140 978	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	109	102	102	102
CATEGORIE B1	108	104	104	104
CATEGORIE B2	25	23	23	23
CATEGORIE C	15	15	0	0
AUTRES	173	168	128	128
Total :	430	412	357	357

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	320 503	341 151	4 992 147	5 091 988	
Investissement	17 650 000	7 600 000	6 875 637	8 277 855	
Total	17 970 503	7 941 151	11 867 784	13 369 843	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.3	Projet d'alimentation en eau Potable de Bamako à partir de Kabala	650 000
1.1.5	Projet de Développement des infrastructures durables d'alimentation en eau potable (PDID-AEP)	300 000
1.1.6	Programme Saoudien de Forages, de puits et le développement rural en Afrique phase 5 (FSD-Phase 5)	1 950 000
1.1.7	Projet Appui Appro Résil Changement Climatique COVID-19 Region (kyes) Cercles Kati	150 000
1.2.1	Programme d'Urgence AEP Milieu Rural	500 000
1.3.1	Contrat plan Etat-Laboratoire National des Eaux	350 000
3.2.2	Suivi régulier des sites d'observations de la qualité ambiante et de contrôle de pollution de l'eau	122 000
3.2.3	Personnel LNE	219 151
4.1.1	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales Eau potable et Assainissement au Mali (PACTEA)	50 000
4.2.1	Projet AEP et accomp centres semi-urbain et ruraux (PAEPMA)	3 650 000
Total		7 941 151

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 050 834	1 020 349	2 017 315	2 084 689
Biens et services	592 582	922 316	1 977 167	2 122 711
Transferts et subventions	264 150	255 269	1 154 433	1 172 594
Investissement	11 730 000	10 050 000	15 206 140	20 391 141
Total	13 637 566	12 247 934	20 355 055	25 771 135

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel DNH/DRH et Cellule OMVS	1 020 349
1.1.2 Suivi-évaluation des activités du sous-secteur Eau.	1 001 766
1.1.4 Programme National de Mobilisation des Ressources en Eau/Assainissement AEP Centres Semi Urbains en 1ère, 2ème, 3ème, 5ème et 6ème région/PNMRE	100 000
1.1.8 CONSTRUCTION DIRECTION NATIONALE HYDRAULIQUE/DIRECTIONS REGIONALES	200 000
2.1.1 Projet Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau (PACS-RE)	1 800 000
2.1.2 Programme intégré de devpt et d'adap au chang climat du bassin du Niger (PIDACC/BN)	3 300 000
2.2.1 Prise en charge du Personnel AAT	74 910
2.2.2 Fonctionnement de l'Autorité Aménagement de Taoussa	137 862
2.2.3 Etudes Aménagement Barrage de Taoussa	4 100 000
3.1.1 Suivi régulier des stations d'observation hygrométriques	13 047
3.3.1 Programme Gestion Intégrée en Eau et Développement Usages Multiples Phase II/IDA	300 000
3.3.2 Programme Commun Appui à la GIRE (PCA-GIRE)	200 000
Total	12 247 934

Le Programme : 3.015 Fonds de Développement de l'Eau

Responsable de Programme : Le Secretariat exécutif du Fonds de Développement de l'Eau a- Présentation stratégique du programme :

En vue de faire face aux insuffisances et difficultés liées à la mobilisation financière, le Code de l'eau (à son article 55) a créé un compte d'affectation spécial du Trésor dénommé « Fonds de Développement de l'Eau ».

Le Décret N°03-586/P-RM du 31 Décembre 2003 fixe l'organisation et les modalités de gestion du Fonds de Développement de l'Eau.

Ledit décret confère au Fonds, l'objectif global de contribuer au développement socio-économique en général et à l'amélioration de la gestion rationnelle et durable des ressources en eau du Mali.

A cet effet, le Fonds de Développement de l'eau est destiné à financer tout ou partie des actions suivantes :

- la sensibilisation et l'information générale du public et des usagers de l'eau sur la gestion du service public de l'eau potable, de l'assainissement et sur la protection et la gestion intégrée et durable des ressources en eau ;
- l'amélioration des connaissances, l'inventaire et l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau ;
- La mise en place des mesures de protection de ressources en eau ;
- Le développement du service public de l'eau potable ;
- La mise en valeur des ressources en eau non pérennes ;
- Le développement des autres usages de l'eau.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un (01) objectif et d'un (01) indicateur qui contribue à l'amélioration du développement du service public de l'eau par la mobilisation des ressources financières propres du secteur.

Objectif 1: Améliorer le développement du service public de l'eau par la mobilisation des ressources financières propres du secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de mise en oeuvre des activités de développement du service public de l'eau	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombres d'activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	105 000	105 000	170 289	173 693	
Investissement	68 256	68 256	108 270	113 683	
Total :	173 256	173 256	278 559	287 376	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Fonds de Développement de l'Eau	173 256	173 256	278 559	287 376	
Total :	173 256	173 256	278 559	287 376	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	105 000	105 000	170 289	173 693	
Investissement	68 256	68 256	108 270	113 683	
Total	173 256	173 256	278 559	287 376	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Sensibilisation et information générale du public et des usagers de l'eau	43 000
1.1.2	Connaissances, inventaire et évaluation des ressources en eau	78 779
1.1.3	Renouvellement et réhabilitation des investissements du secteur dont la durée de vie est estimée à plus de 20 ans	20 477
1.1.4	Renforcement de capacité des acteurs du secteur eau	31 000
Total		173 256

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.073	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS	300 000	150 000	300 000	203 027	265 620
	PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRIDE	600 000	600 000	600 000	812 108	1 062 480
	PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLA	5 000 000	300 000	900 000	406 054	531 240
	APPUI CELLULE DE SUIVI DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE	100 000	0	100 000	0	0
	REALISATION ETUDES LIGNE TRANSPORT 225KV DOUBLE TERN	600 000	0	150 000	0	0
	REALISATION ETUDES LIGNE TRANSPORT 225KV DOUBLE TERN	700 000	0	200 000	0	0
	RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIOPROTECTION	100 000	100 000	100 000	135 350	177 078
	PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES	150 000	150 000	150 000	203 027	265 620
	PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT	300 000	300 000	300 000	406 053	531 238
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE ANADEB	2 500 000	250 000	50 000	338 378	442 699
Total :		10 350 000	1 850 000	2 850 000	2 503 997	3 275 975

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.074	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL	500 000	1 000 000	500 000	1 599 840	1 933 086
	PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS	100 000	100 000	100 000	141 863	171 413
	PROJET AEP VILLE DE BAMAKO PAR KABALA	650 000	1 000 000	650 000	1 599 840	1 933 086
	PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHA	300 000	300 000	300 000	425 590	514 240
	PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE	200 000	200 000	200 000	283 727	342 827
	PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX	150 000	250 000	150 000	399 960	483 271
	PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE	50 000	50 000	50 000	79 992	96 654
	PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU	100 000	100 000	100 000	159 984	193 308
	PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSA	50 000	50 000	50 000	79 992	96 654
	PROG. INTEG.DEVELOP. ADAPT CHAGEMENT CLIM BASSIN NIGE	200 000	150 000	200 000	239 975	289 961
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DURABLE	300 000	200 000	300 000	319 967	386 615
	PROJET APPUI APPRO. RESILI.CHANGEMENT CLIMATIQUE COVI	150 000	150 000	150 000	239 976	289 962
	CONSTRUCTION DIRECTION NATIONALE HYDRAULIQUE/DIREC	5 000 000	0	200 000	0	0
	CONTRAT-PLAN ETAT LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX	350 000	250 000	350 000	399 960	483 271
Total :		8 100 000	3 800 000	3 300 000	5 970 666	7 214 348

SECTION :726 MINISTERE DES MINES**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Suivant le Décret n°2025-0068/PM-RM du 03 février 2025, le ministre des Mines prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières, le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière de recherche, d'implantation et d'exploitation des mines, des carrières modernes et du pétrole ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du Secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la promotion de la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des Finances et le ministre chargé de la Promotion de l'Investissement ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives.

I.2 Les contraintes et les défis

Bien que le secteur des mines contribue au développement économique et industriel du Mali, il n'est pas indemne de contraintes et de défis.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans le secteur des mines ;
- l'insuffisance dans le contrôle et le suivi des activités des sociétés minières et pétrolières ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers du secteur mine ;
- l'insuffisance d'un cadre législatif et réglementaire en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- le faible niveau d'intégration de l'activité minière à l'économie (locale et nationale) ;
- la dégradation et la pollution de l'environnement liées aux activités minières.

I.2.2 Défis

- augmentation du niveau des investissements dans le secteur des mines ;
- augmentation du niveau de financement des missions de suivi et de contrôle ;
- mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- renforcement des textes législatifs et réglementaires en matière d'organisation de l'orpaillage ;
- intégration de l'activité minière à l'économie nationale et locale ;
- maîtrise des impacts environnementaux liés aux activités minières.

I.3 La politique sectorielle

Le document de politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier a été adopté par le Décret n°2020-025/P-RM du 27 janvier 2020.

Son objectif principal est l'accroissement substantiel de la part des produits miniers dans le PIB en vue d'améliorer le bien-être social du peuple malien grâce à une juste distribution des revenus tirés du secteur et de promouvoir le développement durable pour les communautés vivant autour des mines.

S'agissant des objectifs spécifiques, ils sont définis sur la base de sept (7) défis majeurs que sont : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur ; (ii) la dotation du Mali d'une base et d'un système d'informations géo scientifiques performant ; (iii) la dotation du Mali d'infrastructures de base ; (iv) l'amélioration de la structuration et de l'encadrement du secteur de l'artisanat minier ; (v) l'amélioration de la qualité des ressources humaines ; (vi) l'intégration des secteurs minier et pétrolier à l'ensemble de l'économie nationale ; (vii) la

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nombre	14	17	21	21
2	Nombre de sociétés de production de ciment	Nombre	3	4	4	4
3	Production d'or	Tonne	71,237	72,387	72,593	60,880
4	Valeur d'exportation d'or	Milliards FCFA	1 827	2 417	2 595	2 643,5
5	Production en calcaire	m3	461 711	137 374	1 089 795	389 357
6	Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	9,9	9,2	8,9	9,5
7	Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards FCFA	457,505	763 685,7	563 885,6	835 173,1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	1 969 278	2 612 170	3 436 710		3 752 707
Développement des ressources minérales	2 718 328	5 215 953	4 279 047		5 025 436
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières	750 000	750 000	866 357		888 015
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)	360 000	360 000	231 026		236 799
Total :	5 797 606	8 938 123	8 813 140		9 902 957

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 481 892	1 762 061	2 344 338		2 422 635
Biens et services	2 633 565	3 237 005	3 912 750		4 149 505
Transferts et subventions	181 224	197 685	263 474		278 513
Investissement	1 500 925	3 741 372	2 292 578		3 052 304
Total :	5 797 606	8 938 123	8 813 140		9 902 957

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.027 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale des mines. A ce titre il assure la mise en oeuvre des actions suivantes :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère ;
- l'amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques des secteurs.

En perspective, il est attendu :

- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités du secteur minier et pétrolier ;
- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des secteurs mines ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité des actions du département par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de communication.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme (1.027) est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 2: Accroître le nombre de femmes dans l'industrie extractive à travers le Mentorat-Mines.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre d'étudiantes bénéficiaires de Mentorat	Nombre	-	20	25	30

Moyen de Vérification : Rapport de suivi du Comité Institutionnel Genre du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs des Mines					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des compétences transférées aux collectivités territoriales dans le domaine des mines	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD/Mines					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) * 100					

Objectif 5: Assurer le respect des normes internationales en matière de gouvernance dans les domaines minier et pétrolier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Score du Mali par rapport à la norme ITIE	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de validation du Mali					
Précision Méthodologique : (Nombre d'exigences respectées / Nombre d'exigences à respecter) * 100					
5.2 Taux de réalisation des activités du BEEC	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité du BEEC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100					

Objectif 6: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
6.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x 100.					
6.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspections	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandation mise en oeuvre / nombre de recommandations formulées) X 100					

Objectif 7: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
7.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS/SME					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	519 107	729 112	1 043 828	1 078 689	
Biens et services	1 170 171	1 363 058	1 951 944	2 097 140	
Investissement	280 000	520 000	440 938	576 878	
Total :	1 969 278	2 612 170	3 436 710	3 752 707	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	664 538	603 704	1 012 918	1 135 982	
Gestion financière et matérielle	712 057	754 823	1 130 016	1 201 481	
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 011	94 960	78 766	84 624	
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier	367 313	427 141	624 162	664 321	
Vérification et contrôle des services	175 359	463 422	263 678	309 836	
Planification, programmation et suivi évaluation		268 120	440 660	504 941	
Total :	1 969 278	2 612 170	3 436 710	3 752 707	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	22	26	28	28
CATEGORIE B1	6	5	5	2
CATEGORIE B2	4	3	3	3
CATEGORIE C	5	5	4	4
AUTRES	35	41	40	40
Total :	72	80	80	77

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	235 024	222 226	380 737	393 453	
Biens et services	229 514	281 478	361 479	388 370	
Investissement	200 000	100 000	270 702	354 159	
Total	664 538	603 704	1 012 918	1 135 982	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel du Cabinet	222 226
1.1.2	Coordination et pilotage des activités du département	261 478
1.1.3	Construction Ecole Africaine des Mines	100 000
2.1.1	Mise en oeuvre des activités d'encadrement des filles dans le secteur des mines	20 000
Total		603 704

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	189 688	177 418	307 294	317 557	
Biens et services	522 369	577 405	822 722	883 924	
Total	712 057	754 823	1 130 016	1 201 481	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Prise en charge du personnel de la DFM	177 418
3.1.2	Préparation, Exécution et suivi du budget du Département	577 405
Total		754 823

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	0	44 949	0	0
Biens et services	50 011	50 011	78 766	84 624
Total	50 011	94 960	78 766	84 624

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Prise en charge du personnel de la CADD/MINES	44 949
4.1.2	Suivi de la mise en oeuvre des compétences transférées aux Colletivités Territoriales dans le domaines des Mines	50 011
Total		94 960

Action 04**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	94 395	129 223	152 918	158 024
Biens et services	272 918	297 918	471 244	506 297
Total	367 313	427 141	624 162	664 321

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
5.1.1	Prise en charge du personnel contractuel de l'ITIE	66 379
5.1.2	Mise en oeuvre des activités du Plan de Travail Opérationnel (PTO)	218 418
5.2.1	Prise en charge du personnel du BEEC	62 844
5.2.2	Mise en oeuvre et suivi du Processus de Kimberley	79 500
Total		427 141

Action 05**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	0	50 063	0	0
Biens et services	95 359	113 359	150 188	161 358
Investissement	80 000	300 000	0	0
Total	175 359	463 422	150 188	161 358

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
6.1.1	Prise en charge du Personnel de l'IMEE	50 063
6.1.2	Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département.	87 642
6.1.3	Construction Equipement Inspection / EE	300 000
6.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	25 718
Total		463 422

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	0	105 233	202 879	209 655
Biens et services	0	42 887	67 545	72 567
Investissement	0	120 000	170 236	222 719
Total	0	268 120	440 660	504 941

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en charge du personnel de la CPS/SME	105 233
7.1.2 Planification des projets et programmes du secteur	42 887
7.1.3 Appui Cellule de Planification et Statistique Mines-Energie	120 000
Total	268 120

Le Programme : 2.075 Développement des ressources minérales

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Géologie et des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme participe à l'élaboration des éléments de la politique nationale et s'occupe de sa mise en oeuvre dans le domaine de la recherche, du développement, de l'exploitation et de la transformation des ressources du sous-sol et d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique. A ce titre, il assure :

- la recherche et études nécessaires à l'élaboration de la politique nationale ;
- la préparation de toutes mesures relatives à la réorganisation des structures, au perfectionnement des méthodes de travail et à l'amélioration des relations humaines à l'intérieur des services et de la qualité des prestations offertes au public.

En perspective, il est attendu :

- l'intensification de la recherche minière et pétrolière sur tout le territoire national ;
- la diversification de la production minière ;
- le cartographie de seize (16) feuilles au 1/50.000ème de Mali Sud.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme (2.075) est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : la diversification et le développement des ressources minérales, la promotion du développement de la petite mine, la promotion des matériaux de construction et la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Part des substances autres que l'Or dans les titres de recherche attribués	%	14	5	10	15

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'ONRP					
Précision Méthodologique : (Nombre de titres attribués pour autres substances que l'or / Nombre totale de titres attribués) x 100					
1.2 Taux de réalisation des quantités d'Or projetées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Quantité d'or produites / Quantité d'Or projetées) x 100					
1.3 Taux de réalisation des quantités de minerais des substances autres que l'Or projetées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Quantités des substances autres que l'or en N - Quantités des substances autres que l'or en N-1) / (Quantités des substances autres l'or projetées en N-1) x 100					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi et contrôle des sociétés en phase de recherche	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisés / Nombre de missions programmés) x 100					

Objectif 2: Assurer la promotion du développement de la petite mine					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre de titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	Nombre	-	30	35	40

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Taux d'opérationnalisation des petites mines	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNGM					
Précision Méthodologique : ((Nombre de titres opérationnels) / (Nombre de titres totales)) x 100					

Objectif 3: Promouvoir la production des matériaux de construction (Dolérite et Calcaire)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des quantités de dolérite projetées		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Quantités de dolérite produites)/(Quantités de dolérite projetées) x 100					
3.2 Taux de réalisation des quantités de calcaire projetées		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM					
Précision Méthodologique : (Quantités de calcaire produites)/(Quantités de calcaire projetées) x 100					

Objectif 4: Développer la recherche pétrolière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des activités de recherche pétrolière	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'ONRP					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	802 785	872 949	1 300 510	1 343 946	
Biens et services	513 394	923 947	863 423	927 551	
Transferts et subventions	181 224	197 685	263 474	278 513	
Investissement	1 220 925	3 221 372	1 851 640	2 475 426	
Total :	2 718 328	5 215 953	4 279 047	5 025 436	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement et Promotion des ressources minières	2 252 104	4 533 268	3 637 955	4 246 234	
Développement et Promotion des ressources pétrolières	466 224	682 685	641 092	779 202	
Total :	2 718 328	5 215 953	4 279 047	5 025 436	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	91	94	93	93
CATEGORIE B1	49	48	48	48
CATEGORIE B2	36	30	30	30
CATEGORIE C	16	16	16	16
AUTRES	31	27	29	29
Total :	223	215	216	216

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	802 785	872 949	1 300 510	1 343 946
Biens et services	513 394	923 947	863 423	927 551
Transferts et subventions	15 000	15 000	28 436	30 551
Investissement	920 925	2 721 372	1 445 586	1 944 186
Total	2 252 104	4 533 268	3 637 955	4 246 234

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNGM/DRGM	872 949
1.1.2 Attribution des titres minier et pétrolier	295 648
1.1.3 Cartographie Géologique Birrimien à 1/50000	2 000 000
1.1.4 Programme pour le Développement des Ressources Minières (PDRM)	600 000
1.2.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation d'or	36 427
1.3.1 Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation autres que l'or	47 616
1.4.1 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche par la DNGM	79 769
1.4.2 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Kayes	50 000
1.4.3 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Sikasso	34 832
1.4.4 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Gao	40 739
1.4.5 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Kidal	29 573
1.4.6 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Taoudénit	26 012
1.4.7 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Ménaka	23 591
1.4.8 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Koulikoro	22 000
1.4.9 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Ségou	28 000
1.4.10 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Mopti	22 000
1.4.11 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Tombouctou	30 500
1.4.12 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Nioro	18 000
1.4.13 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Dioila	18 000
1.4.14 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Bougouni	26 000
1.4.15 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Koutiala	22 000
1.4.16 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Bandiagara	24 000
1.4.17 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Nara	18 000
1.4.18 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de San	20 000
1.4.19 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Douentza	18 000
1.4.20 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche dans la région de Kita	18 000
1.4.21 Organisation des missions de suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de	14 000

2.1.1	Promotion de l'exploitation des gisements de petite taille	11 904
2.2.1	Organisation des missions de suivi et de contrôle des titres de petite mines	26 188
3.1.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de Dolérite	29 760
3.2.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de Calcaire	29 760
Total		4 533 268

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	166 224	182 685	235 038	247 962
Investissement	300 000	500 000	406 054	531 240
Total	466 224	682 685	641 092	779 202

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Prise en charge du personnel ONRP	86 685
4.1.2	Approvisionnement en biens et services de l'ONRP	96 000
4.1.3	Programme Développement des Ressources Pétrolière du Mali (PDRPM)	500 000
Total		682 685

Le Programme : 3.007 Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 3.007 est créé pour servir de mécanisme de financement de certaines activités des secteurs minier et pétrolier. A ce titre, il assure :

- le financement de la recherche ;
- le financement de la formation ;
- la promotion des activités minières.

En perspective, il est attendu :

- l'intensification de la recherche minière et pétrolière ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- la promotion des activités minière et pétrolière.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.007 est bâti autour de (03) objectifs et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au financement de la Recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Objectif 1: Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de projets de recherche financés	%	1	1	1	1	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le financement de la formation					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds
Précision Méthodologique : (Formations réalisées/Formation programmées) x 100

Objectif 3: Promouvoir les activités minières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Nombre d'évènement promotionnels organisé ou participé	Nombre	5	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds
Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	750 000	750 000	866 357	888 015	
Total :	750 000	750 000	866 357	888 015	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion des activités minières	750 000	750 000	866 357	888 015	
Total :	750 000	750 000	866 357	888 015	

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	750 000	750 000	866 357	888 015	
Total	750 000	750 000	866 357	888 015	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Financement des projets de recherche	200 000
2.1.1	Participation ou organisation de sessions de formation	225 000
3.1.1	Financement des activités promotionnelles dans les domaines minier et pétrolier	325 000
Total		750 000

Le Programme : 3.010 Programme de développement des ressources minérales (PDRM)

Responsable du Programme : Le Directeur du Programme de Développement des Ressources Minérales (PDRM)

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de l'exécution des travaux de recherche minière, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol pour la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM) dans l'élaboration de la politique minière nationale. Le PDRM fait des prestations (géochimie, géophysique, géotechnique, sondages, topographie, d'analyses chimiques) pour l'Etat et pour les tiers sur contrat, convention ou en régie.

Les analyses d'échantillons sont faites en laboratoire à la suite de prélèvements d'échantillons lors des missions de géochimie et sondages.
 En perspectives le processus d'équipements du PDRM se poursuit.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.010 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la mono production de l'or.

Objectif 1: Assurer le développement des ressources minérales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	42 000	45000	46 000	48 000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	33 000	40000	39 000	42 000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Métrage foré	Mètre	25 000	35000	35 000	40 000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.4 Nombre de kilomètres linéaires géophysiques réalisés	Kilomètre	180	190	200	210
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					
1.5 Nombre de kilomètres carrés cartographiés	Km²	380	390	400	410
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	160 000	160 000		0	0
Biens et services	200 000	200 000	231 026		236 799
Total :	360 000	360 000	231 026		236 799

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Appui au développement des ressources minérales (PDRM)	360 000	360 000	231 026		236 799
Total :	360 000	360 000	231 026		236 799

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	160 000	160 000	0	0
Biens et services	200 000	200 000	231 026	236 799
Total	360 000	360 000	231 026	236 799

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel contractuel du PDRM	160 000
1.1.2	Analyse des échantillons	12 000
1.2.1	Travaux de géochimie	30 000
1.3.1	Travaux de sondage	91 000
1.4.1	Travaux de géophysique	38 000
1.5.1	Cartographie géologique et topographique	29 000
Total		360 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR MINES ET ENERGIE		120 000	0	120 000	170 236	222 719
CONSTRUCTION ECOLE AFRICAINE DES MINES		2 000 000	200 000	100 000	270 702	354 159
CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPECTION ENERGIE EAU		300 000	80 000	300 000	0	0
Total :		2 420 000	280 000	520 000	440 938	576 878

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.075	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PETROLIERE		500 000	300 000	500 000	406 054	531 240
PROGRAMME POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES MIN		600 000	0	600 000	0	0
Total :		1 100 000	300 000	1 100 000	406 054	531 240

SECTION :730 MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Communication, des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) et des Postes.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent.

I.2.1 Contraintes

- les difficultés de rentabilisation du quotidien national (L'Essor) dans la perspective de l'augmentation du nombre de pages ;
- les difficultés de concilier les contraintes des EPA avec les exigences des entreprises du secteur de la Communication et des TIC ;
- les difficultés de basculement au numérique intégral qui se caractérisent par :
 - l'insuffisance des infrastructures de communication et de télécommunication/TIC ;
 - l'insuffisance des offres de contenus ;
 - l'insuffisance du dispositif instituant la confiance numérique ;
 - le manque d'un cadre cohérent pour le développement de l'Economie Numérique ;
 - l'insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
 - l'insuffisance des ressources financières ;
 - l'insuffisance des infrastructures postales.

I.2.2 Défis

- l'amélioration du contenu du quotidien national (L'Essor) ;
- la relecture des textes législatifs et réglementaires des EPA du département en charge du secteur de la communication et des TIC ;
- la réduction de la fracture Numérique ;
- l'achèvement du processus de transition numérique et le développement des infrastructures de communication et de télécommunications /TIC ;
- le développement des offres de contenu et la numérisation intégrale des procédures administratives ;
- le renforcement du cadre juridique et réglementaire du secteur des TIC ;
- l'adoption d'une stratégie ou politique commune de développement de l'Economie numérique ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- la mobilisation des ressources financières adéquates pour la mise en œuvre de la politique du Département ;
- la réhabilitation et la modernisation des services Postaux et financiers postaux.

I.3 La politique sectorielle

1.3.1.La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD).

La politique Nationale de Communication pour le Développement, adoptée en mars 2017 est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

- 1.promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions ;
- 2.appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés ;
3. permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociaux et éducatifs leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
4. promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2.Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social ,culturel, etc.).

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

1. bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
2. améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
3. contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;
4. contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fait à travers cinq (05) axes stratégiques :

1. le renforcement des compétences en communication ;
2. le renforcement des moyens de production et de diffusion ;
3. l'information et la sensibilisation ;
4. le renforcement des structures de communication gouvernementale ;
5. le plaidoyer.

1.3.3 La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique :

Elle a été adoptée en conseil des ministres du 21 mai 2015 et approuvée par le Décret N°2016-0066/P-RM du 15 février 2016 avec comme ambition de faire du numérique :

1. un vecteur du développement humain durable ;
2. une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et pour l'Administration publique ;
3. un levier important de l'économie nationale ;
4. une véritable industrie au Mali.

Pour ce faire, elle a été bâtie autour de 6 axes stratégiques à savoir :

1. généraliser l'accès aux réseaux et services numériques ;
2. développer la production et l'offre de contenus ;
3. développer les usages et les services numériques ;
4. développer l'industrie locale du numérique ;
5. constituer le capital humain ;
6. instaurer la Sécurité et la Confiance numérique.

1.3.3. Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel, etc.)

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

- bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
- contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Pourcentage de population couverte par la radiodiffusion	%	96	96	97	97
2	Densité téléphonique nationale	Lignes/100hbts	115	114	126	104
3	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	93	95	96	95
4	Documentaires cinématographiques réalisés	Nombre	36	35	26	21

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Administration Générale	1 207 039	1 293 271	1 444 996	1 592 528
Medias et Communication Publics	10 364 428	10 262 164	12 758 343	14 793 789
Poste et Nouvelles Technologies	3 365 317	3 360 828	4 404 446	4 804 961
Total :	14 936 784	14 916 263	18 607 785	21 191 278

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	287 601	281 223	333 342	344 474
Biens et services	1 088 038	1 149 937	1 190 079	1 278 567
Transferts et subventions	9 480 862	9 330 663	11 592 365	12 213 706
Investissement	4 080 283	4 154 440	5 491 999	7 354 531
Total :	14 936 784	14 916 263	18 607 785	21 191 278

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.028 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.028 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.028 est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources financières et matérielles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte Administratif du département

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formations	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nbre de sessions formations réalisées/nbre de sessions de formations prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	218 563	214 795	253 324	261 784	
Biens et services	819 422	909 422	986 969	1 060 351	
Transferts et subventions	62 679	62 679	69 394	73 627	
Investissement	106 375	106 375	135 309	196 766	
Total :	1 207 039	1 293 271	1 444 996	1 592 528	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	551 340	619 044	652 001	693 284	
Gestion financière et matérielle	655 699	674 227	792 995	899 244	
Total :	1 207 039	1 293 271	1 444 996	1 592 528	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	9	9	9	9
CATEGORIE B1	5	5	5	5
CATEGORIE B2	9	8	8	8
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	23	24	24	24
Total :	49	49	46	46

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	132 396	130 100	153 453	158 578	
Biens et services	356 265	426 265	429 154	461 079	
Transferts et subventions	62 679	62 679	69 394	73 627	
Total	551 340	619 044	652 001	693 284	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel CABINET	130 100
1.1.2	Coordination et pilotage des activités du département	426 265
1.1.3	Appui à la Presse	62 679
Total		619 044

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	86 167	84 695	99 871	103 206	
Biens et services	463 157	483 157	557 815	599 272	
Investissement	106 375	106 375	135 309	196 766	
Total	655 699	674 227	792 995	899 244	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel DFM	84 695
2.1.2	Exécution et suivi du Budget du Département	549 436
2.2.1	Organisation de sessions de formations	40 096
Total		674 227

Le Programme : 2.076 Medias et Communication Publics

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge des Médias publics

Le programme 2.076 poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de communication pour développement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.076 « Médias et Communication » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de fourniture d'information, de magazine d'information, de production et programmation d'émissions	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM

Précision Méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre du contrat-plan Etat/ANCD	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x100

1.3 Taux de couverture géographique de la presse écrite	%	75	80	80	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP

Précision Méthodologique : (Nombre de communes couvertes /nombre de communes totales) x100

1.4 Taux de progression de tirage du quotidien national (quantité)	%	2	1	1	1	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles de l'AMAP

Précision Méthodologique : (nombre de tirage journaux (l'Essor) de l'année N- Nbre de tirage de l'année N-1) / Nbre de tirage de l'année N-1) X 100

Objectif 2: Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'acquisition d'équipements modernes et d'infrastructures pour l'ORTM	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles de l'ORTM

Précision Méthodologique : Nombre d'acquisitions / nombre d'acquisitions prévues * 100

2.2 Taux de réalisation des travaux de construction et d'équipements des bureaux régionaux de l'AMAP	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles de l'AMAP

Précision Méthodologique : Travaux réalisés / travaux prévus *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	7 055 928	6 937 758	8 335 959	8 881 139	
Investissement	3 308 500	3 324 406	4 422 384	5 912 650	
Total :	10 364 428	10 262 164	12 758 343	14 793 789	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion de la communication et de l'Information	9 444 383	9 343 106	11 641 175	13 474 586	
Amélioration de la presse écrite et de la publicité	920 045	919 058	1 117 168	1 319 203	
Total :	10 364 428	10 262 164	12 758 343	14 793 789	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	141	138	138	138
CATEGORIE B1	43	38	38	38
CATEGORIE B2	58	53	53	53
CATEGORIE C	12	11	0	0
AUTRES	32	32	13	13
Total :	286	272	242	242

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Transferts et subventions	6 535 883	6 418 700	7 760 196	8 270 256	
Investissement	2 908 500	2 924 406	3 880 979	5 204 330	
Total	9 444 383	9 343 106	11 641 175	13 474 586	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel ORTM	1 150 430
1.1.2	Poursuite de la diffusion de programme de l'ORTM en bande KU	200 000
1.1.3	Prise en charge de la diffusion des compétitions et des programmes nationaux et internationaux	250 000
1.1.4	Gestion, exploitation et maintenance des ressources matérielles	2 536 600
1.1.5	Prise en charge des coûts de transmission et de diffusion des programmes de l'ORTM par la SMTD	2 000 000
1.2.1	Prise en charge du personnel de l'ANCD	23 860
1.2.2	Production audiovisuelle ANCD	257 810
1.2.3	Mise en oeuvre contrat plan Etat/ANCD	225 000
2.1.1	Acquisition d'équipements et immobilisations incorporelles	699 406
2.1.2	Renforcement des équipements et infrastructures de l'ORTM	2 000 000
Total		9 343 106

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	520 045	519 058	575 763	610 883
Investissement	400 000	400 000	541 405	708 320
Total	920 045	919 058	1 117 168	1 319 203

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge du personnel AMAP	144 058
1.3.2 Distribution du Quotidien national	75 000
1.4.1 Production du Quotidien National	300 000
2.2.1 Construction et équipement des bureaux régionaux de l'AMAP	400 000
Total	919 058

Le Programme : 2.077 Poste et Nouvelles Technologies

Responsable de Programme : Le Conseiller Technique au Ministère

a) : Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique du département dans le domaine des TIC ;
- l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs des télécommunications, des TIC et des postes ;
- la mise en place de l'Administration électronique ;
- l'instauration de la confiance numérique ;
- la mise en place de la poste numérique ;
- la lutte contre la cybercriminalité ;
- du développement des infrastructures, des applications et de l'usage du numérique ;
- des études, le contrôle et le suivi des programmes et projets d'infrastructures et d'applications numériques ;
- de la définition et au suivi des plans de formation, à l'utilisation et aux métiers du numérique ;
- la Coordination, contrôle et suivi des activités du secteur numérique ;
- la mise en oeuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique
- la veille technologique et la fourniture des données statistiques sur le secteur numérique ;
- Promotion de l'innovation, la recherche et le développement du numérique.
- la promotion et la gestion de la certification et de la signature électronique en République du Mali ;
- la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC ;
- le développement de contenus ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales ;
- la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges ;
- la consolidation des infrastructures ;
- la collecte, le transport, la distribution du courrier et les services financiers postaux.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.077« Poste et Nouvelles Technologies» est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la promotion de l'Economie Numérique (ii) développement et modernisation de la poste.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit :

Objectif 1: Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nombre	15	20	25	25	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.2 Taux de satisfaction des demandes d'assistance	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles de l'AGETIC						
Précision Méthodologique : (nombre de demande satisfaites /nombre de demandes exprimées) x 100						
1.3 Nombre d'applications développées et déployées dans le cadre de la digitalisation	Nbre	-	5	6	6	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
Précision Méthodologique : Dénombrement						
1.4 Pourcentage de structures évaluées (l'impact de l'intranet de l'Administration)	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport de l'évaluation						
Précision Méthodologique : (Nombre de structures évaluées/ Nombre de structures prévues) x100						

Objectif 2: Renforcer le centre de données et étendre le réseau intranet de l'Administration dans les régions						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre de centres de données renforcés	Nbre	1	1	1	1	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
Précision Méthodologique : (Nombre de centres de données renforcés/nombre de centres de données) x100						

Objectif 3: Améliorer les compétences TIC du Mali et de la Sous-Région Ouest-Africaine						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux de réalisation des activités de création du Centre d'excellence TIC	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNB						
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités programmées) x 100						

Objectif 4: Consolider les infrastructures du réseau postal						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la Poste	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100						

Objectif 5: Promouvoir l'innovation, la recherche et le développement du numérique						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
5.1 Taux de réalisation des activités de Direction Nationale de l'Economie Numérique	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNEN						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) x 100						

Objectif 6: Promouvoir et gérer la certification et la Signature

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
6.1 Taux de réalisation des activités du Service de Certification et de Signature Electronique	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Service

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	69 038	66 428	80 018	82 690	
Biens et services	268 616	240 515	203 110	218 216	
Transferts et subventions	2 362 255	2 330 226	3 187 012	3 258 940	
Investissement	665 408	723 659	934 306	1 245 115	
Total :	3 365 317	3 360 828	4 404 446	4 804 961	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement des Technologies de l'Information et de la Communication	3 065 317	3 060 828	3 998 392	4 273 721	
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux	300 000	300 000	406 054	531 240	
Total :	3 365 317	3 360 828	4 404 446	4 804 961	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	42	43	43	43
CATEGORIE B1	9	10	10	10
CATEGORIE B2	17	14	14	14
CATEGORIE C	10	9	0	0
AUTRES	50	61	23	23
Total :	128	137	90	90

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	69 038	66 428	80 018	82 690
Biens et services	268 616	240 515	203 110	218 216
Transferts et subventions	2 362 255	2 330 226	3 187 012	3 258 940
Investissement	365 408	423 659	528 252	713 875
Total	3 065 317	3 060 828	3 998 392	4 273 721

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel AGETIC	763 984
1.1.2 Extension du Réseau Intranet de l'Administration	435 044
1.1.3 Vulgarisation du Nom de Domaine point ML	98 640
1.1.4 Promotion des TICS auprès des jeunes, des femmes et des Association TIC	159 296
1.2.1 Appui aux Structures de l'Administration pour les projets TIC	283 460
1.3.1 Développement de contenus pour les structures de l'Administration	421 066
1.4.1 Etude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	30 150
2.1.1 Renforcement du Centre de données de l'AGETIC	275 000
3.1.1 Prise en charge du personnel CNB	47 336
3.1.2 Renforcement des capacités de CNB	121 400
3.1.4 Etudes et recherches	5 000
5.1.1 Prise en charge du personnel de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	66 428
5.1.2 Acquisitions de biens et service au profit de la DNEN	198 441
5.1.3 Etudes et Recherches	97 813
6.1.1 Acquisition de biens et services au profit du Service de Certification et Signature	42 074
6.1.2 Etudes et recherches	15 696
Total	3 060 828

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Investissement	300 000	300 000	406 054	531 240
Total	300 000	300 000	406 054	531 240

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Contrat plan Etat ONP	300 000
Total	300 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.076	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONTRAT PLAN ETAT ANCD		225 000	225 000	225 000	304 540	398 429
RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 707 027	3 541 603
Total :		2 225 000	2 225 000	2 225 000	3 011 567	3 940 032

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.077	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONTRAT PLAN ETAT ONP		300 000	300 000	300 000	406 054	531 240
PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE INFORMATIQUE A		275 000	275 000	275 000	372 215	486 968
Total :		575 000	575 000	575 000	778 269	1 018 208

SECTION :732 HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Au terme de l'article 5 de l'ordonnance n°2014-006/P-RM du 21 janvier 2014, la haute autorité de la communication a pour mission, la régulation du secteur de la Communication , dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite , de la publicité par voie de la presse audiovisuelle et écrite , de la distribution , de la mise à disposition et de la commercialisation d'images par voie hertzienne terrestre, par satellite ou par câble et dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également pour mission, l'autorisation de création, d'établissement et/ou d'exploitation des services privés de radiodiffusion sonore et télévisuelle et des services de distribution de programmes à la demande.

Elle a, en outre, des attributions de veille et d'alerte, de consultation, de recherche, de contrôle et de sanction.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre des missions ci-dessus présentées, la Haute Autorité de la Communication fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par la HAC se rapportent essentiellement :

- à l'insuffisance et/ou à la retenue de crédits alloués par la Direction Générale du Budget ;
- aux irrégularités et aux violations de la loi ou de la convention d'autorisation ;
- à l'insuffisance des véhicules due à la vétusté du parc auto composé de 19 véhicules dont 4 sont à l'arrêt total ;
- la vétusté des mobiliers et équipements de bureau
- à l'insuffisance en matériel et équipement pour la bonne marche des missions ;
- à l'absence de siège propre à la HAC.
- à l'insuffisance de formation du personnel d'appui et des membres du Collège de la HAC ;
- à l'insuffisance de formation des acteurs de la communication ;

I.2.2 Défis

Les défis majeurs que la HAC se propose de relever sont :

- l'application correcte et stricte des lois et textes règlementaires régissant le secteur de la Communication ;
- la promotion de la liberté d'expression au Mali ;
- l'amélioration du Centre de monitoring et de Contrôle des Médias qui ne parvient pas à couvrir les médias audio visuels de Bamako
- l'extension de la HAC au niveau de certaines régions pour permettre la régulation des médias au niveau de ces zones.

I.3 La politique sectorielle

La Haute Autorité de la Communication, en tant qu'instance de régulation, est acteur de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Communication pour le Développement. Cette politique, définie en 1993 et mise à jour en 2017, se justifie principalement par les besoins de :

- promotion de l'écoute, du dialogue, de la concertation, de la réflexion;
- participation et responsabilisation des populations à l'analyse de situation, la prise de décision, la planification, la mobilisation des ressources et la gestion du développement ;
- mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants en matière de communication et un système de suivi-évaluation ;
- large accès des populations au débat démocratique et à la gouvernance, par le biais des médias ;
- renforcement et accompagnement des actions de communication sociale, éducative et institutionnelle.

Les objectifs généraux de la Politique Nationale de Communication pour le Développement sont :

- promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en œuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs ;
- appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant les échanges d'informations et d'expertise ;

- permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative afin de le faire dans les meilleures conditions ;
- promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies appropriées.

En outre, la PNCD participe à la consolidation de l'autorité de l'Etat, des acquis démocratiques, institutionnels et politiques, y compris la prise de conscience par les citoyens de leurs droits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Régulation de la Communication	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354	
Total :	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	705 000	700 804	817 134	844 425	
Biens et services	672 500	725 000	810 096	870 362	
Investissement	222 500	270 000	283 020	411 567	
Total :	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.096 Régulation de la Communication

Responsable du Programme: Le Président de la Haute Autorité de la Communication.

a. Présentation stratégique du programme

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente des lois et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la communication et à veiller au respect de l'éthique et de la déontologie et au règlement des conflits. Il assure la promotion, le développement du secteur de la communication et le renforcement des capacités de la Haute Autorité de la communication en ressources humaines, financières et matérielles. Le programme comporte une seule action qui consiste à réguler le secteur de la communication. Cette action est décomposée en activités pertinentes dont la mise en oeuvre contribue à la réalisation des objectifs du programme.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La Haute Autorité de la communication a pour objectifs globaux :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans National, régional et international ;
- assurer le respect de l'éthique et de la déontologie en matière de communication écrite et audio-visuelle.

Les objectifs globaux ci-dessus sont déclinés en quatre (4) objectifs spécifiques :

- renforcer le cadre juridique de la régulation des médias et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication ;
- autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés de communication audiovisuelle ;
- assurer le contrôle et la sanction ;
- assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans National, régional et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de tenue des sessions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues/Nombre de projets de sessions prévues) x 100

1.2 Taux de participation et d'organisation des ateliers et des rencontres régionales et sous régionales	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres et/ou de participations aux rencontres réalisées/Nombre de rencontres initiées) x 100

Objectif 2: Assurer le respect de l'éthique et de la déontologie en matière de communication écrite et audio-visuelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Nombre d'acteurs de médias formés	nombre	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : dénombrement

Objectif 3: Renforcer le cadre juridique de la régulation des médias et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Disponibilité du plan stratégique pour la régulation de la communication à moyen et long terme	nombre	100	1	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : disponible

Objectif 4: Autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés de comminication audiovisuelle					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux d'attribution des fréquences	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de fréquences attribuées/Nombre de fréquences prévues) x 100

Objectif 5: Assurer le contrôle et la régulation du secteur de la communication					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 taux de structures émettant sur des fréquence autorisées	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de fréquences attribuées/ Nombre de fréquences prévues) x 100

Objectif 6: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
6.1 Nombre d'agent formés	Nombre	-	50	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : Dénombrement

6.2 Taux de satisfaction des besoins en fonctionnement courant	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre de biens et services acquis/Nombre de biens et services prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	705 000	700 804	817 134	844 425	
Biens et services	672 500	725 000	810 096	870 362	
Investissement	222 500	270 000	283 020	411 567	
Total :	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Régulation de la communication	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354	
Total :	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	3	3	3	3
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	1	2	2	2
Total :	6	7	5	5

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	705 000	700 804	817 134	844 425
Biens et services	672 500	725 000	810 096	870 362
Investissement	222 500	270 000	283 020	411 567
Total	1 600 000	1 695 804	1 910 250	2 126 354

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 la tenue des sessions et des réunions conformément au règlement intérieur de la HAC	44 000
1.2.1 organisation des ateliers de la revue des projets /programmes de la HAC	5 000
1.2.2 Poursuite des activités de coopération et de partenariat avec les acteurs locaux, les organisations africaines et internationales	10 000
1.2.3 Elaboration et publication des rapports	5 000
2.1.1 Poursuite des activités de renforcement de capacités des acteurs de médias	5 000
3.1.1 Elaboration d'un plan Stratégique pour la régulation de la communication à moyen et long terme (Feuille de route du Président de la HAC)	5 000
4.1.1 Appel à candidature	5 000
5.1.1 Opérationnalisation du monitoring de la presse écrite et de la presse en ligne	45 000
6.1.1 Renforcement des capacités des membres du Collège et du personnel d'appui de la HAC	35 000
6.2.1 Paiement des salaires et accessoires de salaires	700 804
6.2.2 Amélioration des conditions de travail et le renforcement des capacités des centres de monitoring et de contrôle des médias	90 000
6.2.3 Elaboration et adoption du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la HAC	20 000
6.2.4 Entretien du matériel, équipements, bâtiment et la sécurité des locaux	150 000
6.2.5 Exécution du programme d'investissement (acquisition de matériel audiovisuel, informatique, de mobiliers de bureau, de matériel de bureau, de matériel roulant et pièces auto, F/P de moquettes et autres)	150 000
6.2.6 Missions à l'intérieur et à l'extérieur	60 000
6.2.7 Prise en charge de contrat de bail	36 000
6.2.8 Autres activités	2 500
6.2.9 Assurer le fonctionnement des services et adopter permanemment le cadre juridique de la régulation	327 500
Total	1 695 804

SECTION : 740 MINIS DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Urbanisme, d'Habitat, des Domaines, d'Aménagement du Territoire et de la Population.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations à travers la mise en oeuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent ;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat ;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de constructions ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relative à la construction et à l'urbanisme ;
- la mise en oeuvre de programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés ;
- la réalisation des programmes de logements sociaux en rapport avec le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives aux conditions d'attribution de logements sociaux ;
- la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de logements sociaux ;
- l'élaboration et l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la détermination des biens du domaine public et privé de l'Etat et des collectivités territoriales et l'étude de toutes les questions relatives à ces biens ;
- la gestion des biens du domaine de l'Etat ;
- la gestion du patrimoine immobilier bâti de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- le suivi de la gestion des biens du domaine des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur réalisation, de leur affectation et de leur entretien ;
- le suivi et le contrôle de la gestion des biens meubles de l'Etat, des organismes publics et des collectivités territoriales ;
- l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat ;
- la location des immeubles de l'Etat au profit des tiers et le contrôle de la location des immeubles au profit de l'Etat ;
- l'inventaire des participations de l'Etat dans le capital social de sociétés et le suivi des opérations afférentes à ces participations ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant à assurer le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques ;
- l'initiation et l'appui à la réalisation d'études et recherches matière de population et de développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- le suivi de la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales.

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

la prolifération des habitats spontanés.

- l'absence du décret fixant les détails des compétences transférées de l'État aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière ;
- la non-sécurisation des biens de l'États ;
- l'absence de cadre formel de suivi de participations de l'État ;
- non-respect du nouveau code domaniale en vigueur ;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et en procédures de vérification des bilans des sociétés minières ;
- la faible maîtrise de l'information foncière ;
- l'absence d'une politique nationale de l'habitat ;
- l'absence d'une politique nationale d'urbanisme ;
- le non-respect des documents de planification urbaine ;
- le faible niveau de contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme ;
- l'insuffisance de l'offre de logements par rapport à la demande ;
- l'insuffisance du nombre de localités dotées de documents de planification urbaine ;
- le manque de bordereau de prix unitaire actualisé ;
- la non-mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- la faible appropriation de la Politique nationale de Population par les acteurs du développement.

I.2.2 Défis

- l'amélioration de la qualité de l'habitat ;
- l'adoption du décret fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière ;
- la sécurisation des biens de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du cadre formel de suivi des participations de l'Etat ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales ;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations Foncières « guichet unique du foncier » ;
- la poursuite du recensement et de l'immatriculation des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;
- la constitution des réserves foncières ;
- le rattachement de tous les titres fonciers dans un référentiel unique ;
- l'élaboration d'une Politique Nationale de l'Habitat ;
- l'élaboration d'une Politique Nationale d'Urbanisme ;
- la promotion et la valorisation des matériaux locaux de construction ;
- la poursuite de la construction de logements sociaux en partenariat public privé (PPP) ;
- la poursuite de l'élaboration, révision des outils de planification urbaine ;
- le respect des outils de planification urbaine ;
- la libération et la sécurisation des équipements publics ;
- l'élaboration de bordereau de prix unitaire actualisé ;
- le large diffusion des documents de la Politique nationale de Population auprès des acteurs ;
- le renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles ;
- la mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose cinq (05) documents de politiques qui sont :

- la Politique Nationale Domaniale et Foncière;
- la Politique Nationale de laVille (PONAV);
- la politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU);
- la Politique Nationale de Population (PNP);
- la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT).

I.3.1 L'ensemble des politiques concoure à l'atteinte des missions du Département.

A- La politique Nationale Domaniale et Foncière est structurée autour de quatre (04) sous- objectifs articulés autour d'axes d'intervention comme suit :

- 1- assurer l'accès équitable à la terre et veiller à la sécurisation domaniale et foncière pour tous ;
- 2- renforcer les capacités des acteurs et promouvoir la recherche sur les questions domaniales et foncières ;
- 3- promouvoir le potentiel de développement par les domaines et le foncier ;
- 4- assurer l'usage durable des terres.

B- La Politique Nationale de la Ville (PONAV) a été adoptée le 26 février 2014 et est structurée autour de quatre (4) objectifs stratégiques:

- 1- améliorer la qualité de vie dans les villes par un meilleur cadre de vie ;
- 2- renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté ;
- 3- favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affermissement des principes démocratiques ;
- 4- améliorer la gestion des villes et maîtriser leur étalement.

C- La politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU) a été adoptée le 25 septembre 1996 et est structurée autour de trois(03) objectifs stratégiques :

- 1- mieux maîtriser la croissance des villes ;
- 2- plus grande amélioration des conditions de vie dans les villes ;
- 3- développement urbain plus harmonieux.

D- La Politique Nationale de Population du Mali (PNP), adoptée le 08 mai 1991, a fait l'objet d'une première évaluation en 2001 et actualisée en 2003. Une seconde évaluation a été faite en 2015, après une période de mise en oeuvre de dix ans (2004-2014). En 2016, la PNP a été actualisée. Cette troisième version de la PNP et son plan d'action 2018-2022 ont été approuvés par le Décret N° 2017-1018/PRM du 29 décembre 2017. Ces objectifs spécifiques sont :

- 1- accélérer la transition démographique pour une meilleure exploitation du potentiel du Dividende Démographique ;
- 2- renforcer la qualité du capital humain des femmes et les filles ;
- 3- soutenir l'amélioration de la gouvernance des politiques éducative, économique et sociale ;
- 4- renforcer les stratégies de Communication pour le Changement Social et Comportemental ;
- 5- renforcer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

E- La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) a été adoptée par Décret n°2016-881 du 23 novembre 2016. Ces objectifs spécifiques sont :

- 1- assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national ;
- 2- réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ;
- 3- renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs	Unité	2021	2022	2023	2024

1	Nombre de SDU élaborés et ou révisés	Nombre	-	2	0	-
2	Nombre de communes disposant d'un plan cadastral	Nombre	-	21	22	-
3	Nombre de documents fonciers dématérialisés	Nombre	-	274360	279399	-
4	Nombre de dossiers fonciers traités	Nombre	-	1524	3218	-
5	Superficie des réserves foncières	Hectare	-	500ha14are15a78are6		-
6	Nombre de bureaux dotés en Modonum	Nonbre	-	1	1	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	5 294 642	5 056 963	7 022 173	8 019 733	
Gestion des Biens de l'Etat	4 598 873	4 481 008	9 209 607	12 763 852	
Gestion Cadastre et Foncière	4 261 435	4 838 396	5 255 781	5 737 558	
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	7 731 069	8 214 632	11 478 440	13 298 162	
Population	1 057 525	1 245 531	1 544 987	1 905 715	
Aménagement du Territoire	450 288	735 658	592 158	676 510	
Total :	23 393 832	24 572 188	35 103 146	42 401 530	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	5 463 409	5 537 059	7 103 273	7 357 962	
Biens et services	3 239 664	5 014 675	4 191 051	4 485 007	
Transferts et subventions	706 809	736 504	802 680	850 884	
Investissement	13 983 950	13 283 950	23 006 142	29 707 677	
Total :	23 393 832	24 572 188	35 103 146	42 401 530	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.029 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- iii) la réforme domaniale et foncière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.029 « Administration Générale » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- i) la mise en oeuvre de la politique ;
- ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- iii) la gestion des services et des deniers publics ;

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont donnée dans le tableau ci-après :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X100

1.2 Taux de mise en œuvre du plan de suivi de la Politique Nationale de la Ville (PONAV)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la Cellule de Suivi de la politique Nationale Villes (CS-PONAV)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100

1.3 Taux de réalisation des activités dans le cadre de l'amélioration et de résorption de quartiers précaires	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de Projet Ville du Mali Sans Bidonville (PVMSBV)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits notifiés) X 100

2.2 Taux de réalisations des activités des actions de renforcement de capacité	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ Nombre de formations programmées) X 100

Objectif 3: Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale, foncière, d'urbanisme et de construction					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de contrôles effectués/ Nombre de contrôles programmés) X 100					
3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100					
3.3 Taux de réalisation des sessions des formations des inspecteurs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions des formations réalisées/ Nombre de sessions des formations programmées) X 100					
3.4 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement Inspection Domaines et Affaires Foncières	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (nombre de suivi effectués /nombre de suivi programmés)X 100					

Objectif 4: Assurer la sécurisation domaniale et foncière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du secrétariat permanent	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Permanent					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100					

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					
5.2 Taux de réalisation des missions de suivi du processus de la déconcentration au sein du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	968 558	980 107	1 122 609	1 160 103	
Biens et services	1 560 086	2 000 858	1 965 095	2 111 277	
Transferts et subventions	96 048	106 048	128 264	137 806	
Investissement	2 669 950	1 969 950	3 806 205	4 610 547	
Total :	5 294 642	5 056 963	7 022 173	8 019 733	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	1 310 753	1 320 177	1 690 326	1 885 933	
Gestion financière et matérielle	1 604 677	1 981 790	2 032 282	2 216 074	
Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière	781 147	536 931	1 048 118	1 213 842	
Réforme domaniale et foncière	1 547 500	1 157 500	2 187 771	2 635 472	
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 565	60 565	63 676	68 412	
Total :	5 294 642	5 056 963	7 022 173	8 019 733	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	57	59	59	59
CATEGORIE B1	20	23	23	23
CATEGORIE B2	20	16	16	16
CATEGORIE C	10	9	0	0
AUTRES	96	96	45	45
Total :	203	203	143	143

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	528 671	498 095	612 758	633 224	
Biens et services	236 034	266 034	297 655	319 796	
Transferts et subventions	46 048	56 048	70 597	75 849	
Investissement	500 000	500 000	709 316	857 064	
Total	1 310 753	1 320 177	1 690 326	1 885 933	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge de salaire	498 095
1.1.2	Pilotage des activités du département	194 476
1.1.3	Mise en oeuvre du plan de communication du département	16 558
1.2.1	Suivi de mise en oeuvre du plan d'actions opérationnel sur la sécurisation des 2102 espaces publics dans le District de Bamako issue de "l'étude portant sur le recensement et la valorisation des espaces publics du District de Bamako": Deux (2) espaces publics par commune.	15 048
1.2.2	Organisation des missions d'identification dans le cadre de la sécurisation des espaces publics dans les régions de Kayes et Tombouctou.	15 000
1.2.3	Tenue des rencontres statutaires de la PONA	11 000
1.2.4	Vulgarisation de la Politique Nationale de la Ville (PONA) dans la région de Koulikoro.	15 000
1.2.5	Projet pavage rues ville de Bamako et environs	400 000
1.3.1	Elaboration d'études de résorption et d'amélioration des quartiers précaires	40 000
1.3.2	Elaboration de profil urbain dans les villes du Mali	100 000
1.3.3	Elaboration d'étude de résorption, de profil urbain et d'amélioration des quartiers précaires	15 000
Total		1 320 177

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	287 756	294 097	333 524	344 663
Biens et services	1 096 971	1 467 743	1 381 471	1 484 242
Transferts et subventions	50 000	50 000	57 667	61 957
Investissement	169 950	169 950	259 620	325 212
Total	1 604 677	1 981 790	2 032 282	2 216 074

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	294 097
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 502 543
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation du département	15 200
2.2.2 Projet de renforcement des capacités du domaine, des affaires foncières et de l'urbanisme	169 950
Total	1 981 790

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	152 131	187 915	176 327	182 216
Biens et services	129 016	149 016	162 474	174 559
Investissement	500 000	200 000	709 317	857 067
Total	781 147	536 931	1 048 118	1 213 842

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires	187 915
3.1.2 Fonctionnement du service	22 982
3.1.3 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département	85 771
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de vérification	15 000
3.3.1 Organisation des sessions de formation	25 263
3.4.1 Réalisation des activités de construction/équipement de l'IDAF	200 000
Total	536 931

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	47 500	57 500	59 819	64 268
Investissement	1 500 000	1 100 000	2 127 952	2 571 204
Total	1 547 500	1 157 500	2 187 771	2 635 472

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 formation sur les enquêtes	20 000
4.1.2 Organisation des Journées de restitution	20 000
4.1.3 Identification NINACAD sur le terrain	10 000
4.1.4 Supervision des travaux cadastraux	7 500
4.1.5 Mise en oeuvre de reforme foncière sécurisée	1 100 000
Total	1 157 500

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 565	60 565	63 676	68 412
Total	50 565	60 565	63 676	68 412

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences à travers l'identification des ressources à transférer aux collectivités territoriales, les renforcements de capacité, les missions d'échanges et de sensibilisation	31 943
5.1.2 Suivi de la mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales	14 311
5.2.1 Suivi du processus de la déconcentration au sein du département	14 311
Total	60 565

Le Programme : 2.029 Gestion des Biens de l'Etat

Responsable de Programme : le Directeur Général de l'Administration des Biens de l'Etat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. A ce titre, la DGABE a pour mission d'élaborer les éléments de la politique de l'Etat en matière de gestion du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier corporel et incorporel de l'Etat et de veiller à l'application de la réglementation en vigueur en matière de comptabilité-matières.

Les perspectives porteront sur :

- l'application des nouveaux textes adoptés, régissant la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat ;
- le suivi du portefeuille de l'Etat (collecte des informations financières sur les sociétés et entreprises d'Etat) ;
- la poursuite du développement de la phase II du logiciel de la Comptabilité matières ;
- la poursuite du recensement et l'évaluation des biens de l'Etat ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'utilisation du logiciel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.029 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine de l'Etat et en conséquence à la mise en oeuvre du Décret n°2019-0119/P-RM du 22 février 2019 portant Réglementation de la Comptabilité matières.

Objectif 1: Assurer la bonne gestion des biens durables de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage des matériels roulants valorisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE, base de données					
Précision Méthodologique : (Nombre de matériels roulants valorisés/ Nombre total de matériels roulant recensés) X100					
Formule : NB: Matériels Roulants: véhicules et motos					
1.2 Taux d'acquisition de véhicules	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE					
Précision Méthodologique : (Nombre de véhicules achetés / Nombre des véhicules programmés) X 100					
1.3 Pourcentage des Bâtiments publics valorisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE					
Précision Méthodologique : Nombre de bâtiments valorisés/ Nombre des bâtiments immatriculés) X 100					
1.4 Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux comptables connectés au logiciel/ Nombre total de bureaux comptables programmés) X 100					
1.5 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement DGABE	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGABE					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100					
1.6 Taux de bâtiments administratifs réhabilités	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : (Nombre de bâtiments réhabilités/Nombre de bâtiments programmés)x100					

Objectif 2: Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Pourcentage des entreprises publiques suivies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Répertoire des entreprises publiques et rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre des entreprises suivies/ Nombre total d'entreprises répertoriées) X 100					
2.2 Pourcentage des concessions et administrations provisoires suivies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission					
Précision Méthodologique : (Nombre des concessions et administrations provisoires suivies/Nombre total concessions et administrations mises en place) X 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	190 699	184 834	200 681	216 696	
Biens et services	250 174	588 174	337 962	347 579	
Transferts et subventions	108 000	108 000	89 481	90 553	
Investissement	4 050 000	3 600 000	8 581 483	12 109 024	
Total :	4 598 873	4 481 008	9 209 607	12 763 852	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat	4 598 873	4 481 008	9 209 607	12 763 852	
Total :	4 598 873	4 481 008	9 209 607	12 763 852	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	19	19	19	19
CATEGORIE B1	7	5	5	5
CATEGORIE B2	4	4	4	4
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	13	11	5	5
Total :	46	42	33	33

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	190 699	184 834	200 681	216 696
Biens et services	250 174	588 174	337 962	347 579
Transferts et subventions	108 000	108 000	89 481	90 553
Investissement	4 050 000	3 600 000	8 581 483	12 109 024
Total	4 598 873	4 481 008	9 209 607	12 763 852

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	184 834
1.1.2 Approvisionnement en biens et services	573 174
1.1.3 Suivi de l'application effective de la comptabilité-matière	20 000
1.1.4 Poursuite de la formation des comptables-matières sur le nouveau logiciel de la comptabilité-matières	15 000
1.1.5 Poursuite du recensement et évaluation des matériels et équipements durables de l'Etat	20 000
1.2.1 Approvisionnement des services publics en matériel roulants	2 850 000
1.3.1 Recensement et immatriculation et évaluation des bâtiments	50 000
1.4.1 Poursuite du déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	15 000
1.4.2 Poursuite de la formation des comptables-matières sur les procédures et la tenue de comptabilité-matières	10 000
1.5.1 Construction/Equipeement DGABE	100 000
1.6.1 Programme de réfection des bâtiments publics	600 000
2.1.1 représentant l'Etat dans les conseils d'administration et des agents de la DGABE	20 000
2.1.2 Actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte de données en vue de l'élaboration du répertoire)	18 000
2.2.1 Suivi des opérations de réforme et de liquidation des sociétés et entreprises publics	5 000
Total	4 481 008

Le Programme : 2.078 Gestion Cadastre et Foncière

Responsable du Programme: le Directeur Général des Domaines et du Cadastre

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation et de la sécurisation des droits fonciers. Il ambitionne d'engager des réformes, de contribuer à la connaissance du foncier et de mobiliser des ressources pour le Trésor Public.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.078 « Gestion Cadastre et Foncière » est bâti autour d'objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance.

Objectif 1: Améliorer la mobilisation des recettes au compte du Trésor Public					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de recouvrement des recettes		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGDC
Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) X 100

Objectif 2: Maîtriser la Gestion Cadastrele et Foncière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de dématérialisation des procédures d'accès à la terre	%	25	50	75	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC						
Précision Méthodologique : (Nombre de procédures dématérialisées/Nombre total de procédures à dématérialisées)X100						
2.2 Taux de réalisation de rattachement et de mise à jour des titres fonciers	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC						
Précision Méthodologique : (Nombre des titres fonciers rattachés et mise à jour/Nombre des titres fonciers prévues pour le rattachement et mise à jour)X 100						
2.3 Pourcentage des communes disposant d'un cadastre expédié	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC
Précision Méthodologique : (Nombre de communes disposant d'un cadastre expédie/Nombre de communes prévues pour la confection d'un cadastre expédié)X100

Objectif 3: Recenser, valoriser et sécuriser le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de recensement et évaluation des immeubles de l'Etat des Collectivités et des particuliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DGDC
Précision Méthodologique : (Nombre d'immeubles recensés et évalués /Nombre de demandes de recensement et évaluation des immeubles) X 100

Objectif 4: Renforcer la capacité de la DGDC en construction et équipement					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des activités de construction de la DGDC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités DGDC						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100						
4.2 Taux de réalisation des activités de construction de la DGDC	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités DGDC
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 224 547	2 268 818	2 578 365	2 664 477	
Biens et services	884 088	1 516 778	1 075 917	1 155 901	
Transferts et subventions	302 800	302 800	349 235	375 217	
Investissement	850 000	750 000	1 252 264	1 541 963	
Total :	4 261 435	4 838 396	5 255 781	5 737 558	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Gestion domaniale	3 761 435	4 438 396	4 546 467	4 880 498	
Gestion foncière et cadastrale	500 000	400 000	709 314	857 060	
Total :	4 261 435	4 838 396	5 255 781	5 737 558	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	88	149	149	149
CATEGORIE B1	91	99	99	99
CATEGORIE B2	60	62	62	62
CATEGORIE C	49	58	0	0
AUTRES	138	153	128	128
Total :	426	521	438	438

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	2 224 547	2 268 818	2 578 365	2 664 477	
Biens et services	884 088	1 516 778	1 075 917	1 155 901	
Transferts et subventions	302 800	302 800	349 235	375 217	
Investissement	350 000	350 000	542 950	684 903	
Total	3 761 435	4 438 396	4 546 467	4 880 498	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel (DGDC)	2 268 818
1.1.2	Recouvrement des recettes domaniales et fiscales	868 242
1.1.3	Impression des documents	85 102
1.1.4	Renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux (produits des participations de l'Etat dans le capital des sociétés, mines et pétroles etc...)	50 000
1.1.5	poursuite de la mise en place du système d'archivage physique et numérique performant et sécurisé pour l'ensemble des dossiers des conversations foncières	30 000
1.1.6	Communication sur le domaine et foncier	50 000
1.1.7	Equipeement mobilier et matériel informatique de service déconcentré	50 000
1.1.8	Dématérialisation des archives foncières et cadastrales (Appui PAMORI)	45 000
1.1.9	Confection des impression et imprimés	531 184
2.1.1	Dématérialisation des procédures foncières et cadastrales (Appui PAMORI)	40 000
3.1.1	Recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières	120 050
4.2.1	Réalisation des activités de construction du Bureau de kati	300 000
Total		4 438 396

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Investissement	500 000	400 000	709 314	857 060
Total	500 000	400 000	709 314	857 060

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.1 Rattachement et mise à jour des Titres fonciers	100 000
2.3.1 Confection d'un cadastre expédie	150 000
4.1.1 Réalisation des activités de construction de la DGDC	150 000
Total	400 000

Le Programme : 2.079 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires

Responsable du programme : le Directeur National de l'Urbanisme et de l'Habitat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en oeuvre des politiques du Département, d'assurer la coordination et le contrôle des Services Régionaux, Subrégionaux, des Services rattachés et des Organismes Personnalisés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.079 « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires » vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

- maîtriser la croissance des villes ;

- restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018).

Objectif 1: Maîtriser la croissance des villes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la DNUH	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNUH

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X 100

1.2 Nombre d'études et de recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	Nbre	4	5	5	5	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ONAV

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux de réalisations des missions dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la PONA	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports fournis par l'ONAV

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres participées/ Nombre de rencontres programmées) X 100

1.4 Taux de réalisation des activités de construction de la Subdivision de l'urbanisme et de l'habitat de KATI	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités DNUH

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100

Objectif 2: Restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de remboursement des dettes de l'OMH	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la DNUH, de l'Office Malienne de l'Habitat (OMH)

Précision Méthodologique : (Dotation budgétaire annuelle transférée / Dotation budgétaire annuelle prévue) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 760 233	1 760 247	2 851 565		2 946 801
Biens et services	429 036	752 585	675 501		725 680
Transferts et subventions	91 800	101 800	140 742		151 213
Investissement	5 450 000	5 600 000	7 810 632		9 474 468
Total :	7 731 069	8 214 632	11 478 440		13 298 162

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement harmonieux des villes	7 731 069	8 214 632	11 478 440		13 298 162
Total :	7 731 069	8 214 632	11 478 440		13 298 162

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	72	75	75	75
CATEGORIE B1	129	123	123	123
CATEGORIE B2	84	80	80	80
CATEGORIE C	76	72	0	0
AUTRES	134	129	116	116
Total :	495	479	394	394

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 760 233	1 760 247	2 851 565	2 946 801
Biens et services	429 036	752 585	675 501	725 680
Transferts et subventions	91 800	101 800	140 742	151 213
Investissement	5 450 000	5 600 000	7 810 632	9 474 468
Total	7 731 069	8 214 632	11 478 440	13 298 162

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	1 760 247
1.1.2 Mission de supervision dans le cadre de l'elaboration et la revision des outils de planification urbaine	35 760
1.1.3 Traitement , investigation , enquête et supervision des dossiers d'opération d'urbanisme	29 057
1.1.4 Traitement , investigation , enquête et supervision des dossiers d'opération fonciers	522 276
1.1.5 Traitement , investigation , enquête et des demandes d'autorisation de construire	29 000
1.1.6 Missions de contrôle des constructions et servitudes d'urbanisme	38 000
1.1.7 Supervision des chantiers de l'Etat et des collectivites territoriales	27 000
1.1.8 Supervision des chantiers du programme de construction de logements sociaux	26 200
1.1.9 Impression et imprimé des recueils de textes ,des guides pratique et des calendriers	32 092
1.1.10 Honoraires et frais d'études administrative	28 000
1.1.11 Entretien courant des bâtiments	35 200
1.1.12 Elaboration/Révision SDU	250 000
1.2.1 Tenue des réunions statutaires de l'ONAV (Comité d'Orientation et Comité de gestion).	8 500
1.2.2 Réalisation des études et recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	73 300
1.2.3 Suivi- évaluation de la PONA V et du PRODEV	10 000
1.2.4 Gestion de la base de données	5 000
1.2.5 Suivi des ODD	5 000
1.3.4 Elaboration de l'Annuaire Statistique des Villes du Mali	100 000
1.4.1 Réalisation des activités de construction de la Subdivision de l'urbanisme et de l'habitat de KATI	200 000
2.1.1 Restructuration des dettes de l'OMH	5 000 000
Total	8 214 632

Le Programme : 2.080 Population

Responsable du Programme : le Directeur National de la Population

Ce programme vise à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population malienne à travers la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Population sur toute l'étendue du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Il vise trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;
- renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication, le plaidoyer et le dialogue politique sur les questions de population, d'économie générationnelle et du Dividende Démographique ;
- renforcer les capacités de production de rapports et d'analyse sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme « Population » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de population.

Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi évaluation de la mise en oeuvre de la PNP	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi et des réunions de coordination					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi et de réunions de coordination réalisées/ Nombre de missions et réunions programmées) X 100					
1.2 Nombre de rapports de suivi-évaluation de politique, projets et programme de population	Nbr	04	8	08	08
Moyen de Vérification : Moyen de vérification: rapport sur l'état de mise en oeuvre de la PNP et du dividende démographique					
Précision Méthodologique : précision méthodologique: dénombrement					

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication,le plaidoyer et le dialogue politique sur les questions de population, d'économie générationnelle et du Dividende Démographique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des sessions de communications et de plaidoyer,Rapport des sessions de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées/ Nombre de sessions de formation programmées) X100					
2.2 Taux d'exécution des études programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées/ Nombre d'études programmées) X 100					
2.3 Taux d'exécution des activités de communication et de plaidoyer programmées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des sessions de communication et de plaidoyer					
Précision Méthodologique : (Nombre des sessions de communication et de plaidoyer réalisées/ Nombre des sessions de communication et de plaidoyer programmées) X 100					

Objectif 3: Renforcer les capacités de production de rapports et d'analyse sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du dividendes démographique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport des études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du dividende démographique.					
Précision Méthodologique : (Nombre de rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du DD réalisés/Nombre de rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du DD prévus)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	168 084	176 395	174 702	188 678	
Biens et services	67 280	87 280	74 427	77 800	
Transferts et subventions	108 161	117 856	94 958	96 095	
Investissement	714 000	864 000	1 200 900	1 543 142	
Total :	1 057 525	1 245 531	1 544 987	1 905 715	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Mise en oeuvre de la politique nationale de population	1 057 525	1 245 531	1 544 987	1 905 715	
Total :	1 057 525	1 245 531	1 544 987	1 905 715	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	19	21	21	21
CATEGORIE B1	5	4	4	4
CATEGORIE B2	4	4	4	4
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	7	7	7	7
Total :	38	39	36	36

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	168 084	176 395	174 702	188 678
Biens et services	67 280	87 280	74 427	77 800
Transferts et subventions	108 161	117 856	94 958	96 095
Investissement	714 000	864 000	1 200 900	1 543 142
Total	1 057 525	1 245 531	1 544 987	1 905 715

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel et accessoires DNP	176 395
1.1.2	Appui gestion politique nationale de population	350 000
1.1.3	Mise en œuvre du programme autonomisation de la femme et dividende démographique	200 000
1.1.4	Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en œuvre de la PNP	29 150
1.2.1	Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs régionaux sur les concepts des dividendes démographiques	7 000
1.2.2	Prise en charge du personnel E.P.A /ONDD	33 856
1.2.3	Elaboration du rapport annuel sur l'état de la population du Mali	7 000
2.1.1	Organisation des activités de suivi-évaluation des sessions de formation et des plaidoyers sur les questions de population	7 000
2.2.1	Réalisation des études et recherches, production et analyse des rapports sur l'économie Générationnelle/ONDD	74 780
2.3.1	Organisation de la journée mondiale de la population (JMP)	45 000
2.3.2	Organisation de la journée de partenariat en population et développement	6 000
2.3.3	Organisation des sessions de plaidoyer au niveau gouvernemental en faveur des questions de Population	9 350
3.1.1	Appui Observatoire National du Dividende Démographique(ONDD)	300 000
Total		1 245 531

Le Programme : 2.081 Aménagement du Territoire

Responsable du Programme le Directeur National de l'Aménagement du Territoire.

Ce programme contribue à la mise en œuvre de la Politique nationale d'Aménagement du Territoire à travers l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des outils de planification spatiale en vue d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme assure :

- la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles ;
- l'amélioration et la mise en œuvre du cadre législatif et réglementaire de l'Aménagement du Territoire ;
- le renforcement de la connaissance du territoire national.

b). Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.081 « Aménagement du Territoire » est bâti autour de trois objectifs (03) spécifiques et de six (06)

indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Opérationnaliser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage de mise en oeuvre des activités du SNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100

Objectif 2: Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 taux de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés/Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x100						
2.2 Taux de réalisation de la mise en oeuvre de la PNAT par la DNAT	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapports de missions						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100						
2.3 Taux de réalisation des activités d'évaluation des Shéma Directeur d'Urbanisme et des Schémas d'aménagement du territoire	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'acivités prévues)X100						
2.4 Taux de réalisation des activités de construction du siège de la DNAT	%	-	100	-		-

Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités de la DNAT
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X 100

Objectif 3: Renforcer la connaissance du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux de réalisation des activites de collecte et d'analyse de données	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de collecte						
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100						
3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapports Annuels DNAT, DRPSIAP
Précision Méthodologique : (Nombre de cartes thématiques réalisées/ Nombre de cartes thématiques prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	151 288	166 658	175 351	181 207
Biens et services	49 000	69 000	62 149	66 770
Investissement	250 000	500 000	354 658	428 533
Total :	450 288	735 658	592 158	676 510

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Développement équilibré du territoire national	450 288	735 658	592 158	676 510	
Total :	450 288	735 658	592 158	676 510	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	14	17	17	17
CATEGORIE B1	6	6	6	6
CATEGORIE B2	4	2	2	2
CATEGORIE C	2	2	0	0
AUTRES	8	9	2	2
Total :	34	36	27	27

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	151 288	166 658	175 351	181 207
Biens et services	49 000	69 000	62 149	66 770
Investissement	250 000	500 000	354 658	428 533
Total	450 288	735 658	592 158	676 510

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DNAT	166 658
1.1.2 Renforcement du dispositif Institutionnel et Juridique de l'Aménagement du Territoire	400 000
1.1.3 Organisation des missions de suivi de la mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	6 000
1.1.4 Organisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT)	4 000
1.1.5 Renforcement des capacités des acteurs sur l'aménagement du territoire (Etat, Collectivités Territoriales, Organisation de la Société civile)	2 000
1.1.6 Organisation des journées de partage du Schéma National d'Aménagement du Territoire	2 000
1.1.7 Impression des guides, de la PNAT et du SNAT	5 000
1.1.8 Elaboration et mise en oeuvre du Programme d'investissement prioritaire de mise en œuvre du SNAT	4 000
2.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification spatiale	5 000
2.1.2 Appui aux Collectivités Territoriales	4 000
2.2.1 Appui au fonctionnement des comités de suivi de la PNAT et du SNAT	3 000
2.3.1 Réalisation des missions d'Evaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU)	3 000
2.3.2 Organisation des Sessions du Comité d'Evaluation (CNET) de la mise en œuvre des Schémas Directeur d'Urbanisme (SDU)	6 000
2.3.3 Réalisation des missions d'appui et d'évaluation de la mise en oeuvre des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT)	3 000
2.4.1 Réalisation des activités de construction du siège de la DNAT	100 000
3.1.1 Réalisation des activités de mise en place du SIG	4 000
3.1.2 Collecte et traitement des données	4 000
3.1.3 Réalisation des activités d'analyse et d'étude spécifique sur la connaissance du territoire	5 000
3.2.1 Organisation des missions de collecte et de géoréférencement des infrastructures	3 000
3.2.2 Elaboration et impression des cartes thématiques	1 000
3.2.3 Elaboration d'atlas cartographiques	4 000
3.2.4 Communication sur les activités d'aménagement du territoire	1 000
Total	735 658

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES U	150 000	150 000	150 000	212 794	257 118
	MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE	1 100 000	1 500 000	1 100 000	2 127 952	2 571 204
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPCETION DOMAINES ET AFFA	2 000 000	500 000	200 000	709 317	857 067
	VILLES DU MALI SANS BIDONS VILLES	100 000	100 000	100 000	141 862	171 410
	PROJET PAVAGE RUES VILLE DE BAMAKO ET ENVIRONS	400 000	400 000	400 000	567 454	685 654
Total :		3 750 000	2 650 000	1 950 000	3 759 379	4 542 453

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DGABE	100 000	550 000	100 000	923 422	1 181 980
	PROGRAMME REFECTION BATIMENTS PUBLICS	600 000	600 000	600 000	851 181	1 028 482
Total :		700 000	1 150 000	700 000	1 774 603	2 210 462

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.078	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE CADAS	1 300 000	200 000	150 000	283 727	342 827
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINES ET CADASTRE	1 500 000	300 000	300 000	425 590	514 240
	PROGRAMME RATTACHEMENT ET MISE A JOUR DES TITRES FON	100 000	100 000	100 000	141 862	171 410
	CONFECTION D'UN CADASTRE EXPEDIE	150 000	200 000	150 000	283 725	342 823
Total :		3 050 000	800 000	700 000	1 134 904	1 371 300

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.079	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION/REVISION SDU	250 000	250 000	250 000	354 658	428 532
	PROGRAMME CONSTRUCTION 50 000 LOGEMENTS SOCIAUX	5 000 000	5 000 000	5 000 000	7 093 179	8 570 688
	SYSTEME D'INFORMATION STATISTITQUE DES VILLES (SISV)	100 000	150 000	100 000	212 795	257 120
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT SUBDIVISION DE L	200 000	0	200 000	0	0
Total :		5 550 000	5 400 000	5 550 000	7 660 632	9 256 340

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.080	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI GESTION POLITIQUE NATIONALE POPULATION	350 000	350 000	350 000	609 875	792 837
	PROG. AUTONOMISATION FEMMES DIVIDENDES DEMOGRAPHIC	200 000	150 000	200 000	212 795	257 120
	APPUI OBSERVATOIRE NATIONAL DIVIDENDE DEMOGRAPHIQU	300 000	200 000	300 000	348 500	453 050
Total :		850 000	700 000	850 000	1 171 170	1 503 007

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.081	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
RENF. DISPOSITIF INSTITUT. JURIDIQUE AMENAG. TERRITOIRE		400 000	250 000	400 000	354 658	428 533
PROJET DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA DNAT		100 000	0	100 000	0	0
Total :		500 000	250 000	500 000	354 658	428 533

SECTION :820 MINISTERE DE L'AGRICULTURE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le ministre de l'Agriculture prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines agricoles.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'accroissement de la production et de la productivité agricoles en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences et l'amélioration de leur qualité en rapport avec le ministre chargé de l'Industrie ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricole ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles en rapport avec le ministre chargé du Commerce ;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministres chargés des Finances, de l'Administration du Territoire et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'agriculture ;
- la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de maîtrise de l'eau ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en équipements.

I.2 Les contraintes et les défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, d'équipements, de la pratique de techniques de production extensives et peu orientée sur les marchés.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère dans la mise en œuvre de sa politique, rencontre des contraintes ci-après :

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations; mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs des ennemis des cultures (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrais et aux semences améliorées, faible niveau d'équipement et de mécanisation) ;
- le faible niveau de transformation des produits Agricoles ;
- la faible maîtrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols) ;
- l'insuffisance du financement rural ;
- l'insuffisance du personnel de qualité et en quantité ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil (ratio encadrement/producteur très faible) et le faible niveau de formation et d'organisation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'information notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole ;
- le prix élevé des intrants agricoles (engrais, semences etc.) ;
- la faible prise en compte de l'aspect genre dans les activités agricoles ;
- le faible accès des producteurs/productrices au système national d'assurance agricole et RAMU ;
- la problématique de conservation et de commercialisation des produits agricoles ;
- les insuffisances et les difficultés d'application des textes législatifs et réglementaires ;

- la problématique dans la gestion de la subvention des intrants et équipements agricoles.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées, les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- faire en sorte que, dans un contexte de changements climatiques profonds, l'intensification et la modernisation de l'Agriculture soient compatibles avec la préservation de l'environnement et des ressources naturelles pour les générations futures ;
- faire en sorte que le Mali devienne un des premiers producteurs de denrées Agricoles de l'Afrique de l'Ouest et devenir ainsi une puissance Agro-industrielle, capable de mieux transformer ses matières premières Agricoles ;
- assurer un meilleur positionnement des produits maliens sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux ;
- assurer la modernisation des systèmes de productions dans le respect de l'environnement socioéconomique et culturel des acteurs concernés tout en respectant les principes d'équité ;
- assurer la sécurisation foncière ;
- procéder à la relecture des textes législatifs et réglementaires pour leur adaptation.

I.3 La politique sectorielle

Le secteur agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont mises en œuvre à travers les projets et programmes. On peut entre autres se référer aux points ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- le plan de passage à l'approche sectorielle ;
- le Pacte ECOWAP/PDDA du Mali dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) et son plan d'action le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	95.41	138.38	27	32.27
2	Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	80.09	135.20	60	405.55
3	Taux d'accroissement des productions céréalières	%	10	190	16.66	265.82
4	Pourcentage des superficies infestées traitées	%	27.42	98.09	60.9	75.05
5	Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	63.63	81	81	81
6	Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	27	117.65	25	25
7	Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	%	100	100	100	100

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	16 483 559	14 955 160	20 929 467	24 267 460	
Appui au Monde Rural	35 866 825	35 249 510	42 668 494	44 392 886	
Aménagement et Equipement Rural	55 067 249	63 562 542	64 705 054	77 416 414	
Recherche et Formation	4 943 641	4 866 391	10 670 344	10 923 080	
Appui au financement de l'Agriculture	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	
Total :	117 361 274	123 954 546	144 567 496	162 979 972	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	7 600 358	7 055 892	15 018 251	15 318 598	
Biens et services	3 339 888	4 134 241	5 442 146	5 578 361	
Transferts et subventions	32 600 528	32 347 920	44 438 742	44 669 552	
Investissement	73 820 500	80 416 493	79 668 357	97 413 461	
Total :	117 361 274	123 954 546	144 567 496	162 979 972	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.034 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.034 est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics ;
- (iv) la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel des structures

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la cellule de communication

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines du secteur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Taux d'exécution des missions d'appui conseil en GRH	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DRH					
Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) x 100					
3.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DRH					
Précision Méthodologique : (Formation réalisées / Formation prévues) x 100					

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur agriculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
4.1 Taux de réalisation des missions de suivi	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADA					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Objectif 5: Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du sous-secteur agriculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
5.1 Taux de vérifications de gestion et de conformité	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de l'Inspection Agriculture					
Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100					
5.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Agriculture					
Précision Méthodologique : (Nbre de missions de suivi des recommandations réalisées / Nbre de missions de suivi des recommandations prévues) x 100					

Objectif 6: Renforcer le processus d'appropriation de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
6.1 Taux de réalisation des activités de la SP/LOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SP/CEN-CSA					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100					

Objectif 7: Assurer la Planification, la programmation et le suivi évaluation					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
7.1 Taux de réalisation des activités de la CPS/SDR	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue sectorielle conjointe					
Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 688 340	1 633 238	3 336 152	3 402 873	
Biens et services	2 571 109	2 766 762	4 384 047	4 493 862	
Transferts et subventions	208 610	208 610	463 531	468 165	
Investissement	12 015 500	10 346 550	12 745 737	15 902 560	
Total :	16 483 559	14 955 160	20 929 467	24 267 460	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	10 625 828	9 126 368	11 301 644	13 602 894	
Gestion financière et matérielle	3 829 155	3 796 073	6 288 482	6 922 197	
Gestion des ressources humaines	564 511	500 140	1 099 419	1 121 921	
Processus de décentralisation et de déconcentration	58 175	71 927	99 475	101 959	
Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture	160 515	174 371	299 123	305 468	
Loi d'Orientation Agricole	161 100	161 100	275 481	282 367	
Planification, programmation et suivi évaluation	1 084 275	1 125 181	1 565 843	1 930 654	
Total :	16 483 559	14 955 160	20 929 467	24 267 460	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	108	106	106	106
CATEGORIE B1	36	30	30	30
CATEGORIE B2	61	52	52	52
CATEGORIE C	50	47	0	0
AUTRES	259	252	71	71
Total :	514	487	259	259

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	475 893	461 099	940 363	959 170	
Biens et services	251 935	272 269	427 627	438 764	
Investissement	9 898 000	8 393 000	9 933 654	12 204 960	
Total	10 625 828	9 126 368	11 301 644	13 602 894	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel-Cabinet	461 099
1.1.2 Approvisionnement en Biens & Services-Cabinet	646 470
1.1.3 Mise en oeuvre des Activités du Secrétariat Permanent du CILSS du MA	7 189
1.1.4 Construction du siège de l'Institut du Sahel	300 000
1.1.5 Construction Equipement DNGR et DNA	100 000
1.1.6 Projet Multi-Energies Résilience Gestion Intégrée Terroirs au Mali (Projet MERIT)	4 340 000
1.1.7 Progr. Développ Zone Spéciale Transformation Agro-Industr Région de kkro (PDZSTA)	3 178 000
1.1.8 Observatoire National du Foncier Agricole (ONAFa)	50 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités de communication	43 610
Total	9 126 368

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	478 704	474 816	945 918	964 836
Biens et services	1 909 341	2 044 097	3 255 617	3 336 785
Transferts et subventions	193 610	193 610	430 201	434 502
Investissement	1 247 500	1 083 550	1 656 746	2 186 074
Total	3 829 155	3 796 073	6 288 482	6 922 197

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM/MA	474 816
2.1.2 Préparation et Exécution du budget du Département	2 321 257
2.1.3 Construction et Equipement DFM/DRH-SDR	1 000 000
Total	3 796 073

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	504 161	427 190	996 221	1 016 145
Biens et services	60 350	72 950	103 198	105 776
Total	564 511	500 140	1 099 419	1 121 921

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Organisation des missions d'Appui-Conseil	72 950
3.1.2 Prise en charge Personnel DRH/SDR	427 190
Total	500 140

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	58 175	71 927	99 475	101 959
Total	58 175	71 927	99 475	101 959

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur de l'Agriculture	71 927
Total	71 927

Action 05

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	63 792	73 496	126 051	128 572
Biens et services	81 723	85 875	139 742	143 233
Transferts et subventions	15 000	15 000	33 330	33 663
Total	160 515	174 371	299 123	305 468

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel (Inspection de l'Agriculture)	73 496
5.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de gestion et de conformité	85 875
5.2.1 Organisation des missions de suivi des recommandations issues des missions de vérification de gestion et de	15 000
Total	174 371

Action 06

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	161 100	161 100	275 481	282 367
Total	161 100	161 100	275 481	282 367

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Mise en oeuvre des activités de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)	161 100
Total	161 100

Action 07

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	165 790	196 637	327 599	334 150
Biens et services	48 485	58 544	82 907	84 978
Investissement	870 000	870 000	1 155 337	1 511 526
Total	1 084 275	1 125 181	1 565 843	1 930 654

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en charge du personnel CPS/SDR	196 637
7.1.2 Approvisionnement en Biens et Services CPS/SDR	58 544
7.1.3 Appui CPS	120 000
7.1.4 Mise en oeuvre de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC)	350 000
7.1.5 Mise en oeuvre du Recensement Agricole Élevage et Pêche (RGAE)	400 000
Total	1 125 181

Le Programme : 2.087 Appui au Monde Rural

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- concevoir et suivre la mise en oeuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de recherche agricole ;
- participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le budget programme 2.021 est élaboré en tenant compte des orientations du Mali en matière de développement consignées dans les documents suivants :

- la déclaration de Politique Générale du Gouvernement;
- le Programme d'Action Gouvernemental ;
- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ;
- la Politique Semencière Nationale;
- le Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme d'Appui au monde rural est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des objectifs ci-dessous:

- augmentation de la production et de la productivité agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- amélioration des conditions de vie des populations rurales en contribuant à la réduction de la pauvreté;

Objectifs spécifiques

- accroître la production et la productivité agricoles à travers l'intensification;
- assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;
- améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;
- promouvoir et diversifier les filières agricoles.

Objectif 1: Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'accroissement des productions céréalières (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc) Riz paddy)	%	1,19	2.59	2.58		2.04

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - Production (n-1)/Production (n-1)]x100						
1.2 Taux d'accroissement de la production céréalière du Maïs	%	1.53	2.97	3.32		2.16

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100						
1.3 Taux d'accroissement de la production céréalière du Blé	%	3.80	2	2.12		3.15

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100						
1.4 Taux d'accroissement de la production céréalière du Sorgho	%	2	8.63	4.08		2.15

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100						
1.5 Taux d'accroissement de la production céréalière du Mil	%	1,24	2.76	5.99		0.97

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100						
1.6 Taux d'accroissement de la production céréalière du Fonio	%	2	.3	1.91		1.74

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR						
Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100						

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	64	85	85		90

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP						
Précision Méthodologique : (Superficies traitées/ superficies infestées) X 100						
2.2 pourcentage de superficies prospectées	%	65	70	70		70

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CNLCP						
Précision Méthodologique : (Superficies Prospectées/superficies prévues) x 100						

Objectif 3: Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.2 Nombre de missions de contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale	%	2	2	2		2

Moyen de Vérification : Rapport DNA						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Objectif 4: Promouvoir et diversifier les filières Agricoles.						
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Nombre de filières enregistrées	Nbre	1	2	2		2

Moyen de Vérification : Rapport: DNA, APCAM						
Précision Méthodologique : Dénombrement						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	4 938 270	4 524 883	9 757 992	9 953 143	
Biens et services	455 588	771 367	645 628	661 741	
Transferts et subventions	24 312 967	24 251 260	26 023 808	26 070 482	
Investissement	6 160 000	5 702 000	6 241 066	7 707 520	
Total :	35 866 825	35 249 510	42 668 494	44 392 886	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Intensification de la production agricole	33 539 644	32 997 332	38 678 523	39 985 406	
Protection des cultures	1 722 176	1 643 038	2 937 881	3 224 195	
Diversification des filières agricoles	398 471	397 796	600 876	726 947	
Organisation de la profession agricole	206 534	211 344	451 214	456 338	
Total :	35 866 825	35 249 510	42 668 494	44 392 886	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	363	335	335	335
CATEGORIE B1	25	22	22	22
CATEGORIE B2	569	491	491	491
CATEGORIE C	359	261	0	0
AUTRES	210	205	280	280
Total :	1 526	1 314	1 128	1 128

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	4 721 057	4 311 733	9 328 784	9 515 353
Biens et services	404 517	678 787	558 305	572 237
Transferts et subventions	23 058 570	23 059 312	23 618 932	23 629 114
Investissement	5 355 500	4 947 500	5 172 502	6 268 702
Total	33 539 644	32 997 332	38 678 523	39 985 406

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNA	566 720
1.1.2 Approvisionnement Biens & Services de la DNA	255 967
1.1.3 Appui aux Producteurs Subvention Intrants (Agriculture)	17 600 000
1.1.4 Prise en charge Personnel DRA District de Bamako	521 146
1.1.5 Prise en charge personnel DRA Kayes	427 897
1.1.6 Prise en charge personnel DRA Koulikoro	672 397
1.1.7 Prise en charge personnel DRA Sikasso	458 841
1.1.8 Prise en charge personnel DRA Ségou	439 509
1.1.9 Prise en charge personnel DRA Mopti	418 266
1.1.10 Prise en charge personnel DRA Tombouctou	247 115
1.1.11 Prise en charge personnel DRA Gao	214 318
1.1.12 Prise en charge personnel DRA Kidal	21 188
1.1.13 Prise en charge personnel DRA Taoudenit	18 696
1.1.14 Prise en charge personnel DRA Menaka	28 014
1.1.15 Approvisionnement en biens et services DRA du District Bamako	6 089
1.1.16 Approvisionnement en biens et services DRA Kayes	7 553
1.1.17 Approvisionnement en biens et services DRA Koulikoro	8 399
1.1.18 Approvisionnement en biens et services DRA Sikasso	7 245
1.1.19 Approvisionnement en biens et services DRA Ségou	5 600
1.1.20 Approvisionnement en biens et services DRA Mopti	6 697
1.1.21 Approvisionnement en biens et services DRA Tombouctou	7 489
1.1.22 Approvisionnement en biens et services DRA Gao	8 530
1.1.23 Approvisionnement en biens et services DRA Kidal	9 571
1.1.24 Approvisionnement en biens et services DRA Taoudenit	12 397
1.1.25 Approvisionnement en biens et services DRA Menaka	13 491
1.1.26 Approvisionnement en biens et services DRA de Nioro	6 000
1.1.27 Approvisionnement en biens et services DRA Dioila	6 000
1.1.28 Approvisionnement en biens et services DRA Bougouni	6 000
1.1.29 Approvisionnement en biens et services DRA Koutiala	6 000
1.1.31 Approvisionnement en biens et services DRA Kita	6 000
1.1.32 Approvisionnement en biens et services DRA Nara	6 000
1.1.33 Approvisionnement en biens et services DRA San	6 000
1.1.34 Approvisionnement en biens et services DRA Douentza	6 000
1.1.45 Services subregionaux de l'Agriculture du District de Bamako	14 000
1.1.46 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Kayes	20 000
1.1.47 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Koulikoro	16 000
1.1.48 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Sikasso	16 000
1.1.49 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Segou	22 000
1.1.50 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Mopti	16 000
1.1.51 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Tombouctou	26 000
1.1.52 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de GAO	32 000
1.1.53 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Kidal	18 000
1.1.54 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Taoudenit	12 000
1.1.55 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Menaka	12 000
1.1.56 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Nioro	12 000
1.1.57 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Dioila	12 000
1.1.58 Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Bougouni	20 000

1.1.59	Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Koutiala	16 000
1.1.60	Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Bandiagara	18 000
1.1.61	Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Kita	12 000
1.1.62	Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Nara	12 000
1.1.63	Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de San	14 000
1.1.64	Services subregionaux de l'Agriculture de la Région de Douentza	12 000
1.1.65	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OMVSF	37 346
1.1.66	Approvisionnement Biens et Services de l'OMVSF	164 000
1.1.67	Trasnfert Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA)	5 000 000
1.1.68	Prise en charge du personnel DRA DIOILA	121 372
1.1.69	Prise en charge du personnel DRA San	147 805
1.1.70	Mise en oeuvre du Projet de Mise en valeur Palines Rizicoles (PMPRT)	1 300 000
1.1.71	Mise en oeuvre du Projet PAESOL	3 300 000
1.1.72	Mise en oeuvre du Projet de Mise en Valeur du Système Lac Faguibine	250 000
1.1.73	Mise en oeuvre du Projet de Développement Rizicole de SABLE	190 000
1.1.74	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale de Kayes	14 107
1.1.75	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale de Koulikoro	22 324
1.1.76	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale de Sikasso	15 311
1.1.77	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale de Segou	26 297
1.1.78	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale de Mopti	21 435
1.1.79	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale de Tombouctou	9 781
1.1.80	Prise en charge du personnel du Centre Régional d'Animation Rurale de Segou	4 699
1.1.81	Prise en charge du personnel du Centre Régional d'Animation Rurale de Mopti	6 542
Total		32 994 154

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	130 905	122 707	258 667	263 840
Biens et services	45 670	55 670	78 092	80 043
Transferts et subventions	1 041 101	1 010 161	1 930 949	1 962 707
Investissement	504 500	454 500	670 173	917 605
Total	1 722 176	1 643 038	2 937 881	3 224 195

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

	Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OPV	394 536
2.1.2	Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages (OPV)	304 852
2.2.1	Prise en charge du personnel CNLCP	122 707
2.2.2	Surveillance et lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP)	134 831
2.2.3	Prise en charge personnel E.P.A de l'Office Moyen Bani (OMB)	180 095
2.2.4	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office Moyen Bani (OMB)	51 517
2.2.5	Mise en oeuvre des Activités du Contrat Plan/Etat de l'Office Moyen Bani (OMB)	304 500
2.2.6	Mise en euvre du Programme Develop. Rrural Sécurité Alimentaire (MLI 021)	150 000
Total		1 643 038

Action 03

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	55 061	54 386	108 799	110 974
Biens et services	5 401	36 910	9 231	9 461
Transferts et subventions	38 009	6 500	84 455	85 299
Investissement	300 000	300 000	398 391	521 213
Total	398 471	397 796	600 876	726 947

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires du Service Semencier National	2 927
3.2.2 Mise en œuvre des activités Service Semencier National	43 410
3.2.3 Prise en charge personnel (SEGOU)	51 459
3.2.4 Projet de Diversification des Filières Agricoles (PDFH)	300 000
Total	397 796

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	31 247	36 057	61 742	62 976
Transferts et subventions	175 287	175 287	389 472	393 362
Total	206 534	211 344	451 214	456 338

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en œuvre des activités de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali	99 750
4.1.2 Mise en œuvre des activités de de la Chambre Régionale d'Agriculture District Bamako	28 497
4.1.3 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Kayes	6 460
4.1.4 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Koulikoro	8 740
4.1.5 Prise en charge du personnel de la Chambre Régionale d'Agriculture Sikasso	36 057
4.1.6 Prise en charge du personnel de la Chambre Régionale d'Agriculture Sikasso	2 826
4.1.7 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Ségou	5 249
4.1.8 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Mopti	4 702
4.1.10 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Tombouctou	5 739
4.1.11 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Gao	6 864
4.1.12 Mise en œuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Kidal	6 460
Total	211 344

Le Programme : 2.088 Aménagement et Equipement Rural

Responsable de Programme : le Directeur National du Génie Rural

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en œuvre de ladite Politique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Aménagement et l'Equipement Rural.

Objectif 1: Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PM, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Superficies aménagées	ha	9600	9720	10206	10500	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nouvelles	ha	8000	8100	8500	8750	

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

1.3 Réhabilitées	km	1600	1620	1701	1750	

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

1.4 Linéaires des pistes rurales réalisées	km	50	97	160	130	

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.5 Nouvelles	km	10	5	5	15	

1.6 Réhabilitées	km	40	92	155	115	

Objectif 2: Moderniser et augmenter le niveau d'équipements des producteurs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Nombre d'exploitations agricoles équipées	Nombre	330	550	610	690	

Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Attelées	Nombre	30	250	260	290	

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

2.3 Motorisées	Nombre	300	300	300	300	

Moyen de Vérification :

Précision Méthodologique :

2.4 Nobre de magasins mis à la disposition des producteurs	Nombre	-	4	18	15	

Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Denombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	973 748	897 771	1 924 107	1 962 582	
Biens et services	281 291	561 462	357 922	366 846	
Transferts et subventions	3 500 710	3 289 809	7 778 555	7 856 330	
Investissement	50 311 500	58 813 500	54 644 470	67 230 656	
Total :	55 067 249	63 562 542	64 705 054	77 416 414	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles	55 067 249	63 562 542	64 705 054	77 416 414	
Total :	55 067 249	63 562 542	64 705 054	77 416 414	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	239	224	224	224
CATEGORIE B1	28	25	25	25
CATEGORIE B2	182	183	183	183
CATEGORIE C	167	134	0	0
AUTRES	183	174	146	146
Total :	799	740	578	578

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	973 748	897 771	1 924 107	1 962 582
Biens et services	281 291	561 462	357 922	366 846
Transferts et subventions	3 500 710	3 289 809	7 778 555	7 856 330
Investissement	50 311 500	58 813 500	54 644 470	67 230 656
Total	55 067 249	63 562 542	64 705 054	77 416 414

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel DNGR	287 384
1.1.2 Approvisionnement en Biens & Services DNGR	181 520
1.1.3 Prise en charge personnel DRGR District Bamako	22 591
1.1.4 Prise en charge personnel DRGR Kayes	117 577
1.1.5 Prise en charge personnel DRGR Koulikoro	100 205
1.1.6 Prise en charge personnel DRGR Sikasso	73 545
1.1.7 Prise en charge personnel DRGR Ségou	78 057
1.1.8 Prise en charge personnel DRGR Mopti	71 356
1.1.9 Prise en charge personnel DRGR Tombouctou	21 742
1.1.10 Prise en charge personnel DRGR Gao	34 344
1.1.11 Prise en charge personnel DRGR Kidal	19 455
1.1.12 Prise en charge personnel DRGR Taoudénit	4 835
1.1.13 Prise en charge personnel DRGR Ménaka	16 246
1.1.14 Approvisionnement biens & services DRGR District Bamako	5 933
1.1.15 Approvisionnement biens & services DRGR Kayes	7 553
1.1.16 Approvisionnement biens & services DRGR Sikasso	8 636
1.1.17 Approvisionnement biens & services DRGR Ségou	5 277
1.1.18 Approvisionnement biens & services DRGR Mopti	12 451
1.1.19 Approvisionnement biens & services DRGR Tombouctou	7 769
1.1.20 Approvisionnement biens & services DRGR Gao	6 514
1.1.21 Approvisionnement biens & services DRGR Kidal	11 589
1.1.22 Approvisionnement biens & services DRGR Taoudénit	10 782
1.1.23 Approvisionnement biens & services DRGR Ménaka	10 997
1.1.24 Approvisionnement biens & services DRGR Nioro	6 000
1.1.25 Approvisionnement biens & services DRGR Dioila	6 000
1.1.26 Approvisionnement biens & services DRGR Bougouni	6 000
1.1.27 Approvisionnement biens & services DRGR Koutiala	6 000
1.1.28 Approvisionnement biens & services DRGR Bandiagara	6 000
1.1.29 Approvisionnement biens & services DRGR Kita	6 000
1.1.30 Approvisionnement biens & services DRGR Nara	6 000
1.1.31 Approvisionnement biens & services DRGR Douentza	6 000
1.1.43 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DU DISTRICT DE BAMAKO	14 000
1.1.44 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE KAYES	20 000
1.1.45 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE KOULIKORO	16 000
1.1.46 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE SIKASSO	16 000
1.1.47 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE SEGOU	22 000
1.1.48 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE MOPTI	16 000
1.1.49 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE TOMBOUCTOU	26 000
1.1.50 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE GAO	32 000
1.1.51 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE KIDAL	18 000
1.1.52 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE TAOUDENIT	12 000
1.1.53 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE MENAKA	12 000
1.1.54 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE NIORO	12 000
1.1.55 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE DIOILA	12 000
1.1.56 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE BOUGOUNI	20 000
1.1.57 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE KOUTIALA	16 000
1.1.58 SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE BANDIAGARA	18 000

1.1.59	SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE KITA	12 000
1.1.60	SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE NARA	12 000
1.1.61	SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE SAN	14 000
1.1.62	SERVICES SUBREGIONAUX DU GENIE RURAL DE LA REGION DE DOUENTZA	12 000
1.1.63	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ODRS	228 000
1.1.65	Prise en charge du Personnel E.P.A de l'ADRS	315 936
1.1.66	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OHVN	506 271
1.1.67	Prise en charge du personnel E.P.A de l'Office Riz Ségou (ORS)	284 240
1.1.68	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ORM	168 004
1.1.69	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ATI	21 192
1.1.70	Aménagement des superficies/Projet de Développement Intégré de l'Office Riz Mopti (PDI-ORM)	300 000
1.1.71	Aménagement des superficies/Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Selingué (PDI BS II)	2 800 000
1.1.72	Amenagement superficies/CONTRAT PLAN ETAT /ODRS / EXPLOITANTS	290 375
1.1.73	Amenagement superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, OPIB, Exploitants Agricoles	300 000
1.1.74	Amenagement superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, ORS et Exploitants Agricoles	400 000
1.1.75	Aménagement de superficies/Contrat Plan AGENCE AMENAGEMENT. TERRES FOURNITURE	522 500
1.1.76	Aménagement de superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, Office du Niger (ON), Exploitants Agricoles	5 000 000
1.1.77	Aménagement de superficies/CONTRAT PLAN/ETAT, ADRS/ et Exploitants Agricoles	256 525
1.1.78	Aménagement superficies/PROJET N'DEBOUGOU PHASE IV	7 871 000
1.1.79	Aménagement de superficies/Projet Renf. Sécu Alimentaire Irrigation Proximité KAARTA/SEFETO	733 350
1.1.80	Aménagement de superficies/CONTRAT PLAN ETAT/OHVN, Exploitants Agricoles	332 500
1.1.81	Aménagement des superficies/Pogramme Promotion Agroécologique Irrigation	4 000 000
1.1.83	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB)	135 000
1.1.84	Approvisionnement en Biens et Services de l'Agence de Développement Rural de la vallée du Fleuve Sénégal	321 072
1.1.85	Prise en charge du personnel DIOILA	29 567
1.1.86	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office Haute Vallée du Niger (OHVN)	208 396
1.1.87	Approvisionnement en Biens et Services de l'OFFICE RIZ SEGOU (ORS)	312 500
1.1.88	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office RIZ MOPTI (ORM)	144 068
1.1.89	Aménagement des superficies/PROGRAMME RESILIENCE SYSTEME ALIMENTAIRE AFRIQUE DE L'OUEST	6 300 000
1.1.90	Amenagement des superficies/PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC.	60 000
1.1.91	Amenagement des superficies/PROJET DVPT. AGRICULTURE ZONE ARIDE DU MALI	6 000 000
1.1.92	Amenagement des superficies/Projet d'Appui Initiative Irrigation Sahel Mali (PAIS-MALI)	376 000
1.1.93	NOUV. PROJ. APPUI CIBLES TERRES IRRIGUEES OPPORTINUITES NUTRITION (KYS, KKORO, DIOLA & PAYS DOGON)	4 985 000
1.1.94	Projet d'Appui au Renforcement de la Resilience des Communautés de Base (PARCB)	8 350 000
1.1.95	Amenagement des superficies/Travaux Amenagement 250 HA PLAINE	100 000
1.1.96	Approvisionnement biens & services DRGR Koulikoro	6 441
1.1.97	Approvisionnement biens & services DRGR San	6 000
1.1.98	Prise en charge personnel DRGR San	20 867
1.1.99	Mise en oeuvre des activités de l'Office de Développement Rural Selingué (O.D.R.S)	231 776
1.1.100	Prise en charge du Personnel Baguineda	303 762
1.1.101	Approvisionnement en Biens et Services de l'ATI	105 260
1.1.102	Projet Appui Developp. Rural SOKE1 (PADER-S1)	700 000
1.1.103	Amenagement du Contrat Plan Etat/Office Riz Mopti Exploitants	250 000
1.4.1	Réalisation des linéaires des pistes rurales/Projet Anenag. Proximité Renforc.	340 000
1.4.2	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PROJET DVPT. AGRICULTURE ZONE ARIDE DU MALI	6 000 000
1.4.3	Réalisation des linéaires des pistes rurales/Projet d'Appui Initiative Irrigation Sahel Mali (PAIS-MALI)	400 000
1.4.4	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PERIMETRE BAGUINEDA	100 000
1.4.5	Réalisation des linéaires des pistes rurales/PDI-BS	700 000
1.4.6	Réalisation des linéaires des pistes rurales/CONTRAT PLAN Etat ADRS	50 000
1.4.7	Realisation des linéaires des pistes rurales /PROJET RENFORCEMENT SECURITE ALIMENTAIRE IRRIGATION PROXIMITE KAARTA/SEFETO (PRSAIP-K/S)	500 000
2.1.1	Prise en charge des activités de la Commission de Gestion Suivi Pilote Equipement Agricole	4 332
2.1.2	Equipement des exploitations agricoles/CONTRAT PLAN/ETAT, ADRS/ et Exploitants Agricoles	50 000
2.1.3	Equipement des exploitations agricoles/CONTRAT PLAN/ETAT/ATI	250 000

2.1.4	Equipement Projet Renf. Sécu Alimentaire Irrigation Proximité KAARTA/SEFETO	96 250
2.4.1	Contruction des magasins/Projet Renf. Sécu Alimentaire Irrigation Proximité KAARTA/SEFETO	300 000
Total		63 562 542

Le Programme : 2.089 Recherche et Formation

Responsable du Programme : le Directeur Général de l'IER.

a) Présentation stratégique du programme

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de contribuer à l'augmentation de la production et de la qualité des productions agricoles, animales, forestières, halieutiques par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural pour l'amélioration des revenus et la sécurité alimentaire des populations.

Les principales missions du Programme se résument comme suit :

- assister les ministres chargés du secteur agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

a) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.089 est bâti autour de trois objectifs spécifiques constituant des actions. Il s'agit de :

- améliorer durablement la productivité des chaines de valeurs agricoles dans les exploitations Agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des acteurs des chaines de valeur des filières agricoles et péri-agricoles ;
- renforcer les capacités des agents du conseil agricole, des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Améliorer durablement la productivité des chaines de valeurs agricoles dans les exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Nombre de technologies et innovations produites	Nombre	21	30	30	30	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement des technologies et innovations produites

Objectif 2: Produire des rapports et propositions de recherche de qualité adaptés aux besoins des chaînes de valeur des ilières agricoles et péri-agricoles et assurer leur mise en oeuvre

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux de réalisation des activités de recherche	%	98,28	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapports annuels de l'IER et du CNRA

Précision Méthodologique : (Activités de recherches réalisées/activités de recherches programmées) x 100						
2.2 Pourcentage de propositions de recherche validées par la Commission Scientifique du CNRA	%	65	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre de propositions et de rapports de recherche validés/ nombre de document soumis à validation x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Biens et services	31 900	34 650	54 549	55 912	
Transferts et subventions	4 578 241	4 598 241	10 172 848	10 274 575	
Investissement	333 500	233 500	442 947	592 593	
Total :	4 943 641	4 866 391	10 670 344	10 923 080	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Recherche et formation	4 943 641	4 866 391	10 670 344	10 923 080	
Total :	4 943 641	4 866 391	10 670 344	10 923 080	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	205	211	211	211
CATEGORIE B1	17	17	17	17
CATEGORIE B2	99	96	96	96
CATEGORIE C	50	45	0	0
AUTRES	73	69	45	45
Total :	444	438	369	369

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	31 900	34 650	54 549	55 912
Transferts et subventions	4 578 241	4 598 241	10 172 848	10 274 575
Investissement	333 500	233 500	442 947	592 593
Total	4 943 641	4 866 391	10 670 344	10 923 080

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01 (En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge personnel E.P.A (IER)	3 706 991
1.1.2	Approvisionnement en biens & services	400 000
1.1.3	Participation Recherche Agronomique (IER)	332 500
1.1.4	Renforcement des capacités (formation des agents de IER)	60 000
1.1.5	Acquisition des équipements	33 500
1.1.6	Projet de Construction Siege de l'IER	200 000
2.1.1	Tenue de la commission scientifique du CNRA	5 000
2.1.2	Approvisionnement en Biens et Services CNRA	28 270
2.1.3	Elaboration du Plan Stratégique	75 000
2.2.1	Validation des rapports et des propositions de recherche de l'IER par la Commission Scientifique du CNRA	25 130
Total		4 866 391

Le Programme : 3.006 Appui au financement de l'Agriculture

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture s'occupe du financement des activités agricoles et péri-agricoles.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.006 est bâti autour de l'objectif spécifique suivant : assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

A cet objectif, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage (%) des Exploitations Agricoles Faliliales (EAF) et Entreprises Agricoles (EA) financées.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FNAA.					
Précision Méthodologique : (Total des EAF et EA financées/Total des EAF et EA à financer)x100					
1.2 Pourcentage (%) des Exploitations Agricoles Familiales et Entreprises Agricoles garanties.	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité du FNAA					
Précision Méthodologique : (Total des EAF et EA garanties/Total des EAF et EA à garantir) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Investissement	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	
Total :	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	
Total :	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Investissement	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	
Total	5 000 000	5 320 943	5 594 137	5 980 132	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Exploitations Agricoles familiales et Entreprises Agricoles financées	5 070 943
1.2.1	Garanties délivrées aux exploitants Agricoles (EAF et EA)	250 000
Total		5 320 943

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CPS SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL		120 000	120 000	120 000	159 357	208 486
APPUI A ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)		350 000	350 000	350 000	464 791	608 086
RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE ELEVAGE & PECHE		400 000	400 000	400 000	531 189	694 954
CONSTRUCTION SIEGE INSTITUT DU SAHEL		2 700 000	200 000	300 000	270 702	354 159
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DFM/DRH MA		2 000 000	1 200 000	1 000 000	1 593 571	2 084 868
CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNGR ET DNA		2 500 000	100 000	100 000	132 797	173 738
PROJET MULTI-ENERGIES RESILIENCE GESTION INTEGREE DES		350 000	300 000	350 000	425 590	514 240
PROG. DVLPT ZONE SPECIALE TRANSFORMAT° AGRO-INDUST R		150 000	200 000	150 000	270 702	354 158
Total :		8 570 000	2 870 000	2 770 000	3 848 699	4 992 689

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.087	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES		300 000	300 000	300 000	398 391	521 213
OFFICE DU MOYEN BANI		200 000	200 000	200 000	265 593	347 475
MISE EN VALEUR DU SYSTEME LAC FAGUIBINE		250 000	250 000	250 000	331 992	434 344
PROGRAMME DEVELOP. RURAL SECURITE ALIMENTAIRE (MLI 0		2 000 000	200 000	150 000	265 595	347 477
Total :		2 750 000	950 000	900 000	1 261 571	1 650 509

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.088	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CH		400 000	500 000	400 000	663 987	868 693
CONTRAT PLAN ETAT OFFICE NIGER EXPLOITANTS AGRICOLES		5 000 000	5 000 000	5 000 000	6 639 879	8 686 953
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE E		1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 991 963	2 606 083
PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES CO		150 000	0	150 000	0	0
CONTRAT-PLAN ETAT OHVN EXPLOITANTS		250 000	200 000	250 000	265 595	347 477
CONTRAT PLAN ETAT / ODRS EXPLOITANTS		250 000	250 000	250 000	331 992	434 344
CONTRAT PLAN ETAT OPIB EXPLOITANTS		300 000	300 000	300 000	265 595	347 477
CONTRAT PLAN ETAT ADRS EXPLOITANTS		300 000	300 000	300 000	398 392	521 215
PROJET APPUI DEVELOP. RURAL SOKE1 (PADER-S1)		2 700 000	350 000	700 000	464 791	608 086
CONTRAT PLAN ETAT/OFFICE RIZ MOPTI EXPLOITANTS		250 000	250 000	250 000	331 993	434 345
CONTRAT PLAN ETAT OFFICE RIZ SEGOU EXPLOITANTS		400 000	250 000	400 000	331 993	434 345
TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE		100 000	100 000	100 000	132 797	173 738
PROJET DEVELOPPEMENT INTEGRE OFFICE RIZ MOPTI (PDI-ORM		5 000 000	300 000	300 000	398 392	521 216
PROJET AMENAGEMENT DES TERRES/ATI		250 000	200 000	250 000	265 593	347 474
PROJET RENFORCEMENT SECURITE ALIMENTAIRE IRRIGATION		100 000	100 000	100 000	132 797	173 738
Total :		16 950 000	9 600 000	10 250 000	12 615 759	16 505 184

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.089	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
PROJET DE CONSTRUCTION SIEGE DE L'IER		3 300 000	300 000	200 000	398 392	521 216
Total :		3 300 000	300 000	200 000	398 392	521 216

SECTION :822 MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Le Ministère de l'Élevage et de la Pêche prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Elevage et de la Pêche.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaire ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de productions animales;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisations des productions animales et aquacoles, en rapport avec le ministère chargé du commerce ;
- la contribution au développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Elevage et de la Pêche.
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des Programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche dans la mise en œuvre de sa politique, rencontre les contraintes suivantes :

- l'occupation illicite des domaines et des infrastructures de l'élevage et de la pêche ;
- la faible productivité des systèmes d'élevage et de production halieutiques ;
- la faible capacité de résilience de nos systèmes de production d'élevage et de pêche face aux effets des changements climatiques ;
- le faible respect des textes réglementaires et législatifs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- le faible niveau d'organisation et d'équipements des acteurs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- le coût élevé des intrants de l'élevage et de la pêche par rapport à la capacité financière des producteurs ;
- la vétusté et l'insuffisance des bureaux, matériels roulants, des infrastructures, et équipements de santé animale, de transformation des produits et sous-produits de l'élevage et de la pêche ;
- le faible développement des cultures fourragères ;
- les insuffisances des systèmes d'information et des statistiques des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- l'insuffisance du personnel ;
- la persistance de certaines maladies animales.

I.2.2 Défis

- La sécurisation des infrastructures d'élevage et de pêche ;
- l'intensification de nos systèmes de production d'élevage et d'aquaculture ;
- l'adaptation et la résilience de nos systèmes de production d'élevage et de pêche face aux effets des changements climatiques ;
- l'application rigoureuse des textes réglementaires et législatifs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le renforcement des capacités des acteurs des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- la mise à la disposition des producteurs, des intrants d'élevage, de pêche et d'aquaculture de qualité et à moindre coût ;
- la réhabilitation et la réalisation des bureaux, des infrastructures et des équipements de santé animale, de transformation des produits et sous-produits de l'élevage et de la pêche ;
- le développement et l'intensification des cultures fourragères ;

- le développement des systèmes d'information et des statistiques des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- l'amélioration significative du taux de remplissage du cadre organique ;
- l'éradication de la peste des petits ruminants, la rage canine et la trypanosonose animale.

I.3 La politique sectorielle

Les sous-secteurs Elevage et Pêche occupent une place importante dans l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires fortes qui orientent les interventions publiques dans le secteur de l'élevage et de la pêche au Mali. Ces interventions publiques sont mises en œuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Loi portant Charte Pastorale
- la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE);
- la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA);
- Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolSAN)
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- la Politique Nationale Genre.
- la Stratégie nationale de stabilisation et de sécurisation du bétail malien (SNSSBM).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	10	6.26	-1.06	6.26
2	Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5	3.6	89.81	7.9
3	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)	%	80	60.16	57.19	71.51

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Administration Générale	15 762 271	12 012 193	13 284 952	15 643 202	
Développement des Productions et Industries Animales	8 490 061	9 240 729	15 904 859	17 547 434	
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	2 638 736	3 118 063	4 442 363	5 011 711	
Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	4 128 805	4 185 108	7 327 407	7 995 763	
Total :	31 019 873	28 556 093	40 959 581	46 198 110	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	4 542 337	4 147 519	8 878 270	9 059 155	
Biens et services	2 033 218	3 467 836	3 221 519	3 304 115	
Transferts et subventions	5 694 318	5 757 738	12 370 615	12 499 131	
Investissement	18 750 000	15 183 000	16 489 177	21 335 709	
Total :	31 019 873	28 556 093	40 959 581	46 198 110	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.037 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme Le programme 1.037 s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- iii) le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département ;
- iv) le suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques déclinés en 09 objectifs opérationnels qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics.
- (iv) la décentralisation et la déconcentration au sein du département ;

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Pourcentage de politiques et stratégies évaluées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Total de politiques et stratégies évaluées / total de politiques et stratégies prévues) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	95	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés / nombre de marchés programmés) x 100

2.3 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte rendu des conseils de Cabinet

Précision Méthodologique : (activités de communication réalisées / activités de communication programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteur de l'élevage de de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
3.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100

3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en œuvre des recommandations	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions de suivi des recommandations réalisées / Nbre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur élevage et pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Taux de réalisation des activités de décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	211 205	254 127	417 338	425 683	
Biens et services	948 166	1 230 166	1 621 343	1 661 859	
Transferts et subventions	77 900	77 900	173 093	174 823	
Investissement	14 525 000	10 450 000	11 073 178	13 380 837	
Total :	15 762 271	12 012 193	13 284 952	15 643 202	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination et pilotage de la politique du département	14 760 006	10 714 313	11 542 236	13 822 920	
Gestion financière et matérielle	783 519	1 079 134	1 406 872	1 438 426	
Processus de décentralisation et de déconcentration	50 788	50 788	86 842	89 011	
Contrôle, assistance à la gestion des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche	167 958	167 958	249 002	292 845	
Total :	15 762 271	12 012 193	13 284 952	15 643 202	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	18	16	16	16
CATEGORIE B1	2	4	4	4
CATEGORIE B2	3	5	5	5
CATEGORIE C	3	3	0	0
AUTRES	14	19	10	10
Total :	40	47	35	35

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	109 006	133 313	215 395	219 702
Biens et services	226 000	231 000	386 460	396 119
Investissement	14 425 000	10 350 000	10 940 381	13 207 099
Total	14 760 006	10 714 313	11 542 236	13 822 920

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	133 313
1.1.2 Coordination et pilotage des activités du département	261 000
1.2.1 Projet Dev. Durable Exploit. Pastorales Sahel Mali (PDDEPS)	170 000
1.2.2 Prog Dvpt intégré Ress Animales Aquacoles au Mali (PIDRAAM II)	1 150 000
1.2.3 Prog Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	8 700 000
1.2.4 Projet de Construction de l'Hôtel du Département de l'Elevage et de la Pêche	300 000
Total	10 714 313

Action 02**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	102 199	120 814	201 943	205 981
Biens et services	603 420	880 420	1 031 836	1 057 622
Transferts et subventions	77 900	77 900	173 093	174 823
Total	783 519	1 079 134	1 406 872	1 438 426

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	120 814
2.1.2 Préparation et exécution du budget du département DFM	586 669
2.1.3 Suivi de la mise en oeuvre du Plan de Campagne Agricole	61 000
2.1.4 Organisation et participation aux Journées et salons de l'Elevage et la Pêche	68 400
2.1.5 Organisation des ateliers de formation	73 018
2.1.6 Mise en oeuvre des activités de suivi des directives de l'UEMOA dans le cadre de la pêche durable	9 500
2.2.1 Mise en oeuvre de l'exécution du plan de passation des marchés	116 933
2.3.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités de communication	42 800
Total	1 079 134

Action 03**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	50 788	50 788	86 842	89 011
Total	50 788	50 788	86 842	89 011

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités	50 788
Total	50 788

Action 04

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Biens et services	67 958	67 958	116 205	119 107
Investissement	100 000	100 000	132 797	173 738
Total	167 958	167 958	249 002	292 845

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de vérification de la gestion et de la performance	36 756
3.1.2 Réhabilitation Inspection Elevage et Pêche	100 000
3.2.1 Organisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de	31 202
Total	167 958

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : le Directeur National des Productions et des Industries Animales.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.090 « Développement des productions et Industries Animales » a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles ;
- la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE) ;
- Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolSAN) ;
- la Politique Nationale Genre ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Le programme 2.090 poursuit quatre (04) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

1. promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. assurer la valorisation des produits animaux ;
3. améliorer l'alimentation des animaux ;
4. assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de l'élevage.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries Animales » est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont

les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux d'évolution des productions de viande	%	17,90	18	18	18	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année } n - (\text{Quantités } n-1) / (\text{Quantités de l'année } n-1)] \times 100$

1.2 Taux d'évolution des productions de lait	%	8,18	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités PRODEVALAIT/DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année } n - (\text{Quantités } n-1) / (\text{Quantités de l'année } n-1)] \times 100$

1.3 Taux d'évolution des productions d'oeufs de consommation	%	10.	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Production de l'année } n - (\text{Production de l'année } n-1) / (\text{Production de l'année } n-1)] \times 100$

1.4 Nombre de vaches inséminées	Nombre	12.994	19000	20000	20000

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités CNIA/DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.5 Taux d'accroissement du volume des productions contrôlées de cuirs et peaux	%	16.00	18	18	18

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{volume des exportations contrôlées de l'année } n - (\text{volume des exportations contrôlées de l'année } n-1) / (\text{volume des exportations contrôlées de l'année } n-1)] \times 100$

1.6 Taux d'évolution de la production de miel	Nombre	12 994	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[(\text{Quantité de l'année } n - \text{quantité de l'année } n-1) / \text{quantité de l'année } n-1] \times 100$

1.7 Accroissement numérique du bétail ruminant endémique	Nombre	236	246	261	281

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité CCMBRE

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.8 Nombre d'animaux mis à la disposition des agroéleveurs	Nombre	-	10	15	20

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité CCMBRE

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la valorisation des produits animaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Pourcentage des exploitations d'élevage équipé en matériel de transformation	%	60	60	70	50	

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : $((\text{Nombre des exploitations d'élevage équipé} / \text{Nombre prévu}) \times 100$ **Objectif 3: Améliorer l'alimentation des animaux**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage des exploitations d'élevage appuyée et conseillée en production des fourrages	%	50	50	60	70

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre des exploitations d'élevage appuyé et conseillé} / \text{Nombre prévu}) \times 100$

3.2 Taux d'espaces aménagés et équipés pour l'alimentation des animaux	%	39	39	44	49

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de superficie d'espace pastoral aménagé équipé pour l'alimentation des animaux} / \text{total d'espace prévu}) \times 100$

3.3 Nombre des périmètres pastoraux aménagés	Nombre	-	25	25	25

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la formation des cadres et des producteurs dans les domaines de l'élevage

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
4.1 Pourcentage d'activité pédagogique exécuté (CFPE)	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFPE

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

4.2 Pourcentage d'élèves admis en classe supérieur (CFPE)	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFPE

Précision Méthodologique : Total des élèves admis / total des élèves prévu x 100

4.3 Pourcentage d'agents de base produit (CFPE)	%	-	100	100	100	

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFPE

Précision Méthodologique : Total des agents de base produit / total des agents de base prévu x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 495 653	1 301 714	2 858 057	2 918 550	
Biens et services	344 392	845 240	532 400	546 762	
Transferts et subventions	4 350 016	4 335 775	9 457 328	9 555 218	
Investissement	2 300 000	2 758 000	3 057 074	4 526 904	
Total :	8 490 061	9 240 729	15 904 859	17 547 434	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants	8 490 061	9 240 729	15 904 859	17 547 434	
Total :	8 490 061	9 240 729	15 904 859	17 547 434	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	101	98	98	98
CATEGORIE B1	5	5	5	5
CATEGORIE B2	112	99	99	99
CATEGORIE C	134	109	0	0
AUTRES	60	77	102	102
Total :	412	388	304	304

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 495 653	1 301 714	2 858 057	2 918 550
Biens et services	344 392	845 240	532 400	546 762
Transferts et subventions	4 350 016	4 335 775	9 457 328	9 555 218
Investissement	2 300 000	2 758 000	3 057 074	4 526 904
Total	8 490 061	9 240 729	15 904 859	17 547 434

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel DNPIA	233 428
1.1.2 Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle (dotation de femmes et jeunes en unités wassaché et	500 000
1.1.3 Intensification de l'emboûche	113 169
1.1.4 Organisation des ventes promotionnelles des 'animaux à l'occasion des fêtes tabaski et de ramadan	21 857
1.1.5 Acquisition d'équipement & mobilier pour les Services déconcentrés	20 000
1.1.6 Acquisition de Matériel informatique pour les Services déconcentrés	30 000
1.1.7 Appui aux producteurs (Subvention intrants Elevage & Pêche)	4 000 000
1.2.1 Appui conseil production, valorisation du lait cru local DRPIA de Kayes (Salaire du personnel)	172 185
1.2.2 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Koulikoro (Salaire du personnel)Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Koulikoro (Salaire du personnel)	209 109
1.2.3 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Sikasso (Salaire du personnel)	106 461
1.2.4 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Ségou (Salaire du personnel)	109 074
1.2.5 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Mopti (Salaire du personnel)	126 734
1.2.6 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Tombouctou (Salaire du personnel)	63 280
1.2.7 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Gao (Salaire du personnel)	61 327
1.2.8 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Kidal (Salaire du personnel)	47 737
1.2.9 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Taoudéni (Salaire du personnel)Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Taoudéni (Salaire du personnel)	20 009
1.2.10 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de Ménaka (Salaire du personnel)	17 030
1.2.11 Appui conseil production valorisation du lait cru local DRPIA de San (Salaire du personnel)	35 252
1.3.1 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA du District de Bamako	6 269
1.3.2 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Kayes	7 553
1.3.3 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Koulikoro	8 818
1.3.4 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Sikasso	6 422
1.3.5 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Ségou	13 470
1.3.6 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Mopti	13 632
1.3.7 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Tombouctou	8 361
1.3.8 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Gao	8 682
1.3.9 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Kidal	11 590
1.3.10 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Taoudéni	14 012
1.3.11 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Ménaka	14 821
1.3.12 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Nioro	6 000
1.3.13 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Dioila	6 000
1.3.14 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Bougouni	6 000
1.3.15 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Koutiala	6 000
1.3.16 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Bandiagara	6 000
1.3.17 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Kita	6 000
1.3.18 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Nara	6 000
1.3.19 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de San	6 000
1.3.20 Appui conseil à la production d'œufs de consommation de la DRPIA de Douentza	6 000
1.4.1 Prise en charge du salaire du personnel E.P.A (CNIA)	101 375
1.4.2 Renforcement des capacités du CNIA	113 000
1.4.3 Acquisition des équipements Centre National d'Insémination Artificielle Animale	300 000
1.4.4 Prise en charge de la Campagne d'intensification de l'insémination artificielle (Projet BSI)	250 000
1.5.1 Renforcement des capacités de la Cellule d'Appui et de la Valorisation des sous-produits d'abattage	1 215
1.5.2 Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux SSR DNPIA du District de Bamako	14 000

1.5.3	Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux SSR DNPIA de Kayes	20 000
1.5.4	Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux SSR DNPIA de Koulikoro	16 000
1.5.5	Appui conseil à la production et la valorisation des cuirs et peaux SSR DNPIA de Sikasso	16 000
1.6.1	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Ségou	22 000
1.6.2	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Mopti	16 000
1.6.3	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Tombouctou	26 000
1.6.4	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Gao	32 000
1.6.5	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Kidal	18 000
1.6.6	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Taoudéni	12 000
1.6.7	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Ménaka	12 000
1.6.8	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Nioro	12 000
1.6.9	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Dioila	12 000
1.6.10	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Bougouni	20 000
1.6.11	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Koutiala	16 000
1.6.12	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Bandiagara	18 000
1.6.13	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Kita	12 000
1.6.14	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Nara	12 000
1.6.15	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de San	14 000
1.6.16	Appui conseil à la production du miel SSR DNPIA de Douentza	12 000
1.7.1	Projet d'Appui Conservation Diffusion Bétail Ruminants Endémique Zone Sud Mali (PACD- BRE	200 000
1.8.1	Mise en oeuvre des activités du CCMD/BR	50 100
1.8.2	Programme Développement de la Race Girilando	100 000
2.1.1	Mise en oeuvre des activités PRODEVALAIT	55 610
2.1.2	Prise en charge du personnel PRODEVALAIT	11 890
2.1.3	Projet Développement Valorisation Production Laitière Mali (PRODEVALAIT)	250 000
3.1.1	Mise en oeuvre des activités pour la Diffusion des cultures fourragères	250 000
3.2.1	Réalisation d'espaces aménagés et équipés pour l'alimentation des animaux	250 000
3.3.1	Appui la Stratégie Nationale de Stabilisation et Sécurisation du Bétail Malien	300 000
4.1.1	Mise en oeuvre des activités pédagogique du CFPE	79 822
4.1.2	Projet de réhabilitation Centre de Formation Pratique en l'Elevage (CFPE)	300 000
4.2.1	Organisation des sessions de Formation des élèves dans les filières (CFPE)	153 237
4.3.1	Prise en charge des salaires du personnel & Heures Supplémentaire du (CFPE)	88 198
Total		9 240 729

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles ;
- la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA 2012) ;
- la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PolSAN) ;
- la Politique Nationale Genre ;
- Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles.

Le programme 2.091 poursuit trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

1. Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles;
2. Assurer la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles;
3. Assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Taux d'évolution de la production aquacole	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Quantité de l'année n)-(quantité de l'année n-1)/ quantité de l'année n-1] x100					
1.2 Taux des exploitants appuyés et équipés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : : (Total des exploitants équipés / total prévu) x 100					
1.3 Taux des exploitants formés dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Total des exploitants formés / total prévu) x 100					
1.4 Taux de réalisation des missions de supervision des activités dans le domaine de la pêche et l'aquaculture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Total des missions de supervision réalisées /total prévu) x 100					
1.5 Taux de femmes de la chaine de valeur poisson formées	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AGMCPB					
Précision Méthodologique : (Total femmes formées X 100) /Total prévu					
1.6 Taux de réalisation des quantités de glace pour la réduction des pertes post capture	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AGMCPB					
Précision Méthodologique : (Total quantité de glace produite X 100) /Total prévu					
1.7 Taux de réalisation des quantités de poissons stockés et conservés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AGMCPB					
Précision Méthodologique : (Total quantité de poissons stockés et conservés X 100) /Total prévu					

Objectif 2: Assurer la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de mise en oeuvre des activités de l'ODPA-DIN	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel ODPA-DIN					
Précision Méthodologique : (Activités Réalisées / activités prévues) x 100					
2.2 Taux de réalisation des missions et contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources par les DRP	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Total des missions de contrôle réalisées /total prévu) x 100					
2.3 Taux de réalisation des mises en défens organisées et suivies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : Total mises en défens organisées et suivies/ total prévu					
2.4 Taux d'installation et accompagnement des jeunes & femmes pisciculteurs de l'ODPA-DIN	%	100	100	100	100

Objectif 3: Assurer la formation diplômante des cadres et producteurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
3.1 Pourcentage des diplômés par le Centre de Formation Pratique en Aquaculture (CFPA)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel du CFPA Molodo					
Précision Méthodologique : (Total des diplômés formés / total prévu) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 075 622	1 002 047	2 125 418	2 167 922	
Biens et services	355 742	718 644	511 818	525 667	
Transferts et subventions	307 372	347 372	609 243	616 834	
Investissement	900 000	1 050 000	1 195 884	1 701 288	
Total :	2 638 736	3 118 063	4 442 363	5 011 711	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action (En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants	2 638 736	3 118 063	4 442 363	5 011 711	
Total :	2 638 736	3 118 063	4 442 363	5 011 711	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	62	52	52	52
CATEGORIE B1	14	12	12	12
CATEGORIE B2	74	72	72	72
CATEGORIE C	127	111	0	0
AUTRES	55	57	101	101
Total :	332	304	237	237

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 075 622	1 002 047	2 125 418	2 167 922
Biens et services	355 742	718 644	511 818	525 667
Transferts et subventions	307 372	347 372	609 243	616 834
Investissement	900 000	1 050 000	1 195 884	1 701 288
Total	2 638 736	3 118 063	4 442 363	5 011 711

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel DNP	134 343
1.1.2 Appui conseil pour l'amélioration de la production halieutique et aquacole (DNP)	85 257
1.1.3 Mise en oeuvre des activités d'amélioration de la pisciculture (Alevins)	300 000
1.1.4 Organisation des missions de supervision des productions halieutiques et aquacoles (DNP)	5 000
1.1.5 Organisation des journées du poisson (DNP)	5 000
1.1.6 Acquisition des équipements et mobiliers pour les Services déconcentrés	20 000
1.1.7 Acquisition de matériels informatiques pour les services déconcentrés	30 000
1.1.8 Programme Quinquennal Aménagement Aquacoles (BSI)	250 000
1.2.1 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP District Bamako (Salaire personnel)	120 750
1.2.2 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kayes (Salaire personnel)	83 292
1.2.3 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Koulikoro (Salaire personnel)	93 599
1.2.4 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Sikasso (Salaire personnel)	102 877
1.2.5 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Ségou (Salaire personnel)	118 860
1.2.6 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Mopti (Salaire personnel)	173 947
1.2.7 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Tombouctou (Salaire personnel)	71 558
1.2.8 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Gao (Salaire personnel)	46 489
1.2.9 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Dioila (Salaire personnel)	24 774
1.2.10 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP San (Salaire personnel)	16 200
1.3.1 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP du District de Bamako	8 009
1.3.2 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kayes	8 057
1.3.3 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Koulikoro	8 444
1.3.4 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Sikasso	7 261
1.3.5 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Ségou	8 057
1.3.6 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Mopti	14 136
1.3.7 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Tombouctou	9 269
1.3.8 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Gao	9 007
1.3.9 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kidal	56 580
1.3.10 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Taoudéni	10 782
1.3.11 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Ménaka	13 015
1.3.12 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Nioro	6 000
1.3.13 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Dioila	6 000
1.3.14 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Bougouni	6 000
1.3.15 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Koutiala	6 000
1.3.16 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Bandiagara	6 000
1.3.17 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Kita	6 000
1.3.18 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Nara	6 000
1.3.19 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP San	6 000
1.3.20 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole DRP Douentza	6 000
1.4.1 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche District Bamako	14 000
1.4.2 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Kayes	20 000
1.4.3 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Koulikoro	16 000
1.4.4 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Sikasso	16 000
1.4.5 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Ségou	22 000
1.4.6 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Mopti	16 000
1.4.7 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Tombouctou	26 000
1.4.8 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Gao	32 000
1.4.9 Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Kidal	18 000

1.4.10	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Taoudéni	12 000
1.4.11	Appui conseil amélioration production halieutique et aquacole SS Pêche Ménaka	12 000
1.5.1	Diffusion des techniques de conservation et de transformation du poisson (AGMCPB)	91 500
1.5.2	Mise en oeuvre du Contrat Plan ETAT/Marché Central à Poisson Bamako/Coop (BSI)	250 000
2.1.1	Mise en oeuvre des activités de l'Office Développement Pêche Aquaculture Delta Intérieur Niger	152 000
2.1.2	Appui aux activités ODPa-DIN (BSI)	200 000
2.2.1	Organisation missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources SS Pêche Nioro	12 000
2.2.2	Organisation missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources SS Pêche Dioila	12 000
2.2.3	Organisation missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources SS Pêche Bougouni	20 000
2.2.4	Organisation missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources SS Pêche Koutiala	16 000
2.2.5	Organisation missions de contrôle et réglementation de l'exploitation des ressources SS Pêche Bandiagara	18 000
2.3.1	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens SS Pêche Kita	12 000
2.3.2	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens SS Pêche Nara	12 000
2.3.3	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens SS Pêche San	14 000
2.3.4	Appui à l'organisation et au suivi des mises en défens SS Pêche Douentza	12 000
3.1.1	Mise en oeuvre des activités du CFPA de Molodo	84 770
3.1.2	Organisation des sessions de formation recyclage agents producteurs dans les filières CFPA de Molodo	103 872
3.1.3	Prise en charge des Heures Supplémentaires	15 358
Total		3 118 063

Le Programme : 2.092 Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : le Directeur National des Services Vétérinaires.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire » a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- la Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles ;
- la Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004) ;
- la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PoSAN) ;
- la Politique Nationale Genre ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles.

Le programme 2.092 poursuit deux (02) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

1. Assurer la sécurité sanitaire des animaux et la santé publique vétérinaire;
2. Assurer la production de vaccins.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire » est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Assurer la sécurité sanitaire des animaux et la santé publique vétérinaire					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
1.1 Pourcentage des animaux vaccinés contre les principales maladies	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport Annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (Nombre d'animaux vaccinés / total prévu) x 100					
1.2 Pourcentage de foyer de maladies circonscrit	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (Total de foyers de maladies circonscrit / total de foyers suspects) x 100					
1.3 Pourcentage des établissements et points de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux inspectés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (nombre de vaccination effectuées/nombre de vaccination prévues)*100					
1.4 Pourcentage de réalisation des activités du CNASA	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités CNASA					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues) x 100					
1.5 Pourcentage de superficies traitées pour réduire la population de mouches tsé-tsé	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités CCLMT- DNSV					
Précision Méthodologique : (superficies traitées contre les mouches tsé-tsé/superficies totales programmé)					

Objectif 2: Assurer la production de vaccins et la recherche vétérinaire					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2025	2026	2027	2028
2.1 Taux de doses de vaccins produits et conservés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, LCV, LVG DNSV					
Précision Méthodologique : (Doses totale produite et conservée / total prévu) x 100					
2.2 Pourcentage des recherches appliquées (LVG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LCV					
Précision Méthodologique : (Total cumulé des recherches appliquées / total des recherches effectuées) x 100					
2.3 Pourcentage des recherches appliquées (LVG)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LVG					
Précision Méthodologique : (Total cumulé des recherches appliquées / total des recherches effectuées) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	1 759 857	1 589 631	3 477 457	3 547 000	
Biens et services	384 918	673 786	555 958	569 827	
Transferts et subventions	959 030	996 691	2 130 951	2 152 256	
Investissement	1 025 000	925 000	1 163 041	1 726 680	
Total :	4 128 805	4 185 108	7 327 407	7 995 763	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	2 847 135	3 070 777	4 991 653	5 557 429	
Recherche animale et production de vaccins	1 281 670	1 114 331	2 335 754	2 438 334	
Total :	4 128 805	4 185 108	7 327 407	7 995 763	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	161	162	162	162
CATEGORIE B1	20	16	16	16
CATEGORIE B2	129	126	126	126
CATEGORIE C	182	176	0	0
AUTRES	54	58	79	79
Total :	546	538	383	383

Action 01

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	1 759 857	1 589 631	3 477 457	3 547 000
Biens et services	384 918	673 786	555 958	569 827
Transferts et subventions	27 360	82 360	60 792	61 399
Investissement	675 000	725 000	897 446	1 379 203
Total	2 847 135	3 070 777	4 991 653	5 557 429

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire du personnel DSNV	276 313
1.1.2 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DSNV	142 967
1.1.4 Organisation de la campagne de vaccination contre la PPCB	475 000
1.1.5 Acquisition Equipements & Mobiliers Services Déconcentrés	20 000
1.1.6 Acquisition Matériel informatique Services Déconcentrés	30 000
1.2.1 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV District de Bamako (Salaire	239 391
1.2.2 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Kayes (Salaire personnel)	188 147
1.2.3 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Koulikoro (Salaire personnel)	209 332
1.2.4 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Sikasso (Salaire personnel)	134 533
1.2.5 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Ségou (Salaire personnel)	116 970
1.2.6 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Mopti (Salaire personnel)	157 269
1.2.7 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Tombouctou (Salaire personnel)	78 140
1.2.8 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Gao (Salaire personnel)	93 287
1.2.9 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Kidal (Salaire personnel)	24 891
1.2.10 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Taoudéni (Salaire personnel)	18 603
1.2.11 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Ménaka (Salaire personnel)	13 232
1.2.12 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV Dioila (Salaire personnel)	14 688
1.2.13 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire DRSV San (Salaire personnel)	24 835
1.3.1 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV District de	6 146
1.3.2 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Kayes	7 553
1.3.3 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Koulikoro	7 846
1.3.4 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Sikasso	6 422
1.3.5 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Ségou	14 971
1.3.6 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Mopti	13 632
1.3.7 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Tombouctou	8 361
1.3.8 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Gao	8 675
1.3.9 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Kidal	13 204
1.3.10 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Taoudéni	14 012
1.3.11 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Ménaka	15 034
1.3.12 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Nioro	6 000
1.3.13 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Dioila	6 000
1.3.14 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Bougouni	6 000
1.3.15 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Koutiala	6 000
1.3.16 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Bandiagara	6 000
1.3.17 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Kita	6 000
1.3.18 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Nara	6 000
1.3.19 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV San	6 000
1.3.20 Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux DRSV Douentza	6 000
1.4.1 Appui Conseil Sensibilisation CNASA	28 963
1.4.2 Projet d'Appui Contrôle Surveillance Epizooties (CNASA)	200 000
1.5.1 Appui conseil à la Cellule de Coordination de la Lutte contre les Mouches tsé-tsé	82 360
1.5.2 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Bamako	14 000
1.5.3 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Kayes	20 000
1.5.4 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Koulikoro	16 000
1.5.5 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Sikasso	16 000
1.5.6 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Ségou	22 000
1.5.7 Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Mopti	16 000

1.5.8	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Tombouctou	26 000
1.5.9	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Gao	32 000
1.5.10	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Kidal	18 000
1.5.11	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Taoudéni	12 000
1.5.12	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Ménaka	12 000
1.5.13	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Nioro	12 000
1.5.14	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Dioila	12 000
1.5.15	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Bougouni	20 000
1.5.16	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Koutiala	16 000
1.5.17	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Bandiagara	18 000
1.5.18	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Kita	12 000
1.5.19	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Nara	12 000
1.5.20	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires San	14 000
1.5.21	Appui conseil protection sanitaire, santé publique vétérinaire SS Vétérinaires Douentza	12 000
Total		3 070 777

Action 02

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Transferts et subventions	931 670	914 331	2 070 159	2 090 857
Investissement	350 000	200 000	265 595	347 477
Total	1 281 670	1 114 331	2 335 754	2 438 334

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du salaire du personnel E.P.A LCV	667 744
2.1.2 Production de vaccins du LCV	159 464
2.2.1 Prise en charge du salaire du personnel (LVG)	42 458
2.2.2 Analyse des échantillons (LVG)	44 665
2.3.1 Réhabilitation Equipement Laboratoire Vétérinaire de Gao (LVG)	200 000
Total	1 114 331

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
1.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DEV. DURABLE EXPLOIT. PASTORALES SAHEL MALI (PD	170 000	175 000	170 000	232 395	304 041
	PROG. DVPT INTEGRE RESS. ANIMALES. AQUACOLES AU MALI (C	150 000	200 000	150 000	265 594	347 476
	PROJET DE CONSTRUCTION HOTEL DEPARTEMENT ELEVAGE ET	2 500 000	350 000	300 000	464 791	608 086
	PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL	200 000	200 000	200 000	265 594	347 476
	REHABILITATION INSPECTION ELEVAGE-PECHE	100 000	100 000	100 000	132 797	173 738
Total :		3 120 000	1 025 000	920 000	1 361 171	1 780 817

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.090	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ETUDE DEV. VALORISATION PRODUCT. LAITIERE MALI (PRODE	250 000	250 000	250 000	331 993	434 346
	PROJET APPUI CONSERVAT° DIFFUSION BETAIL RUMINANTS EN	200 000	250 000	200 000	331 993	434 345
	PROJET REHABILITATION CENTRE FORMATION PRATIQUE EN E	500 000	200 000	300 000	265 595	347 477
	APPUI STRATEGIE NATIONALE SECURISATION ET STABILISATIO	300 000	0	300 000	0	0
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE LA RACE GIROLANDO	100 000	0	100 000	0	0
	CENTRE NATIONAL INSEMINATION ARTIFICIELLE ANIMALE	1 000 000	250 000	250 000	331 993	434 346
Total :		2 350 000	950 000	1 400 000	1 261 574	1 650 514

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.091	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT-PLAN ETAT MARCHE CENTRAL POISSON BAMAKO CC	250 000	200 000	250 000	265 594	347 476
	PROGRAMME QUINQUENAL AMENAGEMENTS AQUACOLES	250 000	100 000	250 000	132 797	173 737
	APPUI OFFICE DEV. PECHE & AQUACULTURE DELTA INTERIEUR	200 000	250 000	200 000	331 993	434 345
Total :		700 000	550 000	700 000	730 384	955 558

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2026	2025	2026	2027	2028
2.092	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES	200 000	150 000	200 000	199 196	260 608
	REHABILITATION EQUIPEMENT LABORATOIRE VETERINAIRE D	200 000	200 000	200 000	265 595	347 477
Total :		400 000	350 000	400 000	464 791	608 085

SECTION :850 COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE**I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)****I.1 La mission**

Les missions du Commissariat à la Sécurité alimentaire sont définies dans l'article 2 du Décret n°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017, institué auprès du Président de la République, il a pour mission principale d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire.

A ce titre, il est chargé :

- de proposer les stratégies, préparer et mettre en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires et nutritionnels du pays,
- d'analyser et établir la situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle du pays, compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne agricole et des variables liées aux marchés et aux prix;
- de déterminer les zones à risque, les besoins à couvrir et les types de réponses à apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire;
- de planifier, coordonner et suivre les opérations d'assistance alimentaire et nutritionnelle mises en oeuvre par les différents acteurs;
- de soutenir les activités de relèvement des populations touchées par l'insécurité alimentaire;
- de veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion des outils d'intervention (Stocks et Fonds) et des banques de céréales;
- de veiller à la préparation concertée du Plan de Contingence et du Plan National de Réponses et suivre leur exécution;
- de réaliser une réflexion-action, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, sur les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires;
- d'assurer le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle par la mise en place et la mise à jour d'une base de données et d'une cartographie y afférente et la diffusion d'informations sur les facteurs qui impactent la Sécurité Alimentaire (prix, production agricole, etc..) ;
- de contribuer à la constitution et au suivi du stock sous régional de Sécurité Alimentaire logé au Mali;
- de veiller au bon fonctionnement des structures du Dispositif National de Sécurité Alimentaire.

En outre, l'organisme et les structures chargées de la mise en oeuvre, rattachées par Décret n°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017 au Commissariat à la Sécurité Alimentaire et les projets/programmes sont:

- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM);
- le Secrétariat Technique et Financier (STF-DNSA);
- le Système d'Alerte Précoce (SAP);
- l'Observatoire du Marché Agricole (OMA);
- et la Direction des Projets/Programmes Alimentaires du Mali (DPPAM).

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et communes;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'enclavement de certaines zones d'insécurité alimentaire chronique;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage du Stock National de Sécurité Alimentaire (SNS);
- la faible capacité des Collectivités à jouer leurs rôles dans la sécurité alimentaire;
- la capacité limitée du dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'insécurité dans certaines parties des régions de Kayes, Ségou , Mopti et dans les régions du Nord.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre du processus de déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et

communes;

- le renforcement de capacités des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations en situation d'insécurité alimentaire chronique (Personnes Déplacées Internes, réfugiés etc.);
- la réhabilitation des magasins de stockage de l'OPAM du SNS ;
- la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle auprès des Collectivités Territoriales pour une meilleure appropriation;
- le renforcement du mécanisme de suivi-évaluation des politiques & stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- la mise en oeuvre du plan national de réponse en matière d'assistance alimentaire et nutritionnelle dans les zones d'insécurité.

I.3 La politique sectorielle

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SSNSA) adoptée en 2002 et une Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire (POLNSAN) adoptée en conseil de ministres du 24 mai 2019 et son plan d'action 2019-2028.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2021 - 2024

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024
1	taux de mise en oeuvre des recommandations du CSA	%	70	100	100	85
2	Proportion des populations sous pression	%	16,71	19	20	17,15
3	Niveau des stocks nationaux de céréales composé du Stock National de sécurité (SNS) et le Stock d'Intervention de l'Etat (SIE)	tonnes	23927,5	22570	37140	17004,400
4	taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	26,9	24,7	21,9	22,8
5	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	16,0	16,7	18,6	25,0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Sécurité Alimentaire	13 042 690	11 878 825	19 313 836	19 979 229
Total :	13 042 690	11 878 825	19 313 836	19 979 229

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	261 352	236 487	516 428	526 755
Biens et services	9 001 769	9 473 269	15 393 011	15 777 828
Transferts et subventions	1 352 569	1 740 569	3 005 397	3 035 448
Investissement	2 427 000	428 500	399 000	639 198
Total :	13 042 690	11 878 825	19 313 836	19 979 229

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.093 Sécurité Alimentaire

Responsable du Programme 2.093 : le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, le suivi-évaluation, le contrôle et l'animation des activités de sécurité alimentaire;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques de sécurité alimentaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.093 Sécurité Alimentaire est bâti autour de (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les indicateurs ont trait au taux de mise en oeuvre des recommandations issues du Conseil National de Sécurité Alimentaire et au suivi du SNS.

Objectif 1: Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de la gestion de la Sécurité Alimentaire.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
1.1 Taux de réalisation des activités du CSA	%	100	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport Annuel du CSA

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (CNSA)	%	-	100	100		100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNSA

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion et la prévention des crises alimentaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2025	2026	2027	2028	
2.1 Niveau de stock atteint par rapport aux 60 000 tonnes à l'horizon 2026	tonnes	60000	60000	60000		100000

Moyen de Vérification : Situation hebdomadaire ou mensuelle des stocks, comptes rendus et fiche d'inventaire des stocks

Précision Méthodologique : Dénombrement (Stock initial + achats de l'année + entrée de dons- Stock final)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Personnel	261 352	236 487	516 428		526 755
Biens et services	9 001 769	9 473 269	15 393 011		15 777 828
Transferts et subventions	1 352 569	1 740 569	3 005 397		3 035 448
Investissement	2 427 000	428 500	399 000		639 198
Total :	13 042 690	11 878 825	19 313 836		19 979 229

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2025	2026	2027	2028	
Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	13 042 690	11 878 825	19 313 836		19 979 229
Total :	13 042 690	11 878 825	19 313 836		19 979 229

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2025	2026	2027	2028
CATEGORIE A	17	17	17	17
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	5	4	4	4
CATEGORIE C	2			
AUTRES	21	21	21	21
Total :	48	45	45	45

Action 01**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2025	2026	2027	2028
Personnel	261 352	236 487	516 428	526 755
Biens et services	9 001 769	9 473 269	15 393 011	15 777 828
Transferts et subventions	1 352 569	1 740 569	3 005 397	3 035 448
Investissement	2 427 000	428 500	399 000	639 198
Total	13 042 690	11 878 825	19 313 836	19 979 229

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires du personnel du CSA	261 352
1.1.2	Approvisionnement du CSA en biens et services	265 849
1.1.3	Atelier de renforcement des capacités du Personnel du CSA	5 659
1.1.4	Contribution à la police d'assurance liée aux catastrophes naturelles (ARC)	477 965
1.2.1	Organisation du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (CNSA)	20 000
2.1.1	Reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire (SNS)	8 700 000
2.1.2	Prise en charge des Prestations de services de l'OPAM	75 223
2.1.3	Prise en charge du fonctionnement de l'Agence de Veille et d'Alerte en Sécurité Alimentaire (AVASAN)	200 406
2.1.4	Prise en charge des prestations de services du Secrétariat Technique Financier du DNSA	48 375
2.1.5	Prise en charge de personnel (EP & Cellules)	1 423 996
2.1.6	Prise en charge des études et des dépenses d'investissement de l'AVASAN	400 000
Total		11 878 825